

BX
1532
.B73
R45
1897

REVUE CATHOLIQUE DE BORDEAUX

PARAISANT LE 10 ET LE 25 DE CHAQUE MOIS

SOUS LA DIRECTION DE MM. A.-J. LAFARGUE ET E. ALLAIN

SOMMAIRE

I. UN VOYAGE ARTISTIQUE EN TOSCANE. — <i>Avec deux planches tirées à part et une gravure dans le texte.</i>	E. ALLAIN.
II. BOURG-SUR-GIRONDE DEPUIS SA FONDATION JUSQU'EN 1789 (Suite).....	E. MAUFRAS.
III. DE LA NÉCESSITÉ DE FONDER DES COMITÉS CATHOLIQUES	V ^{te} P. DE PELLE-PORT-BURÈTE.
IV. NOCES D'ARGENT (poésie).....	A. GABARD.
V. SUPPLÉMENT : Nominations ecclésiastiques ; A l'Archevêché ; Noces d'or de M. l'Archiprêtre de Saint-André ; Les Chanteurs de Saint-Gervais à Bordeaux. — <i>A travers les Revues.</i> — <i>Bibliographie.</i>	

Abonnement : FRANCE, 8 FR. — UNION POSTALE, 10 FR.

UN NUMÉRO : 0,50 CENT.

On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste, à l'Œuvre des Bons Livres et aux bureaux de la Revue, 16, rue Cabirol, Bordeaux.

Les abonnements partent du 1^{er} Janvier ou du 1^{er} Juillet et sont exigibles d'avance.

La reproduction des articles publiés par la Revue est interdite.

BORDEAUX

IMPRIMERIE NOUVELLE DEMACHY, PECH ET C^{ie}.

16 — RUE CABIROL — 16

1897

BX
1532
.B73
R45
1897

REVUE CATHOLIQUE DE BORDEAUX

PARAISANT LE 10 ET LE 25 DE CHAQUE MOIS

SOUS LA DIRECTION DE MM. A.-J. LAFARGUE ET E. ALLAIN

SOMMAIRE

I. UN VOYAGE ARTISTIQUE EN TOSCANE. — <i>Avec deux planches tirées à part et une gravure dans le texte.</i>	E. ALLAIN.
II. BOURG-SUR-GIRONDE DEPUIS SA FONDATION JUSQU'EN 1789 (Suite).....	E. MAUFRAS.
III. DE LA NÉCESSITÉ DE FONDER DES COMITÉS CATHOLIQUES	V ^{te} P. DE PELLE-PORT-BURÈTE.
IV. NOCES D'ARGENT (<i>poésie</i>).....	A. GABARD.
V. SUPPLÉMENT : Nominations ecclésiastiques ; A l'Archevêché ; Noces d'or de M. l'Archiprêtre de Saint-André ; Les Chanteurs de Saint-Gervais à Bordeaux. — <i>A travers les Revues.</i> — <i>Bibliographie.</i>	

Abonnement : FRANCE, 8 FR. — UNION POSTALE, 10 FR.

UN NUMÉRO : 0,50 CENT.

On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste, à l'Œuvre des Bons Livres et aux bureaux de la Revue, 16, rue Cabirol, Bordeaux.

Les abonnements partent du 1^{er} Janvier ou du 1^{er} Juillet et sont exigibles d'avance.

La reproduction des articles publiés par la Revue est interdite.

BORDEAUX

IMPRIMERIE NOUVELLE DEMACHY, PECH ET C^{ie}.

16 — RUE CABIROL — 16

1897

REVUE CATHOLIQUE

DE BORDEAUX

REVUE
CATHOLIQUE

DE BORDEAUX

PARAISANT LE 10 ET LE 25 DE CHAQUE MOIS

ANNÉE 1897

BORDEAUX

IMP. NOUVELLE DEMACHY, PECH ET C^{ie}
16, rue Cabirol, 16.

ŒUVRE DIOCÉSAINNE DES BONS LIVRES
11, rue Canillac, 11.

1897

Hist.
Lib. Guengaud
12-1-66
588873-128

Revue Catholique de Bordeaux, 1897.

Frontispice.



La Vierge et l'Enfant Jésus, par Jean de Pise.
(Campo-Santo de Pise.)



UN VOYAGE ARTISTIQUE EN TOSCANE ⁽¹⁾

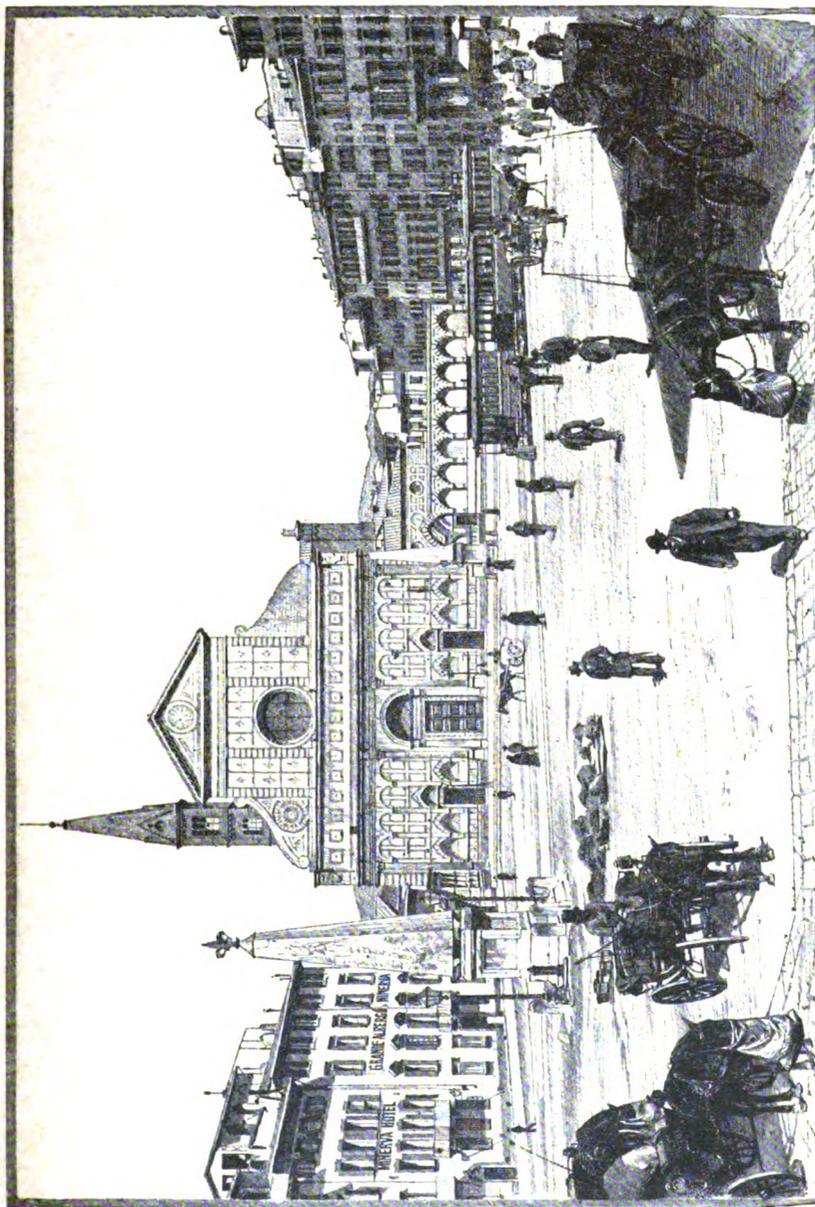
Je n'oublierai certainement jamais l'impression joyeuse que je ressentis, dans l'après-midi du 31 décembre 1887, quand, en compagnie d'un de mes meilleurs amis, l'abbé H. G..., j'arrivai dans la capitale immortelle de la Renaissance de l'Art, dans cette incomparable Florence dont je rêvais depuis des années. Ce n'était pas, en cet hiver rigoureux, la « cité des fleurs » ; les collines qui l'entourent étaient couvertes de neige et nous eûmes quelque peine à grimper par des pentes raides et des escaliers glissants à San Miniato pour la contempler dans la splendeur de son panorama, couronnée des clochers de ses églises, du dôme de la cathédrale, du campanile de Giotto, de la tour élancée du Palais Vieux. Quoique le soleil ne fût pas de la partie, l'harmonie suprême de la cité si merveilleusement riche en monuments se dégageait subtile et enivrante et nous nous disions que si l'exil n'était pas une des pires douleurs entre celles qui peuvent atteindre l'homme, nous aimerions bien à passer de longues années dans ce site admirable et au milieu de toutes ces magnificences de l'Art. Jamais jours ne s'écoulèrent pour nous plus rapides que ceux de notre trop courte halte à Florence : églises, palais, musées absorbèrent à l'envi notre attention émerveillée et nous nous promîmes bien de revoir un jour, plus à loisir, tant de belles choses. Hélas ! ce projet comme tant d'autres n'a pas été exécuté ; emportés dans le tourbillon d'années remplies par d'absorbants devoirs, nous n'avons pas recommencé ce pèlerinage tant désiré. Et mes regrets se sont accrus et ravivés lorsque, en compagnie du

(1) FLORENCE ET LA TOSCANE, *Paysages et Monuments, Mœurs et Souvenirs historiques*, par E. MUNTZ, membre de l'Institut. In-4° de VIII-520 pp., ill. de 372 pl. et grav. ; Paris, Hachette.

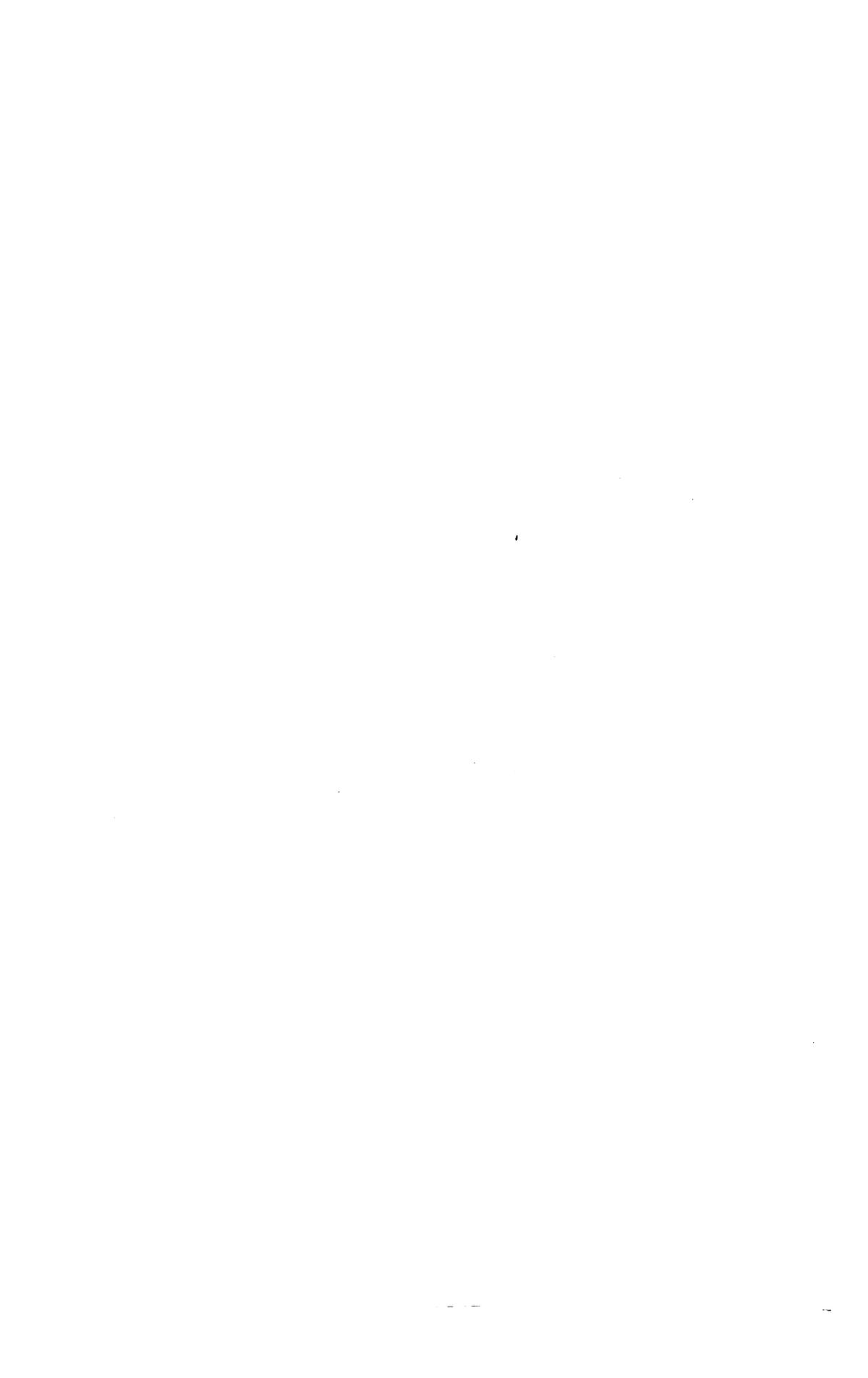
guide le plus aimable, le plus savant, le mieux informé, j'ai refait idéalement le voyage.

Nos lecteurs, gens éclairés, qui suivent, j'en suis sûr, le mouvement intellectuel de notre temps, connaissent certainement les travaux de mon éminent ami Eugène Müntz sur l'histoire de l'Art. Il y a employé sa vie entière. Ses belles études témoignent évidemment d'un esprit singulièrement ouvert, d'un sens critique très sûr, d'une habileté consommée et d'une rare patience dans les recherches. On peut dire, sans crainte d'être démenti, que ses innombrables mémoires et ses beaux livres ont renouvelé totalement un certain nombre de questions importantes et ont apporté à plusieurs autres une énorme contribution de faits nouveaux et de nécessaires rectifications. Les *Mosaïques chrétiennes de l'Italie*, l'art de la *Tapiserie*, ont trouvé en sa personne un historien parfaitement informé et très sûr; nul mieux que lui, dans ses *Précurseurs de la Renaissance*, n'a mis en pleine lumière les origines du grand mouvement artistique qui a fait éclore tant de chefs-d'œuvre; la *Renaissance en France et en Italie à l'époque de Charles VIII* lui a valu la reconnaissance de tous les esprits curieux d'histoire et d'art par la nouveauté des vues, la multiplicité et la précision des renseignements qui y abondent; enfin les trois volumes publiés jusqu'ici de l'*Histoire de l'Art pendant la Renaissance* sont un véritable monument d'érudition et de critique, en même temps qu'un immense musée où les merveilles ne se comptent pas. Ils lui ont ouvert, alors qu'il était jeune encore, les portes de l'Institut. Et c'était justice.

Pour réunir les éléments de ces excellents ouvrages, M. Müntz a fait de longs séjours en Italie, étudiant avec une ardeur passionnée et une sagacité extrême, d'une part les documents d'archives qui abondent dans les nombreux dépôts publics et collections privées de la Péninsule, d'autre part les œuvres d'art elles-mêmes prodigieusement multipliées dans les églises, les palais, les édifices municipaux, les musées et les galeries particulières de cette terre privilégiée. Chacun de ces renseignements historiques, chacun de ces monuments figurés, dûment classé, est venu à sa place dans les grandes publications du savant auteur; et en même temps il les



Sainte-Marie-Nouvelle à Florence.



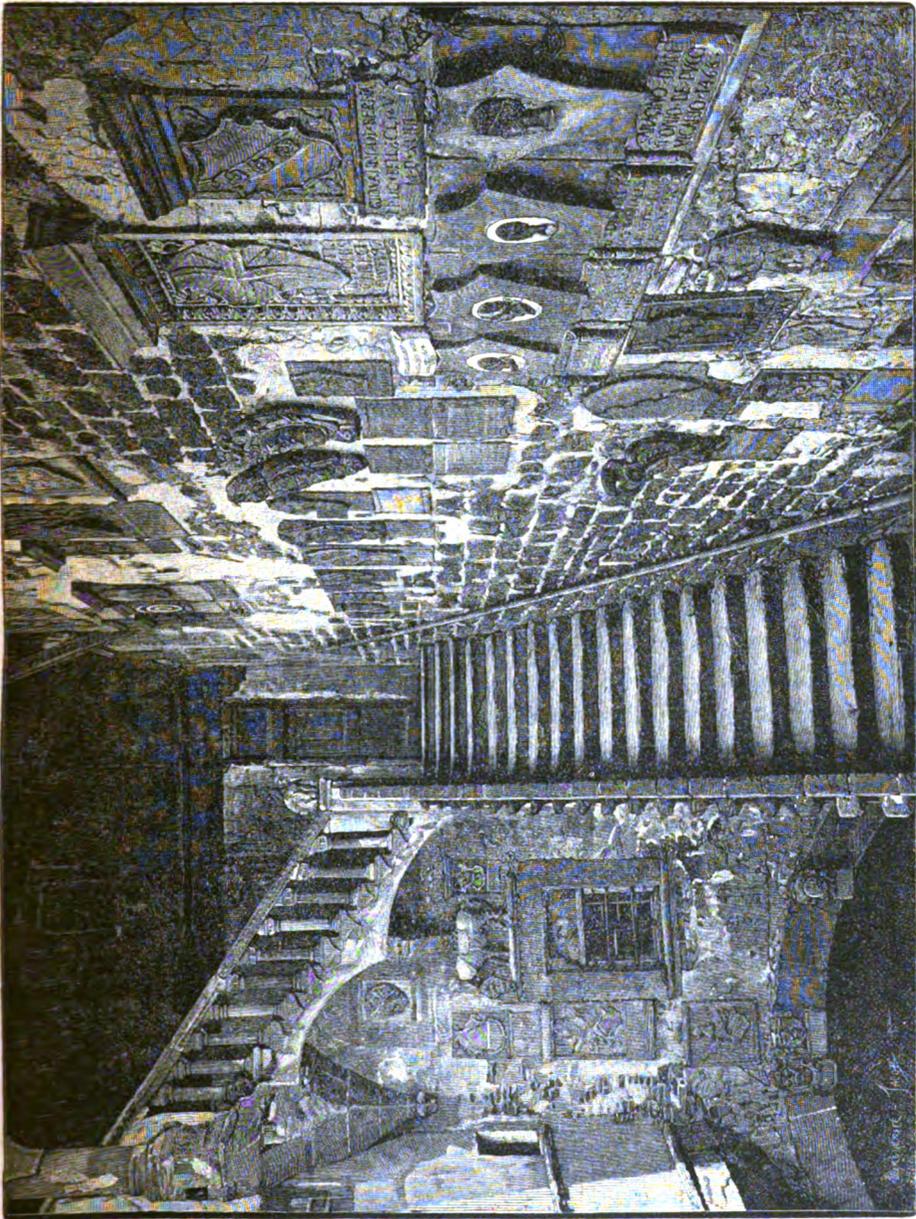
groupait, avec beaucoup de soin et beaucoup de charme, dans des récits de voyage dont plusieurs ont paru en divers recueils périodiques et notamment dans le *Tour du Monde*.

Ces derniers articles viennent d'être réunis en un très beau volume qui m'a fait revivre, comme je l'indiquais plus haut, quelques-uns des jours les plus agréables de ma vie. *Florence et la Toscane*, c'est-à-dire peut-être la région du monde civilisé où se trouvent rassemblés dans l'espace le plus restreint le plus grand nombre de chefs-d'œuvre, voilà ce qu'il nous décrit et nous montre en une série de chapitres d'un extrême intérêt. Ne craignez pas qu'il vous fatigue de ces théories plus ou moins pompeuses et nuageuses, de ces admirations de commande énoncées à grand renfort de points d'exclamation, où certains voyageurs et critiques se complaisent. Le subjectivisme à outrance de quelques hommes de lettres contemporains qui sont surtout occupés de noter, à grand renfort de psychologie, leurs impressions personnelles, n'est pas non plus son fait, Dieu merci. Il vous donne des notes de voyage clairement et simplement rédigées où la compétence la plus sûre s'affirme, mais de façon latente et sans ombre de pédanterie. Il voit bien et rend avec exactitude les paysages, les monuments et les œuvres diverses qui leur font souvent une splendide parure; l'histoire de toutes ces vieilles cités lui est familière et il en rappelle sobrement les fastes; l'état présent du pays, son industrie, le caractère de ses habitants ne le laisse pas indifférent et, entre deux études d'art, un tableau de genre lestement enlevé, une anecdote piquante reposent et stimulent l'attention du lecteur.

Je voudrais avoir assez de temps pour conduire, en compagnie de M. Müntz, nos lecteurs à toutes les étapes de ce splendide voyage. Ils s'y instruiraient beaucoup et y prendraient certainement un plaisir extrême, (d'autant mieux que, pour la plupart, voyageurs pressés et légers d'argent, nous sommes obligés de nous en tenir aux grandes lignes de l'excursion et nous devons forcément négliger quantité de petites villes, et à plus forte raison de villages, de monastères, de villas, perdus dans des coins reculés et qui méritent pourtant une étude attentive en raison des trésors cachés qu'ils recèlent. M. Müntz avait du temps devant lui, il ne reculait ni

devant la fatigue ni devant la dépense, de telle sorte que son livre sera, même pour bien des gens qui ont voyagé en Italie, toute une révélation. Je puis bien dire pour mon compte que, s'il m'a fait revoir — bien mieux que je ne les avais vues — Pise et Florence, il m'a initié aux beautés inconnues et aux œuvres d'art de bien d'autres endroits que j'avais dû, à mon grand regret, négliger.

Naturellement les chapitres qui remplissent ces cinq cents pages sont d'étendue très différente suivant l'importance relative des endroits visités. C'est avec une prédilection marquée que M. Müntz s'est arrêté à Pise, à Sienne et à Florence. *Pise*, riche de cette trinité de monuments d'une originalité si rare, le Dôme, le Baptistère et le Campo Santo; où s'est affirmée tout d'abord avec une singulière puissance la première Renaissance italienne, la Renaissance romane; où des œuvres immortelles ont été conçues et exécutées par les grands sculpteurs qui ont retrouvé le style antique, Nicolas et Jean de Pise; où Orcagna et Benozzo Gozzoli ont couvert les murs du Campo Santo de toute une épopée tour à tour tragique et naïve. — *Sienna* a aussi les honneurs bien mérités d'une étude méthodique et complète. La ville de sainte Catherine et de saint Bernardin, la ville, rivale séculaire de Florence, que notre Monluc sut si vaillamment défendre et qui donna Aeneas Sylvius d'abord aux lettres, puis, sous le nom glorieux de Pie II, à l'Église, offre tous les genres d'intérêt et par son histoire, et par son site, et par son rôle dans les annales de l'Art et par ses merveilleux monuments. Sa somptueuse cathédrale est le plus bel édifice gothique de l'Italie : marbres précieux, vitraux, splendide pavement en marqueterie, peintures et sculptures de toutes les époques rayonnent de toutes parts et éblouissent. M. Müntz les décrit *con amore* et sait ensuite donner l'attention qui convient aux autres édifices, églises, palais, musées, bibliothèques, qui se pressent sur ce coin de terre dont le charme est si grand. — *Florence* a dans son voyage, comme il convient, la part du lion, environ deux cents pages remplies à déborder. Quand je retournerai dans la ville des Médicis, j'aurai soin de les relire plus d'une fois. Rien de tel pour préparer le voyage, rien de tel au retour pour préciser les souvenirs en les avivant. L'histoire y est intimement unie à la critique d'art, aux descriptions vivantes, à de vrais instantanés habilement pris et fixés



Cour du palais prétorial à Poppi (Toscane).

de la vie contemporaine. Pour notre plus grand profit, M. Müntz nous donne là le résultat de longs mois d'étude minutieuse conduite avec une curiosité intelligente et toujours éveillée. Et quels objets pour cette étude : le Dôme, avec la coupole hardie de Brunellesco ; l'exquis Campanile ; le Baptistère et ses portes de bronze ; Saint-Marie Nouvelle et son cycle prestigieux de peintures, son cloître et sa chapelle des Espagnols ; Saint-Laurent et ses sacristies, ses glorieux tombeaux des Médicis où éclate avec une si énergique grandeur le génie de Michel-Ange, sa Bibliothèque ; Or San Michele où resplendit la gloire d'Orcagna et d'une légion de sculpteurs excellents ; Sainte-Croix, le Panthéon florentin, où quelques admirables sépultures de la Renaissance écrasent les pauvres inventions des artistes contemporains, où l'on admire aussi de si belles fresques de Giotto, la chapelle des Pazzi, que sais-je encore ? Saint-Marc dont je vois nettement d'ici le réfectoire et les corridors tout peuplés des suaves chefs-d'œuvre de frà Angelico, Saint-Marc où vivent toujours émouvants le souvenir et la gloire de saint Antonin et de Savonarole. Puis ces musées où l'on se lasse d'admirer, les Offices, le palais Pitti, le Bargello si curieux comme édifice et tout peuplé des sculptures vivantes des quattrocentisti ; enfin le Palazzo Vecchio dont le seul aspect fait revivre à nos yeux les luttes sanglantes du moyen âge et de la première Renaissance, la Loggia dei Lanzi, les palais d'une fière architecture de l'aristocratie florentine. On conçoit que M. Müntz, familier par des années d'étude fervente avec tous ces monuments et tous ces chefs-d'œuvre de l'art, s'y attarde avec une évidente complaisance.

Il faut finir en renvoyant le lecteur à l'excellent livre de mon docte et cher ami pour les autres chapitres : Lucques, Fiesole, Arezzo, les villas des Médicis, Vallombrosa, Camaldoli, Prato, San Geminiano, « la ville aux belles tours ». Disons en terminant que l'illustration très libéralement établie et pour laquelle les meilleurs procédés ont été mis en œuvre est digne du texte et digne du sujet. C'est beaucoup dire en un mot. L'aimable bienveillance des éditeurs nous a mis en mesure d'en donner quelque idée à notre public. Le choix des sujets n'a pas été tel que nous l'aurions souhaité, surtout en raison de la différence de format entre le splendide in-quarto

édité par MM. Hachette et notre modeste *Revue*. Mais grâce à eux nous pouvons revêtir ce premier numéro de 1897 d'une noble parure et nous les en remercions cordialement.

E. ALLAIN.

BOURG-SUR-GIRONDE

DEPUIS SA FONDATION JUSQU'EN 1789
(Suite)

La cour était à peine installée que le président Le Bailleur et plusieurs conseillers du Parlement de Paris, accompagnés de M. du Coudray-Montpensier (1), arrivèrent pour négocier un arrangement entre la cour et Bordeaux. Mais leurs efforts furent inutiles, car s'ils trouvèrent du mécontentement et de la résistance chez la reine et le cardinal, ils trouvèrent plus encore d'exaltation et d'entêtement chez les Bordelais. Ils retournèrent donc à Paris faire part de l'échec de leurs démarches, mais le Parlement de Paris ne se découragea pas, et de nouveaux négociateurs furent envoyés. Le 30 août, Mazarin fit rendre un arrêt du Conseil en forme de déclaration contre le Parlement; cet acte daté de Bourg ne fit que surexciter encore plus les esprits (2).—Cependant les opérations militaires continuaient; tandis que l'Isle-Saint-Georges était le théâtre de combats où le chevalier de Lavalette trouvait la mort, et que le comte du Dognon se tenait près de Blaye avec son armée navale afin d'empêcher l'arrivée par eau de tout secours, le siège de Bordeaux avait lieu.

Voici comment les archives de Bourg parlent de cet événement :

Le lundi 5 septembre, la ville de Bourdeaux fut assiégée par l'armée du roy commandée par M. le mareschal de la Meilleraye;

(1) Henri d'Escoubleau, marquis du Coudray-Montpensier, gentilhomme du duc d'Orléans, puis maréchal de camp.

(2) Dom Devienne, *loc. cit.*, t. I, pp. 426 et ss.

son lieutenant était M. le comte de Paluaut ; laquelle armée estoit d'environ 10,000 hommes tant cavallerie que infanterie, lesquels ataquèrent ledict Bourdeaux par le faubourg Saint-Seurin, lequel fut emporté d'emblée, néanmoins avec un grand nombre de morts d'une part et d'autre. Mad^e la princesse de Condé estoit à Bourdeaux avecque M. le duc d'Anguin, son fils, âgé d'environ neuf ans. MM. de Bouillon et de la Rochefoucauld estoient généraux des Bordelois, lesquels par leur prudente et bonne conduite et la vaillance des habitans de Bourdeaux se deffendirent pendant quinze jours qu'ils se battoient nuit et jour à l'ataque d'une demy-lune, devant la porte Dijaux que les Bourdelois avoient fait, laquelle ils gardèrent toujours. Enfin le roy et son conseil entendant les prières et supplications qui leur estoient faites de ne continuer davantage la guerre à la ville de Bourdeaux, il fut arrêté une trêve laquelle dura jusqu'au premier octobre.

On dut cette trêve à l'intervention de deux membres du Parlement de Paris, MM. Clément Le Meusnier, sieur de Lartige, et François Bitaut, et d'un envoyé du duc d'Orléans, le marquis du Coudray-Montpensier, qui tous trois vinrent à Bourg.

Après avoir salué la reine, ils se rendirent à Bordeaux et exhortèrent le Parlement et le peuple si chaleureusement, se portant caution des promesses qui pourraient être faites par la cour (1), qu'ils obtinrent qu'une députation vint avec eux à Bourg; elle se composait (2) de M. le président Latrène, des conseillers Pommiers, Francon, Lacroix-Maron, Blanc de Mauvesin et Despagnet, auxquels se joignirent Fouque, bourgeois; Dalon, avocat, et Blanc de Mauvesin fils, procureur syndic. Ces députés partirent pour Bourg le 13 septembre. Le cardinal les vit venir avec une certaine joie, car le siège de Bordeaux n'était pas sans lui causer de sérieuses préoccupations; ses troupes avaient essuyé quelques petits échecs et la perspective d'être obligé d'abandonner le siège de la ville rebelle lui était fort pénible. Ce ne fut pas sans peine

(1) *Mémoires de Montglat.*

(2) Dom Devienne, *Hist. de Bordeaux*, t. 1, p. 422.

qu'ils purent venir à Bourg, car le duc de Bouillon était de ceux qui voulaient la continuation de la guerre; aussi manœuvrait-il ses galiotes en rivière pour empêcher les députés du Parlement d'arriver à Bourg.

Une publication du temps nous retrace avec quelques détails tout ce qui se passa alors à Bourg; nous ne saurions donc mieux faire que d'en transcrire ici les principaux passages (1) :

Les députés sont arrivés mardi sur les deux heures après midi en la ville de Bourg, où sont de présent Leurs Majestés.

Le sieur de Saintot, maistre des cérémonies, les attendoit à la porte de la ville, pour les conduire au logis qui leur estoit marqué; où estant lesdicts sieurs députés descendus, ils prièrent ledict sieur de Saintot d'en donner avis à Monsieur du Plessis-Guenegault, pour demander audience au roy et à la reyne, ce qui fut fait et accordé au lendemain sur les onze heures du matin, mesme dès le soir s'ils le desiroient.

Messieurs les députés de Bordeaux, au nombre d'un des présidens et quatre conseillers, le syndic de la ville et deux des principaux bourgeois arrivèrent le mesme jour et visitèrent Messieurs les députés du Parlement de Paris en corps, avec beaucoup de civilité et remerciement des peines qu'ils prenoient pour leurs intérêts. Incontinent après entre un de leurs greffiers avec lettre de Messieurs du Parlement de Bordeaux auxdicts sieurs députés qui avoient ordre d'aller à leur rencontre pour leur rendre ladicte lettre qui contenoit pareil remerciement; ensuite quantité de personnes de toutes sortes de conditions les visitoient le soir; les officiers du roy, de leur courtoisie, eurent le soing de leur faire apporter à soupper magnifiquement, Monsieur le marquis de Mortemer les visita pendant leur repas et

(1) *Relation véritable de ce qui s'est passé à Bourg à l'arrivée de Messieurs les Députés du Parlement de Paris près du Roy et de la Reyne Régente; avec la cessation d'armes accordée par Leurs Majestés tant en la ville qu'aux fauxbourgs; avec les ostages donnez de part et d'autre, et l'entrée de Messieurs les Députés dans la ville de Bordeaux, le 16 septembre 1650. A Paris, chez Jacob Chevallier, rue Saint-Jean de Latran, devant le collège royal, M.DC.L.*

beut à la santé du roy avec beaucoup de joye de les voir porteurs d'un tel pouvoir de la paix tant souhaitée de tout le monde.

Le lendemain matin l'audiance leur fut donnée, où estoient le roy, la reyne, Monsieur le duc d'Anjou, Messieurs le mareschal de Villeroy, Servient, de Lavrillière, de Guenegault, et Lionne. Monsieur du Coudray-Montpensier y fut introduit. Monsieur Le Meusnier deduisit très agréablement le sujet de leur deputation, le besoin que la France avoit de la paix, les desordres que les gens de guerre faisoient aux environs de Paris, l'entrée des Espagnols dans le cœur de la France, le peu de résistance qu'ils trouvoient dans la campagne, et que tous ces désordres procédoient de l'absence de Sa Majesté, causée par le siège qu'elle avoit entrepris de la ville de Bordeaux; que les factions se formoient dans l'Estat de tous costez; que la paix estoit nécessaire; que le Parlement les avoit députez en présence de Monsieur le duc d'Orléans et de tout ce qu'il y avoit de considérable dans l'Estat, pour y contribuer et la négocier sous le bon plaisir de Leurs Majestés.

Monsieur Bitault représenta, après que ledit sieur Le Meusnier eut finy, que leurs intentions estoient très sincères et respectueuses pour le service du roy et le bien de l'Estat, que la clémence estoit la principale vertu des roys qui les faisoit régner par amour et affection dans le cœur de leurs peuples; que la ville de Bordeaux pouvoit bien estre réduite par les armes du roy avec le temps, mais que les cœurs de ces peuples courageux seroient toujours ennuiez de leurs servitudes, que la bonté naturelle de la reyne faisoit espérer la grace entière de cette ville en conservant l'autorité royale, qu'ils y contribueroient de leur part avec toute la fidélité qu'ils doivent à Leurs Majestés.

La reyne réceut leurs respects avec beaucoup de témoignage d'amitié et leur dit les soins qu'elle avoit eu pour mettre les peuples de la ville de Bordeaux en leur devoir, que la douceur n'y avoit opéré aucun advancement, enfin qu'elle avoit esté obligée, pour ne laisser deschoir entièrement l'autorité royale, de se résoudre à la faire assiéger et battre fortement, que le fauxbourg Saint-Surin avoit esté pris d'abord, que l'armée estant à couvert et la ville battüe incessamment de vingt pièces de canon qu'elle ne doutoit point d'y

entrer par la bresche et en faire la justice, qu'elle croyait qu'ils fussent plustost venus pour ayder à la faire comme bons serviteurs du roy que non pas prier pour des rebelles qui ne méritoient aucune grace.

Fut reparty par lesdits députez avec beaucoup d'instance pour obtenir la grace de Leurs Majestés d'entendre à des propositions de paix que le temps pressoit et les momens très importants.

La reyne les remit à son conseil et arresta une conférence sur les trois heures avec Messieurs le mareschal de Villeroy, Servient, du Plessis Guenegaud.

A deux heures, Messieurs les deputez de Bordeaux eurent leur audience; leur harangue fut soubmise du commencement, demandant à la reyne la paix avec humilité; mais une paix ferme et stable non subjecte à changement et altération, comme elle avoit esté par le passé, que leur avantage estoit de voir le roy et recevoir de luy ce don du ciel tant désiré de la province qui gémissait sous le fais des passages des gens de guerre et de toutes sortes de misères, qu'ils s'attendoient à ce bien et à ce repos dans une conjecture dudit temps présent qui conspiroit par l'entremise de tous les corps augustes à cimenter une paix si nécessaire à l'Estat, et à eux en particulier.

La reyne leur respondit assez froidement que leur déportement ne l'obligeoit pas à penser à leur soulagement, que néantmoins l'affection qu'elle avoit pour le repos de son Estat estoit un vif motif de renvoyer leurs supplications à son conseil.

Sur les trois heures, lesdits sieurs députez entrèrent à la conférence, où après plusieurs propositions ils arrestèrent de commencer par la sursceance d'armes et actes d'hostilité, à quoy ils trouvèrent grande resistance, enfin elle fut accordée et article dressez pour six jours, à compter du vendredy 16 septembre jusques à jeudy 22 à six heures du matin, lesquels actes d'hostilité cesseroient tant par terre que sur la rivière, tant dans la ville que fauxbourgs; que pour cet effet deux ostages seroient donnés de part et d'autre, seroient garands de l'exécution et prendre garde que rien ne soit innové au préjudice de ces articles; que lesdits sieurs Le Meusnier et Bitault, députez dudit Parlement, se transporteroient à Bordeaux pour faire

exécuter ponctuellement les articles pour recevoir les intentions du Parlement et de la Ville, et leur entremettre à l'accommodement, ce qu'ils feront à deux heures précisément afin d'accélérer cette affaire qui semble être en bon chemin.

Durant cette trêve, les députés de Paris ne perdirent pas un instant; ils renouvelèrent leurs instances tant auprès de la cour que des Bordelais et la firent prolonger jusqu'au 1^{er} octobre. C'était là un nouvel acheminement vers la paix. Aussi, les conférences ne discontinuèrent-elles point à Bourg; et le cardinal Mazarin, qui espérait tirer avantage du désir que les Bordelais manifestaient d'obtenir la paix, dut néanmoins se relâcher, afin de ne pas différer trop longtemps une conclusion qui lui était du reste favorable. Les députés du Parlement (1) lui ayant à nouveau déclaré qu'ils n'accepteraient rien de désavantageux ou de déshonorant pour leur ville, il se décida à signer le traité, le 28 septembre (2).

Aux termes de ce traité, rédigé et signé dans le réfectoire des Récollets (3), il fut convenu que le roi pardonnerait à ses sujets de Bordeaux; que la princesse de Condé et le duc d'Enghien se retireraient à Milly et que les ducs de Bouillon et de la Rochefoucauld retourneraient chez eux et donneraient leur parole de ne plus prendre les armes contre le roi. Tout cela fut exécuté dans le plus bref délai. « Dès le 3 octobre, dit Lenet (4) dans ses *Mémoires*, la princesse partit de Bordeaux dans une galère, accompagnée des ducs de Bouillon, de la Rochefoucauld, des comtes de Coligny, de Meille, de Lorge et quantité de noblesse et d'officiers. Elle fut accompagnée sur le port de quantité de personnes de condition de

(1) Ces députés étaient : M^e François Artus Le Comte, conseiller du roi et président du Parlement de Bordeaux; M^{es} Sauvat de Pomiers, Pierre de Blanc, Estienne Despagnet, Jean de Marran, conseillers en ladite Cour.

(2) Dom Devienne, *loc. cit.*, t. I, pp. 426 et ss.

(3) La déclaration signée par le roi pour la pacification de la Guienne, se trouve reproduite dans le *Livre des privilèges de Bordeaux*, p. 301.

(4) Lenet, *Mémoires*, t. II, p. 447.

tous les ordres de Bordeaux et de plus de deux mille personnes du peuple, de tout âge et de tout sexe, qui, pleurant et soupirant, faisaient des imprécations contre le cardinal et comblaient de bénédictions la princesse et le jeune prince. Elle croyait prendre terre à Lormont et passer à Coutras, où chacun avait la liberté de l'accompagner et où elle avait permission de demeurer trois jours, quand elle rencontra sur la rivière le maréchal de la Meilleraye qui allait la visiter à Bordeaux et qui, après les devoirs rendus, lui conseilla de passer à Bourg pour y voir Leurs Majestés. Elle y résista fort, mais enfin, ayant pris l'avis des ducs qui lui dirent que Son Altesse ne pouvait mieux faire pour plusieurs raisons, elle se résolut à suivre les sentiments de ce maréchal. » Un autre chroniqueur du temps (1) nous apprend qu'en abordant Leurs Majestés, la princesse, le jeune duc et tous ceux qui les accompagnaient, se mirent à genoux et demandèrent pardon. La reine leur fit bon accueil et Mazarin eut de grandes conférences avec les ducs de Bouillon et de la Rochefoucauld, qu'il retint à dîner.

Deux jours après, le roi, la reine et leur suite quittaient Bourg pour aller à Bordeaux, d'où une galère à quarante rames avait été envoyée pour porter Leurs Majestés. M. de Fontane, jurat, qui était venu au nom de sa ville complimenter le roi, s'en retourna avec lui. La flotte du capitaine Moustri faisait escorte. Avant de s'embarquer, Leurs Majestés avaient entendu la messe, à sept heures du matin, dans la chapelle des RR. PP. Récollets.

Une lettre du cardinal Mazarin à Letellier, datée du 6 octobre, va nous donner d'intéressants détails sur cette traversée :

Leurs Majestés partirent hier matin de Bourg, s'étant embarquées sur une galère que la ville de Bordeaux avait pris soin d'envoyer avec quelques autres galiottes pour le train de Sa Majesté. Ils ne l'avaient pas seulement ornée de tapisseries dedans et dehors, mais

(1) Montglat, *Mémoires*, 1650.

les jurats qui l'amènèrent avaient pourvu à une collation pour Leurs Majestés, où il y eut profusion de toutes sortes de confitures. Le temps favorisa la solennité de l'action, ne s'étant jamais vu un plus beau jour ni plus serein, quoique le jour d'aparavant et celui-ci aient été fort laids et fort pluvieux. Il ne se peut certainement rien concevoir de plus magnifique ni de plus beau que l'abord de Leurs Majestés dans le port. Toute la rivière était couverte de voiles, que le peuple, qui était sur la grève et aux fenêtres, voyait venir de deux lieues de loin. Il y avait quarante galères ou galiottes bien armées et vingt-trois grands vaisseaux ou brulots, sans compter les petites barques, que la cour avait pris à loué pour le transport des valets et des équipages (1).

Les grands vaisseaux étaient sous les ordres de Duquesne, cette gloire de la marine française, et, nous dit un chroniqueur, « la galère du roy estoit au milieu de ceste forest de mats, et ses voiles, de grosse toile d'argent sous les pavillons de taffetas blanc, ne sembloient pas moins enflés d'orgueil de sa royale charge que du vent qu'elle avoit en poupe, favorisée de la marée qui la hastoit d'arriver à son port; pour lequel prévenir, la ville avoit fait avancer un pont dans l'eau, couvert de rameaux et de festons, pour aller chercher son roy au milieu des flots de la mer » (2).

XII

Séjour de la cour à Bourg. — M^{lle} de Montpensier. — Le figuier du roi. — Les Récollets. — Voyage du roi à Blaye. — Mazarin et Robert Chardavoine. — Embarras financiers.

Le séjour à Libourne avait été peu agréable pour la cour; il y faisait, nous dit M^{lle} de Montpensier dans ses Mémoires, une telle chaleur que « pour en moins sentir l'incommodité, la reine demeurait tout le jour sur son lit sans s'habiller que le soir; aussi elle ne voyait personne ». Cet isolement dans lequel se tenait

(1) Chéruel, *Hist. de la France pendant la minorité de Louis XIV*, t. IV, p. 163.

(2) *Gazette de Renaudot*, n° 154.

la régente n'était point pour plaire à son entourage qui, moins préoccupé des événements politiques, n'aurait pas demandé mieux que d'oublier de temps en temps la Fronde et les frondeurs dans des réceptions et des divertissements. Ce fut donc avec plaisir qu'on prit la route de Bourg, dont la situation pittoresque fut fort goûtée. Il faisait « le plus beau temps du monde » ; la campagne environnante, superbe de végétation, eût été, pour tous les nobles désœuvrés, un lieu charmant de promenades. Malheureusement pour eux, la reine, à Bourg comme à Libourne, ne voulut pas se laisser distraire de ses soucis et des affaires de l'État, et ne consentit pas à se promener. M^{lle} de Montpensier avoue que ce fut pour elle une grande « mortification de ne bouger de sa chambre » et que sa principale distraction consista à regarder par sa fenêtre arriver les bateaux. Elle était logée dans le haut de la ville, probablement chez le conseiller d'Espagne. C'était dans cette maison que s'assemblaient les députés des Parlements de Paris et de Bordeaux (1).

Leurs Majestés logeaient à la porte de Blaye. Souvent les dames de compagnie se réunissaient dans la chambre de la reine et travaillaient avec elle à des ouvrages de tapisserie (2). C'est là que furent faites, si l'on en croit la tradition, les deux belles garnitures d'autel en perles que l'on conserve au presbytère, ainsi qu'un ornement d'église aujourd'hui disparu (3).

Quand le cardinal-ministre était à Bourg, il se tenait chez les RR. PP. Récollets, dont la chapelle servait d'oratoire à la cour.

Le roi aimait beaucoup à aller chez ces religieux ; souvent on le voyait se promener dans le cloître, dans les jardins, dans les cours.

On raconte qu'un jour, étant dans le jardin des bons Pères,

(1) M^{lle} de Montpensier, *Mémoires*. — Bernardau, *Hist. de Bordeaux*. — Archives de Bourg.

(2) Id.

(3) *Notice ou Abrégé historique de la Fondation des Récollets*, loc. cit.

le roi Louis XIV, qui n'avait alors que douze ans, vit une figue bien mûre, dont il eut tout naturellement grande envie ; il voulut la cueillir, mais la branche étant un peu trop haute, il ne pouvait l'attraper. Un des religieux vint à passer en cet instant et, pensant être agréable au roi, le prit dans ses bras et l'éleva à la hauteur du fruit convoité. Malheureusement, un garde qui se trouvait par là, interprétant trop au pied de la lettre la loi édictée contre tous ceux qui *porteraient la main sur le roi*, se saisit du pauvre moine et l'entraîna en prison malgré ses protestations. L'affaire fut immédiatement portée devant la reine, qui rendit justice au bon religieux et lui fit ouvrir les portes du cachot.

Longtemps ce figuier fut célèbre à Bourg ; chaque année, c'était à qui aurait des fruits du *figuier du roi*.

C'est dans le réfectoire des Récollets que fut discutée et signée la paix du 29 septembre 1650.

Ces religieux étaient très dévoués au roi, et quand Bourg fut aux mains des Espagnols, ils n'hésitèrent pas à le déclarer hautement. Voici, en effet, ce que rapporte un chroniqueur que j'ai déjà cité (1) :

« Le roi étant sorti de Bourg, le prince de Condé s'en empara et y mit pour commandant le général espagnol don Carlos, baron de Vatteville ; ce seigneur étant venu au salut dans l'église des Récollets, il voulut qu'on nommât dans l'oraison le roi Philippe d'Espagne, au lieu de Louis roi de France. Le gardien et les religieux lui répondirent hardiment qu'ils ne connaissaient pas d'autre roi que le roi de France ; qu'ils cesseraient plutôt de donner la bénédiction du Saint Sacrement que de rien faire contre leur devoir ; qu'ils étaient assurés que Dieu leur pardonnerait plutôt de laisser cette cérémonie, quelque pieuse qu'elle fût, que la lâcheté d'abandonner leur roi.

» Cette fermeté étonna le gouverneur. Bien loin de marquer du ressentiment contre ces religieux, il les estima et leur

(1) *Notice ou Abrégé historique de la Fondation des Récollets*, loc. cit.

donna des preuves de bienveillance; il fit même bâtir dans leur église une chapelle à l'honneur de Jésus-Christ. »

Peu de jours après son arrivée à Bourg, le roi alla à Blaye voir le duc de Saint-Simon et s'entretenir avec lui de l'état de la place; parti le matin, il revint le soir même; quelques-unes seulement des personnes de sa suite l'accompagnèrent dans ce voyage (1).

(A suivre.)

E. MAUFRAS.

DE LA NÉCESSITÉ DE FONDER DES COMITÉS CATHOLIQUES

RAPPORT

Présenté au Congrès National Catholique de Reims de 1896

PAR LE VICOMTE PIERRE DE PELLEPORT-BURÈTE

Président de l'Union Catholique de la Gironde.

MESSIEURS,

Dans son discours d'ouverture de l'Assemblée générale des catholiques du Nord et du Pas-de-Calais, tenue en 1895, notre éminent président, M. le comte Thellier de Poncheville, constatait justement une particularité propre à notre époque : c'est la multiplicité croissante des Congrès.

« Sur tous les champs de l'activité humaine, les hommes sentent, de plus en plus, disait-il, le besoin de se rencontrer, d'échanger leurs idées, de se concerter pour la défense, soit de leurs opinions, soit de leurs intérêts. »

(1) D'après les Archives de Blaye, cette visite aurait eu lieu le 7 août; le roi, y est-il dit, « estoit party le matin (de Bourg) ayant laissé aud. Bourg une partie de sa cour. » Or le 7 août le roi était encore à Libourne, il y a donc une erreur de date. Peut-être le rédacteur du compte rendu de cette visite a-t-il écrit, par distraction, août pour septembre. C'est ce que je suis porté à admettre. Car si le roi était allé à Blaye de Libourne, à la date fixée, son passage à Bourg et le séjour d'une partie de la cour seraient certainement mentionnés dans le registre de la Jurade de cette ville qui relate, jour par jour, les événements un peu importants intéressant la communauté, ce qui n'est pas.

J'ajoute qu'il en est nécessairement ainsi à une heure où la liberté de la pensée atteint les plus extrêmes limites, dans un pays où toute religion trouve des croyants, tout système philosophique des adeptes; sur un sol fait des ruines d'une ancienne société, brisée par la hache, remplacée par un nouvel édifice déjà lézardé.

La pensée désormais libre, je dirai mieux, vagabonde, des propagateurs de toutes sortes, et de tous systèmes, prend la forme la plus entraînante, par la parole, déchaînée jusqu'à la licence, et la forme la plus pénétrante, par la presse, qui apporte le bien comme le mal jusqu'au dernier de nos hameaux.

Ces conditions et ces auxiliaires éminemment favorables à la vulgarisation de l'idée permettent aux initiateurs de confier leur pensée au vent qui passe et qui l'emporte au travers de l'espace, pour frapper des esprits assoiffés eux-mêmes de charité ou d'idéal, qui couvent une pensée ou une chimère, et deviennent des initiateurs nouveaux.

Telle, la graine qui tombe de la fleur est emportée de la plaine vers d'autres plaines, de la montagne vers d'autres montagnes, et va multiplier la fleur. Et, lorsque ces inconnus de la veille ont été rapprochés par le lien de l'idée fécondante qui germe dans leurs cœurs battant à l'unisson, ils veulent en sentir de plus près les battements, ils veulent se voir et se connaître, ils se réunissent; et, de cette réunion, ils sortent plus éclairés et plus forts.

Dans ce moment où les idées bouillonnent comme à la veille de grands événements, tous veulent faire bénéficier leur cause de la puissance vulgarisatrice des procédés modernes; tous se hâtent pour préparer l'éclosion de l'être futur, et se pressent, les uns pour détruire, les autres pour bâtir.

Les catholiques veulent bâtir, et ils entendent que les fondements de l'édifice social reposent sur le roc de la Foi; aussi vont-ils, luttant, par la parole, comme au temps de la primitive Église, par les œuvres, comme aux siècles de Charles Borromée et de Vincent de Paul, par la presse, comme les Lacordaire et les Montalembert. Dans ces armées qui se lèvent pour défendre la foi et conquérir la liberté, s'il est des divergences dans le choix des moyens, tous sont d'accord pour confondre dans la démocratie chrétienne toutes les

forces vives de la nation, unies sous le même drapeau. Les assises se multiplient ainsi, et l'énumération serait longue des Assemblées et des Congrès tenus pendant ces dernières années, à Paris et dans nos provinces; je me garderai de les énumérer.

Je n'en veux critiquer ni l'esprit, ni l'opportunité, car je suis partisan résolu des Congrès.

Un Congrès catholique est toujours une œuvre de vulgarisation et d'unité absolue ou relative, et s'il devait seulement rester de ces réunions un contact nouveau entre les Œuvres, des relations entre des hommes qui ne se connaissaient pas, ou se connaissaient mal, l'entreprise n'aurait pas été inutile.

En étudiant les programmes, généralement trop étendus, des Congrès catholiques, on peut souvent regretter leurs horaires chargés, le choix des rapporteurs laissé au hasard, le défaut de publicité des programmes et des actes.

La critique s'exerce très justement quand les discussions du Congrès aboutissent à de platoniques vœux, dont la réalisation est exclusivement abandonnée à la Providence, et que nul ne reçoit particulièrement la mission de poursuivre l'exécution des délibérations de l'Assemblée pour, après les semailles, préparer la moisson.

Lorsque les Congrès ont pour but l'étude et la vulgarisation d'une question isolée, du crédit rural, par exemple, ils doivent donner naissance à une société, une ligue, une œuvre qui agisse d'une façon permanente sur le public, réunisse périodiquement ses adhérents et ses amis, s'efforce d'étendre ses ramifications en province.

L'œuvre pourra susciter facilement des dévouements dans certains départements où l'idée d'association est en honneur; il en est d'autres, au contraire, qu'elle ne pourra atteindre, car elle n'y trouvera aucun groupement constitué par suite aucun milieu préparé, entraîné, dirai-je, à la pratique des œuvres, pour y susciter les premières sympathies.

La pénétration de l'œuvre rencontre ainsi des obstacles, momentanément infranchissables, et ses initiateurs sont contraints, pour les surmonter, de déployer une somme considérable de forces qui pourraient être plus pratiquement utilisées.

Certains Congrès embrassent des questions plus étendues; il sont l'amorce ou la continuation d'un mouvement général, ils répondent

à un ensemble de préoccupations, de l'ordre de la défense religieuse, par exemple, et ses organisateurs veulent susciter, sur toute la surface du pays, un mouvement continu de défense ou d'offensive. Le zèle d'une poignée d'hommes ne suffirait plus alors pour répondre aux efforts que l'exécution de ces projets doit nécessiter; il faut *prévoir une organisation permanente*, poussant ses ramifications sur tout le terrain qui sera le théâtre des opérations futures.

Il semble qu'on doive alors grouper un plus grand nombre d'hommes de dévouement, unis par une même pensée, *acceptant un même programme net, précis*, qui comprendra quelques *principes primordiaux*, dont les applications pourront varier, suivant les circonstances locales, *sans avoir la pensée de fixer sur tous les terrains le même gabarit rigide*.

Les critiques qu'inspire l'étude des programmes de certains Congrès ne peuvent s'appliquer à celui qui a été préparé par la commission d'organisation du Congrès national catholique de Reims; *mais notre œuvre serait singulièrement incomplète si nous pensions avoir rempli notre devoir dans sa plénitude en nous réunissant pour discuter les questions vitales dont l'étude remplit nos trop courtes séances*.

Les vœux que vous rédigerez résumeront l'ensemble des revendications que formule le catholicisme français, victime d'une législation et d'une jurisprudence qui ne sont ni égales, ni libérales, ni fraternelles, cent ans après la Déclaration des droits de l'homme, dont par une singulière ironie, peut-être par une vieille routine, se recommandent toujours nos gouvernants.

Vous proclamerez bien haut, comme il convient, que vous voulez pour votre culte le libre usage de la voie publique, l'égalité devant l'impôt et dans l'association, la liberté pour le père de famille de donner à ses enfants des maîtres de son choix, et que, puisque droits de l'homme il y a, c'est votre droit que vous réclamez.

Et pour en arriver à obtenir l'exécution intégrale de ce programme, pour en arracher même quelques bribes, vous devrez vulgariser les œuvres existantes, en fonder de nouvelles, généraliser, en un mot, le mouvement charitable et social, entretenir l'opinion par la presse, les conférences, les publications, intervenir par la pesée du nombre

dans les élections aux diverses Assemblées publiques. Une action de cette envergure ne peut s'entreprendre et se poursuivre sans une forte organisation.

Voilà ce que nous devons faire au lendemain de nos réunions. Et si nous ne sommes pas résolus à agir de la sorte, si notre Congrès doit être un simple feu de paille, dont la flamme disparaît sans laisser de témoin, et non le foyer ardent, entretenu sans relâche; si l'action ne doit pas succéder à la délibération et la bataille au conseil de guerre, de quel droit nous enorgueillir d'une filiation avec les glorieux des *Gesta Dei per Francos*, alors que nous accepterions qu'à l'ombre de cette basilique auguste, résumant en son poème de pierre les souvenirs les plus purs de notre épopée nationale, nos bannières soient lacérées et nos prêtres frappés!

Car il serait puéril de le dissimuler, nous acceptons l'humiliation des défis multiples portés à la liberté de conscience et, en dépit de toute protestation, l'enseignement en restera stérile comme tant d'autres, si nous n'avons la volonté d'organiser le catholicisme français dans cette ville de Reims, théâtre des grands événements du passé et des tristes petites choses du présent.

S'il ne devait en être ainsi, Messieurs, que nous resterait-il à faire, sinon à nous agenouiller pour prier sur le tombeau des ancêtres?

Mais n'oubliez pas qu'il y a cent ans, — c'est le hier de l'histoire, — on en vint à frapper les statues qui priaient!

On prie le front dans la poussière, mais on prie aussi par les œuvres, comme Ozanam, par la parole, comme Montalembert, par l'épée, comme les Croisés; et la prière est aussi agréable au ciel, qu'elle monte, pieuse et douce, de la cathédrale gothique dont les vitraux tamisent la lumière, ou qu'elle surgisse de l'autel élevé au milieu du camp, au grand soleil resplendissant sur un appareil guerrier. La lutte est la prière en action; elle est de tous les siècles; et comme, en toute bataille, il faut être captif, renégat ou vaillant, les catholiques du XIX^e siècle sont des captifs: souhaitons qu'ils sachent devenir des vaillants.

Les catholiques ont la prière qui attire l'intervention de la Providence; la foi, qui inspire le dévouement; il leur manque l'organisation, qui assure la continuité des efforts.

L'organisation a toujours fait défaut aux catholiques français et, à l'heure actuelle, malgré les exemples concluants qui nous sont donnés par nos coreligionnaires d'Allemagne et de Belgique, nous n'avons obtenu, il faut l'avouer, que des résultats insignifiants, dans un pays où nous constituons l'immense majorité de la nation.

Il semble que nous sommes toujours ces Gaulois dont on disait à Rome qu'ils savaient seulement se battre et bien parler.

Je ne me dissimule en aucune façon que la communauté de foi politique facilite singulièrement le groupement des catholiques étrangers, et que, par contre, les divergences d'opinions politiques, conséquence forcée des révolutions successives dont la France a été le théâtre, rendent plus délicate et périlleuse toute organisation dont l'activité devrait dépasser les limites du domaine de la charité et des œuvres sociales pour s'exercer sur le terrain politique. En notre malheureux pays, du reste, l'esprit public est orienté de telle sorte que la religion des formules hypnotise les meilleurs esprits et leur fait souvent perdre de vue la formule de la religion.

Ne peut-on espérer, toutefois, qu'en présence des dangers imminents que courent les intérêts religieux, il soit possible d'imposer comme une trêve de Dieu, et de délimiter un terrain sur lequel tous les hommes de bonne volonté pourront se rencontrer et se donner la main pour faire triompher quelques primordiales revendications, sur l'importance desquelles il ne saurait se glisser le moindre désaccord ?

La nécessité et les conditions d'une organisation étant exposées, comment peut-elle être réalisée ?

* * *

Oubliez, Messieurs, un instant, que je viens du pays de Gascogne, et permettez-moi de vous citer un exemple des résultats produits par l'entente que je vous propose.

Je ne doute pas que cet accord si désirable n'existe aussi dans d'autres parties de notre pays, et qu'il n'y ait produit des résultats aussi appréciables. Bien que le moi soit haïssable, et que le doute s'attache aux exemples que citent ceux qui viennent de loin, je prendrai mon exemple dans le Sud-Ouest, à Bordeaux, pour la seule raison que j'en ai été le témoin.

Il existe dans cette ville un Comité de l'Union Catholique, fondé en 1872, qui a pour but de protéger et de défendre le Catholicisme; il n'entreprend pas d'œuvres spéciales, il protège et défend celles qui s'inspirent de sentiments catholiques, développe les mouvements utiles, organise les mouvements nouveaux.

Dans une de ses premières circulaires de propagande, je trouve le passage suivant, qui est aujourd'hui, plus que jamais, de circonstance : « Le Comité n'a pas de couleur politique, il n'est que catholique; aucun esprit d'exclusion ne nous anime; tous ceux qui ne sont pas contre nous sont avec nous. »

Rappelant en 1895 ces principes, le président de cette Société ajoutait : « Les sentiments qu'exprimaient en 1878 les fondateurs de l'Union Catholique de la Gironde sont et resteront ceux de leurs continuateurs. Indifférents aux questions de personnes, ils poursuivent leur route et ils la poursuivront, puisant dans leurs sentiments de foi la force pour continuer le chemin, sans se préoccuper des obstacles que leurs adversaires pourraient accumuler sous leurs pas. »

L'Union Catholique de la Gironde est donc un instrument de défense et de propagande catholique; elle n'est jamais intervenue sur le terrain politique proprement dit, ses pères de 1872 ayant cru devoir la maintenir sur le terrain limité des œuvres.

Je ne vous exposerai pas son historique depuis sa fondation; je vous citerai deux de ses actes tout récents.

En 1895 a eu lieu à Bordeaux une Exposition universelle dans laquelle une très large part a été faite aux sciences sociales. L'Union Catholique s'est livrée à une enquête sur les œuvres de charité dues à l'initiative des catholiques bordelais, et en a exposé les résultats; elle a obtenu pour ce travail la plus haute des récompenses, un diplôme de grand prix.

Grâce aux efforts de l'Union, les œuvres catholiques ont pu occuper dans l'Exposition la place à laquelle elles avaient droit, et le public ignorant ou malintentionné n'a pu conclure d'une abstention, qui eût été regrettable, que les catholiques ne font pas d'œuvres, puisque toutes celles dont il entend parler sont laïques, philanthropiques ou protestantes.

A l'imitation de ce qui avait été fait à Bordeaux, l'Union Catholique de la Seine-Inférieure a présenté à l'Exposition de Rouen de 1896 les institutions de bienfaisance et d'action sociale dues à l'initiative privée des catholiques.

L'Exposition de Bordeaux a été l'occasion d'un grand nombre de Congrès. L'Union Catholique a fait, elle aussi, un Congrès, et elle a entendu que ses vœux fussent suivis d'exécution ; c'est ainsi que les Commissions d'enquête constituées pour l'étude de certaines œuvres se sont transformées, après le Congrès, en Commissions de propagande. L'une d'entre elles, la Commission des Caisses rurales, a fondé en un an 14 de ces institutions affiliées à l'Union des Caisses rurales et ouvrières, dont nous avons la très bonne fortune de compter le président et propagateur, M. Louis Durand, parmi les vice-présidents de la 4^e section du Congrès national de Reims.

J'ajoute que le Congrès de Bordeaux avait été saisi, au cours de ses réunions, des résultats de la propagande faite dans certaines villes, et en particulier à Angers, pour obtenir des Conseils municipaux que les secours qu'ils accordent aux enfants pauvres, fréquentant les écoles primaires, fussent l'objet d'une répartition équitable entre les populations scolaires des écoles communales et des écoles libres.

Cette question a été l'objet d'un vœu du Congrès, et quelques mois plus tard il était réalisé à Bordeaux par le Conseil municipal nommé à la suite des élections municipales de 1896.

Pendant l'année 1895, le Comité de l'Union Catholique de la Gironde a donc servi à faire deux grandes manifestations ; il a fondé des œuvres de diverses natures, répandu des idées de justice et suscité des zéloteurs pour en poursuivre la réalisation. Il a, en d'autres termes, utilement servi d'intermédiaire à la production du mouvement chrétien.

Ce rouage d'une Société n'ayant pas d'œuvre propre, mais agissant continuellement pour entretenir le mouvement, me paraît indispensable, afin d'assurer l'existence même des œuvres et de développer le mouvement chrétien, qui rencontre, il faut l'avouer, des difficultés insurmontables pour opérer sa diffusion dans nos divers départements.

Au moment où l'action sociale des catholiques est entravée et méconnue, il semblerait naturel de ne pas laisser sous le boisseau la lumière des œuvres qui constituent la manifestation la plus populaire de la foi; mais, suivant la parole de saint Mathieu, « de l'élever sur un chandelier, afin qu'elle éclaire tous ceux qui sont dans la maison ».

Il semblerait non moins indispensable de leur fournir des ressources par la propagande, de les faire goûter du public qui les ignore ou les méconnaît, de les amener à apprécier leurs sœurs dans la foi, de les conduire à s'entr'aider.

Voilà un premier service à rendre.

De quelle utilité seraient de pareilles créations pour une œuvre qui se fonde et qui doit lutter contre l'ignorance, la prévention et l'isolement, avant de conquérir sa place dans les préoccupations du public!

L'initiateur en est souvent réduit à ses amitiés personnelles, à celles qu'il contracte dans les Congrès, à celles qui s'improvisent à la suite d'une conférence ou de la lecture d'un entrefilet de journal.

Et comme l'inventeur, qui voit la fortune derrière son invention, et rêve d'un protecteur ou du bailleur de fonds qui le tirera de l'obscurité, il se débat, impuissant, au milieu des difficultés de son apostolat.

Les groupements que nous souhaitons serviraient utilement à la vulgarisation d'œuvres nouvelles; leur influence servirait aussi, d'une manière utile, à des transformations impérieuses d'œuvres qui se sont tenues, jusqu'à présent, dans le seul domaine de la dévotion.

Il ne suffit pas, en effet, aux catholiques de s'entretenir dans la foi : la foi sans les œuvres est une foi morte; ils doivent, suivant une parole auguste, « prendre avec prévoyance et courage l'initiative de tous les progrès sociaux, se montrer les défenseurs patients et les conseillers éclairés des faibles et des déshérités ».

Ils doivent transformer les associations qui avaient été jusqu'à présent formées par les liens seuls de la piété, et, tout en laissant aux intérêts spirituels la place qu'ils méritent, ne pas négliger d'accorder aux intérêts matériels la place qu'à toute époque l'Église a su leur réserver.

Nous cherchons ainsi à associer les bonnes volontés affaiblies par l'isolement, pour les conduire à la défense de leurs intérêts professionnels par des groupements de métiers. Nous agissons dans nos campagnes par des associations qui permettront aux cultivateurs de lutter contre la concurrence à l'aide du crédit rural et des syndicats de production et de consommation ; dans nos paroisses urbaines, par des associations comme ces remarquables confréries de Notre-Dame du Travail, qui combinent si heureusement au profit de leurs membres les services de la coopération, de la mutualité et de l'épargne.

* * *

Aurons-nous accompli notre devoir dans son intégralité lorsque nous aurons déployé nos forces sous les multiples formes que revêt aujourd'hui l'activité des œuvres, que nous aurons en outre tenu l'opinion publique en éveil par une propagande générale de l'idée chrétienne, que nous l'aurons même excitée par le spectacle de l'injustice et de l'inégalité?...

Ce serait étrangement se méprendre que de songer à s'arrêter ainsi en route.

Que dirait-on d'un général qui, après avoir conduit ses troupes sur un champ de bataille, les disposerait selon les règles de la tactique moderne, cheminerait à l'attaque de la position ennemie, la couvrirait de ses feux, et, au moment de l'assaut final, ferait sonner la retraite ou rentrerait dans sa tente, laissant à ses lieutenants le soin de terminer la journée ?

La réponse appartiendrait sans conteste au conseil de guerre, et si ce détestable chef devait se soustraire à la juste sanction du code militaire, il ne pourrait échapper au jugement de ses propres soldats qui lui avaient donné leur sang et avaient droit au sien.

Ainsi sur le champ de bataille social. Nous groupons ceux qui pensent comme nous pour les amener à défendre le plus utilement possible leurs intérêts moraux et matériels ; nous les instruisons et nous exaltons dans leurs cœurs les sentiments généreux, la volonté d'user, comme remède à leur souffrance, des forces que leur procure l'association, de lutter en commun pour la vie par leurs seuls efforts. Qu'il arrive une circonstance, une heure où ces efforts se heurtent à

des obstacles infranchissables, à une sorte de ligne de retranchements savamment disposés, pour couvrir l'antique arsenal des lois existantes, ferez-vous comme Mélas à Marengo? Laisserez-vous à vos lieutenants le soin de fixer la victoire?

N'oubliez pas qu'elle détourna ses regards capricieux des drapeaux autrichiens pour sourire à l'aigle naissante!

Ne penserez-vous pas plutôt à Condé lançant son bâton de maréchal dans les lignes de Fribourg-en-Brisgau? Vous souvenant qu'il violenta la Fortune par ce défi superbe, et l'enchaîna pour toujours à ses pas!

Nous rencontrons, nous aussi, des bastilles! Ici, la loi, se parant des illusions d'une soi-disant neutralité dans l'école, refuse aux élèves de l'enseignement primaire l'éducation religieuse qu'elle offre aux élèves plus fortunés de l'enseignement secondaire.

Ailleurs, les municipalités, qui sont les dispensatrices de l'argent de tous, réservent leur assistance aux enfants pauvres qui vont, dans les écoles communales, recevoir, cent ans après la Déclaration des droits de l'homme, les enseignements d'une frauduleuse religion d'État.

Et, dans ces âmes d'enfants qui lui sont livrées comme pour un holocauste, l'État fait périr la tendre fleur de l'espérance en un bonheur futur, et leur donne, par un trompeur échange, l'ivresse de la science humaine, qui leur laisse au réveil les désespérantes réalités d'une vie sans idéal, les âpretés d'un présent sans lendemain.

Si nous étudions avec nos ouvriers les conditions du travail, de l'agriculture, de l'industrie, du commerce, nous voyons à chaque pas que la solution du problème qui est pour eux le problème de leur propre vie ne dépend pas seulement de l'initiative privée ou de l'activité des associations les plus parfaites et les mieux conduites, mais, dans une très large mesure, de la loi protectrice ou restrictive de la liberté.

Dans le domaine des intérêts purement religieux, la loi n'est-elle pas aussi inégale dans sa fiscalité? L'application du pacte qui lie l'Église et l'État n'est-elle pas étroite et tracassière? Ne sommes-nous pas lésés dans l'exercice de la liberté de notre conscience, la plus sacrée de toutes les libertés?

Dans un pays centralisé comme le nôtre, où les pouvoirs publics ont de tout temps drainé l'autorité à leur profit; où, du garde champêtre au ministre, chaque fonctionnaire aime à se draper dans un lambeau du manteau troué du despotisme, suivant une formule classique, l'intérêt qui s'attache à la possession de l'autorité prend une importance particulière. La lutte pour la vie morale et matérielle se trouve ainsi naturellement transportée sur le terrain électoral, puisque les mœurs de notre nation latine ont donné aux pouvoirs publics une prépondérance qui les mêle à toutes les manifestations de notre vie privée.

L'action catholique sera donc forcément incomplète et frappée de stérilité, si elle se cantonne dans les œuvres et dans la seule propagande de l'idée, sans aborder, quand elle en a les moyens, la lutte électorale, puisque des élections aux divers degrés dépendent l'élaboration et l'application des lois.

Cette intervention peut s'exercer de diverses manières, pour faire triompher la cause d'un des nôtres ou pour imposer à des candidats incolores tout ou partie d'un programme déterminé. Sur ce point, les opinions divergent essentiellement; j'estime, toutefois, que dans le moment présent nous devons, d'une manière générale, nous préoccuper avant tout des programmes, pour en arriver à développer dans le pays un courant d'idées favorable aux revendications premières que nous avons à formuler.

Ce programme devra être simple, peu étendu, basé sur la revendication du droit de tous les citoyens à l'égalité, à la justice et à la liberté. On demandera l'égalité devant la loi fiscale et devant les lois scolaires, l'exercice de la liberté de conscience et de la liberté d'association.

J'exposerai donc mes desiderata sous la forme suivante :

I

Création de Comités catholiques ayant pour but :

a) De grouper, de développer et de défendre les œuvres existantes; de servir d'intermédiaires pour la création d'œuvres nouvelles;

b) De répandre les doctrines et les principes religieux par la presse, les publications et les conférences.

c) Ces Comités n'administreront pas d'œuvres spéciales.

d) Ils seront établis avec le concours des catholiques de tous les partis et de toutes les conditions sociales.

II

Sur le terrain politique, création d'Unions électorales permanentes, ayant pour but d'élire à tous les degrés, et en dehors de tout esprit de parti, des candidats résolus à poursuivre la réalisation d'un programme à déterminer.

La réalisation de la première partie de ce programme me paraît ne pas devoir soulever de sérieuses objections; il n'en est pas de même de la seconde partie.

Il est délicat, Messieurs, d'aborder ici cette question devant des hommes dont le siège est fait, dont l'attitude est la conséquence de traditions respectables, de sentiments profonds et de réflexions mûries.

Permettez-moi, toutefois, de vous demander si vous ne pensez pas qu'il puisse être possible, sinon dans tous les cas, tout au moins très souvent, de faire porter exclusivement sur quelques points de la législation l'effort utile que nous pouvons produire, de le préparer par une propagande suivie et par une organisation préparatoire à l'action ?

Si vous jugez qu'il puisse en être ainsi, et les considérations que j'ai eu l'honneur de vous exposer me le font ardemment souhaiter, je crois sage, ayant esquissé les lignes générales de ce projet, de laisser au Congrès le soin de déterminer dans quelles conditions une organisation électorale pourrait être faite, à côté des Comités dont je vous demande la création.

* * *

Arrivé au terme du rapport dont la rédaction m'a été confiée, je dois avouer que je ne me suis pas dissimulé un seul instant combien la mission qui m'a été donnée est délicate; mais je dois ajouter que je ne regrette en aucune façon de l'avoir acceptée.

Faisant entièrement abstraction de mes préférences personnelles, envisageant les intérêts qui nous sont communs, ayant le souvenir

des efforts tentés depuis vingt-cinq années, des sacrifices consentis, du courage déployé pour la défense des intérêts religieux, et voyant le flot de l'impiété qui monte, l'égalité méconnue, la liberté violée, grâce à nos divisions profondes, je crois remplir la part de devoir que les circonstances m'imposent en vous demandant, Messieurs, de faire un retour sur vous-mêmes, et de vous unir dans une même pensée pour la défense des intérêts qui nous sont chers.



L'histoire rapporte qu'au XI^e siècle le moine Pierre l'Ermite, pénétré de l'esprit de Dieu, alla de ville en ville, appelant la chrétienté à la conquête des Saints Lieux, et qu'un pauvre religieux accomplit ainsi l'œuvre dans laquelle le Pape et l'Empereur avaient échoué.

Il entraîna après lui les peuples, et au cri de « Dieu le veut ! », les plus impatients partirent à sa suite, au nombre de plus de cent mille, comme dans un exode, sans organisation, et presque sans armes.

Ils traversèrent l'Europe, décimés par leur imprévoyance même, et tombèrent dans les plaines de Nicée, sous le cimeterre des Turcs.

Pendant que cette téméraire avant-garde succombait, une armée régulière s'organisait et, sous la conduite de chefs vaillants et avisés, marchait à la conquête de Jérusalem; bientôt elle plantait la croix sur les murs souillés par les musulmans.

Au cours de la campagne, l'armée avait traversé les plaines de Nicée, témoins du massacre des premiers croisés; les chevaux foulèrent les ossements de ceux qui avaient les premiers arrosé de leur sang la terre d'Asie, et, des débris de leurs devanciers, les croisés fortifièrent leur camp.

Ne vous semble-t-il pas que jusqu'à présent les catholiques français donnent l'exemple de l'imprévoyance de l'avant-garde des croisés? Ils vont, sans organisation, et presque sans armes, marchant en masse confuse « de bourgade en bourgade, demandant à chaque ville, selon le chroniqueur : « N'est-ce pas là Jérusalem ? »

L'heure ne serait-elle pas venue d'organiser l'armée régulière de la « très noble nation française » ?

Comme celle qui partit, il y a huit siècles, sous la conduite de

Godefroy et de Tancrede, elle saluerait au passage les tombes de ceux qui ont péri pour la Foi ; des pierres de leurs sépulcres elle élèverait des bastilles, et, après avoir offert en expiation ses larmes, son dévouement, ses sacrifices, elle verrait aussi Jérusalem !



NOCES D'ARGENT

Une cérémonie bien touchante réunissait le 26 décembre, à Saint-Éloi, les prêtres de l'ordination de 1871. Ils étaient venus pour célébrer dans le sanctuaire de la paroisse qu'administre avec tant de suavité et de force l'un d'entre eux, M. le chanoine S. Cartau, le vingt-cinquième anniversaire de leur ordination sacerdotale. La fête, nous a-t-on dit, a été exquise ; exquise la messe solennelle où les cérémonies et les chants ont eu la gravité et le charme qui sont de tradition dans cette église, et où M. le doyen de Grignols a su dans un très beau et très fraternel langage se faire l'interprète des sentiments de tous ; exquises aussi les agapes du presbytère hospitalier de Saint-Éloi. A l'heure des toasts, un de nos plus sympathiques et spirituels confrères a dit des vers aimables et fort élégamment tournés que nous sommes heureux de donner à nos lecteurs. Ce sera pour la *Revue Catholique* le moyen de s'associer à la fête du 26 décembre et l'occasion pour nous de dire aux jubilaires, plus jeunes que nous d'un an seulement : *ad multos annos!*

E. A.

Je vais tout bonnement vous confier la chose.
On m'a dit : « Cher ami, les goûts étant divers,
Puisqu'on aura, c'est sûr, quelque discours en prose,
Pour varier un peu, faites-nous donc des vers. »

N'écoutant que mon cœur, sans craindre ma faiblesse,
M'abandonnant au dieu de l'inspiration,
Je me mis à chanter souvenirs de jeunesse
Et charmes de l'affection.

A semblable sujet il faut hymne choisie,
Et déjà, dans vos yeux, j'en puisai la moitié ;
Amis, n'êtes-vous pas la douce poésie,
Puisque vous êtes l'amitié ?

Ce n'est pas moi, c'est vous, à cette heure touchante,
Qui prêtez la pensée à mon rythme indigent ;

Je ne suis, en ce jour, qu'une lyre qui chante,
Les poètes, c'est vous, en ces Noces d'argent.

Noces d'argent !... Deux mots magiques
Qui, de leur choc harmonieux,
Font jaillir les parfums mystiques
De nos jours les plus radieux.

Amis, vous souvient-il de cette heure d'ivresse,
Vous souvient-il de ce riant matin,
Où, célébrant notre première messe,
Nous avions dans le cœur le cœur d'un séraphin ?

Sur cette ineffable journée
Déjà vingt-cinq ans sont passés,
Aussi rapides qu'une année,
Tant leurs flots sont prompts et pressés !

Noces d'argent!! charmant poème,
Tout parfumé comme la fleur,
Vous redites à qui nous aime
Un quart de siècle de bonheur.

Trinité pour nous bienfaisante,
Vous êtes le doux souvenir,
Le charme de l'heure présente,
La confiance en l'avenir.

Vous êtes, ô mystiques Noces,
Plus qu'un ressouvenir lointain !
De nos éternels sacerdoce
Vous êtes le nouveau matin.

Vous êtes le nœud qui resserre
Nos cœurs qui, par le ciel bénis,
Jusques aux Noces d'or, sur terre.
Resteront tendrement unis.

Alors ?... Alors, divine poésie,
Fille du ciel, tu reviendras encor,
Tu reviendras, c'est moi qui t'en convie,
Pour sourire à ces Noces d'or.

Alfred GABARD.



AVIS

Adresser toutes communications à l'un des Directeurs de la Revue : M. le chanoine Lafargue, archiprêtre de Lesparre, et M. le chanoine Allain, archiviste diocésain, curé de Saint-Ferdinand, 40, rue Croix-de-Seguey, Bordeaux.

Il n'est point accepté de communications anonymes; chaque auteur garde l'entière responsabilité de son travail.

A NOS ABONNÉS

La *Revue Catholique de Bordeaux* entre dans la dix-neuvième année de son existence. Sa collection forme dix-huit gros volumes in-8° de près de huit cents pages chacun, imprimés avec luxe, et souvent ornés d'illustrations dans le texte et de planches tirées à part.

Les travaux, toujours inédits, qu'elle a publiés, particulièrement ceux ayant trait à l'ancien diocèse de Bordeaux, avant ou pendant la Révolution, ont été souvent remarqués et signalés et lui ont fait sa place parmi les périodiques les plus estimés. Elle a inséré, sur Chateaubriand et sur Joubert, des pages curieuses, des *trouvailles* que lui ont enviées les grands organes de la presse parisienne.

Dans son supplément elle résume, en outre, chaque quinzaine les faits intéressant le diocèse, mine précieuse assurément pour reconstituer plus tard notre histoire locale.

Au moment où chacun songe à renouveler son abonnement au journal qui a conquis ses sympathies, la *Revue Catholique de Bordeaux* compte bien que ses amis non seulement lui resteront fidèles, mais encore s'appliqueront à lui procurer de nouveaux adhérents.

L'année 1897, d'ailleurs, nous osons l'assurer, ne sera pas moins féconde que les années précédentes, grâce au concours empressé de nos dévoués et éminents collaborateurs, et sous les favorables auspices de l'autorité diocésaine.

Les Directeurs de la *Revue Catholique de Bordeaux*,
A.-J. LAFARGUE. E. ALLAIN.

Nous rappelons qu'on peut renouveler son abonnement SANS FRAIS dans tous les bureaux de poste, ou bien encore, soit à l'Œuvre des Bons Livres, soit dans nos bureaux, 16, rue Cabriol, Bordeaux. On peut aussi adresser un mandat de 8 francs à l'un des directeurs de la Revue, ou bien attendre que nous fassions opérer les recouvrements par la poste, ce qui entraîne toujours des frais supplémentaires.

A partir du 20 janvier, nous ferons recouvrer par la poste les abonnements qui n'auront pas été soldés à cette date. Nous prions nos abonnés de faire bon accueil à cette quittance qui sera de 8 fr. 25. Les frais de recouvrement sont de 50 centimes. Toute quittance qui fait retour, pour avoir été refusée ou en cas d'absence du destinataire, est soumise, en outre, à une taxe de dix centimes au profit de l'Administration des Postes.

La *Revue Catholique* publiera prochainement : 1° *Roumanille*, par A. Ferrand; 2° *Glanes liturgiques* (suite), par L. du Mont; 3° *Études sur l'hypnotisme*, par J. Hazera; 4° *Le VI^e volume des " Origines de la France contemporaine "*, par E. Allain; 5° *Études sur quelques anciens livres liturgiques manuscrits et imprimés des diocèses de Bordeaux et de Bazas*, par E. Allain; 6° *Étymologies girondines* (suite), par H^{is} Caudéran; 7° *Les Origines de l'imprimerie à Bazas*, par A. Claudin; 8° *Anecdota Burdigalensia*, documents inédits publiés par E. Allain (suite); 9° *Documents inédits sur Louis Beaulieu* (suite); 10° *Études sur l'histoire municipale de Bourg-sur-Gironde* (suite), par E. Mauftras; 11° *Une paroisse rurale sous l'ancien régime. Notre-Dame de Mouchac du Grand-Aillas en Albret, diocèse de Bazas*, par Cyp. Thibaut; 12° *Un mot sur quelques livres de raison*, par J. Beaune; 13° *Monographie de l'église Saint-Thomas de Libourne* (suite), par Th. Lewden; 14° *De l'éducation des sourds-muets*, par le chanoine Gaussens; 15° *Une autobiographie du duc d'Épernon*, par Ph. Tamizey de Larroque; 16° *L'Itinéraire d'Henri IV en Gascogne*, par le même; 17° *Les Chanteurs de Saint-Gervais*, par M. l'abbé Chaminade, maître de chapelle de la Cathédrale de Périgueux; 18° *Les trois Messes du Père Le Rouzic* (conte), par André Petitcolin; 19° *La Légende de saint Christophe* (poésie), par Dutrait; etc.

NOUVELLES DU DIOCÈSE

Nominations ecclésiastiques. — Par décision de Son Eminence, ont été nommés :

Chaplain honoraire de la Primatiale, M. Merlet, aumônier du Carmel de Libourne; — curé de Saint-Médard-en-Jalles, M. Goujon, curé de Tauriac (cette nomination a été agréée par décret de M. le président de la République en date du 21 décembre); — curé de Tauriac, M. Patrouilleau, curé de Cantenac; — curé de Saint-Martial de Bordeaux, M. Beaupertuis, curé de Saint-Médard de Guizières; — curé de Saint-Médard de Guizières, M. Doumer, curé de Birac; — curé de Cantenac, M. Expert, vicaire à Saint-Jean de Libourne; — curé d'Omet, M. Estrémé, curé de Bonnetan; — curé de Bonnetan, M. Duat, vicaire à Saint-Eloi; — curé d'Aubie, M. Lewden, vicaire à Bassens; — curé de Léogeats, M. Troquereau, vicaire au Sacré-Cœur; — curé de Pondaurat, M. Nercam, curé de Castelmoron-d'Albret; — curé des Esseintes, M. Darsouze, vicaire à Bègles; — curé de Castelmoron, M. Raveau, vicaire à Saint-Ferdinand de Libourne; — curé de Blésignac, M. Frélaud, curé de Saint-Léger de Vignague; — vicaire à Saint-Eloi, M. Collin, vicaire à Mérignac; — vicaire à Saint-Nicolas, M. Arné, vicaire à Ambarès; — vicaire au Sacré-Cœur, M. Ferbos, vicaire à Caudéran; — vicaire à Sainte-Croix, M. Larrue, vicaire à Saint-Loubès; — vicaire à Saint-Louis, M. Cazalas, vicaire à Saint-Martial; — vicaire à Saint-Augustin, M. Chatain, vicaire à Saint-Ciers-la-Lande; — vicaire à Saint-Ciers-la-Lande, M. Macluzeau, vicaire à Salles; — vicaire à Saint-Jean de Libourne, M. Mercadié, vicaire à Saint-Estèphe; — vicaire à Saint-Ferdinand de Libourne, M. Carrier, vicaire à Saint-André de Cubzac; — vicaire à Saint-André de Cubzac, M. Ansonaux, vicaire à Saint-Emilion; — vicaire à Saint-Martial, M. Boucherie de Migon, vicaire à Langon; — vicaire à Blaye, M. Teisseire, vicaire à Saint-Laurent.

Les nouveaux prêtres ont été nommés : M. Dérives, vicaire à Saint-Estèphe; — M. Barbazange, vicaire à Mérignac; — M. Noailles, vicaire à Ambarès; — M. Ferrère, vicaire à Bassens; — M. Bonnet, vicaire à Caudéran; — M. Grazide, vicaire à Bègles; — M. Haramboure, vicaire à Saint-Emilion; — M. Théodolin, vicaire à Saint-Loubès; — M. Bouchon, vicaire à Sauveterre; — M. Berger, vicaire à Salles; — M. Guiraud, vicaire à Langon; — M. Delord, vicaire à Saint-Laurent; — M. Patry, vicaire à Coutras; — M. Ribet, vicaire à La Réole; — M. Domecq-Cazaux, vicaire à Bazas; — M. Viateau, professeur au Petit Séminaire de Bordeaux; — M. Lalanne, professeur au Petit Séminaire de Sainte-Foy-la-Grande; — M. Simon et M. Petit, professeurs au collège de Saint-André de Cubzac.

A l'Archevêché. — Le 31 décembre à deux heures. M^{gr} le Cardinal a reçu, avec une affabilité toute paternelle, le Clergé et les députations des congrégations religieuses venus pour lui offrir leurs hommages de respectueuse fidélité et leurs vœux de nouvel an. Nos sentiments ont été parfaitement interprétés par M. l'archiprêtre de Saint-André, qui portait la parole en sa double qualité de doyen du Chapitre et de doyen du corps curial de Bordeaux. Sa harangue, très remarquable par l'élévation des pensées et l'élégance du style, a été fort goûtée. M^{gr} le Cardinal-Archevêque y a répondu avec la chaude éloquence à laquelle Elle nous a accoutumés. Elle a payé un juste tribut de regrets à ceux de nos confrères que la mort nous a ravis, notamment au vénérable archiprêtre de Saint-Seurin, M. Gaussens; a rappelé les événements principaux de la vie diocésaine en 1896, notamment les fêtes de Saint-André et le Jubilé; a déduit les raisons d'espérer qui nous soutiennent dans les difficultés de l'heure présente; Elle s'est félicitée de l'esprit excellent qui anime le clergé diocésain et de sa docilité filiale aux directions du Saint Père; Elle nous a assurés enfin, avec une émotion communicative, de son affection profonde et inébranlable pour ses prêtres. Ce beau discours a produit sur nous une impression très vive et nous nous sommes retirés consolés et fortifiés, après avoir pieusement reçu la bénédiction de notre éminent Archevêque.

Nous tenons à nous associer aux témoignages — innombrables et cent fois mérités — de respect et d'affection que **M. l'archiprêtre de Saint-André** a reçus du Clergé et de son peuple à l'occasion de la fête de ses **Noces d'or** sacerdotales, célébrées le 26 décembre. Rien n'a manqué à la pompe de cette fête, encore rehaussée par la présence du délégué spécial de Son Eminence, M. le Vicaire général Berbiguier, qui, dans une improvisation cordiale et délicate, a rappelé et célébré tout le bien fait par le vénérable jubilaire pendant cinquante années

fécondes de sacerdoce. Nous prions notre cher et honoré doyen d'agréeer les humbles vœux que nous formons pour que Dieu lui accorde encore de longs jours pleins d'œuvres saintes.

Les Chanteurs de Saint-Gervais se sont fait entendre avec un plein succès dans la basilique de Saint-Seurin, le vendredi 8 janvier. La vaste église était trop étroite pour la foule recueillie de prêtres et de fidèles venus pour écouter ces excellents artistes et donner un témoignage de sympathie à l'œuvre si utile de propagation de la méthode grégorienne et de la musique palestrinienne qu'ils ont entreprise. Nous avons été émerveillés des résultats obtenus; rien n'est plus beau et plus religieux que ces chants admirables. Notre suffrage n'a malheureusement pas beaucoup de poids et nous voulons seulement ici enregistrer à sa place un intéressant événement de notre vie diocésaine. Dans notre prochain numéro nous aurons le plaisir de donner sur ce sujet à nos lecteurs un article de fonds dû à la plume exercée et compétente de M. l'abbé Chaminade, maître de chapelle de la cathédrale de Périgueux. Nous ajouterons seulement un mot : beaucoup de personnes font profession de tenir pour non avenus les résultats du mouvement solesmien; il serait intéressant d'avoir leur avis sur la première partie du concert spirituel de vendredi, l'exécution du *Iustus germinabit*, du *Christus factus est*, et du trope de sainte Cécile. Il nous semble, quant à nous, profanes, qu'il est impossible de dépasser la beauté de ces vieux chants et le charme de leur exécution.

A TRAVERS LES REVUES

Dans son numéro du 1^{er} janvier, **La Quinzaine** (Paris, 45, rue Vaneau; 24 francs par an, 20 francs pour le clergé; bimensuelle), donne d'abord une étude du Dr Ferrand, de l'Académie de Médecine, sur *le Prophétisme et l'Hystérie*, où la rigueur scientifique la plus exacte s'allie aux enseignements traditionnels de l'Église. De très piquantes et anecdotiques recherches de M. Paul Gaultier viennent ensuite; puis un très solide article de M. Paul Thirion sur *la Révolte de Cuba*. M. Louis Dimier, à propos de la publication des *Mémoires de Trochu*, trace un portrait de ce général. Dans sa *Chronique dramatique*, M. Saint-Auban analyse *l'Évasion* de M. Brieux. Le roman *Oiseaux de passage* de Jean Rolly approche de sa fin. Enfin, à partir de ce numéro, M. Georges Fonsegrive, reprend, sous le titre *les Livres et les Idées*, ses chroniques mensuelles. La première de ces chroniques a pour titre : *la Science, la Croissance et l'Apologétique moderne*.

Revue du Clergé français (Paris, Letouzey et Ané; 20 francs par an; bimensuelle).

1^{er} janvier 1897 : L. Lacroix, *Un Anniversaire* [article très suggestif sur le passé et l'avenir de l'excellente *Revue du Clergé*]; — L. Robert, *De l'Organisation des églises primitives*; — Yves le Querdec, *le Journal d'un évêque* [toujours très digne d'attention]; — L. Pautigny, *l'Hexaméron de saint Basile*; — G. Colomb, *Chronique scientifique*. — *Prédication* : J. des Tourelles, 3^e *Obstacle à la venue de Jésus-Christ*; — R. T.-J. Walsh, *la Science et la Religion*. — *Conférences ecclésiastiques* : E. Coste, *le Salaire minimum*. — *Consultations et Renseignements* : E. Julien, *le Livre du Catéchiste*. — *Bibliographie*.

Une bonne nouvelle : à partir de 1897, les *Etudes des PP. Jésuites* deviennent bimensuelles, afin de permettre à leurs distingués et savants rédacteurs de suivre de plus près le mouvement de la pensée contemporaine; elles donneront désormais, le 5 et le 20 de chaque mois, une livraison de neuf feuilles dont les dernières pages seront consacrées à la critique des livres nouveaux, la partie bibliographique étant ainsi fondue avec la partie principale. — Paris, 82, rue Bonaparte; 25 francs par an. — Nous ne saurions trop recommander à nos lecteurs cet excellent recueil.

BIBLIOGRAPHIE

Les Almanachs pour 1897 de la Société de Saint-Augustin :
Calendriers à effeuiller. — I. Calendriers religieux. Selon les dimensions et la beauté du carton sur lequel sont fixés les blocs de ces calendriers, les prix varient comme suit : 0 fr. 50, 0 fr. 60, 0 fr. 70, 0 fr. 75, 1 franc, 1 fr. 10, 1 fr. 25,

1 fr. 50. — II. Calendriers profanes. Prix : 0 fr. 40, 0 fr. 50, 0 fr. 55, 0 fr. 60, 0 fr. 75, 1 franc, 1 fr. 10, 1 fr. 25 et 2 francs.

Calendriers-Agendas éternelles (nouveauté de l'année). — L'agenda-éternelle, sous ses formats divers, grand, moyen, petit, carré, allongé, fluet, a revêtu la livrée gracieuse des cadeaux de nouvel an. Il n'y a pas de plus joli tout petit cadeau à faire à une jeune fille aux approches de la nouvelle année. Prix : de 1 franc à 2 fr. 75.

Calendrier de Saint Joseph (nouveauté de l'année). — Les prix varient, selon la beauté de la plaque sur laquelle il sera appliqué, de 0 fr. 70 à 1 fr. 50.

Almanach de Saint Joseph, un vol. in-8° de 80 pages, orné de nombreuses gravures. Ed. de luxe : 0 fr. 60; éd. ordinaire : 0 fr. 30.

Almanach de Saint Antoine de Padoue, un vol. in-16 jésus de 96 pages, orné de nombreuses gravures. Prix : 0 fr. 25.

Almanach de la Sainte Famille, un vol. in-8° de 80 pages, orné d'un grand nombre de gravures. Ed. de luxe, prix : 0 fr. 60; éd. ordinaire, prix : 0 fr. 30.

Almanach de la Jeune Fille, beau vol. in-4° de 64 pages texte, impression de luxe, nombreuses gravures. Edit. de luxe, broché, prix : 1 franc; en cartonnage de luxe, 1 fr. 25.

Almanach des Enfants de Marie, un vol. grand in-8° de 80 pages. Edition de luxe, encadrement orné à chaque page, enrichie d'une belle chromolithographie. Prix : 0 fr. 60. Ed. ordinaire. Prix : 0 fr. 30.

Almanach des Enfants, un vol. grand in-32, avec filets rouges, orné de 5 vignettes en chromotypie, d'un calendrier en rouge et noir et de nombreux dessins dans le texte. Broché sous couverture tirée en couleurs. Prix : 0 fr. 50.

Almanach populaire des Enfants, vol. in-32 de 64 pages, orné de nombreuses gravures. Prix : 0 fr. 15.

Almanach illustré des Familles, beau vol. in-4° de 90 pages de texte, nombreuses gravures en noir et une chromolithographie. Prix : 0 fr. 50.

Almanach pour tous, un vol. in-16 jésus de 96 pages, nombreuses gravures. Prix : 0 fr. 25.

Almanach populaire, vol. in-18 de 64 pages, nombreuses gravures. Prix : 0 fr. 10; le mille net : 50 francs.

Almanach catholique, un vol. grand in-4°, illustré. Ed. ordinaire, prix : 1 franc. Ed. de luxe, ornée de trois grandes chromolithographies, 3 francs. Ed. de grand luxe, ornée de cinq grandes chromolithographies, 5 francs.

Détails des chromolithographies : « Charles VII investit Jeanne du commandement de l'armée »; « Baptême de Clovis »; « la Croix », poésie de Pierre Corneille, enluminée; « Anges » de Fra Angelico (deux chromolithographies).

L'édition à 3 francs ne renferme pas ces deux dernières.

Petits Souhaits de Saint Antoine de Padoue. — Prenez, lisez, distribuez!... C'est l'âme et le cœur de saint Antoine de Padoue qui s'ouvrent tout entiers dans ces suaves et poétiques exhortations, où ses dévots, toujours de plus en plus nombreux, trouveront pour leur âme un pain substantiel, une douce et forte réfection.

Une jolie brochure in-32 avec encadrement. Prix de l'unité : 0 fr. 10.

En vente à la librairie Vic et Amat, 11, rue Cassette, Paris.

Vient de paraître chez Hachette à Paris :

EUGÈNE MÜNTZ

Membre de l'Institut

FLORENCE ET LA TOSCANE

Paysages et monuments, mœurs et souvenirs historiques

Un magnifique volume in-4° de VIII-520 pp. illustré de 372 planches et gravures.

Nous recommandons spécialement à nos lecteurs la photographie artistique SERENI, 32, cours de l'Intendance, à Bordeaux. Nulle part on n'exécute avec plus d'art et dans de meilleures conditions les portraits, groupes, agrandissements, reproductions de manuscrits, dessins, gravures, plans, etc. — Photographies inaltérables, au charbon.

VIN BRUNOT

AU PHOSPHATE DE SOUDE

KOLA, COCA, CACAO, ORANGE AMÈRE,
VIEUX BORDEAUX

TONIQUE DU SYSTÈME NERVEUX
RECONSTITUANT DES FORCES
physiques et intellectuelles

STIMULANT DES FONCTIONS ORGANIQUES

3 fr. 50 la bouteille. Détail dans toutes les Pharmacies.

PARIS, DÉPÔT GÉNÉRAL :

A. BRUNOT, pharmacien, 10, rue de Chaillot, PARIS.

ÉTUDES

Religieuses, Philosophiques, Historiques et Littéraires

Revue mensuelle publiée par les Pères de la Compagnie de Jésus

Depuis le 1^{er} janvier 1890, les *Études* se sont annexées le titre de *Partie bibliographique*, l'ancienne *Bibliographie catholique*. La *Partie bibliographique des Études* paraît le dernier jour du mois, par livraison de 4 à 5 feuilles (4 à 80 pages) in-8^o raisin.

Abonnement : un an, 12 fr. — Pour les abonnés des *Études*, fr. — Les *Études* seules : 20 fr. — 82, rue Bonaparte, Paris.

LE COSMOS

Revue des Sciences et de leurs applications. 8, rue François-I^{er}, à Paris.

France : un an, 25 fr. — Étranger : 31 fr. — Le n^o. 50 cent, paraît tous les samedis.

LE CANONISTE CONTEMPORAIN

Paraissant le 15 de chaque mois par fascicules de 48 pages — chez Lethielleux, 10, rue Cassette à Paris. 8 fr. par an.

MUSÉE DES ENFANTS

Mensuel, nombreuses illustrations.

Abonnement : un an, 6 fr. — Lille, Société de Saint-Augustin.

EN TERRE SAINTE

Journal d'un Pèlerin, in-18 Jésus, de x-354 pages, par J. LAFARGUE; 10^l vol. avec couverture en chromo-lithographie, une carte de la Palestine, les plans de Jérusalem du Saint-Sépulchre, et 61 grandes vues ou vignettes. Prix net : 3 fr. 50. S'adresser au bureau de la *Revue Catholique*.

LA RÉFORME SOCIALE

Bulletin de la Société d'Économie sociale et des Unions de la Paix sociale fondées par Le Play. — Prix : un an, 15 fr.; pour les Membres des Unions : 12 fr. Paris, boulevard Saint-Germain, 174.

L'UNIVERS ET LE MONDE

Bureaux : 17, rue Cassette, Paris. — Paris et départements, édition quotidienne, un an, 40 fr.; six mois, 21 fr.; trois mois, 11 fr. — Edition semi-quotidienne, un an, 20 fr.; six mois, 10 fr.; trois mois, 5 fr.

Le Mois de Marie de Terre Sainte, par A.-J. LAFARGUE. Illustrations de Marcel de Fonremis. Publié avec l'approbation de Mgr l'Archevêque de Bordeaux. 2^e édition, prix : 1 fr. Bordeaux, Imprimerie Nouvelle, 16, rue Cabriol.

Les Proverbes de Salomon, mis en vers français, par A.-J. LAFARGUE, ouvrage approuvé par Mgr l'Archevêque de Bordeaux, couronné par l'Académie de Bordeaux. Édition de luxe. Journal, Société de Saint-Jean l'Évangéliste. Prix broché : 2 fr. 50. Reliures diverses.

Les Machabées, scènes bibliques en vers, par A.-J. LAFARGUE, ouvrage couronné par la Société nationale d'Encouragement au Bien et par l'Académie de Bordeaux. Adopté par le Ministre de l'Instruction publique pour les Bibliothèques scolaires. 2^e édition, Perrin, éditeur, Bordeaux, aux bureaux de la *Revue Catholique*. Prix : 1 fr. 50.

Lettres de Marie Jenna à M. Albin Goudreau, avec une introduction par M. Gaston DAVID, 1 beau vol. grand in-8^o, tiré seulement à 160 exemplaires. En vente, à Paris, chez Poussielgue, édit., et aux bureaux de la *Revue Catholique*, 16, rue Cabriol, Bordeaux. Prix : 3 fr. 50. — Il reste encore un exemplaire sur papier de Hollande au prix de 6 francs.

ANNALES ECCLÉSIASTIQUES de 1869 à 1889

publiées sous la direction de Dom CHAMARD, prieur des Bénédictins de Saint-Maur. — En souscription chez MM. GAUME & C^o, éditeurs, 3, rue de l'Abbaye, Paris, par séries de 5 fascicules de 160 pages, comprenant environ 5 vol. in-4^o de 800 pages, à 10 fr. le volume. — Les *Annales ecclésiastiques* font suite à l'*Histoire universelle de l'Église catholique*, par ROHRBACHER, continuée de 1846 à 1868 par J. CHANTREL.

MM. les ecclésiastiques qui feront tenir à M. Sueur-Charney, éditeur à Arras, la somme de 0 fr. 60, recevront régulièrement et à titre d'essai pendant un mois les quatre revues ci-après : 1^o le *Dimanche paroissial* hebdomadaire, 6 fr. par an; — 2^o le *Pèbre* (hebdomadaire), 8 fr. par an; — 3^o la *Revue des Catechismes* (mensuel), 2 fr. 50 par an; — 4^o la *Science Catholique* (mensuel), 12 fr. par an.

Ancienne Maison DURAND et CHABELLARD
fondée en 1801

HENRY DURAND, Successeur
37, Rue du Pas-Saint-Georges, 37
BORDEAUX

Manufacture de Cierges, Bougies et Allonges pour
souches. — Spécialité de Cierges, pure paille pour
la Messe. — Encens, Charbons et Veillées.

Fourniture des Seminaires, Hôpital Saint-Audre,
Lycée de Bordeaux et diverses Églises et Chapelles.

DÉPÔT GÉNÉRAL
(VERREURIE DE LA MEURTHE)

V^o R. LAFITTE

18, rue des Augustins, 18 — BORDEAUX

Su cursale : 4, rue Ste-Catherine

ARTICLES EN CAISTOL, EN FERRE, PORCELAINES ET FAÏENCE

FURNITURES D'ÉGLISE

ORFÈVRES EN FERRE, MARQUE ALFENIDE

Atelier de Decors ordinaires et riches

REASSORTIMENT DE MODÈLES

DÉTAIL au prix de gros — TELEPHONE

Confections spéciales pour les Maisons religieuses
et les Ecclésiastiques.

EXPORTATION

GROS — DÉTAIL

ÉCOLE FRANÇAISE

GAUME & C^o, Éditeurs, 3, rue de l'Abbaye, PARIS

Abonnement à la Revue, 7 fr. Au Supplément Pédagogique bi-hebdomadaire, 5 fr.

SPECIMEN GRATUIT

REVUE MÉTHODIQUE
DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE
Paraissant tous les jeudis

RIONDE & MIALHE

Maison de confiance fondée en 1828

Harmoniums, Timbales



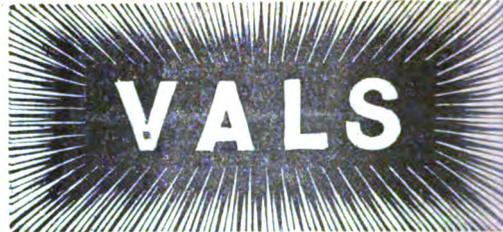
Contrebasses etc. etc.

AUTO-PIANISTE UNIVERSEL

Invention nouvelle

M^{mes} Carloman Lafeychine & V^{ve} M.-Ferbos
NÉES RIONDE
37, Rue Esprit-des-Lois, 37
BORDEAUX

VENTE — LOCATION — ÉCHANGE
ACCORDS — RÉPARATIONS
EXPORTATION



Précieuse. Foie, Calculs, Gravelle, Diabète, Goutte, Gastralgies.

Impératrice. Affections de l'estomac. Excellente eau de table.

Dose : Une bouteille par jour.

HORLOGERIE de précision, garantie. Montres en tous genres. Prix très avantageux. Envoi du catalogue franco. **RICHELET**, fabr. à BESANÇON.

GRATIS

PORTRAITS

AU
CRAYON-FUSAIN

Pour vulgariser nos magnifiques portraits au crayon-fusain, dans votre ville, nous vous faisons l'offre suivante : Si, dans un délai de quinze jours de cette date du journal, vous nous envoyez une photographie de vous-même ou tout autre membre de votre famille, vivant ou décédé, nous vous ferons un agrandissement fini au crayon-fusain d'une valeur de 100 francs **ABSOLUMENT GRATIS** pourvu que vous nous promettiez de montrer ledit portrait à vos amis en leur recommandant notre maison. — Ecrivez votre nom et votre adresse très lisiblement au dos de votre photographie et envoyez-la à M. **TANQUEREY**, Directeur de la Société Artistique de Portraits, en son hôtel, Rue de St-Petersbourg, 9, Paris (Maison fondée en 1840), elle vous sera retournée intacte avec le grand portrait.

M. N. BOUILLET

DICTIONNAIRE UNIVERSEL DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES ARTS

Nouvelle édition entièrement refondue

sous la direction de J. TANNERY et E. FAGUET.

1 vol. in-4^o, prix : 21 francs.

Remise de 5 francs contre tout exemplaire des anciennes éditions.

PHOTOGRAPHIE ARTISTIQUE

SERENI

TROIS MÉDAILLES D'OR

32, cours de l'Intendance, 32

PORTRAITS, REPRODUCTIONS, GROUPES

Agrandissements inaltérables au charbon.

Dictionnaire de la Bible

Par F. VIGOUROUX, P. S. S.

Avec le concours de très nombreux collaborateurs.

Le Dictionnaire comprendra environ 20 fascicules de 320 colonnes, richement illustrés d'après les meilleurs documents.

Prix du fascicule, pour les souscripteurs : 5 francs

Les 10 premiers fascicules sont en vente chez MM. LETOUZEY et ANÉ, 17, rue du Vieux-Colombier, Paris.

Vient de paraître :

CONTRIBUTION A L'HISTOIRE

DE

L'INSTRUCTION PRIMAIRE DANS LA GIRONDE

AVANT LA RÉVOLUTION

PAR M. LE CHANOINE E. ALLAIN

1 vol. gr. in-8^o, imprimé en elzévir sur papier teinté, tiré à petit nombre.

Quarante exempl. seulement sont mis en vente : à Bordeaux, chez MM. FERET et FILS, 15, cours de l'Intendance; à Paris, chez MM. A. PICARD et FILS, 82, rue Bonaparte.

Prix : 7 fr. 50.

Le Directeur-Gérant : A.-J. LAFARGUE.

Imp. DEMACHY, PECH et C^o. — Bordeaux.

REVUE CATHOLIQUE

DE BORDEAUX

PARAISSANT LE 10 ET LE 25 DE CHAQUE MOIS

SOUS LA DIRECTION DE MM. A.-J. LAFARGUE ET E. ALLAIN

SOMMAIRE

- | | |
|---|----------------|
| I. LES CHANTEURS DE SAINT-GERVAIS A SAINT-SEURIN | E. CHAMINADE. |
| II. CHARITÉ. — LES TROIS MESSES DU PÈRE LE ROUZIC, conte breton..... | A. PETITCOLIN. |
| III. MONOGRAPHIE DE L'ÉGLISE SAINT-THOMAS DE LIBOURNE (suite)..... | Th. LEWDEN. |
| IV. UN CURÉ DE MARMANDE MORT EN ODEUR DE SAINTETÉ | T. DE L. |
| V. SUPPLÉMENT : Nominations ecclésiastiques ; Le Jubilé du « Vœu national » ; L'installation du nouveau curé de Saint-Martial ; L'œuvre des Malades pauvres ; Un calendrier paroissial ; A la Commission des Archives municipales ; Publications bordelaises ; Nécrologie : MM. Dubourdiou et Amé ; le R. P. Ramadié ; le T. C. F. Joseph. — A travers les Revues. — Bibliographie. | |

Abonnement : FRANCE, 8 FR. — UNION POSTALE, 10 FR.

UN NUMÉRO : 0,50 CENT.

On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste, à l'Œuvre des Bons Livres et aux bureaux de la Revue, 16, rue Cabirol, Bordeaux.

Les abonnements partent du 1^{er} janvier ou du 1^{er} juillet et sont exigibles d'avance.

La reproduction des articles publiés par la Revue est interdite.

BORDEAUX

IMPRIMERIE NOUVELLE DEMACHY, PECH ET C^{ie}

16 — RUE CABIROL — 16

1897

BX
1532
B73
R45
1897

PEINTURES DÉCORATIVES

POUR

Eglises, Monuments & Appartements

Maison BONNET & Fils Frères

J. Henri BONNET, Succ^r

4, rue Valdec, 4

BORDEAUX

PEINTURE DE BATISSE, VITRERIE, BORURE

Médaille d'Or

EXPOSITION DE BORDEAUX 1895

MAISON RECOMMANDÉE

ARTICLES DE VOYAGE Maison Gaultier,
I. Ehrensperger,
gendre et successeur, 27, cours de l'Intendance, Bordeaux.



VITRAUX D'ART
REPRODUCTION VITRIFIÉE
& IMITATION
Décoration Artistique
QUE L'ON PEUT FAIRE SOI-MÊME
Nouveau procédé de feuilles Vitraux
s'appliquant aux vitres par un simple
mouillage.
Contre 2 fr. envoi franco d'Echantillons et du Catalogue illustré.

ROSEY
22 BOULEVARD POISSONNIÈRE 22
PARIS

L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE

Antérieurement : *la Controverse et le Contemporain*. —
Revue mensuelle publiée sous la direction d'un comité de
professeurs des Facultés catholiques de Lyon, etc.

Abonnement : un an, 20 fr. ; six mois, 11 fr. — Bureaux :
125, rue du Plat, et 3, place Bellecour, Lyon.

L'Affiche artistique à Bordeaux. — Au moment où la Société d'Horticulture ouvrait les portes de son Exposition pour faire admirer aux amateurs ses magnifiques collections de chrysanthèmes, l'Imprimerie Nouvelle exécutait une délicieuse affiche-aquarelle qui fut, pour ainsi dire, le prélude de l'Exposition de fleurs.

Sur un fond de riche draperie, une gerbe de chrysanthèmes se détache gracieusement. L'ensemble artistique et harmonieux est du plus charmant effet.

Nous félicitons d'autant plus la maison Demachy, Pech et C^{ie}, que l'exécution de ce travail, comme celle des affiches *Arcachon-Eté et Hiver*, qui ont paru précédemment, est entièrement bordelaise.

C'est de la décentralisation et de la bonne, puisqu'elle prouve que l'imprimerie bordelaise peut évincer, pour sa part, la concurrence étrangère, si préjudiciable aux intérêts généraux de la place.

On se rappelle la brillante Exposition d'impressions diverses de l'Imprimerie Nouvelle, qui était hors concours, membre du Jury à l'Exposition de Bordeaux de 1895, et qui a obtenu trois médailles d'or de collaborateurs.

L'accueil fait à l'affiche artistique vient consacrer ces récompenses. C'est un succès bordelais que nous sommes heureux de constater.

CHEMINS DE FER DU MIDI

Service des Omnibus desservant la gare de Bordeaux-St-Jean. — MM. les voyageurs sont informés qu'ils peuvent faire transporter leurs bagages sans les accompagner de la gare de Bordeaux-Saint-Jean à domicile ou réciproquement, au prix de 0 fr. 50 par colis (minimum de perception : 1 franc). En outre, l'entreprise se charge de prendre les billets et de faire enregistrer les colis.

Pour utiliser ce service, les voyageurs doivent s'adresser à l'arrivée, à l'inspecteur des omnibus à la gare; pour le départ, au bureau central de ville de la Compagnie du Midi, cours du XXX-Juillet, n° 10, trois heures au moins avant le départ du train qu'ils veulent prendre. Toutefois, pour les trains partant avant huit heures du matin, les demandes doivent être déposées la veille jusqu'à neuf heures du soir.

Tous renseignements relatifs à ce nouveau service sont fournis au bureau des omnibus de la gare Saint-Jean et au bureau de ville, cours du XXX-Juillet, 10.

CHEMINS DE FER DU MIDI

et de Paris-Lyon-Méditerranée.

Excursions à Nice. — Billets d'aller et retour, à prix réduits, de 1^{re} et de 2^e classe, à destination de Nice, avec faculté d'arrêt une fois à l'aller et une fois au retour, entre Cette et Nice seulement, délivrés du 19 au 31 décembre 1896 inclus, pour les Fêtes de Noël et du Jour de l'An et du 7 au 20 janvier 1897 pour les Courses de Nice, au départ des principales stations du réseau du Midi mentionnées sur l'affiche spéciale, valables pendant vingt jours, y compris le jour de l'émission.

Faculté de prolongation pendant une ou deux périodes de dix jours, moyennant le paiement, pour chaque période d'un supplément de 10 % du prix du billet.

Prix des places au départ de Bordeaux-Saint-Jean (via Toulouse) : 1^{re} classe, 145 fr. 35; 2^e classe, 104 fr. 60. (Voir l'affiche spéciale pour les autres conditions.)

Pour tout ce qui concerne les annonces, s'adresser au bureau de la Revue,
16, rue Cabriol, Bordeaux.



LES CHANTEURS DE SAINT-GERVAIS A SAINT-SEURIN

Nous demandons aux lecteurs de la *Revue Catholique* la permission d'exposer très brièvement les principes qui régissent la musique sacrée (1).

Nous allons suivre le *Règlement* sur la musique sacrée publié le 6 juillet 1894 par la S. Congrégation des Rites, qui est la seule autorité compétente, devant laquelle tous doivent s'incliner.

Ce court résumé expliquera la réforme tentée par les Chanteurs de Saint-Gervais et le compte rendu de l'audition musicale qu'ils nous ont donnée dans la basilique de Saint-Seurin, le vendredi 8 janvier.

* * *

Il faut à l'Église catholique une musique qui soit liturgique, religieuse et correcte. De là trois sortes de musique qu'il faut bannir de nos temples : la musique antiliturgique, la musique théâtrale et la musique incorrecte.

Comme presque toute notre musique française entre dans l'une de ces trois catégories, il s'ensuit qu'il faut la supprimer et lui substituer une musique plus conforme aux cérémonies du culte.

Pour être liturgique, la musique doit se servir de la langue et des textes imposés par l'Église ou approuvés par les Ordinaires; rejeter les airs d'origine profane; ne pas usurper les droits du célébrant; ne rien omettre du texte sacré, ne lui rien ajouter; ne

(1) Pour de plus amples renseignements, consultez *la Musique sacrée telle que la veut l'Église*, par Eug. CHAMINADE. Paris, Lethielleux, 1897. Ouvrage approuvé par la S. Congrégation des Rites.

point intervertir l'ordre des textes ; ne point s'éterniser en des répétitions fastidieuses et employer constamment, pour les voix comme pour les instruments, le style consacré par l'Église, c'est-à-dire le style *lié* ou style d'orgue.

L'absence d'une seule de ces conditions suffit pour entacher une œuvre et la rendre indigne du culte, fût-elle signée par Beethoven ou par Cherubini. La foi, le bon sens et les convenances sont d'accord pour proclamer la sagesse du Saint Siège en ces matières.

Or examinez la musique publiée depuis plus de deux cents ans.

Tantôt elle viole outrageusement les lois si impérieusement nécessaires de l'accentuation latine. Nos meilleurs maîtres français semblent avoir fait la gageure d'accentuer les syllabes atones et de laisser dans l'ombre les syllabes fortes. Tantôt, composée expressément pour le théâtre, le salon ou le concert, elle dépouille ses oripeaux profanes et se pavane audacieusement sous le texte sacré. D'autres fois, empiétant sur les droits du célébrant, elle attribue au chœur l'intonation du *Gloria* ou du *Credo*. Ici, c'est un artiste génial — Gounod, par exemple — qui se permet d'intercaler le *Domine, non sum dignus* entre deux *Agnus* ; ou bien Rossini qui, peu satisfait de l'*amen* liturgique, lui accole les mots *in sempiterna saecula* durant près de deux cents mesures. Là, c'est Mozart qui ampute le *Gloria* et allonge le *Sanctus*.

Quant aux vocalises démesurées, aux répétitions interminables, aux interversions insensées, un volume in-folio ne suffirait pas si l'on voulait consacrer seulement une ligne à chaque messe fautive. Certes, la messe en *si* mineur de Sébastien Bach passe avec raison pour un pur chef-d'œuvre ; mais avouez franchement qu'elle est hors de proportions avec les exigences du culte catholique. Certes, Cherubini est un profond harmoniste ; mais consacrer trente-sept pages in-quarto au verset final du *Credo* et dix-sept pages in-quarto à la conclusion du *Gloria*, en amalgamant les textes avec une désinvolture incroyable, c'est vraiment plus de notes que n'en peut supporter notre faible nature.

Voulez-vous que nous passions sous silence le style *lié* ? — Inutile d'en parler, puisque la plupart de nos compositeurs en ont répudié les formes mâles et sévères pour s'adonner aux rythmes

échevelés qui peuvent bien combler d'aise les amateurs de ballets, mais qui ne sauraient toucher les âmes qui veulent prier.

En somme, nous ne possédons pas en France une musique vraiment liturgique. A peine quelques motets, à peu près liturgiques, surnagent comme des épaves — *rari nantes* — sur les flots de musique « religieuse » de nos compositeurs modernes.

En second lieu, nous devons par convenance reléguer au théâtre la musique *théâtrale* ou *dramatique*.

En général, la musique religieuse d'aujourd'hui s'approprie toutes les formes pimpantes de la musique profane : rythmes divers, à temps faibles, à temps forts, divisionnaires et arpégés, modulations enharmoniques dans des tons éloignés, harmonies violentes tendant à l'omnitonique absolu, mélodies savamment altérées, en un mot tout ce qui engendre les commotions soudaines et fulgurantes de la polyphonie contemporaine. Le charme discret et tranquille de l'homophonie antique s'est évanoui ; à nous, blasés de la vie, il nous faut des *solî*, des *duos*, des *trios*, des *quatuors* qui réveillent dans nos âmes les émotions intenses du récent opéra. Or rien ne détourne davantage des fonctions liturgiques. La *soliste* — peut-être, hélas ! une actrice choyée du public — pontifie : elle supplante le célébrant et détrône le bon Dieu, qui dès lors passe au second plan. Toute l'attention, tous les regards, tous les cœurs convergent vers celui et surtout vers celle qui chante, ou vers le violon principal, ou vers la clarinette *solo*.

Franchement, il faut avouer qu'entre les concerts du théâtre et ceux de l'église il y a bien peu de différence. Ici et là, d'ordinaire, la musique est splendide. Mais d'un côté, elle est à sa place, et de l'autre, non. C'est, si l'on veut, de belle musique *dans* l'église, mais non point de belle musique *d'église*.

Enfin, il est un autre genre de musique qui mérite d'être enseveli dans les oubliettes : c'est ce que Fétis appelle la *musiquette*.

Incalculable est le nombre des églises, des chapelles, des couvents, des séminaires, des collèges, des pensions, des externats où l'on débite ces fadaïses musicales. Cette vile musique n'a d'autre qualité que la facilité. C'est à propos de ces rythmes plats et vulgaires que le Dr Witt disait : « Ah ! voilà bien la musique qu'il faut pour

abêtir ce pauvre peuple! » Il n'y a dans les œuvres — œuvres misérables en vérité! — de Miné, de Lambillotte, de Giély, de Battmann, de Goupil et autres illustrations musicales, il n'y a, disons-nous, que des harmonies insipides, que des mélodies banales, que des chœurs grotesques, que des rythmes triviaux, en un mot que des platitudes lamentables; et pourtant voilà ce dont raffolent les petites pensionnaires et les jeunes séminaristes. Pauvres enfants, ils ne savent que ce qu'on leur apprend! Le malheur est que, plus tard et fatalement, ils développeront dans d'autres milieux le goût pervers qu'on leur aura inculqué.

* * *

Mais, direz-vous, l'Église catholique, les Congrégations romaines, les évêques, les grands artistes, ne se préoccupent donc pas de ces abus criants?

Mais, au contraire, nombreux sont les documents pontificaux, nombreux les règlements liturgiques, nombreux les mandements épiscopaux, nombreux les anathèmes des vrais artistes qui ont stigmatisé les concerts profanes de l'Église.

A diverses époques de notre XIX^e siècle, des hommes de mérite s'inspirant des règlements de l'Église ont protesté contre la décadence de l'art et indiqué la voie de la réforme. Les noms de Choron, de d'Ortigue, de Danjou, etc., méritent de survivre à l'oubli.

En ces dernières années (en 1884 et en 1894), la S. Congrégation des Rites s'est élevée plus énergiquement que jamais contre les abus des concerts profanes à l'église.

Bien qu'ils aient été adressés seulement aux évêques de la péninsule italique, ces documents intéressent au plus haut point la catholicité tout entière. Et de fait, les nations catholiques de l'Europe s'en sont émues et aujourd'hui le sage règlement de 1894 sert partout de base à la réforme.

Déjà, vers 1860, le Dr Franz Witt, illuminé par les paroles prophétiques que Wagner écrivait en 1848 sur la vraie musique d'église, conçut le projet de jeter les bases d'une association qui aurait pour but de restaurer la musique sacrée. Doué d'un immense talent comme publiciste et comme compositeur, il fonda en 1862 les

Fliegende Blätter, revue musicale très florissante encore aujourd'hui, et en 1867 le *Cæcilien-Verein* ou Société de Sainte-Cécile, dont il fut président jusqu'à sa mort. Voilà déjà trente ans : et cette œuvre gigantesque prospère et rayonne sur tous les diocèses d'Allemagne. Seule, elle suffirait à immortaliser le nom de son fondateur. Puisse M. Ch. Bordes arriver bientôt au même résultat ! De son vivant, Witt fut surnommé le Palestrina de l'Allemagne, titre que la postérité ratifiera peut-être.

En quoi consistait cette réforme rêvée par Wagner et réalisée par Witt ? — Elle consistait d'abord à revenir aux œuvres des maîtres primitifs, des maîtres romains surtout, œuvres qui ont toujours été considérées comme les types immortels de la vraie musique d'église ; elle consistait ensuite à composer des œuvres modernes basées sur les principes traditionnels et en harmonie avec les conquêtes légitimes de l'art.

Depuis lors, on a réédité la plupart des maîtres de la Renaissance. Que d'éditions splendides ont paru ! Nous n'en citerons que deux publiées à Leipzig chez Breitkopf et Hœrtel : ce sont les œuvres de Palestrina en trente-deux volumes in-folio, et les œuvres de Roland de Lassus en soixante volumes in-folio. Ce travail colossal a coûté au D^r Habert vingt-cinq ans d'un labeur obstiné et de recherches incessantes.

Quant aux œuvres modernes, le catalogue approuvé par les Commissions céciliennes, et dans lequel figurent seules les compositions d'une valeur musicale reconnue, comprend déjà plus de dix-neuf cents œuvres.

A leur tour, la Belgique, la Hollande, l'Italie, l'Irlande, la Suisse, l'Amérique, etc., ont fondé des Sociétés analogues qui fonctionnent d'une manière admirable.

* * *

En France, où l'on parle beaucoup, nous sommes un peu en retard. Mais enfin mieux vaut tard que jamais ; il faut espérer que nous allons rattraper le temps perdu.

Un des meilleurs disciples de l'illustre César Franck, M. Charles Bordes, a organisé à Saint-Gervais de Paris une Société musicale

sous le nom de *Schola Cantorum*, dans le but : 1° de ramener l'exécution du plain-chant à la tradition grégorienne; 2° de remettre en honneur la musique palestrinienne; 3° de créer une musique religieuse moderne, et 4° d'améliorer le répertoire des organistes.

Dans le Comité d'organisation, nous relevons des noms bien connus dans le monde musical, ce qui est d'un heureux augure pour l'avenir de la Société : MM. Alexandre Guilmant, organiste de la Trinité; Bourgault-Ducoudray, professeur au Conservatoire; Vincent d'Indy, le prince de Polignac, compositeurs, etc.

L'initiative de la réforme, on le comprend, doit venir de l'autorité ecclésiastique. Déjà une vingtaine d'évêques ont promis leur patronage à la *Schola* naissante.

Pour faciliter cette restauration, M. Charles Bordes a mis en œuvre plusieurs moyens aussi puissants qu'ingénieux : d'abord, il a fondé un bulletin mensuel intitulé : *la Tribune de Saint-Gervais*. Puis, il a établi des concours très précieux de compositions religieuses. C'est ainsi que peu à peu se formera un excellent répertoire de musique liturgique moderne. Déjà le nombre des pièces couronnées s'élève à une trentaine.

En outre, le Comité d'organisation a publié par souscription : 1° l'*Anthologie des maîtres religieux primitifs*, important recueil qui contient plus de dix-sept messes et de cent motets des XVI^e et XVII^e siècles; 2° les *Archives des maîtres de l'orgue*, ouvrage soigneusement préparé par M. Guilmant.

Ajoutons que le 15 octobre 1896, la *Schola Cantorum* a ouvert — rue Stanislas, 15 — une école de chant liturgique pour former des organistes, des maîtres de chapelle et des chantres élevés dans les principes liturgiques et artistiques de la Société.

Enfin la *Schola Cantorum* a imaginé (idée heureuse, nous l'espérons, et féconde) de donner des auditions de musique religieuse dans les principales villes de France. Par l'audition et l'étude des chefs-d'œuvre, — annonce le prospectus, — la *Schola* espère déterminer à notre époque une nouvelle floraison d'art religieux, digne à la fois du culte catholique et de la technique moderne. Les exécutions qui ont eu lieu en diverses villes de la Normandie et de la Lorraine ont excité, paraît-il, un véritable enthousiasme.

* * *

C'est à leur retour d'une tournée triomphale à Aire, à Mont-de-Marsan, à Tarbes, etc., que nous avons eu le plaisir d'ouïr et d'applaudir, au moins du cœur, les chœurs de Saint-Gervais.

Dès trois heures, la basilique de Saint-Seurin avait été envahie par la foule des prêtres et des fidèles. On peut évaluer le nombre des prêtres à deux cents peut-être et celui des fidèles au moins à deux mille. Bordeaux est une ville de *dilettanti* où l'on adore la bonne musique. Nous sommes convaincu que M. Ch. Bordes y a dû faire des prosélytes nombreux. Mille fois tant mieux!

Il y avait là des amateurs, des maîtres de chapelle, des artistes, des pianistes, des compositeurs, des organistes, impatients de juger cette *Schola Cantorum* dont on parle tant. Aux premiers rangs, se tenaient M. l'abbé Boyer, de Bergerac, l'un des principaux lauréats de la *Schola Cantorum*, et, près de lui, le célèbre pianiste Francis Planté, l'un des plus enthousiastes promoteurs de la vraie musique sacrée.

Ceux qui n'avaient pas eu soin de se munir de cartes à l'avance n'ont pu s'en procurer au dernier instant. Les cartes étaient payantes, au profit des pauvres et des chanteurs; mais nous nous garderons bien d'assimiler l'audition de Saint-Seurin aux exhibitions scandaleuses des concerts d'église. Car enfin les chanteurs de Saint-Gervais ne vivent pas seulement d'harmonie. Ce sont, pour la plupart, des artisans, des industriels, qui utilisent les loisirs de leurs soirées (noble et sainte distraction!) en cultivant la musique religieuse. Il est donc juste de les dédommager largement de leur perte de temps et de leurs frais de voyage.

A quatre heures précises, les choristes viennent se grouper au milieu du clergé, à l'entrée du sanctuaire. Nous eussions préféré les voir se placer derrière l'autel, suivant l'usage; car, dans les cérémonies de l'Église, il faut toujours éviter d'attiser la curiosité par une sorte de mise en scène. N'avez-vous point éprouvé d'ailleurs qu'un charme mystérieux émane des chœurs voilés? Mais l'autel de Saint-Seurin est surmonté d'un grand retable qui pouvait arrêter la force des voix, Encore si l'on avait élevé une estrade en bois de

sapin! Elle eût produit l'effet d'une caisse de résonance. De plus, le petit nombre des choristes donnait lieu de craindre qu'on ne distinguât pas avec netteté tous les sons dans l'étendue de ce vaste vaisseau : autant de raisons qui décidèrent M. Ch. Bordes à choisir ce mode de placement. Du reste, empressons-nous de déclarer que la tenue des artistes fut constamment de la plus parfaite convenance, ce qui est une denrée rare.

Il y avait des dames dans la *Schola Cantorum*. — Oui, malheureusement. Car nous ne pensons pas qu'il soit conforme aux règlements ecclésiastiques et aux lois des convenances de mêler les voix de femmes aux voix d'hommes, dans le chœur de l'église, durant les cérémonies liturgiques. Tout récemment encore, — au mois de février 1896, — S. E. le cardinal Richard, archevêque de Paris, a interdit le concours des voix féminines dans le chœur des maîtrises. Mais nous savons que M. Ch. Bordes, scrupuleux observateur des règlements liturgiques, travaille à substituer peu à peu les voix d'enfants aux voix de femmes, ce qui est préférable de toute manière. Même au point de vue de l'art, rien n'égale le timbre frais et pur de ces voix angéliques.

Voici la composition du chœur : 8 soprani, un peu faibles peut-être comparés aux basses, 5 alti, 5 ténors et 8 basses éclatantes : en tout, 26 chanteurs.

La *Schola Cantorum* chante la musique palestrinienne sans aucun accompagnement : « L'orgue lui-même, dit le D^r Habert, et à plus forte raison l'orchestre, affaiblit toujours l'effet naturel de la parole et l'accent du langage et altère ainsi la beauté originale du plain-chant et de la musique polyphone. »

L'harmonium (pourquoi pas le diapason, plus discret encore ?) impose la tonique et aussitôt les vingt-six voix entonnent le délicieux motet du vieux maître espagnol T. L. da Vittoria : *O quam gloriosum est*.

Dès les premières mesures, on sent l'auditoire subjugué par ces accords grandioses et ces longues tenues de notes qui paraissent venir du ciel. Le silence profond qui n'a cessé de régner au cours de la cérémonie témoigne de l'état des esprits. Étonnés et ravis, les fidèles ignoraient la puissance de cette musique à laquelle on

ne les a point habitués. Ces voix étaient si pures, si supraterrrestres ! Elles priaient si bien qu'elles nous forçaient à prier avec elles ! Comme dans les pages ardentes des mystiques médiévistes, ces chants sacrés respiraient tour à tour la foi, la tendresse, la confiance, la joie, les soupirs, les larmes, les adorations, les actions de grâces.

Ce qu'il faut aussi louer dans le chœur de Saint-Gervais, c'est le fini des nuances. C'est d'abord un *pianissimo* d'une douceur infinie : puis les voix s'élèvent en un *crescendo* habilement gradué et tout à coup elles éclatent dans des *tutti* formidables, pour redescendre ensuite, décroître insensiblement et se perdre comme dans un soupir. Telles les vibrations des cloches ou les vagues de la mer flottent éparses, indécises, puis ondulent, grandissent, bondissent, tourbillonnent, mugissent, décroissent, s'apaisent par degrés et s'éteignent dans un murmure lointain.

Ce qui fait la supériorité de la musique polyphone sur la chromatique, c'est qu'elle procède directement du chant grégorien, dans sa structure mélodique et dans son mode d'harmonisation. En effet, les compositions des xv^e et xvi^e siècles sont toutes écrites sous l'influence de la modalité antique : l'emploi presque exclusif des notes appartenant aux échelles diatoniques imprime à ce genre de musique une sérénité, une splendeur qui s'évanouiront au cours du xvii^e siècle. Les intervalles naturels de seconde, de tierce, de quarte, de quinte et d'octave étant les seuls admis, il en résulte une douceur mélodique incomparable : rien de heurté, rien de violent, pas de lueurs fulgurantes comme dans la musique dramatique ; au contraire, un style toujours limpide, toujours coulant, semblable aux eaux larges, pures et tranquilles d'un beau fleuve.

L'harmonie adoptée dans la musique polyphone est en rapport avec la mélodie : elle est purement consonante. Les artifices des retards, des anticipations, des syncopes, etc., loin de nuire à la beauté de l'ensemble, ne font qu'obvier à la monotonie, qui, à la longue, résulterait du genre consonant. Seules, les cadences témoignent par quelques altérations que le génie audacieux et inquiet des maîtres est sur la piste d'un nouveau monde. Ce qui est un sujet d'étonnement pour le penseur, c'est la marche indépen-

dante des parties entre elles : chacune d'elles est un chant à part et toutes concourent au but final, sans se préoccuper, en apparence, de leurs voisines. Mais toutes se résolvent et se fondent en des cadences harmonieuses qui reposent l'esprit. Nulle autre musique n'exprime, à l'égal de la polyphonie, la grandeur infinie de Dieu. Nous comparerions volontiers le style palestrinien à celui de Bossuet; il y règne un souffle puissant et grandiose qui sent l'inspiration divine.

Ajoutons que, seule, cette musique s'harmonise merveilleusement avec l'architecture de nos monuments religieux. C'est une pensée qui nous a frappé alors que les mélodies palestriniennes faisaient résonner les voûtes imposantes de la basilique. Il y a entre elles une intime connexité difficile à rendre, mais bien réelle pourtant. C'est la même ordonnance sévère et majestueuse, ce sont les mêmes lignes austères, les mêmes arabesques symboliques. L'idée de l'infini plane sur elles; elles paraissent créées l'une pour l'autre.

Ces réflexions s'appliquent en général à tous les motets chantés par la *Schola Cantorum*.

Mais, direz-vous maintenant, l'exécution de la *Schola* est donc impeccable? — Il est certain, en tous cas, qu'elle se rapproche grandement de la perfection. Mais puisqu'enfin il est d'usage parmi les critiques de rechercher la *petite bête*, nous hasarderons plusieurs observations, en apparence insignifiantes, et dans le fond plus importantes qu'on ne croit.

A notre avis, les chanteurs abusent légèrement de l'expression : celle-ci confine par moments à l'expression violente du théâtre. L'expression religieuse, au contraire, — soit dans le chant, soit dans la musique liturgiques, — exige un sentiment calme, réservé, contenu. Nous nous sommes demandé si ces innombrables signes d'expression, *fff* par exemple, auraient été approuvés par les maîtres primitifs. Quoi qu'il en soit, ils ne figurent pas dans les éditions authentiques, d'ordinaire très sobres de signes d'expression.

Pareillement, nous ne trouvons pas que l'accentuation latine, qui est le nerf de la langue latine, soit toujours suffisamment observée. Plusieurs l'ont remarqué en quelques endroits, notamment au verset

Panem de coelo. L'accent tonique est l'âme, le point central du mot, comme s'exprime Dom Pothier.

La prononciation de l'*e* et de l'*o* latins nous a paru défectueuse : l'*e* et l'*o* latins ont le son ouvert comme dans *fer* et comme dans *fort*.

Il nous semble aussi que l'articulation des consonnes laisse quelque peu à désirer. On doit frapper *vigoureusement* les consonnes, dit Dom Mégret, bénédictin de Ligugé. Il faut articuler *toutes* les consonnes, même les consonnes finales, et surtout les consonnes doubles : *terra*, *colles*, *amavit*. Cette articulation est particulièrement importante dans la musique polyphone où les parties dialoguent presque toujours entre elles et où, partant, le sens des paroles est plus malaisé à saisir.

Puisque nous parlons de prononciation, pourquoi n'exprimerions-nous pas un *desideratum*? Oui, nous aimerions à voir les chanteurs de Saint-Gervais adopter sans respect humain et dans toute son intégrité la belle prononciation romaine si pleine de charme et de douceur. Ce faisant, ils imiteraient les moines et moniales de Solesmes et ils nous ramèneraient peut-être à l'ancienne prononciation franco-latine, dont les langues française et provençale gardent encore d'innombrables traces.

Enfin, nous avons constaté dans les chants de Saint-Gervais quelques coupes ou respirations vicieuses par rapport au sens du texte. Ainsi, par exemple, dans la phrase *in quo cum Christo gaudent*, à la 16^e mesure, le soprano a respiré largement après *in quo cum*. C'est une faute. Il fallait respirer ainsi : *in quo | cum Christo*.

Ces légères critiques ne nous empêchent pas d'admirer et de féliciter hautement la *Schola Cantorum* pour l'œuvre éminemment religieuse qu'elle a entreprise.

Aussi le R. P. Bousquet, de l'Ordre de Saint-Dominique, a-t-il interprété le sentiment général, lorsque, dans l'intéressante allocution qu'il a prononcée sur l'excellence du plain-chant et de la musique sacrée, il a adressé au nom de la France catholique des remerciements chaleureux à cette phalange vaillante.

L'allocution finie, les chanteurs abordent leur vrai programme. D'abord l'exécution du plain-chant selon la tradition grégorienne.

Cette partie, la plus intéressante peut-être, a causé une surprise inouïe à la plupart des prêtres et des fidèles. Ce pauvre plain-chant si dédaigné a vite reconquis sa place naturelle, c'est-à-dire la place d'honneur. Accoutumés à entendre marteler ou beugler le plain-chant, nous avons quelque peine à nous le figurer ce qu'il est en réalité, c'est-à-dire le plus beau de tous les chants. Sera-t-il permis d'espérer qu'après cette audition on va s'empresse de reléguer au cabinet des antiques les ophicléides et les serpents si prisés jusqu'à ce jour, même en la cité bordelaise ?

M. Camille Doney, l'excellent organiste de Saint-Seurin, accompagnait d'un jeu très fin et très discret les mélodies grégoriennes. Malgré cela, nous eussions préféré le chant tout pur, sans aucun accompagnement.

Il régnait dans la vaste église un recueillement si profond, surtout durant l'*Alleluia*, que — pour nous servir d'une expression pittoresque et populaire, — vous eussiez entendu voler une mouche... si en hiver les mouches volaient. On regarde, il est vrai, ce morceau comme un des plus délicats du *Liber gradualis*.

Le *Trope* à sainte Cécile, avec son délicieux refrain, a charmé toutes les oreilles. A l'audition de ces chefs-d'œuvre mélodiques, il nous revenait en mémoire une réflexion bien juste, mais aussi bien mélancolique, surtout de la part d'un compositeur tel que M. Gevaert : « Les pages les plus merveilleuses du XIX^e siècle auront-elles encore le pouvoir d'impressionner les fibres intimes de quelques-uns de nos semblables qui vivront dans *douze cents ans* ? »

Écoutons maintenant le *Christus factus est* du Jeudi-Saint, une des cantilènes les plus précieuses du répertoire grégorien. Il nous a semblé, ainsi qu'à beaucoup d'autres, que le mouvement en était singulièrement précipité. Sauf cette réserve et bien que le plain-chant ne fût pas exécuté avec la perfection qu'y apportent les moniales de Solesmes, nous sommes heureux de constater que ces mélodies vénérables ont ravi l'auditoire.

Nous ne pouvons taire cependant une réflexion judicieuse que nous avons surprise au passage : « Tout cela est superbe, disaient plusieurs prêtres, mais est-ce bien *pratique* dans la plupart de nos églises ! » A notre avis, le chant neumatique, avec ses longues

vocalises, ses pauses nombreuses, ses *strophicus*, ses *pressus*, etc., a bien des chances d'être trop souvent médiocrement rendu; l'exécution en est compliquée. De tels chants supposent une étude approfondie et des chantres très experts. C'est pour cela sans doute que jusqu'à présent, tout en laissant une certaine liberté aux Ordinaires, la S. Congrégation des Rites — suprême autorité en ces matières — ne reconnaît comme « authentique et légitime » que la « seule forme » de son édition officielle (1). Il est vrai que des corrections et abréviations y furent pratiquées, d'après les ordres des Souverains Pontifes, — thèse historique aujourd'hui démontrée, — par l'illustre Palestrina, le réformateur de la musique d'église, et par ses deux meilleurs disciples, Felice Anerio et Francesco Soriano.

Après le plain-chant, la *Schola* nous a chanté dix morceaux de musique, à quatre et cinq voix inégales, toujours sans accompagnement, savoir : trois morceaux de musique palestrinienne, trois morceaux de musique moderne et quatre morceaux de musique palestrinienne pour le Salut.

En voici la liste : 1^o *l'O vos omnes* de Vittoria (1540-1608), que les *dilettanti* bordelais avaient déjà admiré à Notre-Dame, sous l'habile direction de M. l'abbé Henri Montein ;

2^o *L'Ave Maria* de Josquin des Prés (1455-1521), dont les paroles ne sont malheureusement pas liturgiques ;

3^o *Nos qui sumus in hoc mundo*, de Roland de Lassus (1520-1594), l'émule de Palestrina. Les paroles, non plus, ne sont pas liturgiques. Mais que de puissance dans ce vieux maître ! On dirait qu'il devance son siècle et pressent l'avenir par la hardiesse de ses modulations et de ses harmonies.

Pendant l'exécution de ces morceaux, plusieurs prêtres ont probablement émis la même réflexion judicieuse que pour le chant neumatique : « C'est beau, mais ce n'est pas *pratique* ! » Il est clair, en effet, que les bonnes maîtrises peuvent seules affronter le répertoire des grands maîtres primitifs. Mais ce qui est vraiment *pratique* dans cette musique, ce sont les principes de composition ; ces

(1) Il s'agit de l'édition Pustet, de Ratisbonne, et ici nous faisons d'expresses réserves, quelle que soit la compétence éprouvée de notre distingué collaborateur.

principes, suivis par Palestrina et son école, nos compositeurs contemporains peuvent et doivent les appliquer à la musique *facile*.

Il y a longtemps que nous souhaitons pour les églises ordinaires l'apparition d'un recueil de morceaux liturgiques, corrects, religieux et aisément abordables. Des recueils de ce genre existent en d'autres pays : puissent M. Bordes et ses lauréats ne pas nous laisser languir trop longtemps !

La musique moderne était représentée par des compositions de MM. F. de la Tombelle, Camille Doney et Ch. Bordes.

L'*Ave, verum corpus* de M. F. de la Tombelle n'a pas trop souffert du voisinage de Roland de Lassus. Le mode d'harmonisation purement grégorienne adopté par le compositeur finirait à la longue par devenir monotone. Nous signalerons une coupe vicieuse dans les paroles. Il faudrait chanter : *Ave, verum corpus | natum de Maria*, et non point : *Ave, verum corpus natum | de Maria*.

On nous a dit que c'était à M. Doney que nous étions redevables de l'audition musicale donnée par la *Schola Cantorum*. Son *Sanctus* nous montre bien en effet le compositeur sérieusement engagé dans la voie de la réforme.

Quant aux *Litanies* françaises de M. Ch. Bordes, elles sont absolument charmantes et, en outre, populaires, deux qualités qui devraient leur garantir droit de cité dans toutes les églises.

Pendant que M. Doney rendait d'une manière supérieure la fameuse *Toccata en ré* de J.-S. Bach, tout près de nous devisaient deux ecclésiastiques dont l'un, à haute voix, lança cet anathème : « Elle est *assommante* leur musique palestrinienne ! » Est-il vrai, comme on nous l'assura, que cet auditeur dédaigneux fût un maître de chapelle ? Nous aimons mieux n'en rien croire. Ce qui est inadmissible, dirons-nous, c'est le dédain systématique que l'on témoigne aux *règlements* liturgiques ! Ce qui est inadmissible, c'est l'intrusion dans nos églises de la musique de théâtre, de concert et de salon ! Telle fut, à notre connaissance, la seule *note* discordante de cette mémorable audition.

Voici maintenant la bénédiction du Très Saint Sacrement. Les quatre morceaux du Salut furent plus intéressants les uns que les autres. — L'*Adoramus te* de G. Corsi nous transporta d'admiration.

Mais l'*Ave Maria* de Palestrina nous parut bien plus merveilleux encore et nous ne pensions pas que rien pût l'égaliser, quand le *Tantum ergo* de Vittoria vint nous détromper, de sorte que nous voilà perplexe, ne sachant à qui décerner la palme. Entre d'aussi purs chefs-d'œuvre, n'est-il point permis de balancer? Mais l'étonnant *Exultate Deo* à cinq voix de Palestrina vint mettre un terme à nos hésitations et nous nous inclinâmes en nous remémorant l'inscription gravée sur la pierre d'un tombeau :

JEAN-PIERRE-LOUIS DE PALESTRINA,
PRINCE DE LA MUSIQUE

On assure que M. Ch. Bordes fut enchanté de l'accueil qu'on lui fit à Saint-Seurin. Mais n'est-ce pas nous qui fûmes enchantés de toute façon? Ne ménageons donc pas nos encouragements à ce noble artiste qui accomplit une œuvre d'assainissement et qui souvent se heurte à des obstacles, là où il devrait rencontrer aide et protection. Nous formons donc le vœu que M. Ch. Bordes, au lieu de consommer dans cette opération trente mille livres de rentes, comme le pauvre Choron, — ce qui, d'ailleurs, lui serait peut-être malaisé, ainsi qu'à bien d'autres, — récolte une ample moisson de gloire au profit de l'art et de la religion. Puisse-t-il ne pas contempler de loin seulement la Terre promise, mais voir son triomphe et en jouir longtemps! Quant à vous, chanteurs de Saint-Gervais, sous la direction de votre habile chef, continuez « à vous exercer dans les » différents genres de musique. Appliquez-vous à chanter dans cet » exil les louanges de Dieu avec un parfait accord de la voix et du » cœur, jusqu'à ce que vous soyez jugés dignes de prendre part à » la musique céleste et de chanter avec les anges les hymnes les » plus sublimes (1) ».

Chanoine E. CHAMINADE,
Maitre de chapelle de la cathédrale de Périgueux.

(1) *Vos autem generibus musicae iugiter exerceamini, in concordia vocum et morum laudes divinas in hoc exilio decantantes, donec mereamini divinae musicae consortes fieri, et ad consummatissimos cum sanctis angelis hymnos elevari.* — Card. BONA. *De divina Psalmodia*, c. XVIII, § v, 5.

CHARITÉ

LES TROIS MESSES DU PÈRE LE ROUZIC

A Mademoiselle J. P...

Il était vieux, le père Le Rouzic, vieux comme un conte d'antan, comme les légendes qu'on narre le soir dans les veillées d'hiver, et ceux de son village ne se souvenaient point lui avoir connu de jeunesse.

Les yeux, enfoncés sous l'arcade des sourcils, avaient des lueurs de ténacité volontaire; le nez mince se busquait très long au milieu de la figure anguleuse aux sécheresses de parchemin; le menton avançait en galoche, et le coin de la bouche se pinçait replié sur les gencives édentées. Tout poudrés de givre, les cheveux descendaient avec des retombées de boucles sur les épaules robustes encore.

Le vieux gardait, malgré ses ans qu'il n'avait jamais su compter, la verdeur d'un chêne, la solidité du granit, la droiture du mât de son canot dans lequel, chaque jour que le bon Dieu lui donnait, il partait à la pêche gagner son pain. Et le dimanche, coiffé de son chapeau à rubans flottants, vêtu de la courte veste brodée et du gilet soutaché, il roulait dans ses doigts noueux les grains de son chapelet pendant la grand'messe, à genoux près de l'autel. Il attendait ainsi, répondant attentif aux prières du prêtre, le moment de la quête où, dans le plateau d'argent, il recueillait les offrandes, ne manquant jamais d'y déposer les économies prélevées sur la première pêche du lundi.

C'est qu'il était charitable, ce bonhomme Jadis; la bonté s'épanchait de son cœur simplement, dans une inconscience naturelle, et toujours prêt à porter secours, comme il voyait aussi faire autour de lui, nombreuses étaient les victimes par lui arrachées à la mer.

Or, ce jour-là, veille de la Noël, l'ancien avait tiré du coffre, où soigneusement il était plié, son costume de fête, puis était comme de coutume monté dans sa barque. Non point vers le large s'était tendue l'aile de sa voile, mais vers l'entrée de la rivière qu'il avait tout du long remontée jusqu'à la ville. Oui, ce sage avait eu un désir, ce modeste avait eu une ambition : il avait voulu entendre à la cathédrale la messe de minuit, ébloui par les récits des splendeurs dont l'écho était venu jusqu'à lui. Il avait rêvé de se donner les joies d'un avant-goût du ciel, et dans son cerveau têtu de marin breton, il avait retourné et mûri son projet.

Après avoir erré dans les rues où, derrière les vitres éclairées des magasins, il avait, avec des étonnements et des naïvetés d'enfant, admiré le cortège des Mages, la crèche de l'Enfant Jésus, il arriva à la basilique avant que l'horloge eût marqué l'heure de l'office.

Le chœur se penchait vers la droite, comme s'inclinait sur l'épaule la tête du Christ mourant ; les ogives découpaient leurs élancements de mains jointes sur le fond noir comme un vitrail de ténèbres ; mais la nef flamboyait aux mille lueurs des cierges, l'autel braisillait dans un rayonnement d'astres, et devant ce déploiement de richesses, ce ruissellement de lumières, cette gloire de flammes, le vieux pêcheur fut pris de vertige, eut une vision de paradis entr'ouvert.

Pourtant, sa première stupeur dissipée, humblement blotti dans son coin derrière un pilier, il se sentit perdu au milieu de cette foule luxueuse venue là comme au spectacle. Il ne retrouvait point la ferveur des gens de son village, les hommes agenouillés dans leur piété de recueillement, ni l'inclinement des têtes de femmes aux coiffes si blanches que les ailes avaient des envollements de colombe du Saint-Esprit.

Bientôt les orgues modulèrent les chants d'allégresse, les voix emplirent la voûte aux proportions de vaisseau, et le curé, revêtu de la chasuble étincelante, entouré de ses vicaires, de la nuée des enfants de chœur, monta à l'autel. Saint

Corentin lui-même semblait officier avec sa chape d'or, et la première messe commença.

Celle-là, le père Le Rouzic l'offrit au nom de l'*Espérance*. Certes, il l'avait ancrée au cœur, cette espérance d'obtenir un jour la récompense de ses œuvres, au ciel, après un peu de purgatoire pour les péchés qu'il avait bien dû commettre et dont le repentir le touchait; au ciel, près de la bonne Mère sainte Anne, sa patronne, qui si souvent avait tiré sur la ficelle pour le ramener au port, durant les mauvais temps où la mer est si dure, et qui l'avait aidé à sauver tant de naufragés; au ciel, parmi la cohorte des anges et des bienheureux comme il en avait contemplé, en extase devant le grand tableau accroché dans la sacristie de son église de village.

Elle dura longtemps, cette messe d'*Espérance*, dans la cathédrale pleine d'assistants; puis tout de suite commença la seconde.

Le vieux pêcheur consacra celle-là en hommage à la *Foi*, la foi ardente qui lui emplissait l'âme de sa vie immortelle, qui subsiste à l'espérance évanouie. Dans sa croyance de simple, de fervent, il se rappelait les sermons du recteur parlant de cette vertu qui animait, pour supporter le martyr, les chrétiens des premiers âges, aux temps très anciens, si anciens, que lui, le bonhomme Le Rouzic, cependant si vieux, n'en avait point la souvenance. Mais il avait bien retenu, dans sa pauvre tête d'être borné, l'histoire affirmée par son recteur, que les martyrs, après des tortures infernales comme il ne pouvait s'en représenter, lui qui pourtant avait bien souffert à peiner toute une existence, à pleurer tous les siens morts avant lui, avaient gagné la vie éternelle pour avoir cru inébranlablement, sans raisonner, sans défaillir.

La seconde messe, celle de la *Foi*, venait de s'achever, et Le Rouzic remarqua que beaucoup de places s'étaient vidées.

Pour la troisième fois, le prêtre remonta les marches de l'autel, et le bonhomme songea que l'*Espérance* enfuie, la *Foi* inutile quand il serait défunt, puisque pour la fidélité et l'amour qu'il lui aurait voués, le bon Dieu lui aurait sûrement

ouvert sa porte, la *Charité* seule lui demeurerait. Il donna donc ce dernier sacrifice divin pour la dernière, la plus belle des vertus théologiques, car elle survit à l'au-delà du tombeau. Comme toute sa vie s'était passée à soulager des infortunes, à tendre la main à ses frères de misère plus malheureux que lui, à plaindre leurs souffrances, il s'imagina que dans le Paradis il pourrait encore verser son offrande dans la bourse de saint Pierre.

La troisième messe se termina ; le prêtre s'en fut et, tandis que Le Rouzic relevait sa tête courbée dévotement pendant l'office, il s'aperçut que peu nombreuses étaient les bonnes âmes ayant assisté à la messe de charité.

Alors, ce bienfaisant connut l'égoïsme ; son corps fauché s'affaissa, son cœur saigna par une blessure atroce ses illusions perdues, et, écrasé, anéanti, il regagna le port, détacha sa barque et partit.

Il partit, et le lendemain tout son village put voir le vieillard écrasé sous le faix de sa douleur, assister à la grand'messe, le jour de Noël, à sa place accoutumée.

Quand vint l'heure de la quête, il se leva, prit le plateau d'argent, mais, au moment de le présenter au premier fidèle, sa main trembla secouée par le frisson, un regard de terreur traversa ses yeux, voilant sa face devenue livide, et, tout d'un coup, raide, sans un cri, il tomba mort, avec dans sa main crispée l'obole pour la Charité.

André PETITCOLIN.

— > < —

MONOGRAPHIE DE L'ÉGLISE SAINT-THOMAS

DE LIBOURNE
(Suite)

La modération dont avait fait preuve cette fois le curé de Saint-Jean et la sagesse de sa proposition lui avaient valu, on le voit, l'assentiment unanime des membres de la Jurade et

des confrères de Saint-Clair. Ces derniers firent exécuter un tableau dans le genre proposé par le curé, et ce tableau fut mis au frontispice de Saint-Thomas pour la première fois le 15 août 1736. Il existait encore en 1772, comme l'indique le procès-verbal que nous avons cité. « Plus, est-il dit dans l'inventaire des objets appartenant à la confrérie de Notre-Dame de l'Assomption, un beau tableau d'environ trois pieds et demy en quarré entouré d'un très beau cadre doré représentant Louis XIII vouant son royaume a Notre Dame. Ce tableau que l'on expose tous les ans devant la porte de l'Eglise le jour de l'Assomption est precieusement renfermé dans une armoire qui paroît avoir été faite expres a ces fins la qu'elle (*sic*) armoire est dans une petite sacristie d'environ neuf a dix pieds de profondeur au derriere dudit autel (de la chapelle de Notre-Dame de l'Assomption) dans la qu'elle sacristie se trouvent aussy vestièrè bans (*sic*) et autres armoires a l'usage de la ditte Confrairie (1). »

Nous n'avons trouvé ni dans les histoires de Libourne, ni dans les archives, aucun fait concernant particulièrement Saint-Thomas entre 1734 et 1771, si ce n'est quelques délibérations émettant les premières idées de la désaffectation de cette église. Nous allons donc entreprendre maintenant le récit de cette désaffectation, qui est la dernière phase de l'histoire de Saint-Thomas.

Comme nous l'avons vu dans les pages qui précèdent, à partir du xvii^e siècle l'importance de l'église Saint-Thomas avait bien diminué. Tout en gardant encore un certain nombre de privilèges, restes de son ancienne splendeur, Saint-Thomas avait cessé depuis longtemps d'être l'église paroissiale de Libourne. La translation de la sainte Épine à Saint-Jean, surtout, lui avait porté un coup décisif. Les fidèles libournais, n'ayant plus pour les attirer à Saint-Thomas les belles fêtes de l'Ostension de la sainte relique, si ce n'est une fois l'an, le jour de la fête de saint Clair, délaissèrent peu

(1) Arch. dioc., M 10, 11.

à peu cette église qui était petite, froide, humide et mal éclairée, pour celle de Saint-Jean plus vaste, plus saine et plus commode. Cet abandon fut cause qu'en 1771 on émit dans le Conseil de la Jurade un avis favorable à une proposition déjà faite à plusieurs reprises de transformer en une halle aux grains ou marché aux farines cette église devenue désormais à peu près inutile (1).

Avant d'entreprendre l'histoire de la désaffectation de l'église Saint-Thomas et de sa transformation en marché d'abord, puis en théâtre, il est bon, ce nous semble, de faire connaître plus en détail cette église qu'on prétendit être si mal appropriée à l'exercice du culte et dont les revenus, bien modiques pourtant, excitaient néanmoins l'envie de la Fabrique de Saint-Jean qui, elle aussi d'ailleurs, il faut bien le reconnaître, était peu fortunée (2).

Deux plans de Saint-Thomas, dont l'un nous a été communiqué par M. U. Bigot, de Libourne, et mis par lui à notre disposition avec une complaisance dont nous ne saurions assez le remercier, et l'autre, encore inédit, a été consulté par nous aux Archives départementales, nous ont permis de reconstituer très exactement l'état de l'église Saint-Thomas avant sa désaffectation (3). Le procès-verbal de visite de 1772,

(1) Délibérations du 20 mars et du 18 novembre 1771, citées plus loin.

(2) Les revenus de la Confrérie de Saint-Clair, d'après le procès-verbal de 1772, s'élevaient à cinquante-cinq ou soixante écus tout au plus (environ 360 livres, l'écu d'argent valant 6 livres en 1736). Les revenus de Saint-Jean, d'après le *Pouillé du diocèse de Bordeaux au XVIII^e siècle* par M. l'abbé Allain (Bordeaux, Duverdièr et C^{ie}, 1893, in-4^o, p. 22), n'étaient en 1730 que de 783 livres. Ils s'élevèrent en 1760 à 1,500 livres, pour redescendre à 384 en 1772.

(3) Arch. départem., Intendance, série G, 56. Ces deux plans sont des pièces officielles. Celui des Archives départementales est annexé au dossier envoyé à l'Intendance par les jurats de Libourne lors de l'enquête pour la désaffectation de l'église Saint-Thomas. Le plan qui appartient à M. U. Bigot est très probablement de même origine. Il est évidemment l'œuvre d'un habile dessinateur, sans doute de l'architecte lui-même, et concorde d'une façon presque absolue avec celui des Archives départementales. Ces deux plans, que nous nous proposons de publier prochainement, ont été levés sur les originaux et reproduits avec la plus scrupuleuse exactitude par mon frère, M. Louis Lewden, capitaine-commandant au 15^e dragons, que ses travaux topographiques antérieurs, relatifs à la carte de l'état-major et

que nous avons eu déjà plusieurs fois l'occasion de citer, donne également une description très minutieuse de cette église et l'inventaire détaillé de son vestiaire et de son mobilier liturgiques. C'est d'après ces documents que nous allons essayer de donner à nos lecteurs une idée aussi exacte que possible de l'ancienne église Saint-Thomas.

L'église Saint-Thomas était située vraisemblablement au centre de l'ancien Condat. Elle occupait l'emplacement du théâtre actuel, ancien Athénée (1), dont le mur qui fait face à la rue Sainte-Catherine est d'ailleurs le mur de chevet primitif de l'église (2). Elle était composée d'une nef et de deux bas-côtés. L'entrée de la nef principale était précédée d'un tambour en pierre. Au dessus de la porte s'élevait une sorte de campanile où il y avait trois cloches (3) : l'une appartenant à

à celle d'Algérie, plus encore que nos liens de parenté, me désignaient pour ce travail. C'est lui aussi qui a bien voulu fouiller pour moi les Archives municipales de Libourne et transcrire la plupart des documents cités dans ce travail. Aussi, à part la rédaction de cette monographie et mes recherches personnelles aux Archives diocésaines et départementales, la justice et la vérité me font un devoir de déclarer qu'une grande partie de cette notice sur Saint-Thomas est due à mon frère, en qui j'ai trouvé le collaborateur le plus dévoué. Il eût même signé avec moi, comme c'était son droit, cette monographie, si des raisons particulières ne l'en avaient empêché. J'espère donc que mes lecteurs me pardonneront cet hommage fraternel, bien mérité d'ailleurs, en faveur du motif d'affectueuse reconnaissance et de stricte justice qui l'a dicté. *Cuique suum!* dit un proverbe.

(1) L'emplacement de Saint-Thomas, d'après le devis estimatif de l'architecte Toufaire (Arch. départ., Intendance, série G. 56), occupait un espace de 193 toises 2 pieds. Le sieur Toufaire estimait la valeur de cet emplacement 7,733 livres 6 sols 8 deniers. La valeur des matériaux, d'après la même estimation, était de 3,144 livres 18 sols 8 deniers, répartie ainsi : matériaux des murs, 1,976 livres 13 sols 8 deniers ; charpente et lambris, 572 livres 5 sols ; couverture, 506 livres, ce qui donnait, comme nous le verrons plus loin, un total de 10,878 livres 5 sols 4 deniers.

(2) Ce mur existe encore aujourd'hui, mais on y a fait en 1791 une porte au dessus de laquelle cette date est encore inscrite, et on a fermé la fenêtre ogivale qui n'est que simulée en creux dans le plan de M. Bigot pour y pratiquer une ouverture circulaire.

(3) La première mention d'une cloche à Saint-Thomas faite dans l'histoire de Libourne date de 1348. Nous avons rapporté plus haut le passage où il en est question à propos de l'insurrection des couronnaux. Dans son ordonnance du 28 septembre 1606, le cardinal de Sourdis prescrit « que la cloche de Saint-Thomas sera beniste » (Arch. dioc., L. 1, 1^{er} cahier, fol. 5). Ceci semblerait indiquer qu'il n'y eut à l'origine qu'une seule cloche à Saint-Thomas. Les deux autres que mentionne le procès-verbal de 1772 déjà

la Confrérie de Saint-Clair, l'autre à la Confrérie de Notre-Dame de l'Assomption, et la troisième à celle du Saint-Esprit. Au dessus du tambour, dans toute la largeur de la nef principale, était une tribune en bois « fermée sur le devant par des jalousies en assés bon état », dit le procès-verbal. On montait à cette tribune par un escalier tournant situé à côté de la porte d'entrée. La nef principale avait trente pieds huit pouces de large sur soixante et un pieds de long (1), ce qui faisait environ 10 mètres de large sur 20 mètres de long. Le

cité ne furent placées que plus tard. Dans le mandement de M^{sr} Champion de Cicé pour la désaffectation définitive de l'église Saint-Thomas, en date du 30 octobre 1790, il est dit d'une manière générale que les ornements, les pierres sacrées, les cloches de cette église, etc., seront transportés à Saint-Jean. Burgade, dans une notice qu'il a consacrée aux cloches de Libourne (*Les Cloches de Libourne anciennes et nouvelles*, par J.-B.-J.-E. Burgade, Bordeaux, Delmas, 1872, p. 8), ne parle que d'une cloche et semble avoir ignoré l'existence des deux autres. Voici, d'ailleurs, ce qu'il dit à ce sujet : « La cloche de Saint-Thomas ne fut pas remise à l'église paroissiale, qui en avait déjà trois... Cette cloche... fut déposée à l'hôtel de ville. Ce dépôt est un fait qui était à la connaissance de tout le monde au commencement de ce siècle. Nous avons quelques raisons de penser qu'à la restauration du culte elle fut remise à l'église des Récollets, qui à cette époque devait former une paroisse dont le curé, M. Eymery, était déjà nommé. Cette cloche y serait donc encore (a). Elle est un peu difforme et porte une inscription dont nous n'avons pu avoir l'interprétation. La forme des lettres indique le milieu du XIII^e siècle. C'est l'époque qui lui est assignée par les archéologues. Cette détermination de date semble exclure l'attribution de cette cloche aux Cordeliers, qui ne furent fondés qu'en 1287. » La commune payait 22 livres au sonneur de cloches de Saint-Jean et de Saint-Thomas. Cette somme était prélevée sur les revenus de l'octroi. (Cf. Guinodie, t. II, p. 161, 2^e édition.)

(1) Il nous semble bon de dire ici quelques mots sur les anciennes mesures de longueur et de capacité usitées à Libourne avant l'établissement du système décimal. Nous extrayons ces renseignements de *l'Inventaire analytique des Archives de Libourne*, par Burgade, *passim*.

1^o Mesures de longueur.

L'unité des mesures de longueur était le *piéd* dont la valeur variait un peu suivant les pays et quelquefois même les localités. Ainsi à Libourne le piéd valait 0^m,32484, tandis qu'à Bordeaux sa valeur était de 0^m,3563.

Les multiples du piéd, si je puis m'exprimer ainsi, étaient : la *toise* qui

(a) Elle y est encore en effet. Elle est fêlée du haut en bas et porte une inscription à peu près illisible. Burgade dit qu'il n'a pu en avoir l'interprétation. M^{me} V^{ve} Burgade, récemment décédée, nous disait, quelque temps avant sa fin, qu'elle avait reçu, après la mort de son mari, une lettre d'un savant archéologue de Rochefort, donnant l'interprétation de cette inscription. C'était, paraît-il, une dédicace de la cloche à sainte Agathe. Malheureusement la lettre en question avait été perdue, et nous n'avons pu avoir que ce détail, le seul dont se souvint M^{me} V^{ve} Burgade.

chœur qui précédait le sanctuaire avait vingt-cinq pieds de profondeur, soit environ 8 mètres, jusqu'aux marches qui conduisaient au sanctuaire, lequel avait dix-huit pieds de profondeur (6 mètres environ). La longueur totale de l'église Saint-Thomas, de la porte d'entrée au fond du sanctuaire, était donc

valait 6 pieds, soit 1^m,949; l'aune qui valait 3 pieds 7 pouces 10 lignes, soit 1^m,1865, et la brasse qui valait 5 pieds, soit 1^m,6240.

Le pied se divisait en 12 pouces, le pouce en 12 lignes et la ligne en 12 points. Le pouce valait donc 0^m,02707, la ligne 0^m,00225, et le point 0^m,000187.

2° Mesures de capacité.

L'unité de mesure pour les grains était le boisseau. Le boisseau était la capacité moyenne qu'exigeait un poids de 128 livres de *blé-froment*, en comptant la livre de 480^{gr},5, valeur qu'elle avait à Libourne avant la Révolution, ce qui fait 62^{kg},656 grammes ou 78^l,32 en admettant que l'hectolitre pèse 80 kilogrammes. Le boisseau différait beaucoup selon les localités. A Bordeaux il valait 114 livres de 480^{gr},5; à Saint-Émilion et à Rauzan, 136 livres; à Castillon, Coutras et Guîtres, 144 livres.

L'unité de mesure pour le sel était l'émine ou la mine. C'était un poids de 230 livres ou 112^{kg},585 plus le poids de la *palée* ou *pelletée* que nous ne saurions apprécier exactement. D'après Guinodie (t. I, p. 240), la *palée* aurait valu environ 10 livres, puisque au dire de cet historien l'émine ou mine de sel pesait 240 livres.

La mine se divisait en 2 demi-mines ou *minots* qui valaient chacun 2/4 de mine ou 120 livres environ.

Le minot se divisait en 4 huitièmes et le huitième en deux seizièmes. Le seizième s'appelait aussi *cuiller* ou *cueiller*. La mine valait donc 16 *cuillers*.

Les multiples de la mine étaient :

1° La *pipe* qui valait 6 mines, soit environ 1440 livres.

2° Le *muid* qui valait 4 mines ou 960 livres.

3° La *haille* ou centième du *tonneau* de 2,000 livres anciennes valait environ 20 livres.

On trouve aussi que le *muid* valait 60 *émines* plus une *émine* pour le déchet.

La *pipe* servait aussi de mesure pour le vin et valait environ 2 barriques (454 ou 456 litres).

Il y avait au sujet de ces mesures deux droits assez curieux.

Chaque *pipe* (de 12 mines dans ce cas) de sel payait pour droit de magasinage, pour la mettre du bord de la barque à celui du *coureau* sans payer de droits d'entrée en ville, une taxe de 3 livres. C'est ce qu'on appelait le *coureau virat*. (Voir dans Guinodie, t. I, p. 239, les difficultés survenues au sujet de cet impôt.)

Un autre impôt assez curieux était celui de la *sainte goutte*. On appelait ainsi une taxe que prélevait la confrérie des sacquiers sur tous les bateaux *salins* venant à Libourne. C'était une mesure de sel de la charge qu'un sacquier pouvait porter du bateau jusqu'à terre. Le droit de *sainte goutte* servait à l'entretien des vieux sacquiers malades ou invalides. (Voir dans Souffrain, *Essais, etc.*, au t. II, p. 187, une anecdote curieuse sur l'épreuve de la force des sacquiers.)

d'environ 34 à 35 mètres. Les bas-côtés avaient chacun douze plds de large, soit environ 4 mètres, ce qui, avec la grande nef, donnait à l'église Saint-Thomas une largeur totale d'environ 18 mètres. Le bas-côté droit en entrant était occupé tout entier par la chapelle de Notre-Dame de l'Assomption, dont le chœur et le sanctuaire étaient voûtés. Dans le bas-côté gauche se trouvaient la chapelle de Saint-Éloi, qui était la première en entrant, longue d'environ 10 mètres et se terminant au premier pilier, et la chapelle de Sainte-Catherine, profonde d'environ 19 mètres. De chaque côté du sanctuaire, derrière les chapelles de Sainte-Catherine et de l'Assomption, se trouvaient trois sacristies : l'une, toute petite, à l'usage de la Confrérie de l'Assomption, et les deux autres affectées aux Confréries de Saint-Clair et du Saint-Esprit. Il y avait trois bancs dans l'église. Le premier « tout neuf », dit le procès-verbal, adossé au premier pilier, à l'usage des confrères de Saint-Clair. Du même côté, mais plus dans le haut de l'église, étaient un autre banc à l'usage de la cour présidiale, et, vis-à-vis, un troisième banc « couvert », dit encore le procès-verbal, « d'un tapis usé semé de fleurs de lys, à l'usage du corps de ville ». L'église était éclairée par seize petites croisées qui ne donnaient que fort peu de jour, et comme le sol intérieur était en contre-bas de plus de 80 centimètres, cette chapelle était très humide, au moins dans les bas-côtés. Des tableaux représentant les saints patrons des diverses Confréries ornaient les murs des chapelles latérales. Dans le sanctuaire du maître-autel, derrière le tabernacle et appliqué contre le mur, était un grand tableau représentant le Christ en croix et de chaque côté saint Thomas et saint Clair, tous de grandeur naturelle. Les murs du sanctuaire principal et des sanctuaires des chapelles latérales étaient garnis de boiseries jusqu'à hauteur d'homme, à cause de l'humidité de l'église. Les confréries de Saint-Clair et de l'Assomption avaient chacune leurs ornements, leurs linges et leurs vases sacrés leur appartenant en propre, et qu'elles prêtaient aux autres confréries les jours où celles-ci célébraient leurs fêtes patronales à leurs chapelles respectives.

Quoique modestes, le mobilier liturgique et le vestiaire appartenant soit à la confrérie de Saint-Clair, soit à celle de l'Assomption, étaient cependant très convenables et suffisamment appropriés à l'exercice du culte. L'église elle-même, malgré ses proportions restreintes et son humidité, pouvait rendre et rendait encore à la population libournaise de réels services. Néanmoins sa ruine fut résolue pour le motif toujours spécieux de l'utilité publique et il ne nous reste plus maintenant qu'à retracer l'histoire de sa désaffectation.

Déjà, en 1719, dans la séance du 7 décembre, le conseil de la Jurade avait eu l'idée de faire de Saint-Thomas une halle ou marché aux farines. Voici d'ailleurs la délibération dont il s'agit. Nous la reproduisons *in extenso*, car elle nous donne en même temps les motifs qui firent songer à la désaffectation de Saint-Thomas et les raisons qu'on fit valoir alors et plus tard pour justifier ce projet.

« Ce jourd'hui septiesme dexembre Mil sept cens dix neuf Messieurs les Maire et Jurat Seig^{rs} gouverneurs Juges Criminels Et de police de la Ville de Libourne Banlieue & Jurisdiction dycelle Estant affembles dans Lhostel de Ville pour aduizer aux Moyens les plus Conuenables pour paruenir a La Construction des Cazernes ordonnées pour Lad. Ville par Lord^{ce} du Roy du vingt cinquiesme Septembre dern^{er} par Lauis de Mons^r de Bitry Ingenieur du Roy Et des forts de Bord^s Commis a cet Effet, Et après auoir prins Celui de Monsieur Julien de Serzacq Curé de Lad. Ville a Esté deliberé soubz Le bon plaizir du Roy que pour Contribuer au profit de Sa Majesté a Lestabliffem/ desd. Cazernes, La halle (1)

(1) La halle de la place de l'Hôtel de Ville avait été établie dès la formation de cette place. En 1459 le terrier royal en fait mention. En 1493, des différends furent réglés entre les syndics des bouchers et l'Administration de la ville. Cette halle était composée de quinze bancs. Le premier projet de son transfert date du 7 décembre 1719. En 1771 sa démolition fut arrêtée. Ce n'est qu'en 1790 que la municipalité en ordonna l'enlèvement immédiat. Les débris provenant de sa démolition furent déposés dans l'église Saint-Thomas où le culte venait d'être supprimé. Ces débris furent vendus le 12 décembre 1791. Les bouchers furent alors momentanément autorisés à vendre chez eux. Outre la halle de l'Hôtel de Ville, il y avait une autre halle

quy Est au Milieu de la place publique de Lad. Ville Et quy mesme la deshonnore (*sic*) sera demolie & les Materiaux quy En prouindront & qui sont cōsiderables (*sic*) seront Enployés aux Cazernes, que comme *Leglize S^t Thomas* quy se Trouue presque au Milieu de lad. Ville Est mal saine humide ouuerte à Tous Vents et Très Expozée aux Injures du Temps et dependante de Leglize parroiffiale sans fonds Et sans reueneu Monseigneur Lilustrissime & reuerandissime Archeuesque de Bord^x primat dacquitaine Sera Tres humblement supplié de vouloir Linterdire Et En ce cas Lad. halle y sera subrogée ne pouuant Trouuer un Lieu plus commode, que les Mesmes places de Banc seront données En ce dernier Lieu a Ceux quy En ont dans Lad. halle, que p^r Lembleliffem/ (*sic*) & decoration de Leglise Matrice La Comm^{te} fera (*sic*) batir a ses fraits deux Chapelles Lune entre Lautel de S^t Nicolas Et celluy de S^t Joseph quon donnera aux Confraires de S^{te} Catherine & les ornemens de la Leur y seront Transportés, & Autre Entre Lautel de nostre dame de septembre Et celluy de S^t Just quon donnera a la Confrerie de S^t Clair dans Laquelle on Metra la S^{te} Espine. La Confrerie du S^t Esprit sera portée au Maistre Autel, celle de nostre dame Daoust a nostre dame de septembre Sy Mieux Les confreres de Ceste Confrerie neyment (*sic*) se faire Batir Une Chapelle au dessous de celle de S^t Jacques, ce faisant Les planches du Lambris de Lad. Eglise S^t Thomas Seront Employées a La Construction desd. Cazernes, Le Roy y Trouuera de Lespargne, l'Eglise parroissiele (*sic*) En sera plus Belle et la place publique de Lad. Ville plus honorable & plus Commode. A Cest Effet Monseigneur le Comte de Courson Con^{er} destat Intendant de la Generalité de Bordeaux quy a bien voulu faire la Vizitte desd. Lieux aueq Monsieur de Bitry Sera Treshumblem/ Supplié

appelée la halle Fonneuve, du nom de la rue où elle se trouvait et qui, d'après Burgade, était plus ancienne que celle de l'Hôtel de Ville. Elle fut transportée, à une date que nous ne saurions préciser, derrière l'église Saint-Thomas, sur la place dont la Graberie occupait déjà un côté. Comme sa voisine elle a disparu en 1821. (D'après Burgade, *Inventaire analytique des Archives de Libourne*, 1864-1869. 4 vol. in-1^o (mss), t. I. 1^os 26 verso et 27 verso.)

de faire autorizer & hommologuer La presante deliberation fait & deLiberé à Libourne En Lhotel de Ville Led. Jour septiesme dex^{bre} Mil sept cens dix neuf. — BITRY. (1) »

Cette délibération n'eut pas de suite. On n'osa pas alors mettre à exécution le projet de désaffecter l'église Saint-Thomas. Peut-être aussi dut-on céder devant les protestations énergiques des confréries de Saint-Clair et du Saint-Esprit. Mais en 1758 on revint encore à cette idée et voici la nouvelle délibération qu'on prit à cet égard :

« Ce jourd'huy Dix huit mars mille (*sic*) sept cents cinquante huit Messieurs les maire et Jurats assemblés dans l'hotel de ville par Billets au son de la cloche et en la maniere accoutumée apresque lecture a esté faite par le greffier du Jour de hier cy dessus escrit, a esté deliberé 1^o quon demoliroit la halle qui est au millieu de la place publique pour les materiaux en estre employés à la couverture des cazernes quon est a meme de faire mais que la demolition restera suspendue jusques a ce que les cazernes soyent en etat d'estre couvertes et qu'on ait obtenu de Monseigneur l'archevesque la permission de se servir de l'Eglise S^t thomas pour servir de halle de marché Et magazin a farine (2) et pour y trans-

(1) Arch. municip. de Libourne, boîte xxxviii, FF, 17^e registre de police, f^o 28.

(2) Dans le principe le magasin aux farines était dans la portion basse de l'Hôtel de Ville et le reste du local était consacré à l'Administration. En 1640, l'établissement du Présidial força la Jurade à se concentrer dans la tour des archives et dans une chambre située au rez-de chaussée. Lorsqu'en 17... (*) l'Administration eut fait l'acquisition de la maison L'Houmeau, elle plaça au bas, sur le derrière, le dépôt des farines, et sur le devant le corps de garde. Les choses restèrent dans cet état jusqu'en 1791 que l'acquisition de l'église Saint-Thomas permit d'y établir le magasin aux farines. Il y demeura jusqu'en 1805 où il fut transporté dans les écuries du Roi, plus tard école des Frères et aujourd'hui école communale des garçons. (Burgade, *Invent. analyt. des Archives* (ms), t. I, f^o 23 verso.)

(*) Burgade aurait pu facilement trouver la date d'achat de la maison L'Houmeau (ou Lhoumeau). Voici ce que nous apprend une délibération du 12 juillet 1736. Le contrat d'achat de la maison de Jean L'houmeau, procureur au parlement de Guyenne, fut passé devant M^{rs} Despiet et Séjourné, notaires royaux à Bordeaux, le 10 juillet 1736, pour la somme de 3,000 livres « payables en cinq années et cependant l'intérêt a raison du denier vingt à compter du troiziesme aoust prochain ». (Arch. municip. de Libourne, 62^e registre, boîte xii, BB, f^o 32. — L'acte de vente est copié in extenso aux pp. 37-38 du même registre.)

porter les boucheries et autres uzages a laquelle (*sic*) servoit lad^e halle, et que pour la demolition de lad^e halle on obtiendra de Monseigneur Lintendant la permission de se servir de ladite eglise S^t Thomas pour servir aux uzages auxquels servoit la halle et pour servir de magazin a farine cy-dessus expliqués et que la communauté suppliera (*sic*) monseigneur L'intendant dagir aupres de Monseigneur Larchevesque pour solliciter ceste permission... fait led^t Jour mois & an que dessus (1). » — Suivent les signatures de Lemoine maire, S. Lafaye jurat, Chaperon jurat, Arnaud jurat, Decazes procureur, Dupérieru syndyc (*sic*), Fuilhade, Belliquet, A. Barbotteau, Piffon, Dupuy, Lavau Lainé, Lafaye, Largeteau, d'Augereau ex-maire.

(*A suivre.*)

Th. LEWDEN.



UN CURÉ DE MARMANDE MORT EN ODEUR DE SAINTETÉ ⁽²⁾

M. l'abbé Durengues, vice-président de la Société académique d'Agen, actif et excellent travailleur dont j'ai eu l'honneur de présenter naguère un considérable volume aux lecteurs de la *Revue* (3), et qui nous promet encore une *Vie de M. Hébert, évêque comte d'Agen* et *l'Église d'Agen sous la Révolution*, consacre une fort attachante notice à François-Léandre-Martin de Bonnefond (né à Montpezat, en Agenais, le 27 février 1739, mort « de la mort des justes et dans le baiser du Seigneur », à Marmande, le 15 mai 1809). Le pieux et savant biographe avait eu un devancier qu'il salue en ces termes (*Avant-propos*, p. 5) : « La vie de M. Martin de Bonnefond, écrite par M. le comte de Marcellus, depuis pair de France,

(1) Arch. municip. de Libourne, boîte xiv, BB, 107^e registre, f^o 48.

(2) *M. Martin de Bonnefond, curé de Marmande, depuis la restauration du culte jusqu'à sa mort, d'après sa correspondance, 1802-1809*. Agen, imprimerie veuve Lamy, 1896, gr. in-8^o de 104 pp.

(3) *L'Église d'Agen sous l'ancien régime. Pouillé historique du diocèse d'Agen pour l'année 1789*. Agen, Ferran frères, 1894, gr. in-8^o de xvi-750 pp. Voir livraison du 25 août 1894, pp. 481-491.

parut en 1810 (1). Il suffit de rappeler le nom de l'auteur pour indiquer tous les mérites et la valeur de l'ouvrage. C'est, en toute vérité, la vie d'un saint écrite par un saint. Dans sa correspondance, M. Martin de Bonnefond appelle son noble ami le *Tobie de son siècle*. Il ne pensait pas si bien dire. » M. le curé de Mérens explique ainsi comment il a cru devoir revenir sur un sujet si bien traité : « Cependant, malgré tout le soin de M. de Marcellus, « la plus belle partie » de cette vie est restée ignorée », comme lui-même n'a pas manqué de nous en avertir (2). Heureusement la découverte que nous venons de faire, aux archives de l'évêché, de la correspondance de M. Martin de Bonnefond avec M^{sr} Jacoupy, les grands-vicaires de ce prélat, etc., nous permet de combler en partie cette lacune. »

M. l'abbé Durengues termine son *Avant-propos* (p. 6) par un vœu auquel nous nous associerons tous : « Puisse le spectacle d'une âme éminemment sacerdotale aux prises avec les difficultés et les périls d'une époque réputée, à juste titre, comme une des plus tourmentées de notre histoire religieuse, être pour nous une haute leçon, un encouragement et une consolation au milieu des tristesses de l'heure présente ! »

L'ouvrage est divisé en neuf chapitres, où sont nettement exposés les sujets suivants : l'œuvre pastorale de M. Martin de Bonnefond, son adhésion au Concordat, ses vicaires et ses collaborateurs ; le Jubilé de 1804, les missionnaires et prédicateurs du carême (1803-1809) ; la première visite épiscopale de M^{sr} Jacoupy dans l'arrondissement de Marmande, en 1805 ; l'état de l'église de Marmande de 1802 à 1809 ; difficultés et épreuves de M. Martin de Bonnefond ;

(1) Bordeaux, imprimerie veuve J.-B. Cavazza, in-12 de xi-190 pp. L'ouvrage parut sous le voile de l'anonyme. On sait combien était remarquable la modestie du comte de Marcellus. Le nouveau biographe n'a pas rappelé que l'ouvrage eut deux autres éditions : une à Lyon, chez Périsset, en 1841 ; la troisième, donnée par le fils de l'auteur, à Paris, chez Didot, en 1856. L'historien de la ville de Marmande n'a pas manqué de rendre hommage à un des meilleurs curés de cette ville (p. 118) : « Les Marmandais se souviennent avec vénération des vertus de ce saint prêtre, et surtout de l'admirable dévouement qu'il montra pendant l'épidémie qui, dans l'automne de 1791, ravagea Marmande et les environs. » Le même historien doit relever quelques fautes d'impression dans divers noms marmandais de la page 43 : *Minaud*, pour *Mimaud* ; *Soumicon*, pour *Poumicon*, etc.

(2) *Vie de M. Martin de Bonnefond*. Avant-propos, p. xix.

francs-maçons et illuminés à Marmande; l'œuvre des séminaires; notes relatives à quelques paroisses; loyalisme de M. de Bonnefond, ses rapports avec son évêque, son attitude devant le gouvernement impérial et les fonctionnaires publics; derniers jours de M. de Bonnefond.

Parmi les personnages mentionnés dans ces neuf chapitres, nous citerons l'abbé Plantey, « qui acquerra une triste célébrité comme chef de la Petite-Église dans ce diocèse »; Dom Boiras, « savant bénédictin, retiré dans sa famille » (1); le comte de Lacépède, « le futur sénateur de l'Empire et grand-chancelier de la Légion d'honneur », cousin et protecteur de M. de Bonnefond; M^{gr} de Bonnac, l'ancien évêque d'Agen (2); l'abbé de Peyrelongue, curé de Lauzun; les vicaires généraux Rangouse, Trincaud; l'archevêque de Bordeaux (M^{gr} d'Aviau), rencontré par M. de Bonnefond chez M. de Marcellus (à Beauséjour); l'abbé Dubois de Lagrange; l'ancien archevêque d'Auch, devenu évêque de Troyes, M^{gr} Louis-Apollinaire de la Tour du Pin-Montauban; M. l'abbé Anglade, de Bordeaux, mis à la salle de police, en cette ville, le 18 janvier 1809, coupable de n'avoir pas montré assez d'enthousiasme pour le régime impérial dans son discours de l'anniversaire du couronnement (3); l'abbé Burdeau, au

(1) Cet ancien Bénédictin obtint, plus tard, la succursale de Sermet, et de là fut transféré, le 1^{er} octobre 1810, à Brugnac, où il est mort. C'était un cousin de mon grand-père, lequel l'accusait, en plaisantant, d'avoir, quand il était au monastère de La Réole, préféré la gastronomie à la théologie et les chapons des bords de la Garonne aux Pères et aux Docteurs de l'Église. Mon cher collaborateur et ami M. Henri Wilhelm, qui sait tout sur ses bons amis et confrères les Bénédictins, m'a communiqué des notes d'après lesquelles dom Boiras, avait cruellement expié, dans les souffrances noblement supportées de l'exil en Espagne, son amour de la bonne chère. Paix donc à la mémoire de l'ancien moine, purifié, sanctifié par le martyre!

(2) Voir (p. 33) le piquant récit d'une distraction de ce prélat oubliant qu'il était *prêtre* tout en étant *évêque*. L'auteur a raison de dire que « l'anecdote ne laisse pas que d'être fort suggestive ». Il a parfois le trait malin, et voici, par exemple, comment il parle d'un *dictionnaire* fameux (p. 46) : « Par une sorte d'ironie, et bien qu'il n'y eût pas de *Larousse* à cette époque pour accréditer une pareille fable, le curé de Marmande fut accusé d'être franc-maçon. » Or, M. de Bonnefond fut un des plus vaillants adversaires de la secte aujourd'hui régnante!

(3) M. l'abbé Durengues emprunte à la correspondance de M. de Bonnefond avec son évêque de curieux passages sur Bordeaux, où, écrivait-il (p. 95), « tout n'est pas

sujet duquel je suis heureux d'ajouter quelques renseignements à ceux que contient (p. 71) une lettre de M. de Bonnefond (25 février 1805) où nous lisons : « Un de mes paroissiens vient de faire sa rhétorique et un peu de logique sous M. Burdeau, son oncle, ancien instituteur [précepteur] de M. de Marcellus, aujourd'hui chef d'un pensionnat à Gironde, près La Réole. » J'ai publié dans l'*Annuaire du Conseil héraldique de France* de 1896 (9^e année, pp. 19-25) un *Mémoire inédit de l'abbé Burdeau en faveur de la comtesse de Marcellus* (juillet 1794) qui m'avait été communiqué par M. Aurélien Vivie, secrétaire général de l'Académie de Bordeaux, auteur de la magistrale *Histoire de la Terreur à Bordeaux*. Ce mémoire, acte de courage chevaleresque, fait autant d'honneur au prêtre qui le rédigea et le signa sous les yeux de la Commission militaire de Bordeaux, que la condamnation à mort de Suzanne-Thérèse-Angélique de Piis, comtesse de Marcellus (1), dont la bienfaisance était proverbiale, couvre d'une honte ineffaçable les bourreaux qui l'envoyèrent à l'échafaud et qui étaient si dignement présidés « par le plus abominable de tous les buveurs de sang, ce tigre en carmagnole que l'on appelait Lacombe ».

T. DE L.

couleur de rose ». L'archevêque de Bordeaux fut mandé à Paris pour donner des explications. Le curé de Marmande assure que « les gens de bien sont indignés de la conduite du préfet vis-à-vis du prélat », et il s'écrie avec une vertueuse indignation : « *Exurgat Deus et dissipentur...* » Le récit du pieux correspondant de M^{re} Jacoupy est un des mille témoignages que l'on pourrait invoquer à l'appui du vigoureux tableau tracé par le grand historien H. Taine de l'état de servitude universelle auquel la France était alors réduite.

(1) C'était la grand'mère d'une femme aussi distinguée par ses brillantes qualités que par ses solides vertus. M^{me} la comtesse de Dienne, dont le père, M. de Dordaygue, épousa en 1844, au château de Roger, près de Villeneuve-sur-Lot, M^{lle} Mathilde de Bourran, fille de M. le marquis de Bourran et de M^{lle} de Scoraille, cette dernière étant la fille d'André-Joseph de Martin du Tyrac, comte de Marcellus, et de M^{lle} de Piis, Bordelaise de naissance. Je demande que, dans la prochaine édition de la *Biographie girondine* publiée par M. Édouard Feret (*Statistique générale*, III, 1889), on donne une place à l'obscur défenseur d'une des plus nobles victimes de la *Terreur* : l'héroïque dévouement de l'abbé Burdeau mérite d'être à jamais mis en pleine lumière.

AVIS

Adresser toutes communications à l'un des Directeurs de la Revue : M. le chanoine Lafargue, archiprêtre de Lesparre, et M. le chanoine Allain, archiviste diocésain, curé de Saint-Ferdinand, 40, rue Croix-de-Seguey, Bordeaux.

Il n'est point accepté de communications anonymes; chaque auteur garde l'entière responsabilité de son travail.

Nous rappelons qu'on peut renouveler son abonnement SANS FRAIS dans tous les bureaux de poste, ou bien encore, soit à l'Œuvre des Bons Livres, soit dans nos bureaux, 16, rue Cahirel, Bordeaux. On peut aussi adresser un mandat de 8 francs à l'un des directeurs de la Revue, ou bien attendre que nous fassions opérer les recouvrements par la poste, ce qui entraîne toujours des frais supplémentaires.

A partir du 25 janvier, nous ferons recouvrer par la poste les abonnements qui n'auront pas été soldés à cette date. Nous prions nos abonnés de faire bon accueil à cette quittance qui sera de 8 fr. 25. Les frais de recouvrement sont de 50 centimes. Toute quittance qui fait retour, pour avoir été refusée ou en cas d'absence du destinataire, est soumise, en outre, à une taxe de dix centimes au profit de l'Administration des Postes.

La *Revue Catholique* publiera prochainement : 1° *Roumanille*, par A. Ferrand; 2° *Glanes liturgiques* (suite), par L. du Mont; 3° *Études sur l'hypnotisme*, par J. Hazéra; 4° *Le VI^e volume des "Origines de la France contemporaine"*, par E. Allain; 5° *Études sur quelques anciens livres liturgiques manuscrits et imprimés des diocèses de Bordeaux et de Bazas*, par E. Allain; 6° *Étymologies girondines* (suite), par H^e Caudéran; 7° *Les Origines de l'imprimerie à Bazas*, par A. Claudin; 8° *Anecdota Burdigalensia*, documents inédits publiés par E. Allain (suite); 9° *Documents inédits sur Louis Beaulieu* (suite); 10° *Études sur l'histoire municipale de Bourg-sur-Gironde* (suite), par E. Maufras; 11° *Une paroisse rurale sous l'ancien régime, Notre-Dame de Mouchac du Grand-Aillas en Albret, diocèse de Bazas*, par Cyp. Thibaut; 12° *Un mot sur quelques livres de raison*, par J. Beaune; 13° *Monographie de l'église Saint-Thomas de Libourne* (suite), par Th. Lewden; 14° *De l'éducation des sourds-muets*, par le chanoine Gaussens; 15° *Une autobiographie du duc d'Épernon*, par Ph. Tamizey de Larroque; 16° *L'itinéraire d'Henri IV en Gascogne*, par le même; 17° *De Bordeaux en Bosnie et retour (1-26 septembre 1896)*, *Lettres d'un Gascon*; 18° *L'Œuvre des Malades pauvres à Bordeaux en 1896*; 19° *La Légende de saint Christophe* (poésie), par Dutrait; etc.

NOUVELLES DU DIOCÈSE

Nominations ecclésiastiques. — Par décision de S. E. le Cardinal-Archevêque ont été nommés :

Curé d'Omet, M. Girou, curé de Blésignac;

Vicaire à Saint-Remi de Bordeaux, M. Grazide, nouveau prêtre.

M^{gr} le Cardinal a prescrit, à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire du **Vœu national** au Sacré Cœur, un salut solennel qui a été célébré dans toutes les églises et chapelles du diocèse, le dimanche 17 janvier. A propos de l'œuvre admirable à laquelle ce vœu a donné naissance, la *Revue Catholique* publiera prochainement une étude d'ensemble qui, nous l'espérons, sera richement illustrée.

L'Installation de notre excellent confrère, **M. l'abbé Beaupertuis**, curé de Saint-Martial, a eu lieu, le dimanche 17 janvier, avec la solennité accoutumée. Faut-il dire que les fidèles étaient venus très nombreux? Ils avaient cette fois une raison spéciale d'accourir, leur nouveau pasteur, autrefois l'ardent et dévoué vicaire du vénérable M. Rigagnon, ayant laissé parmi eux les plus précieux souvenirs. C'est ce qu'a pu rappeler en termes heureux M. le vicaire général Petit dans sa charmante allocution parfaitement accueillie de l'auditoire tout comme la chaude parole de M. Beaupertuis. Prêtre pieux et exemplaire, administrateur très distingué, il fera certainement un bien immense au peuple confié à ses soins. Daigne Notre Seigneur bénir durant de longues années un ministère inauguré sous d'aussi heureux auspices!

L'assemblée générale annuelle de l'**Œuvre des Malades pauvres** a eu lieu, le 19 courant, à la maison des Sœurs de l'Espérance, rue de Labirat, sous la présidence de Son Eminence, entourée d'un nombreux clergé. Comme toujours les femmes chrétiennes les plus distinguées de notre ville ont pris part, en très grand nombre, à cette belle réunion. Le rapport fort intéressant et touchant sur l'action de l'Œuvre en 1896 a été lu par M^{me} P. Gautier et a été suivi d'une éloquente allocution où M^{gr} le Cardinal a parlé avec une grande élévation de pensée et beaucoup de cœur de la *Charité* et de ses manifestations spéciales pour le soulagement corporel et le salut des âmes des malades pauvres. Nous sommes cette fois très très brefs sur ce beau sujet, parce que nous aurons le grand honneur de publier *in extenso* le rapport sur l'exercice 1896. Nos lecteurs le trouveront en tête du numéro du 10 février. Nous sommes sûrs qu'il les intéressera vivement. Disons simplement dès aujourd'hui qu'ils y trouveront la preuve manifeste des consolants progrès de l'Œuvre sur laquelle éclate avec évidence la spéciale protection du bon Dieu.

Depuis plusieurs années déjà, grâce au zèle intelligent de M. l'Archiprêtre, Saint-Jean de Libourne a son **Calendrier paroissial** et nous en félicitons les Libournais. Cette petite brochure de 66 pages in-18 (Libourne, impr. Dessiaux et Chrétien) est pleine de choses qui toutes sont à leur place et serviront fort à développer l'esprit catholique et les œuvres dans une population déjà très attachée à son église et à son pasteur. Statistique de l'année 1896, indications précises sur le personnel de la paroisse, sur les offices, prédications, œuvres de toutes sortes, se succèdent en bon ordre, et ce tableau si complet et si bien composé offre un vif intérêt, non seulement pour les fidèles auxquels il s'adresse spécialement, mais encore pour quiconque a charge d'âmes ou travaille au bien moral et matériel du peuple.

M. Latour se félicite des résultats obtenus. A ce point de vue il y aurait beaucoup à citer. Nous nous contentons d'un trait : « Le ciel nous favorise singulièrement du côté des **vocations religieuses**. Je porte avec joie à la connaissance de mes chers paroissiens la statistique suivante : Depuis environ trois ans, Saint-Jean a donné à la vie claustrale un bénédictin, un lazariste, un apostolique, un frère de Saint-Jean de Dieu et un frère de Ploërmel, une carmélite, une fille de la Charité, une dame de la Réunion, deux religieuses du Bon-Pasteur et une sœur de la Miséricorde. » Ajoutons que M. l'archiprêtre n'a pas oublié son « petit brin » annuel « d'histoire locale ». En quoi il faut le louer très fort. Il y est question en quelques pages substantielles et bien informées de l'ermitage de Notre-Dame de Mazerat. — Notre cher confrère et collaborateur donne ainsi à tous les curés des paroisses importantes un exemple bon à suivre.

M. le Maire de Bordeaux vient de nommer membres de la **Commission de publication des Archives municipales** MM. de la Ville de Mirmont, professeur à la Faculté des Lettres ; Brutails, archiviste du département ; Fr. Habasque, conseiller à la Cour, et l'abbé Allain, archiviste diocésain,

Nous signalons simplement aujourd'hui quelques **publications bordelaises** d'un grand intérêt sur lesquelles nous aurons à revenir : *la Société bordelaise sous Louis XV et le Salon de M^{me} Duplessy*, par M. A. Grellet-Dumazeau (Bordeaux, Feret, 1897, bel in-8° de 447 pp. avec un portrait ; le précieux volume de l'*Inventaire-Sommaire des registres de la Jurade* (1520-1783) publié et annoté par M. Dast Le Vacher de Boisville (Bordeaux, impr. Gounouilhou, 1896, in-4° de xiv-708 pp.). — Le deuxième volume des *Voyages de Montesquieu*, auquel M. le professeur Barckhausen a donné ses soins avec son érudition, sa conscience et sa critique ordinaires, ne tardera pas à être publié dans la collection des *Bibliophiles de Guienne*. — Ajoutons que le succès des **Médaillons bordelais** de MM. Blayot et Feret continue à être fort grand, et à très juste titre. Les 4^e, 5^e et 6^e livraisons, consacrées à MM. Bayssellance, Auguin et Dan. Guestier, sont dignes des précédentes. C'est tout dire en un mot.

Nécrologie. — Nous avons durant ce mois à déplorer la perte de deux de nos confrères les plus âgés et les plus méritants. Voici leur *curriculum vitae* :

M. Pierre-Joseph Dubordieu, né le 15 décembre 1812, à Saint-Vivien de Monsé-gur, ordonné prêtre, le 23 décembre 1837, à Bordeaux ; chanoine honoraire en 1881. — Vicaire à Saint-Seurin de Bordeaux, 1837 ; curé du Taillan, 1841 ; de Saint-Seurin de Cadourne, 1850 ; de Bouliac, 1853 ; de Saint-Macaire, 1866 ; aumônier de la Maison centrale, 1871 ; curé de Saucats, 1873 ; de Lamothe-Landerron, 1878 ;

aumônier des Franciscaines, 1880; des Enfants assistés, 1882; retraité, 1887. Décédé à Montgauzy, le 4 janvier.

M. Jean-Georges-Eugène Amé, né, le 31 juillet 1815, à Monségur; ordonné prêtre, le 19 décembre 1840, à Bordeaux. — Vicaire à Sainte-Croix de Bordeaux, 1840; curé de Néac-et-Pomerol, 1844; de Prignac-et-Cazelles, en 1846; décédé, ces jours derniers, dans cette paroisse qu'il avait administrée pendant plus de cinquante ans avec un grand dévouement.

— Nous devons un affectueux souvenir au bon **P. Ramadié** religieux de la pieuse Congrégation des Oblats de Marie, qui fit tant de bien parmi nous durant son long et fécond pastorat à Talence. Il nous avait quitté il y a un peu plus d'un an, docile à l'appel de l'obéissance, et s'était livré obscurément au ministère des confessions dans la basilique du Sacré-Cœur à Montmartre. C'est là qu'il est tombé, les armes à la main. Une très courte maladie l'a emporté et sa mort a été — comme l'avait été sa vie — d'une admirable édification. Le clergé diocésain et les fidèles de Talence garderont pieusement le souvenir de cet homme de Dieu dont la douceur et la charité furent les caractéristiques.

— Les Frères des Ecoles chrétiennes ont rendu et rendent encore trop de services à nos enfants pour que la **Revue Catholique** ne s'associe pas expressément au deuil cruel qui vient de les frapper. Le Très Honoré Frère Joseph, leur supérieur général, qui fut un éminent éducateur et un très saint religieux, vient d'être enlevé à leur affection. C'est une perte immense pour leur congrégation et, on peut le dire, pour l'Eglise catholique tout entière. Ses obsèques qui ont d'abord eu lieu à Arcachon ont été présidées par Son Eminence qui a rendu un hommage très éloquent et très autorisé à ses belles vertus et à ses immenses services. Nous prions les chers Frères d'agréer nos cordiales condoléances.

A TRAVERS LES REVUES

Le numéro du 15 janvier de la **Quinzaine** (Paris, 45, rue Vaneau) débute par un conte fantastique, *Malgari*, œuvre d'un des plus célèbres romanciers italiens de ce temps, M. Fogazzaro. Puis, M. Nugou résume un pittoresque récit de voyage *De Paris à Rome en 1630*, plein de péripéties et d'aventures. Le remarquable travail que M. Bernard Brunhes a consacré au *Mécanisme cartésien et à la Physique actuelle* ne perd rien de sa solidité scientifique pour être exposé avec clarté et simplicité. M. Paul Fabre, dans son article *Un domaine rural en Sicile au VI^e siècle*, nous donne une étude très sérieuse d'histoire sociale. Deux portraits d'écrivains italiens : l'historien milanais Cantu et la romancière napolitaine Mathilde Serao, ont été empruntés à l'*Enquête sur la renaissance littéraire en Italie*, de M. Ugo Ojetti. *A propos d'un nouveau livre sur l'Islam*, M. A. Randu combat certains apologistes récents de la religion musulmane. Le roman de Jean Rolly, *Oiseaux de passage*, prend fin dans ce numéro. Enfin M. Gabriel Aubray, dans sa *Lettre à ma cousine*, nous montre rapidement, comme devant un cinématographe, les principaux événements qui ont défrayé la chronique de la fin de 1896 et de ce commencement d'année.

BIBLIOGRAPHIE

Scopuli vitandi in pertractanda quaestione de Conditione opificum. Auctore F. X. Godts, C. SS. R. Editio tertia. — Accedunt : Encyclica in partes distincta; Epistola S. S. ad Episcopos Belgii; horum Litterae collectivae 8 sept. 1895; Lex scholaris et Legislatio de societatibus cooperativis. — Beau volume gr. in-8° de xxvi-430 pages. Prix : 3 francs. Société de Saint-Augustin, rue du Metz, 41, Lille (Nord).

Vient de sortir des presses de la Société de Saint-Augustin la 3^e édition de cet ouvrage qui, en quinze mois, a été tiré à 5,000 exemplaires, — outre les trois opuscules détachés : *Schola*, *Salarium* et *Encyclica*. — A propos de ce dernier opuscule, nous apprenons qu'il sert de manuel dans certains séminaires au cours de sociologie. De fait, par ses tableaux synoptiques et sa division de l'Encyclique en numéros, il facilite singulièrement à l'élève l'intelligence de l'ensemble de l'écrit pontifical, et au professeur le renvoi aux endroits à indiquer.

La 3^e édition des *Scopuli* paraît enrichie d'un bref du cardinal Rampolla, de lettres des cardinaux de Malines, de Vienne, de Cologne, de Reims, et de plusieurs

archevêques et évêques surtout du Canada. Nous y trouvons de plus des articles bibliographiques donnés spontanément par les feuilles belges : le *Bien Public*, le *XX^e Siècle* et *Het Nieuws van den Dag*; par la docte revue allemande le *Literarischer Handweiser*, par le *Tijd* d'Amsterdam et le *Tablet* de Londres.

Quant au fond de cette nouvelle édition, nous savons que la manière dont est traitée la question du salaire a reçu l'approbation du corps professoral de deux de nos plus savants séminaires; et que le chapitre *Schola* a fait jeter de hauts cris aux organes du parti antichrétien.

Puisse l'ouvrage *Scopuli Vitandi* faire éviter bien des écueils au jeune clergé, plus zélé parfois que prudent! Puisse-t-il lui faire comprendre que le principe vital de son zèle doit être la vie intérieure, l'union avec Dieu. — et la condition *sine qua non* du succès de son action sociale : la charité, l'humilité, la douceur, l'union des cœurs, l'obéissance aux curés! — Et que la lecture des derniers chapitres de l'ouvrage soutienne le courage de tous, par l'espérance en Celui qui nous dit : « *Levate capita vestra, appropinquet Redemptio.* »

En vente à la Société de Saint-Augustin et chez tous les libraires.

La 110^e livraison du **Dictionnaire géographique et administratif de la France et de ses colonies**, par P. JOANNE, vient de paraître à la librairie Hachette. Cette livraison de 24 pages de texte (Nièvre-Noir), qui est accompagnée d'une belle carte tirée à part en couleurs du département de la Nièvre, contient les plans de Nîmes et de Niort et 20 gravures; elle comprend des articles sur un département : celui de la Nièvre; 92 communes, parmi lesquelles nous citerons Nîmes, Niort, Nivillers, Noailles, Nocé, Nogaro, Nogent-en-Bassigny, Nogent-le-Roi, Nogent-le-Rotrou, Nogent-sur-Marne et Nogent-sur-Seine; 94 hameaux; 16 cours d'eau (fontaine de Nîmes, Nive, Nivelles, Nohain, etc.); 35 bois et forêts; 5 cols et sommets (glacier Noir, etc.); 7 écueils et accidents côtiers; le fort de Nogent-l'Abbesse; 2 pays et régions : le Niolo et le Nivernais; les canaux du Nivernais et de Nœux; les étangs de Nohèdes; les concessions minières de Nœux et de Noguillan; la grotte du Nivolet; l'aven de Noë; et 2 mots du glossaire toponymique de la France : *Noë* et *Nogent*.

Nous signalerons particulièrement, dans cette livraison, les notices sur les villes de Nîmes, Niort et Nogent-le-Rotrou, et la fin de l'article consacré au département de la Nièvre, comprenant les rivières, le climat, les habitants et les villes, l'agriculture, le commerce et l'industrie, etc.

Vient de paraître, chez M. Téqui, éditeur, 33, rue du Cherche-Midi, Paris :

De et de là (2^e série), par le général COSSERON DE VILLENOIS, 1 vol. in-12. Prix : 3 francs.

Au lendemain d'un divorce, par la comtesse D. DE BEAUREFAIRE, 1 vol. in-12 (bien de circonstance, déjà publié en feuilleton par la *Croix* de Paris). Prix : 3 francs.

Phénix et Fauvette, par A. GÉLINE, 1 volume in-12. Prix : 3 francs.

Chez nos amis les Russes, par François BOURNAND, 1 vol. in-12. Prix : 3 fr. 50.

Notre érudit collaborateur, M. l'abbé Lelièvre, vient de réunir ses articles si remarquables sur **les Ursulines de Bordeaux pendant la Terreur et sous le Directoire** en un beau volume in-8^o de xi-210 pages, en vente, au prix de 3 fr. 50, chez Feret, à l'Œuvre des Bons Livres, à l'Institution des Sourds-Muets et Aveugles, rue de Marseille, et chez l'auteur, 38, rue de Mulhouse. Nous ne doutons pas que cet excellent livre ne trouve auprès du grand public le succès que les articles dont il se compose ont eu auprès de nos lecteurs.

Nous recommandons spécialement à nos lecteurs la photographie artistique SERENI, 32, cours de l'Intendance, à Bordeaux. Nulle part on n'exécute avec plus d'art et dans de meilleures conditions les portraits, groupes, agrandissements, reproductions de manuscrits, dessins, gravures, plans, etc. — Photographies inaltérables au charbon.

VIN BRUNOT

AU PHOSPHATE DE SOUDE

KOLA, COCA, CACAO, ORANGE AMÈRE,
VIEUX BORDEAUX

TONIQUE DU SYSTÈME NERVEUX
RECONSTITUANT DES FORCES
physiques et intellectuelles
STIMULANT DES FONCTIONS ORGANIQUES

3 fr. 50 la bouteille. *Détail dans toutes les Pharmacies.*

PARIS, DÉPÔT GÉNÉRAL :
A. BRUNOT, pharmacien, 10, rue de Chaillot, PARIS.

ÉTUDES

Religieuses, Philosophiques, Historiques et Littéraires

Revue mensuelle publiée par les Pères de la Compagnie de Jésus

Depuis le 1^{er} janvier 1890, les *Études* se sont annexés, sous le titre de *Partie bibliographique*, l'ancienne *Bibliographie catholique*. La *Partie bibliographique* des *Études* paraît le dernier jour du mois, par livraison de 4 à 5 feuilles (64 à 80 pages) in-8^o raisin.

Abonnement : un an, 12 fr. — Pour les abonnés des *Études*, 7 fr. — Les *Études* seules : 20 fr. — 82, rue Bonaparte, Paris.

LE COSMOS

Revue des Sciences et de leurs applications : 8, rue François-1^{er}, à Paris.

France : un an, 25 fr. — Étranger : 32 fr. — Le n^o. 50 cent. Paraît tous les samedis.

LE CANONISTE CONTEMPORAIN

Paraissant le 15 de chaque mois par fascicules de 48 pages in-8^o, chez Lethielleux, 10, rue Cassette, à Paris. 8 fr. par an.

MUSÉE DES ENFANTS

Mensuel, nombreuses illustrations.

Abonnement : un an, 6 fr. — Lille, Société de Saint-Augustin.

EN TERRE SAINTE

Journal d'un Pèlerin, in-18 Jésus, de x-354 pages, par A.-J. LAFARGUE; joli vol. avec couverture en chromo-lithographie, une carte de la Palestine, les plans de Jérusalem et du Saint-Sépulchre, et 64 grandes vues ou vignettes. Prix franco : 3 fr. 50. S'adresser au bureau de la *Revue Catholique*.

LA RÉFORME SOCIALE

Bulletin de la Société d'Economie sociale et des Unions de la Paix sociale fondées par Le Play. — Prix : un an, 15 fr.; pour les Membres des Unions : 12 fr. Paris, boulevard Saint-Germain, 474.

L'UNIVERS ET LE MONDE

Bureaux : 17, rue Cassette, Paris. — Paris et départements, édition quotidienne, un an, 40 fr.; six mois, 21 fr.; trois mois, 11 fr. — Edition semi-quotidienne, un an, 20 fr.; six mois, 10 fr.; trois mois, 5 fr.

Le Mois de Marie de Terre Sainte, par A.-J. LAFARGUE. Illustrations de Marcel de Fonremis. Publié avec l'approbation de Mgr l'Archevêque de Bordeaux. 2^e édition, prix : 1 fr. Bordeaux, Imprimerie Nouvelle, 16, rue Cabriol.

Les Proverbes de Salomon, mis en vers français, par A.-J. LAFARGUE, ouvrage approuvé par Mgr l'Archevêque de Bordeaux, couronné par l'Académie de Bordeaux. Édition de luxe. Tournai, Société de Saint-Jean l'Évangéliste. Prix broché : 2 fr. 50. Reliures diverses.

Les Machabées, scènes bibliques en vers, par A.-J. LAFARGUE, ouvrage couronné par la Société nationale d'Encouragement au Bien et par l'Académie de Bordeaux. Adopté par le Ministère de l'Instruction publique pour les Bibliothèques scolaires. 2^e édition, Perrin, éditeur, Bordeaux, aux bureaux de la *Revue Catholique*. Prix : 1 fr. 50.

Lettres de Marie Jenna à M. Albin Goudreau, avec une introduction par M. Gaston DAVID, 1 beau vol. grand in-8^o, tiré seulement à 160 exemplaires. En vente, à Paris, chez Poussielgue, édit., et aux bureaux de la *Revue Catholique*, 16, rue Cabriol, Bordeaux. Prix : 3 fr. 50. — Il reste encore un exemplaire sur papier de Hollande au prix de 6 francs.

ANNALES ECCLÉSIASTIQUES de 1869 à 1889

publiées sous la direction de Dom CHAMARD, prieur des Bénédictins de Saint-Maur. — En souscription chez MM. GAUME & C^{ie}, éditeurs, 3, rue de l'Abbaye, Paris, par séries de 5 fascicules de 160 pages, comprenant environ 5 vol. in-4^o de 800 pages, à 10 fr. le volume. — Les *Annales ecclésiastiques* font suite à l'*Histoire universelle de l'Église catholique*, par ROHRBACHER, continuée de 1846 à 1868 par J. CHANTREL.

MM. les ecclésiastiques qui feront tenir à M. Sœur-Charney, éditeur à Arras, la somme de 0 fr. 60, recevront régulièrement et à titre d'essai pendant un mois les quatre revues ci-après : 1^o le *Dimanche Paroissial* (hebdomadaire, 6 fr. par an); — 2^o le *Prêtre* (hebdomadaire, 8 fr. par an); — 3^o la *Revue des Catéchismes* (mensuel, 2 fr. 50 par an); — 4^o la *Science Catholique* (mensuel, 12 fr. par an).

Ancienne Maison DURAND et CHABELLARD
fondée en 1801

HENRY DURAND, Successeur

37, Rue du Pas-Saint-Georges, 37
BORDEAUX

Manufacture de Cierges, Bougies et allonges pour
souches. — Spécialité de Cierges, cire pure, pour
la Messe. — Encens, Charbons et Veilleuses.

Fourniture des Séminaires, Hôpital Saint-André,
Lycée de Bordeaux et diverses Églises et Chapelles.

DÉPÔT GÉNÉRAL
(VERRERIE DE LA MEURTHE)

V^{ve} R. LAFITTE

18, rue des Augustins, 18 — BORDEAUX

Succursale : 4, rue Ste-Catherine

ARTICLES EN CRISTAL ET EN VERRE, PORCELAINES ET FAÏENCE

Fournitures d'ÉGLISE

ORFÈVRES RUOLZ MARQUE ALFENIDE

Atelier de Décor ordinaires et riches

RÉASSORTIMENT DE MODÈLES

DÉTAIL au prix du gros — TELEPHONE

Bonifications spéciales pour les Maisons religieuses
et les Ecclésiastiques.

EXPORTATION

GROS — DÉTAIL

L'ÉCOLE FRANÇAISE

GAUME & C^{ie}, Éditeurs, 3, rue de l'Abbaye, PARIS

REVUE MÉTHODIQUE
DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE
Paraissant tous les jeudis

Abonnement à la Revue, 7 fr. Au Supplément Pédagogique bi-hebdomadaire, 5 fr.

SPECIMEN GRATUIT

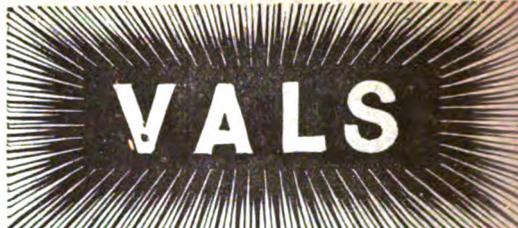
RIONDE & MIALHE
Maison de confiance fondée en 1824
Harmoniums, Timbales



M^{mes} Carloman Lafeychine & V^o M.-Ferbos
NEES RIONDE
37, Rue Esprit-des-Lois, 37
BORDEAUX

VENTE — LOCATION — ÉCHANGE
ACCORDS — RÉPARATIONS
EXPORTATION

AUTO-PIANISTE UNIVERSEL
Invention nouvelle
Contrebasses etc., etc.



Précieuse. Foie, Calculs, Gravelle, Diabète, Goutte, Gastralgies.

Impératrice. Affections de l'estomac. Excellente eau de table.

Dose : Une bouteille par jour.

HORLOGERIE de précision, garantie. Montres en tous genres. Prix très avantageux.
Envoi du catalogue franco **RICHELET**, fabr. à BESANÇON

GRATIS

PORTRAITS
AU
CRAYON-FUSAIN

Pour vulgariser nos magnifiques portraits au crayon-fusain, dans votre ville, nous vous faisons l'offre suivante : Si, dans un délai de quinze jours de cette date du journal, vous nous envoyez une photographie de vous-même ou tout autre membre de votre famille, vivant ou décédé, nous vous ferons un agrandissement fini au crayon-fusain d'une valeur de 100 francs **ABSOLUMENT GRATIS** pourvu que vous promettiez de montrer ledit portrait à vos amis en leur recommandant notre maison. — Ecrivez votre nom et votre adresse très lisiblement au dos de votre photographie et envoyez-la à M. **TANQUEREY**, Directeur de la *Société Artistique de Portraits*, en son hôtel, Rue de St-Petersbourg 9, Paris (Maison fondée en 1840), elle vous sera retournée intacte avec le grand portrait.

M. N. BOUILLET

DICTIONNAIRE UNIVERSEL DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES ARTS

Nouvelle édition entièrement refondue

sous la direction de J. TANNERY et E. FAGUET.

1 vol. in-4o, prix : 21 francs.

Remise de 5 francs contre tout exemplaire des anciennes éditions.

PHOTOGRAPHIE ARTISTIQUE

SERENI

TROIS MÉDAILLES D'OR

32, cours de l'Intendance, 32

PORTRAITS, REPRODUCTIONS, GROUPES

Agrandissements inaltérables au charbon.

Dictionnaire de la Bible

Par F. VIGOUROUX, P. S. S.

Avec le concours de très nombreux collaborateurs.

Le **Dictionnaire** comprendra environ 20 fascicules de 320 colonnes, richement illustrés d'après les meilleurs documents.

Prix du fascicule, pour les souscripteurs : 5 francs.

Les 10 premiers fascicules sont en vente chez MM. LETOUZEY et ANÉ, 17, rue du Vieux-Colombier, Paris.

Vient de paraître :

CONTRIBUTION A L'HISTOIRE

DE

L'INSTRUCTION PRIMAIRE DANS LA GIRONDE

AVANT LA RÉVOLUTION

PAR M. LE CHANOINE E. ALLAIN

1 vol. gr. in-8o, imprimé en elzévir sur papier teinté, tiré à petit nombre.

Quarante exempl. seulement sont mis en vente : à Bordeaux, chez MM. FERET et FILS, 15, cours de l'Intendance; à Paris, chez MM. A. PICARD et FILS, 82, rue Bonaparte.

Prix : 7 fr. 50.

Le Directeur-Gérant : A.-J. LAFARGUE.

Imp. DEMACHY, PECH et C^e. — Bordeaux.

10 FÉVRIER 1897.

XI
REVUE
CATHOLIQUE
DE BORDEAUX

PARAISSANT LE 10 ET LE 25 DE CHAQUE MOIS

SOUS LA DIRECTION DE MM. A.-J. LAFARGUE ET E. ALLAIN

SOMMAIRE

I. L'ŒUVRE DES MALADES PAUVRES A BORDEAUX,
EN 1896.

a) *Rapport de la Secrétaire de l'Œuvre.*

b) *Réponse de Son Eminence.*

II. QUELQUES "LIVRES DE RAISON"..... J. BEAUNE.

III. DEUX VICTIMES DES SEPTEMBRISERS.... E. MAUFRAS.

IV. LA LÉGENDE DE SAINT CHRISTOPHE, poésie M. DUTRAIT.

V. SUPPLÉMENT : Examens d'instruction religieuse; L'Assemblée générale de l'Œuvre des Missions dans les campagnes; Encore la Musique religieuse. — *Chronique sociale.* — *A travers les Revues.* — *Bibliographie.*

Abonnement : FRANCE, 8 FR. — UNION POSTALE, 10 FR.

UN NUMÉRO : 0,50 CENT.

On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste, à l'Œuvre des Bons Livres et aux bureaux de la *Revue*, 16, rue Cabirol, Bordeaux.

Les abonnements partent du 1^{er} Janvier ou du 1^{er} Juillet et sont exigibles d'avance.

La reproduction des articles publiés par la *Revue* est interdite.

BORDEAUX

IMPRIMERIE NOUVELLE DEMACHY, PECH ET C^{ie}

16 — RUE CABIROL — 16

1897

PEINTURES DÉCORATIVES

POUR

Eglises, Monuments & Appartements

Maison BONNET & Fils Frères

J. Henri BONNET, Succ^r

4, rue Valdec, 4

BORDEAUX

PEINTURE DE BATISSE, VITRERIE, DORURE

Médaille d'Or

EXPOSITION DE BORDEAUX 1895

MAISON RECOMMANDÉE

ARTICLES DE VOYAGE Maison Gaultier,
I. Ehrensperger,
gendre et successeur, 27, cours de l'Intendance, Bordeaux.

CHEMINS DE FER DU MIDI

Billets de famille à destination des stations hivernales et balnéaires des Pyrénées (ch. III du tarif spécial n° 6). — Des billets de famille de 1^{re}, 2^e et 3^e classe sont délivrés toute l'année, à toutes les stations du réseau, pour Agde (Le Grau), Alet, Arcachon, Argelès-Gazost, Argelès-sur-Mer, Ax-les-Thermes, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Balaruc-les-Bains, Banyuls-sur-Mer, Biarritz, Boulou-Perthus (Le), Cambo-ville, Capvern, Cérêt (Amélie-les-Bains, La Preste, etc.), Cette-ville, Collioure, Couiza-Montazels, Dax, Espérasa (Campagne-les-Bains), Grenade-sur-l'Adour (Eugénie-les-Bains), Guéthary (halte), Hendaye, Labenne (Cap-Breton), Lalouque (Préchaq-les-Bains), Lamalou-les-Bains, Lannemezan (Cadéac, Vielle-Aure), Laruns-Eaux-Bonnes (Eaux-Chaudes), Lencate (La Franqui), Lourdes, Loures-Barbazan, Nouvelle (La), Oloron-Sainte-Marie (Saint-Christau), Pierrefitte-Nestales (Barèges, Canterets, Luz-Saint-Sauveur), Pau, Port-Vendres, Prades (Moligt), Quillan (Ginoles, Carcanières, Escouloubre, Usson-les-Bains), Saint-Flour (Chaudesaigues), Saint-Gaudens (Encausse, Gantiès), Saint-Girons (Aulus), Saint-Jean de Luz, Saléchan (Sainte-Marie, Siradan), Salies-de-Béarn, Salies-du-Salat, Ussat-les-Bains et Villefranche-de-Conflent (Le Vernet, Thuès, Les Escaldas, Graüs-de-Canaveilles).

Avec les réductions suivantes, calculées sur les prix du tarif général, d'après la distance parcourue, sous réserve que cette distance, aller et retour compris, sera au moins de 300 kilomètres :

Pour une famille de 2 personnes, 20 % ; de 3 personnes, 25 % ; de 4 personnes, 30 % ; de 5 personnes, 35 % ; de 6 personnes et plus, 40 %.

Durée de validité : 33 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée. La durée de validité des billets de famille indiquée ci-dessus peut être prolongée une ou deux fois de 30 jours moyennant le paiement, pour chacune de ces périodes, d'un supplément égal à 10 % du prix du billet de famille.

La demande de prolongation doit être faite et le supplément payé avant l'expiration de chaque période de 30 jours. Ces formalités peuvent être remplies soit à la gare de départ, soit à la station hivernale ou balnéaire de destination.

NOTA. — Les billets sont délivrés dans toutes les gares du réseau ; mais la demande doit en être faite 4 jours au moins



3000 MODÈLES DE TOUS STYLES Religieux et Appartements

Département de l'Orléans
Nouveau procédé
s'appliquant au
moulage
Contre 2 fr. envoi
timbons et du Catalogue

ROSE Goutte
22 BOULEVARD POISSONNIÈRE, PARIS

L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE

Antérieurement à la Controverse et le Contemporain. Revue mensuelle publiée sous la direction d'un comité de professeurs des Facultés catholiques de Lyon, etc.

Abonnement : un an, 20 fr. ; six mois, 11 fr. — Bureau 125, rue du Plat, et 3, place Bellecour, Lyon.

avant le jour du départ. (Voir pour les conditions particulières, le tarif spécial G V n° 6, chap. III.)

Bains de mer. — Stations thermales et hivernales (ch. I^{er} du tarif spécial G V n° 6). — Billets d'aller et retour valables pendant 25 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Des billets d'aller et retour de toutes classes avec réduction de 25 % en 1^{re} classe et de 20 % en 2^e et 3^e classe sur les prix calculés au tarif général, d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés, toute l'année, à toutes les stations du réseau pour Agde (Le Grau), Arcachon, Argelès-Gazost, Argelès-sur-Mer, Ax-les-Thermes, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Banyuls-les-Bains, Banyuls-sur-Mer, Biarritz, Boulou-Perthus (Le), Cambo-ville, Capvern, Cérêt (Amélie-les-Bains), Guéthary (halte), Hendaye, Labenne, (Cap-Breton), Lalouque (Préchaq-les-Bains), Lamalou-les-Bains, Lannemezan (Cadéac, Vielle-Aure), Laruns-Eaux-Bonnes (Eaux-Chaudes), Lencate (La Franqui), Lourdes, Loures-Barbazan, Nouvelle (La), Oloron-Sainte-Marie (Saint-Christau), Pierrefitte-Nestales (Barèges, Canterets, Luz-Saint-Sauveur), Pau, Port-Vendres, Prades (Moligt), Quillan (Ginoles, Carcanières, Escouloubre, Usson-les-Bains), Saint-Flour (Chaudesaigues), Saint-Gaudens (Encausse, Gantiès), Saint-Girons (Aulus), Saint-Jean de Luz, Saléchan (Sainte-Marie, Siradan), Salies-de-Béarn, Salies-du-Salat, Ussat-les-Bains et Villefranche-de-Conflent (Le Vernet, Thuès, Les Escaldas, Graüs-de-Canaveilles), sous réserve des minima de prix ci-après correspondant à un parcours aller et retour de 100 kilomètres : 8 fr. 40 en 1^{re} classe, 6 fr. 05 en 2^e classe, 3 fr. en 3^e classe.

La durée de validité peut, sur la demande du voyageur, être prolongée une ou deux fois de 10 jours, moyennant le paiement, pour chacune de ces périodes, d'un supplément égal à 10 % du prix du billet d'aller et retour.

La demande de prolongation doit être faite et le supplément payé avant l'expiration de chaque période d'émission. Ces formalités peuvent être remplies, soit à la gare de départ, soit à la station hivernale ou balnéaire de destination.

NOTA. — Les billets sont délivrés dans toutes les gares et stations de la Compagnie du Midi, pourvu que la demande en soit faite trois jours au moins avant le jour du départ. (Voir, pour les conditions particulières, le tarif spécial G V n° 6, ch. I^{er}.)

Pour tout ce qui concerne les annonces, s'adresser au bureau de la Revue, 16, rue Cabirol, Bordeaux.



L'ŒUVRE DES MALADES PAUVRES A BORDEAUX EN 1896

I

Compte rendu de M^{me} GAUTIER-LACAZE

Secrétaire de l'Œuvre (1).

ÉMINENCE,

En commençant ce compte rendu, le douzième de nos annales, je crains de vous exposer à l'ennui des redites. Comment varier le tableau quand il faut représenter les mêmes misères et les mêmes souffrances ? Ou que dire pour échapper aux répétitions en racontant les mêmes dévouements et les mêmes bienfaits ? « L'ennui naquit un jour de l'uniformité. » Ce qui nous rassure, c'est que ce proverbe souffre des exceptions. « Il y a des fleurs dont nous ne nous laissons pas de respirer le parfum ; des mélodies suaves que nous entendons toujours avec un nouveau plaisir ; des êtres dont le nom ne revient jamais sur nos lèvres sans faire tressaillir notre cœur.

» La charité envers ceux qui souffrent n'est-elle pas une des plus belles fleurs qui germent dans la nature humaine, et n'exhale-t-elle pas les plus douces senteurs ? Cet amour des pauvres n'est-il pas la

(1) Nous nous sommes engagés à donner souvent à nos lecteurs des études sur les questions sociales. Tels sont au premier chef, selon nous, le rapport lu à l'Assemblée générale de l'Œuvre des Malades pauvres et le beau discours prononcé, à la suite de ce rapport, par Son Éminence. Nous devons en avoir la primeur. Nous ignorons les raisons pour lesquelles l'engagement pris à notre endroit, au moins en ce qui touche le rapport, n'a pas été tenu. Quoique plusieurs de ces pages aient été déjà publiées, nous les reproduisons, contre notre usage en pareil cas, en raison de l'intérêt spécial que nous avons toujours porté à une Œuvre que nous tenons pour admirable entre toutes.

N. D. L. D.

vibration la plus harmonieuse de ce qu'il y a en nous de plus noble et de plus délicat ? » Pourquoi donc craindre de fatiguer en parlant de nos chers malades ? Ne sont-ils pas, Monseigneur, l'objet de votre tendre sollicitude ? Et leur souvenir n'a-t-il pas toujours la vertu de vous émouvoir ?

Dans l'année qui vient de s'écouler, notre Œuvre a déployé la même activité miséricordieuse. N'est-ce pas un signe qu'elle s'alimente à une source plus haute que les impressions mobiles de la nature ?

Cette source, Monseigneur, vous ne cessez de nous l'indiquer par la parole et par l'exemple : c'est la Croix de notre divin Maître ; de là découlent toute énergie et toute générosité ; de là aussi, cette grâce qui donne à notre faiblesse le caractère surnaturel sans lequel nos efforts resteraient stériles. En face du divin Crucifié, nous comprenons que dans notre humble sphère nous avons de grands devoirs à remplir. Nous ne pouvons nous oublier dans le bien-être que Dieu nous a donné, sans forfaire à l'honneur comme chrétiennes et comme Françaises.

Nous réclamons notre part dans la lutte engagée au nom des grands intérêts de l'humanité contre les doctrines mensongères qui cherchent à pervertir les âmes en pénétrant jusqu'au foyer de l'ouvrier. Nous y pénétrons à notre tour, à l'heure de la maladie, lorsque, face à face avec la misère, loin de l'influence de compagnons dévoyés, l'homme est mieux disposé à comprendre la charité qui se présente à lui dans le sacrifice et l'humilité. Nous essayons de lui persuader par l'exemple que son véritable intérêt n'est pas dans les revendications haineuses et les révoltes bruyantes, mais dans l'affection mutuelle et le sacrifice réciproque. En soulageant ses souffrances physiques pour le rendre au travail, nous cherchons à le guérir de sa maladie la plus grave : le grand oubli des choses de l'âme.

Dans ce conflit entre le riche et le pauvre, nous pouvons du moins panser quelques blessures. Nous aimons ardemment la France. Soldats obscurs de cette armée d'élite qui, selon une récente parole, est « la réserve sacrée de l'avenir et de Dieu », nous voulons contribuer à la grandeur de notre cher pays, et vaincre par la Foi et par la Charité.

Permettez-nous tout d'abord de remercier Votre Éminence de l'hommage rendu au mérite de notre Directeur, en l'appelant à remplir un des postes les plus importants du diocèse. Son zèle pourra se déployer dans les œuvres si belles et si nombreuses de sa nouvelle paroisse. Il nous est permis d'être fières d'un tel Directeur et de lui exprimer notre reconnaissance pour son appui et ses conseils; il nous les a prodigués dans le passé, il ne nous les refusera pas à l'avenir, nous en avons la ferme confiance.

Depuis la mort de la regrettée M^{me} Chauvot, nous n'avions pas procédé à son remplacement; mais, pendant ce temps, que les convenances nous faisaient un devoir de ne pas abrèger, Dieu nous préparait de fermes appuis et des ouvrières dévouées dans le champ qui s'ouvre de plus en plus vaste devant nous; ce sont : M^{me} la comtesse Ancillon de Buy et M^{me} Demons, vice-présidentes; M^{me} Chailade, vice-trésorière, et M^{me} Daniel Michelot, vice-secrétaire.

Nous avons perdu 14 membres souscripteurs, qui sont : MM. William Audinet, Pellisson, Hubert Prom et Larrieu; M^{lle} de Bellot; M^{mes} Lodoïs Tardieu, Desmaries, Damas, Cassaigne, Langlois, Gardère, Larcher; M^{lle} David; M^{me} Lahens. Cette dernière, très amie de notre Œuvre, n'a cessé en toute circonstance de lui témoigner sa vive sympathie, et ses dernières volontés la placent encore après sa mort parmi nos plus insignes bienfaitrices. MM. Audinet et Pellisson ont eu également la charitable pensée de laisser un don pour perpétuer leur cotisation.

L'Œuvre suit une marche ascendante; les sympathies qu'elle conquiert sont nombreuses; nous en avons pour preuve les 63 nouvelles adhésions depuis le 1^{er} janvier 1896 et une somme de 1,260 francs, représentant 18 lits. Ce genre de secours a été adopté avec empressement; l'esprit de foi de nos associés offre cette modeste couche aux membres souffrants de Jésus-Christ, en souvenir de la crèche que le Seigneur daigna sanctifier par le contact de son humanité sainte.

Les réunions mensuelles ont été suivies très régulièrement par les membres actifs. L'année dernière, Éminence, vous avez exprimé le regret de ne pas connaître le nombre des visites faites aux

malades. Malgré notre désir de vous satisfaire, il nous a été impossible d'en reconstituer le total, même approximatif. Nos dames visiteuses ont recouvert leurs charitables démarches du voile impénétrable de l'humilité; ce que nous pouvons dire, c'est que rien n'a rebuté leur zèle et que chacune de ces visites a été un rayon de soleil pour ces foyers désolés où la charité apportait l'espérance et la consolation. Cette année, le Jubilé a été très bien accueilli par nos malades; seulement leur instruction religieuse très limitée leur faisait évidemment confondre les Pâques et le Jubilé; l'un d'eux prétendait l'avoir gagné l'année dernière!

Ces Dames sont heureuses de voir qu'en plus des secours religieux, leurs chers protégés bénéficient largement de ce que l'Œuvre donne généreusement à distribuer. Elles peuvent par conséquent se rendre parfaitement compte que les ressources vont toutes aux malades, sans retenue aucune pour personne. MM. les curés se sont montrés très bienveillants au moment des quêtes et les ont recommandées chaleureusement. Plusieurs de ces Messieurs veulent appartenir de fait à une Œuvre qu'ils nomment admirable et s'inscrivent pour une cotisation annuelle; mais aussi nous sommes-elles empressées de répondre à leurs nombreuses recommandations.

Il a été secouru 1,298 malades, 109 sont décédés, 11 sont entrés aux divers hospices.

Il a été passé 1,207 nuits, 791 journées, 256 demi-journées.

On a prêté 27 lits complets, 116 paires de draps, 36 couvertures ou couvre-pieds, 14 fauteuils. Il a été donné beaucoup de linge de corps et de pansements, des vêtements, du lainage.

Nos bienfaiteurs habituels ont donné 5 barriques de vin, 90 caisses de pruneaux, 25 kilos de sucre, du chocolat, du rhum et des liqueurs des maisons Marie Brizard et Demay. Deux abonnements aux tramways sont toujours assurés aux Sœurs par leur généreux bienfaiteur M. Dick de Gernon.

Voici le résultat général de l'année par recettes et par dépenses :

RECETTES

Restait fin décembre 1895.....F.	401 »
Cotisations.....	16.701 »
Quêtes	4.115 80
A la mémoire de M. Pellisson.....	500 »
Un anonyme.....	500 »
Fête des Bouchers.....	250 »
Deux dons de 200 francs.....	400 »
Trois de 100 francs.....	300 »
Huit de 50 francs.....	400 »
Onze de 25 francs.....	275 »
Différents de 30 francs, 20 francs, 10 francs.....	310 »
Offert pour 18 lits	1.260 »
TOTAL.....F.	<u>25.412 80</u>

DÉPENSES

Viande.....F.	7.263 75
Lait.....	5.965 65
Remèdes	2.029 20
Bois et coke.....	1.434 60
Sucre et chocolat	770 55
Vin et pain.....	441 60
Gardes séculières.....	885 65
Achat de literie, de toile et flanelle	1.285 75
Blanchissage et transport.....	427 »
Imprimés, messes.....	262 »
Divers, tels que fruit, gibier, poisson.....	750 30
Loyer de la lingerie	1.000 »
TOTAL.....F.	<u>22.516 05</u>
Reste fin décembre 1896.....	2.896 75
Balance.....F.	<u>25.412 80</u>

Un mot maintenant sur nos malades et sur les maladies qui ont dominé dans l'année.

En premier lieu, la phtisie qui cause dans la jeunesse de si terribles ravages!

Le régiment n'est pas, en général, une école de piété; aussi Joseph G..., après avoir reçu dans sa jeunesse une instruction assez chrétienne, revenait-il de son service militaire, non seulement avec le germe très développé d'une maladie de poitrine, mais encore avec celle autrement grave de l'indifférence religieuse, si commode à ceux qui ne veulent aucun frein.

Cependant il demeura bon fils et travailla pour sa mère dont il était l'unique soutien, jusqu'au jour où le mal, plus fort que ses vingt-trois ans, l'obligea à s'aliter. L'Œuvre avait déjà soigné sa sœur deux ans auparavant. La Sœur qui vint le visiter jugea le cas assez grave pour faire appeler un vicaire de la paroisse. Le respect de l'habit religieux était tout ce qui restait au pauvre garçon de sa première éducation; aussi le prêtre fut-il bien reçu, mais ce fut tout. Impossible de s'entendre au sujet de la confession. Cependant le mal s'aggravait et la Sœur revenait sans cesse à la charge; le prêtre, sans se décourager, renouvelait ses instances; il lui fut un jour répondu qu'une bonne bouteille de vin lui serait plus profitable; le patient ecclésiastique ne se scandalisa pas de cette parole impie. Le vin fut apporté. Il était sûrement accompagné de la prière qui touche le cœur de Dieu, car la grâce parut entrer avec lui... Cependant, disons, pour être juste, que l'Œuvre, avec ses secours, ses délicates attentions, a grandement aidé à ce retour de l'Enfant prodigue qui, après avoir reçu tous les sacrements, a fait la mort la plus douce et la plus édifiante.

C'est encore dans les camps que nous trouvons une victime de la tuberculose. Un jeune homme de vingt-huit ans, après avoir fait la campagne du Tonkin, rentre dans sa ville natale, atteint de phtisie. Mais comme il était d'une famille honorable, il n'ose, vu sa conduite légère, revenir au foyer paternel; il se fait admettre à l'hôpital, tandis que chez lui on pleure et on prie. Au jour anniversaire de la mort d'un de ses frères, décédé quelques années plus tôt, laissant la renommée d'un saint prêtre, le coupable, saisi de remords, prie la Sœur de prévenir sa famille, qui arrive aussitôt, et cet enfant de tant de larmes revient au milieu des siens. La gêne

est au foyer, notre Œuvre est appelée, procure une Sœur et une Dame visiteuse; et tout ce que la religion et la charité ont de ressorts est mis en jeu. Le cœur est atteint, le repentir suit de près. Les derniers jours qui resteront encore au pauvre malade seront remplis d'actes de résignation, de soupirs vers Dieu, de joie enthousiaste à la vue de la Religieuse et de la Dame visiteuse, et son départ pour rejoindre ce frère qui l'attend dans le Ciel fait l'objet de tous ses vœux et donne à ceux qui l'entourent la consolation d'avoir sauvé son âme.

Il y a sept ou huit ans, deux pauvres jeunes filles, presque des enfants, neuf ans et dix-sept ans, restaient orphelines et complètement livrées à elles-mêmes; elles avaient bien quelques parents, mais aucun ne vint les réclamer. Les voilà donc seules, n'ayant pour tout moyen d'existence que 1 fr. 75 par jour que gagnait l'aînée. Ceux qui les abandonnèrent n'ont-ils pas assumé sur eux la responsabilité de la chute de la malheureuse enfant chez qui les principes religieux faisaient complètement défaut. La maladie fut le moyen dont Dieu se servit pour relever cette âme tombée si bas. Appelée par le curé de la paroisse, l'Œuvre pénétra dans ce triste milieu et se trouva en présence d'une situation difficile: il s'agissait, en effet, de réconcilier cette âme avec le bon Dieu, et, pour cela, de rompre l'union irrégulière que, dans sa loyauté mal éclairée, la jeune fille regardait comme sacrée: « Je suis liée, disait-elle, par la reconnaissance. » Dieu rendit facile ce qui paraissait d'abord impossible, en éloignant jusqu'à la fin, par des circonstances indépendantes de sa volonté, celui qui était sûrement un obstacle à l'action divine. Rien désormais ne s'interposait entre cette âme et son Dieu! La lutte fut longue encore, mais la victoire resta au bon Maître. Se sentant mourir, la pauvre enfant réapprit ses prières, oubliées depuis longtemps. Reconnaissant ses erreurs passées, elle donna à sa jeune sœur les meilleurs conseils pour les éviter. Elle mourut, enfin, purifiée autant par la souffrance courageusement supportée que par les sacrements reçus dans les sentiments les plus édifiants.

Cette histoire devait avoir un épilogue: le jeune homme, qui appartient à la religion israélite, pénétré de reconnaissance pour

les soins dont l'Œuvre n'avait cessé d'entourer la jeune fille; vint plusieurs fois au couvent remercier les Sœurs, leur disant qu'il allait prier sur sa tombe. Peut-être avait-il entrevu la sublimité de cette foi qui inspire de pareils dévouements, quand il s'est informé de ce qu'il pourrait encore faire pour la défunte. Plusieurs messes ont été dites sur son désir... Qui sait si Dieu ne se servira pas de l'Œuvre pour éclairer cette âme!...

Après la phthisie, le cancer, la tumeur. On ne peut se faire une idée des horribles douleurs que les malades ont à supporter! Une pauvre femme, alitée depuis six mois, en était venue au point de ne plus pouvoir supporter que le pied du lit la touchât; et, comme le poids de son corps l'entraînait toujours, il fallut couper le panneau, afin d'éviter un surcroît de souffrance.

Que dire de l'infection de ces milieux où l'exiguïté du local et le manque absolu de confort rendent parfois le séjour presque intolérable à nos pauvres Sœurs, qui passent, dans ces intérieurs sans air, douze à treize heures consécutives, pendant la nuit. Dieu et ses anges sont seuls capables de mesurer un si héroïque dévouement; mais aussi combien leur cœur est consolé, lorsqu'elles ont vu revenir à Dieu ces âmes égarées, que la souffrance a purifiées et qui souvent reconnaissent l'action divine dans les maux qui les frappent!

Après la maladie et son cortège révoltant, entrons dans un intérieur dont la structure et le délabrement donnent assez exactement l'idée d'une hutte de sauvage.

Un vieux marin et sa femme sont logés dans des marais en contre-bas d'un chemin, sous quelque chose qui n'a aucun nom : des planches mal jointes, du papier collé et des chiffons composent cette bâtisse, qui ne les abrite, on le comprend, que très sommairement. Pendant les derniers mauvais temps, ce semblant de toiture a subi de graves avaries; au milieu de la nuit, les voisins ont dû aider notre pauvre homme à rattacher sa hutte avec des cordes. « Vrai, disait le vieux marin, j'ai essuyé sur mer bien des tempêtes, mais au moins j'avais la ressource de descendre sous le pont! » Quant à l'intérieur de cette soi-disant maison, il serait difficile d'en faire la description, tant c'est confus. Cependant, disons

qu'elle affecte la forme d'un rectangle irrégulier où sont entassées, dans un désordre qui n'emprunte rien à l'art, couchettes, chaises et table; ils ont aussi un petit buffet qu'ils ont eu l'idée de placer en travers, partageant ainsi la pièce en deux, ce qui leur permet de dire pompeusement qu'ils ont chacun leur chambre.

Mais ils ne sont pas propriétaires. Ils paient un loyer ! La location de cet immeuble est de 7 fr. 50 par trimestre. Ajoutons qu'ils ont un jardin où, grâce à l'humidité du sol, ils font venir, disent-ils, de magnifiques laitues qu'ils vendent au printemps. Eh bien ! ces braves gens se trouveraient très heureux si la maladie n'était pas venue les visiter.

L'Œuvre sent doublement le bien qu'elle fait, quand elle est appelée dans de pareils milieux.

Il nous a été donné, cette année, la consolation de faire admettre deux de nos malades pauvres au Pèlerinage national.

Le premier est un jeune père de famille de qui la Sainte Vierge exige sans doute la persévérance dans la prière, car, malgré sa foi, il n'a pas obtenu la grâce de la santé qu'il allait solliciter.

L'autre malade est un petit garçon de dix ans à qui il fut demandé le jour de sa première communion; faite dans sa chambrette, s'il désirait aller à Lourdes. Sur sa réponse affirmative et enthousiaste, les Sœurs lui obtinrent cette faveur, et le 20 août il partit pour la Grotte bénie. Si la guérison n'a pas été complète, l'amélioration est sensible, et nous espérons que Marie achèvera son œuvre.

La souffrance, acceptée en union avec la volonté divine, donne aux âmes revenues sincèrement à Dieu des lumières surnaturelles qui leur montrent leurs erreurs et la réparation qu'elles exigent.

Une jeune fille, entraînée loin des voies du bien, allait mourir. Tout était prêt pour la réception des derniers sacrements; on attendait le prêtre : « Mère, dit la mourante, mets-toi à genoux et demande avec moi pardon de mes mauvaises lectures, car c'est toi qui me les as procurées, et elles ont failli me perdre. Pauvre mère, demandons ensemble pardon à Dieu ! »

Cette mère, accusée en même temps qu'éclairée par son enfant, a dû, à ce moment suprême, regretter amèrement sa coupable légèreté. Heureuse était-elle, cependant, de participer par le

repentir aux grâces de rédemption accordées à sa fille, et d'effacer ici-bas, dans les larmes et dans la prière, cette grande prévarication du scandale, qui attire de terribles châtiments sur les parents oublieux de leur responsabilité!

Dieu avait sauvé deux âmes à la fois!

Nous avons fini, Éminence, et, en nous inclinant sous la bénédiction du Pontife et du Père dont la protection est pour nous un puissant encouragement, nous vous demandons d'obtenir pour nos âmes le grand privilège d'être toujours et jusqu'à la fin les intermédiaires de la miséricorde du divin Maître. Puisse-t-il disposer à tout jamais de nous et de notre vie, pour la gloire de son Père céleste, et le bien, tant spirituel que corporel, de nos pauvres malades!

II

Réponse de SON ÉMINENCE (1).

MESDAMES,

Dans les récits des divers incidents qui se sont produits au cours du dernier exercice, vous avez trouvé des choses nouvelles à dire. Et quoiqu'il y ait toujours au fond les mêmes sentiments à exprimer, les mêmes résultats à constater, comme ils se produisent dans des circonstances particulières, ils se présentent avec une physionomie nouvelle. Remerciements à la Secrétaire pour les idées générales émises et les traits émouvants rapportés. Merci à elle d'avoir mis tout son cœur et son esprit à la disposition du bon Dieu dans le compte rendu très intéressant qui vient d'être lu.

Vous avez remarqué que les affaires de l'Œuvre ne sont pas en mauvais état. Alors que partout ailleurs on récrimine contre la crise présente, nous prospérons, nous répondons aux besoins qui nous sont signalés, aux nécessités que l'Œuvre est appelée à soulager.

En entendant tout à l'heure la Secrétaire nous dire : Il est difficile de varier, quand c'est tous les ans la même chose, je pensais que telle était bien la situation de celui qui préside cette réunion.

(1) D'après une sténographie à peu près complète.

Et comme il tient à revenir chaque année entendre le récit du bien que vous faites, la difficulté devient pour lui singulière, d'autant qu'il a peu de temps à donner à la préparation de sa réponse, préparation que mériterait assurément un auditoire aussi distingué.

Tout d'abord, je félicite les Dames qui ont bien voulu accepter de faire partie du Bureau, et en particulier les Vice-Présidentes. Je regrette l'absence de la Présidente, et ces regrets sont sûrement partagés par elle : si vif est l'intérêt qu'elle porte à l'Œuvre ; elle eût joui de cette manifestation de sympathie si consolante.

Voici les idées que je me propose de développer : 1° la charité en général ; 2° la charité spéciale à l'Œuvre.

1° Charité vient du mot latin *caritas* qui vient lui-même du mot *carus*, lequel signifie cher. Dire qu'une personne nous est chère, veut dire que nous avons de la charité pour elle. Cette étymologie, d'une grande logique, est comme la désignation du caractère de la vraie charité. On peut donner de tant de façons ! Un pauvre importune. On lui jette son aumône. On ne fait pas la charité. Une douleur, une misère attire les regards. — Que cette personne est misérable ! se dit-on. On lui donne son obole. Ce n'est pas encore faire la charité. Que faut-il donc ? Il faut que le pauvre, le misérable que vous secourez vous soit cher. Voilà pourquoi il y aura toujours une immense différence entre la bienfaisance et la charité qui nous a été enseignée par Jésus-Christ. La bienfaisance nous est inspirée, ou par un bon mouvement de la nature, ou par un but intéressé, celui de nous débarrasser : « Je donne à ce pauvre pour qu'il cesse de m'importuner. » Cet acte-là n'est pas méritoire. Pour que votre aumône puisse prendre le nom de charité, il faut que vous aimiez le pauvre ou le malade auquel elle s'adresse. Il faut que, vous inspirant des sentiments de la foi chrétienne, des sentiments de Notre Seigneur pour chacun des membres de l'humanité, vous le considériez comme votre frère ou votre sœur. Pas de considérations égoïstes, pas d'acceptation de personnes ; peu importe le présent ou le passé de tel ou tel individu : voici un être malade dans son corps, peut-être dans son âme, cela suffit ; sa maladie corporelle ou spirituelle est un aimant qui doit attirer l'âme chrétienne. Notre Seigneur Jésus-Christ, venu sur la terre afin d'y souffrir pour l'huma-

nité, n'a pas eu d'autre attrait ; il l'a vue malheureuse, tombée dans le borbier du péché, composée d'êtres misérables dans toutes les conditions sociales, et, attiré par cette déchéance, il est venu.

Pour que notre charité soit vraie, il faut donc que la personne à qui nous faisons du bien nous soit chère. Si vous êtes en contact avec la misère, il faut d'abord chercher à exciter dans votre cœur les sentiments qui vous rendront chers ceux qui sollicitent votre compassion. Ce n'est pas chose facile. C'est pour cela qu'il faut vous élever par la foi aux notions de la vraie charité ; c'est chose possible avec le secours de la grâce toujours accordée à qui souhaite l'obtenir.

Quand vous pénétrez dans ces intérieurs désolés que vous êtes appelées à visiter, si vous sentez se soulever les répugnances de la nature, dites-vous bien : « J'ai un modèle, c'est le crucifix. » La croix, on la retrouve encore, même dans les familles qui ont cessé d'être chrétiennes ; c'est à elle qu'il vous faut demander vos inspirations. Devant quelles misères s'est trouvé Notre Seigneur, lorsqu'il est venu sauver le monde ? Ce monde n'était-il pas composé d'hommes couverts de l'ulcère du péché ? Quoi de plus répugnant pour son regard et pour son cœur ? et cependant, c'est cela qui l'a attiré ! et moi je n'aurais pas le courage de marcher sur ses traces, et moi je n'aurais pas le courage de soutenir, durant quelques instants, la vue d'ulcères dégoûtants ou de plaies sanglantes ! On n'arrive pas tout d'un coup à éprouver ces sentiments chrétiens, mais si on parvient à commander à sa délicatesse, on finit par ressentir dans son cœur une sympathie profonde pour les misères dont on est témoin. En se raisonnant, on finit par se dire : Ce n'est pas par indifférence que je viens au secours de cet homme, de cette femme, c'est par sympathie et par amour. Vous admirez quelquefois les Sœurs qui, toujours vaillantes, restent sans lassitude au chevet de la souffrance. C'est magnifique ! pensez-vous ; oui, c'est magnifique ! parce qu'elles puisent leur courage à ses véritables sources : la Foi, le Calvaire, le Cœur de Notre Seigneur Jésus-Christ.

Puisque c'est magnifique, essayez de vous élever à ces sentiments, pratiquez la charité dans ce qu'elle a de plus parfait. Quand on arrive à se surmonter sur ce point délicat et qu'on peut dire à son

corps comme saint François de Sales et d'autres saints : Tu n'es que la bête, et il y a un esprit pour te diriger ; — on marche, et quand on s'est vaincu sur ce point, on triomphe plus sûrement d'autres tentations auxquelles on peut être exposé. Voilà comment on travaille à devenir une femme parfaite et plus sûre d'elle-même dans les dangers de la vie, une femme sérieusement chrétienne, aimée de Dieu et qu'il couronnera, car, plus la charité vous coûtera d'efforts personnels, plus elle sera digne de ce nom, digne aussi des récompenses de Notre Seigneur Jésus-Christ.

2° Charité spéciale à l'Œuvre.

C'est la charité complète, embrassant à la fois l'action de la femme du monde et celle de la Religieuse. Voyons d'abord, et pour les premières, la progression dans la pratique de cette vertu. Vous pénétrez dans des foyers désolés, si on peut appeler foyers, surtout en hiver, certains intérieurs glacés. La première fois que la misère s'est ainsi révélée à telle ou telle qui, jusque-là, n'avait vu que son salon, ses appartements confortables, sa chambre commode, la visiteuse a éprouvé une singulière impression, peut-être même celle du mépris. Si elle n'avait pas prêté l'oreille au langage de la foi, peut-être aurait-elle vu dans ces pauvres et dans ces malades des êtres au dessous d'elle. Grande eût été son erreur ! elle aurait méconnu cette parole du Christ : Vous êtes tous frères, aimez-vous les uns les autres ! Vous avez la même paternité à l'origine, la même grâce vous nourrit, et le sang de Notre Seigneur Jésus-Christ coule aussi bien dans les veines du pauvre que dans celles du riche.

Voilà donc ces frères qu'il faut aimer sous peine de s'entendre dire au dernier jour : « Je ne vous connais pas ! »

C'est formel. Voilà donc cette femme chrétienne convaincue qu'en présence de ces malheureux, elle est en présence de ses frères selon la foi. Alors elle se demande : Faut-il les laisser souffrir ? Non, je leur donnerai de mon superflu. Vous vous êtes dit cela, Mesdames ; mais vous avez compris l'insuffisance d'un acte isolé, et c'est alors qu'a germé la pensée, aujourd'hui largement réalisée, d'une Œuvre pour le soulagement des malades pauvres.

Vous voilà donc dans le beau rôle de la femme chrétienne, à laquelle il ne suffit pas de donner le bon exemple en allant à la

messe le dimanche, en fréquentant les offices, en imprimant à toute sa vie le caractère de la dignité vraiment chrétienne, mais qui a conscience de la nécessité qui l'oblige à des efforts particuliers et de besoins qui lui révèlent une volonté spéciale de Dieu. Secourir l'indigence, soulager la souffrance, c'est répondre à un appel de Dieu : entre l'assistance d'un malade qui va mourir et l'audition de la messe le dimanche, il n'y aurait pas à hésiter : il faudrait d'abord secourir le malade.

En rendant service à l'humanité, vous rendez service à la France, au milieu des misères sociales qui la travaillent, à cette heure où elle est secouée par des revendications qui lui paraîtront toujours très justes tant que la charité n'aura pas apporté son appoint à cette question redoutable. Vous rendez service à l'Église, c'est-à-dire qu'après avoir compris la parole de Notre Seigneur, après avoir bu à ce fleuve qui coule de son Sacré Cœur, vous y avez puisé quelque chose de sa charité pour l'épancher sur les autres qui sont peut-être des désespérés. Et en distribuant ces secours matériels, vous allez jusqu'aux âmes. Quel beau rôle ! quelle mission magnifique ! Vous l'avez choisie, Mesdames, vous qui faites partie du monde chrétien, et vous voulez qu'à certaines heures votre esprit, votre cœur, votre bourse soient à la disposition de la misère. Or, en faisant cela, vous réjouissez Notre Seigneur ; il vous sourit du haut de sa Croix, en vous disant : « Tu as aimé le pauvre, je t'aime à mon tour ; tu m'as secouru, je te secourrai. Compte sur moi, ma fille. Tu as compris mon Cœur. »

Et à côté de la dame du monde, voici la visiteuse qui s'est séparée du monde, qui a renoncé à tous ses plaisirs : c'est la Sœur de l'Espérance. Dans la rigueur du droit canonique, il faudrait réserver le terme de religieuses à celles qui font des vœux publics, des vœux que l'Église entend et ratifie. Mais pour nous conformer au langage usité en France et dans notre siècle, nous appelons religieuses, soit les Filles de la Charité, soit les Sœurs de l'Espérance. Et, certes, elles méritent ce titre d'honneur par leur vie de renoncement et de piété.

La dame du monde n'est pas toujours prête à tous les sacrifices. La religieuse a donné au bon Dieu tout ce qu'elle a de force ; c'est

sa vocation. La dame du monde trouve dans la Sœur de l'Espérance son complément, le prolongement de sa charité. La religieuse prendra la large part des soins à prodiguer aux malades.

Si j'étais peintre, je voudrais représenter la maison du pauvre, et, dans cette maison, un malade; et, au chevet de ce malade, une dame du monde, au moment de le quitter; en même temps apparaîtrait sur le seuil une religieuse qui viendrait la remplacer; car la première a d'autres devoirs à remplir, tandis que la seconde n'en connaît qu'un : se sacrifier jusqu'à l'épuisement total et jusqu'à la mort des maladies contagieuses.

Je suis touché de voir le chiffre des recettes augmenter d'année en année, et combien je suis reconnaissant de voir s'ajouter à ces aumônes la charité personnelle! Autant de dames, autant de garde-malades à l'occasion. Si j'ai quelque chose à demander, c'est qu'il n'y ait pas d'arrêt; il faut toujours marcher, car saint Augustin l'a dit : « Ne pas avancer, c'est reculer! » Comment ferez-vous pour progresser? Vous ne ferez pas davantage individuellement, mais vous provoquerez des adhésions nouvelles, afin que, les ressources croissant, vous puissiez faire encore plus de bien.

Je remercie le bon Dieu d'avoir inspiré aux dames généreuses et chrétiennes de cette ville une si belle Œuvre. Ses commencements furent modestes; mais, si bien dirigée par celui dont on faisait tout à l'heure un très juste éloge, elle a pris une heureuse et rapide extension.

Qu'elle prospère de plus en plus; et que, par ma main et par ma parole, Dieu bénisse toutes les personnes qui font partie de l'Association, ses bienfaiteurs, tous ceux qui lui ont témoigné de l'intérêt, et en particulier Messieurs les Curés de la ville qui sont si heureux, je le sais, de recommander l'Œuvre quand arrive le jour de la quête dans leur paroisse. Que Dieu bénisse enfin toutes les personnes sympathiques à cette Œuvre et que cette bénédiction soit le gage de la récompense que nous leur souhaitons dans le Ciel.



QUELQUES " LIVRES DE RAISON "

Cette fin de siècle, pour employer une expression devenue à la mode, offre des particularités curieuses, des anomalies étranges. Pendant que la masse de la nation, inquiète et bouleversée, cherche avec une fiévreuse ardeur la solution des problèmes sociaux, s'efforce de remanier l'ancien monde, de le transformer, et se jette dans un avenir inconnu et troublant dont elle ne peut arrêter les grandes lignes, quelques esprits réfléchis et sérieux, désabusés peut-être, se réfugient dans le passé, dont ils interrogent les Mémoires, dont ils sondent les profondeurs. Au moment où les vestiges de l'ancienne société disparaissent et s'effacent, eux s'efforcent de la reconstituer, de la faire revivre, en fixant les souvenirs écrits que chaque génération a laissés.

Une des sources découvertes par ces érudits, qui a déjà été très abondante et qui promet de l'être encore davantage, ce sont les Livres de raison, ces mémoires domestiques où, sans souci de la grande postérité, dans le but unique de fixer leurs souvenirs ou tout au plus de laisser à leurs descendants les traces de leur passage, plusieurs individus appartenant aux diverses classes de la société ont consigné certains faits plus ou moins importants. Autrefois, la vie plus calme, plus recueillie de nos prédécesseurs favorisait ces retours sur eux-mêmes, qui sont beaucoup plus rares dans notre siècle affairé où « la lutte pour la vie » devient de plus en plus l'unique préoccupation de tous. Les mémoires domestiques, fréquents jadis, deviennent une exception, et il est peu de pères de famille qui consignent les divers événements dont leurs vies sont traversées.

C'est un des érudits qui ont contribué à restaurer le culte des Mémoires que je veux, dans cet article, suivre, examiner, faire apprécier; c'est une de ces œuvres de découverte que je veux signaler; si mon étude est incomplète, elle aura du moins l'attrait qui s'attache au passé de notre pays et un peu de la notoriété qui entoure le nom universellement connu d'un de nos plus grands travailleurs, M. Philippe Tamizey de Larroque.

Celui que l'on pourrait appeler à juste titre un « bénédictin moderne » a consacré sa vie à l'étude. Fidèle à la mission qu'il s'est donnée, voilà quarante ans qu'il travaille, et ses nombreuses recherches, qui suffiraient à remplir une bibliothèque, constituent un fonds immense où les érudits pourront toujours puiser.

Tout en continuant la publication des œuvres inédites du grand savant Peiresc, auquel il a consacré plus spécialement la seconde partie de sa vie, M. Tamizey de Larroque s'occupe activement des Livres de raison. En relations avec tous les chercheurs, il est parvenu à retrouver ou à faire retrouver un très grand nombre de ces manuscrits et lui-même en a publié quelques-uns que je vais m'efforcer de faire connaître en les rapprochant et en en détachant des extraits capables d'intéresser les lecteurs.

Quatre opuscules imprimés, un en 1889, un autre en 1891, les deux derniers en 1893, contiennent ces divers Livres mis au jour par l'érudit et copieusement annotés par lui. Le premier est le *Livre de raison de la famille de Fontainemarie* (1) (1640-1774), auquel sont ajoutés d'autres documents, et un *Essai de bibliographie des Livres de raison* où sont énumérées toutes les publications qui y sont relatives à partir de 1867.

Le second est intitulé : *Livre de raison de la famille Dudrot de Capdebosc* (2) (1522-1675).

Le troisième a pour titre : *Deux Livres de raison de l'Agenais suivis d'extraits d'autres registres domestiques* (3), et contient deux Livres de raison importants, celui de la famille Boisvert (1650-1816) et celui de N. de Lidon, sieur de Savignac (1650-1664), auxquels ont été ajoutés des extraits d'autres Livres de raison; celui de la dame Boucharel (1682-1687) et celui de Bertrand Noguères (1649-1682); puis vient en finissant une liste récapitulative des Livres de raison publiés ou inédits.

Le quatrième, pour la publication duquel M. Tamizey de Larroque s'est associé deux érudits, MM. Paul Huet et le comte

(1) Agen. Imprimerie veuve Lamy, 1889.

(2) Paris. Librairie Alphonse Picard, 82, rue Bonaparte; 1891.

(3) Auch. Léonce Cocharaux, rue de la Rampe, 11. — Paris, Alphonse Picard, 82, rue Bonaparte; 1893.

d'Arlot de Saint-Saud, est intitulé : *Livre-journal de Pierre de Bessot* (1) (1609-1652).

Comme on le voit, ces Livres de raison se rapportent tous au XVII^e siècle : l'un commence au XVI^e siècle et deux d'entre eux comprennent le XVIII^e, voire même le commencement du XIX^e siècle. Le milieu social auquel appartenaient les rédacteurs de ces Livres est à peu près le même : c'étaient des gentilshommes ou de bons bourgeois de province faisant approximativement partie du même clan, à la même catégorie sociale, magistrats, militaires ou simples bourgeois vivant de leurs rentes. Nous allons voir tous ces ancêtres contemporains les uns des autres aux prises avec les mêmes événements, qui les touchent d'une façon inégale, mais dont le reflet apparaît dans leurs causeries intimes.

I

A tout seigneur tout honneur. De tous les privilèges, sinon le plus heureux, du moins le plus universellement consacré et le moins envié est celui de l'âge; aussi vais-je commencer par le Livre de raison le plus ancien, celui de la famille Dudrot de Capdebosc (1522-1675), qui comprend un siècle et demi et qui a été tenu par plusieurs membres de cette vieille famille gasconne encore représentée. Ses membres ont successivement habité Mézin, Condom, les environs de Laplume et de Francescas; quelques-uns d'entre eux ont été conseillers et garde-scels au présidial de Condom; enfin, ils ont contracté des alliances avec plusieurs maisons nobles de la région. Le nom de Dudrot avait été déjà imprimé lors de la publication d'un manuscrit contenant un sonnet « beaucoup plus moral que poétique et où la vertu est célébrée de la façon la plus indigne d'elle ».

Nous trouvons ces Dudrot installés dans la juridiction de Moncrabeau, dans un manoir où naquit un fils à Micheau du Drot et à Johanine de Maubin, de cette vieille famille de Malvin dont une branche surtout, les Malvin de Montazet, a été fertile en hommes

(1) Paris. A. Picard et fils, 82, rue Bonaparte. — Bordeaux, Feret et fils, 15, cours de l'Intendance; 1893.

de mérite et a fourni un archevêque de Lyon au XVIII^e siècle. En cette année 1522, une peste générale sévit dans le pays de Mézin, Condom et Moncrabeau, et les Dudrot s'enfuirent. En 1527, ils sont fixés à Condom, où un Dudrot épouse Anna du Faur, que le savant éditeur croit avoir appartenu à la famille du célèbre Guy du Faur de Pibrac.

En 1534, la petite vérole ou la « picotte » régnait « merveilleusement » ; un enfant des Dudrot en mourut ; en 1542 le prix du blé est de 8 sous le carton, et du vin 3 livres et 8 deniers le pot.

Mais cette année, dans le mémorial des Dudrot, est très intéressante, puisqu'elle contient la mention d'un voyage fait à Nérac par François I^{er}, en compagnie de son fils, le duc d'Orléans, de Marguerite sa fille, du cardinal de Lorraine et d'autres cardinaux. Cette nombreuse suite accompagna le roi de Toulouse au Port-Sainte-Marie et de là se rendit à Nérac pour voir le roi et la reine de Navarre, qui étaient Henri II d'Albret et Marguerite de Valois, sœur de François I^{er} ; leur fille, Jeanne d'Albret, avait alors quatorze ans et devait épouser six ans plus tard Antoine de Bourbon et donner le jour à notre Henri IV. Le roi François, premier roi de sa maison, ne se doutait pas que cette jeune princesse devait être la mère d'une race qui, dans moins d'un demi-siècle, remplacerait sa descendance sur le trône.

Ce voyage royal raconté par le Livre de raison est une véritable révélation : aucune autre relation contemporaine n'en parle, les écrivains postérieurs ont imité ce silence ; Dom Vaissète lui-même n'a pas été mieux informé. C'est donc une réelle découverte qui complétera les précieuses indications de la nouvelle édition de *l'Histoire générale du Languedoc*.

Le 24 février 1543 commença le pardon général portant rémission de tous les « cas », excepté les vœux de chasteté et de religion ; chacun communia et jeûna pendant trois jours « pour avoir paix de entre les Roys et temporene », c'est-à-dire entre l'Épiphanie et les Quatre-Temps. Cette supplication générale à l'occasion de la guerre de François I^{er} et Charles-Quint intéresse vivement, et je crois devoir la relever.

Voilà en 1545 une épidémie terrible qui éclate à Condom : on

l'appelait le « mal chaud ». Le nombre des morts fut très considérable, si l'on en juge par l'énumération des principales victimes du fléau, de ceux que le chroniqueur appelle « des plus' apparens » et dont quelques-uns n'étaient pas de minces personnages; en tête, l'évêque Hérard de Grossolles, M^{sr} le prieur Jehan de Laumont, M^{sr} l'avocat Castaing, M^{sr} de Batz, M^{sr} l'official Costères, M^{sr} le camérier Olivier.

A l'occasion des guerres de religion, le narrateur écrit quelques lignes sur un de ses frères, Guillaume, qui était un ardent soldat catholique. Lors du soulèvement des huguenots en 1574, Guillaume, revenant de Bordeaux, fut capturé par eux et mené à Casteljaloux, où il fut obligé de payer pour sa rançon « onze cents escus sol à trois livres pièce ». Quelque temps après, il est tué par les huguenots de Nérac.

Les alliances de la famille Dudrot étaient distinguées; l'un d'eux, Jehan, se maria deux fois : 1^o le 30 avril 1619, avec demoiselle Jehanne de Raymond, sœur de Robert de Raymond, et 2^o avec Marie du Bernet, de cette grande famille parlementaire de Bordeaux qui devait fournir un premier président. Les du Bernet sont mentionnés comme parrains de quelques-uns des treize enfants issus de ce mariage, de 1623 à 1645; l'un est conseiller au Parlement de Guyenne et l'autre lieutenant assesseur à Condom.

En dehors de ces renseignements précieux pour la famille, je trouve mentionnée la grande famine de 1631 à Condom, où le blé se vendait jusqu'à 14 livres le cartal ou les 61 litres, le vin 5 sous le pot ou 1 litre 702. Ici je puis corroborer les énonciations de ce Livre de raison par des notes que j'ai recueillies moi-même sur la même époque; sur une des feuilles restantes d'un vieux registre paroissial de Clermont-Dessous (1) j'ai trouvé la mention suivante insérée entre le 9 février et le 22 avril 1631 : « Multi mortui sunt sine numero causa famis. » « Le blé a valu la présente année le sac mesure du Port 28 livres 8 sols... » Toute la région de Condòm au Port-Sainte-

(1) Clermont-Dessous, actuellement chef-lieu d'une commune du Lot-et-Garonne, où est situé un vieux petit manoir qui porte le nom d'une ancienne famille agenaise, Loubatery, et qui m'est venu par la famille de Bompard dont je descends.

Marie fut affligée de ce triste fléau, puisque, des deux côtés, je trouve des mentions contemporaines le constatant : en Périgord la famine avait sévi en 1613, et jusqu'en 1630 les récoltes furent mauvaises. Celle-ci cependant fut assez fertile, tandis qu'Agen et Condom étaient accablés !

Enfin, en 1653 une grande peste sévit à Condom ; les deux tiers de la population moururent, sept procureurs, un médecin et toute sa famille sauf un enfant.

Hélas ! la vie humaine a plus de jours d'épreuves que de jours de joie complète ; mais il est des périodes où véritablement il semble que les calamités s'acharnent sur un pays, et notre région a traversé ce temps pendant la première moitié du XVII^e siècle après avoir passé par les guerres de religion.

Dans le cours du Livre de raison et entremêlées aux mentions d'événements se trouvent quelques poésies en langue française, pieuses ou profanes. Il en est qui, « modestes fleurettes, » dit gracieusement l'annotateur, se recommandent par leur grâce simple et naïve et aussi par leur extrême rareté : d'autres forment une série de *chants historiques* ou une sorte de chronique rimée que des critiques comme Léonce Couture et Gaston Paris ont regardée comme inédite et très curieuse. Celui de frère Thomas, ce moine d'Illyrie qui, au commencement du XVI^e siècle, courait le monde prêchant la pénitence, est très curieux dans sa naïveté : on y cite des paroles du prédicateur populaire :

Guerro, famine, provero
Et pestilencia toy rallier.

Et celles-ci, prières de supplication qu'il adresse à Dieu :

Pardonne luy, Xristo, pardonne,
Mio caro crucifixo ;
Ta grace luy abandonne
Estando poplete flexo.

Après une série de couplets où ses mérites sont célébrés, sa mort est ainsi racontée :

Provence leust
Quar la morust

De peste et d'infection
 A genoulx par devotion
 Devant limage Notre-Dame
 De Menton lieu propice
 Troys lieux par de là Nice
 Dieu luy veuilh sauluer son âme !

Des chants et des plaintes sur l'invasion de la Provence par Charles-Quint où il est question du connétable de Bourbon et de la prise de François I^{er}.

Une grande tempête de « pierre » est chantée en vers. Ce fut en 1540 :

De pierre fusmes tormentés
 Le jour saint Leo pape Romain
 Ou perdismes raysins et grains
 Par grosses gresles et tempestes
 Qui abattoyt clochiés, fenestres
 Et ny eust arbre qui fust sain.

La défection de Luther est chantée avec des sentiments très orthodoxes : il l'appelle « appostat » et traite ses adhérents... d'assemblée.

Des precurseurs de lantecrist
 Qui moult erreurs ont escript
 Persecutant la pauvre Eglise
 Dont despuys quant bien je m'advise
 Ses déluges de calamités
 Guerres, famines, mortalités
 Nous ont esté prefigurés.

La pénitence à l'occasion du pardon papal de 1536 et, les expéditions de Charles-Quint et de Barberousse forment le fonds d'une de ces plaintes : ces temps ne furent pas bien prospères si l'on en juge par ces quatre derniers vers :

Mal temps et cher touchant nostre depense
 Heusmes apres dont mainct mourt de faim
 Faulte de vin, de blez ausi de pain ;
 Prions a Dieu qu'il nous binct récompense !

Malgré le long espace qu'il comprend, ce livre n'est pas considérable et relate peu d'événements importants : il est cependant

curieux et mérite d'être retenu surtout en ce qui concerne la révélation d'un voyage de François I^{er} à Nérac qui n'est mentionné dans aucune publication jusqu'à ce jour.

(*A suivre.*)

Joseph BEAUNE.



DEUX VICTIMES DES SEPTEMBRISEURS

D'APRÈS UN LIVRE RÉCENT

Quelle noble, douce et sympathique figure que celle du dernier évêque de Saintes, dont M. Audiat vient de nous faire connaître la vie si édifiante couronnée des palmes du martyr !

Peu de familles en France sont plus anciennes et plus célèbres que la sienne, dont le fondateur n'est autre que ce Foucaud de la Rochefoucauld, né vers 980, et qui, par une curieuse coïncidence, signa en 1047 l'acte de fondation de la célèbre abbaye de Notre-Dame de Saintes, tombée sous les mêmes coups et en même temps que l'évêché de son arrière-neveu.

Pierre-Louis de la Rochefoucauld est le dixième enfant de Jean de la Rochefoucauld et de Marie des Escaud. Les biographies, les dictionnaires, ne s'accordant pas sur le lieu de sa naissance, M. Audiat voulut trancher la question ; pour cela, il se mit en campagne et, après avoir frappé inutilement à bien des portes, il arriva enfin, par un beau jour d'octobre, au château du Vivier, situé près de la Valette, aux confins des deux départements de la Charente et de la Dordogne. « Au pied de la colline, comme sortant du fond de la vallée, est le clocher de Saint-Cybard-le-Peirat, pauvre bourg abandonné. Autrefois prieuré conventuel de l'ordre de Saint-Benoît, ce n'est plus même une succursale.... Regardons-le cependant avec respect. C'est là que fut baptisé Pierre-Louis de la Rochefoucauld le 13 octobre 1744... Et tout près, sur la gauche, dominant un paisible ruisseau ombragé d'aulnes, se dresse une habitation, château dans le langage du pays, belle maison de plaisance en face du manoir féodal des Villebois, des d'Épernon, des Navailles. Inclignons-nous. C'est là qu'il naquit le 12 octobre. »

Non loin de là, dans un masureau, se trouvent amoncelés des papiers de tout âge, de toute provenance, au milieu desquels M. Audiat découvre une pauvre page détachée, sur laquelle il déchiffre, non sans émotion (tous les chercheurs le comprendront), l'acte de baptême de Pierre-Louis.

Le problème était résolu.

Mais cette pièce, en même temps qu'elle fixe et le lieu et la date de naissance du futur évêque de Saintes, établit en plus que le fils de messire Jean de la Rochefoucauld, chevalier, seigneur de Momont, Magnac, Barros, le Vivier et autres places, chevalier des ordres militaires de Notre-Dame du Mont-Carmel et Saint-Lazare de Jérusalem, eut pour parrain et pour marraine des domestiques de la maison.

Le fait, dit-on, était assez fréquent en ces temps aristocratiques; mais tout a changé depuis lors, car on trouverait difficilement aujourd'hui un démocrate consentant à créer de tels liens entre ses enfants et son valet ou sa porchère.

Cependant Pierre-Louis grandit, fait ses études théologiques; le voilà prêtre, puis vicaire général de François-Joseph de la Rochefoucauld, son frère, évêque de Beauvais.

Ces deux frères, M. Audiat nous les montre s'aimant de l'affection la plus vive, doués à peu près des mêmes vertus, animés de la même foi et du même zèle apostolique, se heurtant aux mêmes difficultés, affrontant les mêmes dangers et mourant ensemble de la même mort.

Comme délégué de la province de Rouen, Pierre-Louis prend une part active à l'assemblée générale du clergé de France; puis, au mois d'octobre 1781, il est nommé évêque de Saintes.

Le nouveau prélat se consacre tout entier à son diocèse où, dit-il, il est venu pour apporter « la paix véritable ». Son caractère doux et pacifique, sa charité, ses vertus, lui ont bientôt conquis toutes les sympathies, à tel point qu'il est élu représentant à l'Assemblée constituante. Dans l'Oise, son frère l'était aussi.

La Révolution commençait et l'heure des grandes difficultés et des persécutions allait s'ouvrir.

C'est avec empressement que le pasteur de la Saintonge, comme son frère l'évêque de Beauvais, sacrifie au bien public droits, privi-

lèges, revenus; il en fait l'abandon simplement, sans ostentation, sans phrases sonores; mais quand il croit la foi du troupeau que le Ciel lui a confié compromise, quand son frère bien-aimé est menacé, oh! alors il bannit toute timidité et fait entendre de nobles et généreuses paroles. Quels sages conseils! quels touchants appels il adresse à son clergé et à ses diocésains!

Mais voici les jacobins maîtres de la France. Les sans-culottes qui trônent à l'hôtel de ville de Saintes dénoncent le pieux évêque à l'accusateur public. Pour les mêmes motifs son frère l'est également.

Tous deux sont mis en demeure d'accepter la constitution civile du clergé, de prêter serment, et tous deux répondent sans hésitation: *Non possumus!* La plus grande partie du clergé saintongeais suit l'exemple de son chef.

Là dessus Garnier et ses acolytes déclarent Pierre-Louis démissionnaire et affublent des insignes de l'épiscopat un malheureux curé abêti par la peur. Pauvre Robinet! dans son effarement il ne comprenait pas que la mitre ne va pas à tous les fronts, et que pour celui qui ne s'appuie que sur des sans-culottes ou des curés comme ceux qui se rangeaient à sa suite, la crosse est un sceptre beaucoup trop lourd.

M. Audiat nous fait un saisissant tableau de cette persécution jacobine qui sévit à Saintes, comme partout ailleurs en France. On proclame la liberté du culte, et en même temps on traque de pauvres curés, on ferme des églises, on disperse de saintes religieuses qui ne demandent qu'à rester en prière derrière leurs grilles.

Que de scènes émouvantes, que de détails curieux, que de documents nouveaux l'auteur fait passer sous nos yeux!

A Paris, l'évêque de Beauvais, on ne sait trop pourquoi, a tout particulièrement attiré la haine sur lui; aussi est-il arrêté le 13 août 1792. L'évêque de Saintes habitait avec lui; or, fait étrange, les sicaires n'avaient pas reçu l'ordre de l'arrêter, il pouvait donc échapper à la prison. Mais depuis plus de quarante ans qu'il vit pour ainsi dire de la même vie que son frère, il ne peut se résoudre à l'abandonner dans une circonstance si critique. Il proteste, il supplie; peines inutiles! Il demande alors à partager le sort de son

frère. Naturellement on s'empresse de satisfaire à son désir, et les voilà tous les deux enfermés aux Carmes.

Dans des pages émues, M. Audiat nous donne tous les détails de la vie des deux saints prélats durant leur détention.

Enfin voici le jour fatal. A la porte, un commissaire demande à chaque détenu s'il veut prêter serment, et sur deux cent vingt prêtres qui sont là, pas un ne veut racheter sa vie par un parjure. Les Marseillais se ruent sur l'évêque de Saintes qui, glissant dans le sang fumant, chancelle et tombe; c'en est fait. Les piques ont fait leur œuvre.

« Ainsi, dit l'auteur, périt à l'âge de quarante-huit ans haut et puissant messire Pierre-Louis de la Rochefoucauld, chevalier, conseiller du roi en son Conseil d'État, seigneur évêque de Saintes, abbé de Vauluisant, chanoine de Beauvais. Mais celui que les bourreaux avaient renversé parmi ces monceaux de corps mutilés et palpitants, celui que leur rage croyait bien avoir détruit à jamais, sortait de ces décombres humains plus grand, plus glorieux, immortel. Tombé La Rochefoucauld et évêque, il se relevait pontife et martyr. »

Assitôt après, on appelle l'évêque de Beauvais; mais un coup de feu venait de le mettre dans l'impossibilité de marcher. On le traîne; il reçoit le coup mortel et tombe sur le cadavre de son frère, qu'il étreint en expirant.

Telle est, bien en raccourci, l'œuvre que M. Audiat vient de publier. Comme tout ce qu'écrit le très érudit président de la Société des Archives historiques de Saintonge et d'Aunis, c'est un travail absolument consciencieux et très richement documenté. Là, pas une date qui n'ait été vérifiée, pas un fait qui ne soit prouvé par des pièces authentiques.

C'est un livre qui s'impose; désormais, nul ne pourra parler de la période révolutionnaire en Saintonge sans le consulter et lui faire de nombreux emprunts.

Ce volume, soigneusement édité par la Société de Saint-Augustin, est mieux encore qu'une belle et bonne page d'histoire. Comme son devancier : *Saint Eutrope dans l'histoire, la légende et l'archéologie*, c'est un acte de foi.

Et puis, il nous prouve que *retraité* n'est pas synonyme d'*oisif*.

Une retraite noblement, laborieusement acquise au prix de longues années de professorat a donné à son auteur des loisirs qu'il sait rendre féconds en travaux de haute valeur ; pas un instant qui ne soit consacré à l'étude. Il partage ses journées entre la bibliothèque de Saintes et son paisible ermitage du Coteau, charmant asile qu'il s'est pour ainsi dire taillé dans les ruines gallo-romaines. En face, s'étagent des jardins sur le flanc de la colline que couronnent la crypte et la basilique de son cher Saint Eutrope ; tout à côté sont les Arènes. Là, tous les travailleurs, tous ceux qui étudient, cherchent, veulent savoir, sont les bienvenus, et, en s'en retournant, chacun emporte, avec le souvenir du plus aimable accueil, une ample moisson de ce qu'il y était venu chercher : encouragements, bons conseils, renseignements, explications, etc. *Nemo non donatus...*

En écrivant ces lignes, tout naturellement me viennent à l'esprit ces vers charmants qu'ici même il adressait naguère à son ami, cet autre infatigable bénédictin, auquel la *Revue Catholique* doit bon nombre de ses pages les meilleures. *L'Arbre du Coteau* comme le *Châtaignier du pavillon Peiresc* a toujours « le cœur ferme » ; comme lui,

« ... il nous prouve sa force
Et sa verdure par ses fruits savoureux (1) ».

· Tous ceux qui connaissent

« ... son ombre hospitalière »

ou qui lui ont

« pris une feuille et souvent branche entière »

font des vœux pour que longtemps encore il fasse

« ... chaque année une branche nouvelle ».

E. MAUFRAS.

(1) *Sous le Châtaignier*, par L. Audiat, in *Revue Cath.*, année 1893, p. 576.

LA LÉGENDE DE SAINT CHRISTOPHE

I

Quel fut son premier nom ? Ma légende l'ignore.
 Le pieux souvenir du Christ qu'il a porté
 Le fit par les chrétiens appeler Christophore,
 Noble et touchant surnom, d'où Christophe est resté.

Or, c'était un géant, de force plus qu'humaine ;
 Et jaloux de n'offrir le secours de son bras
 Qu'au maître incontesté du plus vaste domaine,
 Il cherchait ce monarque... et ne le trouvait pas.

D'un prince d'Orient la gloire et la puissance
 Quelque temps à sa cour avaient su l'arrêter,
 Lorsque ce roi convint un jour en sa présence
 Que contre Lucifer il ne saurait lutter.

Christophe le quitta pour se donner... au diable ;
 C'est là que le bon Dieu l'attendait : il apprit
 Que du démon jaloux la haine inexpiable
 Confesse, en maudissant, un maître : Jésus-Christ.

Mais où le rencontrer ? comment le reconnaître,
 Ce Roi suprême auquel tout pouvoir ressortit ?
 A l'autre bout du monde il résidait, peut-être !
 « J'irai », se dit Christophe : et Christophe partit.

Souventes fois, bien las, le cœur en proie au doute,
 Notre héros pensa revenir sur ses pas,
 Car, lorsqu'il demandait, anxieux, sur sa route :
 « Le royaume du Christ ? » — on ne comprenait pas.

Un soir que, pour dormir, il étendait à terre
 Son manteau de soldat sur le bord du chemin,
 Devant lui, tout à coup, un pieux solitaire
 Apparut, vénérable, une croix à la main.

Christophe s'avança pour demander : « Mon père,
 » Le royaume du Christ, est-ce bien loin d'ici? »
 Le vieillard souriant lui répondit : « J'espère
 » Vous y mener, mon fils, car je m'y rends aussi. »

Ils entrèrent tous deux dans son humble ermitage,
 Où la nuit fut trop courte à leur long entretien,
 Et (vous m'en voudriez d'insister davantage),
 Lors que le jour parut, Christophe était chrétien.

II

Il aurait bien voulu, notre ardent néophyte,
 Mortifier son corps, vaquer à l'oraison,
 Au jeûne... Mais, hélas! peu fait pour être ermite,
 Il prit vite en dégoût son étroite prison.

Puis, ses bras se lassaient, à ne jamais rien faire;
 Sa force n'avait plus matière à s'exercer;
 Vivre en contemplatif, c'est sortir de sa sphère,
 Pour un soldat : Christophe y devait renoncer.

L'ermite le comprit, ajoute la légende;
 Si bien qu'un jour, il dit au nouveau converti :
 « J'ai consulté le Ciel, mon fils; il nous commande,
 » Pour votre bien, de prendre un tout autre parti.

» Connaissez-vous ce fleuve, où, par les temps d'orage,
 » On a vu si souvent de pauvres malheureux
 » Condamnés à périr, s'ils avaient le courage
 » De s'aventurer seuls à ce gué dangereux? »

« — Je le connais, mon père. — Eh bien! la Providence
 » Entend qu'aux voyageurs vous prêtiez votre appui :
 » Le Ciel vous a donné force, sang-froid, prudence;
 » Faites-en bon usage, et pour l'amour de lui.

» Vous irez donc, mon fils, sur les bords de ce fleuve,
 » Et vous y remplirez l'office de passeur,
 » Bien assuré qu'au bout de quelque temps d'épreuve
 » Dieu vous réserve un prix d'ineffable douceur. »

— « Mon père, je suis prêt; ce sont là des services
 » Auxquels, fort aisément, je me consacrerai :
 » A qui voudra passer j'offre mes bons offices,
 » Et sur mon dos, pour rien, je le transporterai. »

Sitôt dit, sitôt fait : il bâtit sa demeure,
 Simple cabane en bois, à deux pas du torrent,
 Prêt, au premier appel, en tout temps, à toute heure,
 Sans souci du péril, à franchir le courant;

Et muni d'un bâton qui lui servait de sonde,
 Marchands et pèlerins, seigneurs, bourgeois, manants,
 Femmes, enfants, vieillards, il passait tout le monde
 Avec une vigueur, un entrain surprenants.

« Gardez, répondait-il à l'offre d'un salaire,
 » Votre or et votre argent, dont je n'ai point souci;
 » Le Christ m'a commandé, j'obéis pour lui plaire;
 » Priez-le qu'en retour il ait de moi merci. »

III

Or, il advint qu'au soir d'une rude journée
 De labeur continu, sous un ciel étouffant,
 Comme il se reposait, sa tâche terminée,
 Il s'entendit héler par une voix d'enfant.

Il se lève aussitôt, sort, et ne voit personne.
 « C'est étrange, dit-il; n'aurai-je point rêvé?
 » Mais non! j'entends encor cette voix, qui résonne
 » A mon oreille. » A peine avait-il achevé,

Pour la seconde fois la voix se fait entendre :
C'était comme l'écho d'un chant délicieux,
A la fois grave et doux, harmonieux et tendre,
Tel qu'en doivent chanter les anges, dans les cieux.

De plus en plus surpris, Christophe se demande
Où celui qui l'appelle a pu se dérober ;
Car, s'il doit traverser, convient-il qu'il attende
Les ombres de la nuit qui commence à tomber ?

Sur ces réflexions, tandis qu'il cherche encore
D'où peut venir la voix, et ne sait que penser,
Pour la troisième fois, plus fraîche et plus sonore,
Elle s'élève : « Ami, voudrais-tu me passer ? »

Au même instant, Christophe aperçoit dans la brume,
A quelques pas, au bord du torrent furieux,
Debout sur le sommet d'un roc frangé d'écume,
Svelte, et vêtu de blanc, l'enfant mystérieux.

Il s'approche aussitôt, d'une main vigoureuse
Installe sur son dos le petit voyageur :
« Tenez-vous bien, dit-il ; la passe est dangereuse,
» Mais vous ne risquez rien, car je suis bon nageur. »

Ils avancent... Le flot, soulevé par l'orage,
Plus large et plus profond, roule, avec un bruit sourd ;
Et Christophe accablé se dit, perdant courage :
« Comment un faible enfant peut-il être si lourd ? »

L'eau monte, monte encor ; sur les rochers, dans l'ombre,
Le torrent déchaîné se heurte en mugissant ;
Le vent souffle plus fort, la nuit se fait plus sombre,
Et le poids du fardeau va sans cesse croissant.

Pour la première fois, dans son âme troublée
Christophe sent la peur se glisser et grandir ;
Il invoque le Ciel ; sa force en est doublée,
Mais le faix écrasant semble encor s'alourdir.

Enfin, sur l'autre bord à grand'peine il arrive ;
Son voyageur à terre, il respire : « Ah ! dit-il,
» Je n'éprouvai jamais, une crainte aussi vive !
» Vous m'avez mis, enfant, dans un bien grand péril.

» Je me suis cru perdu, dans cette nuit profonde.
» Si vous saviez le mal que vous m'avez donné !
» Il me semblait, vraiment, que je portais le monde. »
Et l'enfant répondit : « N'en sois pas étonné.

» Certes, la nuit, l'orage et la fureur de l'onde,
» Malgré ta foi robuste, expliquent ton émoi ;
» Car tu portais, ami, non seulement le monde,
» Mais le Maître du monde ; et ce Maître, c'est moi.

» Si, pour quelques instants, ma force à ta faiblesse
» A fait sentir le poids de l'univers entier,
» C'est que l'humble m'est cher, que tout orgueil me blesse,
» Et que tu fus, parfois, trop fier de ton métier.

» Mais la présomption aisément se pardonne
» Quand un amour sincère est là pour l'effacer :
» Sois heureux, Porte-Christ ; c'est le nom que te donne
» Ton Sauveur et ton Roi, que tu viens de passer. »

Comme il parlait, un flot d'éclatante lumière
Vint inonder son front, nimbé de pourpre et d'or,
Et Christophe, en extase au seuil de sa chaumière,
Quand il eut disparu, le contemplait encor.

M. DUTRAIT.



AVIS

Adresser toutes communications à l'un des Directeurs de la Revue : M. le chanoine Lafargue, archiprêtre de Lesparre, et M. le chanoine Allain, archiviste diocésain, curé de Saint-Ferdinand, 40, rue Croix-de-Seguey, Bordeaux.

Il n'est point accepté de communications anonymes; chaque auteur garde l'entière responsabilité de son travail.

Nous rappelons qu'on peut renouveler son abonnement SANS FRAIS dans tous les bureaux de poste, ou bien encore, soit à l'Œuvre des Bons Livres, soit dans nos bureaux, 16, rue Cabirol, Bordeaux. On peut aussi adresser un mandat de 8 francs à l'un des directeurs de la Revue, ou bien attendre que nous fassions opérer les recouvrements par la poste, ce qui entraîne toujours des frais supplémentaires.

Nous faisons recouvrer par la poste les abonnements qui n'ont pas encore été soldés. Nous prions nos abonnés de faire bon accueil à cette quittance qui sera de 8 fr. 25. Les frais de recouvrement sont de 50 centimes. Toute quittance qui fait retour, pour avoir été refusée ou en cas d'absence du destinataire, est soumise, en outre, à une taxe de dix centimes au profit de l'Administration des Postes.

La Revue Catholique publiera prochainement : 1^o Roumanille, par A. Ferrand; 2^o Glanes liturgiques (suite), par L. du Mont; 3^o Etudes sur l'hypnotisme, par J. Hazera; 4^o Le VI^e volume des " Origines de la France contemporaine ", par E. Allain; 5^o Etudes sur quelques anciens livres liturgiques manuscrits et imprimés des diocèses de Bordeaux et de Bazas, par E. Allain; 6^o Étymologies girondines (suite), par H^o Caudéran; 7^o Les Origines de l'imprimerie à Bazas, par A. Claudin; 8^o Anecdota Burdigalensia, documents inédits publiés par E. Allain (suite); 9^o Documents inédits sur Louis Beaulteu (suite); 10^o Etudes sur l'histoire municipale de Bourg-sur-Gironde (suite), par E. Maufras; 11^o Une paroisse rurale sous l'ancien régime, Notre-Dame de Mouchac du Grand-Aillas en Albret, diocèse de Bazas, par Cyp. Thibaut; 12^o Un mot sur quelques livres de raison (suite), par J. Beaune; 13^o Monographie de l'église Saint-Thomas de Ibourne (suite), par Th. Lewden; 14^o De l'éducation des sourds-muets, par le chanoine Gaussens; 15^o Une autobiographie du duc d'Épernon, par Ph. Tamizey de Larroque; 16^o L'Itinéraire d'Henri IV en Gascogne, par le même; 17^o De Bordeaux en Bosnie et retour (1-26 septembre 1896), Lettres d'un Gascon; etc.

NOUVELLES DU DIOCÈSE

Examens d'instruction religieuse. — Son Eminence a institué, il y a deux ans, pour les jeunes filles du diocèse de Bordeaux, des examens d'instruction religieuse, à la suite desquels un diplôme est délivré aux plus méritantes (20-21 février 1895).

Son Eminence engagea un peu plus tard MM. les curés et aumôniers à préparer et à présenter à ces examens les jeunes filles déjà formées par eux dans les catéchismes de persévérance. Ils s'assureraient ainsi des auxiliaires autorisées pour l'instruction religieuse des enfants du peuple (allocution pour la distribution des diplômes, 27 mai 1895).

Deux examens sont institués : l'un élémentaire, l'autre supérieur, qui correspondent aux deux brevets élémentaire et supérieur officiels.

Le programme de l'examen élémentaire d'instruction religieuse se compose, outre la lettre du catéchisme, de questions orales sur le dogme, la morale, la grâce, les sacrements et l'histoire sainte.

Celui de l'examen supérieur comporte en plus une épreuve écrite sur deux questions : l'une de dogme ou d'apologétique; l'autre relative à la morale, à la grâce ou aux sacrements, et des interrogations sur la liturgie et l'histoire de l'Église.

Une session d'examens aura lieu à l'Archevêché le mercredi 10 mars.

Les inscriptions seront reçues au secrétariat de l'Archevêché jusqu'au 6 mars inclus. On y trouvera également les programmes.

L'assemblée générale de l'Œuvre des Missions dans les paroisses de campagne a eu lieu, le jeudi 4 février, sous la présidence de Son Eminence, en

l'église Saint-Ferdinand. Elle avait réuni un grand nombre de fidèles, heureux de témoigner à cette Association si digne d'encouragements une effective sympathie. L'auditoire comprenait encore beaucoup de personnes désireuses d'entendre le beau concert de musique religieuse qui devait être donné à cette occasion avec le concours de l'éminent organiste de la Trinité, M. A. Guilmant, de l'excellent chanteur J. Ramat et de la *Schola*. On a écouté avec un vif intérêt le rapport précis et élégamment composé du R. P. Porchelt, S. J., directeur de l'Œuvre, puis M^{or} le Cardinal a prononcé une très éloquente allocution qui a produit la plus profonde et la plus salutaire impression sur l'auditoire distingué qui se pressait dans les trois nefs de Saint-Ferdinand. Enfin, le public et les critiques vraiment compétents ont été d'accord pour louer sans réserve le magnifique talent de MM. Guilmant, Ramat, et enfin de M. Daëne qui a accompagné les chœurs dans l'impeccable exécution qu'ils nous ont donnée, de l'hymne de l'Épiphanie en plain-chant et d'admirables pages de S. Bach.

Encore la musique religieuse. — Nous avons reçu, trop tard pour le publier dans le présent numéro, un nouvel et vigoureux article de M. le chanoine Chaminade, où, répondant à des lettres récemment parues en divers périodiques et journaux bordelais, il réclame, à très bon droit, le respect des décisions de la Congrégation des Rites sur la musique sacrée et l'observation des règlements qu'elle a édictés à ce sujet. Nous donnerons, le 25 février, dans le corps de la *Revue*, ces pages remarquables. A cette occasion, dût-on me dire, encore « à très juste raison, profane », — ce dont je ne m'émeus pas plus qu'il ne convient, — je me permettrais de formuler une observation. Il me paraît au moins singulier que des ecclésiastiques traitent en quantité négligeable le chant traditionnel de l'Église et nous incitent à renvoyer aux archéologues les questions concernant sa théorie, son histoire et sa pratique. Je crois, au contraire, que nous avons, nous-mêmes, un devoir étroit de travailler de toutes nos forces à promouvoir, *avant tout*, une correcte exécution du plain-chant dans nos églises; que cette affaire présente pour nous un intérêt majeur; qu'au lieu de laisser nos maîtres de chapelle, pour arriver à faire exécuter, aux grandes fêtes, des messes et des motets en musique, plus ou moins remarquables et presque toujours incomplètement rendus, employer fort mal à propos, en des répétitions innombrables, le temps et la voix de nos enfants de chœur et de nos chantres, nous devrions tenir la main à ce que l'office de chaque dimanche soit sérieusement préparé par notre lutrin et notre chœur. Ceci n'est pas une utopie. Plusieurs des curés de notre ville en usent ainsi et s'en trouvent bien. Au surplus, nous n'avons pas le choix : le plain-chant est le texte officiel qui doit être exécuté chez nous. Veillons à ce qu'il le soit, en effet, et le moins mal possible. Quand nous serons arrivés sur ce point à des résultats sérieux, nous pourrions aviser à la musique, qui n'est, en définitive, que facultative.

A.

CHRONIQUE SOCIALE

Constitution de la Caisse des écoles. — Aux termes de la loi, la Caisse des écoles est obligatoire dans toutes les communes. A Bordeaux, l'ancienne municipalité avait omis de se conformer à cette partie de la loi scolaire. C'est pour combler cette lacune que le Conseil municipal et les adhérents à la Caisse des écoles étaient convoqués pour procéder à la constitution de ce Bureau de bienfaisance spécial aux enfants de *toutes* les écoles.

M. le Dr Peytoureau, adjoint délégué à l'Assistance et à l'Instruction publique, a ouvert la séance en donnant lecture des délibérations du Conseil municipal relatives à la Caisse des écoles.

Puis on a procédé à la nomination du Comité directeur. Ce Comité se compose du maire, président désigné par la loi; de six membres nommés par le Conseil municipal et de quinze autres membres.

Les six membres nommés par le Conseil sont : MM. le Dr Dupeux, Pionnier, Minvielle, Samson, Saint-Germain et Martin, conseillers municipaux.

Les quinze autres sont : MM. Alexandre Bermond, Jean Bordes, F. Goulesque, Dr Gyoux, Jouffre, de Laage, Dr Lamarque, Lechaux, Clerfeuille, F. Moine, Picon. Pohls, Saint-Martin, Laubie, de la Ville de Mirmont.

Après cette élection, les membres du Comité ont procédé à la nomination du bureau. Ont été nommés : vice-présidents, MM. le Dr Gyoux et Alexandre

Bermond; secrétaire général, M. le D^r Dupeux; secrétaires, MM. Minvielle, Ferdinand Moine et Saint-Germain; trésorier, M. Picon.

Le Comité, après cette élection, a examiné les moyens les plus pratiques de distribuer aux enfants pauvres de toutes les écoles les vêtements et la nourriture pour lesquels le Conseil municipal a voté la somme de 15,000 francs.

Enfants des Ecoles libres. — Mercredi soir, à l'Athénée, dans le grand amphithéâtre, la Société de patronage des Enfants des Ecoles libres a tenu sa première assemblée générale annuelle. L'assemblée, présidée par M. Elie Bernat, président de la Société, était assez nombreuse, quoique les diverses manifestations annoncées pour la rue aient empêché beaucoup de Bordelais et surtout de Bordelaises de sortir de leurs demeures. Plusieurs membres de la municipalité, retenus au Conseil, s'étaient fait excuser.

Dans l'assistance nous avons remarqué, parmi un grand nombre d'ecclésiastiques : M. le curé de Sainte-Eulalie, le T. C. F. Directeur de l'Institut des Frères des Ecoles chrétiennes, les directeurs et directrices de quelques écoles libres, les parents et les enfants de la Colonie scolaire, les membres de la Société de patronage, etc., etc.

M. Elie Bernat a ouvert la séance par une remarquable allocution sur la charité, le rôle et le but des Sociétés de patronage. Passant du général au particulier, le distingué président a parlé avec un heureux choix d'expressions de l'historique de la Société de patronage des Enfants des Ecoles libres, marquant çà et là les différences sensibles dans les moyens et le but du Comité des Ecoles libres, enfin décernant à chacun des remerciements et des éloges bien mérités.

Après lui, M. Ferdinand Moine, secrétaire général, a lu le rapport annuel sur les travaux de l'Œuvre et notamment sur la Colonie scolaire de vacances.

Puis, M. Baudou, trésorier, a fait connaître l'état des recettes et des dépenses de la Société au 31 décembre 1896.

A dix heures, M. le président déclarait la séance levée, non sans avoir vivement engagé les auditeurs à s'inscrire parmi les sociétaires. La cotisation, on le sait, est minime (2 fr. 50 par an).

A notre tour, nous adressons un appel chaleureux à nos lecteurs. Ils feront une œuvre excellente en coopérant par leur souscription à la distribution des vêtements, chaussures et autres objets de première nécessité aux enfants pauvres, et en s'associant au zèle et au dévouement des organisateurs de la Colonie scolaire.

Œuvre des Fourneaux économiques ouvriers de Bordeaux. — Au moment où les rigueurs de la température rendent plus cruelles les atteintes de la misère, nous croyons devoir attirer l'attention des personnes charitables sur l'Œuvre des fourneaux économiques ouvriers tenus par des Sœurs. L'Œuvre a ouvert depuis plusieurs années trois fourneaux : rue Belleville, 40 bis; rue de la Cour-des-Aides, 12; rue du Portail, 21; ses bons sont reçus dans les établissements similaires de Saint-Ferdinand et du Sacré-Cœur, et donnent aussi droit à 250 grammes de pain chez les boulangers adhérents au Syndicat bordelais de la boulangerie.

Dans les fourneaux économiques, les portions de soupe, viande, légume et dessert sont aussi délivrées contre argent, au taux uniforme de 10 centimes.

L'Œuvre permet ainsi aux ouvriers et aux ménagères de se procurer une nourriture saine et économique.

Le public peut se procurer des bons au prix de 10 centimes au siège de l'Œuvre, place Puy-Paulin, 5, et dans les divers fourneaux.

Pour couvrir ses frais généraux, l'Œuvre sollicite le concours des personnes qui veulent s'associer aux services qu'elle rend.

Les souscriptions annuelles sont reçues par M. André Samazeuilh, rue Portedijeaux, 14, et par M. Giard, place Puy-Paulin, 5, aux conditions suivantes :

Membres adhérents, 5 francs; membres bienfaiteurs, 20 francs; membres fondateurs honoraires, 100 francs.

A TRAVERS LES REVUES

Revue du Clergé français. (Paris, Letouzey et Ané. Bi-mensuelle, 20 fr. par an.)

Où en est la Question transformiste, par M. H.-C. Piat, professeur à l'Institut

catholique de Paris. — *Le Père de l'Islam*, par M. L. Gondal, professeur au Séminaire Saint-Sulpice. — *L'Évolution de la Prédication*, par M. Phlag. — *Chronique historique*, par M. Lagarde. — *Chronique sociale : Un nouveau livre sur la question sociale*, par M. Millot. — *Prédication : Quatrième obstacle à la venue de Jésus-Christ*, par Jean des Tourelles. — *Conférences ecclésiastiques : l'Enseignement de l'Église et le bonheur de l'autre vie*, par M. Ph. Dunand. — *Bibliographie*.

Le numéro du 1^{er} février de la **Quinzaine** (Paris, 45, rue Vaneau; bi-mensuelle; 24 francs par an, 20 francs pour le clergé) s'ouvre par une étude magistrale de M. Victor Giraud sur la *Philosophie de Pascal*, à propos d'une nouvelle édition des *Pensées*. Puis vient le début d'un nouveau roman, *Maman Bourgeray*, par M. G. Moussoir, qui pose un cas de conscience dont la solution est urgente par ce temps d'ascension des couches sociales nouvelles. Dans un article sur la *Neurasthénie*, M. Henri Joly résume les recherches tentées et les résultats obtenus à propos de cette maladie si répandue de nos jours. L'auteur du *Concert européen et la question d'Orient*, M. Martel, qui parle de choses qu'il a vues, apporte une précieuse contribution à la solution du problème oriental. M. R. de Souhesmes commence le récit d'un voyage de *Saint-Petersbourg à Samarkande*. M. Ugo Ojetti nous conduit chez le romancier milanais Verga. Enfin, M. George Fonsegrive consacre sa chronique des *Livres et Idées* aux dernières publications où se reflète le conflit sans cesse renaissant entre le *spiritualisme* et le *matérialisme*.

BIBLIOGRAPHIE

Vie de S. Em. le Cardinal Desprez, archevêque de Toulouse, par M. Jules LACOINTA, ancien membre de la Cour de cassation. Beau volume in-8^o de 465 pages, orné d'un portrait. Prix : 5 francs. Société de Saint-Augustin, Desclée, de Brouwer et C^{ie}, Lille.

Un ancien membre de la Cour de cassation, M. Jules Lacoïnta, a accepté d'écrire la Vie de S. E. le cardinal Desprez, archevêque de Toulouse. Elle vient de sortir des presses de l'imprimerie Saint-Augustin.

« Si profondément connu que fût de nous, dit l'auteur, l'ensemble de cette vaillante carrière, des documents nombreux nous ont été nécessaires... Strictement véridique en toutes choses, nous souhaitons que ces pages portent l'empreinte de la simplicité même de celui qui n'est plus. Pussions-nous le faire bien connaître aux âmes qui l'ont ignoré, et ne pas être le trop insuffisant organe des cœurs où est gardé, comme dans un asile inviolable, le culte dû à cette mémoire bénie. Si la plus étroite communauté de sentiments durant de longues années, si le souvenir des épanchements et des témoignages indicibles d'une affection qui a grandi, en quelque sorte, jusqu'au terme, nous empêchent de contenir toujours notre émotion, nous n'essaierons pas de nous en défendre, sachant bien que, sans préjudice aucun pour la scrupuleuse exactitude du récit, notre hommage sera ainsi moins indigne du défunt. »

Ces lignes disent avec quelle âme, mais aussi avec quelle sincérité a été racontée la vie et retracé le portrait du plus illustre fils que le diocèse de Cambrai ait donné en ce siècle à la sainte Église.

Le chapitre xiv est tout entier consacré à reproduire comme dans un miroir cette belle figure de prêtre dont aucun trait n'a eu à se modifier du séminaire à la plus extrême vieillesse. Toujours et partout la même régularité de vie, le même esprit de foi, la même délicatesse de tact, le même sens pratique, et tout cela relevé par une sincère et profonde humilité.

Les autres chapitres le suivent du berceau à la mort, en passant de la ferme d'Ostricourt au séminaire de Cambrai, de Cambrai à Pont-à-Marq, à Templeuve, à Roubaix, du ministère pastoral aux sollicitudes et aux labeurs des évêchés de Saint-Denis, de Limoges, et enfin de Toulouse, dont il a illustré le siège par la pourpre romaine et par un pontificat de trente-six ans, des plus dignes et des mieux remplis.

Nous recommandons spécialement à nos lecteurs la photographie artistique SERENI, 32, cours de l'Intendance, à Bordeaux. Nulle part on n'exécute avec plus d'art et dans de meilleures conditions les portraits, groupes, agrandissements, reproductions de manuscrits, dessins, gravures, plans, etc. — Photographies inaltérables au charbon.

VIN BRUNOT

AU PHOSPHATE DE SOUDE

KOLA, COCA, CACAO, ORANGE AMÈRE,
VIEUX BORDEAUX

TONIQUE DU SYSTÈME NERVEUX
RECONSTITUANT DES FORCES
physiques et intellectuelles

STIMULANT DES FONCTIONS ORGANIQUES
3 fr. 50 la bouteille. *Détail dans toutes les Pharmacies.*

PARIS, DÉPOT GÉNÉRAL :
A. BRUNOT, pharmacien, 10, rue de Chaillot, PARIS.

ÉTUDES

Religieuses, Philosophiques, Historiques et Littéraires

Revue mensuelle publiée par les Pères de la Compagnie de Jésus
Depuis le 1^{er} janvier 1890, les *Études* se sont annexés, sous le titre de *Partie bibliographique*, l'ancienne *Bibliographie catholique*. La *Partie bibliographique des Études* paraît le dernier jour du mois, par livraison de 4 à 5 feuilles (64 à 80 pages) in-8° raisin.

Abonnement : un an, 12 fr. — Pour les abonnés des *Études*, 7 fr. — Les *Études* seules : 20 fr. — 82, rue Bonaparte, Paris.

LE COSMOS

Revue des Sciences et de leurs applications : 8, rue François-Ier, à Paris.

France : un an, 25 fr. — Étranger : 32 fr. — Le n^o, 50 cent. Paraît tous les samedis.

LE CANONISTE CONTEMPORAIN

Paraissant le 15 de chaque mois par fascicules de 48 pages in-8°. chez Lethielleux, 10, rue Cassette, à Paris. 8 fr. par an.

MUSÉE DES ENFANTS

Mensuel, nombreuses illustrations.

Abonnement : un an, 6 fr. — Lille, Société de Saint-Augustin.

EN TERRE SAINTE

Journal d'un Pèlerin, in-18 Jésus, de x-354 pages, par A.-J. LAFARGUE; joli vol. avec couverture en chromo-lithographie, une carte de la Palestine, les plans de Jérusalem et du Saint-Sépulcre, et 64 grandes vues ou vignettes. Prix franco : 3 fr. 50. S'adresser au bureau de la *Revue Catholique*.

LA RÉFORME SOCIALE

Bulletin de la Société d'Économie sociale et des Unions de la Paix sociale fondées par Le Play. — Prix : un an, 15 fr.; pour les Membres des Unions : 12 fr. Paris, boulevard Saint-Germain, 174.

L'UNIVERS ET LE MONDE

Bureaux : 17, rue Cassette, Paris. — Paris et départements, édition quotidienne, un an, 40 fr.; six mois, 21 fr.; trois mois, 11 fr. — Edition semi-quotidienne, un an, 20 fr.; six mois, 10 fr.; trois mois, 5 fr.

Le Mois de Marie de Terre Sainte, par A.-J. LAFARGUE. Illustrations de Marcel de Fonrémis. Publié avec l'approbation de Mgr l'Archevêque de Bordeaux. 2^e édition, prix : 1 fr. Bordeaux, Imprimerie Nouvelle, 16, rue Cabriol.

Les Proverbes de Salomon, mis en vers français, par A.-J. LAFARGUE, ouvrage approuvé par Mgr l'Archevêque de Bordeaux, couronné par l'Académie de Bordeaux. Édition de luxe. Tournai, Société de Saint-Jean l'Évangéliste. Prix broché : 2 fr. 50. Reliures diverses.

Les Machabées, scènes bibliques en vers, par A.-J. LAFARGUE, ouvrage couronné par la Société nationale d'Encouragement au Bien et par l'Académie de Bordeaux. Adopté par le Ministre de l'Instruction publique pour les Bibliothèques scolaires. 2^e édition, Perrin, éditeur. Bordeaux, aux bureaux de la *Revue Catholique*. Prix : 1 fr. 50.

Lettres de Marie Jenna à M. Albin Goudreau, avec une introduction par M. Gaston DAVID, 1 beau vol. grand in-8°, tiré seulement à 160 exemplaires. En vente, à Paris, chez Poussielgue, édit., et aux bureaux de la *Revue Catholique*, 16, rue Cabriol, Bordeaux. Prix : 3 fr. 50. — Il reste encore un exemplaire sur papier de Hollande au prix de 6 francs.

ANNALES ECCLÉSIASTIQUES de 1869 à 1889

publiées sous la direction de Dom CHAMARD, prieur des Bénédictins de Saint-Maur. — En souscription chez MM. GAUME & C^{ie}, éditeurs, 3, rue de l'Abbaye, Paris, par séries de 5 fascicules de 160 pages, comprenant environ 5 vol. in-4^o de 800 pages, à 10 fr. le volume. — Les *Annales ecclésiastiques* font suite à l'*Histoire universelle de l'Église catholique*, par ROHRBACHER, continuée de 1846 à 1889 par J. CHANTREL.

MM. les ecclésiastiques qui feront tenir à M. Sœur-Charney, éditeur à Arras, la somme de 0 fr. 60, recevront régulièrement et à titre d'essai pendant un mois les quatre revues ci-après : 1^o le *Dimanche Paroissial* (hebdomadaire, 6 fr. par an); — 2^o le *Prêtre* (hebdomadaire, 8 fr. par an); — 3^o la *Revue des Catechismes* (mensuel, 2 fr. 50 par an); — 4^o la *Science Catholique* (mensuel, 12 fr. par an).

Ancienne Maison DURAND et CHABELLARD
fondée en 1801

HENRY DURAND, Successeur
37, Rue du Pas-Saint-Georges, 37
BORDEAUX

Manufacture de Cierges, Bougies et allonges pour
souches. — Spécialité de Cierges, cire pure, pour
la Messe. — Encens, Charbons et Veilleuses.

Fourniture des Séminaires, Hôpital Saint-André,
Lycée de Bordeaux et diverses Églises et Chapelles.

DÉPOT GÉNÉRAL

(VERRERIE DE LA MEURTHE)

V^{ve} R. LAFITTE

18, rue des Augustins, 18 — BORDEAUX

Succursale : 4, rue Ste-Catherine

ARTICLES EN CRISTAL ET EN VERRE, PORCELAINE ET FAÏENCE

Fournitures d'Église

ORFÈVRE RUELZ MARQUE ALFENIDE

Atelier de Décor ordinaires et riches

RÉASSORTIMENT DE MODÈLES

DÉTAIL au prix du gros — TÉLÉPHONE

Bonifications spéciales pour les Maisons religieuses
et les Ecclésiastiques.

EXPORTATION

GROS — DÉTAIL

L'ÉCOLE FRANÇAISE

GAUME & C^{ie}, Éditeurs, 3, rue de l'Abbaye, PARIS

Abonnement à la Revue, 7 fr. Au Supplément Pédagogique bi-hebdomadaire, 5 fr.

SPECIMEN GRATUIT

REVUE MÉTHODIQUE

DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

Paraissant tous les jeudis

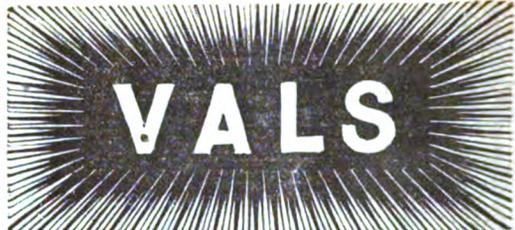
RIONDE & MIALHE
Maison de confiance fondée en 1828
Harmois, Harmoniques, Tambales



M^{mes} Carloman Lafeychine & V^{te} M. Ferbos
NÉES RIONDE
37, Rue Esprit-des-Lois, 37
BORDEAUX

VENTE — LOCATION — ÉCHANGE
ACCORDS — RÉPARATIONS
EXPORTATION

AUTO-PIANISTE UNIVERSEL
Invention nouvelle
Contrabasses etc., etc.



Precieuse. Foie, Calculs, Gravelle, Diabète, Goutte, Gastralgies.
Impératrice. Affections de l'estomac. Excellente eau de table.
Dose : Une bouteille par jour.

HORLOGERIE de précision, garantie. Montres en tous genres. Prix très avantageux.
Envoi du catalogue franco **RICHELET**, fabr. à BESANÇON

GRATIS PORTRAITS

AU CRAYON-FUSAIN

Pour vulgariser nos magnifiques portraits au crayon-fusain, dans votre ville, nous vous faisons l'offre suivante : Si, dans un délai de quinze jours de cette date du journal, vous nous envoyez une photographie de vous-même ou tout autre membre de votre famille, vivant ou décédé, nous vous ferons un agrandissement fini au crayon-fusain d'une valeur de 100 francs **ABSOLUMENT GRATIS** pourvu que vous nous promettez de montrer ledit portrait à vos amis en leur recommandant notre maison. — Ecrivez votre nom et votre adresse très lisiblement au dos de votre photographie et envoyez-la à M. **TANQUERAY**, Directeur de la Société Artistique de Portraits, en son hôtel, Rue de St-Petersbourg, 9, Paris (Maison fondée en 1810), elle vous sera retournée intacte avec le grand portrait.

M. N. BOUILLET

DICTIONNAIRE UNIVERSEL DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES ARTS

Nouvelle édition entièrement refondue

sous la direction de J. TANNERY et E. FAGUET.

1 vol. in-40, prix : 21 francs.

Remise de 5 francs contre tout exemplaire des anciennes éditions.

PHOTOGRAPHIE ARTISTIQUE

SERENI

TROIS MÉDAILLES D'OR

32, cours de l'Intendance, 32

PORTRAITS, REPRODUCTIONS, GROUPES

Agrandissements inaltérables au charbon.

Dictionnaire de la Bible

Par F. VIGOUROUX, P. S. S.

Avec le concours de très nombreux collaborateurs.

Le **Dictionnaire** comprendra environ 20 fascicules de 320 colonnes, richement illustrés d'après les meilleurs documents.

Prix du fascicule, pour les souscripteurs : 5 francs.

Les 10 premiers fascicules sont en vente chez MM. LETOUZEY et ANÉ, 17, rue du Vieux-Colombier, Paris.

Vient de paraître :

CONTRIBUTION A L'HISTOIRE

DE

L'INSTRUCTION PRIMAIRE DANS LA GIRONDE

AVANT LA RÉVOLUTION

PAR M. LE CHANOINE E. ALLAIN

1 vol. gr. in-80, imprimé en elzévir sur papier teinté, tiré à petit nombre.

Quarante exempl. seulement sont mis en vente : à Bordeaux, chez MM. FERET et FILS, 15, cours de l'Intendance; à Paris, chez MM. A. PICARD et FILS, 82, rue Bonaparte.

Prix : 7 fr. 50.

Le Directeur-Gérant : A.-J. LAFARGUE.

Imp. DEMACHY, PECH et C^e. — Bordeaux.

REVUE CATHOLIQUE DE BORDEAUX

PARAISSANT LE 10 ET LE 25 DE CHAQUE MOIS

SOUS LA DIRECTION DE MM. A.-J. LAFARGUE ET E. ALLAIN

SOMMAIRE

- | | |
|---|---------------|
| I. UNE PARISSÉ RURALE DE L'ANCIEN DIO-
CÈSE DE BAZAS..... | Cyp. TRIBAUT. |
| II. DE BORDEAUX EN BOSNIE ET RETOUR.
<i>Lettres d'un Gascon</i> | *** |
| III. ENCORE LA MUSIQUE D'ÉGLISE..... | E. CHAMINADE. |
| IV. BOURG-SUR-GIRONDE DEPUIS SA FONDA-
TION JUSQU'EN 1789 (<i>Suite</i>)..... | E. MAUFRAS. |
| V. SUPPLÉMENT : Une Conférence de M. Georges Picot; Assemblée
générale de l'Œuvre des Patronages laïques; Nécrologie : MM.
F.-X. Moreau et A. Gabard. — <i>Chronique sociale</i> . — <i>A travers les</i>
<i>Revue</i> s. — <i>Bibliographie</i> . | |

Abonnement : FRANCE, 8 FR. — UNION POSTALE, 10 FR.

UN NUMÉRO : 0,50 CENT.

On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste, à l'Œuvre des Bons Livres
et aux bureaux de la Revue, 16, rue Cabirol, Bordeaux.

Les abonnements partent du 1^{er} Janvier ou du 1^{er} Juillet et sont exigibles d'avance.

La reproduction des articles publiés par la Revue est interdite.

BORDEAUX

IMPRIMERIE NOUVELLE DEMACHY, PECH ET C^{ie}

16 — RUE CABIROL — 16

1897

PEINTURES DÉCORATIVES

POUR

Eglises, Monuments & Appartements

Maison BONNET & Fils Frères

J. Henri BONNET, Succ^r

4, rue Valdec, 4

BORDEAUX

PEINTURE DE BÂTISSE, VITRERIE, ÉBLOURE

Médaille d'Or

EXPOSITION DE BORDEAUX 1895

MAISON RECOMMANDÉE

ARTICLES DE VOYAGE Maison Gaultier,
I. Ehrensperger,
gendre et successeur, 27, cours de l'Intendance, Bordeaux.

CHEMINS DE FER DU MIDI

Foires de Bordeaux (mars 1897). — Nuit du samedi 6 au dimanche 7 mars 1897 : train de plaisir pour Bordeaux partant de Toulouse-Matabiau, à 10 heures soir ; pour Agen, à 2 h. 36 matin.

Arrivées à Bordeaux-Saint-Jean, de Toulouse et d'Agen, le 7 mars, vers 6 h. 10 matin.

Ces trains recevront, à leur point de départ initial et aux stations de bifurcation situées sur leur trajet, des voyageurs porteurs de billets d'aller et retour, à prix réduits, en provenance des régions desservies par le réseau du Midi et limitées par les points extrêmes suivants : Ax-les-Thermes, Saint-Girons, Bagnères-de-Luchon, Castres-Tarn, Rabastens-de-Bigorre, Pibrac, Nogaro, Mézin, Roquefort. En outre, des billets et retour, à prix réduits, valables dans les trains réguliers, sauf les express, seront délivrés, le dimanche 7 mars, pour Bordeaux dans les stations comprises entre Colayrac et Marmande.

Retour : départ de Bordeaux, les 7 et 8 et dans la nuit du 8 au 9 mars. Le nombre des billets est limité. (Voir les affiches spéciales pour les autres conditions.)

Foires de Bordeaux (mars 1897). — Nuit du samedi 6 au dimanche 7 mars 1897 : train de plaisir pour Bordeaux partant de Tarbes à 10 h. 25 soir.

Arrivée à Bordeaux-Saint-Jean, le 7 mars, à 5 h. 48 du matin.

Ce train recevra, à son point de départ initial et aux stations de bifurcation situées sur son trajet, des voyageurs porteurs de billets d'aller et retour à prix réduits, en provenance des régions desservies par le réseau du Midi et limitées par les points extrêmes suivants : Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Saint-Laurent-Saint-Paul, Fustérouau, Saint-Sever, Saint-Avit.

Retour : Départ de Bordeaux les 7 et 8 et dans la nuit du 8 au 9 mars. Le nombre des billets est limité. (Voir l'affiche spéciale pour les stations d'émission des billets, les prix et les autres conditions.)

VITRAUX D'ART
REPRODUCTION VITRIFIÉE
& IMITATION

Décoration Artistique
QUE L'ON PEUT FAIRE SOI-MÊME
Nouveau procédé de feuilles Vitraux
s'appliquant aux vitres par un simple
mouillage.

Contre 2 fr. envoi franco d'Échantillons et du Catalogue illustré.

ROSEY
22 BOULEVARD POISSONNIÈRE 22
PARIS 22

3000 MODELES DE TOUS STYLES
Religieux et d'Appartements



L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE

Antérieurement « *la Controverse et le Contemporain* ». — Revue mensuelle publiée sous la direction d'un comité de professeurs des Facultés catholiques de Lyon, etc.

Abonnement : un an, 20 fr. ; six mois, 11 fr. — Bureaux : 125, rue du Plat, et 3, place Bellecour, Lyon.

Fêtes du Carnaval en 1897. — Prolongation de la durée de validité des billets d'aller et retour. — À l'occasion du Carnaval, les billets d'aller et retour à prix réduits qui seront délivrés du samedi 27 février au lundi 1^{er} mars 1897, ces deux jours compris (aux conditions du Tarif spécial G V n° 2, chap. 1^{er}, comprenant l'ensemble du réseau du Midi, et chap. II, pour certains parcours ; et du Tarif spécial G V n° 102, chap. 1^{er}, § 1^{er}, 1^{er}, Midi-Orléans, et § 2, Midi-Chemins économiques), seront exceptionnellement valables, au retour, jusqu'aux derniers trains du mercredi 3 mars. Ces billets d'aller et retour conserveront leur durée normale de validité lorsqu'elle expirera après le délai de prolongation indiqué ci-dessus.

CHEMINS DE FER DU MIDI

et de Paris-Lyon-Méditerranée.

Excursions à Nice. — Billets d'aller et retour, à prix réduits, de 1^{re} et de 2^e classe, à destination de Nice, avec faculté d'arrêt une fois à l'aller et une fois au retour, entre Cette et Nice seulement, délivrés du 16 au 28 février 1897 inclus pour le Carnaval de Nice, et du 13 mars au 20 avril 1897 inclus pour les Régates internationales de Cannes et de Nice et les vacances de Pâques, au départ des principales stations du réseau du Midi mentionnées sur l'affiche spéciale, valables pendant vingt jours, y compris le jour de l'émission. Faculté de prolongation pendant une ou deux périodes de dix jours, moyennant le paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 % du prix du billet. (Voir l'affiche spéciale pour les autres conditions.)

Pour tout ce qui concerne les annonces, s'adresser au bureau de la Revue,
16, rue Cabirol, Bordeaux.



UNE PAROISSE RURALE DE L'ANCIEN DIOCÈSE DE BAZAS

Notre-Dame de Mouchac du Grand-Aillas en Albret.

CHAPITRE I

LA MAISON PRESBYTÉRALE

Installation du titulaire. — Ce qu'il trouve. — Ce qu'est un presbytère au diocèse de Bazas. — Le presbytère d'Aillas-le-Grand. — Soucis et joies d'un usufruitier.

I

C'est en plein xviii^e siècle, sur semaine, un mercredi, et s'il faut plus de précision, j'ajouterai : le 3 janvier 1754, avant midi. On a sonné les cloches, afin que tout se passe « au veu et sceu » de ceux qui le voudraient voir et savoir (1).

(1) Tous les détails qui suivent sont empruntés aux procès-verbaux d'installation qui se trouvent dans les minutes de M^e Tessier, notaire à Aillas. Il y en a au moins une douzaine. Ils ne visent pas seulement, comme on pourrait le croire, l'installation des vicaires du lieu. Les notaires d'ancien régime avaient une juridiction beaucoup moins restreinte que ceux de nos jours. Les deux Lussac, très actifs, passablement intrigants, instrumentent un peu partout, souvent fort loin. Ils accompagnent en particulier leurs anciens curés jusqu'au bout du diocèse. On peut donc regarder le tableau ci-joint comme représentant la pratique d'une bonne partie du Bazadais. Il n'y aurait pas à s'étonner toutefois de rencontrer ici ou là quelques légères différences. A cette époque, la variété c'était la règle.

Le prêtre qui fut installé le 3 janvier 1754 s'appelait Mathurin Bacot ; il était docteur en théologie et venait de Caubon, actuellement dans le diocèse d'Agen, canton de Seyches.

Lussac, notaire royal et apostolique en résidence au présent lieu, s'est rendu devant l'église Notre-Dame de Mouchac du Grand-Aillas en Albret. Il s'agit, l'ancien vicaire perpétuel ayant donné sa démission à l'évêque de Bazas, d'installer le nouveau congruiste (1), car il est là muni de son titre, et requiert le notaire de le mettre en possession. Lecture est faite du titre à haute voix, « de mot à mot », en présence de plusieurs paroissiens et témoins dont les noms figureront au procès-verbal. On contrôle les signatures du vicaire général : de Culture; du secrétaire de l'évêché : Mullot; et l'une et l'autre ayant été reconnues authentiques, le notaire prend le vicaire par la main et l'introduit dans l'église. Alors se déroule la série des actes divers que l'on retrouve en cette fin du XIX^e siècle, au cérémonial de l'installation des curés. Il n'y a qu'une différence et la voici : ce qui se fait actuellement un jour de dimanche ou de fête, devant une assemblée où se presse d'ordinaire la majeure partie de la population, se passait autrefois presque incognito, un jour ouvrier, dans une église quasi vide, devant trois ou quatre personnes, cinq ou six au plus, où l'on ne distinguait souvent pas un seul prêtre. A présent, nous avons l'analogie dans la prise de possession, devant le bureau des marguilliers.

(1) Tous les termes spéciaux seront expliqués en leur lieu et place, au cours de cette étude. Dès maintenant il suffit de dire un mot sur les plus importants.

Le *curé primitif* avait le titre et les revenus de curé, sans en exercer les fonctions; celui qui exerçait les fonctions pour lui était appelé simplement *vicaire*, on le disait *perpétuel* ou *amovible* suivant qu'il était ou non révocable *ad nutum*. La part des revenus que le curé primitif abandonnait au vicaire formait la *portion congrue*, d'où le nom de *congruiste*. La déclaration de 1731 prétendit assurer définitivement aux vicaires perpétuels le nom de *curés*; dans la pratique, après comme avant, on employa souvent les deux mots l'un pour l'autre.

Le *notaire royal* instrumentait, au nom du roi, dans les affaires civiles; le *notaire apostolique* le faisait, au nom de l'Église, dans les affaires ecclésiastiques. D'ailleurs le même individu pouvait représenter les deux pouvoirs, témoin Lussac.

Donc, conduit par le notaire, le vicaire va d'abord au bénitier auquel il prend de l'eau bénite et fait le signe de la croix dévotement. De là, droit au principal autel, où s'étant prosterné, à genoux, sur la première marche, côte à côte avec le notaire et les témoins, il salue respectueusement le Saint Sacrement, dit et chante l'oraison du patron dans un missel qu'on est allé lui chercher, si, par hasard, comme en beaucoup d'églises de campagne à cette époque, il n'est pas à demeure sur l'autel.

Ici vous vous arrêtez quelques minutes, pendant que le prêtre revêt les ornements convenables; puis la cérémonie reprend pour ne plus subir d'interruption.

Le vicaire va au tabernacle, touche les vases sacrés qui sont dedans, se rend aux fonts baptismaux qu'il ouvre et referme après avoir touché les saintes huiles, entre au confessionnal, monte en chaire, sonne les cloches.

Il est facile de s'apercevoir que l'installé veille encore plus que l'installateur, à n'oublier aucune des formalités requises en pareil cas. Mal en prendrait d'un oubli. A cette époque experte en procès, le maladroit risquerait fort de se voir traîner de juridiction en juridiction, de l'évêque au parlement, du parlement au roi, et de s'entendre contester ses pouvoirs ou bien ses revenus. Personne, hormis Dieu seul, ne peut savoir quand finirait la chicane.

De l'église, on passe à la maison presbytérale. Vous croiriez voir n'importe quel propriétaire de ce temps-là prenant possession d'un immeuble. Le prêtre entre, toujours accompagné du notaire et des témoins; il va de chambre en chambre, allume du feu et l'éteint, ouvre les portes et les ferme, s'introduit au grenier, jusque dans les moindres réduits. Au jardin, regardez-le prendre des poignées de terre : il les jette en l'air; il arrache des brins d'herbe sur les plates-bandes, au coin de vraies prairies en miniature, coupe une branchette aux arbres, un bout de sarment aux quelques pieds de vigne de l'enclos. Bref, de toutes façons, il use : tel est son droit. Qu'il se garde bien d'abuser, ni aujourd'hui, ni

demain, ni jamais ! Qu'il veille à ne rien compromettre, voire à ne pas laisser sans entretien tout ou partie du petit domaine sacerdotal ! La communauté est au guet. Devant les tribunaux, par un syndic spécial, elle saurait au besoin rappeler qu'on est tenu d'agir en bon père de famille. Demandez au voisin de Savignac, au curé Pasquet, s'il en a su quelque chose (1) ! Sous cette réserve et moyennant qu'il laisse à l'extrémité du jardin libre passage aux processions qui doivent contourner l'église, seigneur curé est maître chez lui, tout comme le premier venu de ses paroissiens. Serait-ce exagérer que de le dire mieux défendu ? Le notaire Lussac multiplie les garanties. Après avoir déclaré bien et dûment prise « la possession réelle, actuelle et personnelle », de la paroisse et de la cure, « conformément au susdit titre, sans pas un trouble ni empêchement », il proclame « les inhibitions et deffances requises de troubler ny inquiéter le dit sieur, du fait des dites possessions, aux paines portées par les conciles ecclésiastiques ». Avis à qui de droit !

Il y aurait à suivre le nouveau titulaire jusqu'à l'annexe de Berlin, où notaire et témoins vont procéder à une seconde installation. Mais le détail serait le même, seulement un peu moins long, car, à Berlin, il n'y a pas, il n'y a jamais eu de maison presbytérale. Mieux vaut se reposer et attendre le retour du cortège. Nous verrons le notaire remettre son titre au vicaire perpétuel, « pour servir, dira Lussac, à telle fin que de raison ». Dès lors comme il sera officiellement installé, il lui appartiendra de jouir « des susdittes deux possessions, aux mêmes honneurs, droits, profits et revenus que fesaient Messieurs les autres vicaires perpétuels ».

Que vaut tout cela ?

(1) Archives de la fabrique de Savignac. — *Registre pour la fabrique de la paroisse de Savignac commencé le 25 décembre 1755 par le sieur Lassus syndic*, p. 19 : Assemblée du saint jour de Pasques, 3 avril 1763.

II

Trop rapide a été l'installation pour que le curé ait pu se rendre compte des choses, exactement, dans le détail. Eh bien, faisons comme lui ! Après le départ du notaire, quand est satisfaite la curiosité de ceux qui veulent toujours être les premiers à dévisager un nouvel arrivant, reprenons l'itinéraire parcouru, et puisque nous sommes dans la maison presbytérale, commençons par elle notre examen.

Ce qui frappe d'abord, c'est qu'elle est vide, absolument vide. Pas besoin de peiner dans la rédaction d'un inventaire.

Aux premiers jours de sa nomination, peut-être le nouveau titulaire, curieux d'avoir des renseignements sur la paroisse qui lui échoit, a-t-il interrogé l'un des prêtres, nombreux dans le diocèse, qui sont originaires d'Aillas. Peut-être aussi le hasard l'a-t-il conduit auprès de ce Deymier qui reçut l'archiprêtré de Rimons, quand Guillaume de Bignon prit le parti de se retirer en ses propriétés du Herre. Là, faute de mieux, il a dû apprendre quel grave souci c'est d'aller de chambre en chambre, du chai au grenier, et de contrôler chacune des assertions de celui qui s'en va. Passe encore d'avoir à vérifier des articles de ce genre (1) :

« *Dix-neuf chaises à la mode, teintes en rouge, avec un fauteuil de la même nature ;*

(1) Papiers de M. Th. de Castellane. — *Mémoire des meubles et effets que j'ai laissé ès mains de M. Deymier curé de Rimon et qui sont dans la maison presbytérale.* — La pièce — 4 pages — est sans date et pas signée. On verra plus loin qu'il n'y a pas à se tromper sur l'attribution.

Pour ne pas multiplier les notes outre mesure, je déclare dès maintenant que j'ai beaucoup puisé dans les papiers de M. de Castellane ; chaque fois qu'il n'y aura pas de référence spéciale, c'est de là que viendront les renseignements et les faits. Cette collection est de tout point précieuse pour l'histoire de l'ancien Aillas. On y trouve non seulement les papiers de la famille de Castellane, qui par l'un ou l'autre de ses membres joua toujours un rôle important dans les affaires de la paroisse, mais encore ceux de deux autres familles qui lui furent alliées et finalement se fondirent en elle, celle des Duverdièr de Bignon qui habitaient le Herre dans le Grand-Aillas, celle des Poytevin qui habitaient Noaillac.

» Cinq chaises communes, un grand fauteuil qui n'a jamais été garni ;

» Cinq tables, trois à manger et deux à toilette, dont l'une est couverte d'un tapis rouge cousu avec des clous dorés et sa serrure neuve, et l'autre un peu usée;... »

Mais de faire le dénombrement des poêles, casseroles, tourtières à pied, assiettes et plats, cruches, bassines, en cuivre rouge ou étain, en fonte, en faïence, en simple terre, usés, neufs et demi-neufs, oh, quel ennui ! Les détails remplissent près de deux pages ; tout cela pêle-mêle, dans un désordre qu'atténue seule la joie d'entrer en possession.

Le vicaire d'Aillas n'aura ni ce souci, ni cet ennui, ni cette joie par conséquent. Je n'oserais affirmer qu'au fond du cœur, à part soi, il ne murmurât pas comme un déshérité : « Ce doit être pourtant une bonne chose que de trouver maison garnie ! Heureux qui expérimente la prévoyance des ancêtres et peut constater à son profit comment les bons soins des prédécesseurs ont su pourvoir au nécessaire et même, un peu, au superflu ! »

Dès l'instant où Deymier entra dans sa cure, il se vit en possession d'un mobilier complet : trois lits « avec paillassons, coïtte et matelas », sans oublier « la couverture », quatre cabinets et pas mal d'objets de moindre importance. L'inventaire mentionne jusqu'à deux miroirs dont l'un avait « la glace ébréchée par le côté », et certaine tapisserie « un peu usée qui contient quelques traits de la fable ». Cela, c'était pour mémoire, parce qu'on ne pouvait faire autrement. Le chai offrait mieux. D'abord, du matériel en quantité, nécessité probablement par le service de la dîme : vaisseaux vinaïres de tout genre, douze barriques, douze bouteilles d'Angleterre, huit cuves dont rien que les quatre grandes, « bonnes, bien assizes et garnies en cercles sans vuide », coulent cent vingt barriques ; deux chaudières à faire eau-de-vie, la première d'une barrique, la seconde d'une barrique et demie, avec tout « leur équipage » ; des bois vieux, neufs, brulés, merrain, pour réparer, pour remplacer, en veux-tu ? en voilà ! — Tout

cela est vide, direz-vous? — Remarquez ce qui sonne plein! Cinq barriques de vin rouge, deux de vin blanc, cinq barriques de piquette, un baril à l'usage du vinaigre. Le chapitre des provisions et réserves ne manque pas d'intérêt. Il y a une « volière garnie en volail », « une fuë » avec « près de quatre-vingt pers de pigeons ». Le bois pour l'hiver et la cuisine est en abondance : bûches, gros fagots, sarments, « dont je ne say pas le nombre », avoue le prédécesseur. Il estimait sans doute le linge un peu trop court avec ses treize linceuls, ses vingt-six serviettes, ses cinq grandes nappes dont une à ouvrage et ses quatre petites, car il a pris soin de procurer quarante-cinq livres de filasse en rame, dix livres de brin et les étoupes qui en sont sorties. Viennent enfin des graines et grains de toute espèce, par poignère et demi-poignère (1); cent cinquante gerbes de paille avec tous les paillages de la dîme verte; terreaux, râpes, bales qui sont depuis deux ans.

Deymier était donc favorisé; mais Deymier était parent, peut-être neveu de Bignon, qui n'avait pas jugé à propos de laisser le bénéfice sortir de la famille (2). Bignon lui-même était archiprêtre, assez gros décimateur, tenu par décence à mener un train de maison convenable, sans compter que le droit lui imposait de transmettre la cure telle qu'il l'avait reçue, en bon état, pourvue de tout ce qui permet la jouissance immédiate. Quant au titulaire d'Aillas, ce n'est pas même, à

(1) Par sac et demi-sac.

(2) Françoise, sœur de l'archiprêtre Guillaume de Bignon, était mariée au sieur Deymier de Madaillan, bourgeois de Sainte-Bazaille. Cf. Testament de Guillaume de Bignon. Minutes de M^e Tessier, 16 septembre 1763.

M. Herbet, curé de Rimons, me communique les renseignements qui suivent :

Bignon était archiprêtre depuis 1746; en 1755, il prit Deymier pour vicaire; en 1764, il lui résigna son bénéfice. On lit aux registres de la paroisse, archives municipales de Rimons :

« Le cinq novembre mil sept cent soixante-quatre, après midi, j'ay pris possession de ce bénéfice et mon bienfaiteur m'a mis en possession. Présents : Fraissingeat et Jean Duvergé et autres témoins.

» DEYMIER, archip. »

proprement dit, un curé; c'est un vicaire qu'on appelle perpétuel, parce qu'il est inamovible. Le curé en titre, ou primitif, l'a pris pour suppléant, afin de pouvoir en paix, sans trouble de conscience et sans rien faire, percevoir les revenus de son bénéfice. Le suppléant remplit les fonctions curiales; le suppléé, en retour, lui abandonne sur les revenus une portion congrue, c'est-à-dire juste l'argent nécessaire pour ne pas mourir de faim. Rien d'étonnant que le public, ayant à loger le congruiste, ne se montre pas plus généreux.

III

Au diocèse de Bazas, on n'est généralement pas difficile. Le diocèse est de ceux que Richelieu appelait dédaigneusement des « évêchés crottés » : une grande partie est très pauvre. M^{gr} de Gourgues, en ses *Ordonnances* (1), prévoit le cas où, dans la cure, il n'y aurait guère qu'une chambre. « Nous enjoignons », dès lors, écrit-il, « de se servir d'un valet ». La servante, « sous peine de prison », doit être « âgée de cinquante ans et de bonne renommée »; mais, fût-elle « d'âge non suspect », toujours elle « couchera en une chambre fort séparée ». Est-ce la difficulté de se conformer à ces prescriptions? Est-ce le désir de se soustraire aux tracasseries que ne ménageaient pas les communautés? Plusieurs — et non des moins considérables — avaient pris le parti de se loger chez eux, en des maisons qui leur appartenaient en propre, tel, par exemple, Saint-Blancard, qui était curé de Langon en 1789; il n'y a pas un demi-siècle que l'on montrait encore son habitation, du reste une bicoque.

Aillas avait deux chambres, l'une sur l'autre (2), ce qui

(1) ORDONNANCES ET CONSTITUTIONS SYNODALES IMPRIMÉES PAR ORDRE DE MONSIEUR L'ÉVÊQUE ET SEIGNEUR DE BAZAS. A Bordeaux, chez Mathieu Chappuis, imprimeur et libraire de Monseigneur l'Évêque et Clergé de Bazas, M.DCI (sic pour M.DCCI), p. 60.

(2) Minutes de M^e Tessier. — Installation du curé de Beaupuy Ducastaing, 3 octobre 1744.

semble avoir donné toute latitude aux curés. Dartigolles prit un valet; Beaupuy put très bien se permettre une servante. Quel qu'il fût, d'ailleurs, le personnage était d'importance, si nous en jugeons d'après les registres (1). La maison parut à plusieurs si vaste, qu'on y enterra le curé Bertrand. C'était en 1692 : un de Gast, « pour lors servant la paroisse », présida les obsèques; il était assisté de toute une série de prêtres appartenant aux meilleures familles de l'endroit et qui signèrent à l'acte mortuaire : de Lestang, de Laboyrie, de Las, de Labrouche, de Niac (2).

L'aspect habituel de la maison presbytérale était celui d'une masure. Continuellement il y avait des plaintes, réclamant des réparations qui ne se faisaient jamais. Après bon nombre de curés qui avaient poussé la patience jusqu'aux limites extrêmes, survint Halabardin. Lui déclara net que, « la maison étant trop en désordre », il ne s'y logerait pas (3).

Appel à la communauté qui répond : « Nous n'avons pas d'argent! » — Délibérez quand même! Votez un emprunt! Nous aviserons à trouver un prêteur. — Le prêteur, ce fut l'Église, nous dirions aujourd'hui la Fabrique (4). L'argent consistait

(1) Archives municipales d'Aillas. — *Registre d'Aillas*. — 1746, 30 mai : « Marie Saintourens, fille légitime de Jean Saintourens, ancien valet de M. Dartigolles », a pour « parin Jean-Louis de Beaupuy, curé de la présente paroisse », et pour « mareine demelle Marie de Beaupuy ». — 1747, 27 septembre : « Est descédée Jeanne Boulanger, âgée d'environ cinquante ans ma servante... son corps a été inhumé sous le porge de l'église (comme celui d'une bourgeoise)... Beaupuy. »

(2) Archives municipales. — *Registre d'Aillas*. — Guillaume Bertrand mourut le 3 mars 1692 « à l'âge de quarante et un ans ou environ », et fut « enterré dans le presbitaire au côté gauche de la présente eglise du grand Aillas ».

(3) Papiers de M. Th. de Castellane. — *Livre journal du syndic Jean de Castellane, 1703-1714*.

(4) « Il feut passé un acte capitulaire le 21 février 1706, par lequel il feut tropvé à propos et soubz le bon plaisir de Monseigneur l'evesque de Bazas de prendre la somme de cent vingt livres de l'argent que led. s^r de Castellane avoit entre ses mains appartenant à lad. Eglise et la délibération faite elle feut aprouvée par Messieurs Lauvergnac et Sauvage, vicaires généraux. »

pour la majeure part en créances qu'il s'agissait de faire rentrer. Comme le curé était énergique et ne manquait pas d'habileté, il fit payer les créanciers, mena rondement les travaux, puis, voyant la caisse vide, bravement mit la main à sa poche, sous réserve d'obtenir plus tard le remboursement, ce qui n'était certes pas le plus facile. L'Église reprenait donc ses débours, grâce à l'imposition de dix livres par an qu'on levait sur la communauté : on suit un à un les acomptes dans les notes du syndic Jean de Castellane. Mais le curé? Sous prétexte qu'il jouissait de la maison, n'allait-on pas laisser sa créance en arrière, indéfiniment? Halabardin, homme de ressources, s'offrit, lors des enchères, à prendre, de moitié avec Jean de Castellane, le dîmon de l'Église. Se réservait-il déjà de ne pas payer à l'échéance? Toujours est-il qu'il fallut user contre lui des sommations légales. Au jour dit, il se présenta devant la communauté, produisit la quittance des travaux payés par lui ; finalement, on dut se déclarer satisfait de part et d'autre.

Pour quelques années, les curés d'Aillas avaient un logement convenable (1). Seulement on l'avait fait si étroit, qu'en dépit de la meilleure volonté du monde, il demeurait impossible de pratiquer le précepte de saint Paul : *Oportet esse hospitem*. La communauté s'inquiétait bien de saint Paul, dès qu'il était question d'argent! Au besoin, on vous aurait expliqué le double avantage qu'il y avait à procéder de la sorte. Telle quelle, d'abord la maison coûtait moins à construire et entretenir, ensuite elle mettait aux mains des syndics un excellent moyen de forcer les débiteurs récalcitrants. Eh! oui, il y a de mauvais payeurs en Aillas, comme en beaucoup

(1) Minutes de M^e Tessier. — 1725, 29 avril. « La Jurade assemblée au devant l'église principale de la juridiction d'Aillas et à son de cloche, a été arrêté et délibéré, attendu plusieurs menaces et que l'union ne se trouve pas pour convenir d'une maison pour loger M. le curé en attendant que la maison presbitrale soit remise et sans préjudice de pouvoir répéter contre M. Larrat, défunt curé, qu'on aura recours à M. Bouriot, conseiller du Roy et son avocat au Présidial de Bazas, pour qu'il lui plaise choisir une maison pour loger le dit sieur curé, la paroisse offrant de donner les dix livres imposées pour le loyer d'icelle, et que ledit sieur curé fera le reste. »

d'autres lieux du monde! Or, dans l'année, il vient pas mal de prêtres étrangers, surtout des capucins. Il en vient pour prêcher, pour confesser, à Noël, à Pâques, à l'une et l'autre Saint-Michel, celle de mai et celle des vendanges. Leur pied-à-terre naturel, évidemment, serait la cure. Mais l'habitude à Aillas c'est de les envoyer à l'auberge, tous, sans distinction, les réguliers comme les séculiers, chez Francœur, chez le Violet, à l'hôtel de l'Espérance. A la semaine sainte de 1716, Cazemajou étant allé chercher au couvent de Saint-Macaire le gardien qui devait travailler à Pâques, il le déposa chez Margoutin de Lussac. Celle-ci, après les fêtes, pour avoir hébergé et nourri le bon père douze jours, reçut dix livres du syndic Étienne Larue (1). S'il y avait eu par hasard, en quelque maison, une créance de l'Église trop en péril, sans mot dire, sans qu'il s'en doutât, on vous eût transformé le prédicateur en garnisaire, laissant à sa sainteté personnelle le soin de le faire bien accueillir. Ainsi advint-il aux demoiselles de Caubeyran. Elles s'attardaient à solder un legs de dix livres fait autrefois par leur mère. A Pâques de l'année 1705, on leur envoya le Père Barbier, des Cordeliers de Bazas, d'où résulta pour elles une diminution de cinquante sols sur la dette à payer. Le religieux avait gagné pour sa part d'être affranchi des ennuis de l'auberge, où souvent, les soirs de dimanche et de fête, il y avait tapage. Quant au curé, loin des fâcheux, le jour comme la nuit, il vivait et dormait parfaitement tranquille, dans sa petite maison blottie au flanc de l'église, du côté nord.

Vous prendriez la cure pour une annexe de la maison de Dieu, tant elle a pauvre mine, pour un de ces débarras où, dans certaines régions perdues d'Espagne et d'Italie, le chapelain se loge, comme il peut, au milieu des caisses et des armoires. Là, rien à craindre des ardeurs du Midi : on est

(1) Minutes de M^e Tessier. — 1718, 29 may : *Compte que rend par chapitre de recette et de miçe s^r Estienne Larrüe comme syndic de l'église du grand Aillas.*

défendu par la haute muraille de l'église. En revanche, l'aquilon soufflerait à bouche que veux-tu, n'était la ligne de collines qui se dresse, abrupte, à cent ou cent cinquante mètres au plus : sur le versant maigre, dénudé, à peine quelques arbustes malingres ; en haut, brulles et peupliers tordent leur chevelure de branches feuillues, dès qu'il y a le moindre orage. On n'est pas quand même trop à l'abri, car par la vallée du ruisseau voisin, « le fleuve Bassanne », comme disent les vieux papiers de l'endroit, arrivent moyennant un léger détour toutes les rafales. L'ouest ne fait grâce d'aucune des ondées que lui prodigue la mer. Aussi a-t-on pris le parti de lui tourner le dos, en descendant le toit des greniers et du recoin qui sert d'écurie (1), presque jusqu'à terre. La façade ouvre au levant. Quelle tentation de tirer la vitre en poussant le volet et de recevoir à plein visage les premiers rayons du soleil ! Prenez garde ! à deux pas du marécage qui couvre ces bas fonds, les fraîcheurs du matin et du soir doivent être perfides. Mieux vaut de toutes façons attendre le grand jour. Alors, dans le jardinet qui s'étend devant la cure, il sera loisible de se promener à son aise, sans craindre les regards des indiscrets. En face, il n'y a qu'une maison, — encore est-elle à l'écart, tournée vers l'Orient, — j'ai indiqué, après la sortie du cimetière, la maison de M. de Mellon. Le bourg est sur la droite, par delà l'église, par delà le cimetière, en contre-haut, avec ses façades regardant, toutes, d'autres horizons. Si ce n'est pas la solitude, c'est déjà l'isolement.

La cure a été bâtie probablement sur un coin du cimetière qui devait à l'origine entourer toute l'église. Est-ce un reste de constructions plus vastes ? Toute une ligne de corbeaux, aujourd'hui inutiles, pourrait le faire croire. Les gens du pays, partant de ce fait que le sacristain, en creusant ses fosses, rencontre toujours de nombreuses et grandes pierres, racontent qu'il y eut là, autrefois, — à une époque indéterminée, — un monastère dont l'église n'était que la cha-

(1) Le curé Restouilh — et d'autres aussi sans doute — avait un cheval.

pelle (1). Il serait difficile de donner à cette croyance une base documentaire.

Constatons en passant, — et pour le regretter, — que le cimetière n'est pas toujours bien clos dans ses murs. Malgré les bons soins de tel ou tel syndic (2), il y a trop souvent des brèches par où se glissent les cochons qu'on laisse errer à leur guise; comme à Auros (3), comme à Savignac (4), ils font des incursions en terre sainte et vont jusqu'à cet excès d'indécence, disent les gens du pays, de déterrer les ossements (5).

(A suivre.)

Cyprien THIBAUT.

(1) Archives municipales. — *Registre des délibérations du Conseil municipal d'Aillas*. — Lettre du maire au sous-préfet, 19 thermidor an XII. — A Aillas, on a assez souvent des difficultés pour creuser les fosses, parce que, à deux ou trois pieds, on trouve des blocs de pierre, « suite des démolitions d'un monastère qu'on dit avoir existé dans ce lieu ».

(2) Minutes de M^e Tessier. — 1741, 7 décembre : « Bernard Péboureau et Jean Mellon, maîtres maçons, hab^{ts} de la par^e de Gans, s'obligent envers s^r Pierre Castera de Larrière, habit^t de Berlin, agissant comme syndic de l'église du Grand Aillas... de raccommoder tous les murs du cimetière, de faire des fondements où il sera nécessaire et de monter une porte du couchant. Ils s'obligent aussi d'extraire toute la pierre qui sera nécessaire pour cette construction et d'avoir terminé tous ces travaux à la fin du mois de mars suivant. »

(3) Archives de la fabrique d'Auros. — *Registre de la fabrique*. — 1777, 16 mars : « Pour faire cesser l'indécence que commettent journellement les cochons dans le cimetière en fouillant les fosses, il a été arrêté que chaque fois qu'on trouvera un cochon dans ledit cimetière, le maître paiera cinq sols; faute de paiement ledit cochon sera tué... »

» Pour tous chevaux, bourriques et bêtes à cornes, dix sols chaque fois. »

(4) Archives de la fabrique de Savignac. — *Registre*... 1756, p. 4 : « On est convenu... 12^o : que les murailles du cimetière étant tombées depuis longtemps, les cochons et chiens venant dans le cimetière fouiller la terre pour déterrer les morts, il convenait de remédier promptement à cette indécence et de faire fermer le cimetière. »

(5) Archives municipales. — *Registre des délibérations du Conseil municipal d'Aillas*. — 1808, 12 mai : « Considérant que le cimetière d'Aillas, chef-lieu de commune, a besoin d'être clôturé pour que les animaux, et notamment les cochons, n'aillent pas vaguer dans ce lieu et en fouiller les fosses... » — 1810, 12 mai. Discours du maire, E. de Gascq : « Vous sentez, Messieurs, que l'homme le moins sensible souffre de voir les cendres, je ne veux pas dire de ses parents et de ses amis, mais de ses semblables, être aussi peu vénérées et respectées. »

DE BORDEAUX EN BOSNIE ET RETOUR ⁽¹⁾

1-26 SEPTEMBRE 1896.

Lettres d'un Gascon à un de ses amis.

I

A bord du *Sénégal*, le 3 septembre, jeudi.

MON CHER AMI,

Me voilà embarqué. Toulon ne paraît déjà plus. Le cap Sicié fait une énorme tache sombre à l'horizon. Les Salins d'Hyères étendent à fleur d'eau une mince bande d'hermine sur fond d'azur. La Corse ne sera visible que ce soir, tard, alors qu'on n'en pourra plus distinguer que les becs de gaz. C'est donc pour un moment l'infini de la mer et du ciel, la mer adorablement calme et bleue, le ciel en fête, avec un soleil triomphant. Un bon moment pour les poètes. Je n'ai, moi, à vous envoyer qu'une méchante prose écrite au fil de l'eau, sur mes genoux. Heureux si elle peut vous distraire en votre solitude laborieuse, où vous n'êtes resté qu'à regret...

... Pourquoi donc Taine ne trouve-t-il aux bords de la Garonne ni caractère ni charme? Je lui en veux de cette injustice. Lui qui a si bien écrit de Venise, si mal parler de la Garonne! Pour moi, je la revis avant-hier avec un nouveau plaisir. Les saules qui poussent sur ses bords étaient d'un vert si tendre que j'y aurais voulu mordre et ses eaux avaient des reflets glauques si particuliers, si jolis, que je ne trouvais

(1) Les exigences de la mise en pages nous contraignent, à notre grand regret, de ne donner cette fois qu'un avant-goût de la très remarquable série de lettres confiées à notre recueil par l'amitié d'un nouveau collaborateur, homme d'infiniment d'esprit et de lettres, qui veut, pour le moment, garder l'anonyme. Nous dédommagerons nos lecteurs dans les prochains numéros de la *Revue*.
N. D. L. R.

à lui comparer que les lacs d'Irlande. Et encore je ne parle ni des ponts si sveltement suspendus qui la traversent, ni des larges plaines fertiles qu'elle arrose, ni des collines à longues traînes qui l'escortent et où de loin en loin surgit le donjon d'un vieux château... Donc paix à la Garonne! Même après la Loire, même après le Rhin, même un jour de pluie (car il pleuvait), elle est belle!

Il y avait ce jour-là beaucoup d'animation dans les gares, beaucoup d'encombrement dans les trains. On revenait en masse des eaux et j'éprouvais une satisfaction tout épicurienne à quitter mon *home* au moment où tant de familles — si intéressantes à étudier dans la variété pittoresque de leurs attitudes ou de leurs costumes — y rentraient mélancoliquement.

J'ai eu pour voisin jusqu'à *Marmande* un forain qui s'était engouffré dans mon compartiment avant même qu'on eût le temps de protester. Il avait échafaudé sur ses genoux trois tambours et une tente-abri qui m'empêchaient singulièrement la vue.

A *Agen*, grand branle-bas. On attend le ministre, pour l'ouverture d'une Exposition... de prunes, sans doute?

A *Toulouse*, il pleut. — Que d'eau! mon Dieu, que d'eau! — On parle beaucoup de Sarah Bernhardt, qui est dans ces parages.

J'ai pu voir *Carcassonne* avant la nuit; — et *Narbonne*, dont jadis le vieux Naymes ne voulut pas et que le jeune Aymerillot, plus avisé, prit en un tour de main; — et *Béziers*, où mon compartiment s'est allégé, entre autres personnes, d'une jeune Parisienne, — oh! combien noire et chiffonnée! — de trois cartons à chapeaux lui appartenant et d'un large mannequin recéleur d'un infect petit chien qui n'avait pas mangé depuis *trente-deux* heures, comme elle. C'est invraisemblable et pourtant... c'est vrai! J'ai aidé au débarquement de tous ces colis, et, en retour, pas un merci, pas un sourire!... Après tout, c'est bien fait. On n'est pas si intéressé.

Elle partie, j'ai dormi... J'allais même m'embarquer dans

un songe, — car, dans un train, que faire, à moins que l'on ne songe? — quand, réveillé en sursaut par un bruit de portière, j'entends parler italien!... — Déjà à Venise! me dis-je, et je me précipite sur mon bagage... Nous n'étions qu'à *Agde*! Mais un sculpteur italien, en tenue d'atelier, la moustache en croc, venait d'envahir mon compartiment avec sa femme et quatre *bambini*. — Les filets furent en un clin d'œil encombrés d'autant de statuettes qu'il y en a à l'escalade du père Nil, au Vatican.

Zou!... Dans un coin, un personnage bruyant, coiffé d'un chapeau à larges rebords. Il est monté en même temps que le Florentin. *Fen dé brut!* est sa devise. Il chantonne, il siffote, il piaffe, il tambourine sur le plancher avec sa canne; bref, un être insupportable, s'il n'était pas amusant... *Zette! Zou!* Un grand coup de canne sur la banquette, pour réveiller tout le monde, et il descend. Moi aussi. Nous étions à *Cette*.

De *Cette* à *Montpellier*, milieu plus *select*. Voluptueusement enchâssé dans un angle du compartiment, un abbé dit son chapelet. Il l'interrompt de grain en grain pour se mêler à la conversation fort animée de trois voyageurs, gens de *Frontignan*, qui essaient de résoudre la question sociale (si tard!) et recherchent les causes du récent incendie de l'Exposition de *Montpellier*, où se sont perdues tant de précieuses collections. Incurie et malveillance, voilà pour eux le fin mot. C'était devancer la justice qui, elle, ne se meut qu'à cloche-pied, comme on sait.

A *Tarascon*, du monde, du monde et encore du monde. Les quais en sont noirs. Quelle merveilleuse gare, mon Dieu! même la nuit, avec son réseau inextricable de lignes qui se coupent à angle droit, avec ses buvettes, ses cafés, ses restaurants, ses bibliothèques, ses bazars, — toute une ville! La station de *Clapham-Junction*, à Londres, pourrait seule lui être comparée, et encore pas pour la gaîté! — Il y avait là de petits « marsouins » en partance pour « *Magascar* », autour desquels on menait grand tapage, sans doute pour les étourdir...

... Et figurez-vous, mon cher, que le 2 septembre, à quatre heures du matin, je me suis réveillé à *Marseille*! — Mais j'ai dû attendre, pour débarquer, qu'un homme d'équipe ait reçu dans ses bras un monsieur rhumatisant et une dame hydro-pique qui a failli l'écraser, — tous deux pour être dirigés sur Biskra « la sucrée »...

En voilà assez pour une fois. — Nous commençons à apercevoir, malgré ce qu'on m'avait dit, les hauts sommets de la Corse, le Cinto et le Rotundo, coiffés de neige. Nous sommes à peu près à la hauteur des Sanguinaires et par conséquent d'Ajaccio. Adieu. Je continuerai demain ma chronique.

(A suivre.)

ENCORE LA MUSIQUE D'ÉGLISE

A l'occasion d'un « long article » accueilli avec bienveillance par la docte *Revue Catholique de Bordeaux* (25 janvier), M. le chanoine Sursol, auquel « il répugne de livrer au public ses impressions personnelles » sur les auditions musicales, me prend à partie dans une lettre parue dans *l'Aquitaine*, le 30 janvier, et dans *Bordeaux-Journal*, le 2 février.

Je n'ai pas davantage l'humeur à la polémique, mais je demande pourtant, dans l'intérêt de la vérité, à user de mon droit de réponse. Sauf une citation de Richard Wagner pour laquelle je demande grâce au lecteur, je me tiendrai exclusivement sur le terrain de *l'autorité compétente* : je veux parler de la Sacrée Congrégation des Rites.

Car je suppose avant tout que M. l'abbé Sursol reconnaît comme légitime le *Règlement sur la musique sacrée* promulgué par la Sacrée Congrégation des Rites, le 21 juillet 1894, et régulièrement confirmé par Sa Sainteté Léon XIII. S'il en allait autrement, il serait oiseux de discuter : nous ne parlerions pas la même langue. Mais comment un catholique —

surtout un prêtre catholique — pourrait-il ne pas l'admettre? Ne serait-ce point, par le fait, manquer de déférence et même de soumission à cette autorité souveraine?

Or, d'après ce *Règlement*, la Sacrée Congrégation des Rites propose comme type de la musique sacrée « la musique de Pier-Luigi de Palestrina et de ceux qui l'ont imité » (art. IV).

Voilà donc, sans contestation possible, la pure musique religieuse, recommandée de préférence par l'Église « comme digne de la maison de Dieu ».

Il n'est donc point permis de qualifier de « genre ennuyeux » le genre préconisé par l'Église, de lui opposer « la musique de Mozart, d'Haydn, de Cherubini, de Gounod », et de trancher solennellement en lisant : « Voilà pour moi la vraie musique religieuse... Ce n'est point la musique palestrinienne qui peut lui être préférée... La musique palestrinienne est bonne pour les savants... Aujourd'hui, avec tous les progrès de l'art, on aurait tort d'y revenir. » (*Aquitaine*, 15 janvier.)

Voilà donc M. l'abbé Sursol, une première fois, en contradiction flagrante avec la S. Congrégation des Rites. Celle-ci préfère Palestrina et ses imitateurs; il préfère Cherubini, Mozart, etc. Qui a raison?

Ajouterai-je que M. Sursol me paraît être en contradiction avec lui-même?

En effet, en parlant du plain-chant, il écrit ces mots caractéristiques, auxquels souscrira tout homme de goût : « Voilà les véritables chefs-d'œuvre de l'art religieux! » (*Aquitaine*, p. 72.)

Or, personne n'ignore que, *seule*, la musique palestrinienne est éclosée du chant grégorien, comme le poussin sort de l'œuf : ce sont les mêmes modes, les mêmes cadences, les mêmes tournures mélodiques, les mêmes intervalles diatoniques.

Il faudrait en conclure, d'après M. Sursol lui-même, que — bien plus que la musique moderne — la musique palestrinienne se rapproche de ces « véritables chefs-d'œuvre de

l'art religieux », et par conséquent du vrai type de la musique sacrée.

Vous allez peut-être invoquer ce même *Règlement*, et vous écrier qu'il ne défend point « le chant chromatique, pourvu qu'il ait le cachet religieux »; qu'il reconnait « comme digne du culte divin la musique chromatique qui a été cultivée jusqu'à nos jours par des maîtres respectables des différentes écoles italiennes et étrangères et en particulier par les maîtres de chapelle romains dont les compositions ont été plusieurs fois reconnues par l'autorité compétente comme vraiment religieuses. » (*Règlement*, art. IV.)

Tout cela est très vrai. Sans doute les préférences de l'Église vont manifestement à la musique palestrinienne; mais chez elle il n'y a point « d'ostracisme absolu ». Elle ne répudie point les conquêtes légitimes de la science contemporaine. Une preuve manifeste, c'est que l'Église (pourquoi serions-nous plus sévères qu'elle?) ne condamne pas même l'orchestre, pourvu qu'il soit approuvé par l'Ordinaire et que, dans « sa marche *liée* et *grave*, il conserve le caractère sacré conforme à l'esprit de la cérémonie » (*Règlement*, art. IV). *Nec alia instrumenta musicalia addantur (praeter organum), nisi de consensu Episcopi.* (Cer. Ep., c. xxviii, n° 11.)

Je pense, soit dit en passant, que pour garder une « marche liée et grave » et « conserver le caractère sacré conforme à l'esprit de la cérémonie », l'orchestre sacré moderne doit revenir à l'orchestration des maîtres primitifs, Monteverde, Carissimi, etc., et se borner à imiter la polyphonie vocale et les effets de l'orgue. (Voir Aug. Gevaërt, *Traité de l'instrumentation.*)

Quoi qu'il en soit, l'Église a le droit d'exiger des conditions liturgiques, hors desquelles la musique cesse d'être liturgique, et par conséquent *religieuse*.

Ces conditions, énumérées plus bas, n'existent guère dans les œuvres de Mozart, de Cherubini, de Beethoven, etc.; c'est pour cela qu'il faut, en général, les éliminer, comme antiliturgiques, du répertoire des maîtrises.

Je dis : en général; car il peut se présenter quelques exceptions. Pourquoi, par exemple, ne pas accepter l'*Ave, verum corpus* et la messe en *fa* de Mozart, dont l'ensemble porte un cachet suffisamment religieux?

Dieu me garde d'attaquer, bien entendu, la *valeur musicale* de ces œuvres. Encore une fois, la messe en *si* mineur de Séb. Bach (1) et celle en *ré* majeur de Beethoven passent pour de purs chefs-d'œuvre; mais je maintiens que, par leur étendue et l'inobservance des conditions liturgiques, elles

(1) Dans la *Revue Catholique* de Bordeaux, j'avais écrit ceci : « Certes, la messe en *si* mineur de Séb. Bach passe avec raison pour un pur chef-d'œuvre; mais avouez franchement qu'elle est hors de proportion avec les exigences du culte catholique. » M. le chanoine Sursol a l'air de ne pas comprendre qu'on puisse tout à la fois admirer une messe comme œuvre d'art et ne pas l'agrèer pour le service du culte. Vraiment, je ne saisis pas où git mon absence de logique : les deux choses ne sembleront pas aussi incompatibles à tout le monde qu'à M. Sursol; car, enfin, une chose peut être belle et n'être pourtant pas à sa place dans une église. Voici, par exemple, plusieurs messes : la messe en *fa* de Cherubini compte 165 pages in-4°; celle en *ré* majeur de Beethoven, 128 pages; celle en *si* mineur de Bach, 76 pages; celle en *sol* majeur de Mozart, 100 pages; celle en *ut* majeur de Beethoven, 80 pages. Peut-on taxer d'exagération le critique qui, sans autre forme de procès, déclare ces messes — quoique chefs-d'œuvre — hors de proportion avec les exigences du culte catholique? Pour ma part, je serais grandement porté à donner raison à ce critique. Ces messes, et beaucoup d'autres semblables, au lieu d'être l'accompagnement, le complément des fonctions liturgiques, ne sont-elles pas plutôt des *hors-d'œuvre* pendant lesquels le célébrant, qui chante la messe, attend le bon plaisir de Messieurs les exécutants. Un grand nombre de maîtres de chapelle et d'organistes s'imaginent que tout doit fléchir devant eux, quand ils ont entonné leur *Benedictus* ou leur *Offertoire*, alors qu'au contraire ils sont et demeurent les très humbles serviteurs de l'Eglise. Le maître souverain, pendant les fonctions liturgiques, c'est le célébrant qui tient la place de Jésus-Christ, et non point l'organiste ou le maître de chapelle. Ainsi, par exemple, d'après le Cérémonial des Evêques (l. II, c. 8), confirmé par la Sacrée Congrégation des Rites (12 nov. 1831), c'est une règle invariable que le *Benedictus* ne doit être chanté qu'après l'Élévation. Or, le *Benedictus* des messes précitées devant durer au moins dix minutes, il s'ensuit que le célébrant sera forcé d'interrompre le sacrifice pendant cinq minutes, ce qui constitue une choquante inconvenance.

demeurent hors de proportion avec les exigences du culte catholique.

A l'appui de ma thèse, qu'on me permette de citer ces paroles remarquables de Richard Wagner, dont M. Sursol ne sera pas tenté de nier la compétence. Écrites en 1847, elles ont fait leur chemin, car c'est à elles qu'on doit la réforme cécilienne. On a eu raison de dire qu'en préconisant la musique vocale des maîtres primitifs, ce grand compositeur — le plus grand peut-être de notre siècle — avait rendu un service signalé à la cause de l'art religieux. Pesez et méditez chacune de ces paroles : vous jugerez ensuite si ceux qui pensent comme Wagner méritent d'être qualifiés de rétrogrades. Je cite ce passage, parce que tous les côtés de la question y sont envisagés et résolus : « Depuis que la musique d'église a généralement perdu de sa pureté par l'introduction de l'orchestre, les plus grands compositeurs de leur temps ont encore créé des œuvres pour l'église, qui, en elles-mêmes, sont d'une valeur artistique peu commune; mais ces chefs-d'œuvre n'appartiennent point au vrai style d'église que, pour tant de motifs, il faudrait se presser de rétablir. Ce sont des chefs-d'œuvre purement musicaux, qui ont pour base, il est vrai, la religion, mais sont plutôt propres à être exécutés aux concerts spirituels que pendant les offices du culte à l'église : leur longueur empêche absolument l'exécution des œuvres de Cherubini, de Beethoven, de Mozart, etc., pendant ces offices... Palestrina sauva de l'exil la musique religieuse; ses œuvres, comme celles de son école, élevèrent la musique d'église à sa plus haute perfection. La voix humaine, interprète direct de la parole sacrée, doit avoir dans l'église la préférence absolue. Elle doit rejeter la pompe instrumentale ou le raclement trivial que la plupart de nos compositions actuelles pour l'église nous offrent; et si l'on veut rendre à la musique d'église sa pureté native, c'est le seul genre vocal qu'il faudra réintroniser. » (*Gesammelte Schriften*, t. II, p. 337.)

Ainsi donc Wagner exalte la musique palestrinienne :

M. Sursol la dédaigne. — Wagner n'aime pas à l'église la musique de Cherubini, Haydn, Beethoven, etc. : M. Sursol en raffole. — Alors qui croire de Wagner ou de M. Sursol, renforcé du P. Soullier ? — Franchement, j'aime autant en croire Wagner.

* * *

Mais je reviens aux *conditions liturgiques* exigées par le *Règlement* de la S. Congrégation des Rites, et je dis qu'en général elles manquent aux compositions de Mozart, de Rossini, de Pergolèse, etc.

Je ne puis, faute d'espace, apporter en preuve les passages innombrables (1) des œuvres modernes, contraires à ces conditions ; mais je ne pense pas qu'un musicien sérieux oppose un démenti aux assertions suivantes.

La plupart du temps, les compositions modernes n'ont pas « le cachet religieux » prescrit par la S. Congrégation des Rites. « Elles s'inspirent des motifs et des réminiscences du théâtre. » Très souvent on y « retranche des paroles appartenant au texte liturgique » ; on y « transpose le texte et l'on y fait d'indiscrètes répétitions ». Presque toujours les compositeurs « partagent en morceaux complètement détachés les versets qui sont nécessairement liés entre eux ». (Les passages entre guillemets sont extraits du *Règlement sur la musique sacrée*.)

(1) Pour ne parler que des *Gloria* et des *Credo* de facture moderne, ne sont-ils pas, pour la plupart, contraires aux prescriptions liturgiques ? Ils commencent tous par les paroles expressément réservées au célébrant, paroles que les compositeurs ne se contentent pas de répéter à satiété, mais qu'ils ramènent souvent, comme un refrain obligé, dans le cours de ces morceaux. De ce chef seul, ces *Gloria* et ces *Credo* demeurent prohibés. En effet, d'après le décret du 26 avril 1895, le célébrant est tenu de chanter les intonations du *Gloria* et du *Credo*, les oraisons, la Préface et le *Pater* selon la version du Missel typique. D'après cela, il n'est même pas permis au célébrant de se servir des intonations des messes de Lulli et de Dumont. Pour les infractions commises par les musiciens modernes contre les prescriptions liturgiques, voyez *la Musique telle que la veut l'Église*, pp. 7-23.

Trop souvent, hélas ! l'accompagnement qui doit avoir une « marche *liée* et *grave*..., soutenir et non pas couvrir les voix », l'accompagnement, dis-je, emploie les rythmes propres au théâtre et accapare tout l'intérêt que l'on devrait réserver au texte liturgique. Car nos maîtres modernes oublient trop ce principe fondamental sur lequel repose toute la musique vocale, surtout la musique sacrée : *Potius considerandus est sensus quam modulatio*, c'est-à-dire : la musique est faite pour les paroles et non les paroles pour la musique, principe qu'un artiste espagnol a traduit heureusement en ces termes : *La letra es la reyna, y su esclava la musica*.

Il faut donc conclure que les compositions des maîtres modernes ne sont pas, en général, conformes aux prescriptions liturgiques, et qu'il n'y a pas lieu de les proposer comme le type de la vraie musique religieuse, ainsi que le fait M. le chanoine Sursol.

Les mêmes principes qui nous font condamner, pour la plupart, l'exécution à l'église des œuvres religieuses de Cherubini, Haydn, etc., doivent aussi nous faire condamner les œuvres incorrectes et antiliturgiques des Lambillotte, Giély et consorts. — Mais alors, comment procéderont les maîtrises rurales ? On ne peut pourtant pas les obliger à exécuter la Messe du Pape Marcel (1) ! Non, évidemment : il faudrait au contraire les en empêcher, si la fantaisie leur en venait. La Sacrée Congrégation des Rites a prévu le cas : « Si l'on n'est pas sûr de l'exécuter (la musique palestrinienne) d'une manière édifiante, il faut la remplacer dans la liturgie par le chant

(1) Je n'ai jamais écrit cette énormité, comme l'article du P. Soullier (*Études religieuses*, janvier, p. 283) autoriserait à le croire. J'ai même écrit tout le contraire en plusieurs endroits de mon opuscule. Il est vrai que j'ai porté une main profane sur l'arche sainte, c'est-à-dire sur Lambillotte. Mais je ne suis point disposé à faire mon *mea culpa* : je suis bien plutôt prêt à souscrire au jugement de Fétis qui déclarait la musique de Lambillotte « bonne tout au plus pour des guinguettes ».

grégorien. » (Art. V.) Toujours du plain-chant, dira-t-on; c'est bien monotone! La musique est devenue un mal nécessaire. — Eh bien, dans ce cas, il faut aborder des morceaux faciles, corrects et bien liturgiques : les principes païens régissent aussi ce genre de musique. Il y a longtemps que nous souhaitons, que nous réclamons un bon recueil accessible aux bourses et aux talents ordinaires. Le *Petit Salut* de l'abbé Perruchot (15, rue Stanislas) n'offre pas aux chœurs modestes des difficultés insurmontables. On trouverait aussi chez Lethielleux des messes et des motets faciles, en très grand nombre, à une, deux ou plusieurs voix, et remplissant toutes les conditions liturgiques et artistiques que l'on peut désirer. En attendant, pourquoi ne pas essayer du choral catholique, bien antérieur et bien préférable au choral protestant? Le recueil du P. Mohr (Lethielleux, 4 fr. 50) contient une foule de chorals d'un excellent style et d'un accompagnement fort distingué. Chantés à l'unisson par des masses de voix, ils produisent l'effet le plus imposant : rien n'empêche d'ailleurs de les exécuter à deux ou plusieurs voix. Mais je persiste à soutenir qu'il ne faut pas habituer le peuple au mauvais goût et qu'en conséquence il faut à tout prix bannir de nos églises les œuvres de Battmann, de Giély, etc., parce qu'elles sont, la plupart du temps, antiliturgiques et toujours vulgaires.

* * *

Tels sont les principes que j'ai défendus dans mon opuscule *la Musique telle que la veut l'Église*. En agissant ainsi, j'ai cru et je crois encore avoir soutenu la doctrine enseignée par la S. Congrégation des Rites. A vrai dire, je ne prétends point — comme l'insinue M. le chanoine Sursol — que cet opuscule ait été approuvé par la S. Congrégation des Rites. Chacun sait que cette Congrégation, comme corps, n'approuve pas les livres traitant de la musique sacrée et de la liturgie. Il me suffit d'avoir été honoré des suffrages significatifs de M^{gr} D. Panici, secrétaire de la S. Congrégation des Rites.

Le P. Soullier et M. Sursol n'en ont cure : libre à eux. Quant à moi, je me contente volontiers du témoignage du célèbre Mustafà, directeur de la chapelle Sixtine, qui est loin de professer le dédain de ces messieurs. « Non posso che associarmi a quantole scrisse il Segretario della S. Congregazione dei Riti, *la sola autorità competente alla quale tutti dobbiamo sottometerci.* — Je ne puis que m'associer aux louanges qui vous ont été adressées par le secrétaire de la S. Congrégation des Rites, *la seule autorité compétente devant laquelle, tous, nous devons nous incliner.* » Elle est belle et touchante cette soumission du vénérable octogénaire si apprécié dans le monde savant, soumission bien digne en tout cas d'être méditée par tous les maîtres de chapelle.

* * *

Du reste, nous, céciliens d'âme, nous ne sommes pas en si mauvaise compagnie !

A l'étranger, trente revues catholiques, s'appuyant sur le *Règlement* de la S. Congrégation des Rites, propagent les doctrines palestriniennes et rejettent, pour l'usage de la liturgie, la musique *religieuse* de Mozart, Haydn, etc.

Les Sociétés céciliennes, dont les statuts sont formellement approuvés par le Souverain Pontife et patronnés par des évêques, promoteurs ardents de l'œuvre, ont inscrit en tête de leur programme la musique palestrinienne et banni de leur répertoire liturgique les compositions de Mozart, de Beethoven, etc. Voilà déjà trente ans que ces associations poursuivent invariablement leur but. Rome connaît leurs tendances : loin de les réprouver, elle a mis à leur tête un cardinal protecteur et l'on serait presque tenté de croire que les *Règlements* de 1884 et de 1894 sont en quelque sorte issus de cette nouvelle floraison de l'art palestrinien.

L'art ne connaît point de frontières. Voilà quels sont nos modèles. A nous de les suivre et de les vaincre sur leur propre terrain. Déjà, chez nous, le mouvement va s'accen-

tuant de jour en jour. Plusieurs Revues françaises commentent le *Règlement* de 1894 et se montrent favorables à l'œuvre. Une vingtaine d'évêques patronnent d'une manière effective la *Schola cantorum* et tiennent à honneur de présider les auditions musicales que les Chanteurs de Saint-Gervais organisent dans ces diocèses.

Nous sommes donc en bonne et nombreuse compagnie. Si nous nous trompons, nous nous trompons avec des artistes de talent et avec des personnages haut placés dans l'Église de Dieu.

Conclusion : La musique préférée de l'Église catholique, apostolique et romaine, c'est sûrement la musique païenne. Les directeurs des maîtrises, où l'on possède les éléments voulus, font œuvre pie et méritoire en abordant le répertoire des maîtres primitifs. Du reste, qu'il s'agisse de directions pontificales, ou de règlements liturgiques, ou de plain-chant ou de musique religieuse, c'est toujours un acte de profonde sagesse que de déférer non seulement aux ordres, mais même aux désirs de l'Église. J'ajoute qu'en matière d'art c'est encore le meilleur moyen d'échapper aux fluctuations incessantes des opinions personnelles et de se rapprocher de la vraie beauté idéale.

E. CHAMINADE, *Ch. h.*

BOURG-SUR-GIRONDE

DEPUIS SA FONDATION JUSQU'EN 1789

XII (*Suite*)

Quant à Mazarin, sur qui retombait tout le poids des affaires, il ne restait point inactif, et dans ses rares moments de loisir, il aimait à causer avec Robert Chardavoine, qui était alors le maire de Bourg. Il s'entretenait avec lui des

événements, mais surtout de Bordeaux et de ses environs, et des dispositions qu'il y aurait à prendre pour hâter les opérations du siège de cette ville; presque toujours les conversations avaient lieu devant une carte du Bordelais, le cardinal cherchant à parfaitement connaître la topographie de cette région. Chaque fois qu'il parlait de prendre quelque mesure rigoureuse contre la ville révoltée, Robert Chardavoine lui disait : « C'est pourtant une bien belle ville. » Un jour qu'il était plus préoccupé que jamais de ce qui se passait à Bordeaux, Mazarin, impatienté d'entendre le maire lui répéter toujours cette même phrase, jeta la carte à terre en s'écriant : « Oui, belle ville, mais vilain peuple (1) ! »

Toutes les personnes qui composaient la suite de Leurs Majestés logeaient chez les principaux habitants de la ville. N'eût été le malheur des temps, Bourg aurait eu lieu de se réjouir de posséder dans ses murs tant de grands personnages. Il y avait, en effet, indépendamment du duc d'Anjou, frère du roi, et du cardinal Mazarin, M^{me} de Motteville, l'amie de prédilection d'Anne d'Autriche, auteur de *Mémoires* où il est surtout parlé de cette reine; M^{lle} de Montpensier, fille de Gaston d'Orléans, célèbre aussi pour ses *Mémoires* dans lesquels elle raconte assez agréablement une foule de petites anecdotes curieuses; Hugues de Lionne, conseiller d'État, alors secrétaire de la reine-mère et qui fut plus tard ambassadeur extraordinaire en Italie, puis chargé des affaires étrangères; Servien, diplomate, conseiller d'État, intendant de Guienne et, qui plus est, académicien; Auguste de Loménie, comte de Brienne, chargé des affaires étrangères; de Marin, intendant des finances; M. de la Vrillière, premier secrétaire d'État en la province de Guienne; le duc de Villeroi, maréchal de France, ex-gouverneur de Louis XIV, etc.

Comme on le voit, c'était ce qu'il y avait de plus grand et de plus illustre; mais si ce fut pour la ville un grand honneur de posséder la cour pendant plus d'un mois, ce fut surtout une lourde charge pour elle.

(1) Bernardau : *Histoire de Bordeaux*, pp. 464 et 465.

Dès les premiers jours de septembre (1), les jurats furent dans l'obligation de vendre douze journaux de padouens situés à Barbe afin de faire face aux premières dépenses; mais le produit de cette vente fut bien vite absorbé, car il n'y avait pas seulement à faire les frais qu'entraînaient les réceptions des grands personnages, il y avait en plus à entretenir douze compagnies de gardes qui ne quittèrent Bourg que le lendemain du départ du roi. Durant les années précédentes, la communauté avait eu de lourdes charges à supporter, de grands sacrifices à faire, par suite de la guerre civile, des mauvaises récoltes, des épidémies, etc., etc., de telle sorte que, Louis XIV parti, elle se trouva fort embarrassée pour solder la note à payer. A cette époque on ne connaissait pas encore, ou du moins ce n'était pas la mode d'y avoir recours, ces combinaisons financières au moyen desquelles, bien souvent aujourd'hui, on ne sauve le présent qu'en préparant la ruine de l'avenir; il fallait donc trouver du secours quelque part. Or, les jurats ne trouvèrent rien de mieux que de s'adresser au roi, de lui demander de vouloir bien payer lui-même ses dépenses en accordant à la communauté des dégrèvements. Dans ce but, MM. Artaud et Gaston se rendirent à Bordeaux et présentèrent leur requête à M. de Marin, qui les reçut très bien et leur fit espérer des secours (2).

A la vue de son jeune monarque, la ville de Bordeaux semblait avoir oublié ses malheurs, ses ressentiments; on cria : Vive le roi ! on donna des repas, on tira des feux d'artifice; les divertissements semblèrent calmer les esprits; la paix, la tranquillité, parurent désormais assurées.

Le 14 octobre, le roi partit de Bordeaux pour s'en retourner à Paris. « Il s'embarqua pour Blaye, dans une galère richement ornée; le duc d'Anjou, son frère, se mit dans une autre galère où tout était en bleu : les voiles, les pavillons, les cordages et les rames. Le bâtiment, qui était aussi peint en bleu en dedans et en dehors, avait été parsemé de fleurs de

(1) Archives de Bourg.

(2) Regist. de la Jurade de Bourg, t. VI.

lis d'or; ce qui faisait un très beau coup d'œil et réjouit beaucoup le jeune prince (1). »

Louis XIV, se souvenant de l'hospitalité qui lui avait été donnée par Bourg, acquiesça à la demande que lui avait fait parvenir cette ville, et ordonna, avant de quitter Blaye, qu'une somme de douze mille livres serait déduite sur les tailles dues par les habitants de la communauté, à raison de trois mille livres par an, pour les années 1647-1648-1649-1650 (2).

Les jurats avaient eu raison d'espérer en la générosité du roi, mais ils n'en avaient point fini pour cela avec les difficultés financières.

En 1649, ils avaient été forcés d'employer une bonne partie des ressources de la ville à réparer les murs d'enceinte depuis le fossé du Mail jusqu'au château du roi (3); or, au mois de décembre 1650, ils durent s'occuper de fermer une brèche qui s'était produite dans les fortifications, du côté de la rivière et proche la porte de l'église; pour couvrir cette dépense, ils vendirent les ormeaux qui étaient au Mail, la caisse de la communauté étant absolument vide.

XIII

L'Ormée. — Condé en Charente. — Bourg est livré aux Espagnols. — Combat près de Saint-André de Cubzac. — Condé à Bourg. — Liste des vaisseaux espagnols en rivière. — D'Harcourt reprend Saintes. — Démarches des Ormistes auprès de l'Angleterre. — Échec de leurs négociations.

Pour la seconde fois, la guerre de la Fronde semblait terminée. Quand le jeune roi, le 14 octobre, reprit le chemin de la capitale, on pouvait espérer que Bordeaux et la province allaient enfin pouvoir soigner et guérir les plaies faites

(1) Dom Devienne, *loc. cit.*, t. I, p. 420.

(2) Regist. de la Jurade de Bourg, t. VI.

(3) Archives de Bourg : Regist. de la Jurade, t. VI.

par la guerre civile. Le peuple ne demandait que cela; malheureusement, les princes et leurs conseillers étaient animés des mêmes sentiments, des mêmes passions qu'auparavant, et, comme toujours

Les petits ont pâti des sottises des grands,

la lutte fratricide recommença bientôt plus violente que jamais.

Il y avait à Bordeaux une faction comprenant, au dire d'un de ses chefs (1), « tous les Bourdelois qui vouloient la perte du duc d'Épernon; ceux qui avoient conçu l'espérance de s'enrichir de l'argent de l'Espagne ou qui croyoient s'avancer en charges et dignités dans la guerre; ceux qui croyoient pêcher en eau trouble, enfin ceux qui craignoient les châtimens. Tous estoient dans le sentiment de recommencer la guerre au printemps et de n'être jamais en repos que quand Condé seroit hors de prison ».

Nous avons vu que l'emprisonnement des princes avait été le prétexte d'un soulèvement; nous allons en voir se produire un autre à l'occasion de leur mise en liberté.

Pendant que Lenet et son collaborateur Du Myrat, comme lui conseiller au Parlement, s'agitent pour avoir de l'argent et des secours étrangers, un arrêt du Parlement de Paris, rendu le 7 février 1651, force le cardinal Mazarin à quitter la France, met Condé en liberté et lui fait avoir le gouvernement de la Guienne à la place du duc d'Épernon, exilé en son château de Loches.

Dès qu'il est libre, le prince de Condé reprend ses anciennes allures tyranniques, se montre plus exigeant que jamais et se rend odieux à la reine, à la cour, et même au parti de la vieille Fronde.

Obligé de quitter Paris, il se rend tout d'abord à Saint-Maur, puis chez le duc de Longueville, et arrive enfin à

(1) Lenet : *Mémoires*.

Bordeaux le 22 septembre pour prendre possession de son gouvernement. Au milieu des ovations qui lui furent faites, il sut plaire à la majorité du Parlement, qui s'allia avec les chefs du parti populaire. Ce parti tenait ses réunions près du Hâ, dans un lieu planté d'ormes, d'où est venu le nom de l'*Ormée* donné à ce groupe de révoltés. Les membres du Parlement qui ne s'étaient pas ralliés formaient le parti modéré de la Fronde.

L'*Ormée*, sous la conduite de l'avocat Villars et de l'ancien boucher Duretête, devint bientôt menaçante; elle voulut surveiller les princes, le Parlement, les jurats, s'ériger en tribunal; puis elle organisa des bandes pour dominer Bordeaux (1).

Tout cela, bien entendu, ne se fit pas sans luttes.

Quant à Condé, sentant derrière lui un parti résolu à le seconder, il ne songea plus qu'à recommencer la guerre. Il avait conclu des négociations avec le comte de Fuensaldagne, représentant de l'Espagne en Flandre, et par son entremise avait obtenu du secours. Bientôt, à la tête de troupes mercenaires réunies et équipées par les soins de Jacques de Guyonnet (2), Condé va attaquer Cognac, d'où il est vigoureusement repoussé; mais il prend sa revanche en s'emparant de Saintes.

A ces nouvelles, le comte d'Harcourt (3), à la tête des troupes royales, se replie sur La Rochelle; puis les deux armées se rencontrent à Tonnay-Charente, où le marquis de

(1) Pour ces événements voir les différents historiens de la ville de Bordeaux : O'Reilly, Dom Devienne, etc...

(2) Jacques de Guyonnet, conseiller-clerc depuis 1644, puis investi de la charge de lieutenant général de la marine en la province de Guienne, agent très actif des princes.

(3) Henri de Lorraine, comte d'Harcourt, né en 1601, mort en 1666, fut un des grands généraux de son temps. Dans sa lutte contre Condé, il déploya beaucoup de vigueur et d'habileté.

Chouppes (1), lieutenant du prince, se fait battre. Pendant ce temps, Condé va s'établir à la Bergerie, afin de surveiller le cours de la rivière. Peu après, il reprend l'offensive, se dirige sur Taillebourg et, le 24 décembre 1651, établit son quartier général à Saint-Savinien, où il séjourne quelques jours (2).

Cependant l'amiralespagnol, baron de Watteville, répondant à l'appel des princes, était entré dans la Gironde avec sa flotte et s'était établi non loin de Talmont. C'est là que Lenet vint le trouver pour conclure, le 13 janvier 1652, un traité aux termes duquel Condé faisait remise de Bourg aux Espagnols, qui demandaient un port de refuge et un point d'appui en France pour leurs opérations militaires, en retour des secours qu'ils promettaient.

La ville de Bourg s'était ralliée au prince dès qu'il était devenu gouverneur de la province; du reste, afin de mieux se l'assurer, il avait fait nommer, au mois d'août, un maire de son choix, le sieur Marias.

« MM. les maire et jurats de la ville de Bourg, écrivait-il le 5 juillet 1651, la cognoissance que j'ay du mérite du s^r Marias m'oblige de vous dire que pour me faire plaisir vous fassies choix de sa personne pour la mairie de ladite ville, à la prochaine élection que vous en ferez; sur quoy ayant donné charge au s^r Chevalier Todias de vous faire savoir plus particulièrement mon intention, je n'ajoute rien à cette lettre, sinon pour vous asseurer que je suis vostre meilleur amy.

» LOUIS DE BOURBON (3). »

(A suivre.)

E. MAUFRAS.

(1) Aymar, marquis de Chouppes, né vers 1612, était commandant général de l'artillerie lorsqu'il entra dans le parti de Condé. Après la paix de Bordeaux, il servit en Catalogne et fut fait lieutenant général du Roussillon.

(2) *Arch. hist. de Saintonge et d'Aunis*, t. XX, p. 115.

(3) *Registres de la Jurade*, t. VI.



AVIS

Adresser toutes communications à l'un des Directeurs de la Revue : M. le chanoine Lafargue, archiprêtre de Lesparre, et M. le chanoine Allain, archiviste diocésain, curé de Saint-Ferdinand, 40, rue Croix-de-Seguey, Bordeaux.

Il n'est point accepté de communications anonymes; chaque auteur garde l'entière responsabilité de son travail.

Nous rappelons qu'on peut renouveler son abonnement SANS FRAIS dans tous les bureaux de poste, ou bien encore, soit à l'Œuvre des Bons Livres, soit dans nos bureaux, 16, rue Cabriol, Bordeaux. On peut aussi adresser un mandat de 8 francs à l'un des directeurs de la Revue, ou bien attendre que nous fassions opérer les recouvrements par la poste, ce qui entraîne toujours des frais supplémentaires.

Nous faisons recouvrer par la poste les abonnements qui n'ont pas encore été soldés. Nous prions nos abonnés de faire bon accueil à cette quittance qui sera de 8 fr. 25. Les frais de recouvrement sont de 50 centimes. Toute quittance qui fait retour, pour avoir été refusée ou en cas d'absence du destinataire, est soumise, en outre, à une taxe de dix centimes au profit de l'Administration des Postes.

La *Revue Catholique* publiera prochainement : 1° Roumanille, par A. Ferrand; 2° Glanes liturgiques (suite), par L. du Mont; 3° Études sur l'hypnotisme, par J. Hazera; 4° Le VI^e volume des " Origines de la France contemporaine ", par E. Allain; 5° Études sur quelques anciens livres liturgiques manuscrits et imprimés des diocèses de Bordeaux et de Bazas, par E. Allain; 6° Étymologies girondines (suite), par H^{is} Caudéran; 7° Les Origines de l'imprimerie à Bazas, par A. Claudin; 8° *Anecdota Burdigalensia*, documents inédits publiés par E. Allain (suite); 9° Documents inédits sur Louis Beaulteu (suite); 10° Études sur l'histoire municipale de Bourg-sur-Gironde (suite), par E. Maufra; 11° Une paroisse rurale sous l'ancien régime, Notre-Dame de Mouchac du Grand-Aillas en Albret, diocèse de Bazas (suite), par Cyp. Thibaut; 12° Un mot sur quelques livres de raison (suite), par J. Beaune; 13° Monographie de l'église Saint-Thomas de Libourne (suite), par Th. Lewden; 14° De l'éducation des sourds-muets, par le chanoine Gaussens; 15° Une autobiographie du duc d'Épernon, par Ph. Tamizey de Larroque; 16° L'Itinéraire d'Henri IV en Gascogne, par le même; 17° De Bordeaux en Bosnie et retour (1-26 septembre 1896), Lettres d'un Gascon (suite); 18° L'Œuvre des patronages laïques à Bordeaux, par A. Tandonnet; etc.

NOUVELLES DU DIOCÈSE

Le mercredi 10 février, l'éminent secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques, M. Georges Picot, répondant à l'appel de la Société Ozanam, a donné, dans le grand amphithéâtre de l'Athénée, une éloquente conférence sur le rôle social de la jeunesse. L'auditoire était considérable et choisi. Aux premiers rangs on remarquait M. le vicaire général Tourreau, président d'honneur de la Société; M. le premier président de la Cour d'appel, M. le recteur, de nombreux professeurs de l'Université de Bordeaux, plusieurs curés de la ville et d'autres ecclésiastiques encore. M. Picot a parlé avec un grand talent et un grand charme. Il s'est détendu de faire un discours; il nous a donné mieux que cela : une causerie élevée et spirituelle où les meilleures idées de charité et de justice sociale étaient exprimées en termes excellents. Pour contribuer au relèvement moral — si nécessaire, hélas! et si urgent — de notre cher pays, la jeunesse doit dépenser toutes ses ardeurs généreuses et un dévouement qui ne se lasse pas. Les sources de ce dévouement infatigable, M. Picot les a trouvées essentiellement dans la foi chrétienne qui nous enseigne la fraternité vraie en nous répétant la parole de Notre Seigneur : *Omnes vos fratres estis*.

La jeunesse intelligente, affranchie des nécessités pressantes de la vie matérielle, doit s'intéresser efficacement aux œuvres, surtout à celles que M. Picot a désignées d'un mot heureux en les appelant les « œuvres de contact avec le peuple », et il a avec une éloquente insistance supplié nos jeunes gens de s'y dévouer. Il leur a particulièrement indiqué les conférences de Saint-Vincent de Paul, le Secrétariat du peuple, l'Hospitalité de nuit, les Conférences populaires, et les a fort encouragés à entrer dans cette voie où les ont précédés, à Paris, à Londres,

en bien d'autres villes encore, les élèves des hautes écoles, des avocats renommés, de grands industriels. C'est une parole vraiment chrétienne que nous avons entendue, à l'Athénée, le 10 février, et nous en avons été d'autant plus heureux que l'orateur qui affirmait ainsi sa foi est un des membres les plus justement considérés de l'Institut de France et un savant dont les travaux — notamment l'admirable *Histoire des Etats Généraux* — ont dans toute l'Europe savante la plus haute autorité.

L'Assemblée générale de l'**Œuvre des Patronages laïques** bordelais a été tenue dans une des salles de l'Athénée, sous la présidence de Son Eminence accompagnée de M. le vicaire général Tourreau et entourée de la plupart des curés de la ville qu'Elle avait spécialement convoqués à cette réunion. Beaucoup de jeunes gens et de ces chrétiennes admirablement dévouées qui abondent, grâce à Dieu, dans la haute société bordelaise, y assistaient aussi. Le programme était bien simple : un rapport de M. André Tandonnet et une allocution de M^{gr} le Cardinal. Tout ici était, comme il convient, concret et pratique. Nous commencerons dans notre prochain numéro la publication du rapport, qui, nous n'en doutons pas, intéressera aussi vivement nos lecteurs qu'il nous a intéressé nous-même. On y trouvera dans un ordre parfait, et avec un grand charme d'exposition et de style, tous les renseignements désirables sur une œuvre qui mérite fort l'effective sympathie des catholiques. En voici brièvement le but et l'économie : aider le clergé des paroisses à préparer à la première Communion les enfants — si délaissés, hélas ! au point de vue chrétien — des écoles laïques, assurer leur persévérance en leur continuant, le dimanche, l'enseignement de la religion et de l'Histoire sainte ; les conduire aux offices ; les occuper et les distraire honnêtement, et cela grâce uniquement au zèle ardent et désintéressé d'une poignée de jeunes gens du monde qui sacrifient à leurs patronnés le repos hebdomadaire, le charme des réunions de famille, les excursions à la campagne. Voilà ce que M. Tandonnet et ses amis ont rêvé, voilà ce qu'ils font déjà dans quatre paroisses de Bordeaux. La genèse de l'Œuvre, son organisation, sa situation financière, ses résultats moraux, le rapport nous a dit tout cela de façon fort agréable et avec une extrême clarté. Les idées maîtresses qui l'ont inspiré ont été reprises par Son Eminence en une causerie familière d'une forte et chaude éloquence, où les éloges mérités par les promoteurs de l'Œuvre leur ont été décernés avec infiniment de cœur, où des encouragements paternels leur ont été prodigués, où des directions lumineuses leur ont été données. Cette journée a été bonne pour les « patronages laïques » et les bénédictions du premier Pasteur du diocèse seront pour eux assurément un gage de prospérité, parce qu'elles leur assureront les meilleures grâces de Dieu.

Nécrologie. — Le clergé diocésain vient d'éprouver de nouvelles et bien sensibles pertes en la personne de deux de ses membres les plus anciens et les plus vénéralés : MM. Moreau et Gabard.

M. François-Xavier, Moreau était né à Ribérac (Dordogne) et avait été ordonné prêtre en 1839. Successivement vicaire à Libourne, curé de Rauzan et aumônier du lycée de Bordeaux, il avait beaucoup, et avec grand succès, travaillé pour les âmes en ces divers postes. Il avait établi à Bordeaux une Société d'hommes, dite de Saint-François-Xavier, qui enrôla jusqu'à 3,000 ouvriers à qui il apprit l'épargne, le dévouement mutuel et la pratique des vertus chrétiennes. En 1859 il fonda à Rions un orphelinat agricole bientôt transféré à Gradignan et qui a rendu aux pauvres enfants de notre diocèse d'incalculables services. Tout dans cette œuvre reposait sur le fondateur ; il sut par ses prédications, son zèle et les relations qu'il s'était créées à Bordeaux, à Paris, ailleurs encore, pourvoir à tous les besoins. Jusqu'au dernier moment de sa longue vie il s'est dévoué à ses orphelins, et c'est au milieu d'eux qu'il est mort, comme un patriarche, plein de jours et d'œuvres. Il était chanoine honoraire depuis 1871.

M. le chanoine Auguste-Jean-Baptiste Gabard était aussi un patriarche et un fondateur. Né à Saint-Romain-la-Virvée en 1821, il avait été ordonné prêtre en 1846, et après un an de vicariat à Saint-Laurent du Médoc, il fut nommé vicaire à Libourne où il devait exercer le saint ministère pendant près de cinquante ans. Il y a fait un bien incroyable et y fut toujours vénéré et chéri de toutes les classes de la société conquises par sa bonne grâce, ses fortes et aimables vertus, sa charité sans bornes et un talent peu commun. Aussi se trouva-t-il tout naturellement désigné pour établir et gouverner la nouvelle paroisse de Saint-Ferdinand de

Libourne érigée en 1861. Tout était à faire, naturellement; il se mit à l'œuvre sans hésiter et, en sacrifiant sa fortune, son temps, ses forces, enfin sa santé, il mena à bon terme la difficile entreprise dont ses supérieurs, par une très heureuse inspiration, l'avaient chargé. Curé modèle, il était en même temps le meilleur des confrères et sa maison fut hospitalière entre toutes. Il y a deux ans, brisé par un labeur surhumain, il dut prendre sa retraite. Mais il ne put se résoudre à quitter son peuple et ses derniers jours ont été adoucis par la filiale sympathie des fidèles de Libourne et les soins délicats que lui a prodigués son successeur. Ce curé admirable, ce prêtre selon le cœur de Dieu, repose, après des obsèques triomphales, dans l'église qu'il avait bâtie, et tandis qu'il vit en Dieu, sa mémoire bénie est pieusement conservée par ceux qu'il a engendrés à Jésus-Christ.

CHRONIQUE SOCIALE

Nous reproduisons volontiers l'*Appel aux souscripteurs* adressé au public bordelais par le Comité directeur de la **Caisse des écoles**.

« Dans sa séance du 11 août 1896, le Conseil municipal a admis le principe de la création à Bordeaux d'une Caisse des écoles. Cette caisse, qui devrait exister depuis la promulgation de la loi du 28 mars 1882, qui en faisait l'obligation à toutes les communes, était remplacée, en partie, par les Sociétés de patronage des écoles et les colonies scolaires de vacances.

» Sans vouloir nier les services rendus par ces Sociétés, grâce au zèle et à la générosité de leurs adhérents, il importe de remarquer que leur origine essentiellement privée entravait leur prospérité en les rendant inhabiles à recueillir les dons et legs. C'est pour obvier à cet inconvénient grave que le Conseil municipal s'est empressé de vêtir la loi.

» Cette Caisse des écoles, vous le savez, chers concitoyens, a pour but de permettre aux enfants pauvres de fréquenter les écoles, en leur donnant des vêtements chauds, des chaussures, des aliments, des livres et des fournitures de classe, etc. Le nombre des enfants pauvres va sans cesse grandissant, surtout à cette époque de l'année où le chômage pèse si lourdement sur la classe ouvrière.

» Nous venons, en conséquence, chers concitoyens, faire appel à vos sentiments généreux et philanthropiques pour nous aider, soit par des dons en nature, soit par des dons en argent, à secourir ces déshérités de la fortune. »

Les souscriptions et les dons en nature sont reçus à l'Hôtel de Ville (division de l'Assistance publique) et au domicile des membres du Comité directeur.

A TRAVERS LES REVUES

Revue du Clergé français (Paris, Letouzey et Ané; bimensuelle; 20 francs par an).

15 février. *H. Gayraud*, la Réforme des études ecclésiastiques dans les séminaires [important]. — *Y. Le Querdec*, Journal d'un Evêque (suite) [d'un très spécial intérêt]. — *J. Trésal*, la Vie du curé de campagne dans la Prusse Rhénane [très bon travail]. — *E. Levesque*, Bulletin scripturaire [excellent]. — *E. Martin*, les Adieux à l'Alletuisa. — Prédication (deux bons plans d'instructions). — Conférences ecclésiastiques. — Administration temporelle des paroisses. — Bibliographie. — Revue des Périodiques.

Ce numéro est un des plus remarquables qu'ait donnés la *Revue du Clergé*: *vires acquirit eundo*.

Le numéro du 15 février de la **Quinzaine** (Paris, 45, rue Vaneau; bimensuelle; 24 francs par an, 20 francs pour le clergé) débute par un remarquable article de M. Petit de Julleville sur M. *Gaston Paris*, l'académicien d'hier. M. *Welschinger* raconte l'histoire de l'*Assemblée nationale de Bordeaux* en 1871, donnant à ce sujet des renseignements aussi précis et aussi intéressants que peu connus. Une étude posthume de M. l'abbé *Xilliez* sur la *Psychologie du tuberculeux* aborde un sujet nouveau traité avec une délicatesse de touche et une acuité de vision qui font déplorer la mort précoce de l'auteur. M. A. *Desjardins*, en quelques pages reproduites d'une conférence sur *Dieu et la Patrie*, montre quelle énergie le patriotisme puise dans la croyance en Dieu. La suite du roman *Maman Bourgeray*, et du voyage de M. R. de *Souhesmes de Saint-Petersbourg à Samarkande*, une *Critique*

dramatique de M. Saint-Auban, complètent ce numéro très nourri qui s'achève par une pénétrante causerie de M. Gabriel Auvray à propos du mariage tel que le font paraître les mœurs nouvelles d'une certaine société prétendue élégante.

BIBLIOGRAPHIE

Les Grandes Cathédrales du Monde catholique, par L. CLOQUET, secrétaire de la *Revue de l'Art chrétien*, magnifique volume gr. in-4°, format 30×22, de 380 pages, illustré de 208 gravures, dont 5 hors texte. Broché, riche couverture en trois couleurs, plaque spéciale : 6 francs. Reliure percal., riche plaque en trois couleurs, tr. dorée : 9 francs. — Société de Saint-Augustin, Desclée, de Brouwer et C^{ie}, Lille.

L'un des plus beaux livres qui puissent être donnés en étrennes est celui que M. L. Cloquet, secrétaire de la *Revue de l'Art chrétien*, vient de publier sous ce titre : *les Grandes Cathédrales du Monde catholique*. Ce livre parle tout à la fois à l'intelligence, au cœur et aux yeux.

Aux yeux, il présente, dans une suite merveilleuse de plus de deux cents gravures, les plus belles productions du génie de l'architecture éclairé par la foi, depuis les basiliques latines élevées par Constantin dans la ville de Rome jusqu'à la basilique de Notre-Dame de la Treille qui veut réaliser à Lille l'idéal entrevu par les architectes du moyen âge et dont Reims, Chartres, Amiens se sont approchés par divers côtés.

Au cœur, il montre ces merveilleuses cathédrales germant en quelque sorte des entrailles mêmes du peuple chrétien comme les plantes se lèvent sur le sol. C'est le peuple, en effet, qui les élève de ses mains par corvées volontaires, au chant des hymnes, avec tout l'élan d'une âme pleine d'amour pour Dieu et pour la Vierge Marie, et désirant les glorifier autant qu'il est donné à l'homme de pouvoir le faire ici-bas.

L'intelligence suit dans ce livre, avec un intérêt croissant de la première page à la dernière, le travail de l'esprit humain appliqué au plus beau, au plus grandiose de tous les arts, à celui qui appelle tous les autres chez lui et donne à chacun sa vraie place et la possibilité de son plein épanouissement.

M. L. Cloquet, qui tient l'un des premiers rangs parmi les savants qui ont le mieux compris les diverses formes que l'architecture a prises sous tous les climats et dans les différents siècles, nous trace dans son livre l'histoire de l'architecture chrétienne, c'est-à-dire l'effort des artistes qui se sont succédé depuis Charlemagne jusqu'à saint Louis, pour arriver à l'idéal de l'édifice religieux et en même temps combler les vœux de la liturgie catholique. Rien de plus agréable à l'intelligence que de suivre ce développement. Un homme indifférent aux choses religieuses verrait ce mouvement avec plaisir ; la joie est double pour l'âme chrétienne qui s'intéresse aux choses de Dieu.

Le Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ dans l'Évangile, ou *Lectures évangéliques pour le mois du Sacré-Cœur*, par le R. P. D.-A. MORTIER, des Frères Prêcheurs ; joli volume in-16. — Prix : 1 fr. 75 broché, et 2 francs relié en percaline. Société de Saint-Augustin. Lille.

C'est d'un séjour de quelques mois à Rome, où bat le cœur de la chrétienté, que le R. P. Mortier nous rapporte un excellent petit livre : *le Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ dans l'Évangile*. Ce n'est pas un traité théologique sur la dévotion au Sacré-Cœur ; ce n'est pas non plus l'histoire du culte, secret ou triomphal, rendu par les fidèles à ce symbole vivant de l'amour du Christ. C'est l'Évangile ouvert devant nous, et qui nous laisse voir le Cœur de Jésus, priant et enseignant, aimant et pardonnant, souffrant et rachetant. L'auteur suit simplement le récit évangélique, recueille jour par jour, selon qu'ils s'échappent de l'abondance de son Cœur, les actes et les paroles du Divin Maître, et les applique aux besoins si changeants de notre propre cœur.

Le célèbre discours prononcé par le R. P. MONSABRÉ à Clermont : **la Croisade au XIX^e siècle**, et celui intitulé : **la France moderne au Baptistère de Reims**, sont en vente aux bureaux de la *Revue Thomiste*, 222, faubourg Saint-Honoré, Paris, au prix de 0 fr. 50 l'exemplaire.

VIN BRUNOT

AU PHOSPHATE DE SOUDE

KOLA, COCA, CACAO, ORANGE AMÈRE,
VIEUX BORDEAUX

TONIQUE DU SYSTÈME NERVEUX
RECONSTITUANT DES FORCES
physiques et intellectuelles

STIMULANT DES FONCTIONS ORGANIQUES

3 fr. 50 la bouteille. Détail dans toutes les Pharmacies.

PARIS, DÉPÔT GÉNÉRAL :

A. BRUNOT, pharmacien, 10, rue de Chaillot, PARIS.

ÉTUDES

Religieuses, Philosophiques, Historiques et Littéraires

Revue mensuelle publiée par les Pères de la Compagnie de Jésus

Depuis le 1^{er} janvier 1890, les *Études* se sont annexé, sous le titre de *Partie bibliographique*, l'ancienne *Bibliographie catholique*. La *Partie bibliographique* des *Études* paraît le dernier jour du mois, par livraison de 4 à 5 feuilles (64 à 80 pages) in-8^o raisin.

Abonnement : un an, 12 fr. — Pour les abonnés des *Études*, 7 fr. — Les *Études* seules : 20 fr. — 82, rue Bonaparte, Paris.

LE COSMOS

Revue des Sciences et de leurs applications : 8, rue François-1^{er}, à Paris.

France : un an, 25 fr. — Étranger : 32 fr. — Le n^o, 50 cent. Paraît tous les samedis.

LE CANONISTE CONTEMPORAIN

Paraissant le 15 de chaque mois par fascicules de 48 pages in-8^o, chez Lethielleux, 10, rue Cassette, à Paris. 8 fr. par an.

MUSÉE DES ENFANTS

Mensuel, nombreuses illustrations.

Abonnement : un an, 6 fr. — Lille, Société de Saint-Augustin.

EN TERRE SAINTE

Journal d'un Pèlerin, in-18 Jésus, de x-354 pages, par A.-J. LAFARGUE; joli vol. avec couverture en chromo-lithographie, une carte de la Palestine, les plans de Jérusalem et du Saint-Sépulchre, et 64 grandes vues ou vignettes. Prix franco : 3 fr. 50. S'adresser au bureau de la *Revue Catholique*.

LA RÉFORME SOCIALE

Bulletin de la Société d'Économie sociale et des Unions de la Paix sociale fondées par Le Play. — Prix : un an, 15 fr.; pour les Membres des Unions : 12 fr. Paris, boulevard Saint-Germain, 174.

L'UNIVERS ET LE MONDE

Bureaux : 17, rue Cassette, Paris. — Paris et départements, édition quotidienne, un an, 40 fr.; six mois, 21 fr.; trois mois, 11 fr. — Edition semi-quotidienne, un an, 20 fr.; six mois, 10 fr.; trois mois, 5 fr.

Le Mois de Marie de Terre Sainte, par A.-J. LAFARGUE. Illustrations de Marcel de Fonrémis. Publié avec l'approbation de Mgr l'Archevêque de Bordeaux. 2^e édition, prix : 1 fr. Bordeaux, Imprimerie Nouvelle, 16, rue Cabirol.

Les Proverbes de Salomon, mis en vers français, par A.-J. LAFARGUE, ouvrage approuvé par Mgr l'Archevêque de Bordeaux, couronné par l'Académie de Bordeaux. Édition de luxe. Tournai, Société de Saint-Jean l'Évangéliste. Prix broché : 2 fr. 50. Reliures diverses.

Les Machabées, scènes bibliques en vers, par A.-J. LAFARGUE, ouvrage couronné par la Société nationale d'Encouragement au Bien et par l'Académie de Bordeaux. Adopté par le Ministre de l'Instruction publique pour les Bibliothèques scolaires. 2^e édition, Perrin, éditeur, Bordeaux, aux bureaux de la *Revue Catholique*. Prix : 1 fr. 50.

Lettres de Marie Jenna à M. Albin Goudreau, avec une introduction par M. Gaston David, 1 beau vol. grand in-8^o, tiré seulement à 160 exemplaires. En vente, à Paris, chez Poussielgue, édit., et aux bureaux de la *Revue Catholique*, 16, rue Cabirol, Bordeaux. Prix : 3 fr. 50. — Il reste encore un exemplaire sur papier de Hollande au prix de 6 francs.

ANNALES ECCLÉSIASTIQUES de 1869 à 1889

publiées sous la direction de Dom CHAMARD, prieur des Bénédictins de Saint-Maur. — En souscription chez MM. GAUME & Co, éditeurs, 3, rue de l'Abbaye, Paris, par séries de 5 fascicules de 160 pages, comprenant environ 5 vol. in-4^o de 800 pages, à 10 fr. le volume. — Les *Annales ecclésiastiques* font suite à l'*Histoire universelle de l'Église catholique*, par ROHRBACHER, continuée de 1846 à 1888 par J. CHANTREL.

MM. les ecclésiastiques qui feront tenir à M. Sœur-Charney, éditeur à Arras, la somme de 0 fr. 60, recevront régulièrement et à titre d'essai pendant un mois les quatre revues ci-après : 1^o le *Dimanche Paroissial* (hebdomadaire, 6 fr. par an); — 2^o le *Prêtre* (hebdomadaire, 8 fr. par an); — 3^o la *Revue des Catechismes* (mensuel, 2 fr. 50 par an); — 4^o la *Science Catholique* (mensuel, 12 fr. par an).

Ancienne Maison DURAND et CHABELLARD
fondée en 1801

HENRY DURAND, Successeur

37, Rue du Pas-Saint-Georges, 37
BORDEAUX

Manufacture de Cierges, Bougies et allonges pour
souches. — Spécialité de Cierges, cire pure, pour
la Messe. — Encens, Charbons et Veilleuses.

Fourniture des Séminaires, Hôpital Saint-André,
Lycée de Bordeaux et diverses Églises et Chapelles.

DÉPÔT GÉNÉRAL

(VERRERIE DE LA MEURTHE)

V^o R. LAFITTE

18, rue des Augustins, 18 — BORDEAUX

Succursale : 4, rue Ste-Catherine

ARTICLES EN CRISTAL ET EN VERRE, PORCELAIN ET FAÏENCE

FOURNITURES D'ÉGLISE

ORFÈVRERIE RUOLZ MARQUE ALFENIDE

Atelier de Décors ordinaires et riches

REASSORTIMENT DE MODÈLES

DÉTAIL au prix du gros — TÉLÉPHONE

Bonifications spéciales pour les Maisons religieuses
et les Ecclésiastiques.

EXPORTATION

GROS — DÉTAIL

L'ÉCOLE FRANÇAISE

GAUME & Co, Éditeurs, 3, rue de l'Abbaye, PARIS

Abonnement à la Revue, 7 fr. Au Supplément Pédagogique bi-hebdomadaire, 5 fr.

SPECIMEN GRATUIT

REVUE MÉTHODIQUE
DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE
Paraissant tous les jeudis

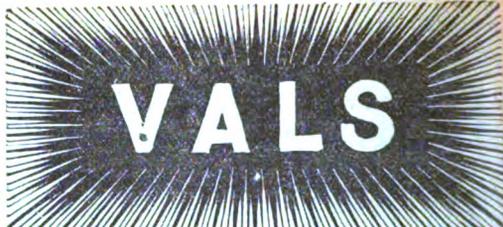
RIONDE & MIALHE
Maison de confiance fondée en 1828
Harmoniums, Timbales



M^{mes} Carloman Latéychine & V^{re} M.-Ferbos
NÉES RIONDE
37, Rue Esprit-des-Lois, 37
BORDEAUX

VENTE — LOCATION — ÉCHANGE
ACCORDS — RÉPARATIONS
EXPORTATION

AUTO-PIANISTE UNIVERSEL
Invention nouvelle
Contrebasses etc. etc.



Precieuse. Foie, Calculs, Gravelle, Diabète, Goutte, Gastralgies.
Impératrice. Affections de l'estomac. Excellente eau de table.
Dose : Une bouteille par jour.

HORLOGERIE de précision, garantie. Montres en tous genres. Prix très avantageux.
Envoi du catalogue franco. **RICHELET**, fabr. à BESANÇON

GRATIS

PORTRAITS

AU
CRAYON-FUSAIN

Pour vulgariser nos magnifiques portraits au crayon-fusain, dans votre ville, nous vous faisons l'offre suivante : Si, dans un délai de quinze jours de cette date du journal, vous nous envoyez une photographie de vous-même ou tout autre membre de votre famille, vivant ou décédé, nous vous ferons un agrandissement fini au crayon-fusain d'une valeur de 100 francs **ABSOLUMENT GRATIS** pourvu que vous nous promettiez de montrer ledit portrait à vos amis en leur recommandant notre maison. — Ecrivez votre nom et votre adresse très lisiblement au dos de votre photographie et envoyez-la à M. **TANQUEREY**, Directeur de la Société Artistique de Portraits, en son hôtel, Rue de St-Petersbourg, 9, Paris (Maison fondée en 1840), elle vous sera retournée intacte avec le grand portrait.

M. N. BOUILLET

DICTIONNAIRE UNIVERSEL DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES ARTS

Nouvelle édition entièrement refondue

sous la direction de J. TANNERY et E. FAGUET.

1 vol. in-40, prix : 21 francs.

Remise de 5 francs contre tout exemplaire des anciennes éditions.

PHOTOGRAPHIE ARTISTIQUE

SERENI

TROIS MÉDAILLES D'OR

32, cours de l'Intendance, 32

PORTRAITS, REPRODUCTIONS, GROUPES

Agrandissements inaltérables au charbon.

Dictionnaire de la Bible

Par F. VIGOUROUX, P. S. S.

Avec le concours de très nombreux collaborateurs.

Le **Dictionnaire** comprendra environ 20 fascicules de 320 colonnes, richement illustrés d'après les meilleurs documents.

Prix du fascicule, pour les souscripteurs : 5 francs.

Les 10 premiers fascicules sont en vente chez MM. LETOUZEY et ANÉ, 17, rue du Vieux-Colombier, Paris.

Vient de paraître :

CONTRIBUTION A L'HISTOIRE

DE

L'INSTRUCTION PRIMAIRE DANS LA GIRONDE

AVANT LA RÉVOLUTION

PAR M. LE CHANOINE E. ALLAIN

1 vol. gr. in-80, imprimé en elzévir sur papier teinté, tiré à petit nombre.

Quarante exempl. seulement sont mis en vente : à Bordeaux, chez MM. FERET et FILS, 15, cours de l'Intendance; à Paris, chez MM. A. PICARD et FILS, 82, rue Bonaparte.

Prix : 7 fr. 50.

Le Directeur-Gérant : A.-J. LAFARGUE.

Imp. DÉMACHY, PECH et C^o. — Bordeaux.

REVUE CATHOLIQUE DE BORDEAUX

PARAISSANT LE 10 ET LE 25 DE CHAQUE MOIS

SOUS LA DIRECTION DE MM. A.-J. LAFARGUE ET E. ALLAIN

SOMMAIRE

- | | |
|--|-----------------------|
| I. UNE LETTRE AUTOBIOGRAPHIQUE DU PREMIER DUC D'ÉPERNON..... | PH. TAM. DE LABROQUE. |
| II. DE BORDEAUX EN BOSNIE ET RETOUR,
<i>Lettres d'un Gascon</i> | *** |
| III. LES PATRONAGES CATHOLIQUES DES ENFANTS DES ÉCOLES LAIQUES DE BORDEAUX EN 1896..... | AND. TANDONNET. |
| IV. QUELQUES "LIVRES DE RAISON". II. <i>Pierre de Bessot</i> | J. BEAUNE. |
| V. SUPPLÉMENT : Le Mandement de Carême de Son Éminence; Les Prédicateurs du Carême à l'Archevêché; L'Église d'Uzeste; L'Œuvre des Églises pauvres; A Tivoli; Nécrologie (<i>M. Vassault</i>). — A travers les Revues. — Bibliographie. | |

Abonnement : FRANCE, 8 FR. — UNION POSTALE, 10 FR.

UN NUMÉRO : 0,50 CENT.

On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste, à l'*Œuvre des Bons Livres* et aux bureaux de la *Revue*, 16, rue Cabirol, Bordeaux.

Les abonnements partent du 1^{er} Janvier ou du 1^{er} Juillet et sont exigibles d'avance.

La reproduction des articles publiés par la *Revue* est interdite.

BORDEAUX

IMPRIMERIE NOUVELLE DEMACHY, PECH ET C^{ie}

16 — RUE CABIROL — 16

1897

PEINTURES DÉCORATIVES

POUR

Eglises, Monuments & Appartements

Maison BONNET & Fils Frères

J. Henri BONNET, Succ^r

4, rue Valdec, 4

BORDEAUX

PEINTURE DE BÂTISSE, VITRERIE, DORURE

Médaille d'Or

EXPOSITION DE BORDEAUX 1895

MAISON RECOMMANDÉE

ARTICLES DE VOYAGE Maison Gaultier,
I. Ehrensperger,
gendre et successeur, 27, cours de l'Intendance, Bordeaux.



VITRAUX D'ART
REPRODUCTION VITRIFIÉE
& IMITATION

Décoration Artistique
QUE L'ON PEUT FAIRE SOI-MÊME
Nouveau procédé de feuilles Vitraux
s'appliquant aux vitres par un simple
mouillage.

Contre 2 fr. envoi franco d'Échan-
tillons et du Catalogue illustré.

ROSEY
22 BOULEVARD POISSONNIÈRE 22
PARIS

L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE

Antérieurement : *la Controverse et le Contemporain*. —
Revue mensuelle publiée sous la direction d'un comité de
professeurs des Facultés catholiques de Lyon, etc.

Abonnement : un an, 20 fr. ; six mois, 11 fr. — Bureaux :
125, rue du Plat, et 3, place Bellecour, Lyon.

CHEMINS DE FER DU MIDI

Foire de Bordeaux (mars 1897). — Nuit du samedi 13 au dimanche 14 mars 1897 : trains de plaisir, pour Bordeaux et retour, partant de Pau, à 10 h. 40 et 11 h. 10 du soir ; Bayonne, à minuit 23 ; Dax, à minuit 30.

Arrivées à Bordeaux-Saint-Jean le 14 mars, de Pau, vers 6 h. 5 et 6 h. 59 matin ; Bayonne, vers 6 h. 33 matin ; Dax, vers 5 h. 34 matin.

Ces trains desserviront les stations de leur parcours mentionnées sur l'affiche spéciale. Ils recevront, à leur point de départ initial et aux stations de bifurcation situées sur leur trajet, des voyageurs porteurs de billets d'aller et retour, à prix réduits, en provenance des régions desservies par le réseau du Midi et limitées par les points extrêmes suivants : Saint-Pé, Laruns-Eaux-Bonnes, Oloron-Sainte-Marie, Mauléon, Saint-Palais, Ossès, Hendaye.

Retour : départ de Bordeaux-Saint-Jean, les 14 et 15 et dans la nuit du 15 au 16 mars 1897. Le nombre des billets est limité. (Voir l'affiche spéciale pour les autres conditions.)

Excursions aux Pyrénées. — Pendant toute l'année, il est délivré des billets de voyages circulaires de 1^{re} et 2^e classe, pour les parcours des tarifs spéciaux G V n° 5 Midi et n° 105 commun :

Prix : 1^{re} classe, 68 francs ; 2^e classe, 54 francs, pour les trois premiers parcours ; 1^{re} classe, 91 francs ; 2^e classe, 68 francs, pour les 4^e, 5^e, 6^e et 7^e parcours (tarif spécial G V n° 5) ; — 1^{re} classe, 114 francs ; 2^e classe, 87 francs, pour le 8^e parcours comprenant Marseille (tarif spécial G V n° 105, § 2).

Les voyageurs porteurs de billets de voyages circulaires de ce 8^e parcours peuvent, sur leur demande, obtenir à Marseille des billets d'aller et retour pour les gares situées entre Vintimille, Grasse, Draguignan, les Salins-d'Hyères et Toulon inclusivement. Ces billets d'aller et retour comportent la même durée de validité que celle du billet de voyage circulaire et sont susceptibles des mêmes prolongations. Ils donnent aux voyageurs le droit de s'arrêter aux gares situées sur le parcours, à condition de faire apposer, à l'arrivée, dans l'une des cases disposées à cet effet, le timbre de la gare d'arrêt.

Faculté de prolongation de une ou deux périodes de dix

jours, moyennant le paiement d'un supplément de 40 % du prix total du billet circulaire pour chaque période.

Les billets du tarif spécial G V n° 5 sont valables pendant vingt jours ; ceux du tarif spécial commun n° 105 pendant vingt-cinq jours, le jour de départ non compris. Ils peuvent être pris à l'avance. Leur validité commence à partir du jour où ils ont été timbrés par la première station de départ.

Billets spéciaux d'aller et retour, avec réduction de 25 % en 1^{re} classe et de 28 % en 2^e classe, sur les prix du cahier des charges, pour parcours supplémentaires non compris dans les itinéraires des billets de voyages circulaires. (Voir les tarifs spéciaux G V n° 5 Midi et commun n° 105, ainsi que l'affiche spéciale, pour la désignation des parcours et les autres conditions.)

Avis important. — En vue des excursions dans l'Andorre et dans la haute vallée de l'Aude, il est loisible aux voyageurs porteurs de billets du 6^e ou du 7^e parcours, de remplacer, à l'aller ou au retour, soit le trajet Toulouse-Matabiau à Perpignan ou vice-versa, par ceux de Toulouse-Matabiau à Ax-les-Thermes et de Villefranche-de-Conflent ou de Prades à Perpignan ou vice-versa, soit le trajet Carcassonne à Rivesaltes ou vice-versa par celui de Carcassonne à Quillan ou vice-versa.

Service des Omnibus desservant la gare de Bordeaux-St-Jean. — MM. les voyageurs sont informés qu'ils peuvent faire transporter leurs bagages sans les accompagner de la gare de Bordeaux-Saint-Jean à domicile ou réciproquement, au prix de 0 fr. 50 par colis (minimum de perception : 1 franc). En outre, l'entreprise se charge de prendre les billets et de faire enregistrer les colis.

Pour utiliser ce service, les voyageurs doivent s'adresser à l'arrivée, à l'inspecteur des omnibus à la gare ; pour le départ, au bureau central de ville de la Compagnie du Midi, cours du XXX-Juillet, n° 10, trois heures au moins avant le départ du train qu'ils veulent prendre. Toutefois, pour les trains partant avant huit heures du matin, les demandes doivent être déposées la veille jusqu'à neuf heures du soir.

Tous renseignements relatifs à ce nouveau service sont fournis au bureau des omnibus de la gare Saint-Jean et au bureau de ville, cours du XXX-Juillet, 10.

Pour tout ce qui concerne les annonces, s'adresser au bureau de la **Revue**,
16, rue Cabirol, Bordeaux.



UNE

LETTRE AUTOBIOGRAPHIQUE DU PREMIER DUC D'ÉPERNON

On a publié déjà, surtout dans les *Archives historiques du département de la Gironde* (1), un grand nombre de lettres de Jean-Louis de Nogaret de la Valette. Aucune, ce me semble, ne présente plus d'intérêt que celle qui fut adressée par lui, le 23 novembre 1618, « au Reverend Pere Claude de Saint-Bernard, prebtre de la Congregation des Feuillans, a Paris ». Dans cette pièce, le futur gouverneur de la Guyenne (1622-1638) donne à son vénérable correspondant de curieux détails sur les principaux événements d'une vie qui fut une des plus agitées et des plus étranges de toute l'orageuse période comprise entre les premières années du règne de Henri II et la fin du règne du cardinal de Richelieu (2). C'est presque une confession que fait le duc d'Épernon au P. de Saint-Bernard, et, si cette confession manque quelque peu

(1) Les éditeurs de ces documents — éditeurs *quorum pars magna fui* — en ont surtout enrichi les tomes I, III, IV, VII, X, XIII, XIV, XV, XVII, XVIII, etc.

(2) On sait que J.-L. de Nogaret naquit en mai 1554 au château de Caumont, et qu'il mourut en janvier 1642 au château de Loches, dix mois et demi avant son terrible adversaire (4 décembre). Rappelons que le château de Caumont n'était point situé en *Languedoc*, comme on le dit, d'après le *Dictionnaire historique de la France*, dans le tome XXX des *Archives historiques* plus haut citées (*Autographes de personnages ayant marqué dans l'histoire de Bordeaux*, 1895, p. 121), mais bien en Gascogne (actuellement commune du département du Gers, canton de Riscle, à six kilomètres de cette ville). Le berceau du premier duc d'Épernon doit donc être placé plus près de Mirande que de Toulouse (*Autographes, etc., ibid.*).

d'humilité, et aussi de sincérité, ce n'en est pas moins un document très important que devront consulter avec une sérieuse attention les futurs historiens de la maison de Nogaret et particulièrement du premier duc d'Épernon. Formons des vœux pour que l'on ne nous fasse pas trop attendre une monographie définitive de ce singulier personnage dont on peut dire que ses qualités égalèrent ses vices et qui mérite d'être enfin étudié *sine ira et studio*, car il a été jusqu'à ce jour l'objet des récits et des jugements les plus passionnés (1), et il attend encore la sereine impartialité de l'histoire.

Ph. TAMIZEY DE LARROQUE.

MON PÈRE,

J'avois desja appris par les lettres du sieur de Castillon et Valier mon secretaire (2) ce que celle que vous avez escrite à vostre nepveux (*sic*) me confirme, sur quoy je ne vous sçaurois dire le resentment que j'ay du tesmoignage que vous m'avez rendu de vostre amitié aux discours que vous avez

(1) De nos jours, J.-L. de Nogaret a trouvé des ennemis aussi ardents que du temps de la Ligue et de la Fronde. En revanche, il a été traité avec complaisance, on peut dire même avec enthousiasme, par deux hommes de talent, M. Georges de Monbrison, dont la brillante esquisse (*Un Gascon du xvi^e siècle*, 1874 et 1878) m'a fait dire souvent : Pourquoi la brochure est-elle si courte et pourquoi le volume de Guillaume Girard est-il si gros (in-f^o, 1665)? — et feu le marquis Élie de Dampierre (*Monographie du château de Plassac en Saintonge*, 1588). L'écrivain qui ambitionnera le dangereux honneur de dire le dernier mot sur le héros de MM. de Monbrison et de Dampierre ne devra pas négliger la collection Peiresc en la bibliothèque de Carpentras, où les documents épernoniens, inédits en grande partie, se comptent par centaines.

(2) Dans sa très longue carrière, J.-L. de Nogaret eut un grand nombre de secrétaires. Les deux plus célèbres furent son historiographe Guillaume Girard et son filleul *Jean-Louis Guez de Balzac*, dont la plume académique écrivit pour le duc d'Épernon non seulement des lettres particulières, mais des manifestes politiques. Je connais quelqu'un qui prépare une thèse de doctorat sur l'habile prosateur. Je me permets d'appeler son attention sur cette partie si peu connue de la vie littéraire de l'auteur du *Socrate chrétien*.

tenus à Monsieur le Nonce (1) lorsqu'il vous a envoie querir, et le desplaisir extreme que je resens de voir qu'en leage (*sic*) de soixante ans (2), et après avoir espandu mon sang en plusieurs occasions, et hasardé ma vie mille fois pour la defence de la Religion Catholique, Apostolique et Romaine au veu de toute la chrestianté, de quoy je porte des marques honorables sur ma personne, il faille que je fasse nouvelle protestation de foy, et puisqu'il faut que j'entre là, je vous diray que j'ay porté mes premieres armes au siege de la Rochelle en l'annee soixante et treize (3), depuis continué de me trouver à toutes les armees qui se sont faites contre les ennemis de la foy, tant aux sieges de la Charité et d'Issoire en l'année soixante et dix-sept sans charge, qu'au siege de Brouage en la mesme année, et depuis avec charge du Regiment de Champaigne au premier siege de l'Affere (4) en l'année quatre vingts où je fus blessé d'une harquebusade au visaige, et de là j'eus le commandement d'une armée royalle pour aller en Daufiné, laquelle je remis entre les mains de

(1) C'était Gui Bentivoglio qui, au commencement de l'année 1617, avait passé de la nonciature de Flandre à celle de France et qui fut créé cardinal le 11 janvier 1621.

(2) Le duc se rajeunissait, car, si, comme les plus sûrs témoignages l'indiquent, il était né en 1554, il avait dépassé de quatre ans la soixantaine en 1618. Constatons que ses biographes s'accordent à le faire mourir à quatre-vingt-huit ans.

(3) Le futur colonel général de l'infanterie française n'avait donc que dix-neuf ans quand il fit ses débuts sous les murs de La Rochelle auprès de ce duc d'Anjou (Henri III) dont il allait devenir bientôt le favori, sans que l'on doive attacher à ce mot l'infâme et odieuse signification qui lui a été trop souvent donnée.

(4) *Sic* pour *La Fère* (Aisne). Voir sur le siège de La Fère, un des plus notables événements militaires du règne de Henri III, diverses particularités dans les *Mémoires-Journaux de Pierre de l'Estoile* (édition Jouaust, t. I, année 1580, de mai à septembre, pp. 359, 363, 366, 367, 369). Voir aussi dans les *Œuvres complètes de Pierre de Bourdeille, seigneur-abbé de Brantôme* (t. V, pp. 167-168), un passage sur d'Épernon servant au siège de La Fère sous le maréchal de Matignon.

feu Mons^r de La Vallette, mon frère (1), pour en mener une autre en Provence d'où je fus fait gouverneur de la province en l'année quatre vingts cinq où je fus ceste mesme année avec une armée de dix mille hommes de piedz et deux mille chevaux pour remettre toutes les piaces que y tenoient ceux de la Pretendüe (*sic*), ce que je fis heureusement et de telle sorte que despuis il n'y en a une seule qui ne soit catholique, quoyque ceux qui avoient esté gouverneurs de la province vingt ans auparavant n'avoient jamais sceu faire. Et non contant de cela, en la mesme année, mon dit frere et moi joingnimes noz deux armées ensemble et allasmes assieger une fort bonne place en Daupiné qui se nomme Chorges (2), qui estoit deffendue par Mons^r le mareschal de Lesdiguières, laquelle nous prismes en la plus forte saison de l'hyver, de quoy Mons^r le Grand (3) peut rendre bon tesmoniage parce que je le baillay pour otages sur la seureté de la capitulation, et Mons^r de Lesdiguières me bailla le sieur de Morges qui est son nepveux et gouverneur de Grenoble (4). Cela fut fait sur la fin de l'année quatre vingts cinq, et en quatre vingts six le Roy Henry troisisme alla luy mesme en personne à l'armée

(1) Bernard de Nogaret, seigneur de la Valette, gouverneur du marquisat de Saluces, était le frère aîné du duc d'Épernon.

(2) Chorges est aujourd'hui un chef-lieu de canton de l'arrondissement d'Embrun (Hautes-Alpes). Voir sur le siège de cette ville, lequel dura du 1^{er} novembre au 28 décembre 1586, toutes les histoires du Dauphiné et particulièrement les *Mémoires d'Eustache Piémont, notaire de la ville de Saint-Antoine*, si importants et si bien édités par le savant M. Brun-Durand, vice-président de la Société d'archéologie de la Drôme (Valence, 1885, gr. in-8°, p. 195-199).

(3) C'est-à-dire le *grand écuyer* de France, lequel était alors Roger de Saint-Lary, duc de Bellegarde, lequel céda sa charge (1620) à son frère César-Auguste, baron de Thermes, tué devant Clairac en 1621. Rappelons que la mère du duc d'Épernon, Jeanne de Saint-Lary, était une sœur du maréchal de Bellegarde.

(4) Abel de Bérenger, seigneur de Morges, fils aîné de Giraud, également seigneur de Morges, devint en 1591 gouverneur de Grenoble, puis maréchal des camps et armées du roi (1597), et se convertit au catholicisme en même temps que son oncle Lesdiguières (*Mémoires d'Eustache Piémont*, p. 583).

des Reistres où je l'accompagnay faisant la charge de collonel, où chascun sçait comme j'y servis aiant fait la capitulation avec les seize mille Suisses qui estoient avec les ennemis du Roy, en sorte qu'ilz se séparèrent d'eux, et s'en retournerent en leur país.

Et après cela j'eus le commandement dudit feu Roy Henry troisieme de poursuivre ce qui restoit de la dite armée après la separation desdits Suisses et la deffette que fit feu Monsieur de Guyse à Auneau (1), et avec mille chevaux et le régiment des gardes de Sa Majesté, ce que je fis si heureusement que je le contraignies de capituler avec moy, la capitulation portant que nul d'eux tant estrangers que françois ne porteroit jamais les armes contre le Roy, et les estrangers ne viendroient jamais en France que par son commandement. Et cette capitulation fut signée par feu Monsieur le Prince de Conty qui estoit leur chef et par le feu duc de Bouillon, baron d'Auné (*sic*) (2) et colonnel Boug, et ledit sieur Prince de Conty me bailla sa cornette blanche que je portis (*sic*) au Roy mon bon maistre avec ladite capitulation qui fut signée à Marsigny-les-Nonnains (3) et portée par moy à Nevers au Roy. Depuis, les baricades furent à Paris moy absent, et là cessa la guerre contre les Huguenotz et celle de la Ligue vient (*sic*) où je servis les Roys Henry troisieme et quatrieme fidelement et en bon

(1) Chef-lieu de canton du département d'Eure-et-Loir, à vingt-deux kilomètres de Chartres. Ce fut le 24 novembre 1587 que le duc de Guise écrasa près de cette ville les troupes commandées par le baron Fabien de Dhona et que les princes protestants de l'Allemagne envoyaient au secours de leur coreligionnaire le roi de Navarre.

(2) Il faut lire baron *Dhona*, comme on l'a vu dans la note précédente. Le nom suivant (colonel *Boug*) doit avoir été non moins cruellement estropié ; je ne réussis pas à le reconstituer et l'identifier.

(3) Aujourd'hui Marcigny, chef-lieu de canton de Saône-et-Loire, à seize kilomètres de Mâcon. On lit ailleurs (*Dictionnaire historique de la France*, p. 822) que la capitulation fut faite à Lancy (localité non indiquée sur les cartes). Sur ce point, le duc d'Épernon mérite plus de confiance que M. Ludovic Lalanne.

catholique, tesmoing ce qui se passa à Saint-Clou entre le feu Roy Henry quatriesme et moy après la mort du feu Roy Henry troisieme sur le subject de la Religion, chose assez sçeüe et cogneüe de tout le monde qui m'empeschera de la vous dire en cest escrit. Et puis tout le monde ne sçait il pas aussy que ceux de la Religion pretendue (*sic*) estoient entrez dans la Provence après la mort de feu mon frere (1) avec une armée commandée par le sieur Desdiguières (*sic*) à dessein de s'y restablir de nouveau, et que je partis de Xaintonges avec une armée pour aller servir le Roy en ceste province et empescher leur establissement comme je fis, car soudain que le dit sieur de Lesdiguières (*sic*) sçeut que j'estois près de la province avec mes forces, il se retira tout incontinent en Daupiné. Il se peut voir et sçavoir encore s'il a esté en leur pouvoir pendant mon dernier sejour audit pais d'y avoir eu aucun avantage au prejudice de nostre Religion, quoyqu'ilz m'y soient venus attacquer avec armes.

Depuis mon retour dudit pais auprès du Roy il ne s'est passé aucun subject de leur faire la guerre que ce que ceux de La Rochelle me contraignirent par leur desobeissance de leur fere en l'année six cens seize après la prise de Monsieur le Prince où je fis voir à tout le monde leur foiblesse que beaucoup de gens ne croioit pas.

Voilà donc, mon Pere, ma profession de foy nouvelle puisque je suis réduit à la faire que j'ay escrite et signée de ma main, contenant la sincerité de mon ame, la verité de mes actions et les tesmoniages que j'ay rendus de ma foy et de ma fidelité au service des Roys, de quoy je vous assure que je ne me despartiray jamais avec l'assistance de Dieu, plustost fussè je mort ! Ce que vous pourrez faire veoir à qui vous jugerez à propos, vous assurant, mon Pere, que je suis tousjours celuy mesme que vous m'avez cogneu et le Pere

(1) L'amiral-marquis de la Valette (Bernard de Nogaret) fut tué au siège de Roquebrune, le 11 février 1597.

Hébert qui est à Nyion aux Minimes (1), qui m'avez cogneus depuis tant d'années dans le fond de l'ame.

Donnez moi pour Dieu part en vos bonnes prieres et toute vostre Compagnie aussy, desquelles estant assisté, comme je l'espere, et de tous les gens de bien, je veux tirer de l'avantage de toutes ces calomnies et persecutions que me font mes ennemis à leur honte et confusion, et à la consolation de mes amis et à la mienne, vous baisant pour fin les mains avec priere à Dieu,

mon Pere,

qu'il vous tienne en sa sainte garde.

A Mets le xxiii novembre 1618.

Vostre très affectionné à vous servir

LOUYS DE LA VALETTE (2).

(1) Nyons (Drôme), à quatre-vingts kilomètres de Valence. J'ai le regret de ne connaître ni le P. Hébert, ni même le P. de Saint-Bernard.

(2) On lit au bas du document (Bibliothèque nationale, Mélanges Clérembaut, registre 575, ancien 9163, f^o 86) : « Cette coppie est tirée de mot à mot de son original escrit et signé de la propre main de monseigneur le duc d'Espéron. Frère CLAUDE DE SAINT-BERNARD. » — Me permettra-t-on d'ajouter, en cette note finale, que je m'étais jadis beaucoup occupé de la famille de Nogaret, en général, du premier duc d'Épernon en particulier ? Parmi les manuscrits réunis en ma bibliothèque pendant une longue série d'années uniquement absorbées par le travail, manuscrits qui ont disparu dans des circonstances trop douloureuses pour que je les rappelle, on trouvait : 1^o un *Epernoniana*, formé des bons mots et piquantes reparties de Jean-Louis de Nogaret, lequel fut un des hommes les plus spirituels de son temps, recueil où je n'avais certes pas oublié d'inscrire la réponse au cardinal de Richelieu rencontrant sur l'escalier du Louvre le duc d'Épernon, au moment où la faveur de ce dernier déclinait, pendant que la sienne grandissait, et lui demandant ce qu'il y avait de nouveau : « Rien, sinon que vous MONTEZ et que je DESCENDS » ; 2^o une *Bibliographie Épernonienne* où j'avais énuméré tous les ouvrages et opuscules relatifs à Jean-Louis de Nogaret et à sa famille, non seulement ceux qui étaient cités dans la *Bibliothèque historique de la France*, dans le *Catalogue des imprimés de la Bibliothèque nationale (Histoire de France)*, dans la *Bibliographie des Mazarinades*, mais encore ceux qui étaient conservés dans divers dépôts provinciaux, tels que la Bibliothèque municipale de Bordeaux, la bibliothèque du grand séminaire de cette ville (voir, pour les pièces possédées par ce

DE BORDEAUX EN BOSNIE ET RETOUR

1-26 SEPTEMBRE 1896.

Lettres d'un Gascon à un de ses amis.

II

En mer. Le 4 septembre, vendredi.
(Entre la Sardaigne et la Sicile.)

MON CHER AMI,

Je n'ai pas trop mal dormi sur mon cadre. Mais que c'est dur et que c'est étroit ! Comment font ceux qui sont larges ? Nous sommes trois dans ma cabine ; à Venise nous serons quatre. C'est beaucoup pour une pièce de six pieds carrés. Je loge au second, à gauche. Il m'a fallu, hier soir, faire des prodiges de gymnastique et d'équilibre pour me glisser dans ma couchette. Que d'écueils ! et quelle manœuvre ! — Il faut s'aplatir assez pour ne pas se briser l'épine dorsale contre l'arête en fer du plafond ; incliner convenablement la tête pour n'en pas donner contre le treillis de gros fil de fer qui sert de filet ; rentrer assez le bras gauche pour ne pas casser le globe de la lampe électrique ; ne point trop agiter les pieds, sous

dernier établissement, le fascicule IV des *Plaquettes gontaudaises. Mazarinades inconnues*, Bordeaux, 1879), et un grand nombre de collections particulières ; 3^o des notes et documents relatifs à une *Chronique du château de Cadillac* (du milieu du xvi^e siècle au milieu du xvii^e), chronique dont il est fait mention dans l'*Étude critique sur l'Ormée à Bordeaux et le Journal de J. Filhot, par un ancien frondeur* (Bordeaux, Gounouilhou, 1887, p. 11), et dont il serait fort désirable que le projet fût repris et mené à bien, car, comme le déclarait l'*ancien frondeur*, un tel livre serait « pour tous les curieux un incomparable régal ». Le régal serait surtout incomparable pour un homme qui, parmi les visiteurs du château de Cadillac, compte de si sympathiques héros et, s'il ose le dire, des amis aussi chers que Florimond de Raymond, Fabri de Peiresc et le roi de Navarre, le futur *Henri le Grand*.

peine de se briser les orteils contre un coffret minuscule, où se tient *un je ne sais quoi* qui a un nom, mais qu'il est de bon ton de ne pas nommer ; enfin se mettre sur le dos. C'est tout un apprentissage, — et qui ne va pas sans meurtrissures. — A signaler aussi quelques moustiques, embarqués à Marseille, et qui ont dîné de moi cette nuit.

Mais sur le pont, au grand air, tout s'oublie, — et me voilà prêt à reprendre ma causerie avec vous au point où je la laissai hier, c'est-à-dire à Marseille, je crois...

Salut, ô ville grecque, honneur du nom français !

Oh ! Marseille... J'y ai promené ma flânerie un peu partout : aux allées de Meilhan, où se tient l'exposition permanente des nourrices, comme vous savez ; sur le cours Belsunce et la Cannebière, où, à certaines heures de la journée, grouille une foule cosmopolite et bigarrée ; au marché aux fleurs, où j'en ai vu de très fraîches et de très vivantes ; à la Joliette, sur le Vieux Port, où j'ai mangé la bouillabaisse et des moules larges comme des huîtres de Portugal. — J'ai vu le marché aux poissons, où fréquentent des maritornes boulottes et mal embouchées ; j'ai vu le vieux Marseille, avec ses rues sombres, étroites, déclives, puantes, où il pleut de toutes les fenêtres, où s'amoncellent dans le ruisseau des détritrus de cuisine et des immondices innommables, — vraie Kasba, où spahis et marins viennent tirer des bordées ; j'ai vu la belle cascade de Longchamps et le jardin zoologique ; j'ai vu..., mais je n'en finirais pas de dire tout ce que j'ai vu : Notre-Dame de la Garde, l'Arc de Triomphe, la rue Paradis, la Bourse, enfin tout, et comme à loisir, par conséquent sans fatigue. Marseille est certainement une des villes de France où l'on s'ennuie le moins. Quelle riche mine d'observations pour un psychologue ! Que d'intrigues, que de romans sur ces boulevards, sur cette large Cannebière, qui fait de Marseille *un grand Paris!*...

Le lendemain matin, à sept heures, j'étais à bord du *Sénégal*, petite coquille de noix que la Compagnie des Messa-

geries maritimes a bien voulu mettre à ma disposition, moyennant la somme de 450 francs que je lui ai payée. Je dois ajouter que cent cinquante personnes environ, pour le même prix, participent à la même faveur. Toutes ne sont pas ici. Nous ne sommes à bord que quatre-vingt-dix à peu près, — plus un caniche, du nom de *Mouche*. Les autres, soit prudence, soit désir de visiter l'Italie du Nord, s'en vont par terre à Venise et nous rejoindront sur la lagune.

Que pensez-vous, mon cher ami, du siècle où nous sommes? Ne trouvez-vous pas, comme moi, qu'il fait bon vivre aujourd'hui et que bien véritablement le peuple est roi? — Le dernier des manants peut, s'il lui agrée, arpenter les allées du parc de Versailles, s'asseoir, les jambes ballantes, sur le rebord des vasques, caresser familièrement les marmousets, parcourir le salon des glaces, faire antichambre dans l'Œil-de-Bœuf, — pénétrer dans la chambre du roi! — Avec un millier de francs dans sa ceinture, on peut même se payer le luxe d'un voyage princier, se transporter à Copenhague aussi facilement qu'à Pantin; croiser, dans les allées de Fredensborg, le tzar de toutes les Russies et le roi des Hellènes; partager avec l'empereur d'Allemagne l'hospitalité du superbe chalet de Stalheim, où les sonneries électriques ne se taisent ni jour ni nuit; devenir, à Molde ou sur le *Neptune*, le commensal du prince de Naples; donner même le change au maire de Trondhjem et recevoir ses hommages, comme il nous advint. — L'expression de « plaisir royal » va disparaître de notre langue, puisqu'il n'en est plus qui ne soit à la portée des fortunes les plus modestes, j'allais dire des pauvres gens. Quand on songe que pour une somme presque dérisoire, on pouvait, cette année, s'installer pendant trois semaines sur un yacht de cent vingt-cinq mètres de long et faire avec lui dans les eaux de la Méditerranée et tout autour de l'Adriatique la plus charmante croisière qui se puisse rêver, vraiment le *Hohenzollern* ni l'*Étoile-Polaire* n'excitent plus votre envie.

... Vers huit heures, tout étant prêt pour le départ, le capitaine monte sur la passerelle, à son poste de commandement.

La vigie, debout sur la hune, scrute l'horizon. La sirène fait entendre le dernier de ses trois meuglements réglementaires : ceux qui doivent se séparer s'embrassent une dernière fois. Le treuil fait monter l'ancre au bossoir. On lâche les dernières amarres : nous glissons doucement sur l'eau et sans bruit, comme sous l'action d'une force invisible. — Il y a dans le départ d'un paquebot quelque chose de majestueux qui m'a toujours vivement impressionné.

Marseille semble dormir encore, silencieuse, sous un linceul de brume grise. La silhouette de Notre-Dame de la Garde se dresse là-haut dans le brouillard, comme un gigantesque fantôme en marche pour je ne sais quel rivage inconnu. Telle, sans doute, quoique de proportions plus modestes, dut apparaître jadis aux pauvres pêcheurs de Tersato et de Recanati la sainte maison de Nazareth. — La cathédrale s'étend le long du quai, sur la Tourette, à demi voilée elle aussi, mais grandiose d'aspect avec ses larges surfaces unies et ses multiples coupoles. Vous savez mon peu de goût pour l'architecture byzantine chez nous, en dehors de l'intérêt historique qu'elle peut offrir; mais je dois reconnaître qu'ici, sous ce ciel de Provence et dans ce port, où depuis tant de siècles se fait la rencontre de l'Orient et de l'Occident, c'était la seule qui convînt. Cette cathédrale est là comme pour souhaiter la bienvenue à ceux qui d'Orient viennent chez nous; elle donne à ceux qui partent comme un avant-goût des pays qu'ils vont voir.

Du côté de la jetée, à notre droite, le *Kléber* vient de débarquer une poignée de petits troupiers tout à fait lilliputiens, vus d'ici. Ils s'en vont un peu à la débandade, leur valise de toile jaune à la main, frétilants et alertes, comme des gens heureux de fouler enfin le sol de France et qui ont besoin de « se faire » un peu les jambes; — à qui il tarde aussi sans doute de revoir « le pays », et « la payse » encore bien plus. Et les gamins des quais qui ont emboîté le pas derrière eux, sont obligés de trotter pour les suivre. — A peindre.

Au bout du môle, des mouchoirs s'agitent encore. On se fait de nouveaux adieux. Puis le *Sénégal* met le cap sur Toulon, — et en voilà pour trois semaines...



Nous laissons à droite l'énorme caillou sur lequel le château d'If est si curieusement planté et ces îles rocheuses du Frioul qui m'ont rappelé les chaises de Primel. Elles s'abaissent graduellement vers la mer, assez semblables à un lion accroupi auquel la brume, ce matin, sous les premiers rayons de soleil, fait une crinière d'argent. Nous suivons ce large couloir bordé d'îlots, encadré de fraîches collines, où les villas profilent leurs blanches façades entre des bouquets d'arbres, vraie Cannebière maritime qui s'ouvrirait celle-là sur le port de Marseille, comme l'autre sur la mer. Je ne connais rien de tel, si ce n'est peut-être cet admirable décor du golfe saronique que nous avons vu l'an dernier.

Puis nous longeons la côte de Provence. Il y a là des rochers qui s'effritent sous la morsure du flot, des îles striées de rouge dont les stratifications s'affaissent du côté de la mer, comme pour s'y engloutir, des pentes verdoyantes couvertes d'oliviers ou de sapins, d'autres où ne poussent que des lichens et des mousses desséchées, des montagnes crayeuses comme on en voit sur les côtes atlantiques de l'Irlande et que l'on dirait passées à la chaux, tant elles sont blanches et nues, — vrais mausolées de Titans. Ça et là, sur cette côte encore un peu sauvage, d'une fabrique de pipes ou d'une fonderie de plomb s'élève un petit panache de fumée grise qui témoigne de la présence de l'homme.

Au second plan, le sommet des montagnes nous apparaît comme dans une vision d'apothéose, entre deux cieux, celui d'en haut, d'une limpidité merveilleuse et toute grecque, où les ondulations des crêtes se dessinent en courbes harmonieuses; celui d'en bas, formé par le brouillard qui s'est ramassé à mi-hauteur en un épais nuage noir, et va s'éclair-

cissant par degrés jusqu'au point où, d'un blanc de neige, il se confond avec la mer. C'est, du blanc au noir, une série de dégradations subtiles, imperceptibles, vrai régal pour les yeux : des jaunes clairs et transparents, des verts aussi diaphanes que certains marbres de Russie, des bleus au grain léger, des violets teintés de rose et de plus en plus foncés, toute une gamme de fines couleurs délicates, très tendres, très atténuées, infiniment douces à voir ; et tout cela fondu, harmonieux, véritable mirage céleste, dont on ne peut détacher ses regards. C'est un de ces spectacles que la plume aussi bien que le pinceau se sentent impuissants à reproduire dans leur fraîche et palpitante réalité.

... Bien blottie au fond d'une baie, *Cassis*, vieux port romain, dort sur un tapis d'immortelles, au bord des flots. Elle vit tranquille, à l'ombre de ses vieux souvenirs et du donjon féodal que lui ont fait bâtir les Baux, cette ancienne famille provençale dont l'un des membres, après le désastre de Kossovo, au xiv^e siècle, se retrancha derrière les âpres sommets de la Montagne Noire et y fonda un empire large comme la main, qui depuis a résisté héroïquement à toutes les attaques, a survécu à tous les écrasements. Nous l'irons voir de près dans quelques jours.

Au delà de Cassis, une toute petite île riante, l'île Verte, et un rocher fantastique, auquel la mer et les siècles ont taillé un *bec d'aigle*, sans doute pour la défense de *La Ciotat*, qui s'abrite derrière. C'est là que la Compagnie des Messageries maritimes a établi ses chantiers de construction, et *La Ciotat* est un nom que les marins du *Sénégal* ne prononcent pas sans orgueil. Ils se plaignent pourtant bien un peu des lenteurs de l'avancement ; quelques-uns nous ont fait là-dessus des confidences : mais dans quelle administration n'en dit-on pas autant ?

La végétation devient de plus en plus nourrie. Nous serrons la côte d'assez près pour en distinguer les moindres détails. On voit de beaux pins d'Alep un peu sur tous les sommets. Enfin apparaît la masse sauvage du cap Sicié et

l'île de Porquerolles. Une énorme pyramide couronnée de forts (le mont Faron sans doute) marque la place de Toulon. Nous doublons le promontoire jusqu'à peu près à la hauteur de cette ville; après quoi, le *Sénégal* tourne respectueusement le dos à la côte et file à toute vapeur sur la Corse.

Le golfe du Lion nous a été hier bien clément. Puisse-t-il l'être autant au retour! Cette première journée de mer m'a laissé dans le ravissement. Cette côte de Provence était pour moi une révélation. Je l'avais vue de trop près et à une époque où il y a sur les plantes trop de poussière et de feuilles roussies. Les peintres d'autre part nous l'ont presque toujours gâtée et empâtée dans sa verdure, un peu comme font les peintres norvégiens pour leurs fiords et leurs sapinières. Leurs tons sont trop crus, leurs couleurs trop criardes. Ils l'ont regardée de trop près, eux aussi. C'est de la mer qu'il faut la voir.

Allons, je sens le besoin de me délier un peu les jambes. Je vais arpenter le bateau de la poupe à la proue, ce qui, avec les bordées et les escales, pourrait encore me mener loin. — Au revoir.

III

En mer, le 5 septembre, samedi.
(Dans le golfe de Tarente).

MON CHER AMI,

Il se fait tard et je n'ai point encore travaillé pour vous d'aujourd'hui. Les côtes de la Calabre m'ont complètement absorbé. Et puis, à vrai dire, la journée d'hier a été assez monotone. Dans la nuit, nous avons passé les bouches de Bonifacio. Les intrépides, ceux qui ne veulent rien laisser à voir, ont veillé jusqu'à minuit. Ils ont aperçu, de droite et de gauche, quelques phares et de petits points lumineux qui ressemblaient à des clous d'or sur ce sombre drap mortuaire dont la nuit enveloppait les rochers. Et ceux qui se sont levés matin ont pu voir, au saut du cadre, un tonneau qui flottait sur la mer. D'où venait-il? Où allait-il? Qui le boira? Voilà le sujet d'un

poème en trois chants. — Vers deux heures de l'après-midi, nous avons distingué à l'horizon un voilier et un vapeur, les seuls que nous ayons rencontrés depuis Marseille. Et c'est tout. — Le matin, le ciel était couvert de nuages. Vers midi, tout s'est dissipé. La mer s'est mise à miroiter sous une pluie de rayons. Sur sa vaste surface unie et moirée il y avait par places quelques taches de lèpre que lui faisaient de petits nuages fous qui se poursuivaient dans l'azur.

— Mais que peut-on bien faire, me dites-vous, quand la mer est invariablement calme et que la terre a disparu ? — Mon Dieu, il y a différentes façons de tuer le temps. Moi, j'ai baguenaudé un peu, j'ai rêvé aussi beaucoup, je me suis grisé de soleil, d'air et de lumière. Au spectacle de la « grande bleue » et de son immensité calme, je me suis noyé dans la contemplation de mon être et de l'infini, comme dans une sorte de Nirvâna quasi bouddhique. — J'ai même écrit, d'enthousiasme, une longue pancarte, à votre intention. — Mais chacun suit ses goûts particuliers. Les uns, ceux qui roulent des pensées sombres, se promènent solitaires le long des bastingages, en fumant leur pipe ; d'autres s'étendent sur leur chaise longue et lisent, puis dorment. Il y en a qui ne sortent guère du fumoir, où s'engagent d'interminables parties de whist, où règne l'inoffensif domino. Quelques-uns s'enferment dans le salon de lecture, bien approvisionné de livres spéciaux aussi intéressants qu'utiles ; ils y poursuivent une étude sérieuse, préparent quelque relation humoristique ou savante. Les dames (car il y en a, et elles ne sont pas un des moindres charmes de notre voyage), les dames s'habillent, se déshabillent, se rhabillent et babillent, toujours le plus agréablement du monde. Quelques messieurs en font autant ; d'autres, à ce que l'on dit, ne le font pas assez. Les premiers jours, on découvre à chaque instant des physionomies nouvelles ; on s'informe ; on se lie ; les petits groupes se dessinent, sans exclusivisme d'ailleurs. La grande famille du bateau se fonde peu à peu. La communauté de vie et de but fait le lien ; et aussi les relations amicales, faciles, simples, des passagers entre eux et des officiers ou du personnel avec les passagers.

Les conversations sont intéressantes, variées, sans apprêt; chacun apporte, sans pédantisme, l'appoint de ses connaissances spéciales, l'expérience de ses courses à travers le monde. On est là vraiment dans une société d'élite, dans un milieu très intellectuel. Je dois bien dire aussi qu'on ne pouvait mieux choisir que le commandant Rebufat pour faire à de tels hôtes les honneurs du bateau : sa distinction, son amabilité, sa souplesse n'ont échappé à personne.

Les repas tiennent une place importante dans les occupations de la journée. On déjeune à sept heures, on redéjeune à dix; on lunche à deux, on dîne à six, et la neuvième heure vous retrouve à table pour le thé. Après déjeuner, on se fait servir, à l'ombre de quelques plantes vertes, une bonne petite tasse de café turc, bien envasée. Puis, pour aider au travail de la digestion, on s'en va en exploration à travers le bateau, depuis le gaillard d'arrière, où l'hélice broie du savon et fait des remous, jusqu'au gaillard d'avant, où l'éperon fend l'eau sans effort en projetant de chaque côté une fine pluie de perles blanches. On s'arrête à tribord pour contempler la cascade qui s'échappe sans intermittence des flancs du monstre en une large nappe argentée qui balaie la mer. On examine les appareils, l'artillerie (un vieux canon démodé). On essaie de déchiffrer les caractères très décoratifs dont les Arabes ou les Turcs ont orné le gaillard d'avant. On fait une étude de tous les escaliers par où l'on peut descendre ou monter, de toutes les façons dont on peut gagner sa cabine. On donne un coup d'œil à l'office, à la cuisine, au four du boulanger. On joue avec *Mouche*, le roquet-touriste; on le caresse quand sa « maman » est là, on le fait sauter en l'air comme un vulgaire matou quand elle est absente. On va faire un tour à la cambuse, où, du côté resté libre, le menuisier rabote des planches, sous l'œil bienveillant de la perruche. — En passant, on jette un regard furtif sur les soupentes ténébreuses où les matelots mangent leur pitance répugnante, dans des écuelles de fer battu. — Puis on arrive à la ménagerie : on chatouille entre les cornes les grands bœufs mélancoliques; on contemple les veaux pensifs qui, conscients de leur fin prochaine, semblent

regretter déjà la douce lumière du jour et ces nuits étoilées où l'on s'endormait au bruit rythmé des vagues; on passe en revue les pauvres moutons résignés, les dindons farceurs, dont le gosier se déclanche sans cesse, les poules qui gloussent de si amoureuse façon, les pigeons qui roucoulent, oh! mais si discrètement, comme de bonnes petites créatures bien élevées. On se rend de là, par un sombre couloir, au salon de lecture; on y ouvre machinalement un livre, on bâille, on le referme, on s'en va. On s'engage dans la batterie. On fait une halte chez le perruquier, pour savoir les nouvelles du bord et « les petits potins » du bateau. On traverse le carré des enfants, où se tiennent d'ordinaire les femmes de chambre; on leur jette en passant une plaisanterie anodine qui les fait s'esclaffer de rire, — et l'on va sortir par le grand escalier de l'arrière, qui aboutit à l'extrémité du grand salon. — On a parcouru la voie sacrée.

Au salon, si Mademoiselle K..., qui a autant de talent que de modestie, est au piano, on s'arrête pour l'entendre et se refaire un peu l'oreille des discordances de la cambuse, jusqu'au moment où, au nom de la consigne, on vous met à la porte pour garnir les tables. Vous allez à la buvette prendre, en guise d'apéritif, un petit verre de *mastic* (vous savez ce que c'est), dans un grand verre d'eau.

Puis la cloche vous appelle à table. Vous y allez. Après dîner, on cause, on s'amuse beaucoup. C'est l'heure des épanchements et des histoires gaies, des rires à pleine gorge et à plein cœur; c'est aussi le moment des petits jeux de salon très innocents. — Puis le thé. — Après, les vieux vont se coucher et les jeunes rêvent aux étoiles.

Voilà, mon cher ami, quelques-unes des mille manières dont on peut passer son temps, quand la mer est invariablement calme et que la terre a disparu. En somme, il n'y a en tout cela que les repas qui tiennent une place vraiment importante.

Je n'y vois plus. A demain.

(A suivre.)

L'ŒUVRE DES PATRONAGES CATHOLIQUES
POUR LES ÉCOLES LAIQUES DE GARÇONS DE LA GIRONDE
RAPPORT

Présenté à l'Assemblée générale tenue le 21 Février 1897

SOUS LA PRÉSIDENTE DE S. ÉM. LE CARDINAL LECOT

MONSEIGNEUR,

Je ne serais pas l'interprète sincère de mes confrères et je ferais violence à mes sentiments personnels si je ne plaçais en tête de ce rapport le respectueux hommage de notre reconnaissance pour l'incépuisable, l'incessante bienveillance dont Votre Éminence a daigné entourer notre Œuvre dès ses débuts. Notre entreprise était laborieuse, difficile, pénible; c'est une œuvre de lutttes et d'efforts à renouveler sans cesse pour conserver et assurer les positions acquises, pour étendre le champ de notre action. Autour de nous des hostilités, des défiances, des entraves et des obstacles de la part de nos amis souvent comme de nos adversaires, les uns et les autres comprenant aussi peu notre but : ceux-ci nous prenant pour des francs-maçons déguisés, pour des ennemis de l'enseignement chrétien; les autres nous accusant de vouloir attirer chez les Frères tous les enfants des écoles communales.

Parfois nous aurions pu nous laisser aller au découragement et abandonner une entreprise qui devenait un véritable signe de contradiction; mais Votre Éminence a eu en nous plus de confiance que nous n'en avons nous-mêmes; par son appui, par les témoignages renouvelés en toute occasion de l'intérêt avec lequel Elle suivait nos efforts, de l'importance qu'Elle voulait bien trouver dans le but que nous poursuivions, Votre Éminence, Monseigneur, nous a fortifiés contre nous-mêmes, a relevé notre courage, enfin, pour parler le langage du poète, nous a rendu possibles les longs espoirs et les vastes pensées. Qu'Elle daigne agréer ici le tribut de notre filiale reconnaissance.

Le Comité des Patronages catholiques pour les écoles laïques

de la Gironde a été fondé le 13 septembre 1891, et placé par Votre Éminence sous la haute direction de M. le vicaire général Tourreau. Notre Comité poursuit un double but : d'abord l'enseignement religieux des jeunes garçons catholiques de naissance et qui suivent les cours des écoles communales; ensuite la persévérance de ces mêmes enfants groupés dans nos Patronages.

Pour faire saisir l'extrême urgence de notre Œuvre il me suffira de quelques rapides constatations. D'abord un chiffre : sur onze mille garçons fréquentant les écoles primaires, il y en a sept mille dans les écoles communales. Et quelle est la situation religieuse de ces enfants, leur « état d'âme » ? Aussi lamentable que vous pouvez l'imaginer : la plupart à dix et onze ans arrivent au catéchisme sans savoir un mot de prières. Vous voyez ce que devient la tâche des membres du clergé chargés de les préparer à la première communion ; aussi est-ce sur ce point que nous avons tout de suite porté nos efforts.

Notre Comité a donc pour but de mettre à la disposition de Messieurs les curés un personnel de jeunes gens chrétiens pour fonder des Patronages paroissiaux destinés à ces enfants ; nous les prenons autant que possible l'année avant la première communion et nous les gardons ensuite, groupés à l'ombre de l'église paroissiale, pour ainsi dire, le plus longtemps que nous pouvons.

Notre Comité tient ses séances dans le local de la place Puy-Paulin que M. le Président de l'Union Catholique a bien voulu mettre à notre disposition. Au 1^{er} janvier 1896, il comptait quarante-huit membres inscrits sur nos listes.

Nous avons eu quatre admissions dans le cours de cette année, ce qui porterait au 1^{er} janvier 1897 notre effectif officiel à cinquante-deux. Mais nous ne voudrions pas dans ce rapport donner une impression exagérée, fausse, de notre prospérité véritable ; par suite de diverses causes que j'examinerai en parlant de chaque Patronage, et quoique tous nos confrères restent de cœur attachés à notre Œuvre, quoique nous n'ayons reçu aucune démission dans le cours de cette année, un trop grand nombre se trouve dans l'impossibilité de fréquenter nos Patronages et le chiffre de nos membres actifs doit être réduit à *trente-cinq*.

Les ressources du Comité se composent exclusivement des souscriptions annuelles que nous faisons recueillir à domicile et des produits de la quête que nous faisons à l'issue de chacune de nos réunions.

État de Caisse :

1 ^{er} janvier 1896.....F.	155 »
Souscriptions (1896).....	535 50
Quêtes en séance.....	43 »
TOTAL.....F.	<u>733 50</u>

Dépenses :

Secours aux divers Patronages.....F.	195 »
Lendit annuel.....	332 »
Éducation physique.....	60 »
Imprimés.....	70 »
Secrétariat.....	18 »
	<u>675 »</u>
	733 50
	<u>675 »</u>

En caisse au 1^{er} janvier 1897.....F. 58 50

Le compte rendu des travaux de chaque Patronage nous fera retrouver les divers articles de ce budget, sauf le lendit annuel qui ne rentre dans aucun budget particulier. Ce lendit a lieu tous les ans, le premier dimanche de septembre, anniversaire de la fondation de l'Œuvre. Les enfants viennent passer toute la journée à la campagne, ils y déjeunent ensemble, — un repas de trois cents couverts... sur l'herbe, — et la matinée comme l'après-midi sont employées à des concours de courses, de sauts en hauteur et en longueur, sous les yeux d'un jury très expérimenté et très sévère. Le soir, vers quatre ou cinq heures, il y a distribution solennelle des prix.

Je me hâte de dire que si nous n'avons que *trois cents* enfants au lendit, c'est qu'à cause des vacances il nous manque à peu près la moitié de notre personnel; car tous ceux qui se trouvent présents à Bordeaux sont invités; ils ne sont exclus que par une punition expresse.

Ainsi la principale fonction de notre Comité central est la fondation des Patronages; une fois qu'ils sont établis, il n'exerce sur eux qu'une direction très générale; se bornant à exiger que dans chaque règlement l'obligation de l'assistance à la messe soit formellement inscrite, et que les confrères aident de leur mieux à l'enseignement du catéchisme. En outre, chaque Patronage doit présenter au Comité un rapport à peu près tous les quatre mois. Enfin le personnel de chaque Patronage doit être exclusivement composé de membres du Comité.

A part ces quelques points, chaque Patronage organise avec le clergé paroissial son règlement comme il lui convient, sans que le Comité cherche à intervenir.

Ce sont ces Patronages que je vais maintenant avoir l'honneur de vous présenter en vous mettant au courant de leur situation le plus brièvement qu'il me sera possible.

Mais avant d'entrer dans ce détail, c'est au nom de nos quatre Patronages que je veux offrir aux Membres du Bureau des Patronages de Saint-Vincent de Paul l'hommage de toute notre gratitude pour le concours si généreux et si utile qu'ils veulent bien nous accorder.

PATRONAGE DE SAINTE-EULALIE

Le Patronage de Sainte-Eulalie est le plus ancien de nos quatre Patronages; il a été fondé le 13 septembre 1891 et est établi actuellement dans un local situé 169, rue Belleville, tout près de la place de Pessac, et que M. le curé a loué. Il occupe presque exactement le centre de la paroisse. Nous avons épuisé depuis longtemps vis-à-vis de M. Marquette toutes les formules de la reconnaissance; qu'il me permette ici de le saluer en passant comme le véritable fondateur de notre Œuvre à Bordeaux.

Nous n'avons pas oublié, Monseigneur, la visite que Votre Éminence daigna nous faire alors que notre installation était encore bien incomplète. Depuis nous n'avons pas atteint au luxe, et du reste nous ne le cherchons pas, mais nous avons réussi, avec le généreux concours de M. le curé et des familles chrétiennes de la paroisse, ainsi que des parents de plusieurs de nos confrères qui,

quoique étrangers à la paroisse, s'intéressent efficacement à notre Patronage, nous avons réussi à organiser l'immeuble, si je puis ainsi parler; je veux dire que nous l'avons pourvu des organes indispensables pour la vie du Patronage.

Division en plusieurs salles pour les diverses sections des enfants groupés suivant leur âge; établissement d'un gymnase, d'une barre fixe; un billard, une fontaine, l'éclairage pour la fin des journées d'hiver, une bibliothèque, d'assez nombreux abonnements de journaux. Je n'insiste pas davantage sur ces détails.

Le règlement est surtout un horaire: la messe à huit heures; à une heure et demie, les vêpres; le matin à dix heures moins le quart et le soir à trois heures, réunion des sections; le matin à onze heures et le soir à cinq heures, réunion générale, prière et clôture.

Les sections sont au nombre de quatre: les *aspirants* qui font une sorte de stage et ne sont reçus sociétaires qu'au bout d'un mois s'ils peuvent réciter les prières suivantes: Oraison Dominicale, — Salutation Angélique, — Symbole des Apôtres, — Actes de Foi, d'Espérance, de Charité et de Contrition, — Confitéor, — Commandements de Dieu et Commandements de l'Église.

Il entrent alors suivant leur âge dans une des trois autres sections:

- 1° Les petits, qui sont les enfants du catéchisme;
- 2° Les moyens, qui ont fait la première communion et n'ont pas atteint quatorze ans;
- 3° Les grands, qui ont plus de quatorze ans.

Les réunions des petits sont consacrées au catéchisme et à l'Histoire sainte: nous donnons une Histoire sainte à chaque enfant;

Les réunions des moyens, à l'enseignement du catéchisme expliqué et de l'histoire de l'Église;

Celles des grands, au catéchisme expliqué et à l'histoire de France.

Tous ces enfants ou jeunes gens ont une carte de présence personnelle, qui doit être timbrée chaque dimanche matin et chaque dimanche soir comme moyen de contrôle pour les parents; et la présence de chacun est enregistrée sur un cahier spécial, ce qui nous permet de vérifier les absences trop prolongées.

Ce travail est minutieux et long; nous y sommes aidés, comme du

reste dans toute l'administration intérieure du Patronage, par une sorte de corps de sous-officiers que nous appelons dignitaires. Ce sont des enfants du Patronage qui sont revêtus ainsi d'une part de notre autorité : ils sont au nombre de vingt; nous avons choisi les premiers il y a cinq ans et depuis ils en élisent eux-mêmes de nouveaux pour remplir les vides qui se produisent soit par démission, soit par révocation.

Je demande pardon à Votre Éminence de tous ces détails fastidieux, mais je n'aurai pas à y revenir pour nos autres Patronages, le règlement étant à peu près le même partout. Il ne me restera qu'à signaler les différences.

Nous étions au 1^{er} janvier 1896 vingt-six membres du Comité attachés au Patronage de Sainte-Eulalie; mais nous avons fait cette année des pertes considérables.

Six d'entre nous sont partis pour le service militaire.

M. Aug. de Beler est allé se fixer à Toulouse.

M. Royère est entré à l'École des Hautes Études à Paris.

Enfin M. Perret nous a quittés pour se consacrer au Patronage de Saint-Augustin, et deux autres de nos confrères nous ont donné virtuellement leur démission.

Nous serions donc réduits à quinze, mais nous avons obtenu dans le courant de l'année deux nouvelles adhésions. Malheureusement tous ne peuvent pas venir aux réunions hebdomadaires du Patronage avec la même exactitude; des devoirs de famille, des obligations relevant d'autres Sociétés auxquelles ils sont affiliés, ne permettent pas à tous nos confrères de nous apporter un concours fréquent.

Le Bureau est resté toute l'année sans changement et sous la direction dévouée de M. l'abbé Coutreau dont la bienveillante amitié nous est si précieuse. Président, André Tandonnet; vice-présidents, Paul de Lataillade, J. Grossard, Ch. de Pelleport; trésorier, André Dusolier; secrétaire, F. Leblanc; bibliothécaires, M. Changeur et G. Charmet.

Le personnel des enfants est bien plus considérable.

Au 1 ^{er} janvier 1896.....	351
Au 1 ^{er} janvier 1897.....	415

Enfants admis pendant l'année.....	108
Enfants ayant quitté le Patronage.....	44
Accroissement.....	<u>64</u>

Tous les ans, nous perdons forcément un nombre d'enfants assez considérable. La cause principale, la plus fréquente, est l'instabilité du domicile de beaucoup de pauvres familles; elles quittent notre quartier pour aller se fixer à Caudéran, au Bouscat, à La Bastide, Lormont; d'autres repartent pour des pays d'origine lointains, les Pyrénées, la Corrèze, la Lorraine. Je pourrais citer tel ou tel confrère qui reçoit des lettres d'anciens enfants du Patronage, de Paris, de Saint-Dié, de Marseille, de Poitiers; nous finirons par être obligés de nommer une commission postale.

2° Une autre cause qui disperse nos enfants, c'est le travail du dimanche, presque partout exigé des apprentis. Mais ceux-là nous ne les rayons de nos listes qu'après une très longue absence, car nous en avons vu souvent revenir après des huit et dix mois, dès qu'ils obtiennent un peu de liberté;

3° Les enfants que nous excluons pour leur inconduite : cette année, nous avons dû en renvoyer trois;

4° La mort qui frappe tous les ans sur ces vies d'enfants. Tous les ans nous avons des décès à enregistrer; jusqu'à présent, la Providence a permis que tous ceux que nous avons perdus aient fait avec foi et en remplissant tous leurs devoirs de chrétien le sacrifice de leur vie. Nous avons trouvé là une raison souveraine pour nous attacher à l'Œuvre des Patronages de tout notre cœur;

5° Enfin presque chaque année, nous perdons un ou deux enfants qui entrent au Petit Séminaire. Nous recrutons le futur clergé du diocèse dans les écoles laïques. Votre Éminence ne s'attendait probablement pas à ce résultat de notre entreprise.

Après le personnel vient le budget. Je passe sans préambule à la discussion ou plutôt à la présentation des articles.

Nous avons reçu pendant l'année 1896 :

Des Patronages de Saint-Vincent de Paul....F.	350	»
Du Comité des Patr. Cath. pour les Éc. Laïques.	150	»
De la Confrérie des Mères chrétiennes de Sainte-Eulalie.....	120	»
De divers.....	150	»
	F.	<u>770</u> »
<i>Dépenses :</i>		
Impressions (cartes présence, bons points, etc.) F.	52	»
Correspondance et convocations.....	53	»
Entretien du mobilier.....	80	»
Éclairage.....	21	»
Livrets de Caisse d'épargne.....	21	60
Déjeuners des jours de communion.....	85	»
Gymnase.....	42	»
110 Histoires saintes.....	22	»
Abonnements de journaux.....	50	»
Jeux (entretien et achats).....	100	»
Ventes et loteries.....	70	»
Promenades.....	25	»
Groupe de l'Émulation physique.....	80	»
Déficit de l'année 1895.....	165	»
	F.	<u>866</u> 60
Dépenses.....F.	866	60
Recettes.....	770	»
Déficit.....F.		<u>96</u> 60

Je demande la permission de donner rapidement l'explication de quelques-unes de ces dépenses :

1^o *Correspondance.* — Nous avertissons tous les mois les parents des absences, soit en allant les visiter, soit par cartes postales, et nous convoquons individuellement tous les jeunes gens et enfants ayant fait la première communion, pour les quatre réunions générales des Patronages à la Primatiale.

2^o *Livrets de Caisse d'épargne.* — Suivant la recommandation toute particulière de Votre Éminence, nous cherchons à développer le plus possible chez les enfants l'idée de prévoyance et le goût de l'épargne. Nous remettons donc à chaque sociétaire, quand il est reçu, un petit livret de Caisse d'Épargne, qui nous coûte 10 centimes et qui est crédité de 10 centimes versés par le Patronage au nom de

l'enfant. Ce livret privé, pour le Patronage, est converti en un véritable livret de la Caisse d'épargne dès que les versements ont dépassé 1 franc.

Pendant l'année 1896, notre Caisse d'épargne a reçu 266 fr. 75 en 516 versements; nous avons reçu, du 1^{er} juin 1892 au 31 décembre 1895, 602 fr. 40.

3^o *Déjeuners des jours de communion.* — Nous recommandons à nos sociétaires de faire la communion le premier dimanche de chaque mois; mais bien entendu sans la moindre obligation, sans que nous fassions la moindre différence entre ceux qui s'abstiennent et ceux qui suivent notre conseil. Nous n'exigeons que la communion pascalle et nous vérifions rigoureusement l'accomplissement du précepte. Néanmoins les communions mensuelles sont nombreuses, surtout à l'époque des grandes fêtes : l'Immaculée-Conception, Noël, mars (Saint Joseph), la Pentecôte, la Fête-Dieu (renouvellement de la première communion toujours très nombreux), l'Assomption, la Toussaint. Les jours de communion nous donnons à tous les enfants du pain et un peu de chocolat (sec bien entendu).

4^o *Histoires saintes.* — Elles nous coûtent 20 centimes pièce. Chaque enfant doit avoir la sienne.

5^o *Ventes et loteries.* — Le premier dimanche de chaque mois il y a alternativement une vente aux enchères où l'on paie les objets en bons points, ou une loterie, dont les billets sont distribués pour encourager les jeux, courses, gymnase, etc. En général, les lots les plus appréciés ont un caractère utile.

6^o *Promenades.* — Entre Pâques et la Toussaint, nous faisons presque tous les dimanches une promenade; chaque section sort à son tour. C'est dans ces excursions que nous recevons la plus bienveillante hospitalité dans les propriétés du Grand et du Petit Séminaire et d'autres amis de notre Œuvre. La dépense consiste dans le pain du goûter et l'essence de café pour couper l'eau.

7^o *Groupe de l'Émulation physique.* — Ce sont les plus grands, jeune gens de seize, dix-sept ans, auxquels nous faisons faire quelques excursions plus lointaines. Ils versent une très minime cotisation et le budget du Patronage fournit ce qu'il peut. C'est ce chapitre de nos dépenses que nous désirerions le plus voir augmenter.

Tous les ans, le dimanche qui suit la première communion, nous invitons à un goûter au Patronage tous les communiants des écoles laïques, qu'ils soient ou non affiliés au Patronage. Les parents viennent aussi, et notre confrère, M. André Dusolier, tire la photographie de tous les premiers communiants groupés par école. C'est un souvenir qui est ensuite distribué à chacun.

Cette fête ne nous coûte rien, grâce à la générosité de plusieurs dames de la paroisse qui veulent bien l'organiser, faire une quête à cette intention, régler elles-mêmes les dépenses... et même cette année nous verser un petit reliquat de quelques francs.

Ce n'est donc pas une folie et nous sommes heureux de pouvoir ainsi encourager ces enfants, car habituellement les examens du catéchisme pour la première communion donnent de bons résultats. Cette année, sur 138 présentés, 98 ont été reçus avec de bonnes notes et 31 avec des notes moyennes mais trouvées suffisantes; 9 seulement ont dû repasser l'examen. Enfin tous les ans, dans le courant du mois de juillet, M. le curé vient distribuer aux enfants le scapulaire du Mont-Carmel.

J'en ai fini avec le Patronage de Sainte-Eulalie; je ne puis le quitter sans m'excuser de vous y avoir retenus aussi longtemps; mais les détails que j'ai donnés à son occasion éclairent par avance mon rapport sur les autres Patronages et me permettront de ne pas abuser autant de votre bienveillante attention.

(La fin prochainement.)

André TANDONNET.

QUELQUES " LIVRES DE RAISON "

(Suite)

II

Le suivant comprend un espace de temps moins long, pas même un demi-siècle : il est cependant beaucoup plus étendu et abonde en renseignements historiques très précieux : il a du reste un cachet tout à fait personnel : une seule plume y a travaillé, un seul esprit l'a dirigé, et, en le lisant, on peut, pour ainsi dire, suivre pas à pas la marche dans la vie de celui qui l'a fait et qui est Pierre de Bessot,

sieur de Beauregard, conseiller du Roi et contrôleur en l'élection de Périgueux, né en 1611, mort avant 1660; baptisé dans la religion protestante à laquelle appartenait alors son père, il fut de nouveau baptisé en catholique lors de la conversion de ce dernier.

Son livre de raison est un journal intime, un mémorial du foyer dans lequel cependant entrent en masse des relations d'événements accomplis soit dans le Périgord, soit dans les provinces voisines, voire même à Paris et à l'étranger.

Il commence en 1609, un an avant la mort d'Henri IV, deux ans avant la naissance du narrateur et témoigne pour lui d'un esprit large, éclairé et se préoccupant des choses publiques. Assez sobre d'événements particuliers ou privés, Bessot relate presque tous ceux qui peuvent intéresser l'historien; il commence par la grande famine de 1613 qui fut suivie d'une série d'années calamiteuses jusqu'en 1630, assez fertile.

Mais cette année, la peste éclate à Périgueux sur ce pauvre pays que la famine avait épuisé: elle eut vite fait des ravages considérables qui ne cessèrent que par suite des prières populaires et de l'initiative du peuple qui releva les autels abattus « soit par l'indévotion des chrétiens, soit par la longueur du temps ». L'indévotion est évidemment la guerre de religion, cette lutte fratricide dont le Midi de la France porte à chaque pas des traces subsistantes. Le siège de La Rochelle (1628) est mentionné ainsi que la digue qui d'après le narrateur, « estonna tant le pauvre party ».

Après quelques indications d'un intérêt privé sur sa famille et sur lui qui, reçu avocat à Bordeaux en 1633, « donne en 1634 au pays le premier de ses travaux » en plaidant contre François Montoson devenu plus tard conseiller, il raconte la grande sédition de Périgueux qui éclata malgré la présence de l'intendant de Verthamon; un clerc du lieutenant particulier déjà mis en prison « à l'instance du peuple » en fut tiré par lui, massacré et jeté dans le puits du Couderc.

Cette sédition à peine apaisée, en 1637, une nouvelle insurrection éclate comme le bouillonnement de cette foule de paysans et autres que les impôts écrasaient et qui, toujours dévoués au Roi, éprouvaient une juste fureur contre l'excès souvent coupable de ses lieutenants. Comme les *jacques*, leurs prédécesseurs, que

les troubles et les déprédations militaires avaient enflammés au xv^e siècle, les *croquants* se soulevèrent.

Malgré leurs excès, les révoltés avaient malheureusement de justes sujets de soulèvement et trouvèrent pour les commander des gentilshommes du pays qui crurent devoir leur prêter l'appui de leur influence et de leur expérience militaire. Le souffle de révolte qui agite les foules dans toutes ces circonstances alluma-t-il l'ardeur de ces derniers ? Crurent-ils au contraire accomplir une action utile ? Ces deux sentiments étaient vraisemblables dans leurs cœurs. Quoiqu'il en soit, ce soulèvement fut considérable : d'après le narrateur, trente-cinq ou trente-six mille hommes se réunirent sur les bords du lac de la Vernède (1), et de là entrèrent en guerre ; ils s'emparent du lieutenant particulier qu'ils gardent comme otage, brûlent des maisons de Périgueux, prennent Bergerac, frappent de contributions les pays qu'ils traversent, et continuent leur course militaire. Cette révolte fut enfin domptée par le duc de la Valette (2) après quelques exécutions capitales ; dans la même année, le père du narrateur fut fait premier consul de Périgueux, ce qui probablement lui valut de voir brûler sa grange de Pissot (3), et la maison d'un de ses bourdiers.

L'année suivante (1638), après tous ces troubles, le narrateur épouse la fille d'un juge de Belvès et fait ses « aménagements » à Périgueux, c'est-à-dire conduit, amène sa femme dans cette ville. Ce mot, tombé en désuétude, a été employé dans un Livre de raison dont l'étude suivra celle-ci et a donné lieu de la part de l'érudit à une curieuse observation : il a échappé au *Dictionnaire de Trévoux*, au *Glossaire* de Lacurne de Sainte-Palaye, mais on le retrouve dans la vieille *Chronique* d'Isaac de Pérès, et il se maintient encore dans le Midi, avec la signification de « fêtes de noce », en Provence notamment,

Le narrateur ne peut laisser passer sans mention le changement du gouverneur de Guienne : M. le prince de Condé (4) est nommé

(1) C'est l'étang de Lavernide, non loin de Bordas, situé dans la commune de Grun, canton de Vergt, Dordogne. (Renseignement du marquis de Paysac.)

(2) Bernard de Nogaret, duc de la Valette, puis d'Épernon (1592-1661), devenu gouverneur général de la Guyenne après son père.

(3) Ancienne paroisse, actuellement réunie à Creyssencac (canton de Vergt).

(4) Henri de Bourbon, deuxième du nom, prince de Condé, premier prince du sang, pair et grand-maître de France, duc d'Enghien, père du grand Condé (1588 + 1646).

en remplacement, « à la privation » de M. d'Épernon. La même année celui qui devait être Louis XIV naquit. Bessot mentionne cette naissance avec enthousiasme : « Dieu, dit-il, donna à la France ce que tous les bons Français avaient tant souhaité, c'est-à-dire un Dauphin ! » A cette occasion, Périgueux éclate d'allégresse, on allume de grands feux de joie, on tire les canons et le soir on illumine la ville.

Les croquants reprennent vite leur vie d'aventures, « continuans et même augmentans de plus en plus leurs vols, bruslemens, meurtres et assemblées dans la forêt de Vergt (1) ». Le gouverneur de Périgueux, Bourdeille (2), « bat aux champs », accompagné de son fils et de deux mille hommes, du maire et du vice-sénéchal. Il traque la forêt de Vergt. Le comte de Grignols (3) y entre le premier et, croyant que les séditieux avaient pris la fuite, les troupes rentrent à Périgueux. Les croquants n'étaient pas loin, et brûlent la maison du narrateur et quelques autres.

Dans le courant de la même année (1639), Bourdeille fait une seconde expédition avec douze cents hommes et finit par prendre le « chef des voleurs », qui fut roué à Bordeaux de trente-sept coups de fer, supplice cruel, mais que le narrateur ne trouve pas excessif. Ce châtement exemplaire ne suffit pas, du reste, pour annihiler les efforts des croquants, puisqu'en 1640 Bourdeille crut devoir établir une garnison de cent vingt hommes pour « rouler par tous les lieux suspects ».

Comme on le voit, les premières années matrimoniales de Pierre de Bessot ne furent pas calmes. Ce bruit toujours croissant d'émeutes, ces déprédations, ces incendies, dont il pouvait dire avec Virgile qu'il devait très bien connaître : « *quorum pars magna fui* », ne lui font pas oublier les siens : le 20 mars 1640, il devient père pour la première fois, le jour de la Saint-Joachim, d'une fille qu'il fait baptiser dans la religion catholique au mois de décembre

(1) La forêt de Vergt ou Vern s'étendait dans les anciennes paroisses d'Église-Neuve, Le Breuilh, Sainte-Marie de Vergt, Pissot, Creyssencac, Chalvignac.

(2) Henri de Bourdeille, chevalier des ordres du roi, sénéchal du Périgord, était fils d'André et de Jacqueline de Montberon et époux de Madeleine de la Châtre. Il mourut en 1641.

(3) André de Talleyrand, comte de Grignols, baron de Beauville, etc., fils cadet de Daniel, prince de Chalais, et de Françoise de Monluc, testa le 30 avril 1663.

suivant. Au mois de juillet, un débordement d'eau terrible eut lieu, qui emporta ou gâta tous les foins.

Cependant, les croquants continuèrent leurs ravages. La garnison établie à Périgueux ne put subsister à cause de la pauvreté de la ville, de la rareté des vivres et des fourrages. On envoya le régiment de Ventadour, que commandait le comte de Grignols. Mais cette expédition échoua : les croquants, qui connaissaient les positions, choisirent le lieu du combat, mirent en déroute le régiment et blessèrent Grignols. Instruit de ce désastre, Sourdis (1), lieutenant de Monsieur le Prince depuis le bannissement de d'Épernon, arriva au château de Vergt accompagné du régiment de Tonneins et de celui de Grignols. Des députés de Périgueux s'efforcèrent de plaider la cause des habitants de Périgueux auprès de Sourdis, qui vint dans cette ville et, après s'être « mieux éclairé du tout », établit une garnison à Vergt et fit couper la forêt, ce qui nécessita la présence des deux régiments « longtemps ». Bien que le narrateur ne le dise pas formellement, il ne paraît pas enthousiaste de la conduite de Sourdis, « lequel, dit-il, après avoir fait de belles ordonnances, s'en alla ». Trouve-t-il peut-être que ces ordonnances n'eurent pas un effet bien pratique, ou semble-t-il dire que Sourdis se hâtait de quitter cette province, sans se préoccuper beaucoup de ce qui pourrait survenir ?

Après avoir mentionné une extrême cherté de vin pour l'an 1640, puisque la barrique valut de 12 à 15 escus, il termine par un mot qui complète l'histoire des croquants : Gorgetorte, insigne voleur, fut tué dans un guet-apens par un autre croquant, Chalepe. Ce nom n'a-t-il pas une particulière saveur et ne fait-il pas songer à ceux dont Victor Hugo émaille ses productions ?

Décidément, Pierre de Bessot n'est pas un vulgaire provincial. Ce n'est pas de lui qu'on peut dire qu'il ne voit rien au delà du clocher de sa ville. Les événements importants l'intéressent, il les marque en passant, comme le mariage du duc d'Enghien avec la fille du maréchal de Brézé, nièce de Richelieu, et la nomination du maréchal de Schomberg au gouvernement de Guyenne.

(1) Charles d'Escoubleau, marquis de Sourdis et d'Alluye, frère du célèbre cardinal-archevêque de Bordeaux, fut maréchal de camp, conseiller d'État, et mourut à Paris, le 21 décembre 1666.

Mais, en bon Périgourdin, il se complaît dans tout ce qui touche sa province : aussi, après avoir mentionné la mort de M. de Bourdeille (1), « notre gouverneur », à sa maison de la Feuillade, en 1641, raconte-t-il avec détails la solennelle entrée du fils de ce dernier, François de Bourdeille (2), en qualité de gouverneur et sénéchal du Périgord. Cette fête fut vraiment belle, et bien que les honneurs qui lui ont été rendus soient « accoutumés.... dans de telles occurrences », ils ne manquent pas de nous intéresser. Une cavalcade composée des maire et consuls, suivis de soixante ou quatre-vingts chevaux, les magistrats de la cour présidiale, tous les notables et autres formant huit ou neuf cents hommes, allèrent au devant du gouverneur qui fit son entrée par la porte de Taillefer au dessus de laquelle on lisait ce distique :

*Ingrederere optatam tandem feliciter urbem,
Moenia nostra tibi, sed mage corda patent.*

Dans le logis qui l'abrita, on avait placé des écussons; celui du roi avec ces mots : *Haec omni tempore florent*; à droite celui des Bourdeille, deux pattes de griffon rouge et l'exergue : *Securitas altera* (3), et à gauche celui de la cité : *Invicta fides*. De nombreux détails sont donnés par le narrateur sur cette entrée véritablement princière.

Puis, rentrant dans l'histoire générale, il raconte la retraite et la mort du comte de Soissons (4), à Sedan; bien qu'il ait été victorieux, le narrateur dit avec raison « qu'il eût mieux fait de gagner des batailles pour son roy en restant fidèle avec honneur que de perdre la vie en gagnant des victoires contre le service de son seigneur ».

(A suivre.)

Joseph BEAUNE.

(1) D'après le chroniqueur, Henri de Bourdeille, marquis d'Archiac, baron de la Tour-Blanche, est mort dans sa maison de la Feuillade en 1641, tandis qu'une généalogie du marquis de Bourdeille le fait mourir à Paris en 1642. La Feuillade était une des maisons nobles appartenant à l'illustre famille de Bourdeille, et a plus tard appartenu à la branche de Mastas, devenue branche aînée et seule existante aujourd'hui.

(2) François-Sicaire, marquis de Bourdeille et d'Archiac, seigneur et baron de la Tour-Blanche, seigneur de Brantosme, fils du précédent, fut après lui gouverneur et lieutenant général des armées du roi en Périgord; il devint député de la noblesse du Périgord aux États généraux de Tours, le 16 septembre 1651.

(3) Cette devise des Bourdeille ne figure pas dans la plaque de la maison de Bourdeille, d'où j'ai tiré ces renseignements. (*Maison de Bourdeille*, par le marquis de Bourdeille. Troyes, Léon Legleu, 14, rue de Paris, 1893.)

(4) Louis de Bourbon, comte de Soissons, de Clermont, fils de Charles, comte de Soissons et de Dreux, pair et grand-maitre de France, et d'Anne, comtesse de Montafé, † 1604.

AVIS

Adresser toutes communications à l'un des Directeurs de la Revue : M. le chanoine Lafargue, archiprêtre de Lesparre, et M. le chanoine Allain, archiviste diocésain, curé de Saint-Ferdinand, 40, rue Croix-de-Seguey, Bordeaux.

Il n'est point accepté de communications anonymes ; chaque auteur garde l'entière responsabilité de son travail.

Nous rappelons qu'on peut renouveler son abonnement SANS FRAIS dans tous les bureaux de poste, ou bien encore, soit à l'Œuvre des Bons Livres, soit dans nos bureaux, 16, rue Cabriol, Bordeaux. On peut aussi adresser un mandat de 8 francs à l'un des directeurs de la Revue, ou bien attendre que nous fassions opérer les recouvrements par la poste, ce qui entraîne toujours des frais supplémentaires.

La *Revue Catholique* publiera prochainement : 1° Roumanille, par A. Ferrand ; 2° Glanes liturgiques (suite), par L. du Mont ; 3° Études sur l'hypnotisme, par J. Hazera ; 4° Le VI^e volume des " Origines de la France contemporaine ", par E. Allain ; 5° Études sur quelques anciens livres liturgiques manuscrits et imprimés des diocèses de Bordeaux et de Bazas, par E. Allain ; 6° Étymologies girondines (suite), par H^{is} Caudéran ; 7° Les Origines de l'imprimerie à Bazas, par A. Claudin ; 8° Anecdota Burdigalensia, documents inédits publiés par E. Allain (suite) ; 9° Documents inédits sur Louis Beaulieu (suite) ; 10° Études sur l'histoire municipale de Bourg-sur-Gironde (suite), par E. Maufra ; 11° Une paroisse rurale sous l'ancien régime, Notre-Dame de Mouchac du Grand-Aillas en Albret, diocèse de Bazas (suite), par Cyp. Thibaut ; 12° Un mot sur quelques livres de raison (suite), par J. Beaune ; 13° Monographie de l'église Saint-Thomas de Libourne (suite), par Th. Lewden ; 14° De l'éducation des sourds-muets, par le chanoine Gaussens ; 15° L'Itinéraire d'Henri IV en Gascogne, par Ph. Tamizey de Larroque ; 16° De Bordeaux en Bosnie et retour (1-26 septembre 1896), Lettres d'un Gascon (suite) ; 17° L'Œuvre des patronages laïques à Bordeaux (suite), par A. Tandonnet ; etc.

NOUVELLES DU DIOCÈSE

La **Lettre pastorale** de S. Em. le Cardinal-Archevêque pour le Carême de 1897, datée du 24 février, traite de la *Conduite à tenir dans le temps présent* (n° 37 ; 24 pp. in-4°. Bordeaux, impr. A. Geoffrois). Le dispositif est celui des années précédentes.

Lundi dernier, 8 mars, M^{sr} le Cardinal a reçu, à deux heures, dans le grand salon de l'Archevêché, MM. les curés de Bordeaux et les **prédicateurs** auxquels la station du **Carême** a été confiée dans les différentes paroisses de la ville. Après s'être aimablement entretenu avec chacun d'eux en particulier, le vénéré Pontife a adressé à tous une allocution à la fois familière et éloquente où Il leur a prodigué les plus sages conseils et les plus paternelles exhortations, envisageant successivement sous ses divers aspects la haute et sainte mission dont ils sont investis. Ils doivent être les *docteurs* du peuple chrétien et par conséquent lui départir un solide enseignement du dogme catholique, enseignement d'autant plus nécessaire en ce temps que les générations sorties de l'école neutre sont nécessairement, dans une trop large mesure, ignorantes de la doctrine de Jésus-Christ ; ils doivent être pour notre société oublieuse de Dieu ce qu'étaient les *prophètes* pour le peuple juif, c'est-à-dire leur annoncer les rigoureux arrêts de la justice divine, et combattre sans crainte pour la vérité et pour les intérêts sacrés de la religion ; ils sont enfin les *juges* des consciences, et par conséquent, assis au saint tribunal et investis par l'autorité épiscopale des plus larges pouvoirs, ils ont le devoir d'exercer avec un zèle éclairé et généreux le ministère de la réconciliation. Faut-il ajouter que la forte et sacerdotale parole de M^{sr} l'Archevêque a été écoutée avec un religieux respect et avec une soumission affectueuse et filiale ? Elle sera pour les pasteurs et pour les dévoués auxiliaires que la Providence leur envoie une lumière qui dirigera leur action, une bénédiction qui la rendra féconde pour le plus grand bien des âmes.

L'église d'Uzeste qui nous garde le mausolée de Clément V vient d'éprouver de très graves dommages causés par le violent ouragan du 3 mars. La flèche si

élégante qui couronne son clocher a été foudroyée et menace absolument ruine; la toiture et le vitrage ont été aussi fort détériorés. Espérons que l'architecte du gouvernement préposé à la restauration de ce monument historique saura prendre promptement les mesures que prescrit son fâcheux état. L'ancienne collégiale d'Uzeste est une des plus remarquables églises du diocèse, et sa mutilation accidentelle est un vrai malheur artistique. Ce malheur, nous voulons le croire, ne tardera pas à être réparé; mais il faut qu'on se hâte pour éviter des maux irrémédiables.

Jeudi dernier, 4 mars, une société d'élite, composée des plus généreuses chrétiennes de notre ville, était réunie à la Maison du Sacré-Cœur de la rue de la Trésorerie pour l'**Assemblée générale de l'Œuvre des Églises pauvres**. Son Eminence s'intéresse très spécialement au saint labeur des pieuses ouvrières qui, sous l'habile et généreuse direction des religieuses du Sacré-Cœur, assistent avec tant de zèle Notre Seigneur dans son dénûment eucharistique; aussi avait-Elle tenu à présider cette réunion de charité. Elle était accompagnée de M. le vicaire général Tourreau et d'un nombreux clergé. Après la lecture du rapport, élégant, édifiant et plein, de la secrétaire de l'Œuvre, M^{sr} le Cardinal a pris la parole pour féliciter et puissamment encourager les personnes charitables qui s'y dévouent. Elle a ensuite béni les très nombreux et souvent magnifiques ornements exposés avec un goût parfait dans la vaste salle où se tenait l'assemblée. Qui pourrait dire jusqu'à quel point la valeur déjà considérable des étoffes employées a été multipliée par le travail et l'habileté consommée des religieuses et des femmes du monde auxquelles ils sont dus? L'Œuvre des Églises pauvres mérite assurément la reconnaissance profonde du clergé diocésain auquel elle rend les plus éminents services. Puisse cette reconnaissance se traduire de la part de tous par des sympathies plus effectives! Comment marchander à Notre Seigneur l'obole ou la quête qui permettra à tant de paroisses vraiment pauvres de donner au culte de l'Eucharistie quelque chose de la splendeur dont il devrait être partout entouré?

Très belle **séance dramatique à Tivoli**, le mardi 2 mars. On donnait, cette fois, *les Martyrs de Mimizan*, tragédie chrétienne en quatre actes, avec chœurs, due au talent poétique fort distingué de l'éloquent et aimable recteur du collège, le R. P. Clavé. Nous le savions orateur, nous avons découvert — sans surprise, d'ailleurs mais avec un plaisir très vrai — qu'il est aussi poète. Les beaux vers abondent dans cette œuvre qu'il appelait trop modestement « un péché de jeunesse », et ces beaux vers expriment, le plus heureusement du monde, de grandes idées et de généreux sentiments. Aussi les applaudissements n'ont pas été ménagés par l'assistance serrée qui se pressait dans l'immense salle; ils allaient fort justement à l'auteur, aux acteurs qui ont été presque tous excellents, aux chanteurs enfin et à l'orchestre dont l'éloge — mérité toujours — a été fait cent fois. Puisque nous sommes à Tivoli, félicitons le R. Père recteur d'une heureuse initiative : grâce à lui, le collège a son journal, un bulletin mensuel d'une feuille in-8°, imprimé avec luxe, rempli de choses intéressantes et... gratuit. On le distribue aux parents des élèves et aux amis de la maison lesquels, — *experto crede* — y prennent « un plaisir extrême ».

Nécrologie. — Une lettre éloquente et émue de M^{sr} l'évêque de Nîmes nous a apporté une douloureuse nouvelle qui a profondément ému les aînés du clergé diocésain. M. Vassoult, prêtre de Saint-Sulpice, ancien directeur à Bordeaux, est mort plein de jours et d'œuvres le 1^{er} mars, au 3^e anniversaire de son Jubilé sacerdotal. Nous n'eûmes pas le bonheur de recevoir ses leçons éloquentes; mais quand, il y a plus de trente ans, nous entrâmes au Séminaire, il était encore plein de son souvenir et on nous disait merveilles du bien qu'il y avait fait, de l'enthousiasme qu'il y avait soulevé, de l'action intellectuelle et morale, d'une intensité toute particulière qu'il y avait exercée. Notre recueil lui doit un humble hommage. Nous avons trop d'obligation à nos maîtres vénérés pour que nous puissions les oublier jamais, alors même que l'obéissance les aurait depuis longtemps ravis aux témoignages de notre affection et de notre respect.

A TRAVERS LES REVUES

Revue du Clergé français (Paris, Letouzey et Ané; 20 francs par an; bimensuelle).

1^{er} mars. — I. *Le Clergé et les affaires publiques, à propos d'une élection récente*, par M. Millot. — II. *Les Juges diocésains dans le procès informatif des causes de béatification*, par M. Periès. — III. *De l'organisation des églises primitives*, par M. Robert. — IV. *Chronique théologique*, par M. Bricout. — V. *Prédication* : Prônes pour le 1^{er} et le 2^e dimanche de Carême, par M. Léveillé. — VI. *Conférences ecclésiastiques* : Le Salaire et le Profit, par M. Leduc. — VII. *Consultations et renseignements*. — VIII. *Actes récents du Saint Siège*. — IX. *Bibliographie*.

Dans son numéro du 1^{er} mars, **la Quinzaine** (Paris, 45, rue Vancau; 24 francs par an, 20 francs pour le clergé; bimensuelle), dont le succès se fait tous les jours plus rapide et plus brillant, publie une étude de M. Charles Felgères sur *M. Costa de Beauregard*, le nouvel académicien; M. Nugou publie la piquante relation d'un *Carnaval à Rome en 1672*, par Jean-Jacques Bouchard; M. Georges Moussoir donne la suite de son roman, *Maman Bourgeray*; M. l'abbé Naudet, dans un article destiné à faire du bruit, expose avec sa verve et sa franchise ordinaires ce qu'il entend par *Démocratie chrétienne*; M. Eugène Tavernier, qui fut des premiers en France à démasquer les impostures de Léo Taxil, met les lecteurs au courant de *l'Affaire Diana Vaughan*; l'excellent poète André Lemoine donne deux pièces de ses meilleurs vers; le baron Jules Angot des Rotours nous décrit avec la compétence élégante qui lui est propre des *Formes nouvelles de charité*; M. Paul Gaultier nous renseigne sur les récentes *Expositions de peinture*; M. Coquard, qui fut l'élève de César Frank, analyse la *Rédemption* du maître. M. Louis Dimier, enfin, remplissant pour la première fois la rubrique *Livres et Idées*, dégage la pensée commune de plusieurs ouvrages récents tels que les *Carnets de voyage de Taine* ou les *Mensonges conventionnels de la civilisation* du D^r Nordau. — *Nouvelles scientifiques et littéraires*. — *Bibliographie*. — *Revue des Revues*. **La Quinzaine** est la seule des grandes revues qui résume régulièrement tout ce qu'il y a d'intéressant dans les autres périodiques.

Le n^o 8 des **Médailleurs bordelais** que nous venons de recevoir contient le portrait de M. Adrien Sourget, président de la Société Sainte-Cécile, etc., etc. Dans cette belle publication, M. L. Blayot poursuit régulièrement son œuvre et son talent ne se dément jamais.

On nous annonce, sous peu, le portrait de M. Azam, associé national de l'Académie de médecine; de M. H. Bonnet, président de la Chambre de commerce; de M. H. Minier, hommes de lettres, ancien président de l'Académie de Bordeaux.

BIBLIOGRAPHIE

L'Eglise orthodoxe gréco-russe. Controverse d'un théologien catholique romain avec un théologien orthodoxe schismatique, par J.-B. Rœhm, chanoine de Passau, traduit par E.-M. Ommer. — Bruxelles, *Société belge de Librairie*, 16, rue Treurenberg, et Paris, Vic et Amat. 1 vol. in-12 de x-108 pages. Prix : 2 fr. 50.

L'union des Eglises est, avec la solution de la question sociale, une des constantes préoccupations de S. S. Léon XIII. Il faut que tous les fils dévoués du Saint Siège s'unissent au Souverain Pasteur pour l'aider dans cette œuvre de toute leur influence. Pour cela, il est d'abord nécessaire de connaître à fond les données du problème qu'il s'agit de résoudre.

Les journaux ont beaucoup parlé, en ces derniers temps, de l'Eglise grecque, du Saint Synode russe, du Phanar de Constantinople; mais combien d'idées fausses, de notions incomplètes, de préjugés à cet égard!

Aux historiens, aux publicistes, aux hommes politiques, à tous les catholiques, nous recommandons vivement l'ouvrage du D^r J.-B. Rœhm, qui vient d'être traduit en français par E.-M. Ommer. On y trouvera sur l'Eglise gréco-russe, dite orthodoxe, des détails aussi sûrs qu'intéressants.

De plus, l'ouvrage du D^r J.-B. Rœhm est fortement documenté; ceux qui voudront entreprendre sur la question des études plus approfondies y trouveront l'indication de toutes les sources à consulter.

Le Mois de Saint Joseph à l'usage des maisons religieuses, par M^{sr} J. DABERT, évêque de Périgueux. Nouvelle édition. 1 vol. in-18 de 300 pages. Prix, broché : 1 fr. 50. Société de Saint-Augustin, Desclée, de Brouwer et C^{ie}, Lille.

Ce qui fait le fonds de ce livre, ce qui le rend vraiment et souverainement utile à celles pour qui il est écrit, c'est l'exposition précise et substantielle de tous les points de doctrine se rapportant à la vie religieuse. Au dessus du développement doctrinal et comme pour l'illuminer d'une clarté supérieure, le vénérable auteur fait briller un incomparable modèle, saint Joseph, dont la vie présente tant et de si fécondes analogies avec celle des personnes consacrées à Dieu. Au dessous, comme une sorte de point d'appui, il a placé l'exemple, c'est-à-dire le récit d'un fait historique, emprunté le plus souvent à l'histoire passée ou contemporaine des congrégations religieuses. Après l'exemple, une pratique, une prière et un cantique dont la fraîche et pieuse poésie interprète admirablement les louanges que l'Ange gardien du monastère porte chaque jour à saint Joseph.

Quoique, par son titre et sa forme, ce petit livre se rattache à un mois particulier de l'année, il est fait pour être lu et médité avec fruit en d'autres temps, non seulement aux fêtes de saint Joseph, mais encore pendant les retraites annuelles, le jour de la récollecion mensuelle, le mercredi de chaque semaine; son vrai titre devrait être : *La Religieuse méditant ses devoirs aux pieds de saint Joseph*.

La Neuvaine de la Grâce, dévotion bien connue, bien efficace, en l'honneur de saint François Xavier. — Elle commence le 3 mars pour se terminer le 12, jour anniversaire de la canonisation de ce grand saint. Les feuillets de prières pour cette neuvaine ont été publiés par la Société de Saint-Augustin. Feuilleton de 8 pages, prix, le cent, 4 francs; — feuillet de 2 pages, le cent, 1 franc.

Nous recommandons tout spécialement à nos lecteurs, pour la propagande religieuse, les nouvelles brochures illustrées éditées par M. BELLET, libraire à Clermont-Ferrand, avenue Carnot, 4 : **Notre-Dame du Perpétuel Secours**, **Saint Alphonse de Liguori**, **Le Bienheureux Gérard Majella**, **Le Révérend Père Passerat**.

Ces brochures, de 32 pages, contiennent un grand nombre de gravures dans le texte dont la plupart sont en *chromo*. Les procédés les plus récents d'impression ont été employés pour assurer le succès de ces publications d'un genre tout nouveau. Le cent, 10 francs. Pour recevoir un exemplaire franco, 15 centimes.

La même librairie L. BELLET, à Clermont-Ferrand, vient d'éditer aussi les **Cantiques pour Missions**, des RR. PP. Rédemptoristes, en musique, au prix de 25 centimes.

Les Saints. Sainte Clotilde, par M. G. KURTH, professeur à l'Université de Liège. Un joli volume in-12. Prix : 2 fr. Librairie Victor Lecoffre, 90, rue Bonaparte, Paris.

La série de Vies de Saints que la librairie Lecoffre va publier, sous la direction de M. Henri Joly, ne pouvait débiter plus heureusement que par la *Sainte Clotilde* de M. Kurth. M. Kurth, professeur à l'Université de Liège, auteur d'un grand ouvrage sur Clovis, que toute l'Europe savante a admiré, a su débarrasser la figure de son héroïne de ce que les traditions dites poétiques du commencement du moyen âge lui avaient communiqué de violence, osons dire de barbarie. Tout ce qu'il y a d'authentique dans la vie de la reine des Francs, épouse glorieuse, mère cruellement éprouvée, chrétienne héroïque et généreuse et incontestablement sainte, est retracé par M. Kurth avec sûreté, avec sobriété, avec élégance et surtout avec un accent au charme duquel le lecteur sera heureux de s'abandonner.

Conférences de Notre-Dame (Carême de 1897): *L'Eglise*, par le T. R. Père OLLIVIER.

Ces conférences, recueillies par un sténographe de la bouche même de l'orateur, et publiées sous son contrôle par les soins de la *Revue thomiste* (222, faubourg Saint-Honoré, Paris), reproduiront, en même temps que la pensée de l'auteur, le tour original et vivant dont elle est coutumière.

Chaque fascicule sera expédié aux souscripteurs franco, muni d'une couverture avec titre, et soigneusement enveloppé.

La Retraite pascale, dont le sujet fera suite à celui des Conférences, formera deux fascicules de trois discours.

Prix de l'abonnement : les 8 fascicules, 1, fr. 50; chaque fascicule des Conférences, 0 fr. 25; chaque fascicule de la Retraite, 0 fr. 35. — On s'abonne chez tous les libraires.

VIN BRUNOT

AU PHOSPHATE DE SOUDE

KOLA, COCA, CACAO, ORANGE AMÈRE,
VIEUX BORDEAUX

**TONIQUE DU SYSTÈME NERVEUX
RECONSTITUANT DES FORCES**
physiques et intellectuelles

STIMULANT DES FONCTIONS ORGANIQUES

3 fr. 50 la bouteille. *Détail dans toutes les Pharmacies.*

PARIS, DÉPÔT GÉNÉRAL :

A. BRUNOT, pharmacien, 10, rue de Chaillot, PARIS.

ÉTUDES

Religieuses, Philosophiques, Historiques et Littéraires

Revue trimestrielle publiée par les Pères de la Compagnie de Jésus

Paraissant le 5 et le 20 de chaque mois, par fascicules de 144 pages in-8° raisin.

Abonnement : un an, 25 fr. ; six mois, 12 fr. 50. — 82, rue Bonaparte, Paris.

LE COSMOS

Revue des Sciences et de leurs applications : 8, rue François-1^{er}, à Paris.

France : un an, 25 fr. — Étranger : 32 fr. — Le n^o, 50 cent. Paraît tous les samedis.

LE CANONISTE CONTEMPORAIN

Paraissant le 15 de chaque mois par fascicules de 48 pages in-8°, chez Lethielleux, 10, rue Cassette, à Paris. 8 fr. par an.

MUSÉE DES ENFANTS

Mensuel, nombreuses illustrations.

Abonnement : un an, 6 fr. — Lille, Société de Saint-Augustin.

EN TERRE SAİNTE

Journal d'un Pèlerin, in-18 Jésus, de x-354 pages, par A.-J. LAFARGUE; joli vol. avec couverture en chromo-lithographie, une carte de la Palestine, les plans de Jérusalem et du Saint-Sépulchre, et 64 grandes vues ou vignettes. Prix franco : 3 fr. 50. S'adresser au bureau de la *Revue Catholique*.

LA RÉFORME SOCIALE

Bulletin de la Société d'Économie sociale et des Unions de la Paix sociale fondées par Le Play. — Prix : un an, 15 fr.; pour les Membres des Unions : 12 fr. Paris, boulevard Saint-Germain, 174.

L'UNIVERS ET LE MONDE

Bureaux : 17, rue Cassette, Paris. — Paris et départements, édition quotidienne, un an, 40 fr.; six mois, 21 fr.; trois mois, 11 fr. — Edition semi-quotidienne, un an, 20 fr.; six mois, 10 fr.; trois mois, 5 fr.

Le Mois de Marie de Terre Sainte, par A.-J. LAFARGUE. Illustrations de Marcel de Fonrémis. Publié avec l'approbation de Mgr l'Archevêque de Bordeaux. 2^e édition, prix : 1 fr. Bordeaux, Imprimerie Nouvelle, 16, rue Cabirol.

Les Proverbes de Salomon, mis en vers français, par A.-J. LAFARGUE, ouvrage approuvé par Mgr l'Archevêque de Bordeaux, couronné par l'Académie de Bordeaux. Édition de luxe. Tournai, Société de Saint-Jean l'Évangéliste. Prix broché : 2 fr. 50. Reliures diverses.

Les Machabées, scènes bibliques en vers, par A.-J. LAFARGUE, ouvrage couronné par la Société nationale d'Enseignement au Bien et par l'Académie de Bordeaux. Adopté par le Ministère de l'Instruction publique pour les Bibliothèques scolaires. 2^e édition, Perrin, éditeur, Bordeaux, aux bureaux de la *Revue Catholique*. Prix : 1 fr. 50.

Lettres de Marie Jenna à M. Albin Goudreau, avec une introduction par M. Gaston DAVID, 1 beau vol. grand in-8°, tiré seulement à 160 exemplaires. En vente, à Paris, chez Poussielgue, édit., et aux bureaux de la *Revue Catholique*, 16, rue Cabirol, Bordeaux. Prix : 3 fr. 50. — Il reste encore un exemplaire sur papier de Hollande au prix de 6 francs.

ANNALES ECCLÉSIASTIQUES de 1869 à 1889

publiées sous la direction de Dom CHAMARD, prieur des Bénédictins de Saint-Maur. — En souscription chez MM. GAUME & C^o, éditeurs, 3, rue de l'Abbaye, Paris, par séries de 5 fascicules de 160 pages, comprenant environ 5 vol. in-4^o de 800 pages, à 10 fr. le volume. — Les *Annales ecclésiastiques* font suite à l'*Histoire universelle de l'Église catholique*, par ROHRBACHER, continuée de 1846 à 1868 par J. CHANTREL.

MM. les ecclésiastiques qui feront tenir à M. Sœur-Charvrey, éditeur à Arras, la somme de 0 fr. 60, recevront régulièrement et à titre d'essai pendant un mois les quatre revues ci-après : 1^o le *Dimanche Paroissial* (hebdomadaire, 6 fr. par an); — 2^o le *Prêtre* (hebdomadaire, 8 fr. par an); — 3^o la *Revue des Catéchismes* (mensuel, 2 fr. 50 par an); — 4^o la *Science Catholique* (mensuel, 12 fr. par an).

Ancienne Maison DURAND et CHABELLARD
fondée en 1801

HENRY DURAND, Successeur
37, Rue du Pas-Saint-Georges, 37
BORDEAUX

Manufacture de Cierges, Bougies et allonges pour
souches. — Spécialité de Cierges, cire pure, pour
la Messe. — Encens, Charbons et Veilleuses.

Fourniture des Séminaires, Hôpital Saint-André,
Lycée de Bordeaux et diverses Églises et Chapelles.

DÉPÔT GÉNÉRAL

(VERRERIE DE LA MEURTHE)

V^o R. LAFITTE

18, rue des Augustins, 18 — BORDEAUX

Succursale : 4, rue Ste-Catherine

ARTICLES EN CRISTAL ET EN VERRE, PORCELAINES ET FAÏENCS

FOURNITURES D'ÉGLISE

ORFÈVRES RUEULZ MARQUE ALFENIDE

Atelier de Décor ordinaires et riches

REASSORTIMENT DE MODÈLES

DÉTAIL au prix du gros — TÉLÉPHONE

Bonifications spéciales pour les Maisons religieuses
et les Ecclésiastiques.

EXPORTATION

GROS — DÉTAIL

L'ÉCOLE FRANÇAISE

REVUE MÉTHODIQUE
DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE
Paraissant tous les jeudis

GAUME & C^o, Éditeurs, 3, rue de l'Abbaye, PARIS

Abonnement à la Revue, 7 fr. Au Supplément Pédagogique bi-hebdomadaire, 5 fr.

SPÉCIMEN GRATUIT

RIONDE & MIALHE

Maison de confiance fondée en 1828

Harmoniums, Timbales

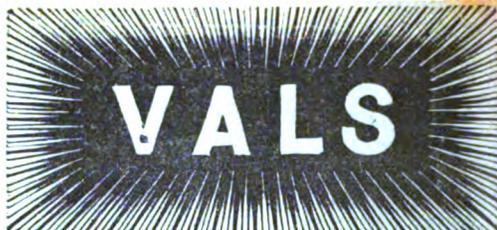


M^{mes} Carloman Lafeychine & V^o M.-Ferbos
NÉES RIONDE
37, Rue Esprit-des-Lois, 37
BORDEAUX

VENTE — LOCATION — ÉCHANGE
ACCORDS — RÉPARATIONS
EXPORTATION

Contrebasses etc., etc.

AUTO-PIANISTE UNIVERSEL
Invention nouvelle



Precieuse. Foie, Calculs, Gravelle, Diabète, Goutte, Gastralgies.
Impératrice. Affections de l'estomac. Excellente eau de table.
Dose : Une bouteille par jour.

HORLOGERIE de précision, garantie. Montres en tous genres. Prix très avantageux.
Envoi du catalogue franco **RICHELET**, fabr. à BESANÇON

GRATIS

PORTRAITS

AU
CRAYON-FUSAIN

Pour vulgariser nos magnifiques portraits au crayon-fusain, dans votre ville, nous vous faisons l'offre suivante : Si, dans un délai de quinze jours de cette date du journal, vous nous envoyez une photographie de vous-même ou tout autre membre de votre famille, vivant ou décédé, nous vous ferons un agrandissement fini au crayon-fusain d'une valeur de 100 francs **ABSOLUMENT GRATIS** pourvu que vous nous promettiez de montrer ledit portrait à vos amis en leur recommandant notre maison. — Ecrivez votre nom et votre adresse très lisiblement au dos de votre photographie et envoyez-la à M. **TANQUERET**, Directeur de la Société Artistique de Portraits, en son hôtel, Rue de St-Petersbourg, 9, Paris (Maison fondée en 1840), elle vous sera retournée intacte avec le grand portrait.

M. N. BOUILLET

DICTIONNAIRE UNIVERSEL DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES ARTS

Nouvelle édition entièrement refondue

sous la direction de J. TANNERY et E. FAGUET.

1 vol. in-4^o, prix : 21 francs.

Remise de 5 francs contre tout exemplaire des anciennes éditions.

PHOTOGRAPHIE ARTISTIQUE

SERENI

TROIS MÉDAILLES D'OR

32, cours de l'Intendance, 32

PORTRAITS, REPRODUCTIONS, GROUPES

Agrandissements inaltérables au charbon.

Dictionnaire de la Bible

Par F. VIGOUROUX, P. S. S.

Avec le concours de très nombreux collaborateurs.

Le **Dictionnaire** comprendra environ 20 fascicules de 320 colonnes, richement illustrés d'après les meilleurs documents.

Prix du fascicule, pour les souscripteurs : 5 francs.

Les 10 premiers fascicules sont en vente chez MM. LETOUZEY et ANÉ, 17, rue du Vieux-Colombier, Paris.

Vient de paraître :

CONTRIBUTION A L'HISTOIRE

DE

L'INSTRUCTION PRIMAIRE DANS LA GIRONDE

AVANT LA RÉVOLUTION

PAR M. LE CHANOINE E. ALLAIN

1 vol. gr. in-8^o, imprimé en elzévir sur papier teinté, tiré à petit nombre.

Quarante exempl. seulement sont mis en vente : à Bordeaux, chez MM. FERET et FILS, 15, cours de l'Intendance; à Paris, chez MM. A. PICARD et FILS, 82, rue Bonaparte.

Prix : 7 fr. 50.

Le Directeur-Gérant : A.-J. LAFARGUE.

Imp. DEMACHY, PECH et C^o. — Bordeaux.

REVUE CATHOLIQUE DE BORDEAUX

PARAISSANT LE 10 ET LE 25 DE CHAQUE MOIS

SOUS LA DIRECTION DE MM. A.-J. LAFARGUE ET E. ALLAIN

SOMMAIRE

- | | |
|--|-----------------|
| I. TOUJOURS LA MUSIQUE RELIGIEUSE..... | E. CHAMINADE. |
| II. MONOGRAPHIE DE L'ÉGLISE SAINT-THOMAS
DE LIBOURNE (<i>suite</i>)..... | Th. LEWDEN. |
| III. BOURG-SUR-GIRONDE DEPUIS SA FONDA-
TION JUSQU'EN 1789 (<i>Suite</i>)..... | E. MAUFRAS. |
| IV. LES PATRONAGES CATHOLIQUES DES EN-
FANTS DES ÉCOLES LAIQUES DE BOR-
DEAUX EN 1896 (<i>Fin</i>)..... | And. TANDONNET. |
| V. SUPPLÉMENT : Nominations ecclésiastiques ; Tournée pastorale de
Son Éminence ; L'Œuvre des Sœurs Dominicaines garde-malades ;
A l'Académie de Bordeaux ; Nécrologie (<i>M. Guion</i>). — <i>A travers
les Revues.</i> — <i>Bibliographie.</i> | |

Abonnement : FRANCE, 8 FR. — UNION POSTALE, 10 FR.

UN NUMÉRO : 0,50 CENT.

On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste, à l'Œuvre des Bons Livres
et aux bureaux de la *Revue*, 16, rue Cabirol, Bordeaux.

Les abonnements partent du 1^{er} Janvier ou du 1^{er} Juillet et sont exigibles d'avance.

La reproduction des articles publiés par la *Revue* est interdite.

BORDEAUX

IMPRIMERIE NOUVELLE DEMACHY, PECH ET C^{ie}

16 — RUE CABIROL — 16

1897

PEINTURES DÉCORATIVES

POUR

Eglises, Monuments & Appartements

Maison BONNET & Fils Frères

J. Henri BONNET, Succ^r

4, rue Valdec, 4

BORDEAUX

PEINTURE DE BATISSE, VITRERIE, ENDUITS

Médaille d'Or

EXPOSITION DE BORDEAUX 1895

MAISON RECOMMANDÉE

ARTICLES DE VOYAGE Maison Gaultier,
I. Ehrensperger,
gendre et successeur, 27, cours de l'Intendance, Bordeaux.

CHEMINS DE FER DU MIDI

Bains de mer. — Stations hivernales et balnéaires. — Chapitre II du Tarif G V n° 6. — Billets d'aller et retour valables du vendredi ou samedi au lundi ou du dimanche au mardi, à destination des stations hivernales et balnéaires.

Des billets d'aller et retour de toutes classes sont délivrés, toute l'année, pour Agde, Arcachon, Argelès-Gazost, Balnearuc-les-Bains, Banyuls-sur-Mer, Biarritz, Céret (Amélie-les-Bains, La Preste, etc.), Cette, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, Port-Vendres, Saint-Jean de Luz et Salies-de-Béarn.

Du 1^{er} mai au 31 octobre pour Alet, Argelès-sur-Mer, Ax-les-Thermes, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Boulon-Perthus (Le), Cambo-ville, Capvern, Collioure, Couiza-Montazels, Espéranza (Campagne-les-Bains), Grenade-sur-l'Adour (Eugénie-les-Bains), Labenne (Cap-Breton), Lalque (Préchacq-les-Bains), Lamalou-les-Bains, Lanne-mezan (Cadéac, Vielle-Aure), Laruns-Eaux-Bonnes, Leucate (La Franqui) Lourdes-Barbazan, Montpellier (Palavas), Nouvelle (La), Oloron-Sainte-Marie (Saint-Christan), Pierre-fitte-Nestalas, Prades (Molitz), Quillan (Ginoles, Carcanières, Escouloubre, Usson-les-Bains), Saint-Flour (Chaudesaigues), Saint-Gaudens (Encausse, Gantiès), Saint-Girons (Aulus), Saléchan (Sainte-Marie, Siradan), Salies-du-Salat, Ussat-les-Bains et Villefranche-de-Conflent (Le Vernet, Thuès, Les Escaldas, Graüs-de-Canaveilles);

Les vendredi, samedi et dimanche de chaque semaine, au départ de toute station du réseau située à plus de 50 kilomètres des stations thermales et balnéaires précitées, avec réduction de 40 % en 1^{re} classe, 35 % en 2^e classe, 30 % en 3^e classe, sur les prix du tarif général.

Les billets délivrés les vendredis et samedis sont valables pour le retour jusqu'au lundi inclusivement; ceux délivrés le dimanche sont valables jusqu'au mardi suivant inclusivement.

Exceptionnellement, les porteurs de billets d'aller et retour pour Biarritz pourront descendre à Bayonne, à l'aller, et repartir de cette gare au retour. (Voir pour les conditions particulières, le tarif spécial G V n° 6, chap. II.)

3000 MODÈLES DE TOUS STYLES
Religieux et d'Appartements



VITRAUX D'ART
REPRODUCTION VITRIFIÉE
& IMITATION

Décoration Artistique

QUE L'ON PEUT FAIRE SOI-MÊME
Nouveau procédé de feuilles Vitraux
s'appliquant aux vitres par un simple
mouillage.

Contre 2 fr. envoi franco d'Echantillons et du Catalogue illustré.

ROSEY

22 BOULEVARD POISSONNIÈRE 22
PARIS

L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE

Antérieurement : *la Controverse et le Contemporain*. — Revue mensuelle publiée sous la direction d'un comité de professeurs des Facultés catholiques de Lyon, etc.

Abonnement : un an, 20 fr. ; six mois, 11 fr. — Bureaux 125, rue du Plat, et 3, place Bellecour, Lyon.

Service des Omnibus desservant la gare de Bordeaux-St-Jean. — MM. les voyageurs sont informés qu'ils peuvent faire transporter leurs bagages sans les accompagner de la gare de Bordeaux-Saint-Jean à domicile ou réciproquement, au prix de 0 fr. 50 par colis (minimum de perception : 1 franc). En outre, l'entreprise se charge de prendre les billets et de faire enregistrer les colis.

Pour utiliser ce service, les voyageurs doivent s'adresser à l'arrivée, à l'inspecteur des omnibus à la gare; pour le départ, au bureau central de ville de la Compagnie du Midi, cours du XXX-Juillet, n° 10, trois heures au moins avant le départ du train qu'ils veulent prendre. Toutefois, pour les trains partant avant huit heures du matin, les demandes doivent être déposées la veille jusqu'à neuf heures du soir.

Tous renseignements relatifs à ce nouveau service sont fournis au bureau des omnibus de la gare Saint-Jean et au bureau de ville, cours du XXX-Juillet, 10.

CHEMINS DE FER DU MIDI DE LA FRANCE du Nord de l'Espagne et de Madrid à Saragosse et Alicante.

Fêtes de la Semaine Sainte à Séville et à Madrid. — *Fêtes à Séville.* — Billets d'aller et retour de 1^{re} classe, à prix réduits, délivrés :

1^o Pour Séville, du 20 mars au 17 avril 1897 inclus, valables pour le retour, jusqu'au 5 mai suivant;

2^o Pour Madrid, du 7 au 17 avril 1897 inclus, valables pendant vingt jours à partir de la date de l'émission, au départ de Bordeaux-Saint-Jean, Auch, Agen, Montauban, Toulouse-Matabiau, Mont-de-Marsan, Pau et Tarbes.

Ces billets d'aller et retour sont délivrés, en outre, à toutes les gares et stations intermédiaires comprises entre la gare d'émission et la gare-frontière d'Hendaye, pourvu que la demande en soit faite quarante-huit heures à l'avance à la station d'où le voyageur a l'intention de partir.

Prix, au départ de Bordeaux-Saint-Jean : pour Séville, 200 fr. ; pour Madrid, 150 fr. (Voir l'affiche spéciale pour les autres conditions.)

Pour tout ce qui concerne les annonces, s'adresser au bureau de la **Revue**,
16, rue Cabirol, Bordeaux.



TOUJOURS LA MUSIQUE RELIGIEUSE⁽¹⁾!

Res, non verba.

Je persiste à croire, en premier lieu, même après les quatre lettres de M. l'abbé Sursol, que la S. Congrégation des Rites, en plaçant au premier rang, dans son *Règlement*, la musique de Jean-Pier-Luigi de Palestrina et de ses imitateurs, a voulu par là même lui accorder la prééminence sur la musique chromatique. Toujours, en effet, l'Église a témoigné une prédilection marquée pour la musique de Palestrina. Ce qui prouve bien que je ne me suis pas trompé dans mon appréciation, c'est que la plupart des commentateurs me donnent raison.

En effet, loin de vouloir m'ériger en maître, je me suis contenté de suivre humblement :

1^o Les évêques italiens (2), belges, suisses, hollandais, allemands, etc., dont les circulaires, interprétant les *Règlements* de 1884 et de 1894, recommandant *toutes* la musique palestrinienne de préférence à la musique chromatique ;

2^o Les Sociétés céciliennes ou grégoriennes et leurs *Revue*s musicales d'Allemagne, de Hollande, de Suisse, d'Italie, de Belgique,

(1) Dans sa quatrième lettre, M. Sursol me prend plusieurs fois à partie, en termes que je me permets de trouver discourtois. Je me contente de constater la chose et je me déclare très résolu — ayant, grâce à Dieu, un emploi plus utile à faire de mon temps — à ne pas le suivre sur le terrain des personnalités. E. A.

(2) Les évêques français n'ont pas encore commenté le *Règlement*. Il est instructif pourtant de méditer le chapitre II de *Demain*, par M^{gr} Isoard. L'évêque d'Annecy n'y ménage guère les maîtres de l'art moderne.

Mais si les évêques français n'ont pas cru devoir appeler l'attention sur le *Règlement* de 1894, M. Sursol serait peut-être bien en peine d'en citer *un seul* qui ait

d'Amérique, d'Alsace, etc., qui, *toutes*, mettent la musique paestrinienne au dessus de la musique chromatique.

Même en France, les *Revues* musicales ont l'air de vouloir se prononcer en faveur de la musique paestrinienne. C'est ainsi que le R. P. Comire, le distingué directeur de la *Musica sacra*, de Toulouse, diffère d'avis avec le P. Soullier et déclare que, « docile aux prescriptions du *Règlement* de la S. Congrégation des Rites, il préfère, en fait de musique figurée, le genre de Palestrina et de ses bons imitateurs au genre différent, à quelque école qu'il appartienne » (p. 42, mars 1897).

Les profanes eux-mêmes s'émeuvent. En effet, dans le *Ménestrel*, revue musicale la plus connue de France, M. Arth. Pougin signale la *Musique sacrée* comme « un livre original en vérité... où l'exemple de Palestrina est justement offert à ceux qui ont charge du maintien des nobles traditions de l'art musical religieux, et où sont critiquées même, sous ce rapport, certaines œuvres de grands maîtres tels qu'Haydn, Mozart, Beethoven, Cherubini, Hummel et Gounod », et comme « un plaidoyer très chaleureux en faveur d'une réforme qui s'impose dans la compréhension, dans la nature et dans l'exécution de la musique religieuse, pour lesquelles, dit l'auteur, il faut en revenir au *Règlement* donné sur ce sujet par la S. Congrégation des Rites, au nom du pape Léon XIII ».

Quoi qu'il en soit, j'ai peine à croire qu'en parlant d'un genre de musique affectionné par l'Église, il soit bienséant de le qualifier de

recommandé aux maîtres de chapelle de « laisser dormir les compositions de Palestrina dans les cartons des archéologues ».

Au contraire, un grand nombre de NN. SS. les évêques ont daigné honorer l'œuvre de M. Ch. Bordes de leurs encouragements paternels.

En voici la liste : M^{gr} Richard, cardinal-archevêque de Paris; M^{gr} Desprez, cardinal-archevêque de Toulouse; feu M^{gr} Bourret, cardinal-évêque de Rodez; M^{gr} Labouré, archevêque de Rennes; M^{gr} Hautin, archevêque de Chambéry; M^{gr} Mathieu, archevêque de Toulouse; M^{gr} Hugonin, évêque de Bayeux; M^{gr} Turinaz, évêque de Nancy; M^{gr} Bonnet, évêque de Viviers; M^{gr} Laborde, évêque de Blois; M^{gr} Goux, évêque de Versailles; M^{gr} Catteau, évêque de Luçon; M^{gr} Isoard, évêque d'Annecy; M^{gr} Rougerie, évêque de Pamiers; M^{gr} Bouvier, évêque de Tarentaise; feu M^{gr} Cléret, évêque de Laval; M^{gr} Duval, évêque de Soissons; M^{gr} Gilbert, évêque du Mans; M^{gr} Pelgé, évêque de Poitiers; M^{gr} Jauffret, évêque de Bayonne.

genre ennuyeux et de prétendre qu'on devrait le « *laisser dormir dans les cartons des archéologues* » (*Aquitaine*, p. 166).

En second lieu, je me défends avec énergie de vouloir « bannir entièrement de nos cérémonies la musique chromatique, malgré le Règlement de la S. Congrégation » (*Aquitaine*, p. 165).

Dans l'opuscule intitulé : *la Musique sacrée*, je consacre un chapitre entier à la musique chromatique agréée par l'Église (pp. 36-57.) Dans les deux articles incriminés par M. Sursol, je répète à maintes reprises que la musique chromatique ou moderne n'est point prohibée, pourvu qu'elle présente le cachet religieux et qu'elle possède les conditions liturgiques nécessaires. Je vais même plus loin, puisque je concède que l'Église ne condamne pas les instruments autres que l'orgue, pourvu qu'ils soient approuvés par l'Ordinaire et qu'ils conservent le caractère sacré conforme à l'esprit de la cérémonie.

Mais, il est vrai, j'ajoute quelque chose : et c'est ici que j'ai le regret de me séparer complètement de M. l'abbé Sursol. Mais tout en me séparant de lui, j'espère être encore avec l'Église. Je dis que la musique des maîtres modernes tels que Cherubini, Beethoven, Mozart, etc., ne remplit pas *en général* les conditions liturgiques voulues par l'Église et qu'il faut, par conséquent, lui substituer, comme on l'a réalisé en de nombreux pays, une musique moderne plus conforme à l'esprit liturgique. Ces conditions se réduisent aux suivantes : pas de textes antiliturgiques ; — pas d'accentuation latine fautive ; — pas de chants profanes ; — pas d'usurpation sur les droits du célébrant ; — pas d'additions, pas d'omissions, pas d'interventions, pas d'indiscrètes répétitions dans les textes liturgiques ; — style lié.

Dans l'opuscule précité (de la p. 8 à la p. 22 et de la p. 36 à la p. 47) et dans mes deux articles parus dans la *Revue Catholique* (pp. 34-35, pp. 116-118), j'ai donné de nombreux exemples d'infractions aux lois liturgiques commises par des compositeurs renommés, tels que Mozart, Gounod, Rossini, Dietsch, Cherubini, Haydn, Pergolèse, etc. Ces exemples, j'aurais pu les multiplier en quelque sorte à l'infini. Mais cette analyse exigerait un volume spécial. Qu'on me permette et qu'il me suffise de parcourir à la hâte le *Gloria* et le

Credo de la messe en *ré* de Beethoven, et le lecteur jugera si vraiment cette œuvre — quoique fort artistique en elle-même — mérite de figurer parmi les compositions liturgiques.

Le *Gloria* s'étend sur *trente-cinq* pages *in-quarto* ! Sur un mouvement *allegro vivace*, il commence fautivement par les paroles : *Gloria in excelsis Deo*, dont l'intonation est formellement réservée au célébrant. Ce thème initial se prolonge pendant *trente-huit* mesures. Pas un mot de ce *Gloria* qui ne soit répété plusieurs fois : plusieurs mots le sont *cinq* et *six* fois. Des versets entiers sont repris deux et trois fois de suite. En même temps que le chœur chante : *Qui sedes ad dexteram Patris*, les quatre solistes chantent de leur côté : *Miserere nobis*. Enfin les solistes se réunissent aux choristes et, tous ensemble, ils soupirent *quatre* fois de suite : OH ! *miserere nobis* ! Le rythme actif de l'orchestre se déchaîne et opprime le malheureux chant pendant une partie notable du *Gloria*. Du reste, impossible, bien souvent, de saisir une différence de style entre cette œuvre et les œuvres dramatiques du maître.

Voici maintenant la fameuse fugue *allegro* : elle se développe sur les paroles : *In gloria Dei Patris. Amen*, *treize* pages durant. Vous trouverez les mots : *in gloria Dei Patris treize fois* redits à chaque partie. Et le mot : *Amen* ? Savez-vous combien de fois la partie de soprano le répète ? — *Quarante-neuf fois* ! — Après cela, vous vous imaginez peut-être que nous en avons fini avec le *Gloria* ? Erreur profonde ! Car, au mépris des lois de la liturgie, le chœur recommence *presto* le motif initial sur les paroles : *Gloria in excelsis Deo* !

Le reste de la messe est à l'avenant. Si le temps et l'espace ne faisaient défaut, il serait plaisant d'analyser par le menu le *Credo* de cette messe.

Il y a parfois dans l'arrangement des paroles des non-sens étranges, par exemple trois ou quatre : *non* ! séparés l'un de l'autre par trois soupirs : puis vient *cujus regni*. Après quoi, le chœur reprend : *non cujus regni*. Mais cela ne suffit pas au compositeur. Car le chœur tient à recommencer les trois : *non* ! séparés l'un de l'autre par les trois soupirs, et finalement cet article du Symbole se termine brusquement par l'explosion de la syllabe : *non* ! Il y a

aussi l'article : *Qui cum Patre*, pendant lequel la basse et le ténor ne cessent d'affirmer leur orthodoxie : *Credo! Credo!* Puis, à l'article suivant, c'est le tour du soprano et de l'alto de crier : *Credo! Credo!* pendant que la basse et le ténor exécutent la teneur de l'article. Et les mots coupés en deux ou trois tronçons par des silences? — Ils abondent : j'en ai compté au moins une trentaine. Quant à l'*Amen* du *Credo*, il éclipse celui du *Gloria* : le soprano nous le ressasse *soixante-trois fois!!*

Franchement, après cela osera-t-on encore blâmer Wagner quand il assure — quoique *hérétique* — que « les œuvres de Cherubini, de Mozart, de Beethoven, etc., sont plutôt propres à être exécutées aux concerts spirituels que pendant les offices du culte », et que « leur longueur en empêche absolument l'exécution pendant ces offices »? Au lieu de lui faire un crime d'avoir « inventé de nouveaux instruments pour chacune de ses œuvres » (*Aquitaine*, p. 166), — ce qui était son droit de compositeur dramatique, — ne faut-il pas plutôt le louer d'avoir su allier à un rare sens esthétique le sens de la liturgie catholique? On n'ignore pas d'ailleurs que c'est l'étude approfondie de la grande musique classique qui ramena Wagner aux idées spiritualistes. — Aussi un disciple de Saint-Sulpice, M. Marcel Hébert, a-t-il pu consacrer à Wagner un volume intitulé : *le Sentiment religieux dans l'œuvre de Richard Wagner*. On a même fait à ce sujet une réflexion qui ne manque pas de piquant : c'est que les musiciens non catholiques comprennent souvent mieux que les catholiques eux-mêmes quel genre de musique convient à nos sanctuaires. Naguère encore, un critique musical — M. Lorenzo Parodi — s'exprimait à ce sujet avec une liberté de langage qu'il n'est pas nécessaire de traduire : « *Si, i preti sono in gran parte i nemici piu terribili della vera musica sacra!* » (Gênes. — Caffaro, 4 mars 1897.)

Je le demande, en troisième lieu : me suis-je donc trompé en affirmant que la musique paestrinienne est directement éclosue du chant grégorien? Ceux qui ne se paient pas de mots conviennent que par sa modalité, par ses cadences, par son système diatonique, par ses tournures mélodiques et rythmiques, la musique paestrinienne se rapproche très sensiblement du plain-chant, tandis que

la musique moderne s'en éloigne à grands pas, et puisque tous admettent le plain-chant comme type parfait de la vraie musique sacrée, il s'ensuit par là même que la musique palestrinienne mérite la préférence. Certes, ce n'est point « *l'art byzantin* » ni « *l'enfance de l'art* », ainsi que le voudrait faire accroire M. Sursol : loin de là ! Fétis, qui s'y connaissait (mais peut-être certains amateurs le mettent-ils, de conserve avec Nisard, d'Ortigue, Danjou, Wagner, Liszt, Verdi, tous partisans de la même opinion, au rang des *vieilles perruques* ?), Fétis, dis-je, ne craint pas d'affirmer que « Palestrina avait mieux compris *qu'aucun autre* le style convenable pour l'église et l'avait porté à sa *perfection* » (*Résumé philosophique de l'Histoire de la musique*, p. CCXX). Que ma comparaison de *l'œuf et du poussin* ne soit pas de la dernière exactitude, c'est possible. Toute comparaison cloche. J'ai simplement voulu dire — vérité incontestable, ce me semble — que l'art *palestrinien* dérive en droite ligne de l'art grégorien. Il n'en est pas ainsi, au même degré, — tant s'en faut, — de la musique *chromatique*, qui est, sinon une langue, au moins un idiome différent. Car il y a trois genres distincts : le diatonique, le chromatique et l'enharmónique. Aussi M. Sursol me paraît-il dans l'erreur (pardon de revenir sur la comparaison !) quand il prétend que le chétif *poussin* (l'art palestrinien) est devenu un *coq superbe* (l'art moderne). Le *poussin*, chétif à l'aurore du XVI^e siècle, s'est révélé *coq superbe* à l'apogée du génie de Palestrina. Mais ce *poussin* (c'est-à-dire l'art palestrinien) ne pouvait en aucune façon se transformer en *coq* (c'est-à-dire en l'art moderne), parce que le genre en est différent, le premier étant basé sur la gamme *diatonique* et le second sur la gamme *chromatique*. Une poule (la musique, en général) peut couvrir en même temps des œufs de poule et des œufs de canard.

Avant de clore cette discussion, je dois répéter que ceux qui rêvent la réforme de la musique sacrée ne rejettent pas systématiquement toutes les ressources de l'harmonie moderne : je n'ai nullement l'intention, que me prête le P. Soullier (*Musica*, p. 43), de « ramener notre génération à l'harmonie du XVI^e siècle ». Mais je me range à l'avis des bons esprits qui voudraient conserver à la musique religieuse le caractère simple et pur de l'idée, au lieu de

la transformer en art sensuel, par l'emploi excessif des rythmes légers, des mélodies altérées et des dissonances chromatiques ou enharmoniques.

En finissant, je dois une excuse aux lecteurs bordelais. Ce n'était point à moi, je le sais, à prendre la plume en ce débat. Mais sollicité par plusieurs (1), et aucun champion de Palestrina ne se présentant, je n'ai pas hésité à me jeter dans la lice pour soutenir une thèse qui m'est chère, pas plus qu'au Congrès de Bordeaux je ne balançai à défendre une doctrine dont on ne m'a pas encore démontré la fausseté. Les témoins de cette polémique me rendront cette justice que je n'ai point provoqué M. l'abbé Sursol auquel j'étais loin de songer. Attaqué par lui, je me suis servi du droit de légitime défense et il me semble en avoir usé toujours avec courtoisie. Néanmoins, puisque M. Sursol m'invite à méditer l'article du *Règlement* où la S. Congrégation des Rites dit qu'« il y a liberté de discussion en matière de musique sacrée, pourvu que l'on observe les règles de la charité, et que personne ne s'érige en maître et en juge des autres », j'accepte avec bonne grâce la leçon. Puissé-je en profiter aussi largement que l'a fait M. Sursol.

E. CHAMINADE, *ch. hon.*



MONOGRAPHIE DE L'ÉGLISE SAINT-THOMAS DE LIBOURNE (Suite)

Cette fois encore le projet de désaffectation de l'église Saint-Thomas n'eut pas de suite. Mais en 1771 il fut repris

(1) C'est moi qui, à la suite de l'audition de Saint-Seurin, ai prié M. le chanoine Chaminaide, dont la compétence est notoire, d'en parler dans la *Revue Catholique*. J'ignorais alors complètement l'attitude que d'autres prendraient vis-à-vis de M. Ch. Bordes et de sa *Schola* : l'eussé-je prévue que je n'aurais pas agi autrement, et l'accueil fait aux deux articles de notre distingué confrère par des personnes dont le jugement a du poids m'a prouvé que j'avais eu grandement raison en recourant à lui. Je tiens à lui redire ici toute notre reconnaissance pour le service qu'il a bien voulu rendre à nos lecteurs et pour l'aimable et utile collaboration qu'il nous donne.

E. A.

pour la troisième fois et l'on résolut alors, pour en finir, de mettre tout en œuvre afin d'en assurer l'exécution. A ce moment il était question de construire sur la place de l'Hôtel de Ville une fontaine publique. Pour cela il fallait faire disparaître les halles qui occupaient presque toute la place et trouver un autre local qu'on affecterait à cette destination. C'est alors que les jurats jetèrent de nouveau les yeux sur l'église Saint-Thomas qu'ils prétendaient bien à tort, comme nous l'avons vu, être complètement impropre à l'exercice du culte, et par conséquent inutile. Le 20 mars 1771, ils rédigèrent dans ce but une première délibération que voici :

« Ce jour vingtième du mois de mars mil sept cens soixante onze, nous Jean Baptiste Lemoine con^{er} du Roy lieutenant general en la senechaussee et siege prezidial de la presente ville nous sommes rendûs avec M. le procureur du Roy de lad. senechaussée à l'assemblée de M^{rs} les notables, composée de M^{rs} Dufau maire, Fuilhacé, Lafaye, Lafon jurats, E^{no} Giraud con^{er} de ville, Lardiere doyen du presidial, Largeteau, Limouzin, R. Fontemoing, Bruneau et Rebeigne Notables. A esté proposé par M. le Maire : 1^o..... 5^o pour remétre dans le commerce (*sic*) Leglise S^t thomas aux fins de la destination qui en a été projetée par la Comm^{te}. A esté deliberé 1^o..... 5^o que Léglise S^t thomas Etant hors le commerce M^{gr} l'Intendant sera suplié de vouloir s'interessier auprès de M^{gr} Larchevesque pour rendre cette Eglise a la disposition de M^{rs} les Maire et Jurats et Communauté aux fins d'estre plus Emplement (*sic*) deliberé sur sa destination qui est d'en former les halles Et magasins absolument necessaires pour la vente des denrées commestibles foires et marchés; de la quelle deliberation nous avons dressé verbal que M^{rs} les deliberans ont signé avec nous aux fins de leur dite deliberation; fait à libourne dans lhôtel de ville, Les Jour, Mois et An susdits (1). » Suivent les signatures des nommés ci-dessus.

Le 18 novembre de la même année, la Jurade décidait

(1) Arch. municip. de Libourne, boîte xv, BB, 135^o registre des Délibérations, f^{os} 13 et 14.

de demander à l'archevêque de Bordeaux l'interdiction de l'église Saint-Thomas et prenait la délibération suivante :

« Ce jour dix huit du mois de novembre mil sept cens soixante onze, dans Lhotel de ville, Le procureur syndic a dit que la dizette des Eaux dans la ville ayant déterminé la Communauté a former le projet de Letablissement d'une fontaine dans la place publique, et ayant été autorisée à commencer (*sic*) cette Entreprise elle auroit fait faire des fouilles et trouvé par le moyen de cette operation des sources assés abondantes pour fournir aux habitans une quantité d'Eau suffisante pour leurs besoins, que L'acqueduc ou les Eaux de ces sources ont été rassemblées ayant été conduit Jusqu'au mur de ville, et ne pouvant y être Introduit en perçant led. Mur sans L'approbation et la permission expresse de Monseigneur le Maréchal duc de Richelieu, Gouverneur de la province, Le procureur syndic Requierit qu'il soit fait une deputation vers Mond. Seigneur le Marechal pour suplier très humblement Sa Grandeur de permettre qu'il soit fait une ouverture aud. mur..... » (Suit une délibération du maire et des jurats portant que, vu le réquisitoire ci-dessus, et y faisant droit, trois d'entre eux se transporteront à Fronsac pour obtenir du maréchal l'autorisation en question.)

« Et a L'instant nous Maire et Jurats continuant de delibérer sur le même objet et considerant qu'il est d'une necessité indispensable avant de conduire les eaux de Ladite fontaine sur la place publique d'obtenir de M. l'Archevêque Linterdiction et la profanation de Leglise qui est sous l'invocation de S^t thomas pour y etablir les boucheries et le marché des farines en nous referant a la Deliberation des notables du 20 mars d^{er} concern^t cet objet ouy le procureur syndic et de son consentement avons deliberé qu'il seroit présenté une requette a mondit Seigneur Larchevêque ou en son absence à M^{rs} les vicaires genereaux (*sic*) tendante a ce qu'il leur plaise Interdire Et rendre profane lad. eglise ou Chapelle en appliquant à la fabrique de Leglise parroissiale les fonds et revenus attachés tant a la fabrique de S^t clair et du S^t esprit qu'a celle

des autres chappelles s'il y en a, même les vases sacrés, ornemens, tableaux, tabernacles, table de communion, cloches et généralement toutes les choses destinées a la celebration des offices divins dans Lad. eglise, a la charge neanmoins pour la fabrique de Lad. eglise parroissiale de faire dire tous les dimanches et fêtes de l'année une messe basse a Lissüe de la grande; fait et deliberé a Libourne dans l'hotel de ville ledit jour dix huit novembre mil sept cens soixante onze. FAUEREAU maire, BADAILH jurat, SAINTJEAN jurat, LAFAYE jurat, B. LAFON jurat, DESBARAT procureur sindic (1). »

A la suite de cette délibération et l'autorisation demandée au maréchal ayant été accordée le même jour (2), le maire et les jurats adressèrent une requête à l'archevêque de Bordeaux, qui était alors Ferdinand-Maximilien-Mériadec, prince de Rohan, pour le prier de vouloir bien supprimer l'exercice du culte à Saint-Thomas. Voici cette requête (3) :

« Suplient humblement les Maire et Jurats Gouverneurs de la Ville de Libourne, Seigneurs Juges Criminels et de police de lad. Ville, Banlieue et Jurisdiction dicelle, Disant quayant été autorisés a établir une fontaine dans la place publique de lad. ville Et la hale (*sic*) qui Existe dans le Milieu de lad. place Empêchant que l'acqueduc et le réservoir de lad. fontaine ne puissent y être placés, ils auroient obtenus (*sic*) la permission de la faire démolir pour la faire transférer dans le lieu le plus propre Et le plus avantageux pour lutilité publique Et comme le local occupé par l'Eglise qui est soûs

(1) Arch. municip. de Libourne, boîte xv, BB, 135^e registre des délibérations, f^o 76.

(2) Arch. dioc., M 10, pièce 11. — Arch. municip. de Libourne.

(3) Arch. dioc., M 10 (pièce 2). Il existe aux Archives diocésaines, sous la cote M 10, un précieux dossier sur l'affaire de la désaffectation de Saint-Thomas comprenant quarante pièces. Nous les citons ici en leur donnant pour plus de clarté et de précision un numéro d'ordre correspondant à leur place dans le dossier. Nous ne comptons que pour une pièce dans cette énumération tous les documents se rapportant à un même fait ou concernant un même détail de l'affaire, comme par exemple les différentes dépositions de l'enquête de *commodo et incommodo*.

L'Invocation de S^t Thomas voisin de la place publique est L'endroit le plus commode pour y Etablir lad. hale les suplians ont recours a l'autorite de Votre Altesse pour qu'il vous plaise Monseigneur, Interdire et rendre profane la dite Eglise qui n'est d'aucune utilite pour les habitans Comme il est constaté par la déclaration ci-jointe de M. hoogstoel curé de lad. ville.

» Ce Considéré, Il vous Plaise, Monseigneur, de vos Graces faisant droit de (*sic*) la presente Requette, Interdire Et rendre prophane (*sic*) lad. Eglise S^t Thomas pour y Etablir les boucheries et le Marché des Farines en conséquence ordonner que les fonds et Revenus attachés tant aux fabriques de S^t Clair et du S^t Esprit qu'a celles des autres fabriques qu'il peut y avoir dans lad. Eglise seront appliqués a la fabrique de Léglise parroissiale, même les vases sacrés, ornemens, Tableaux tabernacle table de Communion Cloches Et generally toutes les choses destinées a la Célébration des offices divins a la charge néanmoins par la fabrique de lad. Eglise parroissiale de faire dire tous les dimanche (*sic*) et fettes de L'année une Messe basse a l'Issüe de la grande; et les suplians ne cesseront de faire des vœux au ciel pour la Santé et la prospérité de Votre Altesse

» FAUEREAU maire

» B^d LAFON Jurat

» BADAILH jurat

» DESBARAT procureur syndic

» SAINTJÉAN jurat »

L'archevêque de Bordeaux se montra favorable à cette requête et, le 3 janvier 1772, les vicaires généraux rendirent en congrégation une ordonnance de *soit communiqué* à l'égard de cette supplique (1). Le même jour, le promoteur du diocèse, M. Lagardère, « Requier sans s'arrêter aux motifs contenus dans ladite requette attendu leur insuffisance pour en obtenir les fins et conclusions qu'avant faire droit il soit informé

(1) En tête de la requête des jurats se trouve en effet cette note : « Soit communiqué au s^t de Lagardère Promoteur du Diocèse. Donné a Bordeaux en congrégation le 3 janvier 1772. Boudin vic. gén., de Bar vic. géné. » — Arch. diocés., M 10 (pièce 4).

a sa requête et par devant tel Commissaire qu'il plaira à Monseigneur l'archevêque de nommer de la commodité ou incommodité, utilité ou inutilité de la suppression de l'église de S^t Thomas », et qu'il soit dressé par ce commissaire un procès-verbal exact de l'état de l'église, des offices qui s'y célèbrent, des fondations, des titres qui peuvent y exister, des revenus des confréries, etc. (1). Le 16 janvier 1772, M. Godefroy de Guyonnet de Montbalen, doyen du chapitre de la cathédrale et vicaire général, fut désigné par l'archevêque pour faire l'enquête *de commodo et incommodo* demandée par le promoteur (2). Le même jour, M. de Guyonnet de Montbalen signa l'acceptation de cette commission (3), et le 24 janvier, la commission et l'enquête furent signifiées par l'huissier Jean Audeau aux sieurs Jean Chaperon, syndic de la Confrérie de Saint-Clair; Jacques Bernard, syndic de celle de Saint-Éloi; Michel Thomas, syndic de celle de Notre-Dame de l'Assomption, et Antoine Challon, syndic de celle de Sainte-Catherine (4). Assisté de ces représentants des diverses Confréries établies à Saint-Thomas, du curé de Saint-Jean, M. Hoogstoël, du sous-promoteur du diocèse, M. Montmirel, prêtre bénéficiaire de Saint-Michel de Bordeaux, et de M. Roche, vicaire d'Ambarès, qui servit de secrétaire, après avoir consulté le chapitre de Saint-Émilion qui, le 30 janvier 1772, donna un avis favorable (5), M. de Guyonnet de Montbalen fit, le 6 février 1772, la visite de l'église Saint-Thomas et rédigea le précieux procès-verbal dont nous avons déjà eu si souvent l'occasion de parler (6). Il entendit ensuite les dépositions des quatorze

(1) Arch. diocés., M 10 (pièce 5).

(2) Arch. diocés., M 10 (pièce 6).

(3) Arch. diocés., M 10 (pièce 7).

(4) Arch. diocés., M 10 (pièce 8).

(5) Arch. diocés., M 10 (pièce 16).

(6) Arch. diocés., M 10 (pièce 14). — Par une délibération en date du 16 février 1772, la Jurade décide « qu'il sera payé au traiteur qui a fait le repas donné, le jour de son arrivée, à M. de Montbalen, grand vicaire, commissaire nommé pour la visite en vue de la suppression de l'église

témoins cités pour l'enquête sur la demande du promoteur diocésain (1). Nous reproduisons ici, à titre d'exemple, et à cause de la date qu'elle fixe pour l'érection de la vicairie perpétuelle de Saint-Jean, la première déposition, celle de M. Elie de Vincents, écuyer, prêtre, docteur en théologie, chanoine syndic de l'insigne église collégiale de Saint-Émilion. Ce témoin déclare « avoir examiné les archives du chapitre pour voir s'il y trouveroit des renseignements concernant ladite église et qu'il n'y a absolument rien trouvé non pas même le nom de S^t Thomas, lors de l'érection de la vicairie perpétuelle de Libourne qui fut faite par le dit chapitre en mil trois cent trente... En conséquence après avoir réfléchi sur les motifs de la requete de M^{rs} les jurats de Libourne qu'il les trouve tres apropos et consent au nom du syndic dudit chapitre a la supression de la ditte Eglise aux mêmes termes et conditions enoncées (*sic*) dans la requete de M^r les Jurats et en ce que le dit chapitre ne contribuera en rien a la demolition de la ditte Eglise ni au transport des matériaux ». Après M. de Vincents on entendit successivement Mathieu Bouyer, procureur du roi au sénéchal et siège présidial de Libourne, et Jacques-Philibert Hoogstoël, curé de Saint-Jean, qui furent pour la suppression de l'église Saint-Thomas. Le quatrième témoin, Léonard Piffon, bourgeois, ancien jurat, bien que grand ouvrier (président) de la fabrique de l'église paroissiale de Saint-Jean, déclara que « nonobstant l'intérest qu'il prend au bien et à l'avantage qu'il pourroit revenir à la fabrique de l'Eglise paroissiale dont il ne peut ignorer en sa qualité de grand ouvrier l'insuffisance des revenus qui se trouveroient augmentés par la réunion du revenu des Confrairies établies en l'Eglise de S^t Thomas dans le cas ou la supression de cette Eglise

S^t Thomas la somme de deux cens Livres ». (Arch. municip. de Libourne, 15, BB, 135^e registre, f^o 80.) On voit que la Jurade avait bien fait les choses.

(1) Arch. diocés., M. 10 (pièce 15).

auroit lieu il ne peut disconvenir que cette Eglise de St Thomas dont le bâtiment est considérable et précieux en lui-même se trouvant située au centre de la ville, l'Eglise paroissiale étant à une des extrémités, la conservation de cette première lui paroîtroit utile et avantageuse pour la commodité des habitans et néanmoins s'en remet à ce qu'il plaira à Son Altesse de décider sur les fins et conclusions de la requête de M^{rs} les Jurats ». Trois autres témoins qu'on entendit ensuite, les sieurs Challon, Thomas et Denard, conclurent également à la conservation de l'église Saint-Thomas. Après la déposition de Denard, « attendu qu'il est heure *tarde* (*sic*) et que demain nous devons nous rendre dans la paroisse de Génissac », le vicaire général, commissaire, lève la séance et fixe la suite de l'enquête au surlendemain 8 février. Ce jour-là, en effet, on entendit les autres témoins. Pierre de May, ancien officier d'infanterie et ancien jurat, déclare que « si le service divin se faisoit régulièrement à St Thomas elle seroit commode mais étant trop petite aux jours de grande solennité il est d'avis qu'on transfère tout le service à la paroisse ». Les six derniers témoins, Pierre Arnaud, Joseph Fourcaud, Barthélemy Fontemoing, Joseph Desbarat, Jean Chaperon, syndic de Saint-Clair, et J.-B. Lemoine, lieutenant général en la sénéchaussée et au siège présidial de Libourne, se déclarèrent partisans de la suppression.

Pendant que l'autorité ecclésiastique procédoit à l'enquête *de commodo et incommodo*, le maire et les jurats de Libourne, pour hâter la solution de cette affaire, avaient écrit à l'intendant général Esmangart pour le prier d'intervenir auprès de l'archevêque de Bordeaux pour le décider à décréter la suppression de l'église Saint-Thomas, à laquelle il ne sembloit pas très favorable. Le 5 février 1772, l'intendant leur répondit par la lettre suivante :

« J'ay Reçu Messieurs la lettre par laquelle vous paroissés Craindre déprouver de la part de M^{rs} les vicaires généraux des difficultés pour la suppression de l'Eglise de St Thomas de votre ville dont l'emplacement est nécessaire à l'exécution

des plans que Jay approuvés. Puisque cette Eglise est humide mal-saine et Inutile, Jay peine a croire que M. Larcheveque vous refusât (*sic*) la permission que vous devés luy demander a ce sujet sur tout en annexant a votre requette une delibération de la communaute pour justifier que c'est Le vœu de la pluralité des habitans. Je suis, Messieurs, votre très humble et affectionné serviteur. Ainsy signé ESMANGART (1). »

Les jurats écrivirent de nouveau à l'Archevêché pour communiquer la lettre de l'intendant, le 17 février 1772 (2).

Le cardinal de Rohan, auquel l'intendant, avait recommandé la requête des jurats, répondit qu'il ne consentirait à prononcer l'interdiction de l'église Saint-Thomas que si la commune s'engageait à payer à perpétuité au curé de Saint-Jean une rente dont on fixerait le taux d'après la valeur de l'emplacement et des matériaux de l'église (3). L'estimation fut faite par l'architecte Toufaire, et le 19 novembre 1772 le maire et les jurats prenaient la délibération suivante :

« Ce jour dix neuf novembre mil sept cens soixante douze dans Lhotel de ville, Nous Maire et Jurats disons que Lenlevement de la halle qui est sur la place publique de cette ville Etant une suite nécessaire de la fontaine qui y Existe, la Comm^{té} jeta les yeux sur Léglise (*sic*) S^t Thomas, comme le local le plus propre pour y établir les boucheries Et le marché des Farines qui se tiennent (*sic*) sous lad. halle, qu'ayant solícite la suppression de cette Eglise, M^{gr} Larchevêque de Bordeaux ne voulût y consentir qu'à condition

(1) Arch. dioc., M 10 (pièce 18). — Une copie de cette lettre existe aussi aux Archives de Libourne. Elle fut enregistrée en Jurade par délibération du 14 février 1772. (Arch. munic. de Libourne, 15, BB, 135^e registre, f^o 88.)

(2) Arch. dioc., M 10 (pièce 19).

(3) Quelques restes du mobilier et des matériaux de l'église Saint-Thomas furent vendus aux enchères publiques, avec d'autres débris provenant des anciennes halles, le 12 décembre 1791, après la transformation de cette église en marché aux farines. Cette vente produisit 512 livres 13 sols. (Arch. municip. de Libourne. Délibérat. du Conseil municipal, 140^e registre, f^o 47 et sq.)

que la communauté payeroit à perpétuité une pension annuelle au s^r curé de cette ville, par forme d'indemnité, que M^{sr} Esmangart Intendant de cette province ayant bien voulu s'intéresser pour lad. communauté, obtint de Mond. feigneur Larchevêque de Bordeaux que lad. Indemnité serait fixée Eu Egard à la valeur actuelle de l'emplacement Et des matériaux de lad. Eglise, qu'en conséquence ayant fait faire l'estimation de l'emplacement et des matériaux susdits par le s^r Toufaire architecte, Sa grandeur nous (1) remit lad. Estimation portée à la somme de 10878^l 5^s 4^d au moyen de quoi toutes les difficultés qui s'étoient élevées sur cet objet, se trouvant applanies, Et les parties de la halle qui Existent Encore dans lad. place publique n'ayant pas assés détendue pour y tenir commodément les boucheries et le marché des Farines dont la translation devient d'une nécessité indispensable dans la Conjoncture actuelle, Nous Maire et Jurats, ouy le procureur findic et de son consentement *avons délibéré* 1^o que l'emplacement et les matériaux de lad. Eglise (2) seront acquis par nous des deniers de la communauté de ceux qui auront droit d'en faire Laliénation, 2^o qu'il sera offert une somme de dix mille livres pour le prix de lad. acquisition dont la communauté payera chaque année L'intérêt au s^r Curé de Libourne a perpétuité ou Jusqu'au payement Effectif de lad. somme de dix mille Livres, 3^o qu'il sera stipulé dans le contrat d'achat que Lad. Communauté pourra se liberer du Capital de dix mille livres en différens payemens dont le moindre ne pourra être au dessous de mille Livres Et que L'intérêt qui sera fixé a cinq cens livres pour chaque année diminura en proportion des payemens qui seront faits en déduction dud Capital, 4^o que M^{sr} Esmangart sera très humblement supplié dhomologuer la présente délibération Et de vouloir bien s'intéresser pour L'obtention des Lettres patentes nécessaires pour autorizer les Maire Et Jurats délibérans a faire lad.

(1) *Nous* est dans la marge sur le manuscrit et a été ajouté.

(2) Les mots « de lad. Eglise » sont en renvoi à la fin du procès-verbal.

acquisition au nom de la Communauté (1) même pour aliéner la maison appartenante (*sic*) à la Comm^{te} servant actuellement de Magasin des Farines pour le prix qui en proviendra être Employé savoir une moitié a payer une partie dud. Capital de dix mille livres, Et l'autre moitié aux réparations a faire au batiment de lad. Eglise pour le rendre propre à l'usage auquel Il est destiné. Fait a libourne dans Led. hotel de ville Les Jour mois Et an susdits.

» FAUEREAU maire

» BADAILH jurat LAFAYE Jurat B^d LAFON Jurat

» SAINTJEAN jurat DESBARAT procureur syndic (2). »

Les jurats écrivirent ensuite, le 20 novembre 1772, à l'intendant général Esmangart la lettre suivante :

« MONSEIGNEUR,

» Nous envoyons à votre grandeur copie de la délibération que nous avons prise concernant l'acquisition de l'emplacement et des matériaux de l'Eglise S^t Thomas. Nous vous supplions, Monseigneur, de vouloir bien homologuer cette delibération et de nous faire obtenir le plutôt (*sic*) possible les lettres patentes nécessaires pour l'exécution des projets qu'elle contient.

» Nous joignons a cette lettre un mémoire qui nous a été remis par les marguilliers de notre Eglise paroissiale. Tout ce qu'ils y ont exposé est exactement vrai et leur demande nous paroît d'autant plus juste qu'elle a pour objet le plus grand avantage de la fabrique et le soulagement de notre communauté... (3). »

(1) Ces mots : « au nom de la Communauté » sont en renvoi à la fin de la délibération.

(2) Arch. municip. de Libourne. — Boîte 15, BB, 136^e registre (du 29 mars 1772 au 8 mai 1773), f^{os} 32-33.

(3) Arch. départ., C 328. — En tête de cette lettre est écrite de la main de l'intendant cette annotation : « 24 novembre 1772. Approuver la délibération en ces termes : Vu la présente délibération que nous avons

En même temps probablement qu'ils envoyaient cette lettre à l'intendant, les jurats de Libourne adressèrent une nouvelle requête à l'archevêque par laquelle ils acceptaient les conditions imposées et s'engageaient à les remplir (1).

De leur côté, les fabriciens et marguilliers de l'église Saint-Jean rédigèrent une supplique (2) demandant à Son Altesse M^{gr} le prince Ferdinand de Rohan, archevêque de Bordeaux, d'appliquer à la fabrique de Saint-Jean « les revenus en quoi qu'ils puissent consister dont jouissent actuellement les Confréries de S^t Clair et de Notre-Dame de l'Assomption établies dans l'Eglise de S^t Thomas ». D'après cette supplique, les revenus fixes de la fabrique de Saint-Jean n'étaient que de 180 livres et le casuel était aussi très médiocre. Et encore sur cette somme il fallait prélever le traitement de l'organiste, qui était de 400 livres ! A cette requête des fabriciens et marguilliers de Saint-Jean était joint un état de la paroisse de Libourne ainsi que des églises Saint-Jean et Saint-Thomas. C'est là le mémoire dont il est parlé dans la lettre des jurats à l'intendant citée plus haut (3).

La Confrérie de l'Assomption, en se voyant menacée d'un anéantissement complet, songea alors à prendre les moyens d'échapper à cette ruine et de survivre à la désaffectation de l'église Saint-Thomas. En conséquence, elle adressa une supplique particulière à l'archevêque demandant qu'en cas d'interdiction de l'église, le siège et les offices de la Confrérie fussent transférés à la chapelle de la Nativité à Saint-Jean (4).

homologué (*sic*) pour être exécutée suivant sa forme et teneur à la charge par les officiers municipaux de Libourne de se retirer pardevant le Roy pour obtenir de S. M. la permission de faire l'acquisition dont est question et de se pourvoir aussi pardevant M. l'archevêque pour l'observation des formalités usitées en pareil cas. Fait à Bordeaux le 24 novembre 1772. » Cette approbation est reproduite dans les mêmes termes, sauf de très légères variantes de forme, en marge de la délibération du 19 novembre.

(1) Arch. diocés., M 10.

(2) Arch. diocés., M 10 (pièce 2).

(3) Arch. diocés., M 10 (pièce 22).

(4) Arch. diocés., M 10 (pièce 1).

De leur côté, les confrères de Saint-Clair, par l'intermédiaire de Jean Chaperon, leur syndic, demandèrent à l'archevêque d'obliger, en cas de désaffectation, la fabrique de Saint-Jean à se charger des fondations de messes de la Confrérie Saint-Clair (1).

Cependant, après avoir écrit à l'archevêque de Bordeaux et à l'intendant pour leur envoyer la copie de la délibération qu'ils avaient prise le 19 novembre 1772, relativement à l'église Saint-Thomas, le maire et les jurats de Libourne avaient adressé une requête au roi pour obtenir les lettres patentes accordant l'acquisition de l'emplacement de l'église en question. Le 9 mars 1773, M. de Bertin, ministre et secrétaire d'État, écrivait à l'intendant Esmangart :

« Versailles 9 mars 1773.

» Les Maire et Jurats de Libourne, Monsieur, m'ont adressé la Requête cy jointe par la qu'elle (*sic*) ils demandent la permission d'acquérir l'emplacement de l'Eglise de S^t Thomas afin d'y transporter le marché aux farines et boucheries de leur ville. vous aurés agreable de vérifier la nécessité ou l'utilité de cette acquisition et si le Curé a rempli les formalités nécessaires pour aliéner l'emplacement de l'Eglise S^t Thomas. il seroit convenable de savoir aussi a quel titre le Curé de S^t Thomas peut aliéner cet emplacement et si dans le cas qu'il en ait le pouvoir il n'est pas de regle que le prix de cette vente soit employé au profit du bénéfice en effets dont l'acquisition est permise par l'edit du mois d'Aoust 1749. lorsque vous aurés pris tous les éclaircissemens nécessaires vous m'enverrés s'il vous plaist votre avis.

» Je suis Monsieur votre très humble et très obeissant serviteur.

» BERTIN (2). »

Le 20 mars, l'intendant répondait au ministre la lettre suivante :

(1) Arch. diocés., M 10 (pièce 21).

(2) Arch. départem., C 56.

« à B^x ce 20 mars 1773.

» M. J'ai reçu avec la lettre que vous m'avez f^t lhr de m'écrire le 9 de ce mois la req^{te} par laquelle les Maire et jurats de Libourne demandent la permission d'acquérir l'emplacement de l'église S^t Thomas. Cette affaire M. ne peut se terminer que de concert avec M. l'archevêque de B^x qui doit venir ici incessamment. J'en conférerai avec ce prélat et j'aurai soin de vous rendre compte du résultat de cette conférence.

» Je suis avec un profond respect &c. (1). »

Comme on le voit d'après la lettre de l'intendant, l'affaire de la désaffectation de Saint-Thomas ne pouvait être terminée que de concert avec l'archevêque et avec son autorisation. Cette autorisation ne tarda pas à être accordée.

(A suivre.)

Th. LEWDEN.

BOURG-SUR-GIRONDE

DEPUIS SA FONDATION JUSQU'EN 1789

XII (Suite)

Bientôt les Espagnols s'installèrent à Bourg et se comportèrent plus en nation qui veut assurer une conquête qu'en alliés qui, après avoir donné le secours demandé, songent à se retirer. Ils y construisirent de solides fortifications, car, dans leur plan, Bourg devait être leur centre d'action et leur quartier général. Les amis les plus dévoués des princes, comme les présidents Viole et Daffis, le conseiller Dalesmes, y vinrent souvent conférer avec de Watteville.

(1) Arch. départem., C 56. — La lettre que nous citons n'est qu'un brouillon écrit de la main même de l'intendant, ce qui explique les abréviations et l'&c. de la fin.

D'Harcourt, qui avait reçu des renforts, vint à Saint-Jean d'Angély, se disposant à attaquer l'ennemi. Mais Condé voulut devancer l'armée royale et passer en Périgord; au lieu de traverser l'Angoumois, il revint donc sur ses pas et embarqua son infanterie dans le port de la Gironde le plus rapproché, d'où elle remonta la rivière jusqu'au Bec-d'Ambès. Il vint la rejoindre, à la tête de sa cavalerie, à Saint-André de Cubzac, et pensant avoir déjoué les plans de son adversaire, il revint à Saintes, puis se dirigea sur Royan avec son infanterie, où la flotte espagnole le prit et le conduisit à Bourg, où il ne fit que passer. Il avait laissé sa cavalerie entre la Seugne et le Né, afin de couvrir l'armée et de surveiller les mouvements de l'ennemi. D'Harcourt prévenu envoya de suite le maréchal de camp Bougy (1), avec cinq cents chevaux, contre ce corps de troupes et lui fit infliger une sanglante défaite.

Baltazar (2) vint alors rejoindre Condé avec quatre régiments, puis alla s'établir à Jonzac, où le prince passa quelques instants et d'où il partit pour Bourg après avoir donné ses instructions. Mais d'Harcourt, très au courant de tous ces mouvements, déployait non moins d'activité pour empêcher la réunion des différents corps de troupes de son adversaire. Le 16 janvier 1652, il attaqua une des armées de Condé, à Saint-Antoine, près de Saint-André de Cubzac, et la mit en déroute (3).

Le lendemain de cette affaire, le prince, revenant de Saintonge, entra à Bourg avec ses escadrons en bon ordre; il y fut rejoint par Conti qui, à la nouvelle de la retraite de son frère, s'était empressé d'accourir à sa rencontre. Le soir même,

(1) Jean Révérend, marquis de Bougy, maréchal de bataille au siège de Sens, s'attacha plus tard à Mazarin, qui l'envoya en Guienne. Après la paix de Bordeaux, il alla en Catalogne avec le grade de lieutenant général.

(2) Le colonel Baltazar est l'auteur d'une *Histoire de la Guerre de Guyenne* fort estimée, réimprimée en 1876 et annotée par Ch. Barry; Bordeaux, Ch. Lefebvre, éditeur.

(3) *Arch. hist. de Saintonge et d'Aunis*, t. XX, p. 115.

un souper dans la citadelle réunissait six des principaux chefs de la révolte : le prince de Condé, le prince de Conti, l'agent d'Espagne, le comte de Marsin (1), le comte de Maure et le colonel Baltazar. Les dispositions à prendre y furent discutées et, dès le lendemain, de Watteville prenait le commandement de la place de Bourg, en attendant l'arrivée de don Ozorio, qui devait en être le commandant (2).

Un vaisseau espagnol chargé d'infanterie arrivait en même temps. A la vue des troupes étrangères, les habitants de Bourg, pris de frayeur, voulurent se sauver à Bordeaux avec leurs meubles, mais on ne leur permit point d'abandonner la ville. D'Harcourt, se trouvant dans les environs, aurait voulu forcer Condé et s'emparer de Bourg, mais n'ayant avec lui que de la cavalerie, il n'osa attaquer une place aussi bien fortifiée, il se contenta de placer son camp de façon à l'inquiéter le plus possible. Accompagné du colonel Baltazar et de son frère, le prince s'avança jusqu'à une portée de pistolet de la cavalerie ennemie, puis, cette reconnaissance faite, il disposa ses troupes si avantageusement et de telle sorte, qu'elles parurent plus nombreuses qu'elles ne l'étaient en réalité au chevalier d'Aubeterre, que d'Harcourt avait également envoyé en reconnaissance et qui fut très vigoureusement repoussé par Baltazar. Bientôt, voyant qu'il lui était impossible de tenter une attaque contre la place, d'Harcourt se retira, disant qu'il menait son armée prendre ses quartiers le long des rivières de l'Isle et de la Dordogne (3).

Quant à Condé, il resta quelques jours à Bourg afin de se

(1) Jean Ferdinand de Marchin ou Marsin, marquis de Clermont, comte de Gravelle, baron de Dunes et de Modane, seigneur de Mézières, Ramazey et autres lieux, gouverneur de Stenay, général des armées du roi ; excepté de l'amnistie de 1653, il fut banni de son pays et se retira dans sa terre de Modane, où il mourut en 1673.

(2) De Cosnac : *Souvenirs du règne de Louis XIV*, t. I. — Baltazar : *Guerre de Guyenne*, pp. 21 et suivantes.

(3) De Cosnac, *loc. cit.* — Baltazar : *Guerre de Guyenne*, pp. 22 et suivantes, édition Lefebvre.

reposer de son aventureuse campagne. C'est de là qu'il écrit aux jurats de Bordeaux pour leur donner avis que de tous les côtés il lui revient que Mazarin va reprendre la direction des affaires et qu'il faut, pour lutter avantageusement contre un tel adversaire, « exécuter les résolutions prises touchant les suspects, fortifier les endroits de Bordeaux qui seront jugés nécessaires, remestre les moulins à poudre, et augmenter les troupes de quelques régiments (1) ».

Il avait, en même temps, envoyé son frère le prince de Conti à Agen, afin d'être tenu au courant de ce qui se passait dans cette contrée.

De son côté, le baron de Watteville avait mis à la disposition du prince, en plus de quelques troupes de débarquement, des forces navales assez considérables, ainsi qu'on en pourra juger par l'énumération ci-après des vaisseaux espagnols :

« A la Pallisse: la Concorde, le Lion Rouge, l'Adam et Eve, Saint-Charles, Sainte-Barbe, deux frégates biscaynes de dix à douze canons.

» A Saint-Sébastien: Tragaleguas, San-Yago de Cristin, deux pataches à faire brusleaux:

» A Tallemont: la Gloire, Sainte-Agnès.

» A Blaye: 4 biscaynes de six à dix pièces de canon et les deux pinasses.

» A Roque: Saint-Ignace.

» Devant Bourg: Notre-Dame d'Attoche, la Conception, Saint-Salvador, la Nativité de Notre-Dame, las Virgines, Saint-Philippe, El Principe d'Orange, plus deux grands vaisseaux servant de brusleaux, l'un nommé Saint-Antoine de Naples, et l'autre Saint-Antoine de Padoue (2). »

Cependant Conti avait cru pouvoir revenir à Bourg rejoindre son frère; mais à peine était-il en route que Saint-Luc lui enlevait Moissac et qu'Agen était menacé (3). Condé

(1) *Arch. hist. de la Gironde*, t. XXVIII, p. 8.

(2) De Cosnac, *loc. cit.*, t. I, p. 319.

(3) *Id.*, t. I, p. 319 et suiv.

le renvoya aussitôt, et alla lui-même établir son quartier général à Libourne, dont il traça les fortifications. C'est de là, dit Lenet dans ses *Mémoires*, qu'il entra en négociations et qu'il traita avec le vieux maréchal de la Force. Puis il se dirigea sur Bergerac en passant par Périgueux. Bergerac fut également fortifié aux dépens du prince par le maréchal de la Force, qui s'y était rendu avec son fils le marquis de Castelnau, qui commandait la place.

En même temps, le comte d'Harcourt détacha son infanterie et l'envoya assiéger Saintes sous la conduite de Duplessis-Bellière et du marquis de Montausier. Ce corps d'armée se composait, dit un chroniqueur du temps, de trois mille chevaux et de six à sept cents fantassins ; il arriva sous les murs de Saintes le 6 mars 1652. La ville, commandée par le sieur Chambon (1), résista tout d'abord, mais le 13 mars elle se rendit. Les troupes composant la garnison purent en sortir « avecq armes et bagage, tambour batant, mèche alumée », pour être conduites à Bourg. Mais le désordre se mit dans ces troupes, dont une partie s'enrôla dans les armées du roi (2).

Durant ces événements, et tandis que Condé, Conti et leurs lieutenants luttaient contre les armées royales, du côté d'Agen, de Cahors, de Périgueux, ou sur la Loire, l'Ormée, imitant la Ligue et devançant les jacobins, s'organisait à Bordeaux en une société publique, ayant ses lois, ses magistrats et son armée. Les principaux membres songeaient même à établir une république modèle qui devait, disaient-ils, assurer le repos et le bonheur de la province.

Dans ce but, ils envoyèrent Cleirac en Espagne, mais ce pays ne consentit point à donner son concours pour l'exécu-

(1) Chambon, maréchal de bataille à l'armée de Catalogne (1646-1647), devint gouverneur de la ville de Saintes pour le prince de Condé. Rentré à Bordeaux en 1652, les Ormistes le soupçonnèrent de trahison et le firent arrêter avec dessein de le pendre. Il dut la vie à l'intervention du prince de Conti.

(2) *Arch. hist. de Saintonge et d'Aunis*, t. XI, p. 377-378. — Livre de raison de Samuel Robert.

tion d'un tel projet. Puis, sentant que l'argent se faisait pour eux de plus en plus rare et qu'avant longtemps ils seraient obligés de se soumettre, leurs troupes étant presque partout repoussées, ils se tournèrent du côté de l'Angleterre, rêvant d'établir une république avec le concours de ce pays. « La résolution est prise à Bordeaux de former la république, écrivait le duc de Saint-Simon au mois de février 1653; les villes de Montauban et de La Rochelle sont du complot; l'affaire doit esclater vers la fin du mois de mars par une puissante assistance des Anglois. Un nommé Labadie, de Bourg, fait les courses pour l'ajustement du concert. Après avoir été à La Rochelle, il est à présent à Montauban, où il a un frère ministre; il y doit être jusqu'au 12 de ce mois et revenir de là à Bordeaux par Nérac. Les huguenots sont les principaux auteurs de cette trame et M. de Théobon doit estre un des chefs de la guerre pour laquelle il y a des fonds prest à Montauban (1). »

Trois des principaux ormistes : des Tranquars (2), conseiller au Parlement; Blarru (3) et Dezert, furent désignés pour se rendre auprès de Cromwell, munis d'instructions votées par tous ceux qui à Bordeaux possédaient quelque soupçon d'autorité.

Aux termes de ces instructions, les députés bordelais devaient, en arrivant à Londres, s'aboucher avec MM. de Cugnac (4) et de Barrière (5), agents du prince de Condé, « pour, avec eux, faire tous traistés, associations et alliances avec Messieurs du Parlement d'Angleterre, afin d'obtenir d'eux les secours nécessaires d'hommes, de vaisseaux et d'argent pour

(1) *Arch. hist. de la Gironde*, t. VII, p. 264.

(2) René Le Queux, écuyer, sieur des Tranquars, vicomte de Servanche, mort le 8 novembre 1660 dans son château des Tranquars, près Marennes, Charente-Inférieure.

(3) Jean Blarru, bourgeois et maistre orphèvre de Bordeaux.

(4) Pierre de Caumont, marquis de Cugnac, petit-fils du maréchal de la Force.

(5) Henri de Taillefer, sieur de Barrière, gentilhomme du Bordelais.

la manutention de Bordeaux, de la province de Guyenne et restablissement des anciens privilèges ». En échange de ces secours demandés, les députés étaient autorisés à concéder aux Anglais « un port dans la rivière de Bordeaux pour la retraite et seureté de leurs vaisseaux, comme Castillon, Royan, Talmont, Pauillac ou Arcachon, lequel ils pourroient fortifier à leurs frais, ainsi que les Espagnols avoient fait à Bourg. On pourroit même, ajoutaient les instructions, leur permettre d'assiéger et prendre Blaye, à quoy nos troupes ayderoient en tout ce qui seroit possible. Ils pourroient encore faire une descente à La Rochelle et s'en emparer. Et comme le principal mobile des affaires de l'Estat est l'interest, et que celui de l'Angleterre est de faire naistre des affaires dans la France qui puissent l'occuper par une guerre intestine, ils proposeroient sans doute si Bordeaux ne voudroit point prendre une forme de gouvernement toute nouvelle et se servir de cette occasion pour mettre ceux de la religion dans leur interest et affirmer l'un par l'autre leur liberté commune ».

Ainsi donc, périsse la France plutôt que l'Ormée! Les ormistes appellent à leur secours l'Espagne, l'Angleterre, leur offrant de leur livrer des places fortes, et ne demandant pas mieux, pour faciliter l'invasion de la France, que de rallumer la guerre de religion grâce aux officiers calvinistes et aux ministres anglicans qui sont dans leurs rangs!

Par bonheur, Cromwell n'accéda point aux désirs des Bordelais et, comme dit Loret dans sa *Gazette* :

Trancas et ses associez,
 Que Bordeaux avait envoyez
 A Crommüel parlementaire,
 N'ont fait que l'eau toute claire.
 Crommüel leur a répondu :
 « J'aimerais mieux être pendu
 Qu'avoir secouru vos murailles !
 Allez, vous êtes des canailles !
 Je n'ay déjà dessus les bras
 Que trop de fâcheux embarras ;

Dites librement à l'Ormée
Que je n'ay point pour eux d'armée. »

Cette démarche auprès du gouvernement anglais est des premiers jours du mois d'avril 1653. Or le 17 de ce mois, Conti et sa sœur écrivaient à Condé : « Bazas s'est encore rendu tout nouvellement, et nous n'avons plus dans le party que Bourdeaux, Libourne, Bourg, Bergerac et Sainte-Foy, Tartas et Périgueux, car nous avons depuis trois jours perdu tous les ports de la Garonne. »

« La Fronde était donc condamnée à succomber à Bourdeaux, comme elle avait fait à Paris. Tout devait échouer, grâce à Dieu : l'étoile de la France et de la royauté devait l'emporter (1). »

(A suivre.)

E. MAUFRAS.



L'ŒUVRE DES PATRONAGES CATHOLIQUES

POUR LES ÉCOLES LAIQUES DE GARÇONS DE LA GIRONDE

RAPPORT

Présenté à l'Assemblée générale tenue le 21 Février 1897

SOUS LA PRÉSIDENTE DE S. ÉM. LE CARDINAL LECOT

(Fin)

PATRONAGE DU SACRÉ-CŒUR

Ce Patronage a été fondé le 8 janvier 1893. Il s'est placé depuis deux ans sous l'invocation spéciale de Saint Jean l'Évangéliste et se nomme actuellement Patronage Saint-Jean du Sacré-Cœur.

Son état-major a perdu dernièrement la direction de M. l'abbé Troquereau, dont nous apprécions tant le dévouement si actif; il est resté sous la présidence de M. Edmond Gaussel et se compose le 1^{er} janvier 1897, comme le 1^{er} janvier 1896, de huit membres du Comité, sur lesquels un ne paraît plus qu'à de très longs intervalles et un autre consacre son activité depuis plusieurs mois à la

(1) Cousin : *M^{me} de Longueville pendant la Fronde*, p. 245.

préparation d'un Patronage des écoles laïques dans une des paroisses de Bordeaux qui n'en est pas encore pourvue.

Le personnel des enfants était de 70 au 1^{er} janvier 1896 et de 82 au 1^{er} janvier 1897. La disposition du local et le nombre restreint des membres du Patronage ne permettent pas d'ouvrir les portes toutes grandes aux enfants du catéchisme. Cependant nous recevons les enfants du catéchisme qui nous sont recommandés par M. l'abbé pour leur application et leur conduite parfaites. C'est une récompense réservée à l'élite.

1896. Les recettes du Patronage ont monté à .F.	470 10
Les dépenses se sont élevées à	<u>433 35</u>
Solde	<u>36 75</u>

On ne saurait désirer une administration plus sage.

Comme règlement, nous trouverions sensiblement les mêmes usages : division de sections, ventes, loteries, promenades, assistance à la messe. Je n'insiste pas. La caractéristique de ce Patronage serait qu'il y a moins de jeunes enfants que dans nos autres fondations, la plupart des sociétaires n'étant reçus qu'après la première communion.

Les rapports des membres du Comité avec les familles sont excellents; dans des circonstances délicates que nous avons traversées naguère, nous avons reçu le témoignage de la confiance absolue de tous les parents et de l'attachement des enfants pour nous.

Comme local, M. le curé a bien voulu partager sa cour avec nous; comme saint Martin, il a coupé son manteau en deux et nous en a donné la moitié; dernièrement encore il nous a cédé deux petites salles qui nous rendent bien service. Aussi j'ai quelques scrupules à dire que nous n'avons reçu que la moitié du manteau, et en mesurant bien il me semble que M. Amanieu a été plus charitable encore que saint Martin et qu'il nous a donné la cour... le manteau tout entier. Heureusement que Monseigneur, prévoyant le sort du manteau, l'a depuis longtemps remplacé par un canail!...

Tous les ans, le dimanche qui suit l'Épiphanie, nous célébrons l'anniversaire de la fondation du Patronage; à cette occasion, les plus gros, les plus monstrueux gâteaux des Rois qu'on fabrique dans le diocèse ont beau se donner rendez-vous et s'accumuler au presbytère du Sacré-Cœur, ils disparaissent comme par enchantement. Nous aurions bien voulu posséder M. le curé ce jour-là pour lui présenter les vœux de notre gratitude, mais il est toujours beaucoup plus occupé à mériter la reconnaissance de ses paroissiens qu'à recevoir leurs remerciements : il faut donc que je le saisisse

aujourd'hui même pour lui exprimer nos sentiments de dévouement respectueux.

PATRONAGE DE SAINT-SEURIN

Le patronage de Saint-Seurin a été fondé le 29 octobre 1893, dans un des endroits les plus inaccessibles du diocèse de Votre Eminence. C'est une cour bloquée par la basilique de Saint-Seurin et par l'immeuble du Cercle catholique. On y accédait par une salle dépendant de l'église et remplie de mobilier des Pompes funèbres hors d'usage. C'est sur d'anciens catafalques que nos enfants s'asseyaient pendant les premiers mois du Patronage pour écouter nos instructions : nous avons donc commencé comme l'Église elle-même, dans les catacombes.

Depuis dix-huit mois, le Patronage de Saint-Seurin a subi deux crises présidentielles bien fâcheuses. Heureusement que M. l'abbé Daney est demeuré fidèlement au milieu de nous pour personnifier l'esprit de tradition, en dirigeant le dévouement de tous. M. Maurice Clavières a dû donner sa démission, appelé par le service militaire qui le versait dans l'artillerie à Tarbes, et au mois de mars 1896, le nouveau président, M. Pierre Delmas, démissionnait à son tour pour une raison très heureuse pour lui, mais funeste pour nous : il se mariait à Pau, où il s'est établi.

Alors, M. Pierre Grossard a dû reprendre la présidence qu'il avait déjà exercée. Encore un souvenir de l'histoire ecclésiastique : saint Amand succédant à saint Seurin, son successeur !

Placé sous de si vénérables auspices, ce Patronage ne peut avoir que de grandes destinées.

Actuellement, sous la direction de MM. Pierre Grossard, président, et Etienne Bruguière, vice-président, il compte onze confrères. Le recrutement a été nul cette année, et le service militaire ayant fait ses ravages accoutumés, cette raison jointe à d'autres causes d'absences nous a fait perdre cinq confrères, car ils étaient seize au 1^{er} janvier 1896.

Au 1^{er} janvier 1896, les enfants étaient au nombre de soixante; au 1^{er} janvier 1897, ils étaient soixante-quinze. Il n'y a du reste qu'une école laïque dans la paroisse.

Les recettes ont monté en 1896 à 620 francs.

Les dépenses ont absorbé à peu près tout.

Le Patronage de Saint-Seurin reçoit les enfants du catéchisme, même quelques-uns du petit catéchisme. Nous trouverions un règlement calqué à peu près sur celui de Sainte-Eulalie : ventes, loteries mensuelles, enseignement de l'histoire sainte, du catéchisme ; mais l'été, les promenades ne sont pas périodiques : on les fait quand on peut, sans fixer d'échéances.

Tous les ans, le jour de la seconde communion, le Patronage

donne un goûter à tous les communiants, et les parents sont invités. Cette année encore le vénérable M. Gaussens avait bien voulu assister à cette petite fête et rien ne faisait prévoir alors qu'il nous serait enlevé si promptement !

Un événement considérable pour le Patronage s'est produit dans le courant de ce mois : c'est sa translation dans un nouveau local que M. le curé a bien voulu louer pour nous; nous espérons que sa prospérité s'y développera encore davantage.

Oserai-je en exprimant toute notre reconnaissance à M. le chanoine Pailhès placer auprès de lui notre Patronage sous la protection d'un illustre souvenir?... Je veux parler d'un des plus grands génies de notre siècle, génie qui est devenu en quelque sorte, Monsieur l'Archiprêtre, votre client posthume. Avec une sûreté de critique et une érudition qui vous ont conquis d'innombrables suffrages, vous l'avez vengé de basses et mesquines calomnies qui injuriaient sa mémoire. Eh bien ! il nous semble que, le premier, Chateaubriand a signalé le grand mal de l'âme française... l'absence de Dieu ! Il a poussé un admirable cri de détresse, le *Génie du Christianisme*; mais il était poète et les cris de détresse des poètes évoquent toujours l'espérance. On peut dire qu'il a arrêté le mal là où il était né, dans les classes lettrées et instruites qui avaient allumé l'incendie en jouant avec l'ironie de Voltaire et les déclamations de Rousseau.

Mais le mal descendait toujours; il a atteint maintenant les classes profondes du peuple : c'est là que nous le poursuivons. Vous pardonnez à un admirateur passionné de Chateaubriand de voir dans nos Patronages un écho lointain du *Génie du Christianisme* et de demander à votre voix éloquente, qui a su si bien défendre le Maître, de vouloir bien défendre aussi même ses plus humbles disciples.

PATRONAGE DE SAINT-AUGUSTIN

Il me reste, Monseigneur, à présenter à Votre Éminence le Patronage de Saint-Augustin; c'est le dernier venu par la date de sa naissance, c'est peut-être par la position qu'il occupe celui qui fait face aux besoins les plus impérieux.

Il a été fondé au mois d'août 1894 et comptait alors seulement deux confrères, MM. François et Albert Fraikin; cette année, ces Messieurs ont recruté l'adhésion de M. Perret, du Patronage de Sainte-Eulalie, et M. l'abbé Fraikin, professeur au Petit Séminaire, aide également, autant qu'il le peut, au maintien de cette Œuvre laborieuse. Enfin M. l'abbé Chatin lui prête le secours de sa direction éclairée.

Au 1^{er} janvier 1896, il y avait soixante-dix enfants inscrits; nous en trouvons, le 1^{er} janvier 1897, soixante-douze.

Vingt-six enfants ont quitté le Patronage pendant l'année; trois exclus pour leur mauvaise conduite.

Quatorze ne viennent plus à cause du travail du dimanche, ou retenus chez eux souvent par la misère.

Huit sont devenus enfants de chœur de la paroisse et sont pris par les offices.

Un est entré au Petit Séminaire.

Les admissions nouvelles ont comblé ces vides et même ont augmenté de deux le nombre total des sociétaires.

La situation financière présente dans ce Patronage un aspect particulier par suite d'un projet de translation dont je parlerai plus loin.

Reçues Patronages de Saint-Vincent de Paul.F.	350 »
Dons et souscriptions recueillis depuis la fondation	555 75
	<hr/>
Total.....F.	905 75
Dépenses pendant l'année.....	252 75
	<hr/>
En caisse.....F.	653 »
	<hr/> <hr/>

Les dépenses ont été réduites au strict nécessaire et on peut dire que le Patronage a vécu de privations : c'est un régime qui ne peut se prolonger longtemps.

Le but de ces économies héroïques, c'est d'arriver à organiser un établissement nouveau : en effet, le local actuel, où M. le curé, avec une entière abnégation de ses commodités, a bien voulu nous recueillir, est une dépendance du presbytère; par sa situation il ne pouvait être pour nous qu'un établissement provisoire pour la raison surtout que la surveillance y est très difficile.

M. le curé et M. Fraikin cherchent donc à obtenir un nouveau local; il faudrait pour cela environ 1,400 francs.

M. le curé qui a déjà tant de charges et qui est obligé de faire si souvent la quête pour les Œuvres de sa paroisse, a bien voulu recommander chaleureusement notre souscription à tous ses paroissiens : nous espérons que la Providence bénira nos efforts.

Le règlement de Saint-Augustin est la copie de celui du Patronage de Sainte-Eulalie où M. Fraikin nous a pendant longtemps donné le concours de son dévouement. Seulement, vu le nombre restreint des confrères, les enfants ne se réunissent que pendant la matinée.

J'ai terminé enfin ce rapport interminable, et je suis confus, Monseigneur, d'avoir si longtemps abusé de la bienveillance de Votre Éminence et des amis si nombreux qui nous ont fait l'honneur de répondre à notre appel.

Il faut cependant que je présente des conclusions; or, les conclusions sont, pour un rapport, ce qu'un post-scriptum est pour une lettre. A la rigueur on peut répondre à la lettre sans l'avoir regardée; mais il faut avoir lu le post-scriptum : là se trouve toute la substance.

Mes conclusions seront bien simples : nous voudrions voir augmenter nos ressources pécuniaires, car nos besoins sont grands et bientôt peut-être on nous suscitera une concurrence redoutable depuis longtemps annoncée.

Nous voudrions aussi obtenir un nombreux recrutement de confrères, et nous adressons un pressant appel aux directeurs des collèges religieux du diocèse.

Ce n'est pas seulement au nom de nos enfants que nous réclamons le concours de nouveaux confrères pour assurer l'instruction religieuse de ces âmes délaissées; c'est pour ces confrères eux-mêmes, qui trouvent dans l'Œuvre des Patronages une protection contre bien des entraînements et une confirmation de leur foi à la vue des maux hideux qu'engendre l'irrégion pratique. Nous demandons ce concours au nom de la société tout entière; l'œuvre que nous faisons est une œuvre d'apaisement; un des buts essentiels que nous poursuivons c'est d'établir des points de contact entre les classes ouvrières si irritées et si souffrantes et les classes qui pourraient encore aspirer au beau titre de dirigeantes, mais qui trop souvent s'attachent à toutes les jouissances de la vie sans vouloir en peser les responsabilités. Nous avons confiance que si notre Œuvre se propageait bien des préjugés disparaîtraient et nous travaillerions efficacement à rétablir dans la France l'union, la paix que Jésus-Christ a promise à ses fidèles comme le plus précieux de tous les biens.

André TANDONNET,

*Président du Comité des Patronages Catholiques
pour les Écoles Laïques.*



AVIS

Adresser toutes communications à l'un des Directeurs de la Revue : M. le chanoine Lafargue, archiprêtre de Lesparre, et M. le chanoine Allain, archiviste diocésain, curé de Saint-Ferdinand, 40, rue Croix-de-Seguey, Bordeaux.

Il n'est point accepté de communications anonymes; chaque auteur garde l'entière responsabilité de son travail.

Nous rappelons qu'on peut renouveler son abonnement SANS FRAIS dans tous les bureaux de poste, ou bien encore, soit à l'Œuvre des Bons Livres, soit dans nos bureaux, 16, rue Cabriol, Bordeaux. On peut aussi adresser un mandat de 8 francs à l'un des directeurs de la Revue, ou bien attendre que nous fassions opérer les recouvrements par la poste, ce qui entraîne toujours des frais supplémentaires.

La *Revue Catholique* publiera prochainement : 1° *Roumanille*, par A. Ferrand; 2° *Glanes liturgiques* (suite), par L. du Mont; 3° *Études sur l'hypnotisme*, par J. Hazera; 4° *Le VI^e volume des " Origines de la France contemporaine "*, par E. Allain; 5° *Études sur quelques anciens livres liturgiques manuscrits et imprimés des diocèses de Bordeaux et de Bazas*, par E. Allain; 6° *Étymologies girondines* (suite), par H^{l^e} Caudéran; 7° *Les Origines de l'imprimerie à Bazas*, par A. Claudin; 8° *Anecdota Burdigalensia*, documents inédits publiés par E. Allain (suite); 9° *Documents inédits sur Louis Beaulieu* (suite); 10° *Études sur l'histoire municipale de Bourg-sur-Gironde* (suite), par E. Maufra; 11° *Une paroisse rurale sous l'ancien régime, Notre-Dame de Mouchac du Grand-Aillas en Albret, diocèse de Bazas* (suite), par Cyp. Thibaut; 12° *Un mot sur quelques livres de raison* (suite), par J. Beaune; 13° *Monographie de l'Église Saint-Thomas de Libourne* (suite), par Th. Lewden; 14° *De l'éducation des sourds-muets*, par le chanoine Gaussens; 15° *L'itinéraire d'Henri IV en Gascogne*, par Ph. Tamizey de Larroque; 16° *De Bordeaux en Bosnie et retour (1-26 septembre 1896)*, *Lettres d'un Gascon* (suite); 17° *Le Chanoine Albanès*, par Camille Jullian; etc.

NOUVELLES DU DIOCÈSE

Nomination ecclésiastique. — Par décision de Son Eminence, M. Brun, vicaire à Bourg-sur-Gironde, a été nommé curé de Ladaux.

M^{gr} le Cardinal a repris ses **tournées pastorales**. Voici la nomenclature des paroisses dont les fidèles ont été confirmés dans la dernière quinzaine; nous imprimons en italiques les noms de celles qui ont eu l'honneur et le bienfait de la visite du vénéré Pontife : 14 mars, *Targon*, Baigneaux, Faleyras; 15, *Lugasson*, Frontenac, Romagne; 16, *Soullignac*, Escoussans, Ladaux, Saint-Pierre de Bat; 17, *Coirac*, Saint-Brice; 18, *Gornac*, Mourens; 20, *Morizès*, Camiran; 21, *Sauveterre*, Saint-Sulpice de Pommiers, Saint-Félix, Saint-Laurent du Bois; 22, *Mérignas*, Blasimon; 23, *Ruch*, Mauriac, Clairac; 24, *Cazaugitat*, Castelmoron, Soussac, Saint-Ferme; 25, *Pellegrue*, Landerrouat, Lustrac-de-Durèze, Massugas.

Nous trouvons dans l'Aquitaine le touchant compte rendu de l'**Œuvre des Sœurs Dominicaines garde-malades**, pour l'année 1896. Nous avons eu le regret de ne pouvoir assister à l'Assemblée générale du 19 février, présidée par Son Eminence, où lecture a été faite du rapport d'où se dégage un admirable parfum d'édification. Les saintes filles qui portent aux foyers désolés de nos pauvres leur dévouement et les ardeurs apostoliques de leur foi, y sont louées comme il convient par le simple récit de leurs œuvres. Nous pouvons attester, pour les avoir vues bien des fois, dans nos paroisses, au chevet des malades, que leur zèle et leur charité sont sans bornes. L'Œuvre s'accroît constamment; les Sœurs ont atteint maintenant le chiffre de dix, et c'est merveille qu'étant aussi peu nombreuses elles puissent tant faire pour les malheureux; le budget des recettes a été, en 1896, de 15,581 fr. 70; celui des dépenses de 15,099 fr. 70. Ce sont là des résultats bien consolants, et Son Eminence les a mis en pleine lumière dans une éloquente allocution, pleine d'encouragements pour les Sœurs et les bienfaitrices, pleine aussi d'espérances.

Dans sa séance du 4 mars, l'**Académie de Bordeaux** a élu M. l'abbé Allain au fauteuil devenu vacant par la mort du vénérable et très regretté M. Gaussens, archiprêtre de Saint-Seurin.

Nécrologie. — Nous avons appris avec regret la mort d'un de nos respectables confrères rappelé à Dieu, dans un âge peu avancé, après une courte maladie pieusement et fortement supportée, M. Charles Guion, né à Paris en 1855, ordonné en 1881, curé de Ladaux depuis 1893.

A TRAVERS LES REVUES

Dans son numéro du 15 mars 1897, la **Revue du Clergé français**, dont le succès va grandissant, publie : I. *Le Bilan des Écoles chrétiennes*, par M. Lesêtre. (Nul n'était plus qualifié que le savant curé de Saint-Etienne du Mont pour déterminer avec précision les résultats obtenus par l'enseignement libre et chrétien.) — II. La fin du *Journal d'un Evêque*, dans lequel M. Yves Le Querdec esquisse le nouveau Concordat qui terminera en France la lutte religieuse. — III. Une savante étude de M. Martin sur le *Bienheureux Pierre Fourier*, modèle du Clergé français. — IV. Une intéressante *Chronique scientifique* de M. Colomb. — V. Deux prônes pour les 3^e et 4^e dimanches de Carême. — VI. Plusieurs Conférences de Dogme, de Morale et de l'Histoire de l'Église. — VII. Des Conseils très pratiques de M. Fédou sur l'Administration temporelle des paroisses.

La *Revue du Clergé français* paraît le 1^{er} et le 15 de chaque mois, par livraison de 96 pp. Un an : 20 francs : six mois : 11 francs. — Les abonnements partent du 1^{er} de chaque mois. — Letouzey et Ané, Paris, 17, rue du Vieux-Colombier.

Le numéro du 15 mars de la **Quinzaine** (45, rue Vaneau, Paris; bimensuelle, 24 francs par an, 20 francs pour le clergé), s'ouvre par la traduction de quelques pages de S. Em. le cardinal Gibbons, sur *l'Esprit religieux aux États-Unis*. Puis paraît le premier article de M. Pératé, attaché aux Musées nationaux, sur *l'Art chrétien*. M. Welschinger termine son étude sur *l'Assemblée nationale à Bordeaux en 1871*. Le R. P. Pacheu montre le côté mystique dans l'œuvre de *Paul Verlaine*. Les *Patronages des Frères* donnent à M. Max Turmann l'occasion d'étudier une œuvre sociale des plus intéressantes, complément de *l'École chrétienne*. N'oublions pas le roman *Maman Bourgeray*, dont l'intérêt va croissant. La *Chronique musicale* de M. A. Coquard, consacrée à *Kermaria* et à *Messidor*, est très nourrie d'idées. Enfin, M. Gabriel Aubray, à propos de quelques publications et manifestations récentes, recherche où en est actuellement *l'Idée de patrie*.

BIBLIOGRAPHIE

Guide pratique à l'usage des Conseils de Fabrique, par Paul O'QUIN, avocat à la Cour d'Appel. — Pau, imp. Vignancour. 1 vol. in-12 de xiv-125 pages. — Pour le recevoir franco, adresser un mandat de 1 fr. 65 au directeur de l'imprimerie Vignancour, à Pau.

A la veille de la session des Conseils de Fabrique nous croyons être utile à nos lecteurs en signalant un « Guide pratique à l'usage des Conseils de Fabrique » par M. Paul O'Quin, avocat à la Cour d'Appel de Pau.

Le commentaire que fait l'auteur des règles si embrouillées de la législation fabricienne est d'une netteté parfaite et d'une rigoureuse précision. Il réussit à faire la lumière dans les obscurités législatives, et sous sa conduite les esprits les moins versés aux usages administratifs peuvent marcher d'un pas assuré dans ce véritable labyrinthe. M. O'Quin, qui a condensé dans une substantielle introduction la discussion théorique du décret de 1893, a voulu faire de son Guide un ouvrage d'utilité pratique. Il suffit de lire son petit volume pour reconnaître que le but est atteint et que grâce à lui bien des difficultés seront aplanies. Il apportera un concours précieux à tous ceux qui sont chargés de l'administration des Fabriques et c'est de grand cœur que nous leur en recommandons la lecture.

Agenda-Annuaire pratique du Clergé paroissial pour 1897. — Joli volume in-16 de 240 pages. — Société de Saint-Augustin, Desclée, de Brouwer et C^{ie}, Lille. — Relié en percaline anglaise, prix : 1 fr. 50, franco 1 fr. 75; relié en peau imitation phoque, prix : 2 fr. 25, franco 2 fr. 50; relié en portefeuille, prix : 3 francs, franco 3 fr. 25.

Cet Agenda, divisé en cinq parties, donne dans la première, outre les indications des almanachs les plus soignés, une *Tabula aurorae*, une *Tabula pro missis privatis*, etc.; dans la troisième : tous les renseignements possibles sur la hiérarchie ecclésiastique dans l'Église universelle, puis en France; dans la quatrième,

des cases par jour et par heure pour inscrire son plan d'études semestrielles. Puis des tableaux pour les listes de la première communion, de la confirmation, du catéchisme de persévérance, des malades de la paroisse, des mariages à célébrer, des adresses à conserver, des visites à faire, des dates de conférences, des livres recommandés, empruntés, prêtés, etc.

Cette énumération peut donner à penser que cet Agenda forme un volume énorme. Non. Il compte 242 pages, du format ordinaire des agendas, mais en papier si excellent dans sa finesse et sa force, qu'il ne dépasse pas l'épaisseur d'un agenda ordinaire de cent pages.

Les Saints. *Saint Augustin*, par M. Ad. HATZFELD. Un joli volume in-12. Prix : 2 francs. — Librairie Victor Lecoffre, rue Bonaparte, 90, Paris.

Le *Saint Augustin* de M. Hatzfeld partage avec la *Sainte Clotilde* de M. Kurth l'honneur d'inaugurer une nouvelle collection de Vies de Saints.

C'est un honneur mérité.

Dans son livre, M. Hatzfeld a su être à la fois très court, très clair et très attachant. Nous repassons avec lui par les étapes si intéressantes de la conversion de saint Augustin; il nous fait assister à ces combats intérieurs, à ces alternatives de défaites et de victoires d'un cœur en même temps esclave du monde et avide de Dieu; il nous le montre au milieu de ses luttes ardentes contre les Ariens, les Manichéens, les Donatistes, les Pélagiens, les Vandales; et partout nous trouvons dans le grand évêque d'Hippone un apôtre infatigable, un admirable théologien, un pasteur toujours prêt à donner sa vie pour son troupeau.

Nous prédisons le plus vif succès au nouveau livre de M. Hatzfeld ainsi qu'à la collection de Vies de Saints qu'il inaugure si brillamment.

Le général Marbot et la vie militaire sous le premier Empire, par François BOURNAND, ancien élève de l'École des Hautes Études. 1 vol. in-8° de 384 pages, illustré de 40 gravures. Prix : 4 francs. (Paris, Têqui, édit.; ancienne maison Ch. Douniol, 29, rue de Tournon.)

M. François Bournand, l'auteur bien connu de si remarquables ouvrages de vulgarisation sur l'histoire, les beaux-arts, les affaires militaires, les grands hommes, nous donne aujourd'hui un nouvel et intéressant volume intitulé *le Général Marbot et la vie militaire sous le premier Empire*, M. Bournand a voulu, en nous donnant la vie de ce brave entre les braves, nous montrer la vie des généraux, des officiers et des soldats, qui pendant un espace d'à peine vingt années ont su montrer le drapeau de la France dans tous les pays de l'Europe.

Voici d'abord la jeunesse de Marbot avec quelques épisodes du temps de la Révolution; puis nous nous trouvons en Italie au siège de Gènes et assistons à une héroïque défense. Puis vient la campagne de 1805 et la grande bataille d'Austerlitz où Marbot accomplit un étonnant acte de courage. L'auteur nous donne ensuite de curieux détails sur la campagne et la conquête de la Prusse, avec force anecdotes. Après viennent la campagne de Pologne, les batailles d'Eylau, de Friedland et de Tilsitt, et la terrible guerre d'Espagne avec ses scènes d'horreur et ses actes d'héroïsme. M. Bournand nous montre encore sous un aspect intéressant la campagne de 1809, les batailles d'Essling et de Wagram, la seconde période de la guerre d'Espagne et cette terrible campagne de Russie où il nous raconte nombre de faits inédits et étonnants dans cette inoubliable retraite. Le livre se termine par la campagne de Saxe, les fêtes de Beaulieu et quelques patriotiques anecdotes.

Nouvelle collection de brochures illustrées pour la propagande religieuse, à 10 francs le cent. — Vies de saint Stanislas Kotska — de saint Louis de Gonzague — de saint Antoine de Padoue — de sainte Agnès — de sainte Catherine d'Alexandrie — de saint Maurice — de saint Nicolas de Tolentin, protecteur des âmes du purgatoire — de M. Dupont — de saint Remi, évêque de Reims — Histoire de Notre-Dame du Rosaire de Pompéi — de Notre-Dame de Bon Conseil — du Grand Prodige de Campo-Cavallo (2 séries) : Avant la première communion; Après la première communion — Vie du R. P. Damien — Vie de Notre Seigneur Jésus-Christ. — Histoire sainte — Biographies de l'amiral Courbet — du maréchal de Mac-Mahon — du maréchal Canrobert — de Carayon La Tour — de Garcia Moreno, etc., etc. — A. Cattier, éditeur; Tours.

Cette collection d'élégantes brochures de propagande catholique écrites avec clarté et ornées de nombreuses gravures trouvera facilement des coopérateurs pour les distribuer dans les écoles, les catéchismes, les ateliers, les hôpitaux, les

bibliothèques paroissiales privées ou publiques, ainsi que dans les campagnes. — Ces brochures seconderont puissamment nos prières pour hâter le retour à Dieu d'un ami ou d'un parent. Il faut les faire connaître, les oublier souvent et volontairement sur la table d'un ami ou d'une personne indifférente, les glisser partout (le zèle est industriel!).

Il est certain que si chacun de nous voulait s'imposer cette tâche, le succès couronnerait promptement nos efforts en ramenant au bercail de Jésus-Christ tant d'âmes égarées. La bonne presse dépose dans les cœurs des germes de salut.

(*Revue des Sciences ecclésiastiques.*)

Vie du Père Chevrier, fondateur de la Providence du Prado à Lyon, par J.-M. VILLEFRANCHE. In-8° de xiv-380 pages, avec portrait. Prix franco : 3 fr. 50. Lyon, Emmanuel Vitte, 3, place Bellecour.

L'auteur des Vies de Pie IX, du général Chanzy et de dom Bosco devait nous donner la vie du P. Chevrier. Depuis longtemps le vaillant écrivain se plait au commerce des grands caractères et des saints. Il sort de ces figures une lumière qui rayonne au loin sur les ombres accumulées du mensonge, et de ces cœurs un parfum qui triomphe des odeurs de la corruption. Et quand la charité est la dominante de ces grandes âmes éprises d'humilité et de pauvreté volontaire, les montrer au monde, c'est parler le seul langage qu'il veuille encore entendre et qui puisse le sauver.

C'est donc œuvre de salut qu'a faite M. Villefranche en nous offrant la Vie du saint fondateur du Prado, écrite en toute vérité, comme il le dit lui-même, sur les notes abondamment fournies par les fils du P. Chevrier.

Voici d'ailleurs l'excellent témoignage rendu à l'auteur par un prélat qui se connaît aux choses de Dieu et des âmes, et qui a bien voulu accepter la dédicace de l'ouvrage :

ARCHEVÊCHÉ DE LYON

Lyon, 7 décembre 1893.

BIEN CHER MONSIEUR,

En visitant l'Œuvre du Prado et en constatant les résultats obtenus dans cette maison, nous avons compris qu'un prêtre selon le cœur de Dieu était passé par là; et, nous vous l'avouons, notre émotion s'est trahie lorsque nous avons pénétré dans la cellule qui fut l'asile du P. Chevrier. Sans prévenir le jugement de l'Eglise, nous avons cru entrer dans la chambre d'un saint.

Heureux le diocèse à qui Dieu envoie de ces âmes sacerdotales! Ames vaillantes entre toutes, prenant à la lettre les conseils du saint Evangile, elles entreprennent sans hésiter l'admirable commerce qui, dès ici-bas, rapporte le centuple.

En écrivant la *Vie du P. Chevrier*, vous réalisez un de mes désirs. Redire les détails de cette belle vie c'est honorer notre cher diocèse, fier de la vertu d'un de ses fils; c'est reconforter les dévouements nombreux qui continuent son œuvre; c'est édifier les fidèles et encourager les bienfaiteurs d'une œuvre qui répond si bien aux désirs de Léon XIII, parce qu'elle est à la fois une œuvre sociale et religieuse.

Nous bénissons votre travail, cher Monsieur, et nous vous promettons la récompense qui accompagne toujours une bonne action.

† PIERRE, archevêque de Lyon et de Vienne.

Vient de paraître :

CONGRÈS ECCLÉSIASTIQUE DE REIMS

COMPTE RENDU

Rédigé sous la Direction de M. l'abbé LEMIRE, Député

PAR

L'abbé PIERRE DABRY

Paris, Librairie du "Peuple Français", 1, rue Feydeau.

1 beau volume gr. in-8° de 548 pages. — Prix : 5 francs.

Nous recommandons spécialement à nos lecteurs la photographie artistique SERENI, 32, cours de l'Intendance, à Bordeaux. Nulle part on n'exécute avec plus d'art et dans de meilleures conditions les portraits, groupes, agrandissements, reproductions de manuscrits, dessins, gravures, plans, etc. — Photographies inaltérables au charbon.

VIN BRUNOT

AU PHOSPHATE DE SOUDE

KOLA, COCA, CACAO, ORANGE AMÈRE,
VIEUX BORDEAUX

**TONIQUE DU SYSTÈME NERVEUX
RECONSTITUANT DES FORCES**
physiques et intellectuelles
STIMULANT DES FONCTIONS ORGANIQUES

3 fr. 50 la bouteille. Détail dans toutes les Pharmacies.

PARIS, DÉPOT GÉNÉRAL :

A. BRUNOT, pharmacien, 10, rue de Chaillot, PARIS.

ÉTUDES

Religieuses, Philosophiques, Historiques et Littéraires

Revue bimensuelle publiée par les Pères de la Compagnie de Jésus

Paraissant le 5 et le 20 de chaque mois, par fascicules de 144 pages in-8° raisin.

Abonnement : un an, 25 fr. ; six mois, 12 fr. 50. — 82, rue Bonaparte, Paris.

LE COSMOS

Revue des Sciences et de leurs applications : 8, rue François-1^{er}, à Paris.

France : un an, 25 fr. — Étranger : 32 fr. — Le n^o, 50 cent.
Parait tous les samedis.

LE CANONISTE CONTEMPORAIN

Paraissant le 15 de chaque mois par fascicules de 48 pages in-8°, chez Lethiellieux, 10, rue Cassette, à Paris. 8 fr. par an.

MUSÉE DES ENFANTS

Mensuel, nombreuses illustrations.

Abonnement : un an, 6 fr. — Lille, Société de Saint-Augustin.

EN TERRE SAINTE

Journal d'un Pèlerin, in-18 Jésus, de x-354 pages, par A.-J. LAFARGUE; joli vol. avec couverture en chromo-lithographie, une carte de la Palestine, les plans de Jérusalem et du Saint-Sépulchre, et 64 grandes vues ou vignettes. Prix franco : 3 fr. 50. S'adresser au bureau de la *Revue Catholique*.

LA RÉFORME SOCIALE

Bulletin de la Société d'Économie sociale et des Unions de la Paix sociale fondées par Le Play. — Prix : un an, 15 fr. ; pour les Membres des Unions : 12 fr. Paris, boulevard Saint-Germain, 174.

L'UNIVERS ET LE MONDE

Bureaux : 17, rue Cassette, Paris. — Paris et départements, édition quotidienne, un an, 40 fr. ; six mois, 21 fr. ; trois mois, 11 fr. — Edition semi-quotidienne, un an, 20 fr. ; six mois, 10 fr. ; trois mois, 5 fr.

Le Mois de Marie de Terre Sainte, par A.-J. LAFARGUE. Illustrations de Marcel de Fonrémis. Publié avec l'approbation de Mgr l'Archevêque de Bordeaux. 2^e édition, prix : 1 fr. Bordeaux, Imprimerie Nouvelle, 16, rue Cabriol.

Les Proverbes de Salomon, mis en vers français, par A.-J. LAFARGUE, ouvrage approuvé par Mgr l'Archevêque de Bordeaux, couronné par l'Académie de Bordeaux. Édition de luxe. Tournai, Société de Saint-Jean l'Évangéliste. Prix broché : 2 fr. 50. Reliures diverses.

Les Machabées, scènes bibliques en vers, par A.-J. LAFARGUE, ouvrage couronné par la Société nationale d'Encouragement au Bien et par l'Académie de Bordeaux. Adopté par le Ministre de l'Instruction publique pour les Bibliothèques scolaires. 2^e édition, Perrin, éditeur, Bordeaux, aux bureaux de la *Revue Catholique*. Prix : 1 fr. 50.

Lettres de Marie Jenna à M. Albin Goudreau, avec une introduction par M. Gaston DAVID, 1 beau vol. grand in-8°, tiré seulement à 160 exemplaires. En vente, à Paris, chez Poussielgue, édit., et aux bureaux de la *Revue Catholique*, 16, rue Cabriol, Bordeaux. Prix : 3 fr. 50. — Il reste encore un exemplaire sur papier de Hollande au prix de 6 francs.

ANNALES ECCLÉSIASTIQUES de 1869 à 1889

publiées sous la direction de Dom CHAMARD, prieur des Bénédictins de Saint-Maur. — En souscription chez MM. GAUME & C^o, éditeurs, 3, rue de l'Abbaye, Paris, par séries de 5 fascicules de 160 pages, comprenant environ 5 vol. in-4^o de 800 pages, à 10 fr. le volume. — Les *Annales ecclésiastiques* font suite à l'*Histoire universelle de l'Église catholique*, par ROHRBACHER, continuée de 1846 à 1868 par J. CHANTREL.

MM. les ecclésiastiques qui feront tenir à M. Sueur-Charney, éditeur à Arras, la somme de 0 fr. 60, recevront régulièrement et à titre d'essai pendant un mois les quatre revues ci-après : 1^o le *Dimanche Paroissial* (hebdomadaire, 6 fr. par an); — 2^o le *Prêtre* (hebdomadaire, 8 fr. par an); — 3^o la *Revue des Catechismes* (mensuel, 2 fr. 50 par an); — 4^o la *Science Catholique* (mensuel, 12 fr. par an).

Ancienne Maison DURAND et CHABELLARD
fondée en 1801

HENRY DURAND, Successeur

37, Rue du Pas-Saint-Georges, 37
BORDEAUX

Manufacture de Cierges, Bougies et allonges pour
souches. — Spécialité de Cierges, cire pure, pour
la Messe. — Encens, Charbons et Veilleuses.

Fourniture des Séminaires, Hôpital Saint-André,
Lycée de Bordeaux et diverses Églises et Chapelles.

DÉPOT GÉNÉRAL

(VERRENERIE DE LA MEURTHE)

V^o R. LAFITTE

18, rue des Augustins, 18 — BORDEAUX

Succursale : 4, rue Ste-Catherine

ARTICLES EN CRISTAL ET EN VERRRE, PORCELAINE ET FAÏENCE

FOURNITURES D'ÉGLISE

ORFÈVRENERIE RUOIZ MARQUE ALPENIDE

Atelier de Décors ordinaires et riches

RÉASSORTIMENT DE MODÈLES

DÉTAIL au prix du gros — TÉLÉPHONE

Bonifications spéciales pour les Maisons religieuses
et les Ecclésiastiques.

EXPORTATION

GROS — DÉTAIL

L'ÉCOLE FRANÇAISE

GAUME & C^o, Éditeurs, 3, rue de l'Abbaye, PARIS

Abonnement à la Revue, 7 fr. Au Supplément Pédagogique bi-hebdomadaire, 5 fr.

SPÉCIMEN GRATUIT

REVUE MÉTHODIQUE
DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE
Paraissant tous les jeudis

RIONDE & MIALHE

Maison de confiance fondée en 1828

Harmoniums, Timbales

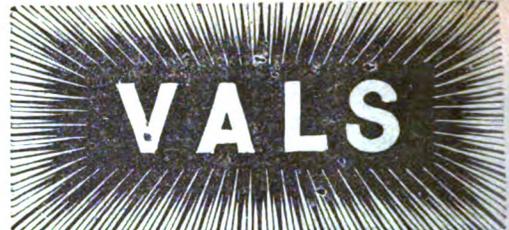


Contrebasses etc., etc.

M^{mes} Carloman Lafeychine & V^o M.-Perbos
NÉES RIONDE
37, Rue Esprit-des-Lois, 37
BORDEAUX

VENTE — LOCATION — ÉCHANGE
ACCORDS — RÉPARATIONS
EXPORTATION

AUTO-PIANISTE UNIVERSEL
Invention nouvelle



Precieuse. Foie, Calculs, Gravelle, Diabète, Goutte,
Gastralgies.
Impératrice. Affectueux de l'estomac. Excellente eau de
table.
Dose : Une bouteille par jour.

HORLOGERIE de précision, garantie. Montres en
tous genres. Prix très avantageux.
Envoi du catalogue franco. **RICHELET**, fabr. à BESANÇON

GRATIS PORTRAITS

AU
CRAYON-FUSAIN

Pour vulgariser nos magnifiques portraits au crayon-fusain, dans votre ville, nous vous faisons l'offre suivante: Si, dans un délai de quinze jours de cette date du Journal, vous nous envoyez une photographie de vous-même ou tout autre membre de votre famille, vivant ou décédé, nous vous ferons un agrandissement fini au crayon-fusain d'une valeur de 100 francs **ABSOLUMENT GRATIS** pourvu que vous nous promettez de montrer ledit portrait à vos amis en leur recommandant notre maison. — Ecrivez votre nom et votre adresse très lisiblement au dos de votre photographie et envoyez-la à M. **TANQUEREY**, Directeur de la Société Artistique de Portraits, en son hôtel, Rue de St-Petersbourg, 9, Paris (Maison fondée en 1840), elle vous sera retournée intacte avec le grand portrait.

M. N. BOUILLET

DICTIONNAIRE UNIVERSEL DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES ARTS

Nouvelle édition entièrement refondue

sous la direction de J. TANNERY et E. FAGUET.

1 vol. in-40, prix: 21 francs.

Remise de 5 francs contre tout exemplaire des anciennes éditions.

PHOTOGRAPHIE ARTISTIQUE

SERENI

TROIS MÉDAILLES D'OR

32, cours de l'Intendance, 32

PORTRAITS, REPRODUCTIONS, GROUPES

Agrandissements inaltérables au charbon.

Dictionnaire de la Bible

Par F. VIGOUROUX, P. S. S.

Avec le concours de très nombreux collaborateurs.

Le **Dictionnaire** comprendra environ 20 fascicules de 320 colonnes, richement illustrés d'après les meilleurs documents.

Prix du fascicule, pour les souscripteurs: 5 francs.

Les 10 premiers fascicules sont en vente chez MM. LETOUZEY et ANÉ, 17, rue du Vieux-Colombier, Paris.

Vient de paraître :

CONTRIBUTION A L'HISTOIRE

DE

L'INSTRUCTION PRIMAIRE DANS LA GIRONDE

AVANT LA RÉVOLUTION

PAR M. LE CHANOINE E. ALLAIN

1 vol. gr. in-8°, imprimé en elzévir sur papier teinté, tiré à petit nombre.

Quarante exempl. seulement sont mis en vente : à Bordeaux, chez MM. FERET et FILS, 15, cours de l'Intendance; à Paris, chez MM. A. PICARD et FILS, 82, rue Bonaparte.

Prix : 7 fr. 50.

Le Directeur-Gérant : A.-J. LAFARGUE.

Imp. DEMACHY, PECH et C^o. — Bordeaux.

REVUE CATHOLIQUE DE BORDEAUX

PARAISSANT LE 10 ET LE 25 DE CHAQUE MOIS

SOUS LA DIRECTION DE MM. A.-J. LAFARGUE ET E. ALLAIN

SOMMAIRE

- | | |
|--|--|
| I. LE CHANOINE ALBANÈS | C. JULLIAN, <i>Corr^a
de l'Institut.</i> |
| II. SONS DE CLOCHE | André PETITCOLIN. |
| III. DE BORDEAUX EN BOSNIE ET RETOUR,
<i>Lettres d'un Gascon (Suite)</i> | *** |
| IV. QUELQUES " LIVRES DE RAISON ". II. <i>Pierre
de Bessot (Suite)</i> | J. BEAUNE. |
| V. SUPPLÉMENT: Tournée pastorale de Son Éminence; Nécrologie
<i>(Le R. P. Couloigner; M. Chemineau). — A travers les Revues. —
Bibliographie.</i> | |

Abonnement : FRANCE, 8 FR. — UNION POSTALE, 10 FR.

UN NUMÉRO : 0,50 CENT.

On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste, à l'*Œuvre des Bons Livres*
et aux bureaux de la *Revue*, 16, rue Cabirol, Bordeaux.

Les abonnements partent du 1^{er} Janvier ou du 1^{er} Juillet et sont exigibles d'avance

La reproduction des articles publiés par la *Revue* est interdite.

BORDEAUX

IMPRIMERIE NOUVELLE DEMACHY, PECH ET C^{ie}

16 — RUE CABIROL — 16

1897

PEINTURES DÉCORATIVES

POUR

Eglises, Monuments & Appartements

Maison BONNET & Fils Frères

J. Henri BONNET, Succ^r

4, rue Valdec, 4

BORDEAUX

PEINTURE DE BATISSE, VITRERIE, DORURE

Médaille d'Or

EXPOSITION DE BORDEAUX 1895

MAISON RECOMMANDÉE

ARTICLES DE VOYAGE Maison Gaultier,
I. Ehrensperger,
gendre et successeur, 27, cours de l'Intendance, Bordeaux.

CHEMINS DE FER DU MIDI

Vacances de Pâques en 1897 (prolongation de la durée de validité des billets d'aller et retour). — A l'occasion des vacances de Pâques, les billets d'aller et retour à prix réduits, qui seront délivrés du samedi 10 au mardi 27 avril 1897 (ces deux jours compris) aux conditions du tarif spécial G V n° 2 (chap. 1er) et du tarif spécial G V n° 402 (chap. 1er, § 1er, 1° et 2°, et §§ 2, 3 et 4) seront exceptionnellement valables, au retour, jusqu'aux derniers trains du jeudi 29 avril 1897 inclus.

Ces divers billets conserveront leur durée normale de validité lorsqu'elle expirera après les délais de prolongation indiqués ci-dessus.

En outre, il sera exceptionnellement délivré, aux prix et conditions des tarifs spéciaux mentionnés ci-après, du 12 au 25 avril 1897, des billets d'aller et retour qui seront valables, au retour, jusqu'au 29 avril inclus.

Tarif spécial G V n° 6 (ch. II), pour Agde, Arcachon, Argelès-Gazost, Balaruc-les-Bains, Banyuls-sur-Mer, Biarritz, Céret (Amélie-les-Bains, La Preste, etc.), Cette, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, Port-Vendres, Saint-Jean de Luz et Salies-de-Béarn. — Tarif spécial commun G V n° 106 (ch. II) : billets d'aller et retour pour Arcachon (Orléans-Midi). — Voir l'affiche spéciale pour plus de détails.

Bains de mer. — Stations hivernales et balnéaires. — Chapitre II du Tarif G V n° 6. — Billets d'aller et retour valables du vendredi ou samedi au lundi ou du dimanche au mardi, à destination des stations hivernales et balnéaires.

Des billets d'aller et retour de toutes classes sont délivrés, toute l'année, pour Agde, Arcachon, Argelès-Gazost, Balaruc-les-Bains, Banyuls-sur-Mer, Biarritz, Céret (Amélie-les-Bains, La Preste, etc.), Cette, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, Port-Vendres, Saint-Jean de Luz et Salies-de-Béarn;

Du 1er mai au 31 octobre pour Alet, Argelès-sur-Mer, Ax-les-Thermes, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Boulou-Perthus (Le), Cambouville, Capvern, Collioure, Conza-Montazels, Espérasa (Campagne-les-Bains), Grenade-sur-l'Adour (Eugéni-les-Bains), Labenne (Cap-Breton), Lalouque (Préchaq-les-Bains), Lamalou-les-Bains, Lanmezan (Cadéac, Vielle-Aure), Laruns-Eaux-Bonnes, Leucate (La Franqui), Lourdes-Barbazan, Montpellier (Palavas),

VITRAUX D'ART
REPRODUCTION VITRIFIÉE
& IMITATION
Décoration Artistique
QUE L'ON PEUT FAIRE SOI-MÊME
Nouveau procédé de feuilles Vitraux
s'appliquant aux vitres par un simple
mouillage.
Contre 2 fr. envoi franco d'Echantillons et du Catalogue illustré.

ROSEY
22 BOULEVARD POISSONNIÈRE 22
PARIS

3000 MODÈLES DE TOUS STYLES
Religieux et d'Appartements



L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE

Antérieurement « la Controverse et le Contemporain ». — Revue mensuelle publiée sous la direction d'un comité de professeurs des Facultés catholiques de Lyon, etc.
Abonnement : un an, 20 fr. ; six mois, 11 fr. — Bureaux : 125, rue du Plat, et 8, place Bellecour, Lyon.

Nouvelle (La), Oloron-Sainte-Marie (Saint-Christau), Pierrefitte-Nestalas, Prades (Molitz), Quillan (Ginoles, Carcanières, Escouloubre, Usson-les-Bains), Saint-Flour (Chaudesaignes), Saint-Gaudens (Encausse, Gantiès), Saint-Girons (Aulus), Saléchan (Sainte-Marie, Siradan), Salies-du-Salat, Ussat-les-Bains et Villefranche-de-Confient (Le Vernet, Thuès, Les Escaldas, Graüs-de-Canaveilles);

Les vendredis, samedis et dimanches de chaque semaine, au départ de toute station du réseau située à plus de 50 kilomètres des stations thermales et balnéaires précitées, avec réduction de 40 % en 1^{re} classe, 35 % en 2^e classe, 30 % en 3^e classe, sur les prix du tarif général.

Les billets délivrés les vendredis et samedis sont valables pour le retour jusqu'au lundi inclusivement; ceux délivrés le dimanche sont valables jusqu'au mardi suivant inclusivement.

Exceptionnellement, les porteurs de billets d'aller et retour pour Biarritz pourront descendre à Bayonne, à l'aller, et repartir de cette gare au retour. (Voir pour les conditions particulières, le tarif spécial G V n° 6, chap. II.)

CHEMINS DE FER DU MIDI DE LA FRANCE

du Nord de l'Espagne et de Madrid à Saragosse et Alicante.

Fêtes de la Semaine Sainte à Séville et à Madrid. — Fêtes à Séville. — Billets d'aller et retour de 1^{re} classe, à prix réduits, délivrés :

1° Pour Séville, du 20 mars au 17 avril 1897 inclus, valables pour le retour, jusqu'au 5 mai suivant;

2° Pour Madrid, du 7 au 17 avril 1897 inclus, valables pendant vingt jours à partir de la date de l'émission, au départ de Bordeaux-Saint-Jean, Auch, Agen, Montauban, Toulouse-Matabiau, Mont-de-Marsan, Pau et Tarbes.

Ces billets d'aller et retour sont délivrés, en outre, à toutes les gares et stations intermédiaires comprises entre la gare d'émission et la gare-frontière d'Hendaye, pourvu que la demande en soit faite quarante-huit heures à l'avance à la station d'où le voyageur a l'intention de partir.

Prix, au départ de Bordeaux-Saint-Jean : pour Séville, 200 fr. ; pour Madrid, 150 fr. (Voir l'affiche spéciale pour les autres conditions.)

Pour tout ce qui concerne les annonces, s'adresser au bureau de la Revue,
16, rue Cabriol, Bordeaux.



LE CHANOINE ALBANÈS

M. l'abbé Albanès, chanoine de la cathédrale et historio-
graphe du diocèse de Marseille, est mort dans cette ville le
3 mars 1897, âgé de soixante-quinze ans.

La vie de M. Albanès a été une et méthodique : elle peut
être proposée comme un idéal à ceux qui font de la science la
règle principale de leur conduite intellectuelle. Il l'a consacrée,
depuis l'adolescence jusqu'aux dernières heures d'une vieillesse
vigoureusement active, à l'histoire religieuse de la Pro-
vence, son pays natal. Il ne sépara jamais, dans ses affections
et ses recherches, les patries de son corps, de son esprit et de
son âme, la France, l'histoire et l'Église ; et, pour les servir
également toutes trois, il se voua à l'étude des annales ecclé-
siastiques des diocèses provençaux.

A cette vocation, il fut comme invité par les premières
impressions de son enfance. Il était né à Auriol, dans ce can-
ton dévot, actif, intelligent, de la plus vieille Provence, où les
traditions sont si tenaces et les ardeurs si vives. Auriol est le
carrefour des principales routes qui du nord et de l'ouest
mènent à la Sainte Baume, le foyer religieux et le berceau
mystique de la Provence chrétienne ; Auriol est le centre de
cette vallée demi-circulaire qui va d'Aubagne à Saint-Maximin
et où se sont retrouvées les plus anciennes reliques du chris-
tianisme gallo-romain. M. Albanès a dirigé le travail de sa vie
le long du sillon historique suivi par son église natale.

Étudiant de l'Université romaine, il y obtient les grades de
docteur en théologie et de docteur en droit canonique. Mais

il consacre les loisirs laissés par la besogne des examens à copier dans les bibliothèques et les archives les documents et les bulles concernant l'histoire de Provence. Un des tout premiers en France, il a abordé et sondé les registres du Vatican et ceux même du Latran, si longtemps inaccessibles. Ce qu'il faisait vers la trentième année, il le refaisait encore quelques mois avant sa mort. Chaque année, il reprenait la route de Rome et occupait une partie du printemps à fouiller les archives pontificales. Il conduisait ses recherches méthodiquement, sans hâte et sans répit, avec une persistance d'attention qui lui était particulière. Plus que septuagénaire, il continuait en souriant, dans les salles familières du Vatican, la besogne ardue d'un copiste. Puis, de retour à Marseillè, il coordonnait ses découvertes.

Une des premières passions de sa vie d'érudit a été l'histoire d'Urbain V, l'ancien abbé de Saint-Victor de Marseille. Chez les Marseillais, Urbain V est aussi populaire qu'à Bordeaux le pape Clément, à cela près qu'Urbain mourut en odeur de sainteté et qu'il a été béatifié. Du reste, s'il l'a été, c'est grâce aux travaux et aux efforts de M. Albanès, qui a mis au service d'Urbain quinze années de tenace labeur, et une énorme quantité de documents, dont beaucoup sont inédits et précieux pour l'histoire (1865 et suiv.).

M. Albanès honorait les saints de Provence comme il convient à un érudit : il publiait tous les actes qui renseignent sur leur vie et tous les récits qu'ont suggérés leurs légendes. Il a édité (1876) cette *Vie provençale de saint Bénézet* qui est un des monuments les plus curieux de la langue populaire parlée en Avignon au XIII^e siècle. Il a fait connaître pour la première fois (1879), dans un opuscule célèbre, un récit provençal de la *Vie de Sainte Douceline*, presque un chef-d'œuvre d'extase et de naïveté de l'hagiographie médiévale. Plus près de notre temps, il a instruit la cause de béatification de Madeleine Rémuzat, l'apôtre visitandine du Sacré Cœur, et il a appliqué à cette tâche toute spéciale les procédés précis et subtils de la critique moderne : si jamais les pièces réunies et

discutées par M. Albanès peuvent être imprimées, elles fourniront un des plus significatifs épisodes de la propagande et de la réformation catholiques au XIX^e siècle.

Après les saints de Provence, M. Albanès s'occupe du coin de terre provençale où il reçut ses premières et plus fortes impressions religieuses. A *Roquevaire et à ses seigneurs au moyen âge*, il consacre une histoire qui est un de ses livres les plus fouillés et les plus riches en fortes discussions (1881). Du *couvent royal de Saint-Maximin* il refait complètement les annales et le cartulaire (1880). Contre Pertz et les *Monumenta Germaniae*, il retrouve la véritable histoire et constitue enfin le bon texte de la *Chronique de Saint-Victor* (1886).

Surtout, M. Albanès s'était donné la mission de dresser les annales des diocèses provençaux. Il a voulu refondre et refaire le *Gallia christiana*. C'était une très haute et très audacieuse ambition : il n'a jamais eu la fausse modestie de la dissimuler, et ceux qui ont vécu dans son intimité la trouvaient toute naturelle. Cette ambition a été mêlée à toute sa vie, il y a rapporté tous ses travaux, il l'a fait pressentir par une cinquantaine de brochures, dont chacune apporte un fait nouveau et une conclusion irréfutable. Puis, pressé par les ardentes sollicitations de M^{gr} Robert, évêque de Marseille, M. Albanès a donné, sous le titre d'*Armorial et Sigillographie des évêques de Marseille* (1884), un résumé de ses recherches sur son diocèse natal : ce n'était certes pas une ébauche, mais plutôt le canevas et l'annonce d'une publication plus vaste et plus documentée. Celle-là, il l'entreprit enfin en 1893, grâce aux puissants secours que lui offrit M. l'abbé Ulysse Chevalier. Sous le titre de *Gallia christiana novissima* (1895 et s.), la Provence recevait de M. Albanès l'histoire détaillée et le cartulaire complet de ses diocèses et de ses abbayes. A une quantité exceptionnelle de textes inédits, à des documents d'une extrême importance pour l'histoire sociale et religieuse du Midi, s'ajoutaient des préfaces et des commentaires d'une rare pénétration scientifique. Certaines questions, comme les rapports des cités

romaines avec les diocèses primitifs, l'étendue successive des ressorts épiscopaux, y étaient pour la première fois discutées, et, semble-t-il, définitivement résolues. — On a reproché à M. Albanès l'étendue ambitieuse du titre, *Gallia christiana novissima*. Mais il y a, de l'œuvre des Bénédictins à la sienne, un tel progrès, que jamais ambition ne fut plus légitime : c'est la distance qui sépare Gruter de Mommsen. Puis, M. Albanès souhaitait que son travail ne demeurât point isolé et que dans toutes les autres provinces de la France ecclésiastique, les érudits suivissent son exemple. — Par malheur, personne n'a encore eu ce courage : il faut, pour aborder ce travail, ces cinquante années de recherches préliminaires qui donnaient à M. Albanès une telle assurance de volonté. Et cependant nous fûmes saisis d'étonnement et d'admiration en le voyant, au lendemain de sa soixantedixième année, inscrire fièrement en tête de ses premières épreuves ce titre de *Gallia christiana*, et commencer son recueil sans crainte de l'avenir et sans souci de la mort.

La mort est arrivée au moment où finissait le premier volume. M. Albanès a trop gardé dans les dernières semaines de sa vie la juvénilité des espérances. Maintenant ce colossal travail demeure aux trois quarts inachevé. Quelles mains pieuses et savantes l'achèveront ? Nous souhaitons ardemment qu'il s'en trouve : il y a, dans ces fiches qui représentent un travail d'un demi-siècle, toute une fortune historique, tout le domaine religieux du passé provençal.

Il est arrivé parfois qu'on ait critiqué M. Albanès sur son extrême fidélité aux traditions apostoliques de l'Église provençale. Il est vrai qu'elles demeuraient dans un repli de son âme où ne pénétrait aucune influence. Pourtant, il y aurait une erreur fondamentale à se représenter M. Albanès comme un traditionaliste exclusif. S'il a eu dans l'apostolat de Lazare et des Saintes une foi invincible, elle l'a conduit à mettre en vedette cette inscription de Volusianus et ce sarcophage de La Gayole qui, monuments provençaux, ont une antiquité comparable à celle des plus anciens vestiges de la

Rome souterraine. D'autre part, dans les brochures et les livres de M. Albanès, que de légendes détruites, que de faux évêques chassés des annales, que de saints apocryphes réduits au silence. Comme M. l'abbé Duchesne et comme tous ces vaillants qui refont aujourd'hui l'histoire des églises gallo-romaines, M. Albanès a été un grand purificateur de la science ecclésiastique, une manière de réformateur.

Peu de savants ont eu, dans notre siècle, l'esprit moins étroit, la science moins exclusive. La nature de ses travaux l'appelait surtout au moyen âge. Il ne s'y enferma jamais. Il se rendait admirablement compte de la solidarité qui unit toutes les sciences historiques et toutes les périodes de l'histoire. Paléographe en temps ordinaire, il aimait particulièrement l'épigraphie et la numismatique; dans les rares loisirs qu'il passait à la campagne, il parcourait la Provence en archéologue. Il a étudié l'œuvre des intendants du xvii^e siècle et des ingénieurs du xviii^e pour retrouver, au delà des transformations modernes, le sol et les routes primitives de la Provence chrétienne. Il avait un tel flair de la vérité, un tel souci de la méthode, qu'il était incapable, même pour les temps qui lui étaient moins familiers, de hasarder une hypothèse mal justifiée. Car toujours et sur tous les points, il en revenait à ses préoccupations intimes : la connaissance et la critique des sources. Dans ces causeries scientifiques où il voulait bien admettre quelques amis, il ne parlait pas autrement que Fustel de Coulanges.

Qu'il me soit permis de rappeler ici ce que M. Albanès a été pour moi. Il y a, dans toute éducation, scientifique ou industrielle, l'enseignement de l'école et celui de l'atelier. Après mes maîtres de l'Université, je ne dois à personne plus qu'à M. Albanès. Que de longues heures il m'a permis de passer près de lui, dans le déchiffrement d'inscriptions, l'analyse d'une vie de saint, la discussion d'une hypothèse nouvelle! Ces moments-là, je me sentais dans cette mêlée scientifique qui est pour nous une école de plein air : car avec M. Albanès, dont l'ardeur était combative et l'intelligence

sans cesse en éveil et en émoi, la science ressemblait un peu à une bataille. Chacun de mes voyages à Marseille était pour moi une expérience de plus, et j'étais fier de me retrouver, auprès de ce maître toujours au travail, studieux apprenti.

Camille JULLIAN.



SONS DE CLOCHE

A M. l'abbé Allain.

Nous devisions à cette fin de repas au caprice de la pensée vagabonde, et la conversation se mit à rouler sur Nantes.

Derrière les verres de ses lunettes qu'il venait d'essuyer, la figure de mon oncle s'éclaira de ce regard fin, enveloppant de douceur, pénétrant de bonté, qui vous gagnait, vous attirait irrésistiblement dans un élan affectueux, — une conquête par le sourire.

Cet exquis et captivant conteur commença :

« J'aime beaucoup Nantes où j'ai, de longues années, enseigné au lycée; et je me rappelle, entre mille, certaine aventure tragi-comique que je vais vous dire.

» Je venais d'être nommé à Paris, chargé du cours de physique pour la préparation à l'École polytechnique. A cette époque, j'étais jeune professeur — mes cheveux sont aujourd'hui tout gris — la transmission du son à travers les liquides était, question mal connue, à l'ordre du jour, et je me passionnai pour ces recherches, espérant découvrir la solution du problème.

» J'avais emprunté, moyennant quelques louis d'aumône à une église voisine, une cloche que l'accident d'une fêlure récente, faite par la foudre, rendait impropre à égrener le cristal des notes chantant la prière, mais vibrant encore suffisamment pour l'usage auquel je la destinais; un canotier m'avait vendu d'occasion une petite yole étroite et longue; enfin, un long cornet acoustique et quelques instruments de

précision me permettaient de recueillir le son et d'en enregistrer les ondes.

» Je me livrai alors, aidé d'un de mes collègues, savant maintenant célèbre, à quelques expériences au réservoir central des eaux. Mais les conditions étaient défectueuses pour observer, car les vibrations ne pouvaient se propager librement, heurtées contre les parois des canaux, déviées dans les détours, perdues dans la longueur du trajet. Aucune solution ne pouvait être tirée de ces expériences; et de ce que le son m'arrivait très atténué, parfois même ne parvenait pas jusqu'à mes oreilles, il m'était impossible de conclure à sa mauvaise transmission à travers les liquides.

» Il m'eût fallu une nappe d'eau étendue, calme, sans obstacles, et les laçs des environs de Paris, troublés par les bruits d'alentour éveillant d'incessants échos, agités par la continuelle battue des rames et le sillage des embarcations, ne remplissaient pas ces conditions.

» J'allais renoncer pour quelque temps au moins à mes expériences quand les vacances de Pâques vinrent nous délier de l'attache universitaire et nous donner la liberté.

» Je me souvins alors du lac de Grand-Lieu dont la vaste étendue reposée était un merveilleux champ ouvert à la réalisation de mes études. En outre je trouvais un aide précieux dans mon ancien préparateur du lycée de Nantes, D^{***}, dont la distraction proverbiale n'avait de comparable que l'inexactitude.

» Le transport de mon matériel dans Paris avait été sensationnel; un véritable départ d'expédition. La multitude des badauds ébaubis par l'étrangeté de mon convoi de cloche, de bateau et d'instruments, s'était mise en branle et m'avait escorté à travers les rues. Puis à la gare, la curiosité des employés avait été piquée au vif par ce monsieur enveloppé de la gravité de sa redingote, coiffé de la dignité de son tuyau de poêle, emportant un attirail aussi bizarre qu'encombrant et qu'il recommandait à leur sollicitude, — une sorte de tartarinade de marguillier.

» D^{'''} me réserva la surprise d'être exact au rendez-vous que je lui avais, par dépêche, fixé à Grand-Lieu; et sans plus tarder nous commençâmes nos expériences. Le bourdon descendit au fond de l'eau, et tandis que D^{'''} mettait en branle le battant, je recueillais les ondes sonores, notant leur intensité et leur développement, me plaçant dans toutes les situations pour étudier les diverses hypothèses. J'avais déjà enregistré plusieurs observations et je m'éloignai davantage encore pour écouter à grande distance.

» Au ciel, des lambeaux de nuages traînaient et leur charbonnage rougeoyait des lueurs de forge du soleil dont le globe s'abaissait. Les teintes des bois s'assombrissaient, les lointains se violaient à travers les vapeurs fumant au dessus des plaines, et des voiles de gaze flottaient à la surface du lac frissonnant à la fraîcheur qui tombait avec le soir. Et de cette imprécision des choses dans ces grisailles crépusculaires, de ces flots enténébrés, se dégageait la tristesse de ce Vendredi saint finissant, et je ne sais quel trouble mystérieux d'insaisissable, d'inconnu.

» L'oreille collée contre le pavillon de mon cornet acoustique, j'attendais. *Dong.....*, un son de cloche monta des eaux, lointain, étouffé, un plainte mourante d'exil.

» *Dong.....*, un second coup, assourdi, m'emplit le cœur d'un malaise étrange.

» *Dong.....*, un troisième glas.

» Je notais, quand une vision de canot lancé à toute vitesse de rames surgit, et brusquement, une main s'abattit impérieuse sur mon épaule.

« — A quoi songez-vous, me dit une voix, en vous livrant » aujourd'hui à des expériences aussi fâcheuses ? »

» Je me retournai avec vivacité, prêt à répondre assez vertement à mon interlocuteur; mais ma riposte s'arrêta net sur mes lèvres: je venais de reconnaître un de mes anciens condisciples.

« — Comment! c'est toi, mon vieux camarade? Par quel » hasard te trouves-tu ici ? »

» — Ah! M^m, fit-il, stupéfait autant que moi de la ren-
» contre. Eh bien! je ne me doutais pas que ce fût toi à qui
» je venais si à propos sauver la vie, quand occupé à mes
» travaux d'ingénieur, j'ai aperçu un imprudent se livrer à
» de telles extravagances et suis accouru pour l'avertir de
» déguerpir au plus vite.

» — Bah! mes recherches, que je te conterai tout au long,
» sont assez importantes pour que je coure le risque d'un
» rhumè. D'ailleurs mon intention n'est nullement de cou-
» cher ici.

» — Cela pourtant pourrait bien être la conclusion de ta
» folle équipée, et ce n'est pas sur le lac que tu coucherais,
» ajouta mon ami, accentuant, très grave, chaque mot, mais
» *dedans*. »

» Et sautant de la sienne dans mon embarcation il se mit
à nager vigoureusement vers la rive opposée du lac.

« — Mais il faut aller prévenir D^m, fis-je. Et ma cloche...

» — Il s'agit bien de D^m et de ta cloche! Filons d'abord.»

» Instinctivement, la crainte d'un danger insoupçonné
m'avait saisi devant l'inquiétude de mon compagnon. L'em-
barcation courait rapide, rasant d'un vol d'aile l'eau déjà
noire de la nuit qui descendait. Le vieux bourdon ne gémis-
sait plus sa plainte sourde.

« — Mais enfin qu'y a-t-il? Pourquoi cette fuite préci-
pitée? », demandai-je.

» Sans cesser de ramer, mon ami me désigna un groupe
d'ombres gesticulant en masse là-bas au bord du lac; et je
crus distinguer des bâtons et des fourches qui s'agitaient
au dessus des têtes.

« — Tu vois ce rassemblement. Eh bien! ce sont des
paysans qui veulent ta mort.

» — Ma mort? Ah ça! par exemple, c'est violent. Qu'est-
ce que je leur ai fait?

» — Ils ont entendu le son de ta cloche.

» — Que je percevais très mal d'ailleurs.

» — Ah! voici une barque qui se détache de la rive et se

» dirige vers nous; si elle nous rejoint, nous sommes perdus,
 » mon bon, corps et âme. Heureusement nous avons de
 » l'avance.

» — Mais pourquoi? Pourquoi?

» — Parce que nous sommes le Vendredi saint.

» — Le Vendredi saint? Je ne comprends pas. »

» Notre canot accostait la terre. Sans me répondre, mon
 ami me saisit le bras et nous nous mîmes à courir par les
 champs à perdre haleine. Sur la route rejointe, une charrette
 passait qui se dirigeait dans notre direction.

« — Hé! mon brave, voulez-vous nous prendre mon com-
 » pagnon et moi? Nous sommes attendus à dîner aux envi-
 » rons et nous nous trouvons un peu en retard.

» — Tout de même, pour vous rendre service », répondit le
 conducteur.

» La voiture détalait au grand trot; peu après nous étions
 chez C^m, assis autour de sa table, et nous respirions à
 l'aise.

« — Maintenant, dis-moi quel péril nous avons couru, et
 » pourquoi ta brusque apparition d'alarme?

» — Sonner une cloche au lac de Grand-Lieu un Vendredi
 » saint? Tu ne connais donc point la légende?

» — J'avoue mon ignorance.

» — Jadis, il y a de cela très longtemps, une plaine fertile,
 » un pays enchanté, existait où s'étend la nappe des eaux.
 » Trois villages s'élevaient, trois beaux villages dont la blan-
 » cheur éclatait lumineuse sur trois mamelons verts : diamant
 » et émeraude. Mais aucun clocher ne pointait au dessus des
 » maisons, et le diable habitait parmi les gens.

» Un jour pourtant, un prêtre vint dans la contrée, planta
 » la croix et bâtit une église dans le plus grand des trois
 » bourgs; et l'esprit malin s'enfuit. Mais un matin, les
 » habitants du pays épouvantés ne trouvèrent plus trace ni
 » de la plaine fertile, ni des villages blancs disparus, engloutis
 » dans le lac soudain creusé en une nuit, et si profond qu'il
 » était l'insondable abîme de la tombe et de l'oubli.

» Mais les âmes damnées habitent toujours dans la ville
» fantôme ensevelie, et deux fois l'an, aux fêtes de deuil des
» Morts et du Vendredi saint, elles réveillent l'écho des clo-
» ches muettes, et le son du glas lugubre monte du gouffre
» enténébré des flots.

» Toi, mon cher, silhouette noire dans l'ombre de ta barque,
» tu errais ce soir, revenant fantastique, apparition démonia-
» que, carillonneur de Satan; et si les paysans, fanatiques
» illuminés qui te poursuivaient pour avoir entendu ton
» bourdon maudit, t'avaient pris, ils t'auraient replongé au
» sein de l'enfer des eaux.

» — Diable! diable! Je ne m'imaginai pas être aussi près
» du sombre séjour. »

» Mais tout à coup, je me frappai le front; subitement la
solution du problème cherché m'apparaissait claire et lim-
pide.

« — Parbleu! fis-je, le son, qui se propage mal à travers les
» liquides, se répercute très vibrant à travers les solides, et
» le tintement de la cloche, que les eaux me transmettaient
» affaibli, était au contraire perçu distinct et renforcé par
» mes persécuteurs qui pour mieux l'entendre avaient sans
» doute collé l'oreille contre la terre, et il leur semblait sortir
» de ses entrailles mêmes. »

» Une inquiétude vint pourtant au milieu de la joie de ma
découverte m'assaillir et me troubler en songeant à mon
préparateur abandonné à la merci de ces sauvages. Je ne
retrouvai mon repos et ma tranquillité de conscience qu'en
recevant de lui une lettre quelques jours plus tard. Après
avoir été chassé à courre comme une bête fauve, il était par-
venu à dépister ses limiers et à rentrer à Nantes où il avait
solidement verrouillé, par surcroît de précaution, la porte de
sa chambre. »

« — Et la cloche, mon oncle, lui demandai-je, quand il
eut achevé ce récit ?

» — Ma foi, elle est restée au fond du lac avec ses autres
compagnes; et nul n'étant allé l'exorciser, elle doit, comme

elles damnée, sonner chaque jour des Morts et chaque Vendredi saint le glas infernal, selon la légende que j'ai failli payer si cher à connaître.

» Qu'importe? je les aime ces légendes anciennes. Ne les détruisons pas, mes enfants; elles sont les fleurs qui émail-
lent la lande sauvage de l'histoire, la fraîcheur reposante au milieu de l'aridité des faits, le charme à côté de la brutalité des événements.

» Et cette vie serait fastidieuse et décourageante, si notre esprit n'oubliait parfois la réalité, si notre imagination ne faisait flotter le voile du rêve.»

André PETITCOLIN.



DE BORDEAUX EN BOSNIE ET RETOUR

1-26 SEPTEMBRE 1896.

Lettres d'un Gascon à un de ses amis.

IV

Sur l'Adriatique, le 6 septembre, dimanche.

MON CHER AMI,

Je continue.

... Or, ce soir-là (4 septembre), les choses ne se sont point passées tout à fait comme à l'ordinaire.

Vers neuf heures, la cloche de quart signalait un feu à bâbord. Grand émoi. « *Italiam! Italiam!* », s'écrient aussitôt les lettrés, en veine de citations. Et tout le monde de se porter à l'avant.

C'était par une de ces nuits sereines (que dites-vous de ce début?) dont le charme emplit l'âme de je ne sais quelle indéfinissable émotion. Tout respirait le calme et l'apaisement autour de nous. Là haut, dans le ciel tout pailleté d'or, les

étoiles clignotaient de leurs jolis petits yeux brillants et taquins et la voie lactée, avec ses mouchetures neigeuses, leur faisait une belle écharpe virginale. Et quelle activité dans ce monde subitement apparu ! quelle intensité de vie ! quelle fièvre ! Comme elles semblaient pressées de jouir, ces célestes amoureuses, tant que le soleil dormait encore et que nul œil indiscret ne paraissait devoir troubler leurs transports ! — Et voilà que la mer, si paresseusement endormie durant le jour, se met à vivre elle aussi, non pas en élevant contre nous des vagues courroucées : notre paquebot n'est qu'un atome insignifiant pour elle et nous ne l'importunons guère ; mais elle s'enveloppe de plus de mystère et l'œil saisit une sorte de bruissement muet des myriades d'êtres qui vivent en elle. Ils viennent, sur le léger frissonnement du flot, chanter aux étoiles leur ode amoureuse : une phosphorescence les trahit. Les monstres marins eux-mêmes subissent l'universelle fascination, — montent à la surface de l'eau. Éblouis, affolés de plaisir, ils fuient avec la rapidité de l'éclair, laissant derrière eux un sillon lumineux, emportant sur leur dos, au fond des abîmes, une bande du ciel étoilé. Chaque astre trouve à se réfléchir, sur ce vaste miroir obscurci, et le choc des rayons fait jaillir sur la mer une multitude d'étincelles nacrées qui s'évanouissent aussitôt qu'allumées, comme des feux follets. Notre navire, en fendant le flot, le retrousse et lui fait des spirales très blanches pareilles à celles d'une conque ; tout le long des parois court, comme une rivière de diamants, un joli cordon d'étincelles. — Et la mer, sous ses grands rideaux mi-obscurs, au reflet des étoiles, ressemble assez à une vaste chambre nuptiale qu'éclaireraient seules les petites flammes vacillantes et discrètes de veilleuses bleuâtres. Et au milieu de ces espaces infinis, de ces silences éternels qui épouvantent, on saisit, sans l'entendre, une sorte de colloque intime entre la mer et le ciel. Là-bas, dans les profondeurs de l'horizon disparu, se consomme la mystérieuse union des deux infinis. Une espèce de brouillard lumineux, de clarté vaporeuse nous dérobe le secret de cet hymen mystique, et

la ceinture de la voie lactée, se réfléchissant elle aussi sur la mer, enveloppe les deux êtres comme pour n'en plus faire qu'un.

Le *Sénégal* lui-même paraît vouloir s'associer à ce recueillement, faire oublier son intrusion. Plus de bruit, plus de mouvement. On dirait d'un ex-voto géant suspendu sur la mer et aux flancs duquel on aurait allumé deux lampes, rouge et verte, symbole d'amour et d'espérance. Il faut, pour se convaincre qu'on avance, regarder au front du grand mât, où vacille la lumière blanche du falot; il faut regarder la grande vergue qui promène à la face des étoiles ses immenses bras, toujours étendus comme pour l'extase ou la prière. Et alors il semble bien, si nous marchons, que ce soit entraînés par je ne sais quelle force sidérale : une planète sans doute, en route pour l'horizon, à noué ses légers fils de soie d'or à ceux du falot et nous remorque. — Et le mieux serait encore de s'étendre dans un hamac pour contempler sans fatigue ce perpétuel enchantement du ciel qui défile au-dessus de nos têtes dans un rythme berceur. Je ne sais si ailleurs qu'à la mer — et au désert peut-être — il est possible de goûter des jouissances aussi calmes et aussi subtiles. Encore même le pont d'un bateau est-il quelque chose de trop matériel. J'aurais souhaité escalader la hune et là, comme élevé entre le ciel et la mer, sans presque plus voir autre chose, me sublimer en quelque sorte et entrer en communion plus intime avec ce mystérieux langage des nuits : car pour le pénétrer à fond, il faudrait n'avoir point de corps.

... Peut-être aussi que de là-haut j'aurais aperçu plus distinctement le petit point lumineux encore équivoque signalé par la cloche du bord. On se perd en conjectures sur son compte... — C'est le fanal d'un paquebot ! dit un Normand. — C'est une bougie !! dit un Gascon. — C'est un ver luisant !!! dit un Marseillais...

... Cependant le ver luisant s'élargit et s'allonge. — C'est un phare, reprend le Marseillais. — C'est la lune ! dit un habitant des environs de Landerneau, où elle affecte, on le

sait, des formes bizarres et particulièrement belles. — Rire homérique. — Et de fait, elle s'équarrit et s'étire comme un vrai fromage de gruyère, — tant et tant, qu'à la fin l'habitant de Landerneau lui-même est bien obligé de convenir que c'est non pas la lune, mais le *Stromboli*.

Nous en sommes encore à soixante kilomètres; mais les jumelles marines, si on sait s'en servir, nous le font voir presque à bout portant. Et comme notre feu blanc ne porte qu'à trente kilomètres, il suit que nous voyons sans être vus, ce qui est à ravir : nous ne l'intimiderons pas et nous aurons le temps de le surprendre dans sa beauté vraie, avant qu'il pose. En filant douze nœuds à l'heure, nous ne serons guère au pied avant minuit, et il y en a qui, las d'attendre, fatigués d'ailleurs des occupations de la journée, vont tranquillement se coucher. Ils remonteront vers onze heures, — et ce sera bien assez tôt.

Les autres, la masse, restent à contempler cette large coulée de lave ardente que l'on voit s'épaissir et s'étendre à mesure qu'on avance. Bientôt elle atteint le pied d'une montagne encore invisible et se perd dans l'eau, pareille à une cascade géante qui se précipiterait du ciel dans la mer, roulant du feu. Cette longue bande d'un rouge vif qui barre le ciel devant nous sur un amoncellement de ténèbres, donne des frissons, et cela fait contraste avec le calme de la nuit et de la mer.

Vulcain, dont c'est un peu le royaume ici, — et d'Éole tout autant (ah ! puisse-t-il bien tenir ses outres, le brigand !), — Vulcain donc semble se surpasser ce soir. On doit fabriquer là-bas, dans ces antres cavernes, quelque nouveau bouclier monstre pour un Menelik quelconque. Car le soufflet a l'air de haleter ferme et soulève, à chaque respiration, une volée d'étincelles; la fonte en fusion s'échappe par trois bouches à la fois et coule abondante et rapide sur les glacis du haut-fourneau; et le marteau-pilon fait un tel bruit, lorsqu'il s'abat sur l'enclume, que l'on entend depuis ici de sourdes détonations et comme un fracas de tonnerre. Le rocher s'éclate et les pierres incandescentes, entraînées par le courant d'air,

jonglent, puis retombent sur le roc ou dans le cratère, en pluie de fusées. — C'était fort beau, ma foi. — Quelques mauvais plaisants prétendent que le *Tour du Monde*, qui a organisé le voyage, ne serait pas étranger à cette activité presque inaccoutumée, et qu'on aurait envoyé là, tout exprès pour nous, une équipe d'artificiers. Je n'en crois rien. Celui que Virgile appelle tout court l' « Ignipotens » est capable de produire à lui tout seul de tels effets, et quels ouvriers, dites-moi, pourraient remplacer des forgerons comme Brontès, Stépès, Pyracmon, dont les bras noueux font gémir l'enclume sous le marteau, toujours comme dit Virgile, et qui, débarrassés de toute souquenille gênante, travaillent là comme des nègres ? Or, ce soir, il n'y a pas l'ombre d'une grève à l'usine : les Cyclopes sont certainement au complet. Et cela devient de plus en plus terrifiant, à mesure qu'on approche. Le monstre vomit le feu comme rien. Et si Éole, comme on le dit, a établi là sa demeure, il doit bien sûr ignorer les coryzas... On finit par distinguer vaguement la silhouette d'une cheminée géante, — une espèce de pyramide de Chéops, mais dix fois plus grande. C'est colossal... Vers minuit, nous n'en sommes qu'à quelques brasses. Le commandant, toujours aimable, nous fait croiser devant l'île et avoue qu'il n'a peut-être jamais vu le Stromboli en tel état. Aussi à chaque fois qu'après de sourds grondements il lance sa fusée de pierres ou sa gerbe d'étincelles, on crie : — Bravo ! Stromboli ! — et je crois même qu'à la fin on lui a frappé un ban. — Si la coulée de lave va jusqu'à la mer, c'est un point qui n'a pu être éclairci. Il y a tant d'ombres accumulées sur ce rocher maudit ! On dirait vraiment que la nuit s'est précipitée toute là et qu'elle le couve sous ses lugubres ailes de chauve-souris. C'est inimaginable. Et cela vaut qu'on se déplace vraiment et que l'on veille. Encore sommes-nous prévenus. Mais quelle impression, dites-moi, devaient ressentir des âmes neuves, des navigateurs poussés dans ces parages par le hasard des tempêtes, et n'y avait-il pas là de quoi inspirer à Homère et à Virgile tout un chant d'épopée ?

Nous tournons. La sirène beugle. Tout s'évanouit. L'ombre derrière est encore plus épaisse. Seules quelques petites lumières — oh ! bien timides — réussissent à la percer. Il y a donc des hommes là ! Et qui dorment ! Brr!!! — Je vais me coucher.

Or, tandis que je gagne ma cabine, il y en a qui sortent de la leur, comme des âmes en peine. La sirène les a réveillés. Ils se sont levés et vêtus à la hâte. On les rencontre, les yeux hagards, dans les escaliers, et ils se dépêchent... Ils vont voir le Stromboli !...

Ceux qui ont passé la nuit sur le pont et qui n'ont dormi que d'un œil m'ont raconté que, vers une heure, on a signalé les premiers feux² de la Sicile et que, dans le détroit, on a croisé quelques barques. De Reggio et de Messine on n'a rien vu. Nous nous dédommagerons au retour. Au sémaphore du *Cap del Armi*, pendant que je dormais sans penser à rien, on a fait savoir à ma famille, par l'intermédiaire du *Tour du Monde*, que je me portais à merveille, — ce qui n'était pas tout à fait exact puisque j'avais un refroidissement et une ophtalmie ; mais à quoi bon inquiéter les miens pour si peu ?

— Je sens que ma plume halète, elle aussi, car l'affaire était chaude et le soleil darde. Je vais jusqu'à la buvette.

... De mon hublot, le matin, j'aperçois la côte déjà ensoleillée. Je m'en veux d'avoir dormi si tard. La Sicile a fui. Nous venons de doubler le cap Spartivento et nous voguons sur cette belle mer Ionienne, aux flots si profondément bleus. Nous longeons les côtes de la Calabre. Je sens l'enthousiasme, comme un vin capiteux, me monter au cerveau. Voilà pour moi une occasion unique et commode de voir de près ces rivages célèbres, d'en fouiller les moindres replis.

Tout le long de la côte, court une première ligne de montagnes jaunâtres, derrière laquelle le *Sila* dresse sa fière cime, noire de forêts. Sur tous ces monticules chauves et fauves, s'étalent, en croupe ou sur les sommets, des villes à l'aspect terreux et que l'on confond d'abord avec le sol. Elles

sont aussi pittoresques d'aspect que tristes de mine. A voir leurs vieilles tours en ruine, leurs maisons au teint cadavérique toute ratatinées derrière des murs écroulés, on dirait que les Sarrasins ou les Normands ne font que de passer. — Rappelez-vous l'impression que nous eûmes, l'an dernier, en traversant les ruines de Mistra, laissées presque en l'état depuis le départ des Francs. — Mais le coup d'œil d'ensemble est des plus curieux. La plupart de ces villes sont fort éloignées de la côte et haut perchées : on était ainsi plus à couvert des incursions des pirates et on ne bâtissait pas sur une terre fertile. Presque toutes ont aujourd'hui une *marine*, au bord de la mer. On y vient prendre des bains et se mettre à l'ombre sous les orangers et les lauriers-roses. Au moment où nous passons, un train va de l'une à l'autre, dans la même direction que nous, enfourchant le lit desséché des fleuves, trouant les rochers. Il suit toutes les sinuosités du rivage, déroule ses anneaux, se tord en efforts désespérés pour nous atteindre; mais les stations se multiplient et l'avantage nous reste.

Peu de végétation, même dans la plaine. Sur les montagnes, quelques oliviers bien pâles et très clairsemés. Il semble que toutes les hordes qui se sont succédé là aient emporté un peu de la fertilité du sol sous leurs semelles : *abominatio desolationis!* Et pourtant ce petit coin de terre a eu son heure de gloire et de splendeur. Le vin et l'huile ont coulé en abondance de ses pressoirs et les Ænotriens qui l'habitaient devaient peut-être leur nom aux vignes qui enguirlandaient ses collines. Il a eu l'honneur, sous Auguste, de donner à toute la péninsule un nom qui lui appartenait d'abord en propre : l'Italie. Les Grecs, après les Phéniciens, ourlèrent ses côtes de nombreux comptoirs qui devinrent des villes florissantes. Les forêts du mont Sila fournissaient des bois de construction à leurs flottes et les vallées produisaient d'elles-mêmes des fruits aussi savoureux que ceux de Crète. Zaleucos donna à Locres des lois sévères qui en firent la Sparte de l'Occident; elle en avait d'ailleurs la rapacité et la perfidie.

On ne sépare pas le nom de Crotone de celui de Milon et, cinq cents ans avant Jésus-Christ, Pythagore y avait fondé un couvent d'ascètes. Sybaris, avant de s'engourdir dans la mollesse, avait été la plus puissante et la plus redoutable des villes et elle se continua dans Thurium, où Lysias passa ses premières années, où Hérodote vint finir ses jours. Métaponte possédait un temple qui pouvait rivaliser pour la beauté des formes, sinon pour la richesse des matériaux, avec celui d'Égine, et Tarente la dorienne, « *molle, imbelle Tarentum* », comme dit Horace, Tarente, fière de son Archytas, regorgeait de richesses.

Mais Locres dévora Crotone, qui avait dévoré Sybaris, sa sœur achéenne, et Locres, Métaponte, Tarente, devinrent à leur tour la proie des Romains. Leur rivalité causa leur perte. La Grande Grèce eut du moins la consolation de fournir aux Romains d'assez nombreux professeurs de grec, — parmi lesquels Livius Andronicus — et de travailler ainsi à la conquête intellectuelle de son vainqueur. Et puis le flot barbare passa comme un raz de marée. Les Sarrasins et les Normands firent le reste. Et au ^{xiv}^e siècle, au moment où allait se produire en Occident la renaissance des lettres grecques, on cessait de parler le grec en Calabre. — Aujourd'hui Sybaris est un marécage, Métaponte s'enlise dans des lagunes fiévreuses, et si Tarente doit à sa position d'avoir gardé quelque importance, on n'y trouve presque aucun vestige de son glorieux passé : les marins seuls, vous vous en souvenez, écorchent encore quelques mots de grec, et Virgile n'y reconnaîtrait plus le Galèse. La Sila, autrefois objet d'une terreur superstitieuse, — qui abrita au moyen âge de laborieux Bénédictins ; où, à la même époque, les fils de Saint-François apprivoisaient les loups qui avaient dévoré Milon, — la Sila n'est plus aujourd'hui qu'un repaire de brigands, où il serait sans doute très périlleux de s'aventurer..

... A quel point de la côte sommes-nous ? — C'est très difficile à dire, même avec une carte marine. Les baies, les promontoires, les acropoles, les vieux *burgs* crénelés, les

églises et les tours rondes se multiplient et s'emmêlent si bien, qu'il devient à peu près impossible de s'y reconnaître. Locres (Gérace, aujourd'hui), Roccella *ionica*, Caulonia, vieille cité achéenne, défilent ainsi sous nos yeux, avec une authenticité douteuse, — et Scylacion aussi (Squillace) qui se pique de remonter à Odyseus, tristement célèbre par la défaite d'Othon II, et où Cassiodore, ci-devant ministre du grand Théodoric et dont c'était la patrie, vint se consoler de ses déboires, dans une retraite studieuse. Avec lui, le vieil ascétisme de Pythagore, après mille ans d'éclipse, ressuscita. Qui sait même si Cassiodore n'était pas tout simplement Pythagore réinfiltré ? Après tout, la métempsychose, ce transformisme des anciens temps, n'était pas si bête.

Vers midi, nous atteignons le cap Nao, ou cap à la Colonne, Lacinien de son vrai nom, émule du cap Sunium. Hera y avait un temple fameux, dont il ne reste qu'une colonne, ce qui est toujours l'indice d'un grand désastre. On s'y rendait en pèlerinage de tous les points du Bruttium. C'était pour les Grecs un moyen pratique d'appriivoiser peu à peu les sauvages de ces forêts. — Et pourtant Héra Lacinienne (ne confondez pas avec Lucinienne) n'était pas une déesse aimable. Les monnaies de Crotoné la représentent de face, ce qui n'est pas dans les habitudes des Grecs. Les yeux sont d'une remarquable expression. Son front, plissé au dessus du nez, en forme d'arcade gothique suraiguë, est tout à fait celui d'une rancunière. Une riche couronne fleuronée, semblable à un peigne de grand luxe, orne le haut de sa tête. Des cheveux ébouriffés, comme ceux de Méduse, encadrent ce beau visage énergique. C'était tout ce qu'il fallait pour émerveiller des hommes des bois et leur faire peur. — A côté de la colonne et sur l'emplacement de l'ancien temple, on a élevé un sanctuaire à la Madone. Les religions se sont ainsi superposées, comme les civilisations, et une grande partie de l'histoire de l'humanité, la meilleure peut-être, est enfouie dans le sol. Honneur donc aux savants intrépides et patients qui fouillent ces archives !

Nous disons adieu au cap Colonne et aux souvenirs qui planent au dessus de lui ; nous laissons derrière nous Cotrone (entendez Crotone), au milieu de ses touffes de citronniers et d'orangers, — et, à gauche, Tarente, que nous ne verrons ni de près ni de loin. Mais nous en avons pris, l'an dernier, une idée suffisante, n'est-ce pas, et même un peu décevante. Nous avons vainement cherché à travers ses rues tortueuses et étroites, où les voitures ne passent qu'à grand'peine, des traces de son passé. La chaleur était accablante. Le siroco faisait rage et soulevait des flots d'une poussière aveuglante. Nous avons suivi les bords de la mer, sur une chaussée qui nous rappelait Saint-Malo. Et puis, las de marcher, nous sommes allés nous mettre à l'ombre dans un beau jardin, où résonnaient de gaies fanfares, à l'endroit même où fut *Taras*... Vous souvient-il aussi de la conversation que nous eûmes le même jour dans le train, avec un officier italien, moins élégant qu'ils ne le sont d'habitude, et qui se rendait à Rome, aux fêtes du 20 septembre. Nous étions seuls avec lui. Il nous observait curieusement. Nous crûmes qu'il souhaitait d'entrer en relations avec nous. — *E caldo!* lui dis-je pour l'amorcer. — Horriblement, répondit-il en martelant chaque syllabe, — et ce fut tout jusqu'à Naples...

Ouf!... douze pages!... quelle fécondité! — Enfin me voilà à jour avant la nuit. Je plie bagage en vue d'Ancône. — Demain matin, nous serons à Venise. — Je ne sais plus quand j'aurai le temps de vous écrire.

V

En rade de Venise. 7 septembre. Lundi.

MON CHER AMI,

La voilà enfin la Venise de mes rêves! Nous y sommes arrivés ce matin par la voie triomphale, qui est celle de la mer, et je ne résiste pas au plaisir de vous communiquer mes impressions dans leur première fraîcheur. — Quel inoubliable spectacle!

Quand la sirène nous appelle sur le pont, le jour commence à poindre. L'aube, derrière nous, blanchit la mer. Sur la lagune, de légères ombres flottent encore. Dans le lointain, une masse vaporeuse, indistincte : les Alpes. Tout près de nous, Chioggia qui sort de l'eau, et une série de petits villages misérables, très bas, très plats, comme inondés. Le soleil, encore invisible, chasse les ombres. En se retirant, elles découvrent une lagune rase, sans plissure, qui s'irise par endroits de reflets pâlots, très jolis, au milieu des rayures glauques des algues et des roseaux, parmi les ors mats des sables. Puis des alignements de pieux, à perte de vue et dans tous les sens ; cela fait au loin des taches noires ou grises : on dirait les fondements d'une cité lacustre ; et, du coup, on a l'illusion d'un autre âge, — quand les hommes, pour fuir les fauves, s'enfonçaient dans des grottes ou bâtissaient sur l'eau... Nous avançons et, à mesure, l'ombre s'éloigne ;... Malamocco... elle plane encore sur Venise... On finit par distinguer, comme des formes sans consistance, des clochers, des dômes qui émergent, seuls d'abord, puis une ville toute en façade qui semble s'élever de l'eau comme un léger brouillard ou comme un décor d'opéra, sous l'action d'un machinisme caché...

L'ombre fuit maintenant, très vite, comme en déroute. Elle ramène vers les Alpes son voile sombre, s'écrase au pied des monts et s'y éparpille. Au même moment, le soleil sort des flots, comme un roi. Les sommets s'illuminent. Les formes tout à l'heure indécises s'animent, se meuvent et se rapprochent, comme vivantes. Tout s'embrace, tout luit, tout ressuscite. C'est une féerie. Cette houle neigeuse de cimes éclatantes, ces glaciers d'un blanc d'hermine, frangés de pourpre et d'or, ces lignes harmonieuses et si pures que décrivent sur la pâleur du ciel ces masses immuables et sereines, ces clartés d'aurore, qui se lèvent sur la fraîcheur des âmes et des choses, — cette Venise enfin, qui s'éveille avec une auréole au front, sous cette lumière blonde et moite que lui renvoient les sommets, jolie, sur sa lagune et dans ce cadre, comme

une fraîche aquarelle au fond d'une coquille de nacre : tout cela constitue un spectacle d'une grandeur saisissante, d'un charme exquis, unique peut-être au monde et auquel, grâce à Dieu, aucune description ne nous avait préparés.

...Et maintenant que Venise est là, sous mes yeux, presque à portée de la main (vous savez que j'ai les bras longs), je ne suis plus si pressé de l'aller voir sous le nez. Je veux être tout aux impressions virginales de l'arrivée, les savourer à longs traits. A descendre trop tôt, et sous ce cuisant soleil, elles pourraient s'évaporer, — et je ne veux pas.

Aussi bien ne suis-je pas venu ici pour contrôler les assertions des guides, pour compter les quinze mille maisons de la cité, éprouver la solidité de ses trois cent soixante-dix-huit ponts, étiqueter tous les chefs-d'œuvre de ses églises et de ses musées, examiner si, en vérité, ce sont ses canaux qui la divisent en cent dix-sept îles, ou si ce ne seraient pas plutôt ses îles qui lui feraient cent cinquante canaux. — Ma tâche est beaucoup plus simple, mon programme bien moins chargé. Il faut bien se résigner à ne pas tout voir en trois jours. S'y condamner, serait s'exposer du même coup à perdre la raison et à ne rien voir du tout. Je ne veux pas, le soir, rentrer fourbu, aveugle ou hémiplégique : j'ai pris la ferme résolution de ménager mes jambes, ma tête et mes yeux. Donc n'attendez pas de moi un catalogue de toutes les beautés de Venise ; il y en a trop, et de trop de sortes. Je m'en irai sans but, à la dérive, à travers les carrefours et les canaux. Je m'arrêterai où il me plaira. J'échangerai avec les gens du peuple, sur les places ou dans les boutiques, les quelques mots d'italien que j'ai appris avant de partir, afin qu'ils ne m'aient pas été un bagage inutile. Je visiterai trois ou quatre églises, autant de palais. Je ferai une fugue au Lido. Après quoi, le troisième jour, je réintégrerai le *Sénégal*, non pas sans regret, peut-être, mais au moins sans remords, ayant vécu sans reproche, en vrai baron. Et puis je vous dirai, quand j'en aurai le temps, ce que j'aurai vu et mes impressions.

Voilà mon plan. Le hasard sera mon guide. C'est souvent le meilleur et, ici, je n'en veux point d'autre. — Oh! surtout, que M. Diehl, notre distingué cicérone et conférencier, ne s'effraie point de cette bouffée d'indépendance. A l'Académie, à Saint-Marc, au palais ducal, où il doit nous piloter, il ne trouvera pas de touriste plus docile, ni plus attentif que moi. Je sais toute la déférence que l'ignorance doit au talent et au savoir et j'ai toujours eu beaucoup de reconnaissance à ceux qui ont travaillé à me dégrossir et à me dégrasser. — N'est-ce pas, mon cher Joseph, que vous m'avez toujours connu tel, — même et peut-être surtout à la salle d'asile?

Donc, c'est entendu, pas de fièvre, pas d'empressement. Le *Tour du Monde* nous laisse libres : c'est intelligemment compris. Quelques-uns — ceux qui viennent ici pour la dixième fois — se proposent d'aller buissonner aux alentours, à Bassano, à Vicence, à Padoue : — quelle meilleure occasion ? D'autres veulent « faire » les petits canaux resserrés, ténébreux, coupe-gorge : — parfait; on doit avoir là, surtout la nuit, de petits frissons exquis. Mais moi, pour qui Venise est une première, je veux, avant d'atterrir, habituer mes yeux à cette lumière chaude, vibrante, papillotante, qui noie tout, à ces lignes, à ces contours, à ces formes qui choquent d'abord ou qui étonnent. Je veux prendre une idée d'ensemble, avant de fureter les détails, jouir de la vaste lagune ruisselante de soleil, avant de m'enfoncer dans les canaux sombres, contempler à loisir cette étincelante façade, avant de m'égarer dans les étroits couloirs qu'elle cache, profiter enfin du calme momentané que le départ des touristes a fait autour de moi, pour goûter plus intimement le charme et le silence de la grande cité morte. Il me semble d'ailleurs — toujours d'après la plus pure doctrine d'Épicure — qu'en retardant le plaisir je le doublerai.

... Gribouille, à Paris (car que viendrait-il faire ici?), Gribouille donc, à Paris, prétendait que les maisons l'empêchaient de voir la ville. A Venise, ce trait d'esprit eût été un éclair de génie; car Venise est plate. — Or, du *Sénégal*, j'en puis

distinguer tout ce qu'il est possible de voir sans escalader un campanile, opération toujours un peu longue et essoufflante. Je suis presque au centre d'un ravissant panorama, ce que les Allemands appellent, mieux peut-être, « Rundschau », une vue en rond, et je doute que Venezia, de près, puisse être plus belle que d'ici.

Ce Palais des Doges qui est là, sur le môle, comme un superbe défi jeté aux procédés ordinaires de l'art, si déconcertant tout d'abord, si *romantique* dans son architecture cosmopolite qui ne déparerait ni Tunis, ni Grenade, — un peu bas, à première vue, posé sur son assise de colonnes trapues comme sur des jambes trop courtes qui semblent faire effort et céder sous le poids; un peu vulgaire même, à ne regarder que son revêtement de marbre rouge, aux tons de brique; — mais si joli malgré tout, avec son gracieux alignement de balustres que l'on dirait d'ici en ressaut sur les arcades gothiques qui les supportent; avec son second ordre de colonnes plus minces et plus longues que les premières et au sommet desquelles viennent s'insérer, dans un bourrelet d'un travail infiniment délicat, des fleurons quadrillés semblables à de riches écrans mauresques, à travers lesquels la lumière filtre, attiédie; avec ses galeries, sur le fond sombre desquelles s'enlèvent en relief les mille découpures de ce beau piédestal ajouré; avec sa frise, large de deux doigts, dont les festons délicats séparent le plein du vide et suffisent, gravés en creux, à donner l'illusion que le plein déborde le vide : en sorte que vous prendriez le vaste quadrilatère massif qui repose sur ces deux assises — et où le soleil éclate et se joue sur les zébrures rouges et blanches des marbres, comme sur le fronton d'un temple grec — pour une châsse merveilleuse, rapportée d'Orient dans le butin d'une victoire et placée sur ces colonnettes comme sur une base préparée tout exprès pour la recevoir et digne d'elle; châsse à laquelle d'ailleurs rien ne manque pour compléter l'illusion, ni, en bas (car tout ici est renversé), les fines ciselures de la frise, ni, au sommet, une crénelure en dentelle,

faite de légères aiguilles et de pyramides fuselées, ni, aux angles et au centre, des niches ouvragées et des clochetons élancés, ni enfin, dans l'épaisseur du marbre, des baies gothiques coupées trop court, comme pour ménager la lumière et répandre sur les richesses du dedans plus de mystère, et des oculus voilés d'ombre, dont les trèfles, se détachant en noir sur fond blanc, semblent de jolies croix d'escarboucle : — le tout à placer dans un écrin.

Et, tout proche, ce sinistre palais des Prisons, avec ses soubassements massifs et ses arcades grillées, logement tout indiqué pour le bourreau. Au delà, ces deux colonnes de granit qui allongent sur la Piazzetta leur ombre inégale et morne, témoins d'un passé glorieux, mais disparu. Cette Piazzetta, dont je n'aperçois que le seuil, mais où le soleil fait merveille et rejaillit en gerbes dorées sur les sculptures de la Libreria, qu'il affouille et fait resplendir. Cette Libreria, — chef-d'œuvre d'élégance et de distinction, en dépit des règles violées, — dont je ne vois aussi qu'une tranche, celle de Scamozzi, mais qui suffit à provoquer mon admiration, avec son double étage de demi-colonnes grecques appliquées, ses larges frises, son entablement massif, sa couronne de balustres que fleuronne un Sénat de majestueuses statues. Ce Grand Canal qui, un peu plus loin, nous découvre son large estuaire, puis tourne brusquement et enfonce ses méandres dans de mystérieuses profondeurs. Cette île qui, à l'extrémité du Grand Canal, dont elle forme un des côtés, s'aplatit et s'effile comme une légère périssoire et supporte la Douane et l'église de la Salute. Cette Douane scintillante, d'où le soleil semble monter à l'assaut de la Salute et de son dôme robuste. Cette Giudecca, toute en longueur, qui va se perdre là-bas, dans la lagune, mais dont la tête s'infléchit et s'aiguise de ce côté comme le bec d'un oiseau de proie ; cette église du Redentore, que Palladio a enchâssée en son milieu, comme une perle ; cette flottille de bateaux qu'elle enserre et dont je n'aperçois guère ici que les mâts, immobiles sur l'eau morte. Cet îlot de Saint-Georges Majeur, qui affleure l'eau comme

une barque trop pleine, avec son dôme, ses forts, son ancien couvent, son campanile, — plus beau peut-être que celui de Saint-Marc, parce qu'il semble sortir d'une seule venue de la lagune et qu'il se profile mieux : tout cela ramassé, resserré comme dans un raccourci de Michel-Ange ou de Tintoret. Cette lagune paresseuse, hérissée de pieux, aux lointains mystérieux et profonds. Ce Lido qui, derrière nous, s'étend comme un mince rideau de verdure, au pied duquel le soleil roule des vagues dorées, et qui semble nous couper la retraite (et plût au ciel !). Ce joli bouquet d'arbres et de plantes, — le Jardin public, — qui, à l'extrémité du quai des Esclavons et de Venise, s'épanouit comme une fleur à son corsage et repose agréablement la vue de toute cette débauche de lumière. Ce campanile de Saint-Marc dont on n'aperçoit que le dernier étage et le clocheton, semblable à un éteignoir, en haut duquel un ange étend sur Venise ses ailes dorées. Ces coupoles, ces tours, ces clochers qui émergent, blancs de lumière, au dessus des toits invisibles. Ces gondoles qui ont grâce de cygne et plumage de geai et qui glissent sur la lagune comme des raquettes sur la glace. Ces vaporetta qui fuient, rapides, ne laissant derrière eux qu'un léger frémissement de l'eau. Cette foule qui, sur le quai, va et vient, monte et descend les ponts, comme une houle. Ce mouvement sans le bruit; cette gaieté silencieuse; ce recueillement de tout; — cette lumière enfin qui enveloppe tous ces monuments du passé, toute cette riche floraison de chefs-d'œuvre, tous ces ossements glorieux, de son linceul d'albâtre : — tout cela est magique, berceur et reposant combien ! — Étonnez-vous ensuite que je reste ici, enchaîné, lorsque de mon pliant, sans fatigue et comme d'une première loge, je puis contempler un décor pareil !

.
.

Et pourtant il faut bien m'y arracher. Je ne voulais que fixer quelques impressions fugitives et je me surprends à faire un volume. J'oublie l'arriéré, et je me pâme presque à la pensée de détourner, même un instant, mon attention de

Venise. N'est-ce pas la voler? — La paresse, je dois le reconnaître, est de compte à demi dans ces raisonnements. Donc, réagissons! Puisque j'ai payé à Venise ce premier tribut de légitime admiration, qu'elle me permette une courte infidélité, après laquelle je lui reviendrai plus fervent. Et voilà que ma paresse elle-même trouve un stimulant dans l'exemple de M. Émile Bourgeois, notre général en chef, qui rédige une lettre à l'Illustrissime seigneur chef de station de Rimini, dans un italien classique, et de M. Diehl, qui coud quelques notes à notre intention.

Donc, Muse, changeons de style et de coursiers. Rebroussons chemin. Et surtout tâchons d'être court.

(A suivre.)

QUELQUES “ LIVRES DE RAISON ”

(Suite)

Toujours intéressant, après avoir parlé de l'érection de la Confrérie du Scapulaire, de celle des Pères Augustins et du Rosaire perpétuel des Jacobins, P. de Bessot raconte le rétablissement du Portugal en royaume et mentionne deux événements qui ont une véritable importance pour l'histoire provinciale : la mort du duc d'Épernon (1) à Loches, où il était interné, à l'âge de quatre-vingt-huit ans, et la nomination du duc d'Harcourt (2), qui succède à ce dernier dans le gouvernement de Guyenne.

La fin tragique, sinon imméritée, de Cinq-Mars, de Thou et Cha-

(1) Jean-Louis de Nogaret, duc d'Épernon, mourut interné au château de Loches, le 13 janvier 1642. Sa belle-fille, Marie du Cambout, mariée à Bernard de Nogaret, duc de la Valette, puis d'Épernon, son fils puîné, partageait la vie un peu isolée du vieux duc dans le vieux château. Je viens de retrouver et d'envoyer à la Société des Archives historiques de la Gironde, pour être publiée en autographe, une curieuse lettre de cette noble dame, datée de Loches et du 16 août 1641.

(2) Henri de Lorraine, comte d'Harcourt, fils de Charles, duc d'Elbeuf, et de Marguerite de Chabot (1601 † 1666).

vagnac, la mort en exil de Marie de Médicis, sont mentionnées sans aucune appréciation. Il se départ de cette réserve en l'honneur du « grand cardinal de Richelieu », qui, d'après lui, « a fort avancé les affaires de France ». Les adulations dont le ministre tout-puissant avait été l'objet pendant sa vie ne se continuèrent guère : le chroniqueur constate, en effet, que la plupart des poètes, « jusques aux plus petits rimeurs », lui font des épitaphes, « la plus part plus pour noircir sa mémoire que pour la flatter comme on avoit accoustumé ». Il cite ces vers, que je crois intéressant de reproduire :

Jésus venant d'un pauvre lieu
 Apporta la paix à la terre.
 S'il fust venu d'un Richelieu,
 Il nous eût apporté la guerre.
Vixit in bello, requiescat in pace!

Il mentionne également les paroles prononcées par la sœur de Thou sur le tombeau du cardinal : *Domine, si fuisses hic, frater meus non fuisset mortuus*. Cri d'un cœur brisé et ulcéré, dont la mort tempère l'amertume, sans la faire disparaître complètement. Ne vous paraît-il pas bien dépeindre son temps, ce magistrat de province qui, tranquillement, sur ses tablettes domestiques, mentionne ainsi les événements que la grande histoire a retenus ?

Il n'oublie pas un orage de grêle désastreux tombé la veille de la Fête-Dieu à Pissot et à Beauregard, en 1642, qui enleva presque tout son blé et son vin.

La régence d'Anne d'Autriche dès que Louis XIII tomba gravement malade et la mort de ce dernier que Bessot appelle « grand et incomparable roy », font de l'année 1643 une année importante. Le chroniqueur y mentionne la nomination de M. de la Valette au gouvernement de la Guienne, la prise de Thionville et la « signalée » victoire de Rocroy.

Les événements privés sous la plume de Bessot se mêlent aux événements publics : ils consistent surtout dans la mention de ses nombreux enfants dont le quatrième, Louis, naquit en 1644. Cette même année, le pape Urbain VIII mourut et les distiques suivants furent faits par « quelque libertin » :

*Haec pauca Urbani sunt verba incisa sepulchro :
 Quam bene pavit apes, tam male pavit oves ;
 Mella dedit soboli, Romanis spicula fixit ;
 Urbanus soboli, barbarus in populo.*

Le désir de citer ces vers assez bien tournés ne le rend pas injuste, puisqu'il a soin d'en diminuer l'effet en les stigmatisant. Il a des sentiments religieux; il raconte l'établissement de la Confrérie du Très Saint Sacrement de l'Autel dans l'église de Saint-Front et un pèlerinage à Notre-Dame de Garaison (1).

La prise de Dunkerque par le duc d'Enghien et la mort du prince de Condé son père, survenues la même année (1646), ne peuvent passer inaperçues.

En 1647, le duc d'Épernon cassa les consuls et syndics de Périgueux nommés depuis l'an précédent et on procéda à l'élection d'un nouveau maire.

A propos de l'établissement de nouveaux sièges présidiaux par les partisans ou les Frondeurs, le chroniqueur laisse éclater une protestation d'honnête homme à l'occasion de laquelle l'éminent érudit l'appelle avec raison : « *Vir antiquae probitatis.* » « Les partisans, conclut Bessot, l'ont toujours emporté par dessus l'équité et la justice, ne contant pour rien l'intérêt des peuples. »

Combien ces paroles sont encore plus vraies aujourd'hui, après tous les scandales financiers et politiques où l'intérêt des peuples est absolument sacrifié!

L'opinion de Bessot sur les événements publics se dessine très nettement dans certaines circonstances. Nous voici à l'incident Broussel (2); il ne dissimule pas sa sympathie pour Broussel, qu'il appelle un grand personnage et fort zélé pour l'utilité publique et le bien de la France, et sur lequel il cite le sonnet suivant fait en 1648 :

(1) Garaison, monastère dans la commune de Monléon-Magnoac, canton de Castelnau-Magnoac, arrondissement de Bagnères-de-Bigorre, ancien diocèse d'Auch.

(2) Pierre Broussel, conseiller clerc au Parlement, puis doyen de la Grande Chambre; mort en 1654.

La plus haulte vertu doit ceder à la tienne,
 Et je n'en cognoi point qu'on luy puisse esgaller.
 Des Grecs et des Romains la sagesse ancienne
 Revit en ta personne et te vient signaler.

Toutefois, elle prend le titre de chrestienne
 Et chacun est d'accord qu'on ne peut l'esbranler.
 Telle ne fut jamais cette vertu payenne
 De celluy qui pour Rome a voulu s'immoler.

Un illustre consul mourut jadis pour Rome,
 Et le Tybre pleura la mort de ce grand homme
 Qui volust que son sang paya sa liberté.

La France, grâce aux dieux, quoyque en dic le Tybre,
 Parle plus haultement de sa félicité,
 Puisque de Brouxel vit et que la France est libre.

Bessot est évidemment pour Broussel ; il ratifie par son silence les louanges dont le sonnet est plein pour ce magistrat qui lutta contre la cour (1), « croyant naïvement faire triompher la cause du peuple », et dont les principaux chefs se servirent comme d'un instrument utile, tout en s'en moquant. Le chroniqueur le considère comme un personnage important et a pour lui plus de déférence que l'historien auquel j'emprunte cette appréciation.

Autre curieux épisode de ces temps troublés : Philibert de Brandon (2), nommé évêque de Périgueux, prit possession de son évêché le 23 mars 1649. Cet événement est un de ceux qui faisaient date dans une cité ; il est longuement raconté par le chroniqueur. J'y relève qu'après avoir été reçu par les représentants de Périgueux, avant d'entrer dans l'église, l'évêque prêta serment et jura de conserver les droits et prérogatives de l'Église en disant : *Juro et promitto*, à genoux, sur le *Te igitur* et la Croix.

Cet engagement solennel pris par le chef du diocèse est un curieux exemple du soin jaloux avec lequel chacun tenait à ses

(1) Laurentie. *Histoire de France*, tome V, p. 307.

(2) Évêque de Périgueux de 1646 à 1652 : comme on le voit, il ne prit possession de son siège que trois ans après.

droits : c'est un reste du régime féodal, lorsqu'il était scrupuleusement pratiqué. L'obéissance, la dépendance des uns devaient avoir pour corollaire nécessaire la protection des autres et leur respect pour les droits acquis et les situations déjà établies. C'était comme un contrat synallagmatique qui créait des obligations réciproques auxquelles des deux côtés on a été souvent infidèle. C'est évidemment cette violation des fois jurées qui a été pour beaucoup dans l'écrasement complet d'un système qui aurait pu et dû être modifié successivement, par étapes, et aboutir à un parfait équilibre entre les diverses fractions sociales qui, hélas! ne sont pas si près d'y arriver. J'ai publié un acte d'hommage (1) du 2 mars 1357 où apparaît également la réciprocité des droits et des devoirs entre le seigneur de Martél et les habitants de la petite ville : l'hommage n'est rendu que lorsque le seigneur a solennellement promis de garantir les immunités, coutumes, droits et privilèges de la ville.

Quelques-uns souriront peut-être en songeant à l'inanité de ces promesses si facilement violées; mais, outre que l'histoire démontre qu'elles ont eu souvent une exécution sérieuse, il est bien certain qu'elles constituaient toujours une sorte de lien de droit qui parfois a retenu de part et d'autre. Nous vivons à une époque où l'on ne doit pas trop dédaigner les efforts accomplis par nos ancêtres, où l'on ne doit point trop s'étonner des agitations fréquentes qui troublaient le pays : on luttait, on luttait toujours de côté et d'autre et, bien souvent, on fraternisait en se faisant des concessions réciproques. Maintenant, il semblait que la nouvelle société était définitivement établie sur des bases indestructibles. Sans vouloir être taxé de pessimisme, ne puis-je pas dire que cette fin de siècle étonne par une perspective rapprochée de changements radicaux et profonds?

A peine installé, Philibert de Brandon, dès le 13 avril 1649, convoqua un synode à Périgueux; il fut « bien si beau que on n'avoit jamais rien veu de pareil ».

(A suivre.)

Joseph BEAUNE.

(1) *Bulletin de la Société des Études littéraires, scientifiques et artistiques du Lot*, t. XIII, fasc. 2, pp. 106 et suiv.

AVIS

Adresser toutes communications à l'un des Directeurs de la Revue : M. le chanoine Lafargue, archiprêtre de Lesparre, et M. le chanoine Allain, archiviste diocésain, curé de Saint-Ferdinand, 40, rue Croix-de-Seguey, Bordeaux.

Il n'est point accepté de communications anonymes ; chaque auteur garde l'entière responsabilité de son travail.

Nous rappelons qu'on peut renouveler son abonnement SANS FRAIS dans tous les bureaux de poste, ou bien encore, soit à l'Œuvre des Bons Livres, soit dans nos bureaux, 16, rue Cabriol, Bordeaux. On peut aussi adresser un mandat de 8 francs à l'un des directeurs de la Revue, ou bien attendre que nous fassions opérer les recouvrements par la poste, ce qui entraîne toujours des frais supplémentaires.

La *Revue Catholique* publiera prochainement : 1° Roumanille, par A. Ferrand ; 2° Glanes liturgiques (suite), par L. du Mont ; 3° Études sur l'hypnotisme, par J. Hazera ; 4° Le VI^e volume des " Origines de la France contemporaine ", par E. Allain ; 5° Études sur quelques anciens livres liturgiques manuscrits et imprimés des diocèses de Bordeaux et de Bazas, par E. Allain ; 6° Étymologies girondines (suite), par H^{is} Caudéran ; 7° Les Origines de l'imprimerie à Bazas, par A. Claudin ; 8° Anecdota Burdigalensia, documents inédits publiés par E. Allain (suite) ; 9° Documents inédits sur Louis Beaulieu (suite) ; 10° Études sur l'histoire municipale de Bourg-sur-Gironde (suite), par E. Maufra ; 11° Une paroisse rurale sous l'ancien régime, Notre-Dame de Mouchac du Grand-Aillas en Albret, diocèse de Bazas (suite), par Cyp. Thibaut ; 12° Un mot sur quelques livres de raison (suite), par J. Beaune ; 13° Monographie de l'église Saint-Thomas de Libourne (suite), par Th. Lewden ; 14° De l'éducation des sourds-muets, par le chanoine Gaussens ; 15° L'Itinéraire d'Henri IV en Gascogne, par Ph. Tamizey de Larroque ; 16° De Bordeaux en Bosnie et retour (1-26 septembre 1896), Lettres d'un Gascon (suite) ; 17° Le Congrès ecclésiastique de Reims, par E. Allain ; etc.

NOUVELLES DU DIOCÈSE

Notre chronique diocésaine est très courte aujourd'hui. Le seul événement intéressant de la quinzaine est la continuation de la tournée pastorale de Son Eminence dont nous donnons, comme contribution à l'histoire future du diocèse, l'itinéraire. Suivant notre usage, les noms des paroisses qui ont eu l'honneur et le bienfait de la visite de M^{gr} le Cardinal sont imprimés en italiques. Nous y joignons en romain ceux des autres paroisses dont les enfants ont été confirmés aux dates indiquées : 27 mars, *Saint-Martin de Lerm*, Saint-Martin du Puy, Mesterrieux ; 28, *Monsegur*, Dieulivol, le Puy, Taillecat, Rimons ; 29, *Saint-Oivien*, Saint-Sulpice de Guilleragues, Roquebrune ; 30, *Mongauzy*, Lamothe-Landerron, Saint-Michel-Lapujade ; 31, *Blaignac*, Loupiac, Fontet ; 1^{er} avril, *Noaillac*, Hure ; 4, *La Réole*, les Esseintes, Loubens, Montagoudin, Saint-Hilaire de la Noaille ; 5, *Gironde* ; 6, *Caudrot*, Saint-André du Bois ; *Saint-Pierre d'Aurillac*, Saint-Martin de Sescas ; 8, *Saint-Macaire*, le Pian et Saint-Maixent.

Nécrologie. — Nous devons un pieux souvenir à un vénérable missionnaire de la Société de Marie qui depuis 1894 était devenu le gardien du sanctuaire de Verdélais, le R. P. Couloigner. Il avait vite conquis le respect et les sympathies des fidèles et du clergé. Une douloureuse maladie héroïquement supportée l'a ravi, jeune encore (il était né en 1839), à l'affection de son troupeau et de ses frères en religion. Une sainte mort a dignement couronné sa vie pleine d'œuvres. Des obsèques vraiment triomphales ont démontré jusqu'à l'évidence qu'il avait su, en quelques mois seulement, faire la conquête de tous les cœurs.

Une perte bien imprévue et bien sensible pour le clergé diocésain est celle de notre jeune confrère, M. l'abbé Pierre Chemineau, dont le zèle et la piété donnaient les plus belles espérances. Né à Gènerac en 1868, il avait été ordonné à Bordeaux en décembre 1894, et avait été nommé en 1895 vicaire à Saint-Savin. Il y a travaillé jusqu'au dernier jour au service des âmes et est tombé vraiment les armes à la main.

A TRAVERS LES REVUES

Revue du Clergé français (Paris, Letouzey et Ané; 20 francs par an; bimensuelle).

1^{er} avril. — C. Fillion, *Un mouvement rétrograde du rationalisme biblique*. — R. P. Ragey, *Des Protestants « catholiques »*. — J. Guibert, *la Direction spirituelle dans les maisons d'éducation*. — Gén^l Valessie, *la 12^e légion (bis) de l'armée romaine en garnison à Jérusalem en l'an 34 de Jésus-Christ*. — Fontenay, *Notes d'archéologie pratique: le Gothique rayonnant*. — Ch. Urbain, *Chronique littéraire*. — *Prédication: Conférences ecclésiastiques; Revue des Périodiques; Bibliographie*.

BIBLIOGRAPHIE

Les Voyages artistiques mis à la portée de tout le monde, illustrés et publiés en fascicules de 16 pages, avec couverture illustrée grand in-4^o, 33 X 25, paraissant, à partir du 25 mars 1897, les 10 et 25 de chaque mois, sous la direction de M. l'abbé Jousset. — Tirage de grand luxe sur papier « Idéal ». Prix du fascicule, 0 fr. 60; franco, 0 fr. 75. — Abonnement à 16 fascicules, 160 planches inédites, prix: France, 10 francs; union postale, 12 francs.

S'il est une création heureuse entre toutes, parmi les nombreuses publications de ces dernières années, c'est bien celle dont nous présentons la toute première aujourd'hui à l'attention de nos lecteurs. C'est vraiment beau de style, élégant de forme, éminemment artistique et chrétien, digne en tous points du goût si épuré de notre clientèle.

Le premier fascicule de ces *Voyages artistiques*, pour l'établissement desquels auteur et éditeur n'ont certainement pas compté, tant la richesse des documents inédits abonde; ce premier fascicule, que nous avons sous les yeux, est et sera une véritable révélation pour le plus grand nombre. Pour notre part, nous sommes si enthousiasmés que nous nous empressons de faire connaître cette superbe publication à nos fidèles abonnés, convaincus que tous voudront la mettre sur la table de leur salon, surtout à un prix si abordable.

Tout contribuera, en effet, à un succès légitime: typographie neuve, texte concis et substantiel, encadrant une illustration abondante, inédite et variée, papier-ivoire « Idéal ». Et quel premier sujet de choix, puisque la série des *Voyages artistiques* débute par ROME. Rome sur qui tout semble dit, pour les érudits du moins, mais sur qui rien de vraiment pratique et d'une acquisition facile n'avait été fait pour le grand public catholique.

ROME, qui mérite tant, sous tous les rapports, sera traitée d'une façon complète par le texte et l'image. Nous aurons sous les yeux et dans l'esprit une galerie de tableaux et de souvenirs. Ce voyage n'est pas une froide revue. On y fait à Rome le pèlerinage d'un fidèle au tombeau des Apôtres et la promenade émue d'un chrétien à travers la Ville éternelle.

ROME paraîtra en 16 fascicules de 16 pages chacun, ornés de 160 planches inédites, achetées, pour la plupart, au poids de l'or.

Nous recevrons avec plaisir, dans nos bureaux, les commandes aux *Voyages artistiques* et nous les transmettrons à l'éditeur, à moins que nos lecteurs ne désirent envoyer commande et mandat directement à M. Tolra, éditeur, 28, rue d'Assas, et rue de Vaugirard, 76, à Paris. (Tous les fascicules se vendent séparément 0 fr. 60, franco, 0 fr. 75; les 16 fascicules, par abonnement, 10 francs.)

La Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ, concordance des Evangiles, avec commentaires, exhortations et prières, lectures pour le saint temps du Carême. 1 vol. in-32 de 400 pages. Prix: 1 fr. 75 et 0 fr. 75. Société de Saint-Augustin, Desclée, de Brouwer et C^{ie}, Lille.

Le récit de la Passion, emprunté à la concordance des Evangiles, est distribué en quarante lectures pour le temps du Carême. Chaque jour, les versets cités sont suivis d'un commentaire historique qui complète l'exposé des faits, et d'une exhortation due aux Vénérables du Pont et de la Colombière, à Fénelon, à Bourdaloue, à Bossuet, au cardinal Pie, aux Pères Grou, Surin, Faber, Guéranger; enfin de prières tirées des saints et des docteurs. Il y a dans cette variété une sorte d'assaisonnement qui attire et retient les âmes les plus vite fatiguées de spiritualité.

Méditations sur les Sept Paroles de Notre Seigneur Jésus-Christ en croix, par l'abbé Charles PERRAUD, chanoine honoraire d'Autun; avec une

introduction et un épilogue de son frère le cardinal-évêque d'Autun. 6^e édit. 1 vol. in-12 de xxxii-268 pages. Prix : 3 francs. — Ancienne maison Ch. Douniol, rue de Tournon, 29, Paris.

Ces *Méditations*, parvenues en si peu de temps à leur sixième édition, ont aujourd'hui le double avantage de se présenter au public sous le patronage d'un évêque vénéré et de nous offrir le résumé des dispositions saintes qui ont animé l'âme si éminemment sacerdotale de l'abbé Charles Perraud « quand il lui a fallu aborder pour son propre compte ce redoutable mystère de la mort, auquel il avait voulu préparer ses auditeurs... en méditant de vive voix et par écrit les paroles du Sauveur expirant sur la croix ».

On peut lui appliquer la réflexion de saint Augustin sur le saint évêque de Carthage, Cyprien : « Les paroles du docteur avaient révélé d'avance l'âme du martyr. Celui-ci a pratiqué dans sa mort ce qu'il avait enseigné pendant sa vie. »

Ces méditations ont été *vécues*, avant de ravir les auditoires de Saint-Ambroise, de la Madeleine, de Sainte-Clotilde, de Saint-Roch et de la Trinité, et il ne faut pas chercher ailleurs la cause de l'enthousiasme avec lequel elles ont été accueillies du public. Ce n'est pas un conférencier qui disserte froidement sur le terrible problème des fins dernières, c'est un prêtre, c'est un apôtre, c'est un saint qui, dans ses longs entretiens avec Jésus crucifié, a appris du divin Modèle comment le chrétien doit mourir. De là ces accents émus, ces cris du cœur, ces appels à la confiance que peut inspirer seule la charité d'un Dieu qui s'est livré et est mort pour nous.

Enfin, pour augmenter encore l'utilité et l'à-propos de cet ouvrage, on a eu soin d'y joindre sous forme d'appendice la *Messe des malades*, extraite de la *Journée des malades*, groupant ainsi dans une pensée finale le souvenir de l'abbé H. Perreye et de celui qu'il appelait « mon cher Charles ».

Le Missionnaire au XIX^e siècle. — Sermons et instructions populaires pour le temps présent. à l'usage des curés de campagne, pour retraites, missions, jubilés, stations d'Avent et de Carême, etc., etc., par le R. P. VILLARD, missionnaire de Notre-Dame de la Salette. — Ouvrage approuvé et recommandé par L.L. GG. M^{sr} Fava, évêque de Grenoble; M^{sr} Hautin, archevêque de Chambéry; M^{sr} Pagis, évêque de Verdun; M^{sr} Turinaz, évêque de Nancy. — 2 très forts vol. in-8^o écu (compact). Prix, 8 francs; franco, 9 francs. — Librairie Bloud et Barral, 4, rue Madame, Paris.

Depuis vingt et quelques années on a publié de nombreux recueils de sermons dont quelques-uns ont obtenu un succès légitime. Nous croyons pouvoir affirmer cependant qu'il nous manquait un sermoinaire qui répondit à tous égards aux besoins de notre époque.

Nous sommes une société démocratique : on ne pense qu'au peuple, on ne parle que du peuple, on n'écrit que pour le peuple. Le Souverain Pontife lui-même n'aime-t-il pas à répéter : *Allez au peuple?*

Le R. P. Villard s'est proposé d'aider le prêtre dans l'accomplissement de ce pressant devoir.

Tandis que les ouvrages analogues s'adressent aux auditoires d'élite, lettrés ou savants, et contiennent les discours des orateurs célèbres et des savants conférenciers, celui-ci servira de modèle et de manuel à ceux dont la mission est d'évangéliser les classes ouvrières et les populations rurales.

Le R. P. Villard, nous pouvons le dire, est un des plus expérimentés parmi ceux qui ont pris pour devise le *Misit me evangelizare pauperibus*.

Profitant des leçons de chaque jour, dans la longue expérience d'un ministère béni, il perfectionnait peu à peu ses Instructions. Les sermons qu'il publie aujourd'hui ont donc été *vécus*, pour ainsi dire, avant d'être écrits.

Aussi la langue en est-elle claire et simple, accessible aux auditoires ordinaires.

Toutefois, et c'est là surtout qu'est sa supériorité, le R. P. Villard n'a jamais consenti à sacrifier le fond même du sujet. Trop souvent, quand on s'adresse au peuple, des lieux communs agrémentés d'antithèses brillantes tiennent lieu d'arguments. *Au contraire*, dit M. l'abbé Bertrand, l'écrivain connu, qui a bien voulu lire les épreuves de l'ouvrage avec l'attention la plus méticuleuse, *chaque sermon du R. P. Villard est un petit traité de théologie présenté sous une forme oratoire*.

« Cette valeur doctrinale, jointe aux charmes qui sont inséparables de la parole de Dieu clairement et simplement exposée, dit M. Saillard dans son rapport, plaira également aux auditoires instruits. »

« L'autorité diocésaine de Grenoble a loué votre travail comme il méritait de l'être, écrit au R. P. Villard M^r l'archevêque de Chambéry, et je ne puis que faire écho à cet éloge.

» Il serait à désirer que ces deux volumes pussent se répandre dans les séminaires et les presbytères de nos campagnes. »

S. G. M^r Pagis, évêque de Verdun, en recommande particulièrement « la lecture à MM. les curés et à tous les prêtres qui se vouent à l'évangélisation des âmes.

» L'auteur a parfaitement rempli son but et mis à profit sa longue expérience de missionnaire pour parler au peuple le langage le plus propre à éclairer les esprits en touchant les cœurs. Son livre, où la clarté du style s'unit à la solidité de la doctrine, est à la fois un guide sûr et un précieux trésor de matériaux pour retraites, missions, jubilé, stations d'Avent et de Carême, etc. »

Le Christianisme et l'Empire romain de Néron à Théodose, par Paul ALLARD, auteur de *l'Histoire des Persécutions*. — 1 vol. in-12, 3 fr. 50. Paris, librairie Victor Lecoffre, rue Bonaparte, 90.

La Bibliothèque de l'Enseignement de l'Histoire ecclésiastique que la librairie Lecoffre inaugure, sous la direction d'un comité de savants formés à cette école de science et de tact, de critique et de doctrine, qu'était l'école de de Rossi, ne pouvait mieux débiter que par un livre signé du nom de Paul Allard, l'éminent historien des persécutions, l'un des disciples les plus marquants de de Rossi. Le livre *le Christianisme et l'Empire romain, de Néron à Théodose*, est l'histoire des rapports de l'Eglise et de l'Etat, depuis l'origine jusqu'à la constitution définitive de l'Empire catholique, et jusqu'à la fin légale du paganisme. C'est une synthèse d'une haute valeur et qui unit à la plus sévère méthode historique le charme d'une exposition rapide et vivante : un livre que l'Allemagne et l'Angleterre nous envieront, et qui sera bientôt sur la table de travail de quiconque s'intéresse à l'histoire ancienne du christianisme et à l'histoire du Haut-Empire.

Le Musée des Enfants paraît tous les mois en livraison de 32 pages de format in-4^o, impression de luxe sur très beau papier. Prix de l'abonnement : 6 francs. — Un numéro spécimen du *Musée des Enfants* sera envoyé franco à toute personne qui en fera la demande à la Société de Saint-Augustin, 41, rue du Metz, Lille.

Chaque année parue se vend reliée en percaline, plaque spéciale : 6 francs.

Le Musée des Jeunes Filles paraît tous les mois en livraison de 32 pages de format in-4^o, impression de luxe sur très beau papier. Prix de l'abonnement : 6 francs. — Un numéro spécimen du *Musée des Jeunes Filles* sera envoyé franco à toute personne qui en fera la demande à la Société de Saint-Augustin, 41, rue du Metz, Lille.

Vient de paraître :

CONGRÈS ECCLÉSIASTIQUE DE REIMS

COMPTE RENDU

Rédigé sous la Direction de M. l'abbé LEMIRE, Député

PAR

L'abbé PIERRE DABRY

Paris, Librairie du "Peuple Français", 1, rue Feydeau.
1 beau volume gr. in-8^o de 548 pages. — Prix : 5 francs.

Nous recommandons spécialement à nos lecteurs la photographie artistique SERENI, 32, cours de l'Intendance, à Bordeaux. Nulle part on n'exécute avec plus d'art et dans de meilleures conditions les portraits, groupes, agrandissements, reproductions de manuscrits, dessins, gravures, plans, etc. — Photographies inaltérables au charbon.

VIN BRUNOT

AU PHOSPHATE DE SOUDE

KOLA, COCA, CACAO, ORANGE AMÈRE,
VIEUX BORDEAUX

TONIQUE DU SYSTÈME NERVEUX
RECONSTITUANT DES FORCES
physiques et intellectuelles

STIMULANT DES FONCTIONS ORGANIQUES

3 fr. 50 la bouteille. *Détail dans toutes les Pharmacies.*

PARIS, DÉPOT GÉNÉRAL :

A. BRUNOT, pharmacien, 10, rue de Chaillot, PARIS.

ÉTUDES

Religieuses, Philosophiques, Historiques et Littéraires

Revue bimensuelle publiée par les Pères de la Compagnie de Jésus

Paraissant le 5 et le 20 de chaque mois, par fascicules de 144 pages in-8° raisin.

Abonnement : un an, 25 fr. ; six mois, 12 fr. 50. — 82, rue Bonaparte, Paris.

LE COSMOS

Revue des Sciences et de leurs applications : 8, rue François-Ier, à Paris.

France : un an, 25 fr. — Étranger : 32 fr. — Le n°. 50 cent. Paraît tous les samedis.

LE CANONISTE CONTEMPORAIN

Paraissant le 15 de chaque mois par fascicules de 48 pages in-8°, chez Lethielleux, 10, rue Cassette, à Paris. 8 fr. par an.

MUSÉE DES ENFANTS

Mensuel, nombreuses illustrations.

Abonnement : un an, 6 fr. — Lille, Société de Saint-Augustin.

EN TERRE SAINTE

Journal d'un Pèlerin, in-18 Jésus, de x-354 pages, par A.-J. LAFARGUE; joli vol. avec couverture en chromo-lithographie, une carte de la Palestine, les plans de Jérusalem et du Saint-Sépulchre, et 64 grandes vues ou vignettes. Prix franco : 3 fr. 50. S'adresser au bureau de la *Revue Catholique*.

LA RÉFORME SOCIALE

Bulletin de la Société d'Économie sociale et des Unions de la Paix sociale fondées par Le Play. — Prix : un an, 15 fr.; pour les Membres des Unions : 12 fr. Paris, boulevard Saint-Germain, 174.

L'UNIVERS ET LE MONDE

Bureaux : 17, rue Cassette, Paris. — Paris et départements, édition quotidienne, un an, 40 fr.; six mois, 21 fr.; trois mois, 14 fr. — Edition semi-quotidienne, un an, 20 fr.; six mois, 10 fr.; trois mois, 5 fr.

Le Mois de Marie de Terre Sainte, par A.-J. LAFARGUE, illustrations de Marcel de Fonémis. Publié avec l'approbation de Mgr l'Archevêque de Bordeaux. 2^e édition, prix : 1 fr. Bordeaux, Imprimerie Nouvelle, 16, rue Cabriol.

Les Proverbes de Salomon, mis en vers français, par A.-J. LAFARGUE, ouvrage approuvé par Mgr l'Archevêque de Bordeaux, couronné par l'Académie de Bordeaux. Édition de luxe, Tournai, Société de Saint-Jean l'Évangéliste. Prix broché : 2 fr. 50. Reliures diverses.

Les Machabées, scènes bibliques en vers, par A.-J. LAFARGUE, ouvrage couronné par la Société nationale d'Encouragement au Bien et par l'Académie de Bordeaux. Adopté par le Ministre de l'Instruction publique pour les Bibliothèques scolaires. 2^e édition, Perrin, éditeur, Bordeaux, aux bureaux de la *Revue Catholique*. Prix : 1 fr. 50.

Lettres de Marie Jenna à M. Albin Goudreau, avec une introduction par M. Gaston DAVID, 1 beau vol. grand in-8°, tiré seulement à 100 exemplaires. En vente, à Paris, chez Poussielgue, édit., et aux bureaux de la *Revue Catholique*, 16, rue Cabriol, Bordeaux. Prix : 3 fr. 50. — Il reste encore un exemplaire sur papier de Hollande au prix de 6 francs.

ANNALES ECCLÉSIASTIQUES de 1869 à 1889

publiées sous la direction de Dom CHAMARD, prieur des Bénédictins de Saint-Maur. — En souscription chez MM. GAUME & C^{ie}, éditeurs, 3, rue de l'Abbaye, Paris, par séries de 5 fascicules de 160 pages, comprenant environ 5 vol. in-4° de 800 pages, à 10 fr. le volume. — Les *Annales ecclésiastiques* font suite à l'*Histoire universelle de l'Église catholique*, par ROHRBACHER, continuée de 1846 à 1888 par J. CHANTREL.

MM. les ecclésiastiques qui feront tenir à M. Sœur-Charney, éditeur à Arras, la somme de 0 fr. 60, recevront régulièrement et à titre d'essai pendant un mois les quatre revues ci-après : 1^o le *Dimanche Paroissial* (hebdomadaire, 6 fr. par an); — 2^o le *Prêtre* (hebdomadaire, 8 fr. par an); — 3^o la *Revue des Catechismes* (mensuel, 2 fr. 50 par an); — 4^o la *Science Catholique* (mensuel, 12 fr. par an).

Ancienne Maison DURAND et CHABELLARD
fondée en 1801

HENRY DURAND, Successeur

37, Rue du Pas-Saint-Georges, 37
BORDEAUX

Manufacture de Cierges, Bougies et allonges pour
souches. — Spécialité de Cierges, cire pure, pour
la Messe. — Encens, Charbons et Veilleuses.

Fourniture des Séminaires, Hôpital Saint-André,
Lycee de Bordeaux et diverses Eglises et Chapelles.

DÉPOT GÉNÉRAL

(VERRERIE DE LA MEURTHE)

V^{ve} R. LAFITTE

18, rue des Augustins, 18 — BORDEAUX

Succursale : 4, rue Ste-Catherine

EXPORTATION

GROS — DÉTAIL

ARTICLES EN CRISTAL ET EN VERRE, PORCELAINE ET FAÏENCE

Fournitures d'Église

ORFÈVREURIE RUOLZ MARQUE ALFENIDE

Atelier de Decors ordinaires et riches

RÉASSORTIMENT DE MODÈLES

DÉTAIL au prix du gros — TELEPHONE

Bonifications spéciales pour les Maisons religieuses
et les Ecclésiastiques.

REVUE MÉTHODIQUE

DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

Paraissant tous les jeudis

GAUME & C^{ie}, Éditeurs, 3, rue de l'Abbaye, PARIS

Abonnement à la Revue, 7 fr. Au Supplément Pédagogique bi-hebdomadaire, 5 fr.

SPECIMEN GRATUIT

L'ÉCOLE FRANÇAISE

RIONDE & MIALNE

Maison de Confiance fondée en 1828

Harmoniums, Timbales



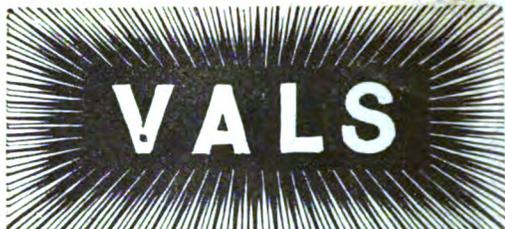
Contrebasses etc., etc.

AUTO-PIANISTE UNIVERSEL
Invention nouvelle

M^{mes} Carloman Lafeychine & V^o M.-Ferbos

NÉES RIONDE
37, Rue Esprit-des-Lois, 37
BORDEAUX

VENTE — LOCATION — ÉCHANGE
ACCORDS — RÉPARATIONS
EXPORTATION



Précieuse. Foie, Calculs, Gravelles, Diabète, Goutte, Gastralgies.

Impératrice. Affections de l'estomac. Excellente eau de table.

Dose : Une bouteille par jour.

HORLOGERIE de précision, garantie. Montres en tous genres. Prix très avantageux. Envoi du catalogue franco. **RICHELET**, fabr. à BESANÇON

GRATIS

PORTRAITS

AU
CRAYON-FUSAIN

Pour vulgariser nos magnifiques portraits au crayon-fusain, dans votre ville, nous vous faisons l'offre suivante : Si, dans un délai de quinze jours de cette date du journal, vous nous envoyez une photographie de vous-même ou tout autre membre de votre famille, vivant ou décédé, nous vous ferons un agrandissement fini au crayon-fusain d'une valeur de 100 francs **ABSOLUMENT GRATIS** pourvu que vous nous promettez de montrer ledit portrait à vos amis en leur recommandant notre maison. — Écrivez votre nom et votre adresse très lisiblement au dos de votre photographie et envoyez-la à M. **TANQUEREY**, directeur de la Société Artistique de Portraits, en son hôtel, Rue de St-Petersbourg, 9, Paris (Maison fondée en 1810), elle vous sera retournée intacte avec le grand portrait.

M. N. BOUILLET

DICTIONNAIRE UNIVERSEL DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES ARTS

Nouvelle édition entièrement refondue

sous la direction de J. TANNERY et E. FAGUET.

1 vol. in-40, prix : 21 francs.

Remise de 5 francs contre tout exemplaire des anciennes éditions.

PHOTOGRAPHIE ARTISTIQUE

SERENI

TROIS MÉDAILLES D'OR

32, cours de l'Intendance, 32

PORTRAITS, REPRODUCTIONS, GROUPES

Agrandissements inaltérables au charbon.

Dictionnaire de la Bible

Par F. VIGOUROUX, P. S. S.

Avec le concours de très nombreux collaborateurs.

Le **Dictionnaire** comprendra environ 20 fascicules de 320 colonnes, richement illustrés d'après les meilleurs documents.

Prix du fascicule, pour les souscripteurs : 5 francs.

Les 10 premiers fascicules sont en vente chez MM. LETOUZEY et ANÉ, 17, rue du Vieux-Colombier, Paris.

Vient de paraître :

CONTRIBUTION A L'HISTOIRE

DE

L'INSTRUCTION PRIMAIRE DANS LA GIRONDE

AVANT LA RÉVOLUTION

PAR M. LE CHANOINE E. ALLAIN

1 vol. gr. in-8°, imprimé en elzévir sur papier teinté, tiré à petit nombre.

Quarante exempl. seulement sont mis en vente : à Bordeaux, chez MM. FERET et FILS, 15, cours de l'Intendance; à Paris, chez MM. A. PICARD et FILS, 82, rue Bonaparte.

Prix : 7 fr. 50.

Le Directeur-Gérant : A.-J. LAFARGUE.

Imp. DEMACHY, PECH et C^{ie}. — Bordeaux.

REVUE CATHOLIQUE DE BORDEAUX

PARAISSANT LE 10 ET LE 25 DE CHAQUE MOIS

SOUS LA DIRECTION DE MM. A.-J. LAFARGUE ET E. ALLAIN

SOMMAIRE

- | | |
|--|---------------|
| I. LE NOUVEL ÉVÊQUE DE DIGNE..... | E. ALLAIN. |
| II. UNE PAROISSE RURALE DE L'ANCIEN DIO-
CÈSE DE BAZAS : AILLAS (<i>Suite</i>), avec 4 gra-
vures dans le texte..... | Cyp. THIBAUT. |
| III. LES CHORALS ALLEMANDS..... | A. PIRRO. |
| IV. BOURG-SUR-GIRONDE DEPUIS SA FONDA-
TION JUSQU'EN 1789. XIV (<i>Suite</i>)..... | E. MAUFRAS. |
| V. SUPPLÉMENT : M ^r Hazera ; Les Fêtes de Pâques à Bordeaux
en 1897 ; Nécrologie (MM. Joiret et Gachet). — A travers les
Revues. — Bibliographie. | |

Abonnement : FRANCE, 8 FR. — UNION POSTALE, 10 FR.
UN NUMÉRO : 0,50 CENT.

On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste, à l'*Œuvre des Bons Livres*
et aux bureaux de la *Revue*, 16, rue Cabirol, Bordeaux.

Les abonnements partent du 1^{er} Janvier ou du 1^{er} Juillet et sont exigibles d'avance.
La reproduction des articles publiés par la *Revue* est interdite.

BORDEAUX
IMPRIMERIE NOUVELLE DEMACHY, PECH ET C^{ie}
16 — RUE CABIROL — 16

1897

PEINTURES DÉCORATIVES

POUR

Eglises, Monuments & Appartements

Maison BONNET & Fils Frères

J. Henri BONNET, Succ^r

4, rue Valdec, 4

BORDEAUX

PEINTURE DE BATISSE, VITRERIE, DORURE

Médaille d'Or

EXPOSITION DE BORDEAUX 1895

MAISON RECOMMANDÉE

ARTICLES DE VOYAGE Maison Gaultier,
I. Ehrensperger,
gendre et successeur, 27, cours de l'Intendance, Bordeaux.

CHEMINS DE FER DU MIDI

Bains de mer. — Stations hivernales et balnéaires. — Chapitre II du Tarif G V n° 6. — Billets d'aller et retour valables du vendredi ou samedi au lundi ou du dimanche au mardi, à destination des stations hivernales et balnéaires.

Des billets d'aller et retour de toutes classes sont délivrés, toute l'année, pour Agde, Arcachon, Argelès-Gazost, Balaruc-les-Bains, Banyuls-sur-Mer, Biarritz, Cérêt (Amélie-les-Bains, La Preste, etc.), Cette, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, Port-Vendres, Saint-Jean de Luz et Salies-de-Béarn;

Du 1^{er} mai au 31 octobre pour Alet, Argelès-sur-Mer, Ax-les-Thermes, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Boulou-Perthus (Le), Cambo-ville, Capvern, Collioure, Coniza-Montazels, Espéras (Campagne-les-Bains), Grenade-sur-l'Adour (Eugénie-les-Bains), Labenne (Cap-Breton), Lalauque (Préchaq-les-Bains), Lamalou-les-Bains, Lannemezan (Cadéac, Vielle-Aure), Laruns-Eaux-Bonnes, Leucate (La Franqui), Lourdes, Loures-Barbazan, Montpellier (Palavas), Nouvelle (La), Orlon-Sainte-Marie (Saint-Christau), Pierre-fitte-Nestales, Prades (Molitg), Quillan (Ginols, Carcanières, Escouloubre, Usson-les-Bains), Saint-Flour (Chaudesaigues), Saint-Gaudens (Encausse, Gantiès), Saint-Girons (Aulus), Saléchan (Sainte-Marie, Siradan), Salies-du-Salat, Ussat-les-Bains et Villefranche-de-Conflent (Le Vernet, Thuès, Les Escaldas, Graüs-de-Canaveilles);

Les vendredi, samedi et dimanche de chaque semaine, au départ de toute station du réseau située à plus de 50 kilomètres des stations thermales et balnéaires précitées, avec réduction de 40 % en 1^{re} classe, 35 % en 2^e classe, 30 % en 3^e classe, sur les prix du tarif général.

Les billets délivrés les vendredis et samedis sont valables pour le retour jusqu'au lundi inclusivement; ceux délivrés le dimanche sont valables jusqu'au mardi suivant inclusivement.

Exceptionnellement, les porteurs de billets d'aller et retour pour Biarritz pourront descendre à Bayonne, à l'aller, et repartir de cette gare au retour. (Voir pour les conditions particulières, le tarif spécial G V n° 6, chap. II.)

3000 MODÈLES DE TOUTS STYLES
Religieux et d'Appartements



VITRAUX D'ART
REPRODUCTION VITRIFIÉE
& IMITATION

Décoration Artistique
QUE L'ON PEUT FAIRE SOI-MÊME
Nouveau procédé de feuilles Vitraux
s'appliquant aux vitres par un simple
mouillage.

Contre 2 fr. envoi franco d'Échantillons et du Catalogue illustré.

ROSEY

22 BOULEVARD POISSONNIÈRE
PARIS 4

L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE

Antérieurement « la Controverse et le Contemporain »
Revue mensuelle publiée sous la direction d'un comité
de professeurs des Facultés catholiques de Lyon, etc.

Abonnement : un an, 20 fr. ; six mois, 11 fr. — Bureau
125, rue du Plat, et 3, place Bellecour, Lyon.

Billets de famille à destination des stations hivernales et balnéaires des Pyrénées (tarif spécial n° 6). — Des billets de famille de 1^{re}, 2^e et 3^e classe sont délivrés toute l'année, à toutes les stations du réseau, pour Agde (Le Grau), Alet, Arcachon, Argelès-sur-Mer, Ax-les-Thermes, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Balaruc-les-Bains, Banyuls-sur-Mer, Biarritz, Boulou-Perthus (Le), Cambo-ville, Capvern (Amélie-les-Bains, La Preste, etc.), Cette-ville, Coniza-Montazels, Dax, Espéras (Campagne-les-Bains), Grenade-sur-l'Adour (Eugénie-les-Bains), Guéthary, Hendaye, Labenne (Cap-Breton), Lalauque (Préchaq-les-Bains), Lamalou-les-Bains, Lannemezan (Cadéac, Aure), Laruns-Eaux-Bonnes (Eaux-Chaudes), Leucate (La Franqui), Lourdes, Loures-Barbazan, Nouvelle (La), Sainte-Marie (Saint-Christau), Pierre-fitte-Nestales (Cauterets, Luz-Saint-Sauveur), Pau, Port-Vendres (Molitg), Quillan (Ginols, Carcanières, Escouloubre-les-Bains), Saint-Flour (Chaudesaigues), Saint-Gaudens (Encausse, Gantiès), Saint-Girons (Aulus), Saint-Luz, Saléchan (Sainte-Marie, Siradan), Salies-du-Salat, Ussat-les-Bains et Villefranche-de-Conflent (Le Vernet, Thuès, Les Escaldas, Graüs-de-Canaveilles).

Avec les réductions suivantes, calculées sur les prix du tarif général, d'après la distance parcourue, sous réserve que cette distance, aller et retour compris, sera au moins de 300 kilomètres :

Pour une famille de 2 personnes, 20 %; de 3 personnes, 25 %; de 4 personnes, 30 %; de 5 personnes, 35 %; de 6 personnes et plus, 40 %.

Durée de validité : 33 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée. La durée de validité des billets indiqués ci-dessus peut être prolongée une ou deux fois, 30 jours moyennant le paiement, pour chacune de ces prolongations, d'un supplément égal à 10 % du prix du billet de famille.

La demande de prolongation doit être faite et le supplément payé avant l'expiration de chaque période de validité. Ces formalités peuvent être remplies soit à la gare de départ, soit à la station hivernale ou balnéaire de destination.

NOTA. — Les billets sont délivrés dans toutes les stations du réseau; mais la demande doit en être faite 4 jours avant le jour du départ. (Voir pour les conditions particulières, le tarif spécial G V n° 6, chap. III.)

Pour tout ce qui concerne les annonces, s'adresser au bureau de la Revue
16, rue Cabirol, Bordeaux.



LE NOUVEL ÉVÊQUE DE DIGNE

Nos lecteurs devinent et partagent — nous en sommes sûrs — la joie et la fierté que nous a fait éprouver la promotion épiscopale du pieux et savant curé de Sainte-Marie de La Bastide. Comme nous, ils ont vivement ressenti l'honneur fait à notre diocèse et à celui qui hier encore était notre confrère et qui maintenant est « établi par le Saint-Esprit pour régir l'Église de Dieu ».

Il y a quinze jours, l'*Univers* m'avait demandé une notice sur M^{sr} Hazera et elle a paru dans cet excellent journal dès que la nouvelle, depuis longtemps attendue, a été officiellement annoncée. Je réimprime cette notice sans y rien changer. La *Revue Catholique de Bordeaux* ne pouvait rester muette dans cette circonstance, mais les occupations particulièrement absorbantes de cette période de l'année ne me laissent pas le loisir d'écrire un autre article. Au surplus, les pages improvisées qu'on va lire expriment très sincèrement ma pensée; j'ose ajouter qu'elles sont rigoureusement exactes. On ne trouvera pas ici une amplification oratoire, mais des faits présentés en toute simplicité et conscience par un témoin.

M. Hazera vient d'être nommé évêque de Digne.

Quiconque a le bonheur de connaître ce prêtre éminent se félicitera d'un si heureux choix et y verra une manifeste bénédiction de Dieu sur l'Église de France. Sa haute et vaste intelligence, son savoir étendu et profond, ses remarquables aptitudes administratives, ses aimables et fortes vertus, le désignaient depuis longtemps pour l'épiscopat. Trente-deux années fécondes d'un sacerdoce singulièrement laborieux et

honoré l'ont admirablement préparé à gouverner un diocèse :
Qui bene praesunt presbyteri duplici honore digni habeantur, maxime qui laborant in verbo et doctrina.

M. Hazera est né à Podensac (Gironde), le 31 décembre 1837. Il entendit de bonne heure l'appel de Dieu et il y répondit en entrant au petit séminaire de Bordeaux où tout d'abord la distinction et la vivacité de son esprit, vite développées par un sérieux travail, lui donnèrent le premier rang parmi ses condisciples. Ses études y furent extrêmement brillantes et des succès constants l'y mirent tout à fait hors de pair. Il en fut de même au grand séminaire. Ses maîtres lui témoignèrent infiniment d'estime et d'affection et fondèrent sur lui des espérances que l'avenir devait magnifiquement réaliser. Ordonné prêtre en décembre 1862, par le cardinal Donnet qui lui montra toujours une prédilection marquée, il fut immédiatement pourvu de la chaire d'humanités au collège de Bazas, une de nos plus anciennes maisons d'enseignement libre, qui a vu se succéder dans ses murs depuis soixante-dix ans l'élite de la jeunesse chrétienne du Sud-Ouest. Titulaire un peu plus tard de la chaire d'histoire, il acquit dans l'une et l'autre fonction une très grande influence sur ses élèves, fiers de leur jeune maître dont le talent s'imposait à tous et dont la bonté conquérait sans peine et sans retour tous les cœurs.

Pour nous, l'enseignement n'est pas d'ordinaire une carrière mais une étape, le service immédiat des âmes étant le but spécial de notre vocation. En 1870, M. Hazera devint vicaire à Saint-Louis de Bordeaux, grande et belle paroisse de dix-huit mille âmes dont la vie chrétienne singulièrement intense se développait sans relâche sous la paternelle et douce influence d'un curé très intelligent et très bon, M. Donis, de sainte mémoire, à qui ses vicaires et ses paroissiens ont gardé un souvenir pieux, attendri, ineffaçable. L'heure était grave et les mauvais jours de l'année terrible allaient commencer. Blessés et malades affluèrent bientôt à Bordeaux; des épidémies meurtrières y sévissaient; le jeune

vicar fit bien vite à Saint-Louis l'apprentissage de sa mission de dévouement auprès des mourants et des pauvres et se signala par son sang-froid, les plus belles ardeurs du zèle, le dévouement aux âmes que rien ne rebute et qui sait multiplier les plus ingénieuses industries pour les conquérir.

Un peu plus tard, en 1875, la paroisse était en pleine transformation. Une nouvelle et magnifique église s'élevait à la place de l'ancienne; le besoin se faisait sentir de lutter par des moyens nouveaux contre les progrès de l'impiété et de la démoralisation dans les masses populaires. C'était l'ère des œuvres qui s'ouvrait.

Le vénérable pasteur entra dans la vieillesse, une vieillesse très verte encore et très aimable; mais enfin ses forces déclinaient et il était heureux de pouvoir confier à son premier vicar la plus lourde partie de sa charge pastorale. Les innombrables difficultés qui accablent les curés bâtisseurs et fondateurs d'œuvres s'allégeaient beaucoup pour lui, grâce à une collaboration intelligente et dévouée entre toutes. Ce furent de belles années de luttes pacifiques et d'acharné travail que celles de M. Hazera, de 1875 à 1888. L'aménagement et l'ameublement de l'église et des sacristies de Saint-Louis, le soin presque exclusif des affaires financières de la fabrique, dont les charges étaient devenues accablantes, le développement des patronages, congrégations et confréries, la fondation des écoles libres (1), qui s'imposa à la suite des laïcisations de 1880 et 1881 furent essentiellement son œuvre, œuvre constamment réalisée dans une dépendance parfaite du pasteur honoré et chéri de la paroisse, et avec le concours fidèle de confrères qui eurent toujours pour leur aîné l'affection fraternelle qu'il méritait si bien et en même temps la déférence que lui valaient sa supériorité manifeste et ses hauts exemples. Il faut avoir vécu ces années-là, comme je les ai vécues moi-même, pour se faire une juste idée de l'immensité

(1) J'ai retrouvé, ces jours-ci, toute la série des rapports présentés par M. Hazera aux assemblées des fondateurs des écoles libres de Saint-Louis. Je n'ai jamais lu pages plus sincères, plus claires, plus éloquemment persuasives.

du labeur allègrement accompli et des services rendus par M. Hazera. Et, chose remarquable, il savait encore trouver du temps pour faire très largement sa part du ministère ecclésiastique proprement dit, fort lourd dans une paroisse aussi populeuse et aussi chrétienne, et pour continuer à donner à sa belle intelligence la culture dont il avait eu la passion dès ses années de séminaire. Quel souvenir pour nous que celui de ces entretiens familiers à la table hospitalière du presbytère, où toutes les grandes questions étaient abordées, où nous suivions, grâce à lui surtout, tout le mouvement intellectuel et scientifique du temps !

En 1888, M. Donis était rappelé à Dieu après une vie pleine d'œuvres saintes, laissant à tous ceux qui l'avaient connu le souvenir d'un prêtre admirable, d'un père digne de toutes les tendresses et de tous les respects. Docile à la voix de ses supérieurs ecclésiastiques, M. Hazera quitta très dignement Saint-Louis pour prendre le gouvernement d'un important doyenné, celui d'Ambarès. Il ne devait qu'y passer, mais « il y passa en faisant le bien ». Là encore les fidèles furent fiers de lui, lui témoignèrent une absolue confiance, l'accompagnèrent des plus touchantes sympathies et des plus vifs regrets. Là aussi, il fut pour ses confrères dans le sacerdoce un guide sûr, un ami fidèle, un défenseur infatigable.

En janvier 1890, peu après qu'il eut pris possession de l'archevêché de Bordeaux, M^{sr} Lecot donna au doyen d'Ambarès une preuve éclatante de son estime et de sa confiance en le chargeant d'une des paroisses les plus vastes, les plus peuplées, les plus difficiles de sa ville épiscopale, Sainte-Marie de La Bastide. Ce choix fut très applaudi, mais personne ne put croire que là dût être le terme de la carrière de M. Hazera. Il s'est dépensé dans ce milieu populaire et pauvre, sans compter avec son temps et avec ses forces; le labeur était immense, il eût parfois semblé ingrat à une âme moins fortement trempée et moins sacerdotale que la sienne : M. Hazera l'accepta généreusement, vraiment heureux d'obéir aux indications du Saint Père en allant effectivement au peuple. Par

une organisation rationnelle et large du service des pauvres, par la création d'une Société chrétienne d'ouvriers qui groupe actuellement plus de six cents hommes, par une mission donnée sous la direction d'un apôtre de grande éloquence et de grand cœur, M^{re} Compans, qui y a prodigué, avec une manifeste bénédiction de Dieu, des trésors de talent oratoire et de zèle enflammé, M. Hazera a fait de grandes choses à Sainte-Marie de La Bastide et la trace de son passage n'y sera jamais effacée.

C'est là que la divine Providence est venue le prendre par la main pour lui imposer les suprêmes honneurs et la formidable charge de l'épiscopat. Le nouvel évêque de Digne n'aura pas de peine à mériter le respect de tous, environné qu'il sera du prestige que donnent une intelligence supérieure et une science incontestée; il conquerra les cœurs par une bonté exquise et qui s'épanche d'elle-même, naturellement et sans efforts; il sera pour ses prêtres un père affectueux et dévoué, un conseiller sûr, toujours bienveillant, compatissant à leurs tristesses, éclairé par sa propre expérience sur toutes leurs difficultés et toutes leurs épreuves. Administrateur excellent, organisateur de premier ordre, il n'aura qu'à puiser dans le trésor de ses souvenirs pour leur fournir des solutions sages en ces affaires plus que jamais compliquées qui préoccupent incessamment tout prêtre soucieux de faire œuvre utile. Il n'aura pas le moindre effort à faire pour pratiquer à la lettre la recommandation de saint Pierre : *Non dominantes in clericis sed facti forma gregis ex animo*, car chez lui les qualités du cœur l'emportent encore sur les dons de l'esprit.

Homme d'étude en même temps qu'homme d'œuvres, M. Hazera est fort au courant de toutes les questions qui préoccupent les esprits contemporains. Le temps lui a manqué pour écrire beaucoup, mais dans les rares circonstances où il a pris la plume il l'a tenue avec une distinction et une maîtrise vraiment remarquables (1). Sa parole toujours improvisée dans

(1) Nos lecteurs n'ont pas oublié ses très remarquables articles : *Un curé d'Ambarès au XVII^e siècle* et *A propos d'un voyage à Solesmes*.

la forme est, toujours aussi, solide dans le fond, sûre au point de vue doctrinal, facile, originale et limpide. Très goûtée des esprits éclairés, elle est accessible aux humbles et susceptible de faire aux âmes le plus grand bien.

Le diocèse confié à sa sollicitude s'attachera vite à lui; cet attachement sera durable. Le clergé et le peuple chrétien vont l'accueillir avec transport, comme ils savent toujours accueillir les Pontifes que Dieu leur envoie. Mais l'évêque de Digne suscitera autre chose qu'un enthousiasme éphémère et l'acclamation traditionnelle *ad multos annos!* jaillira bientôt de toutes les âmes comme l'expression, non plus seulement officielle mais intime et profonde, de leur respect, de leur amour et de leurs espérances!

E. ALLAIN.



UNE PAROISSE RURALE DE L'ANCIEN DIOCÈSE DE BAZAS

Notre-Dame de Mouchac du Grand-Aillas en Albret.

(Suite)

CHAPITRE II (1)

L'ÉGLISE

A quoi sert un porche. — Détails de la façade. — En découverte à travers l'église. — La nef, le chœur et le clocher. — Façon inédite de figurer le Christ en croix. — Les chapelles. — Comment on embellissait une église de village. — Où donc est la sacristie? — Ce que dit un inventaire. — L'annexe de Berlin.

I

Pauvre curé! on lui a dit que la façade de son église était curieuse, qu'elle était même l'une des plus remarquables du

(1) Voir, pour le chapitre premier, la *Revue Catholique* du 25 février.

A rectifier deux détails :

1° Une inadvertance, p. 97. Le 3 janvier 1754 était un jeudi, et non pas un mercredi.

2° Une erreur, p. 105. Le curé Bertrand fut « enterré dans le presbitaire », c'est-à-dire dans le sanctuaire de l'église. Tel fut en effet, au moins jusqu'aux

diocèse de Bazas. Comment en juger? Ainsi qu'un masque, un affreux porche s'étale sur toute la largeur, coupant les lignes : grave défaut quand l'ensemble vaut surtout par l'harmonie des proportions.

Oh! vont remarquer quelques-uns, le porche n'est-il pas une bonne chose?

Si, le porche est une chose vraiment excellente! Que de services n'a-t-il pas à son actif! Eh oui, avant comme après les offices, il sert de refuge aux paroissiens venus de loin. Il défend contre le soleil et contre la pluie. Il favorise les conversations sans fin, après six longs jours de silence et d'isolement. Il dispense, l'auberge ayant assez de clients spontanés, d'exercer un racolage ridicule parmi les gens paisibles et de sobriété relative. Malgré tout, à parler franc, je crois que l'abri n'eût rien perdu de ses avantages, si on l'avait construit à l'écart, par exemple contre le mur du cimetière, le dos tourné à l'Ouest? On y eût installé tout aussi bien les bancs de pierre qui garnissent le pourtour. Je n'oserais soutenir que les assemblées de la paroisse n'eussent pas gagné également un peu de liberté. C'est là en effet, sous le porche, que doivent se décider les affaires locales. Élections de syndics ou de consuls, choix du sacristain, nomination du garde de chacune des chapelles, adjudications de travaux, enchères du dîmon, reddition des comptes, impositions particulières..., que sais-je encore? Tout relève du suffrage populaire, en ces temps d'ancien régime. Or le vote

premières années du XVIII^e siècle, le sens couramment admis du mot presbytère. On lit aux *Registres de Puibarban*, 1673 : « Le presbitere de la chapelle de Nostre Dame qui estoit enfoncé d'une marche fust mis a plain pied venant du maistre autel à la chapelle. » — En 1694, un ancien vicaire perpétuel d'Aillas, Chevassier, étant mort curé de Langon, fut enseveli « dans le presbitaire » de cette paroisse, « du côté de l'évangile ». *Registres de Langon*. — « L'année 1695 septième septembre est descédé en la communion des fideles Mons^r de Fonteneil curé de Savignac et fut enseveli le jendemain dans le presbitaire. » *Registres de Savignac*. — 30 may 1714, François Duboscq, seigneur de Canteloup, fut « enseveli dans le presbitère sous son prie-dieu ». *Registres de Carignan*.

supposant une délibération et la foule fréquentant l'église, on a choisi pour lieu de réunion le porche, à défaut de l'église même. Un premier appel se fait au prône, du haut de la chaire. La cloche donne le dernier signal à l'issue de messe ou de vêpres. Si près du saint lieu, il va de soi que l'assemblée doit subir l'influence de l'Esprit d'en-haut, du Dieu de paix et de concorde. En fait, soit action de la chaleur, soit entraînement du caractère méridional, il arrive que la réunion devient tumultueuse. Les cris souvent retentissent jusqu'au fond du sanctuaire. On se dirait revenu aux jours de l'invasion normande, au fort des guerres religieuses, alors qu'une horde ennemie surprenait les habitants réfugiés dans l'église. Laissez un intervalle entre le porche et l'église ! Les clameurs les plus furieuses pourront impunément s'élancer vers les cieux, et devant vous, superbe, la façade apparaîtra dans sa majestueuse simplicité (1).

La façade est divisée en trois zones que domine un pignon fortement en recul. Au milieu, un portail de belle allure ; il est haut, large et se développe sur cinq arcades en retrait où les pieds-droits alternent avec des colonnes maigres. A droite, à gauche, le bas du mur est plat, sans ornement : l'impression qu'il donne est celle de la force et de la solidité. A la hauteur des tailloirs, part de chaque côté un cordon qui déroule sa bande vierge sous deux arcades doubles : le cintre est fait de voussoirs tout unis, mais accentués par une forte moulure où se détachent en relief des fleurs qui ressemblent assez à de grosses marguerites. Un autre cordon taillé en billettes marque la naissance du second étage ; il traverse la façade et

(1) Le porche a été démoli en 1843. Malheureusement on n'a pas tenu compte de l'avis préalablement émis par le Conseil de fabrique : « Il faut, déclare le procès-verbal de la séance du 28 mars 1842, que l'auvent appuyé à la façade de l'église et qui masque son remarquable portail soit enlevé. Il est indispensable qu'il soit reconstruit ailleurs pour que les personnes qui se rendent ordinairement de fort loin puissent se mettre à l'abri. » *Registre des délibérations*. — Depuis 1843, les paroissiens restent exposés à toutes les intempéries.

sert de base à huit arcades formées par des colonnettes sur lesquelles retombent des arcs en plein cintre. Le tout est pris entre deux colonnes, longues et minces, qui montent, en bordure, du sol jusqu'à l'entablement (1).



Façade de l'église d'Aillas.

Ailleurs, notre curé a vu certainement plus de richesse. Il n'est pas sans avoir aperçu, au moins une fois, au cours de ses excursions à travers le diocèse, l'une ou l'autre des façades si ouvragées qui décorent la région entre Garonne et Dordogne. Qui sait même, si, grâce aux fréquents changements qu'il a sollicités et obtenus, suivant la pratique trop habituelle aux prêtres de sa génération, il ne lui a pas été donné de les contempler à loisir, durant des mois et des années? Oh! les agréables moments passés à Castelveil, à Lugagnac, à Blasimon, pour peu qu'il ait réussi à s'affranchir du goût de son époque! Nulle part cependant pareil ensemble ne s'est offert à ses yeux, nulle part il n'a rencontré un tout aussi complet, aussi bien proportionné, aussi parfaitement en équilibre dans ses diverses parties.

La sculpture est distribuée avec une extrême sobriété.

Aux arcades de la porte il n'y a que simples gorges et des

(1) La colonne de gauche a été coupée à la hauteur du deuxième cordon. Pourquoi? La chose doit être déjà très ancienne, car la construction ne porte plus trace de remaniement.

tores. Vous discernez au tympan le monogramme du Christ, dans un cercle qui figure la gloire. Le relief est si faible qu'il semble fruste. A défaut de beauté, le dessin fixe l'attention par ce qu'il a d'étrange. La bouche du rhô est à gauche ainsi que l'oméga; l'alpha est à droite. Le sigma inscrit en bas sur la barre du rhô, et dont je n'ai pas besoin d'indiquer le sens, est d'une facture enfantine. Évidemment nous n'avons que l'œuvre d'un imagier maladroit, sans doute un apprenti! Plus habile était celui qui imagina les billettes de l'archivolte supérieure : elles font le plus heureux effet. Ceux-là ne l'étaient pas moins ceux qui fouillèrent les chapiteaux. A voir le détail, on oublie que leur masse est un peu forte pour les colonnes. Rien encore de ce brio avec lequel le sculpteur du XIII^e siècle reproduira, comme en se jouant, les moindres fleurettes de la campagne. Il y a une raideur maladroite dans les entrelacs, dans tous ces dessins striés qui couvrent les tailloirs, dans les feuilles, dans les fleurs qui garnissent la corbeille, en particulier dans ce fruit que l'on retrouve partout à Aillas et qu'on ne sait comment déterminer : est-ce un raisin? est-ce une pomme de pin? Mais déjà quelle entente du jeu des ombres et de la lumière! Quelle variété dans les motifs d'ornementation! Quelles scènes curieuses! Si vous ne chicaniez pas trop sur les proportions ou l'attitude des personnages, il vous serait facile de remarquer comme les profils sont nets et vigoureux. Libre à vous toujours, si tel est votre goût, d'essayer une interprétation des parties historiées. Je n'ai pas à vous cacher que la tâche est rude (1).

(1) Voici, en commençant par le nord, ce que l'on peut découvrir, à l'heure présente, sur les divers chapiteaux :

1^{er}. Corbeille très fruste : on ne distingue plus rien. En 1860 et 1862, Leo Drouyn croyait voir un homme portant un gros poisson, Tobie, sans doute, disait-il. — Tailloir : sur le coin, une tête dont la bouche donne naissance à des entrelacs qui s'en vont à droite et à gauche.

2^e. Corbeille : animal bicorporé à longues jambes. — Tailloir : des entrelacs.

3^e. Corbeille : deux individus qui semblent se battre ; l'un vient de tomber,

Au point de vue de l'art, l'examen détaillé des douze arcades n'offre pas grand intérêt. Vous passeriez très vite, n'étaient deux petits problèmes qui ne durent pas, je crois, préoccuper beaucoup notre bon curé du xviii^e siècle.

Quel était au juste le premier plan? Songea-t-on à mettre, dans chacune des arcades, une statue? L'époque gothique aimait, nous le savons, ce peuplement des façades. L'époque romane ne répugnait pas non plus à ce genre d'ornementation, témoin Saint-Trophime d'Arles. Au temps où fut construite l'église d'Aillas, la chose néanmoins était encore trop exceptionnelle pour que l'on puisse, sans preuve certaine, préjuger des intentions de l'architecte. Que ce soit système ou faute d'argent, il est incontestable qu'on a voulu donner à tout l'édifice un caractère prédominant d'austérité.

Maintenant, que signifie ce bas-relief qui se détache crûment sur la droite, au fond d'une arcade? Vous direz peut-être : « C'est un caprice! Ils affectionnaient ces motifs inattendus, les artistes du moyen âge. » Ne serait-ce point un vieux morceau de sculpture qu'on a encastré là de peur de le perdre entièrement? une épave de quelque église disparue? Voyez ces deux évêques! Ils sont en chasuble antique; la crosse qu'ils ont à la main est également de forme archaïque; les têtes sont disproportionnées, les draperies lourdes; tout est grossier, tout est énigmatique, car il manque la légende si chère aux érudits. Ne vous torturez pas à mettre un nom sur ces figures. Ce serait peine perdue. Pierre et Paul mis à part, je ne connais pas, dans nos contrées, deux saints, deux évêques, que la dévotion populaire se plaise à réunir ainsi.

l'autre se penche sur lui et lui passe la main sous la tête. — Tailloir : trois personnages couchés et coiffés de bonnets pointus.

4^e. Corbeille : sirène tenant de chaque main une de ses queues. — Tailloir : homme bicorporé.

5^e. Corbeille : deux personnages appuyés sur la tête et les deux mains, les pieds en l'air retombant sur les coudes. — Tailloir : des palmettes.

6^e. Corbeille : feuilles et palmettes. — Tailloir : homme bicorporé.

Pour tous ces détails, cf. aux Archives municipales de Bordeaux, les *Papiers de Leo Drouyn*, III, pp. 72 et seq., 405 et seq.

Ce qui n'est pas moins difficile à déchiffrer, ce sont les modillons de la corniche. On en compte jusqu'à douze, le nombre des chiffres du zodiaque. Le sujet est tout autre. Ce serait faire fausse route que de prêter grande attention aux deux poissons juxtaposés qui s'étalent au regard. Vous avez une fantaisie du sculpteur et rien de plus. Aucune idée générale n'a cherché à se traduire en caractères symboliques ; aucun plan d'ensemble n'a déterminé le choix des figures diverses. Nous sommes au pays de l'imagination pure, ce qui ne veut pas dire que tout soit neuf et inédit. Même avec les plus riches, il faut s'attendre à repasser par les mêmes chemins. Nos sculpteurs romans se répétaient sans vergogne. Suivant les pays et suivant les époques, ils prodiguaient à satiété des motifs absolument identiques, jusque dans le détail. Si vous aviez besoin de vous convaincre, entreprenez un pèlerinage archéologique à travers l'Entre-deux-Mers : la chose d'ailleurs ne manque pas de charme. C'était le même groupe, souvent le même artiste qui travaillait d'église en église. Il y portait ses qualités et ses défauts, ses goûts et ses caprices. Signalons seulement une prédilection singulière pour la représentation des tours de force, et disons-le aussi, puisque c'est la vérité, pour tout ce qui est image grossière et même obscène. Ah ! Rabelais avait de qui tenir dans le haut moyen âge (1) ! L'église d'Aillas fut privilégiée : chez elle on a du moins respecté l'intérieur.

(1) Voici, en commençant par le nord, ce que représentent les modillons :
 1^{er} : Femme nue accroupie ; — 2^e : Trois grosses billettes horizontales ;
 — 3^e : Animal tenant un bâton entre ses dents ; — 4^e : Bossages ; — 5^e : Le modillon est très mutilé ; l'a-t-on martelé de parti-pris ? Peut-être figurait-il une scène lubrique plus d'une fois reproduite dans nos régions ; on la voyait encore à Puch il n'y a pas trente ans ; — 6^e : Deux poissons ; — 7^e : Homme nu accroupi ; — 8^e : Tête de bœuf ou de bélier ; — 9^e : Personnage nu faisant la cabriole ; — 10^e : Tête d'animal qui tient du tigre et du cochon ; — 11^e : Homme accroupi ; — 12^e : Serpent dévorant une tête.

Cf. aux Archives municipales de Bordeaux, les *Papiers de Leo Drouyn*, III, pp. 72 et seq., 405 et seq. — L'érudit artiste a visité et étudié l'église d'Aillas jusqu'à trois fois, savoir : le 8 novembre 1844, le 12 avril 1860 et le 11 octobre 1862.

II

Quelle cave! Dès le bourg, on avait commencé à descendre. On descendait à travers le cimetière, et la pente était rapide; on descendait, du cimetière dans le porche, cinq marches; on descendait, du porche dans l'église, quatre marches encore. Avec cela une obscurité à peu près complète. La porte grande ouverte ne donne presque pas de lumière. En face, un mur aveugle, le mur du porche, intercepte les rayons qui, du couchant, tenteraient de se glisser dans la nef. Tout en haut, à la naissance du toit, encore d'un seul côté, — celui du nord, — des espèces de lucarnes, petites, étroites, en meurtrières. Le côté sud ne porte même pas trace d'ouvertures; on les a bouchées sans doute. Sur la droite, par delà certains gros piliers arrondis qui semblent marquer le commencement d'une seconde église, des fenêtres promettaient un peu de clarté, oui, quatre vraies fenêtres, inégales, irrégulières, assez grandes pourtant et fermées rien que par des vitres blanches, qu'a dû poser un ouvrier de passage! Nos gens les ont obscurcies par les ormeaux du cimetière dont ils aiment à vanter la puissante ramure. Par les jours sombres, c'est la nuit noire. Aux jours lumineux de plein été, c'est encore la pénombre. L'œil étonné ne sait où se prendre. Arrive-t-il à distinguer quelque chose? Devant lui, nouveau mystère! voici les lignes architecturales qui s'emmêlent et se brouillent comme à plaisir. Quel peut bien être le plan de l'église? Ainsi que dans une cathédrale espagnole, il vous faut parcourir plusieurs fois le vaisseau, en tous sens, avant de voir sous vos yeux se dessiner une forme caractérisée. Fermez, par la pensée, les arcades ogivales qui ouvrent sur le bas côté; comblez soigneusement la baie informe qu'un maladroit, je ne sais lequel, a pratiqué dans le bras droit du transept; dès lors il vous restera une croix latine, aux contours réguliers, qui doit remonter aux premières années du XII^e siècle.

La disposition générale est bien celle du roman primitif (1). La nef est large; elle se continue par un chœur plus étroit; puis vient le sanctuaire arrondi au chevet. Il est flanqué de deux absides moindres qui s'ouvrent avec lui, de front sur un transept que l'on voudrait plus large. Détail à noter : les absidioles inclinent légèrement vers le centre : les deux axes, s'ils étaient prolongés, iraient se couper au milieu de l'église.

Sauf la nef, tout cela a été solidement bâti. L'appareil est large, posé bien d'aplomb, quoique sans mortier. Les absides sont voûtées en cul-de-four; les bras du transept, en berceau ogival. On n'a pas plus ménagé les soins que les matériaux. Le milieu du transept repose sur quatre gros piliers dont la masse est atténuée au regard par une colonne engagée sur chaque face. Une coupole aurait sa place ici, tout comme à Mauriac et à Ruch, comme à Pellegrue. Vous levez les yeux pour la chercher. Vous n'apercevez qu'un plancher vulgaire (2).

Cette partie de l'église a grand aspect. Au moindre rayon qui s'allume sous les voûtes obscures, tout se remplit de mystère et de majesté. Les lourdes assises profilent leurs arêtes puissantes à travers les ombres des arrière-plans; les colonnes se détachent, se dressent, comme pour soutenir le poids d'un monde invisible; les chapiteaux acquièrent un relief qui devient presque de la vie. Il passe alors sur vous, dans le silence du sanctuaire, je ne sais quel souffle surnaturel, qui vous enveloppe, vous pénètre, vous envahit tout entier; il vous détache doucement de vous-même et vous emporte en des régions qui semblent ne plus être de la terre. Oh! qu'il fait bon prier! Plus d'une fois, sans doute, le curé viendra s'épancher en tête-à-tête avec Dieu. Ils auront tant de choses à se dire!

(1) Nous publierons dans notre prochain numéro un plan de l'église d'Aillas, dont le graveur n'a pu, en temps utile, nous donner le cliché.

(2) La voûte d'arête que l'on voit aujourd'hui a été construite en même temps que le nouveau clocher. Cf. Leo Drouyn, *loc. cit.*

Pour la nef, on a usé du petit appareil romain. Jamais avec ces murs de 75 centimètres, même raffermis par trois ou quatre contreforts plats qui en ont 15, on n'aurait maintenu dans les airs une voûte, si légère fût-elle. Tel n'a pas été non plus le dessein de l'architecte. « A quoi bon? devait-il se dire. L'autel est à l'abri de l'incendie aussi bien que le tabernacle. Pas besoin de s'imposer le souci ni les frais d'une voûte en pierre pour garantir la simple nef! » La charpente est restée apparente. Des poutres, jetées en travers, retiennent les pieds des fermes; elles neutralisent la poussée qui provoquerait l'écartement des murs.

Montons au clocher! L'escalier est juste devant nous, dans le transept. La tour qui le contient, nous avons pu la remarquer : elle avance gauchement, sur le coin de la nef, au côté nord de l'arc-doubleau qui forme l'entrée du chœur. Fâcheuse idée, d'avoir choisi une telle place! Pour joli que fût le détail, l'ensemble devait être déplaisant. Or rien n'atténue l'impression : tout est lourd, massif; pas une fioriture. Y avait-il beaucoup à craindre de livrer la porte à l'ennemi?

Il fut un temps où l'on dut transformer en forteresses pas mal d'églises. Le clocher était la guette d'où l'on surveillait la campagne. Pareille chose n'advint jamais ici. Le refuge des habitants, ce fut toujours le château-fort qui se dressait à quelques pas, au nord-est, sur la croupe de la colline. L'église restait ce qu'elle était, une maison de paix et de prière. Personne n'avait l'idée de la munir d'un chemin de ronde ni de la cribler de meurtrières, comme on a fait à presque toutes celles de l'Entre-deux-Mers. Du clocher la destinée fut aussi paisible, mais pour d'autres raisons. Qu'aurait surveillé le guetteur? Au fond de cette vallée étroite, on n'aperçoit guère au delà de ses pieds : les collines dominant de toutes parts. A qui lancer le cri d'alarme? Des quatre (1) cloches que porte le beffroi, aucun son ne réussit d'ordinaire à escalader la pente des hauteurs les plus voisines. Fût-il vrai, comme on

(1) Archives départementales, Q, 849. — *Lettre des citoyens municipaux de la commune d'Aillas, 25 octobre 1792.*

le raconte, qu'un jour, à certaines heures privilégiées, par les bas-fonds, l'appel ait retenti jusqu'aux plateaux lointains de Cocumont et de Gouts, même alors les prochaines métairies ne sauraient avoir une confiance exempte d'inquiétude. Qui sait si, au moment opportun, le vent ne passerait pas à l'ennemi? De cette impuissance, il semble que les gens d'Aillas aient tenu rigueur au clocher. L'architecte, pour couronner son œuvre, avait dû rêver d'une construction, élégante peut-être, sûrement solide et forte. Dans ce but, il avait, à l'intersection de la nef et du transept, établi de puissantes assises; il les avait reliées entre elles par des cintres aux claveaux de pierre dure, contre-butées par des embryons d'arcs-boutants; il avait même tenté une ornementation de la tour : sur chaque



Clocher moderne de l'église d'Aillas.

face il y avait des colonnes appliquées. Tout était prêt. Une coupole pouvait sans crainte venir s'asseoir sur cette base et se couvrir soit d'un clocher polygonal, soit d'une calotte aux écailles de pierre. Moins soucieux d'art ou plus avarés, les Mécènes locaux ont imaginé une sorte de chalet suisse à double toit, un affreux mélange de bois et de torchis, qu'il faudra reprendre en sous-œuvre tous les vingt ou trente ans (1). Mais

Aillas a son clocher (2), comme les paroisses environnantes.

(1) Tous les comptes, presque toutes les délibérations du xvii^e et du xviii^e siècle qui me sont passés entre les mains, parlent de grosses réparations faites ou à faire au clocher.

(2) Le clocher actuel date de 1846; il est, dit Leo Drouyn, « en style roman tel que sait le faire la Commission des Monuments historiques de la Gironde livrée à ses propres inspirations ». Archives municipales de Bordeaux. *Papiers de Leo Drouyn, III, loc. cit.*

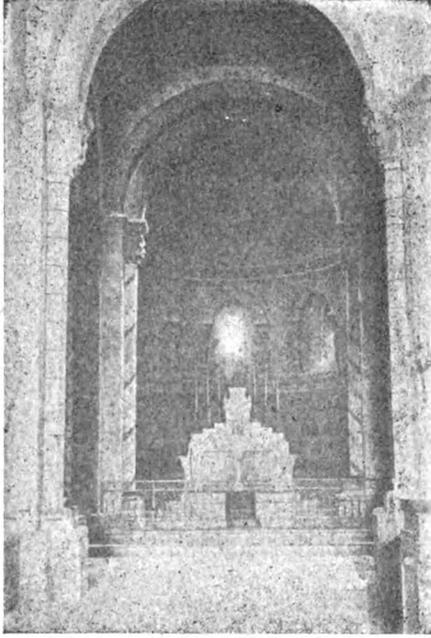
Les cloches ont un abri. Libre au sonneur de remplir ses fonctions, même du sanctuaire. C'est chose drôle quand même — et pas du tout liturgique — de voir cet homme avec sa corde s'interposer ainsi entre les fidèles et l'autel, aux moments les plus graves de l'office.

Mieux vaut le symbolisme du vieil architecte. Il a voulu, comme presque tous ses confrères du XI^e au XIV^e siècle, figurer le Christ en croix. L'église, à ses yeux, ce n'est pas un simple amas de pierres, embellies, transfigurées par l'art, c'est un être de chair et de sang, c'est le Dieu fait homme, étendu sur la croix pour le salut de l'humanité. Il a donc fait au transept cette cassure de l'axe qui doit marquer l'inclinaison de la tête : *et inclinato capite tradidit spiritum*. Le chœur et les absides dévient légèrement vers le nord. Mais cette particularité si caractéristique ne lui a pas suffi. Où presque tous croyaient avoir atteint les limites extrêmes de l'expression matérielle, il a pensé, d'accord avec quelques autres de cette région bazadaise, qu'il était possible de faire un pas de plus. « La tête du Christ en croix, s'est-il dit, n'était pas seulement inclinée sur l'épaule; elle était aussi affaissée sur la poitrine. Pourquoi ne pas traduire cet affaissement? » On voit donc à Aillas, comme à Saint-Ferme, comme à Pellegrue (1), les piliers du chœur s'enfoncer dans le sol, de droite à gauche.

(1) Viollet-le-Duc — *Dictionn. archit.*, III, p. 236 — ne demandait que « deux exemples » bien caractérisés, pour admettre une raison symbolique. Outre les églises d'Aillas, de Saint-Ferme et de Pellegrue, on peut encore citer celle de Mauriac, et je ne serais pas étonné qu'une excursion méthodiquement entreprise, dans la région entre Garonne et Dordogne, ne relevât d'autres faits du même genre.

Comment croire au hasard ou à une maladresse persistante qui se manifesterait toujours de la même façon?

Il est inadmissible que d'aussi habiles constructeurs ne pussent, à cinq ou six mètres d'intervalle, arriver à trouver exactement le niveau, ni à le mettre à la base des colonnes, quand ils savaient si bien l'établir aux chapiteaux. Qu'on ne dise pas : Ils ont suivi la pente du terrain! Le procédé est d'un enfant. D'ailleurs cela n'est pas vrai, au moins à Pellegrue, où la pente, si elle existe, serait plutôt en sens inverse. A Pellegrue, tout, au jugement des



Chœur et sanctuaire de l'église d'Aillas (intérieur)

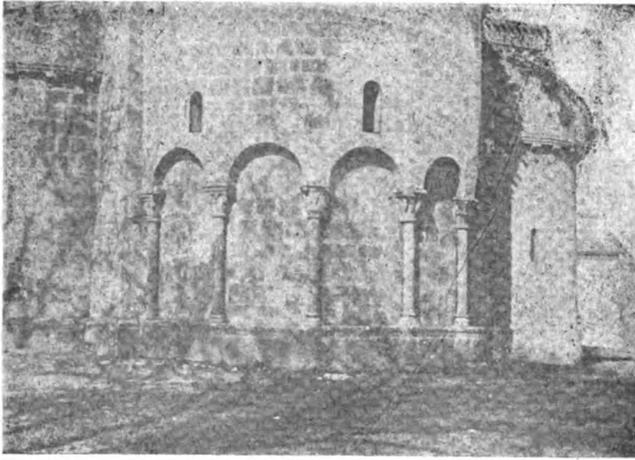
La ligne des chapiteaux reste horizontale ou plutôt ne descend que par degrés, de deux en deux; la ligne des bases est régulièrement oblique. Ce que vous auriez estimé une gageure, un tour de force de praticien, a été exécuté avec une telle prestesse, une si parfaite entente des règles de l'optique, que rien ne choque le regard de prime abord. Tout est combiné, agencé à merveille. Vous passerez six mois à visiter l'église tous les jours sans vous apercevoir d'un détail qui vous crève les yeux, dès que vous l'avez une fois remarqué.

Ainsi, dès ces années lointaines de l'époque romane, l'ouvrier de nos pays est passé maître. Il n'a pas encore le faire impeccable de ses fils au XIII^e siècle. Par exemple, l'abside méridionale est trop projetée sur la droite. Il a fallu, pour la raccorder au sanctuaire, fausser absolument la ligne de sa courbe. On dirait d'une forme de terre glaise qu'une main de géant — la main d'un Gargantua — aurait, par caprice, comprimée jusqu'à presque la faire éclater. L'habile homme

experts, témoigne d'un soin extrême et d'une extrême habileté technique. Les choses sont ainsi, parce qu'on l'a voulu ainsi de parti-pris. A de plus habiles de proposer une autre explication, s'ils la connaissent.

Le plan et les proportions — pas les dimensions — sont absolument les mêmes à Aillas et à Saint-Ferme. La différence de niveau entre les bases de colonnes est de 25 centimètres à Aillas, de 23 à Saint-Ferme, de 45 à Pellegrue, de 35 à Mauriac.

reparaît en maint endroit. On reconnaît parfaitement le chercheur, l'artiste inquiet d'améliorer son œuvre, de la rendre plus riche ou moins banale. S'il n'a pas, comme à Savignac, orné l'intérieur du sanctuaire d'une longue arcature à colonnettes trapues, c'est qu'il l'avait déjà mise, avec d'autres proportions, à l'extérieur, où elle ne fait certes pas mauvaise



Église d'Aillas. — Extérieur de l'abside.

figure. Il a su à propos piquer l'attention par un trait pittoresque, tel ce tigre qui évolue la patte en l'air. Il a corrigé l'aspect trop sévère de la grande abside, en encadrant de colonnes chacune des trois fenêtres. Faut-il parler des chapiteaux historiés? de cette scène de la chute où Dieu présente le fruit défendu à l'homme et à la femme coupables? de Daniel dans la fosse aux lions (1)? Mais ce serait à n'en pas finir. D'ailleurs, en architecture comme dans tout ce qui est de

(1) Tous les chapiteaux du chœur sont d'un relief très vigoureux; le relief ressort surtout à la lumière des lampes, quand ils sont éclairés par en-bas.

Voici les plus intéressants, en commençant par la droite et l'entrée du chœur :

1^{er} : Représentait peut-être saint Michel et le serpent; on ne voit plus

l'art, rien ne vaut la vision directe. Le curé avait vu de ses yeux : cela suffit.

Il la connaît maintenant, cette église, que la mystique du temps appelle son épouse et que le droit canonique lui déclare unie par des liens indissolubles. Elle lui vient de très loin. Elle naquit aux anciens jours de la période romane. Non pas qu'elle fût de cette première génération de l'an mille qui apparut si belle aux contemporains, dans sa robe de pierres blanches, qu'au dire du vieux moine Glaber, elle sembla renouveler la jeunesse du monde. Non, elle est fille des croisades. C'était, avec ses sœurs de l'Entre-deux-Mers, la bénédiction donnée au Bazadais, pour l'empressement qu'il avait mis à répondre à l'appel d'Urbain II et de saint Bernard. La foi et l'art s'étaient avivés au contact de l'Orient. Ils se sont unis en elle. Ils lui ont fait une parure capable de braver les siècles. Reste à savoir comment les hommes l'ont traitée.

(A suivre.)

Cyprien THIBAUT.



LES CHORALS ALLEMANDS

Une tradition s'est fondée, au sujet des chorals allemands, d'y voir l'expression même de la Réforme qui dépouilla d'ornements les temples des luthériens et bannit les cérémonies de leurs assemblées. Froideur et monotonie sont les moindres reproches que l'on se croit en droit d'adresser à ces chants, aussi déplacés, pour quelques-uns, dans nos églises qu'y serait l'exposé des doctrines protestantes.

qu'un serpent enroulé, dont la tête est tournée vers le milieu : le reste a été mutilé pour placer l'abat-voix d'une chaire.

2° : La chute.

3° : Daniel assis entre des lions qui lui lèchent les mains : même sujet à Saint-Ferme, absidiole méridionale.

4° : Oiseaux affrontés et dont les ventres se touchent.

Les autres chapiteaux n'ont que volutes et entrelacs.

Qu'il nous soit permis, pour ramener la question à son véritable point de vue, de témoigner des sources qui, dès les premières années de la Réformation, fournirent à l'institution d'une musique destinée aux fonctions du culte évangélique.

« En 1523, dit Bossuet (*Histoire des Variations*, l. III), lorsque Luther réforma la messe, et en dressa la formule, il ne changea presque rien de ce qui frappait les yeux du peuple. » Cette préoccupation de gagner les fidèles à la nouvelle confession sans qu'ils s'en doutassent fut cause de la publication, dans les premiers livres de chants réunis à l'instigation de Luther (1), des hymnes de l'Église *Veni Redemptor gentium, Veni Creator, A solis ortus cardine*, dont la mélodie fut conservée intégralement. Nous voyons de même, à Eisenach (1536), des textes latins chantés à l'*Introit*, au *Gloria*, etc., alternant aux chorals en langue vulgaire : *Christ ist erstanden, Wir glauben all' an einen Gott*, etc. (2).

La confession d'Augsbourg fait mention, du reste, d'usages analogues.

El lorsque la langue de l'Église romaine fut entièrement répudiée, les mélodies traditionnelles subsistèrent. C'est ainsi que la plupart des traductions d'hymnes se chantent encore sur le ton de la liturgie catholique, à peine altéré. Par exemple : *Nun komm Heiden Heiland (Veni Redemptor)*; *Was fürchtest du, feind Herodes? (Crudelis Herodes)*, etc.

Dans la préface aux *Chants latins et allemands pour les enterrements* (Wittenberg, 1542) Luther lui-même déclare en parlant des anciennes mélodies « qu'il serait regrettable de voir se perdre des chants aussi précieux ». Il conservait, d'ailleurs, une prédilection sincère pour les hymnes et les répons de l'Église qu'il avait trahie; et dans les jours où son âme était attristée par le regret des luttes où son orgueilleuse audace l'avait entraîné, c'est en les chantant qu'il trouvait quelque paix, dans le souvenir d'une foi délaissée. Aussi trouvons-nous les traces les plus remarquables du plain-chant catholique dans les textes musicaux qui lui sont attribués.

(1) Walther. *Gesangbuch*, 1524. — *Breslauer Gesangbuch*, 1525.

(2) Cf. Wolfgang Musculus, ap. *Analecta Lutherana* de Kolde.

Par exemple, le choral si connu : *Eine feste Burg ist unser Gott* (C'est un rempart que notre Dieu) se retrouve, par fragments, dans le *Gloria* de la « Messe des Anges ». Cette influence, si transparente dans les chorals de Ruppff et Walther, s'explique aisément si l'on songe qu'ils écrivirent en collaboration avec Luther dont l'attention se portait surtout sur la convenance de la musique au texte, et qui leur rappelait constamment la simplicité et la juste émotion des chants latins.

C'est dans un même esprit que Nicolas Décius composa les chorals : *O Gottes Lamm* (Agneau de Dieu) et *Allein Gott in der Höh' sei Ehr!* (*Gloria* allemand), d'après des phrases du *Gloria* pascal.

Outre les mélodies empruntées directement aux chants liturgiques de l'Église, d'autres chants d'origine catholique prirent place dans le répertoire protestant. Je veux parler des cantiques en langue vulgaire du moyen âge, déjà si répandus au temps où saint Bernard vint prêcher la croisade en Allemagne que ses compagnons en furent étonnés et ravis. Le nombre s'en augmenta encore par la suite, soit pour accompagner les pèlerinages ou les processions, soit sous forme de gloses intercalées entre les strophes des proses latines. Ainsi, dès le XIII^e siècle, les versets de *Victimae paschali laudes* sont entremêlés des couplets de *Christ ist erstanden* (le Christ est ressuscité). Nous trouvons aussi des chants farcis, comme *In dulci iubilo, singet unt sit fro*. Dans certaines régions, ces coutumes populaires allèrent jusqu'à l'abus. Ainsi le concile d'Eichstätt (1446) réclame contre l'habitude, après l'intonation du *Credo* par le prêtre, de remplacer la suite du Symbole par des cantiques en langue vulgaire. Déclarations analogues aux conciles de Bâle (1435) et de Schwerin (1492). Malgré les restrictions nécessaires, il subsista toujours, dans la plupart des diocèses, une certaine tolérance pour le chant en allemand; on laissa tout au moins au peuple ses « Kyrioleis », à l'église, et ses invocations passées des champs de bataille aux processions de pénitence.

En tout cas, ces mélodies ont, avec le plain-chant proprement dit, la connexion musicale la plus étroite, formées souvent de lambeaux pris aux formules les plus populaires de l'hymnodie grégorienne.

Le choral, en outre du plain-chant et de l'art populaire, est redevable aux compositions des maîtres musiciens de l'époque de la Réforme, et sans distinction de confession. Ainsi, Henri Isaac, mort dès 1519, laisse aux luthériens plusieurs chorals, pris à des œuvres de toute autre destination; Hasler, qui a écrit surtout pour les catholiques, fournit dans un madrigal profane d'un caractère étonnamment religieux, la mélodie du beau choral : *O Haupt voll Blut* (*Salve caput cruentatum*, de saint Bernard, traduit par Paul Gerhart).

Des chants d'origine française passent même aux mains des adaptateurs allemands : le choral de la première sonate pour orgue de Mendelssohn n'est autre que la chanson française : « Il me suffit de tous mes maux », du recueil d'Attaignant, devenue : *Was unser Gott will, das geschehet allzeit*.

Nous devons noter de plus que certains chorals, composés spécialement pour les protestants, ont conquis droit de cité chez les catholiques, par un long usage. Nous voyons, en effet, dès 1625, Gregorius Corner publier un recueil où se rencontrent de nombreux chorals luthériens, parmi les cantiques catholiques.

Nous n'avons pas à tenir compte ici des chorals composés après le XVII^e siècle. Ce que nous avons voulu présenter, c'est la formation même des chants écrits dès l'origine de la Réforme. Nous ne parlerons donc pas des cantiques piétistes suscités par Spener, et publiés dans le livre de Freylinghausen; nous rappellerons encore moins les chorals faits depuis que l'esprit de rationalisme a envahi la religion protestante. A ces dernières productions se rapportent, en toute justesse d'expression, les épithètes de sèches et ennuyeuses. Ce sont vraiment des œuvres aussi anti-artistiques qu'anti-catholiques.

Mais pourquoi s'inquiéter de l'exécution, dans nos églises, de chœurs ou de pièces d'orgue basés sur les chorals des premières années de la Réforme, puisque l'inspiration dont ils jaillirent est nôtre, en dépit des luttes confessionnelles ?

N'est-il pas heureux de pouvoir, tout en puisant dans notre propre fonds, l'enrichir du précieux enchâssement qu'a donné à des reliques nôtres l'art tantôt grandiose, expressif plus encore, de J.-S. Bach, que des détracteurs trouvaient, de son temps, trop « catholique » ?

A. PIRRO.

BOURG-SUR-GIRONDE

DEPUIS SA FONDATION JUSQU'EN 1789

(Suite)

XIV

Rentrée du cardinal Mazarin en France. — Vendôme et de Candalle sont mis à la tête des armées en Guienne. — Inaction de Watteville. — M. de Guron. — Les Irlandais à Bourg. — Investissement de cette place. — Lettres de de Guron et de Vendôme à Mazarin.

Le cardinal Mazarin était rentré en France au mois de décembre 1652, amenant à sa suite huit mille mercenaires commandés par d'Hocquincourt (1). Il alla directement à Poitiers rejoindre la cour, puis une fois revenu à Paris, où son entrée fut celle d'un triomphateur, il songea de suite aux dispositions qu'il était nécessaire de prendre pour réduire la Guienne.

Peu de temps auparavant, le comte d'Harcourt, croyant avoir à se plaindre du roi, avait abandonné le commandement des troupes royales qui luttaient dans le Bordelais; le plus pressé était donc de le remplacer. Mazarin mit le duc de Vendôme (2) à la tête des forces navales, donna au duc de Candalle (3) la direction des troupes de terre et nomma le comte d'Estrades (4) lieutenant général. Les opérations militaires entrèrent alors dans une phase nouvelle.

(1) Charles de Mouchy, marquis d'Hocquincourt, maréchal de France.

(2) César, duc de Vendôme, pair et maréchal de France, fils aîné de Henri IV et de Gabrielle d'Estrées.

(3) Louis-Charles-Gaston de Nogaret de Foix, marquis de la Valette et duc de Candalle, fils du second duc d'Épernon et de Gabrielle-Angélique, légitimée de France.

(4) Godefroy, comte d'Estrades, mestre de camp du régiment de Candalle, puis lieutenant général, devint maire perpétuel de Bordeaux.

Marsin, à la nouvelle de la défection du comte d'Harcourt, pensant qu'il n'y avait plus personne pour lui opposer une sérieuse résistance, se mit en marche vers Bourg, pour de là mettre le siège devant Blaye et s'en emparer le plus rapidement possible (1). Il appela à son aide le baron de Watteville, qui était resté jusque-là dans l'inaction. Malgré les pressantes remontrances de Marsin, l'Espagnol ne fit rien pour prêter un concours effectif au parti des princes, et il sut trouver un prétexte pour ne point bouger. Du reste, il ne répondit pas mieux aux instances de du Dognon lorsque celui-ci le pria de venir joindre ses vaisseaux aux siens pour éloigner la flotte royale de l'île d'Oléron; qui plus est, le 12 décembre, il fit voile sur Saint-Sébastien, prétextant la nécessité de faire radouber ses vaisseaux. Après cela, il n'est point étonnant que, dans ses *Mémoires*, Lenet parle durement et avec colère de ce baron espagnol.

Se voyant réduit à ses propres forces, Marsin comprit qu'il lui fallait renoncer à ses projets; il rebroussa chemin et remonta la Garonne (2).

De leur côté, Vendôme et Candalle, unissant leurs efforts et combinant des opérations dont Bordeaux était l'objectif, s'étaient mis sans retard en campagne.

De Candalle et d'Estrades, après s'être emparés de différentes places, pénètrent dans l'Entre-deux-Mers et songent bientôt à venir prendre Bourg, où une résistance opiniâtre semble être parfaitement organisée.

Pendant ce temps, la flotte du duc de Vendôme faisait voile vers la Gironde, malgré les tempêtes qui ralentissaient considérablement sa marche, et chassait devant elle les bâtiments espagnols et bordelais (3). Quant au duc, devançant l'arrivée de ses vaisseaux, il se rendit par terre dans le

(1) Baltazar : *Hist. de la Guerre de Guyenne*, p. 76.

(2) *Id.*, p. 77.

(3) *Arch. hist. de la Gironde*, t. VII, p. 275.

Blayais pour aider au siège projeté. L'un de ses premiers soins en arrivant fut de faire brûler un navire flamand qui était devant Bourg, ainsi qu'une espèce de gabare venant de Saint-Sébastien, et apportant de l'argent et des munitions aux Espagnols (1).

La place de Bourg était alors commandée par don José Ozorio et comptait un nombre assez considérable de défenseurs ; indépendamment des milices que les princes y avaient mises et des Espagnols débarqués par de Watteville, il y avait un certain nombre d'Irlandais entretenus par l'Espagne, mais profondément catholiques et royalistes ; aussi ne prêtaient-ils main forte qu'à contre-cœur à des calvinistes et à des gens qui rêvaient d'organiser une république. Plus d'une fois ils s'insurgèrent et créèrent de sérieux embarras aux chefs de la ville.

Il y avait à Blaye, à côté du duc de Saint-Simon, gouverneur de cette place, M^{sr} de Guron, évêque nommé de Tulle (2), tout dévoué au cardinal Mazarin et qui lui adressait de fréquentes lettres pour le tenir au courant de tout ce qui se passait. Du reste, il n'était venu que pour cela et avait été accrédité comme agent secret auprès du duc de Vendôme. C'est ainsi que le 4 février 1653 (3), il lui annonce qu'une compagnie de ces Irlandais est sortie de Bourg et qu'il a des intelligences dans la place pour en faire sortir six cents autres. Peu de jours après, il lui fait part de l'arrivée devant Bourg de six frégates espagnoles qui ont débarqué douze cent trois hommes et d'une autre frégate à La Teste de Buch qui a mis à terre cinq cents hommes (4).

Vendôme, de son côté, entretient également une active correspondance avec le ministre ; aussi allons-nous faire de

(1) *Arch. hist. de la Gironde*, t. II, p. 88.

(2) Louis de Guron de Rechine-Voisin, sacré à Bordeaux le 1^{er} nov. 1653.

(3) *Arch. hist. de la Gironde*, t. VII, p. 263.

(4) *Id.*, t. VII, p. 269.

larges emprunts aux lettres de ces deux personnages : ce sera, croyons-nous, le meilleur moyen de bien faire connaître les différentes circonstances de l'investissement et de la capitulation de Bourg.

Le 25 février, Vendôme écrit à Mazarin qu'enfin une partie de la flotte vient d'entrer en rivière et a chassé devant elle les bâtiments espagnols et bordelais, qu'il est dès maintenant maître de la rivière et qu'avant peu il le sera de Bordeaux si les secours qui lui sont promis de Toulon arrivent promptement (1).

« Nous mettons le régiment de Montausier dans trois châteaux du costé de Bourg, écrit de Guron le 13 mars (2), et nous avons fait monter deux frégates et une galère au dessus du costé de Quensac, pour fermer toutes les avenues de mer et de terre. On leur a fait passer du costé de Bourdeaux, par l'Entre-deux-Mers, cinquante charrettes de pain, ce qui n'arrivera plus. J'ay envoyé un religieux irlandois récollet, auquel j'ay donné un habit de séculier avec l'espée et la bote, pour cabaler avec les Irlandois, lequel me rendra réponse demain. C'est afin qu'ils nous livrent la ville qu'ils gardent ou bien qu'ils fassent sédition. Je n'espargneray rien, Monseigneur, pour faire réussir ce dessein. »

Le 17 du même mois, il écrit encore :

« Bourg est investi par terre et par mer tellement qu'il ne peut plus y entrer quoi que ce soit (3), ce qui m'a obligé de faire fournir du pain au régiment de Montausier, duquel seul nous nous servons. Marchin, ayant vu la disposition de nos quartiers d'hiver, a creu qu'on vouloit assiéger Libourne, où il fait venir une partie des Irlandois. Nous en ferons les grimaces pour réussir au dessein de Bourg et celui de Bourdeaux. On nous veut assurer qu'il n'y a que pour trois semaines de

(1) *Arch. hist. de la Gironde*, t. VII, p. 275.

(2) *Id.*, t. VII, p. 279.

(3) *Id.*, t. VII, p. 283.

vivres dans Bourg. Marchin se veut mettre en estat, à ce qu'on nous mande, d'empescher nos quartiers; on y mettra ordre. »

Vendôme, ne voyant pas arriver les renforts promis et ne recevant aucun ordre, s'impatiente et écrit, le 20 mars, au cardinal pour se plaindre (1) : « Une chose est constente, dit-il, que le siège et la prise de Bourg achevoit tout en cette province et ostoit aux Espagnols la pensée de revenir en rivière ny de venir secourir Bourdeaux. Pour ne m'envoier ni cavalerie, ni officiers d'artillerie, les Espagnols par mer viendront, et alors il sera non seulement impossible d'assiéger Bourg, mais même de tenir la rivière. »

Le même jour, de Guron écrit (2) : « Depuis que nous avons mis le régiment de Montausier dans les trois chasteaux devant Bourg, la garnison ne sort plus, et il n'y entre plus rien. La nuit de mardi au mercredi, il en sortit six Espagnols qui nous rapportent qu'ils sont au biscuit, que la misère est grande et qu'il y a une grande méfiance des Irlandois que nous fomentons. Depuis que la frégate et la galère est au dessus de Bourg, ceux du dedans ont fait brûler les maisons qui sont au port par appréhension soit de surprise ou de siège. Marchin, étant à Libourne et voiant nos quartiers le long de la Dronne, avoit fait passer la rivière à trois cents chevaux à la Roche-Chalais, auparavant que le régiment de la Meilleraye eut pris son poste. Ce passage ne leur a servi de quoi que ce soit. S'il plaisoit à V. E. d'envoier de la cavalerie à M. de Vendosme, Marchin n'oseroit faire ces tentatives. »

Les manœuvres de de Guron semblent avoir produit quelque effet, car, peu de jours après, Vendôme prévient Mazarin qu'à Bourg on vient de pendre « trois Espagnols naturels et deux Irlandois qui avoient dessein de révolter la garnison ». Dans une autre lettre, il déclare qu'il lui est impossible de prendre

(1) *Arch. hist. de la Gironde*, t. VII, p. 284.

(2) *Id.*, t. VII, p. 293.

Bourg si on ne lui donne pas des secours en artillerie et cavalerie (1).

Le 28 mars, de Guron écrit (2) : « Quoique Bourg ne soit qu'investi, néanmoins il est pressé, car on ne donne plus que demi-ration et nous avons une lettre interceptée de don José Ozorio qui presse fort un convoi. S'ils l'entreprennent avec leur cavalerie, nous aurons de la peine à l'empescher; néanmoins, comme c'est un païs de bois, nous ferons marcher l'infanterie aussitôt que nous en aurons avis. »

Dans une lettre qu'il écrit le 17 mai aux échevins de Bayonne, Vendôme, parlant des opérations du siège, dit « Ceux qui sont dans Bourg ont aujourd'huy fait une sortie avec dessein de Brusler et d'enlever les soldats d'un de nos quartiers; mais ils ont trouvé ceux qu'ils ont attaquez en si bon estat et si bien en deffense, que l'officier qui commandoit l'attaque y a esté tué avec plusieurs soldatz, d'autres blessez et faicts prisonniers; le reste s'est sauvé fort en desroute (3). »

Le 7 juin, de Guron écrit encore (4) : « Comme Bourg approche de l'extrémité et qu'il y a grand désordre entre les Irlandois et les Espagnols, parce que les premiers veulent sortir, M. de Vendosme est résolu de le faire attaquer par M. d'Estrades, d'autant plus que les avis portent que les ennemis n'ont que cette place ou La Teste pour secourir Bordeaux; et je crois que, cette place prise, il n'y a rien à craindre pour le secours, car il seroit fort aisé à M. de Candalle de prendre La Teste, et estant maistre de l'Entre-deux-Mers comme nous sommes, comme de la rivière par l'armée navale, nos forts et Lormont, le dégast fait de tous costés, il faut que Bordeaux tombe. »

A ce moment le bruit courait que l'Espagne réunissait à

(1) *Arch. hist. de la Gironde*, t. VII, p. 317, et t. VIII, p. 435.

(2) *Id.*, t. VII, p. 311.

(3) A. Communay : *L'Ormée à Bordeaux, d'après le Journal de J. de Filhot*, p. 215.

(4) *Arch. hist. de la Gironde*, t. VIII, p. 443.

Saint-Sébastien une flotte considérable pour tenter une descente en France, et la cour se préoccupait vivement de cette attaque éventuelle. Mazarin en entretenait souvent le duc de Vendôme dans sa correspondance et lui faisait part de ses craintes et des mesures de prudence qu'il y avait lieu de prendre. De son côté, Vendôme, désireux d'être renseigné aussi exactement que possible sur ce qui se passait à Saint-Sébastien, échangeait des lettres avec le maire et les échevins de la ville de Bayonne; aussi pouvait-il écrire le 6 juin au ministre : « Les avis d'Espagne, de Passage, de Bayonne et des païs voisins de mon employ me viennent si précisément que j'en profiteray, et j'ose dire à V. E. que je les scay devant qu'ils lui arrivent. Autrement, je n'en saurois profiter et je n'épargne rien pour être bien adverty et pour faire le possible (1). » Quelques jours plus tard, il écrit du camp devant Bourg aux maire et échevins de Bayonne : « L'ordinaire de Bordeaux qui vient d'arriver ne m'a point apporté de vos lettres. Cela me donne quelque inquiétude parce que les ennemis publient que l'armée navale d'Espagne doit, de moment à autre, entrer en rivière, et cependant je n'ay point de vos nouvelles. Je m'assure que vous ne nous laisserez pas surprendre et que vous nous tiendrez précisément averti de leur venue. Nostre siège s'avance et nous sommes au troisième jour d'ouverture de tranchée; nous serons ce soir ou demain attachez au bastion et nos batteries sont dressées en un lieu très avantageux. Il n'y a pas eu huit hommes de tuez et le malheur a voulu que M. le baron de Montesson, maréchal de camp, ait esté du nombre. Le vaisseau *le Soleil* se rendit hier soubz le pavillon. C'est un nouveau renfort pour notre armée, qui est certainement en très bon estat (2). »

Du reste, pour être bien sûr de pouvoir arrêter la flotte espagnole si elle voulait remonter la rivière et porter secours

(1) *Arch. hist. de la Gironde*, t. VIII, p. 435.

(2) A. Communay, *loc. cit.*, p. 222.

à Bordeaux, il avait fait construire, dans l'île Cazaux, un fort auquel il avait donné le nom de fort César (1), et dont Chavagnac avait le commandement.

Le 21 juin, Vendôme est au port de Vitescale et de là il écrit au ministre (2) :

« J'estois prest à vous despescher un courier exprès pour vous dire comme il m'est venu deux cens Irlandois de la garnison de Libourne qu'on avoit destinés, avecque les regimens de cavalerie de Larbousse et de la Roque, à faire tenter un secours de Bourg pour escorter un convoy; que Gabaret avec la Lune, la Beaufort, frégate, le Saint-François et la Saint-Patris avecque quatre brulotz envoyez pour croiser la mer ont rencontré quatre frégates espagnoles; trois feurent prises, la quatrième se sauva à la voile. Hier, M. d'Estrades avecque M. de Saintes (3) veinrent au camp, et aujourd'hui ils vont au fort Médoc et à Lormont, et lundy sans faute M. d'Estrades viendra au camp devant Bourg prendre son quartier. Sy nous pouvons, ainsy que j'espère, nous aurons tout à fait remédié au secours de Bordeaux par Bourg. Cependant j'ay mis l'avant-garde de l'armée navale postée soubz Casau pour empescher que les Espagnols ne puissent secourir Bourg. Sy l'armée navale espagnole vient tout ensemble, cette avant-garde se retirera au corps de l'armée; s'ils viennent ainsy par esquades, ils seront combattus, pouvant assurer V. E. que l'on est autant préparé que il se peut pour recevoir l'armée navale ennemie avecque une armée telle que celle du Roy et qu'on y ait fait certainement l'impossible; les longueurs de M. de Candalle nous ayant empeschez de travailler dans l'Entre-deux-Mers que depuis le 9 de ce mois, je puis assurer V. E., d'y avoir fait faire

(1) Baltazar : *Hist. de la Guerre de Guyenne*, p. 180.

(2) *Arch. hist. de la Gironde*, t. VIII, p. 453.

(3) M^{sr} Louis de Bassompierre, évêque de Saintes et fils du maréchal de France de ce nom.

depuis ce temps-là un logement pour quatre cents hommes et une batterie de vingt canons et une autre de six à Lormont, et dès que les regimens de Montausier et de Vendosme seront dans ce quartier, nous pousserons le siège de Bourg, de façon que Dieu aydant, nous aurons la gloire, M. d'Estrades et moy, de chasser les Espagnols de France. »

Le 28, de Guron annonce que Vendôme et de Candalle vont attaquer Bourg, où il n'y a plus que cinq cents hommes de garnison, divisés et réduits à la chair de cheval : « Point de nouvelles de l'arrivée prochaine de l'armée navale espagnole en rivière... La tranchée de Bourg s'ouvrira ce soir (1). »

(A suivre.)

E. MAUFRAS.

1) *Arch. hist. de la Gironde*, t. VIII, p. 468.



AVIS

Adresser toutes communications à l'un des Directeurs de la Revue : M. le chanoine Lafargue, archiprêtre de Lesparre, et M. le chanoine Allain, archiviste diocésain, curé de Saint-Ferdinand, 40, rue Croix-de-Seguey, Bordeaux.

Il n'est point accepté de communications anonymes ; chaque auteur garde l'entière responsabilité de son travail.

Nous rappelons qu'on peut renouveler son abonnement SANS FRAIS dans tous les bureaux de poste, ou bien encore, soit à l'Œuvre des Bons Livres, soit dans nos bureaux, 16, rue Cabirol, Bordeaux. On peut aussi adresser un mandat de 8 francs à l'un des directeurs de la Revue, ou bien attendre que nous fassions opérer les recouvrements par la poste, ce qui entraîne toujours des frais supplémentaires.

La Revue Catholique publiera prochainement : 1° Roumanille, par A. Ferrand ; 2° Glanes liturgiques (suite), par L. du Mont ; 3° Études sur l'hypnotisme, par J. Hazera ; 4° Le VI^e volume des " Origines de la France contemporaine ", par E. Allain ; 5° Etudes sur quelques anciens livres liturgiques manuscrits et imprimés des diocèses de Bordeaux et de Bazas, par E. Allain ; 6° Étymologies girondines (suite), par H^l^o Caudéran ; 7° Les Origines de l'imprimerie à Bazas, par A. Claudin ; 8° Anecdota Burdigalensia, documents inédits publiés par E. Allain (suite) ; 9° Documents inédits sur Louis Beaulieu (suite) ; 10° Etudes sur l'histoire municipale de Bourg-sur-Gironde (suite), par E. Maufra ; 11° Une paroisse rurale sous l'ancien régime, Notre-Dame de Mouchac du Grand-Aillas en Albret, diocèse de Bazas (suite), par Cyp. Thibaut ; 12° Un mot sur quelques livres de raison (suite), par J. Beaune ; 13° Monographie de l'église Saint-Thomas de Libourne (suite), par Th. Lewden ; 14° De l'éducation des sourds-muets, par le chanoine Gaussens ; 15° L'Itinéraire d'Henri IV en Gascogne, par Ph. Tamizey de Larroque ; 16° De Bordeaux en Bosnie et retour (1-26 septembre 1896), Lettres d'un Gascon (suite) ; 17° Le Congrès ecclésiastique de Reims, par E. Allain ; etc.

NOUVELLES DU DIOCÈSE

La nomination de M^{gr} Hazera à l'évêché de Digne a paru au *Journal Officiel* du Jeudi saint, 15 avril. Répondant à l'appel du Nonce apostolique, il venait de se rendre à Paris pour la prestation du serment exigé, en pareille circonstance, par les lois canoniques. La préconisation du nouvel évêque a eu lieu dans le consistoire du lundi de Pâques, 19 avril. Ce même jour, il rentrait à Bordeaux. Son arrivée dans sa paroisse de Sainte-Marie a été l'occasion d'une grandiose et touchante manifestation de sympathie et de respect. Le Conseil de Fabrique et les notables de La Bastide l'attendaient à la gare et l'ont conduit, au milieu d'une foule empressée, à l'église Sainte-Marie qui débordait de fidèles. Il y a donné le salut et a adressé au peuple auquel il s'est si parfaitement dévoué une allocution émue qui a produit sur le vaste auditoire une impression profonde.

S. Em. le Cardinal-Archevêque a donné, le 20 avril, la **Confirmation** aux fidèles de Verdélais et de Saint-Germain de Graves. — Elle a constitué, le 22, le tribunal ecclésiastique chargé de recevoir les témoignages dans l'enquête préliminaire relative au vertus du **Père Captier** et de ses compagnons, mis à mort par les fédérés en 1871.

Les fêtes de **Pâques** ont été magnifiquement célébrées à Bordeaux, au milieu d'une immense affluence. Les prédications du Carême, très suivies dans nos paroisses, avaient préparé ce beau résultat. On a été frappé, un peu partout, du grand nombre d'hommes qui se sont approchés de la sainte table. Grâce à Dieu, le respect humain tend à disparaître et cet affranchissement des âmes est dû, pour beaucoup, aux associations d'hommes qui se sont fondées chez nous dans ces dernières années et se développent de la manière la plus consolante. Il semble bien que dans la masse de nos populations, il y ait lieu de constater un mouvement de retour vers la foi et les pratiques religieuses. Deux curés de Bordeaux, fort zélés et fort distingués, nous disaient, il y a quelques jours, que dans nombre de familles on répare les erreurs et les fautes commises il y a quelques années. Il n'est pas rare qu'on y présente au baptême des enfants de huit à quatorze ans. A Saint-Nicolas, trois d'entre eux ont été conduits au baptistère au cours de

l'office du Samedi saint, et ont reçu le sacrement qui fait les chrétiens immédiatement après la bénédiction des fonts. Les antiques pratiques de l'Église étaient ainsi restaurées et l'on aurait pu dire, comme au temps de Fortunat :

*Candidus egreditur nitidis exercitus undis
Atque vetus vitium purgat in amne novo.*

Nécrologie. — Tous nos contemporains ont été douloureusement émus en apprenant la mort de notre pieux camarade de séminaire l'abbé Joiret. Docile à l'appel de la grâce, il nous avait quittés, en philosophie, pour entrer dans la Société des Missions étrangères. Après son ordination sacerdotale, il fut envoyé à Pondichéry où il se dévoua sans mesure au service des âmes. Il n'y compta pas assez avec ses forces et, après quelques années de labeur écrasant, sa santé se trouva si irrémédiablement ruinée que ses supérieurs se virent contraints de le rappeler en France où il n'a fait, depuis, que languir. Il avait rêvé le martyr du sang; il en subit un autre bien douloureux et bien long, celui d'une implacable maladie qui le réduisit à une impuissance presque totale; mais il le subit avec une patience et une générosité aimables qui durent en multiplier singulièrement les mérites. Une mort sainte a couronné sa douloureuse épreuve. Nous garderons à cet aimable confrère un souvenir ému et fidèle et nos prières ne manqueront pas à sa chère âme.

A.

— Nous avons à déplorer une autre perte qui sera bien sensible au clergé diocésain, celle de M. Félix Gachet, né à Cadillac-sur-Dordogne en 1817, ordonné prêtre en 1845 et curé de Massugas depuis cinquante ans, décédé le Samedi saint en nous laissant le souvenir d'un prêtre de haute vertu, infatigablement dévoué à ses paroissiens. Qui pourrait dire les saintes œuvres accomplies par lui durant un demi-siècle de ministère dans l'obscurité d'une humble paroisse à laquelle il était resté invinciblement attaché, et quel exemple nous donne cette rare persévérance!

A TRAVERS LES REVUES

Analecta Bollandiana. (Bruxelles, 14, rue des Ursulines; trimestrielle; 15 francs par an.)

XVI, I. — Franz Cumont, professeur à l'Université de Gand, *Les Actes de saint Dasius*; — *Les Saints du cimetière de Commodille*; — *Narratio Sergiae de translatione sanctae Olympiadis*; — *Les Miracles de saint François-Xavier*; — *De passione Martyrum scillitanorum in Cod. Bruxellensi 98-100*; — *De versione latina Actorum Sⁱ Demetrii, saeculo XII confecta*; — *La « Notitia fundorum » du titre des Saints-Jean-et-Paul à Rome*; — *L'Inscription d'Abercius*; — *Documents relatifs au B. Pierre Canisius*, publiés par le P.-J. F. Kieckens, S. I. — Bulletin des publications hagiographiques. — Feuilles II, 45-47 du *Repertorium hymnologicum* de M. le chanoine U. Chevalier.

Revue des Questions historiques. (Paris, 5, rue Saint-Simon; trimestrielle; 20 francs par an.)

Catherine de Médicis et les conférences de Nérac, 1578-1579, par le comte Bague-nault de Puchesse. — *La Vie seigneuriale sous Louis XIII: le Vicomte de Pompadour, lieutenant de roi en Limousin, et Marie Fabry, vicomtesse de Pompadour*, par M. G. Clément-Simon. — *La Milice des francs-archers (1448-1500)*, par M. Alfred Spont. — *La « Scola » du palais mérovingien*, par M. l'abbé Vacandard. — *Réponses à quelques objections relatives à l'origine franque de Robert le Fort*, par M. René Merlet. — *La France dans l'Italie du Nord, au XV^e siècle*, par M. Alfred Spont. — *Une Page de la correspondance de l'abbé de Salamon, chargé des affaires du Saint Siège pendant la Révolution*, par le vicomte de Richemont. — *Un Ministre de la Restauration, le baron d'Haussez*, par le baron d'Avril. — *Le Bienheureux Pierre Canisius, d'après sa correspondance*, par le P. H. Chérot, S. J. — *Les Bénédictins de Saint-Maur à Saint-Germain des Prés*, par M. Tamizey de Larroque, correspondant de l'Institut. — *Le Gouvernement local de l'Angleterre*, par le comte de Luçay, correspondant de l'Institut. — *Courrier belge*, par M. A. Delescluse. — *Courrier du Nord*, par M. E. Beauvois. — *Chronique*, par MM. Marius Sepet et Eugène Ledos. — *Revue des recueils périodiques*, par M. Albert Isnard. — Bulletin bibliographique.

Revue du Clergé français. (Paris, Letouzey et Ané; 20 francs par an; bi-mensuelle.)

15 avril 1897. Batiffol, *De l'origine des Évangiles*; — Cachelou, *À propos du néo-*

christianisme; — Casteig, *Le Général Barbanègre et sa légende*; — Du Dot, *Les Mots images des choses*; — G. de Pascal, *A propos d'une préface et d'un livre*; — Lagardé, *Chronique historique*; — Quiévreux, *Mois de Marie : l'Idéal*; — Conférences ecclésiastiques. — Administration temporelle des paroisses. — Bibliographie.

La Quinzaine. (Paris, rue Vaneau, 45; 24 francs par an; 20 francs pour le clergé; bi-mensuelle.)

15 avril : *Les Fouilles de Delphes*, par Gustave Glotz, professeur au lycée Michelet. — *Le T. H. Frère Joseph* : Son action personnelle dans l'œuvre de l'Education, II, par Paguelle de Follenay, vice-recteur de l'Institut catholique de Paris. — *Maman Bourgeray* (roman), VI, par Georges Moussoir. — *Le Rôle de la France en Afrique occidentale*, par André Mévil. — *La Procession du Corpus à Fontarabie*, par Yan de Castétis. — *La Question des Ecoles en Angleterre*, par Ch. Egremont. — Poésie, à M^{me} Ernest Hello. *Nox : Lux*, par Stanislas Millet. — *L'Acétylène*, par Jules Gay, examinateur d'admission à l'École de Saint-Cyr. — *Causerie littéraire*. — M. Pierre Loti (*Ramuntcho*), par Jacques Cor. — *Nouvelles scientifiques et littéraires*. — *Bibliographie*. — *Revue des Revues*.

BIBLIOGRAPHIE

Le Mois de Marie de Terre-Sainte, par A.-J. LAFARGUE. Illustrations de Marcel de Fonrémis. Publié avec l'approbation de M^{sr} l'Archevêque de Bordeaux. 4^e édition. Prix franco : 1 franc. Bordeaux, Imprimerie Nouvelle, 16, rue Cabiroi, et chez l'auteur, à Lesparre (Médoc).

Le volume sera envoyé franco au prix de 50 centimes aux abonnés de la Revue Catholique.

Dictionnaire de la Bible contenant tous les noms de personnes, de lieux, de plantes, d'animaux mentionnés dans les Saintes Ecritures, les questions théologiques, archéologiques, scientifiques, critiques, relatives à l'Ancien et au Nouveau Testament, et des notices sur les commentateurs anciens et modernes, avec des renseignements bibliographiques, publié par F. VIGOUROUX, prêtre de Saint-Sulpice, avec le concours d'un grand nombre de collaborateurs. Prix du fascicule : 5 francs franco. Letouzey et Ané, éditeurs, Paris, 17, rue du Vieux-Colombier.

Vient de paraître : Fasc. XI, orné de 78 gravures, dont 2 hors texte et 1 en chromolithographie (*Colosses à Crocodile*).

Le *Dictionnaire de la Bible* continue toujours à avancer. Le fascicule XI nous mène presque à la fin du C, ce qui suppose le tiers de l'ouvrage comme étendue, car les trois premières lettres de l'alphabet sont de beaucoup les plus chargées.

Ce fascicule contient entre autres articles intéressants : *Épître aux Colossiens*, de M. Jacquier; — *Commerce*, de M. Lesêtre; — *Concordances de la Bible*, de M. Mangenot; — *Confession*, de M. Vacant; — *Coptes* (versions), de M. Hyvernât; — *Corinthiens* (épîtres aux), de M. Jacquier; — *Cosmogonie mosaïque*, de M. Hamard; — *Coudée*, de M. Levesque; — *Couronne*, *Crèche*, de M. Lesêtre; — *Crête*, par M. Beurlier.

L'illustration comporte 78 gravures dont 2 hors texte; la reproduction d'une peinture des tombeaux des Beni-Hassan, représentant une émigration de Sémites (en 10 couleurs) et la phototypie d'un manuscrit copte.

Nous ne reviendrons pas sur la valeur de cette publication et sur son autorité. Nous nous contenterons de faire remarquer qu'à l'heure actuelle catholiques et protestants s'accorderont à la reconnaître comme bien supérieure à toutes les publications antérieures.

M. Clermont-Ganneau, professeur d'archéologie orientale à la Sorbonne, écrivait dans le *Journal asiatique* : « Le *Dictionnaire de la Bible* rendra de grands services aux études bibliques. Il remplacera avantageusement le *Dictionnaire de la Bible* de Smith, qui, excellent dans son temps, est maintenant bien arriéré pour ce qui concerne l'archéologie, l'épigraphie, la géographie et la topographie hébraïques. De nombreuses illustrations y viennent éclairer les questions traitées. L'auteur a déjà prouvé par de sérieux travaux qu'il savait se tenir très au courant des derniers progrès de la science; il était donc parfaitement préparé pour la tâche qu'il a entreprise et possède toutes les qualités nécessaires pour la mener à bonne fin. »

Primauté de saint Joseph, d'après l'épiscopat catholique et la théologie, par C. M..., professeur de théologie. — Librairie V. Lecoffre, 90, rue Bonaparte, Paris. 1 vol. in-8°, 6 francs.

Ceci n'est pas un Mois de Saint Joseph, mais un vrai traité doctrinal, dont le fruit doit être une dévotion ardente envers ce grand saint, et plus encore, une dévotion forte et éclairée.

Laissant de côté les questions secondaires et incertaines, l'auteur porte toute son attention sur la primauté de saint Joseph. Saint Joseph est, après la Très Sainte Vierge, le premier des Bienheureux, premier en dignité et en sainteté : voilà tout le livre.

Le traité théologique proprement dit est précédé comme d'une introduction qui nous fait entendre la voix de soixante-dix cardinaux et de neuf cents évêques, exaltant à l'envi saint Joseph et demandant pour lui la première place après Marie, dans le culte public de l'Eglise.

La primauté de saint Joseph d'après la théologie comprend six parties ou six grandes thèses. C'est un des monuments les plus solides élevés à la gloire de saint Joseph. Le titre de Père de Jésus, celui d'Epoux de Marie, la place qu'occupe le saint patriarche dans l'ordre de l'union hypostatique, sa dignité et sa sainteté, le culte supérieur qui lui est dû, tout cela est mis dans un jour nouveau et démontré avec une abondance de preuves qu'on ne trouve nulle part ailleurs. Les objections, celles surtout qu'on pourrait tirer de l'excellence des apôtres et de saint Jean-Baptiste, sont présentées dans toute leur force et victorieusement résolues.

La méthode de l'auteur est lumineuse et irréfutable. Il n'avance rien qui ne soit fondé sur l'autorité de l'Ecriture, des Pères, des théologiens et de la raison éclairée par la foi.

Le lecteur ne nous accusera pas de l'avoir trompé ; il nous saura gré de lui avoir fait connaître ce magnifique ouvrage.

Le Baptême de Clovis, chromolithographie format in-4°. Prix : 0 fr. 30. Société de Saint-Augustin, 41, rue du Metz, Lille (Nord).

L'art de l'enluminure a été l'origine de la peinture de chevalet, et la peinture d'histoire est sortie graduellement des fines miniatures de nos anciens manuscrits autant que de la fresque monumentale.

Les progrès de la chromolithographie contemporaine, inspirée des miniatures gothiques, nous ramènent par un mouvement inverse du grand tableau peint à l'huile à la fine petite peinture sur papier, reproduisant des sujets dignes de la peinture sur toile.

Grâce à la finesse du procédé moderne, des artistes éminents imitent les merveilles de délicatesse des anciens miniaturistes, et parviennent à loger sur les feuillets d'un livre de petits tableaux symboliques ou historiques qui rivalisent avec les œuvres de la grande peinture.

Nous avons sous les yeux un essai réussi de ce genre dans une chromolithographie de la Société de Saint-Augustin, ayant pour sujet le Baptême de Clovis.

Des centaines de personnages sont réunis dans l'enceinte majestueuse de l'antique basilique de Saint-Remi de Reims, restituée avec beaucoup de science archéologique et rehaussée d'une décoration polychrome qui, à elle seule, constitue une étude des plus intéressantes. De la foule nombreuse des guerriers auxquels un pontife distribue l'onde baptismale, se détache à l'avant-plan un groupe princier au centre duquel se passe cette grande scène historique : le baptême de la nation franque en la personne de son roi victorieux.

La composition est d'un caractère noble et distingué, et la coloration fine et transparente de ce tableautin lui imprime au plus haut point le caractère et le style spécial qui convient à l'imagerie moderne inspirée des beaux modèles du moyen âge.

Nous recommandons spécialement à nos lecteurs la photographie artistique SERENI, 32, cours de l'Intendance, à Bordeaux. Nulle part on n'exécute avec plus d'art et dans de meilleures conditions les portraits, groupes, agrandissements, reproductions de manuscrits, dessins, gravures, plans, etc. — Photographies inaltérables au charbon.

VIN BRUNOT

AU PHOSPHATE DE SOUDE

KOLA, COCA, CACAO, ORANGE AMÈRE,
VIEUX BORDEAUX

TONIQUE DU SYSTÈME NERVEUX
RECONSTITUANT DES FORCES
physiques et intellectuelles
STIMULANT DES FONCTIONS ORGANIQUES

3 fr. 50 la bouteille. Détail dans toutes les Pharmacies.

PARIS, DÉPOT GÉNÉRAL :

A. BRUNOT, pharmacien, 10, rue de Chaillot, PARIS.

ÉTUDES

Religieuses, Philosophiques, Historiques et Littéraires

Revue bimensuelle publiée par les Pères de la Compagnie de Jésus

Paraissant le 5 et le 20 de chaque mois, par fascicules de 144 pages in-8° raisin.

Abonnement : un an, 25 fr. ; six mois, 12 fr. 50. — 82, rue Bonaparte, Paris.

LE COSMOS

Revue des Sciences et de leurs applications : 8, rue François-1^{er}, à Paris.

France : un an, 25 fr. — Étranger : 32 fr. — Le n^o, 50 cent. Paraît tous les samedis.

LE CANONISTE CONTEMPORAIN

Paraissant le 15 de chaque mois par fascicules de 48 pages in-8°, chez Lethielleux, 10, rue Cassette, à Paris. 8 fr. par an.

MUSÉE DES ENFANTS

Mensuel, nombreuses illustrations.

Abonnement : un an, 6 fr. — Lille, Société de Saint-Augustin.

EN TERRE SAINTE

Journal d'un Pèlerin, in-18 Jésus, de x-354 pages, par A.-J. LAFARGUE; joli vol. avec couverture en chromo-lithographie, une carte de la Palestine, les plans de Jérusalem et du Saint-Sépulcre, et 64 grandes vues ou vignettes. Prix franco : 3 fr. 50. S'adresser au bureau de la *Revue Catholique*.

LA RÉFORME SOCIALE

Bulletin de la Société d'Économie sociale et des Unions de la Paix sociale fondées par Le Play. — Prix : un an, 15 fr.; pour les Membres des Unions : 12 fr. Paris, boulevard Saint-Germain, 174.

L'UNIVERS ET LE MONDE

Bureaux : 17, rue Cassette, Paris. — Paris et départements, édition quotidienne, un an, 40 fr.; six mois, 21 fr.; trois mois, 11 fr. — Edition semi-quotidienne, un an, 20 fr.; six mois, 10 fr.; trois mois, 5 fr.

Le Mois de Marie de Terre Sainte, par A.-J. LAFARGUE. Illustrations de Marcel de Fournémis. Publié avec l'approbation de Mgr l'Archevêque de Bordeaux. 4^e édition, prix : 1 fr. Bordeaux, Imprimerie Nouvelle, 16, rue Cabriol.

Les Proverbes de Salomon, mis en vers français, par A.-J. LAFARGUE, ouvrage approuvé par Mgr l'Archevêque de Bordeaux, couronné par l'Académie de Bordeaux. Édition de luxe. Tournai, Société de Saint-Jean l'Évangéliste. Prix broché : 2 fr. 50. Reliures diverses.

Les Machabées, scènes bibliques en vers, par A.-J. LAFARGUE, ouvrage couronné par la Société nationale d'Encouragement au Bien et par l'Académie de Bordeaux. Adopté par le Ministre de l'Instruction publique pour les Bibliothèques scolaires, 2^e édition, Perrin, éditeur, Bordeaux, aux bureaux de la *Revue Catholique*. Prix : 1 fr. 50.

Lettres de Marie Jenna à M. Albin Goudreau, avec une introduction par M. Gaston DAVID, 1 beau vol. grand in-8°, tiré seulement à 160 exemplaires. En vente, à Paris, chez Poussielgue, édit., et aux bureaux de la *Revue Catholique*, 16, rue Cabriol, Bordeaux. Prix : 3 fr. 50. — Il reste encore un exemplaire sur papier de Hollande au prix de 6 francs.

ANNALES ECCLÉSIASTIQUES de 1869 à 1889

publiées sous la direction de Dom CHAMARD, prieur des Bénédictins de Saint-Maur. — En souscription chez MM. GAUME & C^{ie}, éditeurs, 3, rue de l'Abbaye, Paris, par séries de 5 fascicules de 160 pages, comprenant environ 5 vol. in-4^o de 800 pages, à 10 fr. le volume. — Les *Annales ecclésiastiques* font suite à l'*Histoire universelle de l'Église catholique*, par ROHRBACHER, continuée de 1846 à 1868 par J. CHANTREL.

MM. les ecclésiastiques qui feront tenir à M. Sueur-Charney, éditeur à Arras, la somme de 0 fr. 60, recevront régulièrement et à titre d'essai pendant un mois les quatre revues ci-après : 1^o le *Dimanche Paroissial* (hebdomadaire, 6 fr. par an); — 2^o le *Prêtre* (hebdomadaire, 8 fr. par an); — 3^o la *Revue des Catéchismes* (mensuel, 2 fr. 50 par an); — 4^o la *Science Catholique* (mensuel, 12 fr. par an).

Ancienne Maison DURAND et CHABELLARD
fondée en 1801

HENRY DURAND, Successeur
37, Rue du Pas-Saint-Georges, 37
BORDEAUX

Manufacture de Cierges, Bougies et allonges pour
souches. — Spécialité de Cierges, cire pure, pour
la Messe. — Encens, Charbons et Veilleuses.

Fourniture des Séminaires, Hôpital Saint-André,
Lycée de Bordeaux et diverses Eglises et Chapelles.

DÉPOT GÉNÉRAL

(VERRERIE DE LA MEURTHE)

V^e R. LAFITTE

18, rue des Augustins, 18 — BORDEAUX

Succursale : 4, rue Ste-Catherine

ARTICLES EN CRISTAL ET EN VERRE, PORCELAINE ET FAÏENCE

FURNITURES D'ÉGLISE

ORFÈVRERIE RUOLZ MARQUE ALFENIDE

Atelier de Décor ordinaires et riches

REASSORTIMENT DE MODÈLES

DÉTAIL au prix du gros — TÉLÉPHONE

Bonifications spéciales pour les Maisons religieuses
et les Ecclésiastiques.

EXPORTATION

GROS — DÉTAIL

L'ÉCOLE FRANÇAISE

REVUE MÉTHODIQUE
DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE
Paraissant tous les jeudis

GAUME & C^{ie}, Éditeurs, 3, rue de l'Abbaye, PARIS

Abonnement à la Revue, 7 fr. Au Supplément Pédagogique bi-hebdomadaire, 5

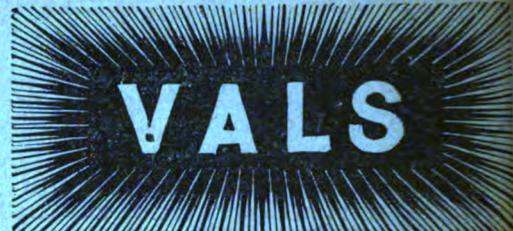
SPÉC MEN GRATUIT

RIONDE & MIALHE
 Maison de Confiance fondée en 1828
 Harmoniums, Timbales



AUTO-PIANISTE UNIVERSEL
 Invention nouvelle
 Contrebasses etc., etc.

M^{mes} Carloman Lafeychine & V^o M.-Perbos
NÉES RIONDE
 37, Rue Esprit-des-Lois, 37
BORDEAUX
 VENTE — LOCATION — ÉCHANGE
 ACCORDS — RÉPARATIONS
EXPORTATION



Précieuse. Foie, Calculs, Gravelle, Diabète, Goutte, Gastralgies.
 Impératrice. Affections de l'estomac. Excellente eau de table.
 Dose : Une bouteille par jour.

HORLOGERIE de précision, garantie. Montres en tous genres. Prix très avantageux.
 Envoi du catalogue franco. **RICHELET**, fabr. à BESANÇON

GRATIS PORTRAITS

AU CRAYON-FUSAIN

Pour vulgariser nos magnifiques portraits au crayon-fusain, dans votre ville, nous vous faisons l'offre suivante : Si, dans un délai de quinze jours de cette date du journal, vous nous envoyez une photographie de vous-même ou tout autre membre de votre famille, vivant ou décédé, nous vous ferons un agrandissement fini au crayon-fusain d'une valeur de 100 francs **ABSOLUMENT GRATIS** pourvu que vous nous promettiez de montrer ledit portrait à vos amis en leur recommandant notre maison. — Ecrivez votre nom et votre adresse très lisiblement au dos de votre photographie et envoyez-la à M. **TANQUEEY**, Directeur de la Société Artistique de Portraits, en son hôtel, Rue de St-Petersbourg, 9, Paris (Maison fondée en 1840), elle vous sera retournée intacte avec le grand portrait.

M. N. BOUILLET

DICTIONNAIRE UNIVERSEL DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES ARTS

Nouvelle édition entièrement refondue

sous la direction de J. TANNERY et E. FAGUET.

1 vol. in-40, prix : 21 francs.

Remise de 5 francs contre tout exemplaire des anciennes éditions.

PHOTOGRAPHIE ARTISTIQUE

SERENI

TROIS MÉDAILLES D'OR

32, cours de l'Intendance, 32

PORTRAITS, REPRODUCTIONS, GROUPES

Agrandissements inaltérables au charbon.

Dictionnaire de la Bible

Par F. VIGOUROUX, P. S. S.

Avec le concours de très nombreux collaborateurs.

Le **Dictionnaire** comprendra environ 20 fascicules de 320 colonnes, richement illustrés d'après les meilleurs documents.

Prix du fascicule, pour les souscripteurs : 5 francs.

Les 10 premiers fascicules sont en vente chez MM. LETOUZEY et ANÉ, 17, rue du Vieux-Colombier, Paris.

Vient de paraître :

CONTRIBUTION A L'HISTOIRE

DE

L'INSTRUCTION PRIMAIRE DANS LA GIRONDE

AVANT LA RÉVOLUTION

PAR M. LE CHANOINE E. ALLAIN

1 vol. gr. in-80, imprimé en elzévir sur papier teinté, tiré à petit nombre.

Quarante exempl. seulement sont mis en vente : à Bordeaux, chez MM. FERET et FILS, 15, cours de l'Intendance; à Paris, chez MM. A. PICARD et FILS, 82, rue Bonaparte.

Prix : 7 fr. 50.

Le Directeur-Gérant : A.-J. LAFARGUE.

Imp. DEMACHY, PECH et C^{ie}. — Bordeaux.

REVUE CATHOLIQUE DE BORDEAUX

PARAISANT LE 10 ET LE 25 DE CHAQUE MOIS

SOUS LA DIRECTION DE MM. A.-J. LAFARGUE ET E. ALLAIN

SOMMAIRE

- | | |
|--|-----------------------|
| I. LE PAPE JEAN XXII ET LA GASCOGNE..... | PH. TAM. DE LARROQUE. |
| II. DE BORDEAUX EN BOSNIE ET RETOUR,
<i>Lettres d'un Gascon (Suite)</i> | *** |
| III. QUELQUES " LIVRES DE RAISON ". II. <i>Pierre
de Bessot (Suite)</i> | J. BEAUNE. |
| IV. HÉRÉDITÉ | DUBÉDAT. |
| V. SUPPLÉMENT : Nominations ecclésiastiques ; Vente de charité ;
A l'Académie de Bordeaux ; Nécrologie (<i>M. l'Abbé Egreteau,
M. Giraudin, Mes de Carayon La Tour et de Damas</i>). — <i>A travers
les Revues</i> . — <i>Bibliographie</i> . | |

Abonnement : FRANCE, 8 FR. — UNION POSTALE, 10 FR.

UN NUMÉRO : 0,50 CENT.

On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste, à l'*Œuvre des Bons Livres*
et aux bureaux de la *Revue*, 16, rue Cabirol, Bordeaux.

Les abonnements partent du 1^{er} Janvier ou du 1^{er} Juillet et sont exigibles d'avance.

La reproduction des articles publiés par la *Revue* est interdite.

BORDEAUX

IMPRIMERIE NOUVELLE DEMACHY, PECH ET C^{ts}

16 — RUE CABIROL — 16

1897

PEINTURES DÉCORATIVES

POUR

Eglises, Monuments & Appartements

Maison BONNET & Fils Frères

J. Henri BONNET, Succ^r

4, rue Valdec, 4

BORDEAUX

PEINTURE DE BÂTISSE, VITRERIE, ÉBLOURE

Médaille d'Or

EXPOSITION DE BORDEAUX 1895

MAISON RECOMMANDÉE

ARTICLES DE VOYAGE Maison Gaultier,
I. Ehrensperger,
gendre et successeur, 27, cours de l'Intendance, Bordeaux.

CHEMINS DE FER DU MIDI

Bains de mer. — Stations hivernales et balnéaires. — Chapitre II du Tarif G V n° 6. — Billets d'aller et retour valables du vendredi ou samedi au lundi ou du dimanche au mardi, à destination des stations hivernales et balnéaires.

Des billets d'aller et retour de toutes classes sont délivrés, toute l'année, pour Agde, Arcachon, Argelès-Gazost, Balarnuc-Bains, Banyuls-sur-Mer, Biarritz, Céret (Amélie-les-Bains, La Preste, etc.), Cette, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, Port-Vendres, Saint-Jean-de-Luz et Salies-de-Béarn;

Du 1^{er} mai au 31 octobre pour Alet, Argelès-sur-Mer, Ax-les-Thermes, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Boulou-Perthus (Le), Cambo-ville, Capvern, Collioure, Couiza-Montazels, Espéraza (Campagne-les-Bains), Grenade-sur-l'Adour (Eugénie-les-Bains), Labenne (Cap-Breton), Lalucq (Préchaq-les-Bains), Lamalou-les-Bains, Lannemezan (Cadéac, Vielle-Aure), Laruns-Eaux-Bonnes, Leucate (La Franqui), Lourdes-Barbazan, Montpellier (Palavas), Nouvelle (La), Oloron-Sainte-Marie (Saint-Christau), Pierrefitte-Nestalas, Prades (Molitz), Quillan (Ginoles, Carcanières, Escouloubre, Usson-les-Bains), Saint-Flour (Chaudesaigues), Saint-Gaudens (Encausse, Gantiès), Saint-Girons (Aulus), Saléchan (Sainte-Marie, Siradan), Salies-du-Salat, Ussat-les-Bains et Villefranche-de-Confient (Le Vernet, Thuès, Les Escaldas, Graus-de-Canaveilles);

Les vendredi, samedi et dimanche de chaque semaine, au départ de toute station du réseau située à plus de 50 kilomètres des stations thermales et balnéaires précitées, avec réduction de 40 % en 1^{re} classe, 35 % en 2^e classe, 30 % en 3^e classe, sur les prix du tarif général.

Les billets délivrés les vendredis et samedis sont valables pour le retour jusqu'au lundi inclusivement; ceux délivrés le dimanche sont valables jusqu'au mardi suivant inclusivement.

Exceptionnellement, les porteurs de billets d'aller et retour pour Biarritz pourront descendre à Bayonne, à l'aller, et repartir de cette gare au retour. (Voir pour les conditions particulières, le tarif spécial G V n° 6, chap. II.)



VITRAUX D'ART
REPRODUCTION VITRIFIÉE
& IMITATION
Décoration Artistique
QUE L'ON PEUT FAIRE SOI-MÊME
Nouveau procédé de feuilles Vitraux
s'appliquant aux vitres par un simple
mouillage.
Contre 2 fr. envoi franco d'Échan-
tillons et du Catalogue illustré.

ROSEY
22 BOULEVARD POISSONNIÈRE 22
PARIS

L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE

Antérieurement « la Controverse et le Contemporain ». — Revue mensuelle publiée sous la direction d'un comité de professeurs des Facultés catholiques de Lyon, etc.

Abonnement : un an, 20 fr. ; six mois, 11 fr. — Bureaux : 125, rue du Plat, et 8, place Bellecour, Lyon.

Billets de famille à destination des stations hivernales et balnéaires des Pyrénées (ch. II du tarif spécial n° 6. — Des billets de famille de 1^{re}, 2^e et 3^e classe sont délivrés toute l'année, à toutes les stations du réseau, pour Agde (Le Grau), Alet, Arcachon, Argelès-Gazost, Argelès-sur-Mer, Ax-les-Thermes, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Balarnuc-Bains, Banyuls-sur-Mer, Biarritz, Boulou-Perthus (Le), Cambo-ville, Capvern, Céret (Amélie-les-Bains, La Preste, etc.), Cette-ville, Collioure, Couiza-Montazels, Dax, Espéraza (Campagne-les-Bains), Grenade-sur-l'Adour (Eugénie-les-Bains), Guéthary (halte), Hendaye, Labenne (Cap-Breton), Lalucq (Préchaq-les-Bains), Lamalou-les-Bains, Lannemezan (Cadéac, Vielle-Aure), Laruns-Eaux-Bonnes (Eaux-Chaudes), Leucate (La Franqui), Lourdes, Lourdes-Barbazan, Nouvelle (La), Oloron-Sainte-Marie (Saint-Christau), Pierrefitte-Nestalas (Barèges, Cauterets, Luz-Saint-Sauveur), Pau, Port-Vendres, Prades (Molitz), Quillan (Ginoles, Carcanières, Escouloubre, Usson-les-Bains), Saint-Flour (Chaudesaigues), Saint-Gaudens (Encausse, Gantiès), Saint-Girons (Aulus), Saint-Jean-de-Luz, Saléchan (Sainte-Marie, Siradan), Salies-de-Béarn, Salies-du-Salat, Ussat-les-Bains et Villefranche-de-Confient (Le Vernet, Thuès, Les Escaldas, Graus-de-Canaveilles).

Avec les réductions suivantes, calculées sur les prix du tarif général, d'après la distance parcourue, sous réserve que cette distance, aller et retour compris, sera au moins de 300 kilomètres :

Pour une famille de 2 personnes, 20 %; de 3 personnes, 25 %; de 4 personnes, 30 %; de 5 personnes, 35 %; de 6 personnes et plus, 40 %.

Durée de validité: 33 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée. La durée de validité des billets de famille indiquée ci-dessus peut être prolongée une ou deux fois de 30 jours moyennant le paiement, pour chacune de ces périodes, d'un supplément égal à 10 % du prix du billet de famille.

La demande de prolongation doit être faite et le supplément payé avant l'expiration de chaque période de 30 jours. Ces formalités peuvent être remplies soit à la gare de départ, soit à la station hivernale ou balnéaire de destination.

NOTA. — Les billets sont délivrés dans toutes les gares du réseau; mais la demande doit en être faite 4 jours au moins avant le jour du départ. (Voir pour les conditions particulières, le tarif spécial G V n° 6, chap. III.)

Pour tout ce qui concerne les annonces, s'adresser au bureau de la Revue,
16, rue Cabriol, Bordeaux.



LE PAPE JEAN XXII ET LA GASCOGNE ⁽¹⁾

Tout est excellent dans la publication de M. l'abbé Louis Guérard : l'*introduction*, les *textes* et les *notes*. Nous allons examiner successivement ces trois parties d'un volume qui contient tant de choses nouvelles soit pour l'histoire du pontificat de Jean XXII, soit pour l'histoire du Sud-Ouest.

Les 78 pages de l'*Introduction* sont pleines de détails intéressants sur l'entreprise confiée par la Société des Archives de la Gascogne à M. l'abbé Guérard et sur les sources où l'intrépide travailleur, si digne de la confiance qui lui a été témoignée en son pays natal comme à Rome, a puisé les documents pontificaux du moyen âge qu'il met en lumière. Après avoir rappelé les circonstances de la naissance d'un aussi beau projet (1887) (2), de l'adoption de ce projet (1888), du choix de l'éditeur, de son voyage en Italie (décembre 1888), de son séjour et de ses recherches en la Ville Éternelle

(1) *Archives historiques de la Gascogne, XII^e année, 3^e et 4^e trimestres, Deuxième série, Fascicule 2^e. Documents pontificaux sur la Gascogne, d'après les Archives du Vatican, Pontificat de Jean XXII (1316-1339). Textes publiés et annotés pour la Société historique de Gascogne, par l'abbé LOUIS GUÉRARD, ancien élève de l'Institut catholique de Paris et de l'École pratique des Hautes Études. Tome 1^{er}. Paris, H. Champion; Auch, L. Cocharaux, 1896. Grand in-8° de LXXX-252 pp.*

(2) M. l'abbé Douais fut le *parrain* du projet. Auprès de ce nom sympathique, l'éditeur a cité plusieurs noms très honorablement connus (régionaux, nationaux, étrangers) : M^{gr} Puyol, ancien supérieur de Saint-Louis des Français; M. l'archiviste Paul Labrousche, M. le chanoine de Carsalade du Pont, les bibliographes MM. Langlois et Stein, l'abbé Alfred Cauchie, l'abbé Calmet, Dom Gregorio Palmieri, Philippe Jaffé, Aug. Potthast, le chanoine Pressutti, le P. Denifle, le P. Erhle, M^{gr} Kirsch, M^{gr} Wenzel, les nombreux membres de l'École française de Rome qui ont publié les registres de divers papes, etc.

(1889-1892), il nous fait connaître tour à tour, avec cette netteté de langage qui caractérise les bons esprits, les inventaires manuscrits des archives du Vatican dressés, au XVIII^e siècle, l'un par Pierre de Pretis, l'autre par Garampi; le recueil des bulles pontificales jusqu'à Jean XXII (1316); le recueil des bulles pontificales du XIV^e siècle à partir de l'avènement de ce grand pape; le recueil des documents de la chambre apostolique, ou, comme nous dirions aujourd'hui, de la chambre des comptes du Saint Siège (*l'Archive Cameral*); le recueil de pièces diverses connu sous le nom de *Miscellanea*; enfin les recueils de manuscrits du moyen âge conservés dans la bibliothèque du Vatican et dans les autres bibliothèques de Rome. La substantielle introduction est terminée par l'exposé du plan qu'il faudrait suivre pour une publication générale des documents ainsi énumérés et par l'exposé du plan particulier que l'éditeur a cru devoir appliquer à la publication des documents gascons. Aux plus judicieuses considérations sur ce double sujet, M. l'abbé Guérard a joint une parfaite analyse des documents mis par lui sous nos yeux. Je tire de cette analyse quelques citations qu'assurément aucun de mes lecteurs ne trouvera trop longues (pp. LXVII-LXXVI) :

« ... L'ensemble des documents contenus dans notre 1^{er} fascicule nous montre surtout avec quel soin Jean XXII suivait de près tout ce qui se passait en Gascogne, en dehors des cas ordinaires que l'administration pontificale avait l'habitude de trancher. On remarque en première ligne les efforts du pape pour assurer le maintien des immunités et des juridictions ecclésiastiques. C'est ainsi que nous le voyons protester contre les empiètements du viguier de Toulouse qui, sans attendre la condamnation canonique de divers hérétiques du diocèse d'Auch, s'était emparé de leurs biens, et, sur les réclamations du chapitre, avait saisi le temporel de cette église. La situation était bien pire encore dans la Gascogne anglaise. Il ressort d'une lettre [de fin 1318 ou commencement 1319] que les droits du clergé y étaient, plus que partout ailleurs, à chaque instant violés. Quelquefois même, des clercs, oublieux de leurs devoirs, se faisaient complices d'attentats de ce genre : tel le cas du chanoine d'Agen, Pierre de Galacian, qui n'avait pas craint de faire subir les traitements les plus indignes à un légat pontifical

envoyé pour rétablir la paix entre les maisons de Foix et d'Armagnac. On verra avec quelle énergie le pape s'élève contre ces attentats et déclare au roi d'Angleterre que les malheurs qui accablent son royaume en sont le châtement providentiel. D'ailleurs, il tient la balance égale entre clercs et laïques, et, le 28 août 1318, il n'hésite pas à rappeler les prélats des provinces d'Auch et de Bordeaux au respect des autorités séculières.

» D'autres sujets de soucis sollicitaient le pontife de tourner son attention vers la patrie de son prédécesseur. C'est dans l'entourage du pape défunt que, dès 1317, s'organisèrent des intrigues ayant pour but de recruter dans le Sacré Collège des opposants à Jean XXII : le principal coupable, Bernard Artige, avait occupé un emploi à la cour de Clément V. Peut-être même les conspirateurs qui, cette même année, essayèrent d'empoisonner le pape, n'étaient-ils pas sans avoir eu quelques relations d'amitié ou d'affaires avec les membres de la famille de Got. Ceux-ci sentirent le besoin de se disculper et, le 18 septembre 1317, le pape leur répondit dans des termes dont la sécheresse indique tout au moins la demi-disgrâce dans laquelle étaient tombés les parents de Clément V. En juin 1318, un procès en règle est dirigé contre Bertrand de Got, vicomte de Lomagne et d'Auvillars, neveu du pontife défunt : on lui demandait compte de trois cent mille florins que Clément V avait laissés pour être employés aux frais de la croisade, et que le vicomte avait transportés en Gascogne comme faisant partie de l'héritage de son oncle. Repris deux ans plus tard, ce procès remplit l'été de 1320 et 1321 et donna lieu à l'expédition de plusieurs bulles. En même temps (8 mai 1320), le pape ouvrait une enquête contre les auteurs de l'agression tentée en 1319 contre le conclave de Carpentras, et dirigeait, à bon escient, ses recherches vers les diocèses gascons.

» L'intervention de Jean XXII se fit sentir aussi en Gascogne, dans une série d'affaires qui n'avaient qu'un lien indirect avec les devoirs de sa charge pastorale. C'est ainsi que, le 19 juin 1320, il signale avec vivacité l'inertie du sénéchal de Toulouse devant les bandes de pastoureaux, qui, partis du nord de la France et se dirigeant vers le Languedoc, avaient mis le siège devant Lectoure. Par dessus tout, il fait son possible pour rétablir la paix entre les

seigneurs gascons : tâche difficile, à coup sûr, car leur humeur batailleuse ne les poussait que trop à vider leurs querelles les armes à la main. Jean XXII connaissait fort bien cette situation, ses lettres en font foi. Il donne même des détails précis sur les causes souvent futiles qui mettaient aux prises ces turbulents seigneurs. Il ne nous laisse pas ignorer qu'en Quercy, entre les Thémines et les Castelnau-Bretenoux, il s'agit d'un cerf et d'un cheval enlevés au cours d'une chasse, et il règle minutieusement les conditions de la paix. Il nomme les châteaux pour la possession desquels les sires de Gourdon s'étaient mis en guerre contre les seigneurs de Castelnau-Montratier. A deux reprises, il impose une trêve aux sires d'Albret et de Pins. Surtout il s'emploie pour rétablir la paix entre les maisons de Foix et d'Armagnac qui, depuis la fin du XIII^e siècle, se disputaient l'héritage du dernier représentant mâle de la maison de Béarn, le vicomte Gaston VIII. Quoiqu'à ce moment même il fût, comme il le dit, *accablé par des soucis immenses et des affaires fort ardues*, on le voit toujours prêt à remplir le rôle d'arbitre dans cette querelle qui, pendant tout le XIV^e siècle, troubla la paix des populations du Sud-Ouest. La question de savoir qui possédera le Gabardan, le Nébouzan, le territoire de Captieux et tel autre canton de Gascogne, tient dans le registre pontifical une place notable à côté des affaires du Saint Empire. Pour rétablir la paix, le pape multiplie les conseils, les offres d'arbitrage, les envois de légats; enfin, le 11 mai et le 17 août 1318, il impose aux deux partis une trêve qui paraît avoir été respectée...

» Dans tous les cas qu'on vient d'énumérer, Jean XXII n'intervient pas seulement comme pape, mais comme ami. Cette qualité apparaît plus clairement encore dans d'autres lettres plus intimes. A ce point de vue, rien de plus significatif que les conseils en matière conjugale adressés par le pape au comte de Comminges. Jean XXII lui dit que, si le comte a l'intention de séjourner plus longtemps à Paris, il serait mieux que la comtesse s'y trouvât également; il devrait en effet songer enfin, entre autres choses, à s'assurer, s'il plaît à Dieu, une descendance légitime. La correspondance du Pape avec Marguerite de Béarn, comtesse de Foix, n'est

pas moins intime. Si elle fait au pontife des cadeaux parfois assez singuliers comme, par exemple, un antidote en *corne de serpent* (1), de son côté Jean XXII lui prête un appui discret, mais actif, dans ses démêlés avec la maison d'Armagnac; il harcèle de ses lettres la cour de France, toujours trop lente, à son gré, à faire justice à Marguerite; il la défend de même dans ses querelles avec le sire de Navailles, et prend parti à cette occasion pour les droits de la cour majeure de Béarn en matière de juridiction...

» L'intervention pontificale dans des questions aussi complexes, parfois aussi délicates, ne pouvait guère se produire sans éveiller les susceptibilités des fils de Philippe le Bel et surtout des légistes, leurs conseillers. Lorsque Jean XXII, pour le plus grand bien des parties et surtout du pauvre peuple, imposa une trêve aux maisons d'Armagnac et de Foix, Philippe V s'émute. Quoiqu'il acceptât d'habitude avec le plus grand respect les remontrances du pape, il protesta contre une mesure qu'il considérait comme une atteinte à ses droits de grand justicier. Bien loin de se laisser intimider, le pape, à la date du 11 septembre 1318, répondit à ses réclamations par une lettre sévère dont le fond et la forme ne s'accordent pas avec ce qu'on est habitué à dire sur la prétendue servilité des papes d'Avignon envers les rois de France (2). En somme, on le voit, on trouve plus ou moins traités, dans les lettres secrètes de ce pape, tous les points par lesquels l'histoire de la Gascogne touche l'histoire générale. »

(1) Voir (pp. 6-7) une curieuse note sur cette prétendue *corne de serpent*, taillée en manche de couteau, qui avait, disait-on, une vertu efficace contre les tentatives d'empoisonnement. Feu Flourac, archiviste des Basses-Pyrénées, s'était occupé de cette sorte de canif dans le tome XIX du *Bulletin de la Société académique de Pau* : « Histoire d'un petit couteau. »

(2) Tous les papes d'Avignon ont été abominablement calomniés, mais nul n'a été autant maltraité que Jean XXII. J'ai jadis protesté (*Annales de philosophie chrétienne*, livraisons de juillet 1858 et de février 1863) contre les injustes accusations dont il a été l'objet. Un peu plus tard, visitant la cathédrale d'Avignon, Notre-Dame des Doms, je m'arrêtai longtemps devant l'admirable mausolée de Jean XXII et je ressentis une émotion d'une douceur toute particulière en me souvenant non sans quelque fierté d'avoir consacré de juvéniles pages à venger la noble mémoire d'un pape qui, entre autres glorieux mérites, eut le mérite d'être un incomparable travailleur.

Les *textes* sont publiés d'une façon irréprochable. Chacune des *secrètes* de Jean XXII, dont la première est du 16 septembre 1316, la 160^e du 18 septembre 1321, est précédée d'un sommaire explicatif à la fois bref et complet. On ne saurait trop remercier le soigneux éditeur d'avoir rendu si facile pour tous l'usage de son précieux recueil. On peut suivre en toute confiance le guide qui nous mène par des voies aussi sûres que commodes.

Ce guide n'est pas moins digne de nos éloges et de notre gratitude si nous le considérons comme annotateur. Ses notes ne sont pas très étendues, mais elles disent tout ce qu'il faut dire soit sur les personnages, soit sur les localités. Mentionnons, par exemple, les indications données sur Amanieu d'Albret, sur le fief de Labrit, sur Sans-Aner de Pins, époux de Régine de Got, nièce de Clément V; sur Bertrand du Puy, évêque de Montauban; sur l'archidiacre Raymond de Béarn, fils naturel de Gaston VIII; sur la troisième fille de ce dernier, Mathe de Béarn, épouse de Gérard V d'Armagnac; sur l'archevêque d'Auch, Amanieu d'Armagnac, oncle de Bernard VI; sur le prieur et le gardien des Frères prêcheurs d'Agen, Guillaume de Proaudo et Isnard de Montaut; sur la localité dite *Gerrada* dans le Gabardan, représentée de nos jours par *Herré* dans le canton de Gabarret; sur Bertrand de Got, « neveu et héritier peu scrupuleux de Clément V »; sur Gilbert Pecche, sénéchal de Gascogne; sur Amanieu de Farges, évêque d'Agen, neveu de Clément V; sur Gaillard de Pressac, autre neveu du même pape; sur Raymond de Casetis (Castets?), chanoine de Saint-André de Bordeaux; sur Guillaume de Labroue, évêque de Cahors; sur les deux frères Jourdain de l'Isle dont une nièce avait épousé Arnaud Duèze, vicomte de Carmaing, neveu de Jean XXII (1); sur Pierre de Galacian, chanoine d'Agen et trésorier en cette ville du roi d'Angleterre; sur Bertrand V de Cardaillac, un des principaux seigneurs du Quercy, dont le fils Hugues IV épousa Isabeau de la Vie, petite-nièce de Jean XXII; sur le château de Castelnau-Bretenoux, « dont les ruines comptent parmi les plus belles du centre de la France »;

(1) M. l'abbé Guérard a rappelé (p. LXXIV) que Jourdain de l'Isle « finit par expier sur le gibet de Montfaucon ses crimes de toute espèce, quoique le pape fût intervenu en faveur de ce personnage qui ne méritait pas tant d'intérêt ».

sur Jacques de Concot, évêque de Lodève; sur le cardinal Guillaume Godin, originaire de Bayonne; sur le sénéchal Antoine Pesaigne; sur Pierre de Maslac, évêque de Bayonne; sur Bernard IX, comte de Comminges, mari: 1^o de Puelle d'Armagnac, 2^o de Marguerite de Turenne, 3^o de Mathe de l'Isle-Jourdain; sur Gaston d'Armagnac, vicomte de Fezensaguet; sur le château de Monteux (département de Vaucluse, canton de Carpentras), souvent habité par Clément V; sur les cardinaux Arnaud de Pellegrue, Bernard de Garvo (1); sur la ville d'Eauze et le pays appelé l'*Eauzan*, qu'il faut identifier avec les *tenimenta* de *Helsa* et de *Helzano* et non, comme l'ont fait les nouveaux éditeurs de l'*Histoire générale du Languedoc* (X, *Preuves*, pp. 701, 2433), avec la commune de Castelnau-d'Auzan (département du Gers, arrondissement de Condom); sur Amanieu du Fossat, chevalier, lieutenant du sénéchal anglais de Gascogne; sur Bernard de Batz, évêque d'Aire; sur Guillaume de Flavacour, archevêque d'Auch; sur la terre de Navailles, la première baronnie du Béarn; sur l'archidiaconé de Bezaume; sur Guillaume de Lamothe, évêque de Bazas; sur Raymond de Galard, premier évêque de Condom; sur Alexandre de Caumont, co-seigneur de Sainte-Bazeille avec le trop célèbre Jourdain de l'Isle; sur Guillaume III de Caumont, seigneur de Caumont et co-seigneur de Gontaud (2); sur Indie de l'Isle-Jourdain, mère de ce Guillaume; sur Arnaud-Guillaume de Béarn, seigneur de Lescun; sur Guillaume, chapelain

(1) A propos de ce prince de l'Église, l'éditeur aurait pu citer la *Notice sur le prieuré de Sainte-Livrade* rédigée par dom Gaspard Dumas, moine bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur, et publiée par celui qui écrit ces lignes (Agen, 1869, pp. 21-23). Dom Dumas affirme que Bernard *del Garn* ou de *Garvo*, appelé *cardinal de Sainte-Livrade* du nom de sa ville natale, était fils d'Arnaud et d'une sœur de Clément V. Cette affirmation répondrait d'une façon très satisfaisante à la phrase où le consciencieux annotateur exprime ainsi son embarras et son découragement: « On ne saurait déterminer le degré de parenté qui unissait Clément V avec Arnaud de Pellegrue et Bernard de Garvo. »

(2) Constatons que Jean XXII, dans sa lettre du 18 octobre 1319 au roi Édouard II d'Angleterre, donne (p. 163) au nom de Gontaud (*Medietatem castri de Gontaldo*) l'orthographe qui n'a pas été adoptée par les membres anciens et modernes de la famille de *Gontaut*. Voir sur cette petite question une note d'une récente brochure: *Le Maréchal de Biron et la prise de Gontaud en 1580* (Agen, 1897, p. 13).

du pape, nommé à l'évêché de Bazas le 11 septembre 1319 (et non le 17, comme l'avance le *Gallia christiana*); sur Jean Philibert, prêtre du diocèse de Besançon, domicilié au diocèse d'Auch, convaincu d'être hérétique vaudois et relaps, dégradé, le 15 juin 1320, par Jean de Comminges, archevêque de Toulouse, dans la cathédrale de cette ville; sur divers auteurs (plus d'une vingtaine) mentionnés dans l'Inventaire de la bibliothèque de Hugues Géraud, évêque de Cahors, accusé d'avoir essayé d'empoisonner Jean XXII et brûlé vif à Avignon en 1317 (1); sur Aymeric III de Gourdon, représentant de la branche cadette de la famille de Gourdon de Castelnau-Montratier; sur Raymond Fabri de Bayssac, trésorier (à partir de l'année 1311) de la chambre apostolique, rédacteur du testament de Clément V et qui accompagna le trésor de ce pape jusqu'à Villandraut (fin d'août 1314); sur le cardinal Vital du Four, évêque d'Albano, originaire du diocèse de Bazas, mais qui ne fut jamais évêque de ce diocèse quoi qu'en ait dit (IX, 370) un de nos plus savants et de nos plus illustres historiens, dom Vaissete, dont les erreurs doivent consoler ceux qui, trahis par leur mémoire, ont quelque méprise à se reprocher et peuvent se dire: *Puisqu'un tel coursier a bronché!*... (2).

(1) Reproduisons ce sommaire (p. 218) d'un document du 1^{er} janvier 1318, au plus tôt, du 1^{er} janvier 1321, au plus tard: « Pierre Danroc, archidiacre de Combrailles, au diocèse de Limoges, avait recouvré, pour le compte du Saint-Siège, les biens ayant jadis appartenu à Hugues Géraud, évêque de Cahors. Le pape lui donne quittance pour ces valeurs de nature diverse: livres, vases précieux, ornements pontificaux, armes et argent monnayé. » L'éditeur dit (p. 219, note 1): « On pourra se rendre compte, grâce à l'inventaire ici publié, de ce que pouvaient être la bibliothèque et l'ameublement d'un évêque gascon au commencement du xiv^e siècle. On remarquera, sans en être surpris, que la plus grande place appartient dans la bibliothèque aux ouvrages de droit civil et canonique. » M. l'abbé Guérard a oublié de citer, au sujet du malheureux collectionneur, une monographie dont le titre m'échappe, publiée sous le nom de M. Bertrand, mais dont le principal auteur était l'excellent M. Léon Lacabane, lequel aidait tant et si bien son neveu dans tous ses travaux que nous accusions de *népotisme* le savant professeur à l'École des Chartes.

(2) Un charitable lecteur a bien voulu me faire observer que le château de Caumont, dont j'ai parlé dans la livraison du 10 mars (*Une lettre autobiographique du duc d'Épernon*, p. 129, note 2), est situé dans la commune de Cazaux, canton de Samatan, arrondissement de Lombez, à quarante kilomètres d'Auch. Qu'il me soit permis de

Espérons que l'abbé Guérard continuera dans les plus favorables conditions l'entreprise si heureusement commencée. Je n'aurai peut-être pas la joie de saluer les fascicules suivants, mais je suis certain d'avance qu'ils justifieront de plus en plus la très bonne et très grande réputation de l'éditeur des *Documents pontificaux sur la Gascogne*.

Ph. TAMIZEY DE LARROQUE.



DE BORDEAUX EN BOSNIE ET RETOUR

1-26 SEPTEMBRE 1896.

Lettres d'un Gascon à un de ses amis.

... J'avais dételé, hier soir, en vue d'Ancône; mais mon récit n'allait pas plus loin, je crois, que l'extrémité de la Calabre. Quand on a traversé le golfe de Tarente, qui est plus large que je ne pensais, on atteint les rivages de l'Apulie. Comme cette contrée m'est beaucoup moins connue qu'à Horace, qui pourtant n'en dit rien, j'imiterai, autant que possible, sa réserve. — Elle s'appelait autrefois Iapygie. Pourquoi Iapygie? Il y a des Iapydes en Illyrie et il y a des Iapyges ici. Seraient-ils cousins? Et n'y aurait-il pas là quelque parenté avec le célèbre Japhet, dont nous sommes la race? Je livre ces réflexions aux profondes méditations des savants. Aussi bien la question est-elle peut-être depuis longtemps résolue, — et je l'ignore! Consultez donc là-dessus vos bons auteurs, M. Lenormand par exemple, et vous me renseignerez au retour.

Ce qu'il y a de sûr, c'est que les Grecs ont peuplé ces rivages, et toute terre où les Grecs ont abordé m'est chère.

présenter ici mes plus vifs remerciements à mon aimable *censeur* et mes plus humbles excuses et plus profonds regrets à mes chers lecteurs! Qu'il me soit encore permis d'ajouter à ma confession publique cette réflexion, que, malgré tout, le duc d'Épernon reste plus *gascon* que *languedocien*!

D'Ancône à Naples, presque toute la côte leur a appartenu, sans compter quelques villes à l'intérieur, comme Bénévent, par exemple, *Diomedei campi*. Encore un sol à trouvailles, celui-ci, et M. Diehl le sait bien. Il est même vraisemblable, en dehors de toute donnée historique certaine, que cette terre a dû, une des premières, recevoir la visite des Grecs émigrés. Corcyre n'était pas loin et l'Épire non plus, qui était terre grecque alors. On prétend même que d'ici, par un temps clair, on aperçoit les monts Acrocéarauniens. Je n'ai pas de peine à le croire. Mais comme nous avons croisé dans ces parages au moment où tout commençait à *s'empoivrer*, il m'a été impossible de m'en assurer de visu. Consolons-nous : dans quinze jours, nous verrons les Acrocéarauniens de beaucoup plus près que ça.

La première ville que nous apercevions sur la côte de Pouille est *Gallipoli*. Elle est bâtie sur un îlot qui ne tient à la terre que par un fil, je veux dire par un pont, — une seconde Cnide, quoi ! et qui avait peut-être aussi sa Vénus. Peut-on savoir ? — En tout cas, le nom de « belle ville » lui convient à merveille. Elle perche sur son roc comme un vautour et elle s'égrène délicieusement dans la plaine, au milieu d'une riche végétation d'oliviers et de dattiers, bien abritée contre l'Africus. Mais on a beau s'écarquiller les yeux pour apercevoir le pont qui la relie à la terre ferme, c'est peine perdue : il ne paraît pas. Son huile était autrefois particulièrement prisée des athlètes et des amateurs de laitue. Sa cathédrale, tout là-haut, produit bon effet.

C'est tout de même gentil au commandant, de nous avoir ménagé cette surprise, au lieu de nous mener tout droit sur le *cap Leuca*, le cap « blanc » que voici. C'est un promontoire solide, bien à l'épreuve de la houle, habité s'il vous plaît, très pittoresque aussi et au sommet duquel on a élevé un sanctuaire à la Vierge, Santa Maria di Leuca, qui paraît d'ici. Nous sommes là sous le talon de l'Italie, qui pourrait nous aplatiser comme une punaise, s'il lui prenait fantaisie. — Au défi ! — Rien ne bouge. — *Feignant, va !* — Nous filons

et nous voilà dans l'Adriatique. Cela varie un peu. Par derrière le promontoire Iapygien, le soleil se couche avec des lueurs fantastiques, et une crinière démesurée, sanglante. C'est étrange. Et là-bas, très loin, du côté de l'Albanie, deux voiliers étalent, dans la pure transparence d'un ciel pâle et tendre à ravir, leurs blanches voiles qui semblent un vol de colombes; tandis qu'une vapeur laisse derrière lui une traînée horizontale de fumée qui raie le ciel, et où le soleil couchant projette des reflets roses comme un léger voile de pourpre. Est-ce assez joli au moins ?

Malheureusement nos yeux n'en ont pas pour longtemps de cette fête. Ici, comme en Grèce, les crépuscules sont courts, — comme si le ciel nous les enviait, parce qu'ils sont beaux, — et la nuit vient très vite. Et quel dommage ! C'est ici que le « pieux » Énée, venant d'Épire, aborda tout d'abord; ici que le « père » Anchise, au saut du lit, en chemise peut-être (l'aurore se levait à peine), couronna une coupe en l'honneur des dieux; ici encore que les Troyens adressèrent, *corde invito* probablement, des prières à Minerve, dont on apercevait un temple sur la côte, et qu'ils firent fumer pour Junon, dont il fallait ménager la susceptibilité bien connue, des parfums ou le sang des victimes, afin qu'elle daignât apaiser pour eux les habituelles fureurs du cap Scylacion, tempétueux et « navifrage », comme dit Virgile. Nous l'avons échappé belle ! Nous finissons donc par où Énée a commencé. Des îles d'Éole jusqu'ici, nous avons suivi, au rebours, le sillage de son escadre — au golfe de Tarente près pourtant, car il n'est pas vraisemblable que Palinure lui-même, sans carte marine et sans boussole, se soit hasardé, comme nous, à tirer une corde du cap Leuca au cap Lacinien. C'eût été, pour l'époque, une audace incroyable. Il est plus probable qu'il a, prudemment et comme un crabe, longé la côte, même au delà de Tarente.

Ici, un autre point d'interrogation. A quel endroit précis de la côte d'Apulie Énée a-t-il abordé ? Où est cette « arx Minervæ » dont parle le poète ? Où ces écueils « turrity » qu'il nous

décrit ? S'agit-il de Castro, comme on le pense, ou d'Otrante, comme j'aimerais mieux ? (Donnons-nous des airs savants.) J'avais nourri l'espoir de me faire une opinion là-dessus et, mon Virgile d'une main, mes jumelles de l'autre, d'élucider cette question d'histoire, très importante, comme on voit. Et puis, va te promener ! Au moment psychologique, voilà que tout se rembrunit et la côte s'efface. On distingue bien, à portée de jumelles et dans le flou de tout, des rochers ou plutôt des ombres de rochers. Mais sont-ils *turriti* ? Car c'est là le *hic*. Et on n'y voit goutte. Et quant à Otrante on peut dire que nous n'en avons rien vu du tout : une baie très noire, éclairée, au fond, de quelques lanternes « moyenâgeuses », et, par derrière, quelque chose de massif, — comme qui dirait un éléphant ou un hippopotame, — noyé dans les ténèbres ; une montagne probablement, l'arx Minervæ peut-être. Et rien de plus. Ce n'est pas assez pour nous donner une haute idée d'Otrante qui pourtant connut, sous le nom d'*Hydrus*, des jours meilleurs. Elle était alors en relations fréquentes avec la Grèce et l'Orient, et, au moyen âge, elle avait conservé encore ou repris de son ancienne importance. Les croisés en savaient la route, ceux du moins qu'une longue navigation et le mal de mer épouvantaient. Beaucoup trouvaient plus commode, plus gai, moins dispendieux même (on vivait de peu ou de rapines), de faire la belle jambe tout du long de l'Italie, pour s'y rendre, que d'aller se morfondre à Venise ou à Gênes, qui d'ailleurs les exploitaient. Ici ils devaient prendre passage à meilleur compte et s'épargnaient plusieurs jours de traversée et par conséquent de souffrances. Car ces lions redoutaient la mer, à laquelle ils n'étaient pas faits. C'est ce qui arriva notamment pour la quatrième croisade. Or on sait que Villehardouin n'entendait pas de cette oreille. Il ne trouve pas d'expressions assez dures pour flétrir la conduite de ces lâches et la trahison de ces gens qui en prenaient si à leur aise, tandis que lui se laissait chrétiennement rouler à Venise et y allait de sa vaisselle d'argent, comme les autres, sans encore parvenir à payer les 85,000 marcs exigés pour l'équipement

des galères. — Serait-ce donc par représailles et pour se venger de l'appui prêté par Otrante aux croisés, que les Turcs, en 1480, y exécutèrent une boucherie humaine à faire reculer le soleil d'épouvante ?

Quoi qu'il en soit, Otrante aujourd'hui n'est plus rien, qu'un port de pêche empesté. Les cuirassés ni les paquebots ne la fréquentent guère. Brindisi et Tarente, après les Turcs, l'ont tuée. Seule sa cathédrale peut encore lui attirer quelques visiteurs férus d'archéologie et peu soucieux de leur santé, parce qu'on a eu soin d'y encastrier quelques fûts de colonnes grecques, débris d'un ancien temple de Minerve. On en a usé de la sorte à l'Ara Cœli du Capitole et bien ailleurs, et c'est encore peut-être le plus sûr moyen de conservation. Grâce à lui, Minerve — en dépit des Normands et des Turcs — possède ici plusieurs colonnes de son vieux sanctuaire, tandis que Junon, au cap Lacinien, n'en a plus qu'une. Ce qu'elle doit rager, Junon ! Et vous voyez du même coup pourquoi j'inclinerais à placer ici l'arx Minervæ dont nous parle Virgile.

Mais ce ne sont là que des hypothèses et j'aurais voulu des certitudes. De dépit, — et comme c'est l'heure du dîner, — je vais moi aussi couronner quelques coupes de ce bon petit bordeaux qu'on nous sert tous les jours et auquel j'ajoute un peu d'eau de Vichy pour le rendre écumant.

Puis, ces libations terminées, on me convie à donner de la voix dans un chœur que l'on prépare pour la messe du lendemain. Soit. Le commandant nous a trouvé un *Ave Maria* de Gounod, très chantant, très beau et très connu. Nous sommes là quelques rossignols (des jeunes bien entendu) — trois ou quatre hommes et autant de dames — qui faisons de notre mieux. M^{lle} K^{***} trouve que nous ne roucoulons pas assez, ce qui veut dire que nous chantons trop fort. On se modère et cela sera d'un bel effet demain sur le roof.

Encore ce soir la nuit est merveilleuse... En mer, c'est le jour qu'il faudrait dormir, afin, la nuit, de pouvoir veiller... Là-bas, du côté de Leuca et des Acrocérauniens, des éclairs

illuminent l'horizon, par soudaines flambées d'incendie... Rêvé aux étoiles comme hier... Même désir irrésistible de monter à la hune... On raconte que Sa Majesté tzarienne Pierre le Grand eut un jour la plaisante idée de recevoir là des députés de Guillaume d'Orange pour leur en imposer davantage et s'amuser de leur embarras. Il me semble que j'aurais été capable d'avoir cette idée-là moi aussi...

Savez-vous que nous longions en ce moment une des parties les plus riantes de l'Italie, et que cette terre d'Otrante, que l'on se représente d'ordinaire comme une terre à brigands, est un vrai jardin planté de vignes et de beaux arbres fruitiers ? Qu'Idoménee y avait fixé son séjour et que c'est tout justement le célèbre royaume des Salentins, où Fénelon aurait souhaité d'établir sa république idéale ?

Mais cela vous est bien égal, n'est-ce pas ? Et à moi aussi, puisque aussi bien la nuit nous empêche de rien voir. Alors autant vaut aller se coucher. — Sans voir Brindisi ? — Allons, restons voir Brindisi qui n'est malheureusement (pour vous, bien entendu) la fin ni de mon voyage, ni de mes lettres. — Nous y sommes vers dix heures.

Quels souvenirs, grands dieux ! C'est là qu'est venu mourir ce pauvre Virgile, d'une insolation prise en Grèce. C'est là que la pieuse Agrippine aborda, rapportant les cendres de Germanicus, *non alacri, ut solet, remigio, sed cunctis ad tristitiam compositis*, comme le dit Tacite, dans cet émouvant récit qui vaut tous les tableaux du monde ; là que tout un peuple, massé sur le rivage, et comme d'un commun accord, éclata en sanglots, *idem omnium gemitus*, lorsqu'il vit cette noble femme avec ses deux enfants et les restes de son mari descendre de son vaisseau, les yeux fixés à terre, *defixit oculos*. — Et, pour ne parler que d'événements contemporains, c'est là que, l'an dernier, nous avons passé une soirée orageuse et une nuit sans sommeil, sur des banquettes enduites de poix ; — une terre de malheur vraiment ! — là que je faillis tâter du violon pour avoir, dans un accès de mauvaise humeur, maltraité la douane qui voulait taxer à un prix exorbitant de

modestes tsarouques grecques, sous le fallacieux prétexte qu'elles étaient rouges, munies à leur extrémité d'une houpette demême couleur, article de luxe par conséquent. C'est là enfin qu'aboutit — comme autrefois la voie Appienne — cette surprenante « malle des Indes » qui permet à MM. les Anglais de se rendre en quarante-huit heures de Londres ici, et devant laquelle il faut se garer, chaque dimanche, à une petite station des Abruzzes. Il y a *là-dedans* des gentlemen qui fument de longs cigares et lisent le *Times* sur des sofas, et qui se croient obligés de sourire de pitié ou de vous regarder avec des airs de mépris, parce que vous vous rangez sur leur passage. — Poseurs, va ! Et vive la sociale ! — Tout de même, ne nous plaignons pas trop. Cette halte forcée nous a valu, s'il vous en souvient, de boire une eau délicieuse que l'on paie parce qu'il faut la puiser profond et que l'on n'en boit de pareille que dans les montagnes ou à Castalie ; et de voir, à l'une des fenêtres de la station, une pauvre jeune femme qui nous regardait avec des yeux d'une mélancolie et d'une langueur à faire mourir. Elle semblait nous dire : « Emmenez-moi donc, étrangers, car je suis malheureuse ici comme des pierres. » Et ses grands yeux cerclés de noir continuaient à briller de désirs vagues qui les consumaient. Quand notre train se remit en marche, après le passage de la malle, je lui envoyai un salut plein de commisération et de tendresse qu'elle sembla n'avoir point compris, puisque, sans y répondre, elle disparut, — et ce n'était peut-être pas pour pleurer. — C'est égal, j'ai conservé un souvenir ému de ce petit brin de roman muet dans les Abruzzes, sous les mûriers et les lauriers-roses, avec une héroïne digne de la plume d'Annunzio...

Cette fois, je vais me mettre sur le dos, et ce n'est pas Bari, « la poissonneuse », qui m'empêchera de ronfler.

.....
Six heures. — Un tintamarre étourdissant dans la batterie, — une cloche qui s'agite, haletante et folle, comme si nous coulions. C'est le réveil pour la messe. Sur le pont, je trouve le D^r L^{***}, qui, accoudé au bastingage, tourné du côté de

l'Orient, fait monter vers le ciel cette prière, empruntée à Virgile, dont la langue lui est particulièrement familière .

*Di maris et terrae tempestatumque potentes,
Ferte viam vento facilem, et spirate secundi !*

Et voilà qu'aussitôt l'Atabule se met à souffler et on aperçoit au loin, par dessous le manteau gris de la mer, quelques remous, comme des coquilles figées. Mais le *Sénégal* ne bronche pas. Il méprise.

... Soupiré notre *Ave Maria*, dès l'aube, non pas sur le roof, où le vent aurait soufflé les cierges, mais dans un coin du grand salon transformé en petite chapelle tendue de draperies jaunes et rouges,— nous derrière. Les accents mâles des hommes se mêlant aux voix toute célestes de ces dames, ont ravi l'assistance. M^{lle} K^{'''} a paru satisfaite de notre exécution, ou tout au moins de notre bonne volonté...

J'ai passé ma matinée sur le gaillard d'avant. La brise soufflait très fraîche, avec des halénées qui venaient des Alpes de Dalmatie et qui sentaient bon. Le soleil levant ourlait les sommets de l'Apennin d'un étroit liséré d'or et répandait sur tout le reste une clarté blanche très douce. Le Vultur dépassait de la tête tous les autres sommets. Que l'ombre d'Horace se réjouisse !

Nous longeons la côte. Les baigneurs sur la plage, les gens qui, au saut du lit, ouvrent leurs persiennes paraissent étonnés de voir à quelques brasses seulement un vague de cette envergure... On hisse la voile au mât de misaine. Les matelots grimpent dans les haubans et s'alignent le long des vergues. Ils se cramponnent aux cordages avec leurs pieds nus godronnés, comme avec des serres, tandis que leurs mains sont occupées à soulever la voile et à la plier. Du rivage, on pourrait bien les prendre pour des alouettes de mer posées sur les vergues comme des hirondelles sur un fil de fer. Cet exercice périlleux donne mal aux dames. Moi, naïf et ignorant comme vous savez que je suis, j'ai cru un moment qu'on avait l'inten-

tion d'ouvrir la voile à l'Atabule qui soufflait en poupe, pour accélérer la vitesse ou épargner du charbon. C'était une grossière erreur. Au lieu de larguer la voile, on la serre et on l'attache. Mais alors quoi? Voici : c'est pour parer à un accident de machine toujours possible et toujours à prévoir. S'il se produisait, on aurait au moins la ressource de déployer les voiles et de convier les Amours à souffler dedans de toute la bouffissure de leurs joues dodues. Ce n'est pas plus malin que ça. Et je le tiens du maître des gabiers lui-même qui, entre deux coups de sifflet, me l'a dit.

Nous apercevons, sur la côte, une petite ville très coquette, sise sur une acropole, blanche comme une ville arabe, et entourée de fortifications bien conservées qui lui donnent un aspect oriental : quelque ancien nid de Sarrasins sans doute, Manfredonia peut-être. Mais c'est presque aussi difficile à dire ici qu'en Calabre. Chaque contrefort de l'Apennin, chaque escarpement de la côte porte une citadelle à son sommet. L'aspect seul du pays a changé. Autant en Calabre les montagnes et les villes avaient un air terreux et sale, autant ici elles sont propres et blanches. Nous avons déjà fait cette remarque l'an dernier. Dans toute l'Apulie, de Foggia à Brindisi et de Brindisi à Tarente, c'est ainsi. Les villes, pour se garder un peu de la torréfaction du soleil, s'enveloppent d'un manteau blanc, comme l'Arabe de son burnous.

Croiriez-vous qu'il est tombé une averse, cette nuit? Je ne m'en serais vraiment pas douté, tant le ciel est bleu sur nos têtes. Mais un monsieur tout à fait digne de foi me l'a affirmé. Il avait eu l'imprudence de laisser son hublot ouvert et il s'est réveillé ce matin dans une mare...

Nous voilà au pied du Gargano. Je ne sais pas pourquoi ce nom-là évoque dans mon imagination de pleines cuves de sorcières dansant la sarabande et se livrant à des scènes d'incantations. Serait-ce parce que ce roi des promontoires est couvert de forêts de chênes et que sa teinte sombre tranche sur la blancheur du reste? Toujours est-il que cette

monstrueuse verrue de soixante-dix kilomètres de poussée a quelque chose d'insolite et de bien étrange. Et s'il est vrai que ce soit là, comme on le dit, l'éperon de cette vieille botte qu'est l'Italie, quel éperon, sainte Vierge ! Et voyez à quels périls nous échappons. A Reggio de Calabre, l'Italie pouvait, d'un vigoureux coup de son godillot, nous envoyer rouler sur Charybde ; à Leuca, son talon pouvait faire de nous de la chair à pâté pour les marsouins du cap ou pour les petits poissons de Bari ; elle peut ici nous enfler comme une mouette, et nous prendre, à Venise, comme dans l'anneau d'un piège à rats. Que l'on vienne dire après que les Français n'ont pas l'humeur aventureuse ! Quel vieux dada !

Au delà de Viesti, qui est le point extrême du Gargano, nous nous éloignons de la côte. Le vent se calme et finit par tomber tout à fait. La mer passe sa plus belle robe de turquoise. Du côté de la terre, la chaîne de l'Apennin s'estompe de vapeurs légères et dentelle le ciel bleu d'échancrures profondes et irrégulières. Dans le sillage du bateau, des oiseaux de mer viennent s'abattre avec un cri plaintif. Ils annoncent les Tremiti. Surtout n'allez pas chercher dans Foncin la situation de ces îles ; vous en seriez peut-être pour vos frais. Les Tremiti s'égrènent, comme un semis d'étoiles, au travers de l'Adriatique, depuis le Gargano jusque du côté de Lissa, où elles rejoignent l'archipel dalmate. On dirait qu'elles se sont détachées des rivages d'Illyrie un jour de violente Bora, et qu'elles sont venues ici emportées par un fort courant. Elles forment, au nord du Gargano, une petite constellation dont nous apercevons les étoiles, tandis qu'à notre droite deux ou trois îlots qui se sont séparés du groupe et perdus en route ressemblent à une queue de comète et brillent au soleil avec cet éclat diamanté particulier à Vénus.

Et pourtant, malgré les pierres précieuses dont il semble fait, malgré ses plantations de câpriens et de lentisques, malgré son huile exquise, ce modeste archipel a mauvaise réputation et les honnêtes gens ne le fréquentent guère. Aujourd'hui comme autrefois, c'est un lieu de relégation et

l'Italie y expédie les mauvais gars dont elle veut se purger. C'est là que le divin Auguste envoya sa peu vertueuse petite-fille, Julie, passer les vingt dernières années de sa vie dans les exercices de la retraite et de la pénitence, tandis que l'autre Julie, mère de celle-ci (une jolie famille!), expiait ses déportements sur un îlot de la mer Tyrrhénienne, situé juste en face des Tremiti et que nous verrons sans doute au retour. C'est aussi sur l'un de ces récifs que dort l'infortuné Diomède. On sait sa lamentable histoire. Tandis qu'il guerroyait aux champs phrygiens, à côté d'Ulysse, il lui poussa au front deux excroissances comme des flèches de cathédrale, mais si hautes, si hautes, qu'un bonnet du pays ne les aurait pas couvertes. Et il en éprouva une telle honte, lorsqu'il rentra à Argos, sa patrie, et tant de chagrin aussi, qu'il résolut de s'exiler. Il gagna l'Étolie. Là, on dit que ses malheureuses cornes (puisqu'il faut enfin les appeler par leur nom) dépassaient encore le plus haut sommet du Parnasse et qu'on les pouvait apercevoir, par un temps clair, depuis Larisse. Et comme si ce n'était pas assez d'infortune, les dieux, un jour qu'il avait eu la faiblesse de vouloir rentrer au nid, soulevèrent une violente tempête qui le poussa dans ces parages, vers ces îles qui reçurent son nom et où il repose. Ses compagnons, inconsolables de sa perte, furent métamorphosés en oiseaux, *aves Diomedæ*, qui avaient bien soin, nous dit la fable, d'éviter les nefes romaines et de ne se jouer qu'autour des vaisseaux grecs. Ce sont eux sans doute qui, tout à l'heure, venaient s'ébattre dans notre sillage avec un chant lugubre. Le *Sénégal* ne pouvait que les attirer, lui qui, nouveau vaisseau de Délos, transporte aux sanctuaires grecs les pieux pèlerins qui, de France et d'ailleurs, s'y rendent en théories; lui qui, même en temps ordinaire, ne mouille que dans des ports grecs ou qui le furent.

Aussi, malgré le gai bleuissement de la mer et du ciel, malgré l'ensoleillement et le vif éclat des rochers, ces parages participent de la morne tristesse des archipels du Nord, de cette mer d'Islande que les Anglais appellent d'un nom bien

significatif : « bad sea » (mauvaise mer). C'est le même mélancolique silence, si ce n'est pas le même ciel; c'est la même poignante solitude, si ce ne sont pas les mêmes teintes; si les écueils sont ici moins fantastiques, ils ne sont pas moins sauvages; si les mouettes ont des ailes plus blanches et plus lustrées, leur cri n'est pas moins déchirant. Et quand le ciel s'assombrit, quand le vent se couche sur la mer, qu'il siffle sur la crête des vagues et dans les cordages des mâts, ce doit être le même sinistre spectacle, la même effrayante désolation que du côté de Lerwick et de l'île Fair...

... Ici une violente détonation me fait tressauter et me ramène au sentiment de la réalité. Car je commençais à battre joliment les mers, je crois. — Le coup est parti derrière moi, de l'île Saint-Georges-Majeur. C'est le coup de midi. Une mauvaise plaisanterie que Venise me fait là, pour me rappeler à son souvenir. J'en tremble encore. — Oui, ma belle Venise, je sais que vous êtes là. Point n'est besoin de tirer le canon, pour m'y faire songer. La Pouille et les Abruzzes ne m'ont pas tellement absorbé que je n'aie jeté sur vous maints regards amoureux, toutes les fois que le clapotement d'une rame ou le froufrou d'un vaporetto me faisait lever les yeux. Encore un peu de patience et je vais être à vous — tout entier... Et voilà que les cloches se mettent en branle à leur tour. Leur gai carillon s'élève frais et clair dans le silence et l'air pur, et s'épand en larges ondes sonores sur la lagune recueillie. C'est d'un charme très prenant... Il y en a une qui sonne comme celle de mon village. A ce coup, je n'y tiens plus; je laisse là ma plume, j'écoute, — et je sens deux larmes perler à chaque coin de mes paupières.

... Les voilà essuyées. Et je continue, car je n'ai point le cœur à déjeuner ce matin... Les Tremiti sont loin déjà. Pianosa, que nous avons côtoyée, n'est plus qu'un petit point blanc qui brille là-bas comme une lampe électrique sur le sombre azur de la mer. La côte d'Italie se dérobe de plus en plus à nos regards. J'en ai profité pour causer longuement avec vous, — jusqu'au soir. Votre souvenir ne m'a presque pas quitté.

J'ai revécu cette délicieuse journée du 25 août que nous avons passée à courir tout le long de cette côte adriatique, un dimanche de l'année dernière. C'était charmant, en vérité, que cette promenade dominicale au bord des flots, d'Ancône à Brindisi, avec les montagnes à droite, la mer à gauche, le soleil là-haut, des bosquets de citronniers et de lauriers-roses partout. Au départ, nous redoutions les longueurs, la monotonie et les fatigues de la route; car le soleil était brûlant, la chaleur presque intolérable, la soif supplicante et sans remède. Mais nous comptions sans une fraîche brise de mer, qui tempérerait les ardeurs du soleil, si elle n'étanchait pas toujours la soif; sans cette large nappe azurée où le soleil allumait tout un ciel d'étoiles, pour le repos et le plaisir des yeux; sans ces gracieuses courbes du rivage; sans ce gai spectacle des plages ensoleillées, qu'animaient encore les baigneurs, et les élégantes promeneuses semblables, sous leurs ombrelles pourprées, aux œillets des dunes; sans ces *bambini* qui s'esbaudissaient tout nus sur le sable, semblables à des anges de Donatello; sans ce superbe écran de l'Apennin qui, à vrai dire, n'interceptait pas le soleil, mais où nous apercevions, à travers l'étroite fissure de nos rideaux entrecroisés, des villes étalées sur des pentes abruptes, ou soufflées en l'air comme par des taupes monstrueuses, et offertes en holocauste au soleil, sur le pinacle des monts; sans ces montagnes dénudées, aux reflets durs, sauvages comme le Parnasse ou la Sierra Morena, d'où descendaient quelques paysans hâlés, poussant devant eux leurs mules nonchalantes; sans ces nombreux torrents desséchés, dont nous traversions à chaque instant les lits de pierres; sans ces curieuses villes de la côte, qui, au delà de Foggia surtout, avec leurs dômes, leurs maisons à terrasses, leur blancheur de sépulcres, leur air fermé de cités musulmanes, nous transportaient en pleine Algérie; sans ces brillantes illuminations qui, le soir, à Bari et ailleurs, couraient en jolis cordons lumineux, tout le long des terrasses et des palais, et embrasaient les villes, je ne sais plus en quel honneur; sans la bonne odeur des jardins et la

gaieté de certaines gares où l'on criait le *Don Chischiotte* et la *Tribuna*, avec un plaisant accent du terroir. Nous comptions enfin sans deux gais compagnons qui nous ont rendu mille services et nous ont amusés beaucoup. Je les vois encore : l'un, secrétaire d'ambassade, petit, blond, une physionomie avenante, des yeux vifs, venait de Venise et se rendait à Pescara, son pays natal, pour y faire ses adieux à sa famille, avant de s'embarquer pour le Japon. Il causa longuement avec nous de *Triomphe de la Mort* et de son illustre auteur, dont il nous montra la patrie, au pied du Gran Sasso; il prit de nous quelques leçons de français, nous fit l'éloge de Venise, « la première et la plus belle ville d'Italie »; mit sous nos yeux des vues qu'il en avait prises lui-même, et nous vanta, pour finir, « les beaux sénats de Naples, que l'on peut faire ouvrir sans la permission du roi » : — comprenne qui pourra ce langage symbolique. — Et puis, à Pescara, il descendit en même temps que le général Marchesi, de Turin, qui, en compagnie d'un élégant état-major, se rendait aux manœuvres, dans la plaine de Castellamare-Adriatico. L'autre, un commis-voyageur à la figure bonasse et joviale, s'en allait à Naples, par Foggia. Il était né en Italie, d'un père franc et d'une mère saxonne, ou l'inverse, comme il nous l'expliqua, et pouvait s'entretenir avec nous en quatre ou cinq langues. Nous avons choisi « la gallicque », comme « la plus délectable et la plus commune à toutes gens ». Nous fûmes tout de suite dans les meilleurs termes ensemble. Je me souviens même que vous en vîntes à ce point de familiarité avec lui, que vous ne craignîtes point, tout en plaisantant, de lui appliquer un coup de votre « maquila », pour lui en faire éprouver la solide ferrure, — et qu'il en geignit même un peu; ce qui ne l'empêcha pas, en nous quittant, de nous inviter à l'aller voir à Naples. Nous avons oublié, je crois.

Tandis que le *Sénégal* filait ses douze nœuds à l'heure, je me plaisais ainsi à « refaire » toute cette côte et à ramasser tous ces vieux souvenirs. Je vous voyais écrasant force limones pour nous composer une boisson rafraîchissante et je recons-

tituais, dans son cadre de mûriers et de lauriers-roses, mon petit roman des Abruzzes. La mer n'était ni moins bleue ni moins étoilée que par le passé, et je la possédais cette fois, moi qui désespérais d'en pouvoir jamais jouir que de loin; et je remerciais intérieurement le *Tour du Monde* qui m'avait procuré si vite des joies tant désirées et si douces!

Je ne connais que trois routes comparables à ce réseau de l'Adriatique : notre Corniche, la voie écossaise d'Édimbourg à Aberdeen et du Sutherland; la ligne suédoise de Helsingborg à Goteborg, sur laquelle roulent de si somptueux express. La première, la plus connue, riante et sauvage à la fois, avec ses montagnes rasées ou plantées de sapins, avec ses hautes falaises, ses découpures et ses criques pittoresques, sa végétation africaine, sa mer d'un bleu si intense, mérite bien les éloges qu'on en fait : mais elle a trop de tunnels. L'autre est riche en surprises et en points de vue superbes : mais la mer disparaît trop souvent et quand on la retrouve, on la prend d'abord pour du brouillard. La dernière, celle qui ressemble le plus à notre Corniche, et que je préfère, parce que j'aime par dessus tout la beauté sauvage et sans apprêts des pays scandinaves, est charmante de tout point : mais elle ne court pas à travers des haies de palmiers ou d'orangers, et le Cattégat, même par un beau soleil, ne bleuit guère. Le réseau de l'Adriatique, lui, borde une plage plus uniforme, j'en conviens, et marécageuse parfois; mais les tunnels y sont rares, et il offre à peu près sans interruption d'Ancône à Foggia, c'est-à-dire sur une étendue de plus de trois cents kilomètres, le spectacle d'une mer admirable et dont l'infinie beauté ne lasse pas.

(A suivre.)

QUELQUES " LIVRES DE RAISON "

(Suite)

Puis, le chroniqueur mentionne la paix de Paris et du Parlement en ces termes : « La paix tant désirée de tous les bons François fut

conclue à l'avantage du Parlement » (1649). Mais Bordeaux, surexcité par la violence despotique du duc d'Épernon, se révolta de nouveau, leva des troupes qui, sous la conduite de Chambaret (1), allèrent assiéger Libourne; mais cinq jours après, le 26 mai, d'Épernon ayant fait venir avec lui deux régiments et demi et quelques volontaires « du corps de la noblesse à qui il avoit escrit *singulièrement*, à ceux qu'il croioit estre ses plus affectionnés », délivra Libourne, fit lever le siège et dispersa les factieux.

Libourne réduite, d'Épernon se rend à Bordeaux au palais du Parlement, qui proteste, et le force à quitter cette ville. Le Parlement, toutes chambres réunies, donne arrêt dans lequel, malgré l'interdiction dont il a été l'objet, il continuerait à rendre justice et en ferait des remontrances au roi. Puis il lutte contre l'autorité de d'Épernon, assiège le Château-Trompette occupé par une forte garnison qui dut capituler le 18 octobre 1649. Sauvebœuf (2) avait amené ce résultat, servant ainsi la cause du roi après avoir servi celle des princes. Les Bordelais l'appelèrent *Sauve-Peuple*. La maison de Puy-Paulin appartenant au duc d'Épernon fut démolie.

Le roi mit fin à ces désordres en enlevant au duc d'Épernon le gouvernement de la Guienne; il leva l'interdiction du Parlement et prononça une amnistie générale « pour tout ce qui s'estoit passé d'un costé et d'aultre ».

Le meurtre de Charles I^{er} d'Angleterre est mentionné en des termes assez curieux à reproduire : « L'Angleterre, qui avoit dessein de se mettre en République, s'ennuiant de tenir si longtemps leur roy en prison, se portèrent à cest excès de barbarie que de le faire condamner par quelque chambre basse, autorisée par la haulte, à avoir la teste tranchée; ce qui fut exécuté. » Évidemment, la culpabilité du roi, d'après lui, ne repose sur aucun fondement sérieux. Il était un obstacle aux réformes que quelques-uns désiraient : on le supprima.

L'emprisonnement des princes de Condé, de Conti (3) et de Longueville (4) à Vincennes est simplement mentionné, ainsi que

(1) Benjamin de Pierre-Buffières, marquis de Chambaret ou Chambret, quoique de la religion prétendue réformée, fit partie de la maison militaire de Louis XIII. Il fut tué de trois coups de pistolet, sous Libourne, le 26 mai 1649.

(2) Charles-Antoine de Ferrières, chevalier, marquis de Sauvebœuf, premier baron du Limousin par sa première femme Marguerite de Pierre-Buffières qu'il épousa en 1626, conseiller du roi en ses conseils, lieutenant général des armées du roi.

(3) Armand de Bourbon, prince de Conti, frère du grand Condé et fils du prince de Condé (1629 + 1666).

(4) Henri II d'Orléans, duc de Longueville (1595 + 1663), mari de la belle Anne-Geneviève de Bourbon, duchesse de Longueville, sœur du précédent.

« la paix de Bordeaux » qui est arrêtée à Bourg (1) entre le cardinal Mazarin, Madame la princesse et M. de Bouillon. Il raconte la reddition de Rethel à Mazarin, la défaite de Turenne, le *Te Deum* universellement chanté dans le royaume par ordre du roi à la suite de cet événement; à Périgueux, cette manifestation fut très belle et se termina par des feux de joie et des coups de canon.

Le Parlement de Bordeaux, toujours hostile au duc d'Épernon, rend arrêt contre lui et ses gardes (1650); par conséquent, l'autorité du roi ou plutôt celle de Mazarin est en échec.

1651. Les princes sortent de prison en février, malgré la volonté de la reine et de son conseil. Mazarin espérait par ce moyen attirer à lui. Les Frondeurs de Bordeaux à cette nouvelle sont dans la joie, « croyant avoir bonne part à l'eslargissement » des princes : ils font des feux de joie et des feux d'artifice. Le prince de Condé est nommé gouverneur de la Guienne, à la grande joie de tous les Bordelais! C'est pendant cette année que le chroniqueur fut pourvu de l'office de son père qui était conseiller du roi et contrôleur en l'élection de Périgueux, et qu'eut lieu une grande inondation de la Dordogne.

Mais Condé ne resta pas longtemps fidèle : il quitta brusquement Chantilly le 13 septembre 1651 et arriva à Bordeaux le 22 septembre pour recommencer la guerre. Le narrateur ne relie pas entre elles les diverses opérations; mais il mentionne pendant cette année le siège de Cognac par Condé : il fut vite levé, soit à cause des inondations qui emportèrent un pont que ce dernier avait fait bâtir sur la Charente, soit à cause d'un « léger secours des troupes de M. d'Harcourt qui se joignirent à M. de Jonzac (2) qui gouvernoit dans le château pour le Roy ».

M. de Sauvebœuf commande les troupes pour M. d'Harcourt et M. de Bourdeille pour Monsieur le prince. La prise de Château-Lévêque est racontée en détails. Celui qui en avait la garde, intimidé par les menaces de Sauvebœuf ou « par d'autres ordres secrets », livre la place à ce dernier, et M. de Bourdeille ne fait aucun effort pour la reprendre.

Continuant le cours de ses exploits, vers le 14 ou 15 décembre, Sauvebœuf envoie quelques cavaliers et fantassins vers l'abbaye de Chancelade pour s'en emparer. Mais les religieux, aidés d'une

(1) Bourg-sur-Gironde, canton de l'arrondissement de Blaye.

(2) Probablement Alexis de Sainte-Maure, comte de Jonzac, fils de Léon et de Marie d'Esparbès de Lussan, lieutenant général de Saintonge et d'Angoumois.

cinquantaine de tenanciers, résistent à l'attaque et forcent les assaillants de partir, Sauvebœuf fait sommer Périgueux d'avoir à se rendre, mais inutilement, et, quelques jours après, il quitte Château-Lévêque où il était en garnison. Avant de partir, ses soldats y « commirent quantité d'actes d'hostilité... jusques à se battre en duel dans l'église et à y faire mesme des ordures, y tuer du bestail, boire dans les calices, voler les ornemens du prestre ; enfin, les habitans du lieu, qui y avoient réfugié tous leurs vivres, les perdirent et furent à la faim et grande nécessité ».

Un procès-verbal de constat fut dressé par M. de Fonpitou, vicaire général, et M. Montoson, avocat du roi.

Les habitans de Périgueux, se sentant menacés de pareils désordres, envoyèrent une députation secrète à Monsieur le prince pour l'informer de ce qui se passait et réclamer sa protection, « laquelle députation dépleut à M. de Bourdeille, craignant qu'on ne parlast de luy ». Le gouverneur semblait ne vouloir prendre catégoriquement aucun parti et chercher des atermoimens, attitude assez fréquente, assez naturelle, pendant les discordes civiles où chaque parti croit avoir ses droits.

Sur ces entrefaites, le juge criminel de Périgueux reçut une lettre d'un homme de la compagnie de M. de Sauvebœuf qui « tendoit à découvrir le sentiment de la ville sur les affaires du temps ». Elle fut apportée à M. de Bourdeille qui, après lecture, la remit au maire qui répondit « que nous estions très bons serviteurs du roy, mais que nous ne reconnoissions personne pour entrer dans la ville. La ville se maintint dans cette résolution et dans la continuation de la garde ».

Ils tiennent toujours ferme pour Condé, mais ne pensent point être des révoltés : le narrateur raconte que Monsieur le prince vint une seconde fois à Périgueux (25 janvier 1652), pour exciter tous les habitans « à la conservation du roi et à la sienne », et comanda à Chalepe de périr plutôt que de se rendre.

Périgueux avait autour d'elle d'Harcourt et Sauvebœuf, ce dernier rôdant à ses environs avec trois ou quatre cents cavaliers et quelques compagnies d'infanterie, s'efforçant de passer la rivière pour se joindre au premier pour le siège.

Condé envoie à la ville le marquis de Chaulost (1) pour la déterminer à recevoir une garnison et à accepter le régiment d'infanterie

(1) Louis-Hilaire de Piédefer, chevalier, marquis de Chaulost, premier officier de Monsieur le prince, maréchal de camp des armées du roi.

de M. de Bourdeille. Les habitants hésitent et veulent envoyer des députés au prince, qui leur fait connaître sa volonté qui est très nette. Alors, ils laissent entrer le régiment de Bourdeille et celui de Condé que ne tarda pas à rejoindre celui de Baltazar. Ces forces réunies taillèrent en pièces l'armée de Sauvebœuf qu'elles rejetèrent jusqu'à Sept-Fonds, pourchassé par les soldats de la ville. Peu de jours après, Marsin défit Biron, qui fut blessé aux environs de Villeréal et ne put se sauver qu'en « contrefaisant le mort ».

Le comte d'Harcourt arrive au secours de son lieutenant ; il envoie un trompette pour sommer la ville de Périgueux de lui ouvrir ses portes ; ce qu'elle refusa. Voyant cela, « pour augmenter la terreur que les habitants pouvoient raisonnablement avoir du siège », d'Harcourt se rend à Bourdeille le 4 février 1652 avec toute son armée qui se composait environ de trois ou quatre mille vedettes et de deux ou trois mille hommes de pied. Ces troupes se disséminèrent ; les unes s'établissent à Brantôme, les autres à la Tour-Blanche et d'autres enfin à Lisle où elles séjournèrent pendant dix-sept jours. Elles y commirent toutes sortes d'excès, raconte le chroniqueur ; elles consommèrent tous les vivres et fourrages, accomplirent des actes d'hostilité contre les prêtres eux-mêmes dans les églises ; violèrent des femmes et filles jusque dans les lieux les plus saints. « qu'ils avoient convertis en escuries et boucheries et b... ». Mais Périgueux ne fut point effrayé ; il « ne démordoit point du parti du roy et de MM. les princes ».

D'Harcourt fut plus heureux dans le Sarladais, où il se porta. « MM. de Sarlat, dit Bessot, changèrent de parti en sa faveur à cause de la nécessité et présence de son armée qui passa tout contre Trouville. »

Entraîné par son sujet qui est d'un intérêt général, le narrateur ne se borne pas au Périgord ; il raconte le fameux combat de Miradoux en Gascogne ; M. de Saint-Luc (1) commandait les troupes royales, au nombre de quatre mille ; elles furent taillées en pièces par celles réunies de Monsieur le prince et de M. de Conti et poussées jusqu'à Lectoure. Ce combat, que le narrateur raconte brièvement est un des actes militaires les plus curieux de la Fronde : Baltazar confirme le récit de notre chroniqueur. Saint-Luc, surpris par les princes, fut poussé fuyant jusqu'à Miradoux.

Le comte d'Harcourt semblait menacer Périgueux par ses appro-

(1) François d'Espinay, marquis de Saint-Luc (1554-1591), lieutenant général pour le roi en Guienne.

ches à Bourdeille; beaucoup d'habitants en sortirent. Le 1^{er} mars 1652, sous l'empire de ces appréhensions, les bourgeois résolurent de faire un vœu général pour la protection de leurs familles; déjà, depuis un mois, tous les jours, les deux Chapitres chantaient à Saint-Front les litanies des saints; puis eut lieu une communion générale en présence du marquis de Chaulost, gouverneur pour Monsieur le prince, et de toutes les autorités.

Non loin de Périgueux, se trouvait un château fort appelé Lardimalie qui appartenait alors à Henry de Foucauld, chevalier, seigneur de Lardimalie et d'Auberoche, âgé seulement de treize ans et sous la tutelle de son oncle, François de Foucauld, seigneur de Lafaye; ils étaient tous deux fidèles au parti de la cour; Chaulost assiégea le château, où étaient cent cinquante fusiliers; à l'aide de mille ou douze cents hommes et d'un petit canon de la ville, on fut vite maître de la place; elle capitula et dut à cette soumission, qui était feinte, de ne point être endommagée ni pillée.

Saintes et Taillebourg se rendent au roi, et le 8 avril 1652 a lieu une éclipse de soleil assez considérable qui dure de dix à onze heures du matin.

Puis, il raconte l'arrivée de Monsieur le prince à Paris le 22 avril, qui se rend au Parlement et envoie au roi une députation chargée de lui dire qu'il était résolu à poser les armes, pourvu que *le Mazarin* quittât absolument la France. Après avoir donné quelques détails sur la lutte qui continue toujours entre ce qu'il appelle « l'armée de Mazarin » et celle de MM. les princes, soit aux environs de Paris, soit dans le Périgord, sur les escarmouches entre Folleville (1) et Baltazar (2), il raconte le second siège et la seconde capitulation de Lardimalie. Malgré la soumission du seigneur de Lardimalie, il ne tarda pas à reprendre l'offensive. Alors le « gros canon » y fut mené, le 25 mai 1652, et sans le tirer, après quelques heures de siège, la place se rendit. Le même jour, Baltazar prit aussi le château de Beauséjour appartenant à M. de Grignols, sans canon, mais avec une perte de cinq ou six cavaliers tués et trente ou quarante blessés. Un capitaine de Condé s'empara d'Agonnac qui fut démoli par ordre de M. de Chaulost.

Il raconte la levée du siège d'Étampes par MM. les princes qui,

(1) Guillaume le Sens, chevalier, puis marquis de Folleville, lieutenant général des armées, fut aussi conseiller d'État.

(2) Jean Balthazard, ou Baltazar de Simeren, originaire de Transylvanie, s'engagea en France (1634) et embrassa le parti des princes. Il a laissé l'*Histoire de la guerre de Guyenne*.

après s'être brillamment défendus, « résolurent d'exterminer et poursuivre le Mazarin en quel lieu qu'il fut ».

Les victoires remportées par l'armée des princes ou de leurs alliés trouvent toujours dans Bessot un narrateur sympathique. C'est ainsi qu'il annonce celle remportée par Baltazar, Folleville et Montausier (1) le 17 juin 1652. La mêlée fut chaude, Baltazar donna vigoureusement et vivement; il joncha « toute la campagne de morts », et cependant il ne perdit que vingt-cinq ou trente hommes; il s'empara du butin de l'armée, valant plus de cent mille écus, et du château de Montançais; il fit prisonniers les gentilshommes et officiers qui s'y trouvaient et leur permit de sortir « l'espée au côté et le pistolet à la main, les soldats l'espée au côté, sans aultres armes ».

En même temps, le 21 juin, le château de Grignols se rend à M. de Marsin et le prince de Condé est reçu avec enthousiasme par le maire de Périgueux qui lui remet les clefs de la ville. La cause des princes gagne tous les jours du terrain. M. des Bories (2), « quoique du parti contraire », offre son château et sa personne à M. de Conti. Le château de Bourdeille est livré à un régiment de Condé, ainsi que celui de Beauregard. Marsin et Baltazar triomphent : on voudrait les avoir toujours servis, et M. de Conti quitte Périgueux le 24 juin 1652.

Le vif intérêt que Bessot porte à cette guerre lui fait étendre le champ de ses observations : il mentionne le siège de Villeneuve d'Agenais par d'Harcourt et la vaillante conduite de Théobon (3) qui défendait cette place et faisait de fréquentes sorties, enlevant toujours quelques cavaliers. Cet événement militaire est également relaté dans le « livre de raison » que nous allons ultérieurement étudier et sera l'objet d'une mention plus étendue.

Des troubles éclatent à Bordeaux; une véritable guerre intestine a lieu : le quartier de Saint-Michel entre en lutte contre celui du Chapeau-Rouge; les frondeurs ou Ormistes, sous prétexte d'exter-

(1) Charles de Sainte-Maure, duc de Montausier (1610-1690), épousa Julie d'Angennes en 1645; protestant converti au catholicisme, il combattit les troupes des princes en Périgord.

(2) Jean-Jacques de Saint-Astier, chevalier, marquis des Bories, gentilhomme de la chambre. Marié le 25 juillet 1637 à Catherine de Montesquiou-Monluc, il mourut le 3 janvier 1659. Son château des Bories fut pris et pillé, mais il resta toujours du parti du roi. L'offre qu'il fit à Conti était un peu forcée.

(3) Charles de Rochefort de Saint-Angel, marquis de Théobon, capitaine de Puchagut, seigneur de Monneins, né en 1593, marié le 30 octobre 1616 à Jeanne d'Escodeca de Boisse. Il joua un rôle très important dans les dernières guerres de religion; il gouvernait Sainte-Foy pour les huguenots.

miner les « Mazarins », se livrent à des excès que Conti voulut faire cesser par une procession du Saint-Sacrement : « tout le monde eut respect pour le Dieu de la paix et de la guerre. »

Après quelques détails sur les troubles de Paris, Bessot mentionne la prise de Langon par M. de Lusignan (1) pour Monsieur le prince et la mort de Mancini, « neveu du Mazarin ».

Les mémoires de Bessot touchent à leur fin. Une de ses dernières relations est typique, parce qu'elle me paraît résumer les opinions de leur auteur. En 1655, M. de Chaulost voulait faire une imposition de blé, argent et fourrage sur « tout le plat païs ». Mais il y renonça à la prière de beaucoup de bourgeois qui s'unirent pour cela « par un acte particulier signé de plus de quatre ou cinq cens, afin de conserver l'amitié de la campagne pour le service du Roy, de Monsieur le prince et la liberté de la ville et province ».

Le roi et Monsieur le prince ! Telle est la formule du patriotisme de Bessot qui ne veut pas « du Mazarin » et partage ainsi l'opinion de la plupart de ses concitoyens.

Brusquement interrompus par la mort de leur auteur, ces mémoires ne sont pas complets sur la Fronde en Périgord, dont un des événements les plus intéressants, la prise de Périgueux, n'eut lieu qu'en 1653.

Fidèle à une pratique constante dans la plupart des familles, Pierre de Bessot a consacré quelques feuilles séparées à l'inscription de ses enfants : il en eut neuf, mais son « extrait de natalice », comme il l'appelle, n'en révèle que huit.

Avant de quitter notre magistrat, que j'ai suivi dans sa curieuse description des événements, ne puis-je m'arrêter un instant sur cette physionomie intéressante et sympathique ? Né dans la religion protestante, il fut baptisé selon son rite ; mais son père s'étant converti, lui-même fit retour à la religion de ses pères et nous voyons tous ses enfants dans le giron de la foi catholique ; il a des sentiments religieux très sincères ; il mentionne plusieurs fois des cérémonies religieuses, parle des confréries dont il fait partie, et fait un pèlerinage à Garaison. Ses tendances politiques apparaissent également ; il n'est point très ardent ; je le soupçonne fort de partager un peu les idées de M. de Bourdeille.

Cependant, il est partisan des princes, de la Fronde ; le Mazarin ne lui plaît point ; « le grand cardinal de Richelieu » lui arrache un

(1) François III de Lusignan, qui joua un rôle très actif chez les Frondeurs.

cri d'admiration. Il est avant tout patriote ; en soutenant les princes, il pense être fidèle au roi et à la patrie, et son appréciation sur le comte de Soissons ne peut laisser aucun doute sur la fermeté de ses sentiments. Racontant sa mort à la Marfée, il ajoute « qu'il eût mieux fait de gagner des batailles pour son roi que de perdre la vie en gagnant des victoires contre lui ».

En un mot, de la lecture de ce Livre de raison il se dégage comme une odeur saine d'honnêteté, de patriotisme, et cette nature apparaît bonne, calme et ferme à la fois.

L'admiration excessive qu'il professe pour Louis XIII donne bien une idée exacte de ce « royalisme » si profond que l'on retrouve dans les vieilles histoires : le souverain est entouré d'une auréole qui semble le défendre contre toute attaque ; si quelque mal vient de son côté, ce sont ses lieutenants et non lui qui en sont rendus responsables ! Lorsque son père devint premier consul et que sa grange de Pissot fut brûlée, il mentionne l'événement sans sourciller, sans récrimination, avec une tranquille résignation qui n'est pas sans crânerie !

Tel est le magistrat périgourdin que notre grand érudit nous fait connaître ; sa figure restera désormais grave, sympathique, entourée d'une tranquille et saine auréole.

(A suivre.)

Joseph BEAUNE.

—•—•—•—•—•—•—

HÉRÉDITÉ ⁽¹⁾

S'il est vrai qu'il y ait une noblesse de l'esprit, de même qu'il y a la noblesse de la naissance, l'esprit patricien vient d'avoir tout son éclat dans un livre qui a été un événement littéraire à Toulouse. La main qui l'a écrit, nerveuse et souple, élégante et ferme, tient une plume, comme d'autres tiennent une épée, avec une bravoure à la française. De sa pointe pénétrante, elle enfonce le trait et fouille le cœur humain dans ses replis les plus cachés. M. le comte d'Adhémar est un écrivain de race, un moraliste et, à ses heures, un orateur entraînant et éloquent. Il semble qu'en entrant dans la vie littéraire, il n'ait eu qu'à se laisser croître et mûrir. C'est l'honneur d'un pays d'avoir des hommes de cette trempe. Je ne veux le regarder aujourd'hui que d'un côté, en parlant de son livre : HÉRÉDITÉ.

On est en pleine Auvergne, dans le Liauran, près des gorges de

(1) *Hérédité*, par le comte d'ADHÉMAR. 1 vol. in-18. Ollendorff, éditeur, Paris.

Viaur. Un vieux gentilhomme, blotti dans son manoir, y vivait, semblable aux oiseaux de nuit, mystérieux et rude, égoïste endurci, orgueilleux à outrance, avare et jaloux de ressaisir, en ses doigts crochus, les terres dispersées de sa maison, au mépris de toute idée de droiture et de justice, sans pitié ni merci pour personne, se jouant des larmes ou des misères et ne se complaisant que dans sa passion de la fortune et dans son âpreté. Rien ne l'avait arrêté dans cette poursuite violente, ni la ruine des autres, ni les machinations odieuses, ni un crime. Le marquis touchait au but : d'un large coup de main il arrachait les héritages qu'il convoitait depuis tant d'années et s'appêtait à accumuler autour de son manoir les châteaux, les champs, les forêts de toute la contrée. Son fils, repoussé par lui et éloigné de son foyer, cœur farouche, volonté de fer et saine nature, ce fils qu'il reprend pour s'en servir comme d'un instrument passif, va se trouver, tout d'un coup, en face d'une jeune fille à laquelle le vieux pillard dispute son immense fortune. Le lionceau se révolte contre le vieux lion et sent ses griffes s'é mousser devant la colombe : un mariage ourdi dans l'ombre par le père allait tout aplanir, en terminant les procès, les fraudes et les disputes, lorsque le fils apprend que son père a assassiné la mère de la jeune fille. Le marquis meurt de colère et son fils déserte le pays et va prendre le froc des Trappistes dans un couvent des Corbières.

On le voit, c'est l'évocation d'un drame intérieur des plus émouvants et une étude attachante et puissante de caractères d'un saisissant contraste. Jamais lutte ne s'est livrée plus ardente et plus serrée qu'entre ces deux hommes, dont l'un se joue dans les mensonges, les audaces et les infamies, et dont l'autre ne s'inspire que d'une sorte de passion sauvage pour le vrai et le bien. Étant pétris du même sang et du même limon, ils apportent, dans leur lutte acharnée et en sens contraires, la même opiniâtreté et la même force. L'atavisme est ainsi pris sur le vif par une main de maître, qui a donné, en retour, une tendresse touchante à ce jeune homme sevré de toutes les douceurs de la vie de famille et dont le cœur déborde de dévouement et de sacrifice quand l'honneur de son nom est en jeu. Ce drame se déroule ainsi dans sa trame vigoureuse et brillante : il y a là le souffle, le grand souffle qui fait les œuvres vivantes. C'est un talent robuste et franc ayant les clartés et la pureté des grandes honnêtetés littéraires. On aperçoit l'homme à travers l'œuvre, et le style vient des idées plus que des mots.

Je n'ai pu montrer que les vives arêtes de ce livre, où il y a tant de vues hautes et pénétrantes et où se rencontrent le sentiment délicat de la couleur, l'amour de la perfection dans la forme, l'art littéraire, le mépris de la phrase et le sens de la mesure. J'aurais voulu surtout donner l'idée et le goût de le lire. C'est un livre de haute moralité, qui tranche sur tant de romans devenus la plaie de notre société. Ils poussent, tous les ans, comme les ronces et l'ivraie. M. d'Adhémar n'est pas de ces esprits qui ont droit au repos : il combattra encore le bon combat et puisera de nouvelles œuvres aux sources vives et charmantes de l'imagination. DUBÉDAT.

AVIS

Adresser toutes communications à l'un des Directeurs de la Revue : M. le chanoine Lafargue, archiprêtre de Lesparre, et M. le chanoine Allain, archiviste diocésain, curé de Saint-Ferdinand, 40, rue Croix-de-Seguey, Bordeaux.

Il n'est point accepté de communications anonymes ; chaque auteur garde l'entière responsabilité de son travail.

Nous rappelons qu'on peut renouveler son abonnement SANS FRAIS dans tous les bureaux de poste, ou bien encore, soit à l'Œuvre des Bons Livres, soit dans nos bureaux, 16, rue Gabirol, Bordeaux. On peut aussi adresser un mandat de 8 francs à l'un des directeurs de la Revue, ou bien attendre que nous fassions opérer les recouvrements par la poste, ce qui entraîne toujours des frais supplémentaires.

La Revue Catholique publiera prochainement : 1° Roumanille, par A. Ferrand ; 2° Glanes liturgiques (suite), par L. du Mont ; 3° Lettres et billets inédits de M. de Belzunce, évêque de Marseille, publiés par Ph. Tamizey de Larroque ; 4° Le VI^e volume des " Origines de la France contemporaine ", par E. Allain ; 5° Etudes sur quelques anciens livres liturgiques manuscrits et imprimés des diocèses de Bordeaux et de Bazas, par E. Allain ; 6° Etymologies girondines (suite), par H^{le} Caudéran ; 7° Les Origines de l'imprimerie à Bazas, par A. Claudin ; 8° Anecdota Burdigalensia, documents inédits publiés par E. Allain (suite) ; 9° Documents inédits sur Louis Beaulieu (suite) ; 10° Etudes sur l'histoire municipale de Bourg-sur-Gironde (suite), par E. Maufra ; 11° Une paroisse rurale sous l'ancien régime. Notre-Dame de Mouchac du Grand-Aillas en Albret, diocèse de Bazas (suite), par Cyp. Thibaut ; 12° Un mot sur quelques livres de raison (suite), par J. Beaune ; 13° Monographie de l'église Saint-Thomas de Libourne (suite), par Th. Lewden ; 14° De l'éducation des sourds-muets, par le chanoine Gaussens ; 15° L'itinéraire d'Henri IV en Gascogne, par Ph. Tamizey de Larroque ; 16° De Bordeaux en Bosnie et retour (1-26 septembre 1896), Lettres d'un Gascon (suite) ; 17° Le Congrès ecclésiastique de Reims, par E. Allain ; etc.

NOUVELLES DU DIOCÈSE

Nominations ecclésiastiques. — Par décision de Son Eminence le cardinal-archevêque, ont été nommés :

Curé de Villenave-de-Rions, M. Estrémé, ancien curé de Bonnetan ;
Vicaire de Saint-Savin, M. Noailles, vicaire d'Ambarès.

Son Eminence a présidé dimanche 2 mai la solennité du Grand Pardon à Saint-Brieuc. Rentrée à Bordeaux le 4, Elle a présidé, le dimanche 9 mai, la fête patronale de la paroisse Saint-Michel et administré, le lundi 10, la Confirmation au monastère de l'Assomption de Bordeaux.

La vente annuelle en faveur des pauvres de Saint-Ferdinand aura lieu les mercredi 19 et jeudi 20 mai, à la maison paroissiale des Filles de Charité, 44, rue Calvé.

Le jeudi 29 avril a eu lieu la réception à l'Académie de Bordeaux de quatre nouveaux membres résidents, MM. Ducaunnès-Duval, archiviste de la Ville ; Gustave Labat, érudit et critique d'art ; Aurélien de Sèze et Roy de Clotte, avocats. Leurs discours et les répliques aimables du président M. Anatole Loquin ont eu un très grand et très légitime succès.

Nécrologie. — Le diocèse de Bordeaux vient encore d'être mis en deuil par la mort d'un ecclésiastique des plus respectables, M. Pierre Egreteau, né à Nérigean en 1833, ordonné en 1858. Il avait dû quitter, pour raison de santé, il y a deux ans, la paroisse de Bieujac qu'il avait gouvernée avec beaucoup de dévouement et de zèle apostolique. Ce prêtre humble et bon laisse de vifs regrets à tous ceux qui ont eu le bonheur de le connaître.

— M. l'abbé Giraudin, le distingué supérieur de philosophie du Grand Séminaire, vient d'être éprouvé cruellement par la mort de son vénérable père qui fut un grand chrétien, très dévoué à toutes les œuvres charitables. Nous prions notre vénéré confrère d'agréer l'expression de la part très vive que nous prenons à son deuil.

— Dans l'horrible catastrophe du Bazar de la Charité si douloureusement ressentie par toutes les classes de la société française, deux femmes de grand cœur et de saintes œuvres ont trouvé la mort, M^{mes} de Carayon La Tour et de Damas. Les prières de tous les catholiques ne manqueront pas à ces âmes d'élite qui ont fait tant de bien parmi nous.

A TRAVERS LES REVUES

Revue de l'Orient chrétien. *Supplément trimestriel* (Paris, 24, rue du Regard. 3 francs par an pour les abonnés de la Revue bimensuelle; 6 francs pour les non-abonnés).

2^e année, 1897, n^o 1. — *Notre programme*; — Bon d'Avril, *la Bulgarie chrétienne*; — F. Nau, *les Parties inédites de la chronique de Denys de Tellmarhé*; — Bon Carra de Vaux, *les Souvenirs du Concile de Florence*; — P. Michel, *les Missions latines en Orient*, IV; — *Bibliographie*.

Revue de Comminges (Saint-Gaudens; Abadie; 6 francs par an; trimestrielle).

1897, 1^{er} trimestre. — Lestrade, *les Huguenots en Comminges, d'après les papiers des Etats conservés à Muret* (suite); — Bouche, *Note sur les premiers évêques de Comminges*. — Bourdette, *Madame Banaba, dame d'Aspet, et Ramoun Arnaout, baron d'Aspet*. — De Pradère, *Description du pays et vicomté de Nébouzan* (document publié par A. Couget); — S. Lestrade, *le Commerce du sel à Salies-de-Salat vers 1500-1539*; — A. Couget, *Chronique*; — Mauran, *les Reliques de la Collégiale de Saint-Gaudens*; — J. Bourdette, *Nécrologie: M. le chanoine Dulac*; — Toujan, *Météorologie de Saint-Gaudens en 1896*.

La Quinzaine (45, rue Vaneau; 24 francs par an; 20 francs pour le clergé; bi-mensuelle).

1^{er} mai. — Ch. de Rouvre, *Femmes de bureau; le Roman de l'employée principale*; — Bon d'Avril, *En Macédoine*; — Paguelle de Follenay, *le T. H. Fr. Joseph, son action personnelle dans l'œuvre de l'éducation*; — T. Lionnet, *un Romancier: René Bazin*; — G. Moussoir, *Maman Bourgeray*; — L. Flandrin, *le Salon des Champs-Élysées*; — A. Barthe, *Poésies*; — F. Pèchoutre, *la Guérison de la tuberculose*; — E. de Saint-Auban, *Chronique dramatique*; — Louis Dimier, *Livres et Idées; Autour du spiritisme. — Nouvelles scientifiques et littéraires; Bibliographie; Revue des Revues*.

BIBLIOGRAPHIE

Le succès des **Médallions bordelais** dus à la collaboration artistique de M. Blayot et littéraire de M. Ed. Feret se continue, très vif et très mérité. Les derniers fascicules parus sont consacrés à M. le vicomte de Pelleport-Burète, à M. le D^r Azam et à M. H. Minier. (Bordeaux, Feret et fils: 1 fr. 50 la livraison isolée; 1 fr. 25 pour les souscripteurs aux 25 premières.)

Le Sacré Cœur de Jésus, riche chromo en 14 couleurs. format grand in-4^o, 0,315 X 0,245 spécial. — Société de Saini-Augustin, Desclée, de Brouwer et C^{ie}, Lille.

Fait pour l'Œuvre du Vœu national et sous la direction des chapelains de Montmartre, il contient, outre une belle image du Sacré Cœur, les basiliques de Montmartre et de Paray-le-Monial, entourées d'écussons qui portent les promesses du Sacré Cœur, et de banderoles sur lesquelles sont inscrits les noms des différentes œuvres chères au Sacré Cœur. Le tout formant un résumé complet et très brillant de la dévotion au Sacré Cœur. Prix: 0 fr. 40.

L'Abyssinie et les Italiens, par M. H. CASTONNET DES FOSSES, ancien vice-président de la Société de Géographie commerciale de Paris. Prix: 3 francs. — Ancienne maison Charles Douniol, P. Téqui, successeur, rue de Tournon, 29, Paris.

Le livre que M. H. Castonnet des Fosses vient de publier sur « l'Abyssinie et les Italiens » est l'œuvre d'un écrivain profondément versé dans la science historique et géographique. Son livre sera le manuel de tous ceux qui voudront réellement connaître l'Abyssinie, car il nous présente tous les aspects sous lesquels on peut entrevoir un pays. Description géographique, climat, productions, religion, mœurs et coutumes des habitants, formation et constitution de l'empire abyssin,

ses relations avec la France et l'Italie, la dernière guerre : telles sont les grandes lignes de ce beau travail condensé en dix chapitres.

Au moment où l'Abyssinie attire l'attention de nos hommes d'Etat, parce qu'ils voient en elle un point d'appui pour la France contre les empiètements des Anglais dans le Soudan égyptien et ses dépendances, la publication de M. H. Castonnet est pleine d'actualité. Le négus Menelik s'est montré si intrépide et si généreux qu'il est devenu particulièrement sympathique à tous les Français.

Ce que fait la Sainte Vierge pour ceux qui portent le scapulaire.

— Brochure in-16 de 48 pages sous couverture. Prix, broché, 0 fr. 20. — Société de Saint-Augustin; Desclée, de Brouwer et C^{ie}, Lille.

Cet opuscule est à répandre dans les centres populeux et les milieux ouvriers, dans les campagnes, partout où le scapulaire du Mont-Carmel est trop peu connu, trop peu porté.

L'auteur laisse la parole aux *faits* merveilleux — et pour la plupart récents. — Il termine en exprimant le désir que le scapulaire soit plus souvent prêché aux populations des campagnes et des faubourgs, dont beaucoup l'ignorent, et que chacun, autour de soi, s'efforce, selon ses moyens, de généraliser l'usage de distribuer, chaque année, des scapulaires à l'église.

Pour un peu d'or, par Marie RABUT. 1 vol. in-12. Prix : 2 francs. — Téqui, libraire-éditeur, rue du Cherche-Midi, 33, Paris.

Mademoiselle Sauvan, première inspectrice des Ecoles de Paris; sa vie et son œuvre, par Emile Gossor, ouvrage couronné par l'Académie française, 5^e édition. Prix : 7 francs. Ancienne maison Ch. Douniol, 29, rue de Tournon, Paris.

Couronné par l'Académie française et jadis tout particulièrement recommandé par l'illustre évêque d'Orléans, M^{sr} Dupanloup, et par le cardinal Donnet, cet excellent ouvrage compte aujourd'hui cinq éditions. Il a déjà dû faire sans bruit beaucoup de bien; il est appelé à en faire davantage. Est-ce que les honnêtes gens de tous les partis ne sentent pas qu'il est temps de réagir contre ces doctrines malsaines qui tendent ouvertement à pervertir et à corrompre l'âme même de l'enfant? Et voilà ce qu'il faut à tout prix sauver de la contagion. Or, le livre qui prêche la vertu par l'exemple ne peut que faire beaucoup de bien aux individus, à la société et à la religion.

Papa sit rex Romae ! Haec est summa solutio quaestionis socialis praesentis. Scripsit F. X. GODTS, C. SS. R. — Beau vol. de 424 pp. grand in-8^o, contenant 3 cartes géographiques. Prix : 5 francs. Société de Saint-Augustin, Desclée, de Brouwer et C^{ie}, Lille.

L'Eglise seule a civilisé la société; seule elle pourra résoudre la question sociale dans son ensemble, c'est-à-dire sauver la société. Mais à cet effet, il faut qu'elle soit absolument libre dans sa sphère d'action; et elle n'est pas libre aussi longtemps que son chef visible, le Pape, n'est pas Roi indépendant.

Commencez par rendre au Vicaire du Christ-Sauveur son domaine temporel, douze fois séculaire. La franc-maçonnerie le lui a enlevé dans le but d'entraver son action spirituelle. Toutes vos autres mesures contre le socialisme, ô gouvernements de l'Europe, ne sont que de vains palliatifs !

Telle est en substance la thèse de ce livre. Ecrit spécialement pour le clergé et les laïques instruits, il présente un recueil très riche de preuves, de faits et de citations authentiques. Nous formulons le vœu qu'une partie au moins en soit bientôt publiée en français.

Socialisme et Catholicisme, par le comte Edouard SODERINI; traduit de l'italien par le chanoine LE MONNIER. 1 vol. grand in-8^o de 364 pp. Prix : 4 francs. Société de Saint-Augustin, 41, rue du Metz, Lille (Nord).

Le *Polybiblion* de juillet 1896 disait de l'édition italienne de cet ouvrage : « L'auteur s'y est efforcé, dans une langue toujours claire et sobre, d'expliquer l'abîme qui sépare et séparera toujours le catholicisme des doctrines socialistes, ainsi que de donner un aperçu des institutions et des réformes qui peuvent atténuer bien des souffrances. Le socialisme, selon lui, se rattache par un lien nécessaire aux systèmes philosophiques de Hegel et de Fichte : l'étude de cette genèse morale est traitée avec une remarquable profondeur de vues. La préoccupation constante de l'écrivain est de s'inspirer de la pensée et des enseignements de Léon XIII; et son originalité consiste à le faire avec un esprit vraiment libéral, auquel le *Temps*, en février dernier, a rendu un hommage spontané qui a fait

sensation. Ainsi, adversaire résolu, non seulement du socialisme, mais encore de tout ce qui en procède comme de tout ce qui y aboutit, le comte Soderini, tout aussi bien que M. Charles Perin et pour les mêmes motifs que lui, se prononce sans détour contre les thèses modernes du salaire familial et de l'impôt progressif sous toutes ses formes. — L'ouvrage mérite de trouver un traducteur et d'être répandu, et il est à souhaiter qu'il le soit surtout dans les milieux que les illusions du socialisme chrétien ont plus ou moins égarés. »

Ce vœu de M. Rambaud, dont on connaît la rare compétence en matière de sciences sociales, sera réalisé grâce à l'excellente traduction de M. Le Monnier.

Vient de paraître à la *Société belge de Librairie*, 16, rue Treurenberg, Bruxelles, le **Petit Livre des Tertiaires de Saint-François d'Assise**, par le R. Père VENANCE, de Roulers, Frère Mineur Capucin. Un vol. in-32 de 182 pages. Prix : 50 centimes. Bruxelles, Société belge de Librairie.

De récents décrets de la Sacrée Congrégation ont apporté de sérieuses modifications dans les privilèges et indulgences du Tiers-Ordre. Une édition de propagande en était attendue avec impatience. Le *Petit Livre* du R. P. Venance est le premier qui contienne des renseignements clairs et complets sur ces modifications.

D'un format gracieux, d'une belle impression, d'un prix modeste, ce manuel s'impose, pour le fond et pour la forme, comme le *vade-mecum nécessaire* de tous les Tertiaires.

Outre le texte de la Règle, le catalogue de toutes les indulgences anciennes et nouvelles du Tiers-Ordre et la partie du Cérémonial qui concerne les exercices des réunions mensuelles, en français, il renferme des notions exactes sur toutes les dévotions franciscaines et un règlement détaillé de la vie du pieux Tertiaire. Ce règlement et la méthode d'oraison mentale qui le suit respirent le plus pur esprit séraphique.

Le Mois de Marie de Terre-Sainte, par A.-J. LAFARGUE. Illustrations de Marcel de Fonrémis. Publié avec l'approbation de M^{gr} l'Archevêque de Bordeaux. 4^e édition. Prix franco : 1 franc. Bordeaux, Imprimerie Nouvelle, 16, rue Cabirol, et chez l'auteur, à Lesparre (Médoc).

Le volume sera envoyé franco au prix de 50 centimes aux abonnés de la Revue Catholique.

Vient de paraître :

R. P. ALBERT TESNIÈRE

de la Congrégation du Très-Saint-Sacrement

DOCTEUR EN THÉOLOGIE

**SOMME DE LA PRÉDICATION EUCHARISTIQUE
LE CŒUR DE JÉSUS-CHRIST**

Paris, 27, avenue Friedland.

2 volumes in-12 de VIII-692 et 665 pages. — Prix : 8 francs.

Nous consacrerons prochainement une étude à cette œuvre de haute théologie et de très solide piété.

Nous recommandons spécialement à nos lecteurs la photographie artistique SERENI, 32, cours de l'Intendance, à Bordeaux. Nulle part on n'exécute avec plus d'art et dans de meilleures conditions les portraits, groupes, agrandissements, reproductions de manuscrits, dessins, gravures, plans, etc. — Photographies inaltérables au charbon.

VIN BRUNOT

DU PHOSPHATE DE SOUDE

KOLA, COCA, CACAO, ORANGE AMÈRE,
VIEUX BORDEAUX

TONIQUE DU SYSTÈME NERVEUX
RECONSTITUANT DES FORCES
physiques et intellectuelles
STIMULANT DES FONCTIONS ORGANIQUES

fr. 50 la bouteille. Détail dans toutes les Pharmacies.

PARIS, DÉPOT GÉNÉRAL :

A. BRUNOT, pharmacien, 40, rue de Chaillot, PARIS.

ÉTUDES

Religieuses, Philosophiques, Historiques et Littéraires

Revue bimensuelle publiée par les Pères de la Compagnie de Jésus

Paraissant le 5 et le 20 de chaque mois, par fascicules de 44 pages in-8° raisin.

Abonnement : un an, 25 fr. ; six mois, 12 fr. 50. — 82, rue de la Harpe, Paris.

LE COSMOS

Revue des Sciences et de leurs applications : 8, rue Francis-Ier, à Paris.

France : un an, 25 fr. — Étranger : 32 fr. — Le n° 50 cent. paraît tous les samedis.

LE CANONISTE CONTEMPORAIN

Paraissant le 15 de chaque mois par fascicules de 48 pages in-8°, chez Lethielleux, 10, rue Cassette, à Paris. 8 fr. par an.

MUSÉE DES ENFANTS

Mensuel, nombreuses illustrations.

Abonnement : un an, 6 fr. — Lille, Société de Saint-Augustin.

EN TERRE SAINTE

Journal d'un Pèlerin, in-18 Jésus, de x-354 pages, par A.-J. LAFARGUE; joli vol. avec couverture en chromo-lithographie, une carte de la Palestine, les plans de Jérusalem et du Saint-Sépulchre, et 64 grandes vues ou vignettes. Prix franco : 3 fr. 50. S'adresser au bureau de la *Revue Catholique*.

LA RÉFORME SOCIALE

Bulletin de la Société d'Économie sociale et des Unions de la Paix sociale fondées par Le Play. — Prix : un an, 15 fr. ; pour les Membres des Unions : 12 fr. Paris, boulevard Saint-Germain, 174.

L'UNIVERS ET LE MONDE

Bureaux : 17, rue Cassette, Paris. — Paris et départements, édition quotidienne, un an, 40 fr. ; six mois, 21 fr. ; trois mois, 11 fr. — Edition semi-quotidienne, un an, 20 fr. ; trois mois, 10 fr. ; trois mois, 5 fr.

Le Mois de Marie de Terre Sainte, par A.-J. LAFARGUE. Illustrations de Marcel de Fonrémis. Publié avec l'approbation de Mgr l'Archevêque de Bordeaux. 4^e édition, prix : 1 fr. Bordeaux, Imprimerie Nouvelle, 16, rue Cabriol.

Les Proverbes de Salomon, mis en vers français, par A.-J. LAFARGUE, ouvrage approuvé par Mgr l'Archevêque de Bordeaux, couronné par l'Académie de Bordeaux. Édition de luxe. Tournai, Société de Saint-Jean l'Évangéliste. Prix broché : 2 fr. 50. Reliures diverses.

Les Machabées, scènes bibliques en vers, par A.-J. LAFARGUE, ouvrage couronné par la Société nationale d'Encouragement au Bien et par l'Académie de Bordeaux. Adopté par le Ministre de l'Instruction publique pour les Bibliothèques scolaires. 2^e édition, Perrin, éditeur. Bordeaux, aux bureaux de la *Revue Catholique*. Prix : 1 fr. 50.

Lettres de Marie Jenna à M. Albin Goudreau, avec une introduction par M. Gaston DAVID, 1 beau vol. grand in-8°, tiré seulement à 100 exemplaires. En vente, à Paris, chez Poussielgue, édit., et aux bureaux de la *Revue Catholique*, 16, rue Cabriol, Bordeaux. Prix : 3 fr. 50. — Il reste encore un exemplaire sur papier de Hollande au prix de 6 francs.

ANNALES ECCLÉSIASTIQUES de 1869 à 1889

publiées sous la direction de Dom CHAMARD, prieur des Bénédictins de Saint-Maur. — En souscription chez MM. GAUME & C^{ie}, éditeurs, 3, rue de l'Abbaye, Paris, par séries de 5 fascicules de 160 pages, comprenant environ 5 vol. in-4° de 800 pages, à 10 fr. le volume. — Les *Annales ecclésiastiques* font suite à l'*Histoire universelle de l'Église catholique*, par ROHRBACHER, continuée de 1846 à 1868 par J. CHANTREL.

MM. les ecclésiastiques qui feront tenir à M. Sœur-Charrey, éditeur à Arras, la somme de 0 fr. 60, recevront régulièrement et à titre d'essai pendant un mois les quatre revues ci-après : 1^o le *Dimanche Paroissial* (hebdomadaire, 6 fr. par an) ; — 2^o le *Prêtre* (hebdomadaire, 8 fr. par an) ; — 3^o la *Revue des Catéchismes* (mensuel, 2 fr. 50 par an) ; — 4^o la *Science Catholique* (mensuel, 12 fr. par an).

Ancienne Maison DURAND et CHABELLARD
fondée en 1801

HENRY DURAND, Successeur

37, Rue du Pas-Saint-Georges, 37
BORDEAUX

Manufacture de Cierges, Bougies et allonges pour
souches. — Spécialité de Cierges, cire pure, pour
la Messe. — Encens, Charbons et Veilleuses.

Fourniture des Séminaires, Hôpital Saint-André,
Lycée de Bordeaux et diverses Églises et Chapelles.

DÉPOT GÉNÉRAL

(VERRERIE DE LA MEURTHE)

V^{ve} R. LAFITTE

18, rue des Augustins, 18 — BORDEAUX

Succursale : 4, rue Ste-Catherine

ARTICLES EN CRISTAL ET EN VERRE, PORCELAINES ET FAÏENCE

FOURNITURES D'ÉGLISE

ORFÈVRES RUOLZ MARQUE ALFENIDE

Atelier de Décor ordinaires et riches

RÉASSORTIMENT DE MODÈLES

DÉTAIL au prix du gros — TÉLÉPHONE

Bonifications spéciales pour les Maisons religieuses
et les Ecclésiastiques.

EXPORTATION

GROS — DÉTAIL

L'ÉCOLE FRANÇAISE

GAUME & C^{ie}, Éditeurs, 3, rue de l'Abbaye, PARIS

REVUE MÉTHODIQUE
DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE
Paraissant tous les jeudis

Abonnement à la Revue, 7 fr. Au Supplément Pédagogique bi-hebdomadaire, 5 fr.

SPECIMEN GRATUIT

RIONDE & MIALHE
Maison de confiance fondée en 1828
Harmoniums, Timbales



PIANOS **ORGUES**
M^{mes} Carloman Lafeychine & V^o M.-Ferbes
NÉES RIONDE
37, Rue Esprit-des-Lois, 37
BORDEAUX

VENTE — LOCATION — ÉCHANGE
ACCORDS — RÉPARATIONS
EXPORTATION

AUTO-PIANISTE UNIVERSEL
Invention nouvelle
Contrebasses etc., etc.



VALS
Précieuse. Foie, Calculs, Gravelle, Diabète, Goutte,
Gastralgies.
Impératrice. Affections de l'estomac. Excellente eau de
table.
Dose : Une bouteille par jour.

HORLOGERIE de précision, garantie. Montres en
tous genres. Prix très avantageux.
Envoi du catalogue franco. **RICHELET**, fabr. à BESANÇON

GRATIS PORTRAITS

AU
CRAYON-FUSAIN

Pour vulgariser nos magnifiques portraits au crayon-fusain, dans votre ville, nous vous faisons offre suivante : Si, dans un délai de quinze jours de cette date du journal, vous nous envoyez une photographie de vous-même ou tout autre membre de votre famille, vivant ou décédé, nous vous ferons un agrandissement fini au crayon-fusain d'une valeur de 100 francs **ABSOLUMENT GRATIS** pourvu que vous nous promettiez de montrer ledit portrait à vos amis en leur recommandant notre maison. — Ecrivez votre nom et votre adresse très lisiblement au dos de votre photographie et envoyez-la à M. **TANQUERET**, Directeur de la Société Artistique de Portraits, en son hôtel, Rue de St-Petersbourg, 9, Paris (Maison fondée en 1840), elle vous sera retournée intacte avec le grand portrait.

M. N. BOUILLET

DICTIONNAIRE UNIVERSEL DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES ARTS

Nouvelle édition entièrement refondue

sous la direction de J. TANNERY et E. FAGUET.

1 vol. in-4^o, prix : 21 francs.

Remise de 5 francs contre tout exemplaire des anciennes éditions.

PHOTOGRAPHIE ARTISTIQUE

SERENI

TROIS MÉDAILLES D'OR

32, cours de l'Intendance, 32

PORTRAITS, REPRODUCTIONS, GROUPES

Agrandissements inaltérables au charbon.

Dictionnaire de la Bible

Par F. VIGOUROUX, P. S. S.

Avec le concours de très nombreux collaborateurs.

Le **Dictionnaire** comprendra environ 20 fascicules de 320 colonnes, richement illustrés d'après les meilleurs documents.

Prix du fascicule, pour les souscripteurs : 5 francs.

Les 10 premiers fascicules sont en vente chez MM. LETOUZEY et ANÉ, 17, rue du Vieux-Colombier, Paris.

Vient de paraître :

CONTRIBUTION A L'HISTOIRE

DE

L'INSTRUCTION PRIMAIRE DANS LA GIRONDE

AVANT LA RÉVOLUTION

PAR M. LE CHANOINE E. ALLAIN

1 vol. gr. in-8^o, imprimé en elzévir sur papier teinté, tiré à petit nombre.

Quarante exempl. seulement sont mis en vente : à Bordeaux, chez MM. FERET et FILS, 15, cours de l'Intendance; à Paris, chez MM. A. PICARD et FILS, 82, rue Bonaparte.

Prix : 7 fr. 50.

Le Directeur-Gérant : A.-J. LAFARGUE.

Imp. DEMACHY, PECH et C^o. — Bordeaux.

REVUE CATHOLIQUE DE BORDEAUX

PARAISSANT LE 10 ET LE 25 DE CHAQUE MOIS

SOUS LA DIRECTION DE MM. A.-J. LAFARGUE ET E. ALLAIN

SOMMAIRE

- | | |
|---|---------------|
| I. DE BORDEAUX EN BOSNIE ET RETOUR,
<i>Lettres d'un Gascon (Suite)</i> | *** |
| II. BOURG-SUR-GIRONDE DEPUIS SA FONDA-
TION JUSQU'EN 1789 (<i>Suite</i>). XV | E. MAUFRAS. |
| III. MONOGRAPHIE DE L'ÉGLISE SAINT-THOMAS
DE LIBOURNE (<i>Suite</i>)..... | Th. LEWDEN. |
| IV. UN SYNDICAT MIXTE..... | Chan. COMBES. |
| V. SUPPLÉMENT : Nominations ecclésiastiques ; Services funèbres ;
L'Œuvre des Missions apostoliques ; Vente de charité ; Nos Pèleri-
nages diocésains ; Nécrologie (<i>MM. Chabrol, Clouchet et Largeteau,</i>
<i>la Révérende Mère Marie-Raphaël</i>). — <i>A travers les Revues</i> . —
<i>Bibliographie.</i> | |

Abonnement : FRANCE, 8 FR. — UNION POSTALE, 10 FR.

UN NUMÉRO : 0,50 CENT.

On s'abonne *sans frais* dans tous les bureaux de poste, à l'Œuvre des Bons Livres
et aux bureaux de la *Revue*, 16, rue Cabirol, Bordeaux.

Les abonnements partent du 1^{er} Janvier ou du 1^{er} Juillet et sont exigibles d'avance.

La reproduction des articles publiés par la *Revue* est interdite.

BORDEAUX

IMPRIMERIE NOUVELLE DEMACHY, PECH ET C^{ie}

16 — RUE CABIROL — 16

1897

PEINTURES DÉCORATIVES

POUR

Eglises, Monuments & Appartements

Maison BONNET & Fils Frères

J. Henri BONNET, Succ^r

4, rue Valdec, 4

BORDEAUX

PEINTURE DE BATISSE, VITRERIE, DORURE

Médaille d'Or

EXPOSITION DE BORDEAUX 1895

MAISON RECOMMANDÉE

ARTICLES DE VOYAGE Maison Gaultier,
I. Ehrensperger,
gendre et successeur, 27, cours de l'Intendance, Bordeaux.

CHEMINS DE FER DU MIDI

Fêtes de l'Ascension et de la Pentecôte en 1897. — A l'occasion de ces fêtes, la durée de validité des billets d'aller et retour des tarifs spéciaux G V n° 2 (ch. I et II) et G V n° 102 (chap. 1^{er} § 1^{er} 1^o), Midi-Orléans et (§ 2) Midi-Chemins économiques; (§ 3) Midi-Orléans-P.-L.-M.; (§ 4) Midi-Orléans ou Midi-P.-L.-M. ou Midi-Orléans-P.-L.-M.; (§ 5) Midi-P.-L.-M., sera prolongée comme suit :

Jusqu'au mardi 1^{er} juin inclus, en ce qui concerne les billets délivrés à partir du mardi 25 mai 1897; jusqu'au jeudi 10 juin inclus, quant aux billets délivrés à partir du vendredi 4 juin 1897.

Les billets d'aller et retour des tarifs spéciaux ci-après qui seront délivrés les 4, 5 et 6 juin 1897, chapitre II du tarif spécial G V n° 6 et au tarif spécial commun G V n° 106, seront exceptionnellement valables, au retour, jusqu'au jeudi 10 juin inclus. (Voir l'affiche spéciales.)

Bains de mer. — Stations hivernales et balnéaires. — Chapitre II du Tarif G V n° 6. — Billets d'aller et retour valables du vendredi ou samedi au lundi ou du dimanche au mardi, à destination des stations hivernales et balnéaires.

Des billets d'aller et retour de toutes classes sont délivrés, toute l'année, pour Agde, Arcachon, Argelès-Gazost, Balarnac-Bains, Banyuls-sur-Mer, Biarritz, Céret (Amélie-Bains, La Preste, etc.), Cette, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, Port-Vendres, Saint-Jean de Luz et Salies-de-Béarn;

Du 1^{er} mai au 31 octobre pour Alet, Argelès-sur-Mer, Ax-les-Thermes, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Boulou-Perthus (Le), Cambo-ville, Capvern, Collioure, Couiza-Montazels, Espéraza (Campagne-les-Bains), Grenade-sur-l'Adour (Eugénie-les-Bains), Labenne (Cap-Breton), Luluque (Préchaac-les-Bains), Lamalou-les-Bains, Lannemezan (Cadéac, Vielle-Aure), Laruns-Eaux-Bonnes, Leucate (La Franqui), Lourdes-Barbazan, Montpellier (Palavas), Nouvelle (La), Oloron-Sainte-Marie (Saint-Christau), Pierrefitte-Nestalas, Prades (Moligt), Quillan (Ginoles, Carcanières, Escouloubre, Usson-les-Bains), Saint-Flour (Chaudesaigues), Saint-Gaudens (Encausse, Gantiès), Saint-Girons (Aulus), Saléchan (Sainte-Marie, Siradan), Salies-du-Salat, Ussat-

VITRAUX D'ART
REPRODUCTION VITRIFIÉE & IMITATION
Décoration Artistique
QUE L'ON PEUT FAIRE SOI-MÊME
Nouveau procédé de feuilles Vitraux s'appliquant aux vitres par un simple mouillage.
Contre 2 fr. envoi franco d'Échantillons et du Catalogue illustré.
ROSEY
22 BOULEVARD POISSONNIÈRE 22
PARIS



L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE

Antérieurement : *la Controverse et le Contemporain*. — Revue mensuelle publiée sous la direction d'un comité de professeurs des Facultés catholiques de Lyon, etc.

Abonnement : un an, 20 fr. ; six mois, 11 fr. — Bureaux : 125, rue du Plat, et 3, place Bellecour, Lyon.

les-Bains et Villefranche-de-Confient (Le Vernet, Thudon, Les Escaldas, Graüs-de-Canaveilles);

Les vendredi, samedi et dimanche de chaque semaine, au départ de toute station du réseau située à plus de 50 kilomètres des stations thermales et balnéaires précitées, avec réduction de 40 % en 1^{re} classe, 35 % en 2^e classe, 30 % en 3^e classe, sur les prix du tarif général.

Les billets délivrés les vendredis et samedis sont valables pour le retour jusqu'au lundi inclusivement; ceux délivrés le dimanche sont valables jusqu'au mardi suivant inclusivement.

Exceptionnellement, les porteurs de billets d'aller et retour pour Biarritz pourront descendre à Bayonne, l'aller, et repartir de cette gare au retour. (Voir pour les conditions particulières, le tarif spécial G V n° 6, chap. II.)

Billets de famille à destination des stations hivernales et balnéaires des Pyrénées (ch. II du tarif spécial n° 6). — Des billets de famille de 1^{re}, 2^e et 3^e classe sont délivrés toute l'année, à toutes les stations du réseau, pour Agde (Le Grand), Alet, Arcachon, Argelès-Gazost, Argelès-sur-Mer, Ax-les-Thermes, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Balarnac-les-Bains, Banyuls-sur-Mer, Biarritz, Boulou-Perthus (Le), Cambo-ville, Capvern, Céret (Amélie-les-Bains, La Preste, etc.), Cette-ville, Collioure, Couiza-Montazels, Dax, Espéraza (Campagne-les-Bains), Grenade-sur-l'Adour (Eugénie-les-Bains), Guéthary (halte), Hendaye, Labenne (Cap-Breton), Luluque (Préchaac-les-Bains), Lamalou-les-Bains, Lannemezan (Cadéac, Vielle-Aure), Laruns-Eaux-Bonnes (Eaux-Chaudes), Leucate (La Franqui), Lourdes, Lourdes-Barbazan, Nouvelle (La), Oloron-Sainte-Marie (Saint-Christau), Pierrefitte-Nestalas (Bariges), Gautérets, Luz-Saint-Sauveur), Pau, Port-Vendres, Prades (Moligt), Quillan (Ginoles, Carcanières, Escouloubre, Usson-les-Bains), Saint-Flour (Chaudesaigues), Saint-Gaudens (Encausse, Gantiès), Saint-Girons (Aulus), Saint-Jean de Luz, Saléchan (Sainte-Marie, Siradan), Salies-de-Béarn, Salies-du-Salat, Ussat-les-Bains et Villefranche-de-Confient (Le Vernet, Thudon, Les Escaldas, Graüs-de-Canaveilles).

Avec les réductions suivantes, calculées sur les prix du tarif général, d'après la distance parcourue, sous réserve que cette distance, aller et retour compris, sera au moins de 300 kilomètres :

Pour une famille de 2 personnes, 20 %; de 3 personnes, 25 %; de 4 personnes, 30 %; de 5 personnes, 35 %; de 6 personnes et plus, 40 %.

Pour tout ce qui concerne les annonces, s'adresser au bureau de la Revue, 16, rue Cabirol, Bordeaux.



DE BORDEAUX EN BOSNIE ET RETOUR

1-26 SEPTEMBRE 1896.

Lettres d'un Gascon à un de ses amis.

.....
Vers six heures, de légères hirondelles marines, aux fines ailes en fer de lance, et des colonies de dauphins dont les dos rebondis roulent sur la mer comme de lourdes épaves sphériques, nous font pressentir la côte. On l'aperçoit en effet bientôt dans la plus merveilleuse splendeur qui se puisse imaginer.

... Le soleil va disparaître par delà les monts... Le Gran Sasso et la Majella, tout à l'arrière, émergent et sur leur large front s'étale le grand voile laiteux des cimes vierges... Le soleil, par la déchirure d'un nuage, projette un faisceau de rayons qui s'épanche sur la mer comme une brassée d'épis mûrs et y fait une large flaque jaune; — puis il se dissimule de nouveau derrière le beau transparent floconneux des nuages, d'où il saupoudre les monts d'une fine poussière d'or impalpable... Plus près de nous, sur les collines plus basses qui bordent le rivage, flotte une mousseline diaphane de vapeurs violettes, au tissu délié, dans laquelle les chanoines de Loreto et tous les évêques de la chrétienté pourraient se tailler des camails et des robes du plus beau lustre... Sous cette lumière d'en haut, qui semble se répandre d'un ciel entr'ouvert comme d'une coupe renversée, les maisons, les dômes, les clochers surgissent, pareils, sur la croupe des

montagnes, à un alignement de créneaux... Sur la mer, l'horizon fuit toujours davantage vers un mystérieux infini, où le regard se perd, où l'âme s'abîme et ne se sent plus d'aise. — Et là-bas, dans des lointains de rêve, au milieu de clartés crépusculaires pâles et cristallines comme une eau de roche, de petites barques apparaissent, comme d'irréelles visions, immobiles, les voiles éployées, — berceaux d'anges endormis sur la mer ou frères esquifs pour la traversée du ciel. Et cela n'est plus un spectacle de la terre. On se sent transporté dans un monde idéal, élyséen, meilleur. C'est une transfiguration. — Et l'on voudrait avoir aussi une âme de cristal, pour redire de telles beautés et en refléter la limpide image.

C'est au milieu de cette diffusion de lumière, venue d'en haut, que le Dôme et le campanile de Loreto me sont réapparus, sur leur colline sainte, au moment où déjà les teintes, moins vives, commençaient à se fondre ensemble, pour s'évanouir bientôt dans une dernière lueur caressante. Nous sommes donc arrivés à point. Un peu plus tard, les ombres qui déjà s'amassent sur le Conero et semblent nous barrer la route, auraient tout noyé.

— J'ai gardé en somme un bon souvenir du séjour que nous avons fait à *Lorette*, l'an dernier, bien que nous ayons pensé y mourir de chaleur. Il nous a fallu, nos dévotions terminées, dormir de midi à quatre heures, — à la grecque. Mais dès que les ombres se sont faites plus longues dans les rues et sur la place de l'église, nous nous sommes hâtés d'aller jouir du pittoresque coup d'œil qu'offre cette petite ville : — des théories de pèlerins qui gravissent la colline et serpentent à travers la rue principale en deux files interminables; — des hommes en cagoule, en longues chemises blanches ou bleues, avec des saints-sacrements et d'autres symboles en carton sur la poitrine, et qui égrènent tout le long de la route leurs monotones litanies avec des voix informes de montagnards; — des femmes, venues de tous les points du Picenum et des Abruzzes, en costumes bigarrés, tabliers rouges, foulards jaunes, corsages brochés de toutes les couleurs par

dessus la chemisette blanche entr'ouverte ; — une foule bariolée, impossible à décrire, qui se couche sur les marches de la basilique, fourmille dans l'église, chuchote, s'agite, parle à haute voix, se met à l'aise avec le bon Dieu, s'assoit sur les autels, se traîne à genoux à la Santa Casa, vocifère ses prières avec une foi à transporter des montagnes, assiège les confessionnaux et s'y entasse, — tandis que dans une des chapelles de l'abside des chanoines en rochet et en habit violet marmottent routinièrement des prières, d'un air distrait et d'une voix grognarde. C'est là un spectacle peu banal, dont Lourdes seule, aux jours de grande manifestation catholique, pourrait nous donner quelque idée, — d'un effet plus saisissant encore, à mon avis, que la Saint-Janvier à Naples.

Vous souvenez-vous de ces deux petits enfants qui, enlacés, tête contre tête, cœur contre cœur, dormaient sur les marches d'un autel de marbre, tout près de Dieu ? Leurs poitrines se soulevaient à intervalles réguliers et avec ensemble. Et les anges sans doute devaient bercer leur sommeil, car jamais plus gracieux sourire ne s'épanouit sur des lèvres d'enfant. Le père, assis près d'eux, attendait le réveil. Et les jeunes paysannes, ricuses, aux pieds nus, qui passaient là, se rendant, sautillantes, à la Santa Casa, s'arrêtaient et, dans leur naïve admiration, levaient les bras au ciel, émues jusqu'aux larmes... — Ah ! si moi aussi j'étais peintre !

Et que de richesses artistiques autour de nous ! Bramante a dressé lui-même le plan de ce Palais apostolique qui orne la place de son beau portique ; il a fait les dessins de la Basilique et du baldaquin de la Santa Casa, préluant ainsi peut-être au chef-d'œuvre surhumain de la Basilique de Saint-Pierre. — Sansovino et les Lombardi ont déployé dans les bas-reliefs de marbre de la maisonnette toutes les ressources de leur art et de leur talent, toutes les énergies de leur foi... Ce Sixte-Quint colossal, assis, au fond de la place, sur son siège de bronze, comme pour recevoir les pèlerins ; ces portes d'airain, qui sont parmi les plus merveilleuses qui existent ; ces fonts baptismaux de Tiburzio VerCELLI, si admirablement ciselés et

qui attirent d'abord l'attention; cette Flagellation, sculptée en bosse sur l'une des fausses portes de la Santa Casa, usée par les baisers des pèlerins et si émouvante encore; cette belle mosaïque du *Saint François* du Dominiquin; ces peintures, un peu éclatantes, je le veux, mais qui font à la Basilique une si riche décoration : tout cela fait passer un bien bon moment.

... Dehors, surtout à l'entour de l'église, une odeur âcre, caractéristique, insupportable. Je me souviens que, pour y échapper, nous avons gravi, vers le soir, la plus haute colline de Lorette, par une rue toute droite, qui semble une échelle appliquée contre le ciel. Et de là-haut nous découvrions l'Adriatique, la longue chaîne de l'Apennin, la plaine de Castelfidardo, Osimo, sur la pointe de son rocher, des campagnes d'une extraordinaire fécondité, encore vertes, en dépit du soleil, enfin le mont Conero dont le poitrail monstrueux nous dérobait Ancône. Quelques bambins, deux ou trois, nous entourèrent. Et ils étaient si mignons, si câlins, si roses, quoique en guenilles, que nous leur avons donné des sous. Bientôt tous ceux du faubourg arrivèrent, et les mamans, sur leurs portes, gourmandaient ceux qui ne couraient pas assez vite. Il nous a fallu les chasser. Et nous sommes allés nous asseoir à la lisière d'un petit bois de chênes, pour assister plus à notre aise à ce tableau changeant et infiniment varié de la mer et des montagnes au coucher du soleil. Mais il me semble que le spectacle, de là-haut, n'avait pas le même caractère que d'ici. Il était empreint de plus de mélancolie, mais moins beau, je trouve, — peut-être parce que nous étions nous-mêmes enveloppés par la lumière.

... Et puis nous sommes redescendus par la même pente rapide, bordée de maisons, après avoir mis des sous dans plus d'une main tendue d'enfant ou de vieillard. En bas, les pèlerins se répandaient maintenant par les rues, comme un flot d'inondation, achetant leurs provisions, préparant leur bivouac pour la nuit. — Et la ville se préparait de son côté une petite fête exquise et régalande. Par derrière la porte d'entrée, sur une large banderole, tendue d'un bord de la rue à l'autre,

on annonçait la représentation de *Faust*, opéra de Gounod, pour le soir même, au théâtre du lieu. C'était une aubaine tout à fait inespérée. Nous ne pouvions pas ne pas aller entendre *Faust*, œuvre française, nous Français, à Lorette. Notre soirée s'est donc passée au théâtre; oh! un théâtre microscopique, mais enfin un théâtre, avec une scène, un orchestre, des fauteuils, un paradis, des loges, — où avaient pris place quelques dames qui louchaient, — et une buvette! Dans la salle, public très mêlé. L'orchestre était excellent, les interprètes médiocres. Faust avait une carrure d'Hercule et une voix pleine; Méphisto une maigreur convenable et, dans la voix, le creux qu'il fallait; Marguerite des cheveux roux, un visage pâle comme s'il y avait neigé, une voix fluette et toujours prête à mourir. Quant aux jeunes filles du chœur, elles paraissaient tout étonnées de se trouver là, parlaient et riaient entre elles pour se donner une contenance, comme de petites paysannes des Abruzzes qu'on aurait enlevées le soir même à leurs moutons. Par exemple, le chœur des vieux a été admirablement enlevé, — bissé et recommencé plusieurs fois... Nous ne sommes pas restés jusqu'au bout.

... Et le matin, tandis que notre char-à-bancs nous emportait à la gare, — dans un nuage de poussière comme dans de la fumée d'encens, une nouvelle armée de pèlerins, en débandade sur les talus, montait à Lorette.

... *Ancône* ne paraît pas encore, bien que nous ayons doublé le cap Conero. C'est qu'elle est enfoncée, comme vous savez, dans un pli de la côte, entre le monte Guasco et le monte Astagno, et qu'on ne l'aperçoit, par conséquent, depuis la mer, que longtemps après l'avoir dépassée. — Oh! elle n'a rien de bien attrayant, la vieille cité dorienne, l'ancienne place maritime des papes! Sans doute son site est merveilleux; l'originalité de ses églises, les richesses archéologiques de son Dôme méritent l'attention des touristes; son môle et l'arc Trajan chantent encore sa gloire: mais quelles rues! quelle malpropreté! quel air d'abandon! L'herbe pousse, drue, entre les pavés, et la montée de la Grande Place ne sera

bientôt plus qu'une prairie sur laquelle Clément XII, du rond-point où il est assis, pourra reposer agréablement ses regards. — Et quelles maisons! J'en ai conservé le souvenir comme une plaie, et vous aussi peut-être. On dit qu'à Rome il y en avait autrefois de telles. Je n'y peux pas croire. Non, ni dans les plus misérables trous de l'Irlande, où bêtes et gens vivent dans une promiscuité répugnante, ni dans les tourbières des Shetland, ni dans les déserts glacés de l'Islande, je n'ai rien vu qui m'ait aussi péniblement impressionné que les tanières infectes de certaines rues d'Ancône, où se tapissent dans la vermine et la puanteur, privés d'air et de lumière, des êtres auxquels vous êtes tout étonné de trouver une face humaine, quand enfin, hors de leur trou, ils peuvent se lever sur leurs pieds. Qu'ont-ils donc fait, les pauvres gens, pour être condamnés à une pareille vie d'Esquimaux, si loin du pôle? Et le soleil d'Italie ne se lève-t-il pas aussi pour eux? — Si l'on veut se rendre compte de ce qui peut sortir de tels repaires, il n'est besoin que d'aller au marché et de s'y promener au milieu des entassements de pastèques et des ruisseaux de saumure. On trouve là des rôdeurs sinistres et faméliques qui semblent n'attendre que le moment où vous tournerez le dos, pour vous assommer.

J'ai gardé un meilleur souvenir des poétiques chariots peinturlurés, traînés par de beaux bœufs blancs, du Guignol où nous sommes allés secouer notre tristesse, et des jeunes mariés, avec lesquels nous sommes montés dans le train. Il n'a pas fallu moins que cette petite scène idyllique pour me réconcilier avec la farouche Ancône. Un modeste cortège de parents et d'amis accompagnait l'heureux couple. La mère de la mariée pleurait tout de bon : ce n'était pas fête pour elle. La mariée ne savait trop si elle devait rire ou pleurer et faisait alternativement l'un et l'autre : comme on voit le soleil luire et s'obscurcir tour à tour, quand des nuages isolés traversent le ciel d'un pôle à l'autre. Le mari, lui, était franchement gai et rayonnait sans éclipses. Les deux beaux-pères avaient une contenance calme et digne... Une fois le

train parti, l'épouse a essuyé ses larmes avec un petit joli mouchoir de batiste et n'en a pas versé d'autres, et l'époux s'est entretenu avec son beau-père d'affaires sérieuses. Tout petit l'époux; très grande l'épouse et bel air tout à fait, avec un grand nez distingué, comme celui de M. Paul Déroulède. Elle a causé très simplement, très gentiment, avec un mécanicien tout fumeux, qui s'était casé à côté d'elle, au risque de souiller son grand voile blanc... Et, à Lorette, nous sommes descendus. — Bien du bonheur à la jeune épousée!

Toujours des digressions. Ce sera la dernière, je vous le promets. — J'avais espéré que le soir, du moins, et depuis la mer, cette ville serait belle à voir. Je m'attendais à une seconde édition de Patras, et, pour ce motif, j'avais retardé l'heure de mon dîner. J'en ai été pour mes frais d'attente. Ancône est mal éclairée, — et la palme reste toujours à Patras.

... Après dîner, je me suis étendu sur une toile du gaillard d'avant, pour contempler sans fatigue le spectacle du ciel qui défilait en si bon ordre sur ma tête. Là, j'ai susurré aux étoiles ma petite chanson du soir, — puis je suis allé dormir avec l'agréable perspective de me réveiller le lendemain à Venise, après quatre grands jours de mer. C'est presque autant qu'il en faut pour aller en Égypte.

.

Ce matin, vers cinq heures, nous sommes entrés dans « le Gouffre », entre les deux châteaux qui le défendent. Le Gouffre, c'est ainsi que Commines appelle la passe de Malamocco, la plus profonde de Venise, la seule praticable aux navires de fort tonnage comme le nôtre. Et c'est dans ce Gouffre que le *Sénégal* doit jeter l'ancre et qu'il l'a jetée, en effet : un grand coup de masse, et elle débouline à l'eau, prestement. — Venise n'étant pas un port franc, les droits d'entrée, pour un bateau tel que le *Sénégal* — et bien que ce soit nous la marchandise — sont effrayants. Il faut donc se résigner à rester ici. Or nous sommes à douze kilomètres au moins de Venise. Et on a beau faire valoir qu'ici les moustiques ne nous incommoderont pas, la nuit, qu'une prome-

nade sur la lagune, au clair des étoiles, est ravissante, — je dis, moi, que ce n'est pas gai, parce que c'est trop loin.

... Un vaporetto à l'enseigne du *Tour du Monde* vient s'accoler à nous. Il débarque M. Bourgeois, porteur du courrier, quelques « terriens », des douaniers et le pilote, entre les mains de qui nous serons jusqu'à Corfou. C'est un Autrichien, longtemps au service du Lloyd, déjà vieux, grand, mais légèrement voûté, — sans doute par l'habitude de consulter la boussole et de faire le point, — et la figure alvéolée. On dit qu'il était à Lissa. — Le Dr Piotrowski, notre excellent médecin du bord, descend dans une baleinière, s'installe sur le tapis international noir bordé de rouge, s'empare du gouvernail et va remplir les formalités de la santé. Ce sera plus long que compliqué. L'état sanitaire à bord est excellent. On n'a pas eu à enregistrer un seul mal de mer depuis Marseille. Et c'est encore moi le plus malade. Je me suis refroidi hier soir sur la toile du gaillard d'avant.

... Mais voilà qu'on parle. Il doit se passer quelque chose de grave... Les douaniers inspectent un peu tous les coins, avec des airs gauches et gênés... Un torpilleur exécute autour de nous une fantasia matinale et promène, comme pour la réchauffer, sa coque d'ocarina malpropre. Est-ce de sa part simple coquetterie, — pour nous donner un aperçu de sa vélocité? — ou voudrait-il nous intimider et appuyer l'action de la douane, l'encourager dans sa besogne ingrate? — Nous fermerait-on l'entrée de Venise?

... Rien de cela, Dieu merci. Nous apprenons au contraire que, tout bien débattu, avec l'assentiment des Messageries et pour un prix abordable, on ira mouiller dans le bassin même de Saint-Marc, à l'entrée du Grand Canal. « Or sachiez qu'il y ot a ceste nouvelle molt grant esjoissance emmi li passagiers. »

Le *Sénégal* reprend donc sa marche, — beaucoup moins agile que le torpilleur, qui continue à tourbillonner à l'entour de nous, avec des appétits de vautour. Croit-il donc nous faire peur, le chétif insecte? — L'essentiel ici est de ne pas s'ensa-

bler dans l'étroit chenal qui mène à Venise. — Tenez-vous droit, pilote, et vous, petit remorqueur, qui nous menez si gentiment par le licou, tâchez bien de ne pas nous trahir.

... Nous rencontrons le long du chenal de grosses tartanes ventruées qui ouvrent au vent leur pesante voile triangulaire, couleur d'orange, et rasant le bord pour nous laisser plus de place... Un îlot; sur cet îlot, un grand établissement carré, d'où partent des cris sauvages; devant la façade, des jardins plantureux; aux fenêtres, des grilles; et derrière les barreaux de fer des grilles des figures humaines, des femmes. Ce sont des folles, isolées au milieu de la lagune. Quand nous passons gais et libres sous les fenêtres de leur prison, leurs cris redoublent... Voilà des acclamations sur lesquelles nous ne comptons pas.

... Puis un mouvement tournant très compliqué et nous sommes devant le quai des Esclavons. Aussitôt de petites gondoles s'amènent par mouvements saccadés, sautillantes et tirant le col, pareilles à de jolis hannetons renversés sur l'eau.

... On raconte que le tzar Pierre le Grand, — pour lequel j'ai des sympathies marquées, — lorsqu'il arriva à Dunkerque, venant en France, consacra la première journée de son séjour dans cette ville à prendre médecine. J'ai fait comme lui à Venise, sur le conseil du bon docteur Piotrowski, que je suis allé surprendre ce matin au saut du lit. Il avait l'air, sous son bonnet de coton et dans sa longue chemise de nuit, d'un astrologue. — C'est encore un agrément de cette croisière que l'on a toutes les commodités sous la main : médecins — (je mets au pluriel exprès, parce qu'ils sont nombreux à bord, beaucoup plus que les avocats, — pourquoi? — et si je ne craignais pas de soulever une tempête de jalousie, je dirais même qu'il n'y a pas de passagers plus aimables qu'eux; je garderai de quelques-uns le meilleur souvenir), — je reprends : médecins, prêtres, notaires, avoués même pour le cas où l'on voudrait divorcer (eh! cela peut arriver!) En sorte qu'on a toutes les chances de ne mourir ni indigne, ni surtout intestat : car, comme chacun sait, mourir intestat, pour

un homme, est presque aussi déshonorant que voter des douzièmes provisoires, pour un État...

Ai-je assez bavardé au moins? Mais enfin me revoilà au port. Je ne sais pas si de la Pouille ici j'ai toujours convenablement modulé et si j'y rentre dans le ton. Qu'importe? J'ai au moins la satisfaction du devoir accompli, — et je ne laisse rien à la traîne.

Les curieux commencent à envahir le bateau. C'est le moment de déguerpir. Adieu. Bien vôtre.

P. S. — Prière de ne pas communiquer mes lettres aux savants, à moins que ce ne soit pour les dérider un peu. — Très probablement ma chronique ne sera plus désormais qu'un sec journal. Car, à terre, je n'ai plus le temps d'écrire : je marche.

BOURG-SUR-GIRONDE

DEPUIS SA FONDATION JUSQU'EN 1789

(Suite)

XV

Siège de Bourg. — Capitulation et mort d'Ozorio. — Traité de paix. — Arrestation du maire de Bourg. — Nouvelles élections. — M. de Montesson gouverneur.

Dans les derniers jours du mois de juin 1653, la place de Bourg est entièrement investie : de toutes parts elle est cernée par les troupes royales ; de Candalle et Vendôme sont là, prêts à commander l'attaque.

Je laisse encore au duc et à son agent secret le soin de nous retracer les diverses péripéties de ce siège.

A peine est-il arrivé au camp qui est devant Bourg que Vendôme écrit à Mazarin (1) : « Depuis que le chevalier de

(1) *Arch. hist. de la Gironde*, t. VIII, p. 469.

Mun est arrivé auprès de Votre Eminence, les choses ont changé de face. M. le duc de Candalle voulut venir dîner icy chez moy, de mesme qu'auparavant je l'avais esté voir chez luy. Nous tinmes un grand conseil de guerre, et examinant toutes choses, il y feut jugé à propos que je ferois le plus diligemment que je pourrois le siège de Bourg, et que luy prendroit trois quartiers depuis un des bords de la Garonne jusqu'à l'autre, enfermant tout Bordeaux par trois quartiers qui empescheroient absolument que rien ne sortit de Bourdeaux ny entrat; quand mesme ils débarqueroient quelques gens à Teste de Buch, le principal pour le présent estant de faire le dévast des seigles et froments autour de Bourdeaux. Sur cette résolution, M^{sr} l'évêque de Saintes ayant mené à Blaye M. de Candalle coucher, parce qu'il se trouvoit un peu de fièvre, le lendemain je l'alay joindre comme il s'en aloit de Blaye à son quartier, et luy proposay, à cause du peu d'infanterie que j'avois, qu'il me prestat mille hommes pour faire une troisième attaque à Bourg affin de mettre cette affaire à fin au plustôt, M. d'Estrades et tous les officiers demeurant d'accord que par ce moyen la place ne pouvoit durer que fort peu. Lors, M. de Candalle offrit d'y passer lui-même et faire une attaque. J'en feus ravy, et de partager avecque luy toutes choses, vivant comme avec un de mes enfants; cejourd'hui la tranchée s'ouvrira. Ses troupes sont passées et postées, et sa personne vient aujourd'huy loger au petit Tayac pour y estre à ce soir; quoique ny luy ny moy n'ayons nuls officiers d'artillerie, nous ne laisserons pas de faire de nostre mieux, de quoi V. E. sera advertie, et par expres s'il y echet.

» Cependant j'estime qu'en fesant le siège nous remédions aux très prudentes recommandations portées dans la lettre de V. E. du 10, et que sy nous prenons cette place, comme je l'espère, vous pourrez assurer le Roy d'estre mestre de Bourdeaux dans peu. Que sy V. E. eust approuvé ce siège lorsque je le luy proposay par M. de Bréval, les Espagnols n'auroyent jamais eu pensée de secourir Bourdeaux. Pour les Anglois, Bourg pris et l'armée postée soubz les forts et bateries, certay-

nement ils ne nous feront pas grand mal, pourvu que l'armée navale du Roy soit renforcée des vaisseaux qui sont en levant et qui ont secouru Roses. Cependant je ne doute pas qu'il ne soit de la prudence de V. E. et de ses grandes lumières d'empescher toujours l'accomodement des Hollandois avec les Anglois, et de s'apuiers des premiers sy les derniers préfèrent l'amitié des rebelles bourdelois à celle de la France, puisqu'il est certain que quoyqu'ils ayent été battus, ils sont néantmoins assez forts pour tenir les Anglois en bride de n'oser de sy loing abandonner la Manche ny leurs costes. Cependant tous les officiers des deux armées me font cette grâce d'avouer qu'ils n'avoient jamais compris la conséquence et l'importance de la prise de Bourg comme à présent. L'on y va travailler de la bonne manière et très fortement et sy fort que cela sera fait. M. le duc de Candalle retournera en Médoc et moy droict à Libourne avec M. d'Estrades, pendant que M. de Cominges qui est à Lormont fait le dégast du costé de l'Entre-deux-Mers... Je puis dire que Bourg pris, l'armée navale ne pouvant être affamée dans ses postes avantageux, il sera impossible que l'on la puisse combattre qu'avecque des incommodités horribles. »

Comme on le voit, la situation de Bourg était des plus critiques. Cernée de tous les côtés, n'ayant pour se défendre que des soldats divisés entre eux et ne cherchant qu'une occasion pour se mutiner, cette place devait fatalement succomber à bref délai. Les chefs de l'Ormée ne se faisaient aucune illusion à cet égard, et avaient les plus vives appréhensions sur l'issue de la lutte qu'ils soutenaient contre les armées du roi; ils n'entrevoyaient de chance de salut que dans une intervention étrangère, et l'Angleterre, comme l'Espagne, semblait résolue à les abandonner à leurs seules ressources. Une fois encore, le 1^{er} juillet, Conti, Marchin et Lenet écrivirent au marquis de Sainte-Croix, à don Diego de Cardena, au baron de Watteville et aux autres officiers espagnols qui se trouvaient à Saint-Sébastien, pour les supplier de venir à leur secours, Bourg étant à la dernière extré-

mité, ainsi que Bordeaux et tout le parti (1). Démarches inutiles.

Un document du 2 juillet nous donne d'intéressants détails sur la situation des deux villes (2) : « Bourg est fort pressé, y lisons-nous, la tranchée feust ouverte dimanche, la nuit, par trois endroits et portée fort prosche des bastions. Ce qui en facilita le travail feust une fausse attaque que nous fismes du côté de la mer, qui feust cause que tous ceux du dedans quittèrent les postes de terre pour aller à celui de l'eau, où nous avons perdu deux officiers seulement. Nos généraux font merveilles. M. de Vendosme, malgré tout son monde, a esté dans la tranchée, où il a essuié beaucoup de mousquetades sans estre blessé. M. de Candalle pousse la sienne vigoureusement, et M. d'Estrades a avancé celle qu'il a ouverte jusques à cent pas du bastion. Dans samedy, j'espère que Bourg est à nous. Don Ozorio y est dans le dernier embarras. Il n'est point mestre des Hirlandois. Samedy dernier, un enseigne et quatre soldats se sauvèrent après avoir jetté en bas du haut des murailles un sentinelle espagnol, qu'on leur avoit donné pour les observer. Lundy qui feust hier quarante Hirlandois vouloient se sauver, mais il n'y en eust que huit qui peurent sortir et se sont veneus rendre dans nostre camps. »

De son côté Bordeaux crie : « Du pain, ou la paix ! »

Deux jours après, Vendôme écrit enfin à Mazarin que la prise de Bourg est un fait accompli. « Tout l'honneur des opérations, dit-il, doit en revenir à M. d'Estrades (3). » Il fait également l'éloge du comte de Montesson dont le frère vient d'être tué, et demande pour lui le gouvernement de la ville prise.

L'armée royale n'avait point trouvé la résistance à laquelle elle s'attendait. Ozorio, n'ayant probablement qu'une très

(1) *Arch. hist. de la Gironde*, t. XV, p. 325.

(2) *Id.*, t. VIII, p. 473.

(3) *Id.*, t. XV, p. 331.

médiocre confiance en la garnison au sein de laquelle fomentait perpétuellement quelque sédition, ne voyant point apparaître sur la rivière les vaisseaux espagnols, crut préférable de ne pas prolonger la lutte et capitula le 4 juillet.

Il se retira aussitôt à Saint-Sébastien, où il eut la tête tranchée pour s'être rendu après une résistance jugée insuffisante.

La capitulation de Bourg et la marche rapide de la flotte royale vers Lormont causèrent à Bordeaux la plus grande agitation. Tandis que les uns parcouraient les rues en criant : « Vivent le roi et la paix ! » d'autres couraient aux armes ; les jeunes gens s'emparaient de l'hôtel de la Bourse, où l'Ormée tenait ses réunions, et Conti, tranquillement installé à l'Hôtel de Ville, négociait avec la cour. Bientôt Gourville (1), l'actif et adroit fondé de pouvoirs du cardinal, trouve moyen d'entrer dans la place. Les amis du prince de Condé, reconnaissant enfin qu'il leur est impossible de continuer plus longtemps la lutte, consentent à entrer en pourparlers. Les négociations furent rapidement menées et à la fin de juillet le traité de paix était signé.

Le 2 août, tandis que Conti quittait Bordeaux avec sa domesticité, ses bagages et son conseiller Villars, la princesse de Condé prenait la route de Blanquefort et de Lesparre, et la duchesse de Longueville s'en allait à Plassac.

Le lendemain, les ducs de Vendôme et de Candalle faisaient leur entrée triomphale dans Bordeaux.

Le traité de paix portait (2), entre autres choses, une amnistie générale, à l'exclusion des principaux meneurs : Villars,

(1) Jean Héault, sieur de Gourville, né à la Rochefoucauld le 11 juillet 1625, mort à Paris en 1703 ; a laissé des *Mémoires* auxquels nous renvoyons pour tout ce qui concerne la mission de ce personnage à Bordeaux. Voir aussi sur ces événements les *Mémoires* du R. P. Berthod, qui a joué, comme on sait, un rôle fort curieux, et le *Journal de Filhot*, publié par A. Communay ; Bordeaux, Feret et fils, 1887.

(2) Pour ce traité comme pour tout ce qui se passa à Bordeaux, voir les différents historiens de cette ville : O'Reilly, Dom Devienne, etc.....

Duretête, Trancars, Blarru et Dezert. Le prince de Conti obtint la grâce de Villars, Duretête fut condamné à mort et exécuté, les trois autres se sauvèrent en Angleterre.

L'année suivante, quelques ormistes réfugiés à l'étranger voulurent revenir en Guienne et tenter un coup de main contre Bordeaux, mais leur complot fut déjoué.

« Ainsi finit la Fronde à Bordeaux, a écrit M. Cousin (1); ses destins étaient accomplis sans retour, et, quelques mois à peine écoulés, il n'en restait plus qu'un souvenir pénible dans la mémoire des honnêtes gens, et une date funeste dans notre histoire. »

Mais revenons à Bourg.

Une fois maître de cette place, le premier soin du duc de Vendôme fut de faire arrêter le maire, Marias, qui par ses menées et ses discours avait puissamment aidé le parti des princes; il se montrait, dit le duc, « plus Espagnol que les Espagnols memes, et mérite le dernier châtiment » (2).

Le sieur Artaud fut élu maire à sa place.

Voici l'ordonnance envoyée à Bourg par le duc au sujet de cette élection (3) :

« Il est ordonné aux bourgeois et habitans de la ville de Bourg de procéder à la nomination des maire, jurats, procureur sindicq et clerc de ville et de faire prêter le serment en la manière acoustumée, scavoir aux sieurs Artaud pour maire, Treuille et Charles de Bonnefon pour premiers jurats, Charles Gaston pour procureur sindicq et Charles Vauzele pour le clerc de ville. Le tout sans préjudice des droits et privilèges d'icelle. Fait à Bourdeaux le 15^e jour d'aoust 1653. Signé : Cesar DE VANDOSME. »

Quelques Récollets ayant également manifesté des sentimens peu hostiles envers les Frondeurs, il renvoya tous les

(1) Cousin : *Madame de Longueville pendant la Fronde*, p. 367.

(2) *Arch. hist. de la Gironde*, t. XV, p. 336.

(3) *Arch. de Bourg, Regist. de la Jurade*, t. VI.

Pères du couvent et en fit venir d'autres dont les opinions lui étaient connues. Enfin il fit faire quelques réparations urgentes aux fortifications (1).

Le duc de Saint-Simon écrivit à Paris pour demander le gouvernement de Bourg en récompense des services qu'il avait rendus à la cause du roi durant la guerre; mais sur les instances du duc de Vendôme, M. de Montesson lui fut préféré, ce qui lui fut fort sensible (2).

(A suivre.)

E. MAUFRAS.



MONOGRAPHIE DE L'ÉGLISE SAINT-THOMAS

DE LIBOURNE

(Suite)

Le 28 juillet 1773, après avoir pris connaissance du dossier dont nous avons indiqué les principales pièces, l'archevêque de Bordeaux rendit une ordonnance de *soit communiqué* remettant au promoteur du diocèse tous les documents concernant la désaffectation de l'église Saint-Thomas (3). Le promoteur, M. Lagardère, après avoir examiné de nouveau tout le dossier, remit à l'archevêque, le 30 juillet 1773, un rapport détaillé concluant à la suppression de l'église (4). Les raisons qu'il apportait et que nous trouvons énumérées dans le décret de désaffectation étaient les suivantes: l'église était presque toujours sans service, excepté les jours de fêtes des diverses Confréries qui y étaient établies; de plus, elle

(1) *Arch. hist. de la Gironde*, t. XV, p. 336.

(2) *Id.*, t. XV, p. 366.

(3) *Arch. diocés.*, M 10. — La plupart des pièces de ce dossier portent, soit à la fin, soit en tête, cette annotation écrite de la main même du cardinal de Rohan: « Soit communiqué à notre promoteur, donné à Bordeaux le 28^e juillet 1773 † Pr. Ferd. arch. de bordeaux. »

(4) *Arch. diocés.*, M 10 (pièce 4).

était malsaine, humide et obscure; sa situation près de la halle et de la place publique empêchait d'y célébrer les offices divins avec toute la décence requise; enfin, à ces diverses considérations s'ajoutait l'avantage d'augmenter les revenus du curé de Libourne, chargé d'une nombreuse population et dont les ressources, comme nous l'avons vu, étaient fort modestes.

Sur ce rapport favorable, l'archevêque de Bordeaux, Me^r de Rohan, rendit le 14 août 1773 le décret de désaffectation si longtemps attendu (1). Par cet acte il interdisait et supprimait purement et simplement l'église ou chapelle de Saint-Thomas et permettait aux maire et jurats de la ville d'en faire l'acquisition pour l'employer ensuite à tels usages qu'ils voudraient. Toutefois il fallait qu'auparavant les Confréries établies à Saint-Thomas se transportassent, avec leur mobilier et leur vestiaire, dans l'église paroissiale de Saint-Jean, aux différentes chapelles qui leur étaient assignées par le décret archiépiscopeal.

Ce décret de désaffectation, si impatiemment attendu et qui avait demandé tant de requêtes et de démarches à la muni-

(1) Arch. diocés., p. 53. Arch. municip. de Libourne, boîte xv, BB, 137^e registre, f^o 13 et sq. Voici comment ce décret fut publié en Jurade :

« Ce jour trentieme du mois d'aoust mil sept cens soixante treize, Nous Jean Feuillade maire, disons que Le jour d'hier Il nous a Ete remis par un domestique de M. decarles un decret de suppression de Leglise ou chapelle de S^t Thomas de la présente ville, Lequel decret c'est (*sic*) trouvé sans Enveloppe ni adresse, et que nous avons déposé sur le bureau pour etre vu en Jurade, et etre pris sur lcellui telle délibération qu'il conviendra, et a signé

» FUILHADE (*sic*) maire

» Sur quoy nous maire et Jurats vu Ledire ci dessus Ensemble ledit decret, ouy le procureur sindic et de son consentement avons delibéré qu'il sera ci après Enregistre pour y avoir recours quand besoin sera — Fait a libourne Les Jours mois et an susdit.

» FUILHADE maire

» VACHER jurat

» LARGETEAU jurat

» CHAUVIN jurat

» DESBARAT procureur syndic »

Suit le décret de désaffectation de l'église ou chapelle de Saint-Thomas, qui se trouve *in extenso* dans Guinodie. (*Hist. de Libourne*, 1^{re} édit., t. II, p. 379, et 2^e édit., t. I, p. 495 et sq.)

cipalité libournaise, ne devait pas cependant être mis à exécution.

Au mois de mars de cette même année 1773, avaient eu lieu des élections pour le renouvellement des membres de la Jurade. Jean Feuillade fils, avocat, avait été élu maire en remplacement de Bernard Favereau, et les nouveaux jurats étaient Jean Fontemoing, conseiller du roi au présidial; Vacher Corbiac, avocat; Pierre Largeteau et Chauvin (1). Lorsque parut le décret de désaffectation, la nouvelle administration, qui avait trouvé la caisse municipale à peu près vide, ne voulut pas s'endetter davantage et refusa de remplir les conditions exigées par l'archevêque, surtout en ce qui concernait la rente de dix mille livres à servir au curé de Libourne. Les choses restèrent donc dans le même état qu'avant le décret, jusqu'en 1790. On fit à Saint-Thomas comme par le passé les cérémonies propres aux différentes Confréries et on continua même à y prêcher les stations de l'Avent et du Carême, comme nous l'apprend une ordonnance de M^{sr} Champion de Cicé, en date du 26 janvier 1785 (2). Dans cet acte, l'archevêque rejette la demande des fabriciens de Saint-Jean qui voulaient obtenir la translation des stations de l'Avent et du Carême dans l'église paroissiale.

(1) Guinodie, dans sa liste des maires (*Hist. de Lib.*, 2^e édit., t. II, p. 252), fait élire au mois de juillet 1773 Jean Belliquet en remplacement de Jean Feuillade. Comme le prouve le document cité dans la note précédente, Jean Feuillade était encore maire le 30 août 1773. Guinodie avait été mieux renseigné dans sa première édition. (Cf. t. II, p. 269.)

(2) Arch. diocés., E. 10, f^o 135. — Outre les stations d'Avent et de Carême, on prêchait aussi à Saint-Thomas pendant l'octave du Saint-Sacrement. Le droit de choisir le prédicateur en cette circonstance appartenait à la Jurade, comme le prouve la délibération suivante du 26 mai 1746 :

« Nous Maire et Jurats faisant droit de la requisition du procureur sindic auons nommé et nommons le Reuerand pere Marc Arnault gardien des Recollets de cette ville pour sous le bon plaisir de Monseigneur Larcheue que precher dans les Eglises S^t Thomas, Et S^t Jean de la presante Ville pendant l'octaue prochaine Sous la retribution ordinaire Et accoutumée qui luy sera payée sur notre mandement par le trezorier de la commu-

M^{sr} de Cicé refuse cette autorisation jusqu'à plus ample informé des causes qui ont empêché le maire et les jurats de procéder à l'acquisition de l'église Saint-Thomas. Il donne aussi pour raison de son refus que cette chapelle, malgré le décret de son prédécesseur, n'a pas cessé de servir au culte.

Cependant les jurats de Libourne, bien que différents de ceux de 1772-73, n'avaient point perdu de vue le projet de désaffectation de Saint-Thomas, légué par leurs prédécesseurs. Cette église, d'ailleurs, était déjà complètement délaissée au commencement de l'année 1790. Le 23 janvier 1790, en effet, une délibération de la Jurade divisait la ville en trois quartiers, relativement aux élections des officiers municipaux qui devaient avoir lieu en exécution du décret de l'Assemblée nationale du 14 décembre 1789. Le premier quartier devait voter dans l'église Saint-Thomas, le second dans l'église des Récollets et le troisième dans celle des Cordeliers (1). Ce fut également à Saint-Thomas que se fit, le 14 février suivant, l'installation de la nouvelle municipalité ainsi élue (2). Aussi, le besoin d'une nouvelle halle se faisant de plus en plus sentir, les jurats décidèrent de nou-

nauté Et des reuenuz dicelle, fait a libourne dans Lhotel de ville Led.
jour mois et an susdit.

» DERIOUX maire

» VACHER jurat »

(Arch. municip. de Libourne, 13, BB, 84^e registre, f^o 14.)

Nous ne savons pas exactement à quelle date cessèrent les prédications à Saint-Thomas. Une délibération du 20 avril 1789 nous apprend seulement qu'à cette époque ce n'est plus à *Saint-Thomas* et à Saint-Jean, mais à *Saint-Jean exclusivement* que se prêche l'octave du Saint-Sacrement. Le prédicateur choisi cette année-là par la Jurade était le R. P. Helzéard, récollet conventuel à Cognac en Saintonge. (Arch. municip. de Libourne, 15, BB 144^e registre, f^o 2.)

Nous avons pu reconstituer la liste à peu près complète des prédicateurs de l'Avent et du Carême depuis le commencement du xvii^e siècle jusqu'au moment où les prédications cessèrent à Saint-Thomas. Nous donnerons cette liste en note à la fin de cette monographie.

(1) Arch. municip. de Libourne, 15, BB, 145^e registre, f^o 28.

(2) Id., id., f^o 33.

veau la transformation de Saint-Thomas en marché aux farines. Le 3 mai 1790, ils prirent, à cet effet, la délibération suivante :

« Aujourd'huy, Troisième Dumois de may mil sept cent quatre vingt dix dans l'hotel de ville Messieurs Durand de Lagrangere maire, lequien de S^t Remy, Fontemoing, Champion Garat malartic Gilly, Giraud, Conseillan fourcaud officiers municipaux, Desbarat procureur de la Commune Messieurs Le marquis de Rabar, Chauvin, Jean Bodet, Barbot, Leglize, Largeteau Le chevalier du Cheyron, Coriton Mouchebeuf, Bodet melchior Delande Jeune, Baptiste, Deleze, Queyroix, Lacaze Jeune, malescot aîné, Le Baron de Sales, Souffrain (1), Et Lacaze fils aîné notables Etant assemblés Dans l'hotel de ville, Messieurs Gilly, Giraud aîné, et Conseillan officiers municipaux Et M. Deleze notable, ont Remis sur le Bureau Le Rapport de la visite.

» Ensuite le Conseil Général Etant Toujours Assemblé Monsieur le maire a dit que les habitants de cette ville sollicitent depuis longtemps la destruction de la hale Etablie au milieu de la place publique, qu'ils Reiterent aujourdhuy leurs sollicitations avec Tant d'instances, qu'on ne peut Plus se dispenser dy avoir Egard, que Leur vœu Relativement au déplacement de cette hale mérite Dautant plus d'être pris En Considération Quen defferant aleurs Instances on Contribuera a la decoration de la place ou Elle Existe En faisant disparoitre un objet qui La Degrade, Que si L'assemblée Juge que Lenlévement de cette hale Est necessaire Elle voudra Bien s'occuper des moyens qui luy paroîtront Convenables pour le Retablissem^t des grandes Boucheries Et du marché des farines, dans quelquautre Lieu public.

» Sur quoy Le Conseil General ouy Le Procureur de la Commune Conciderant (*sic*) que Lad. hale a Ete Prèsquentièrem^t degradable par La démolition de la partie qui couvroit Lendroit ou Existe actuellement La fontaine a

(1) C'est l'auteur des *Essais et Variétés historiques sur Libourne*.

Delibere qua la dilligence de messieurs les officiers municipaux, Il sera Incessamment Procédé a la demolition de lad. hale Et a Ladjudication a la moins ditte (*sic*) des autres hales dont Lune sera Placée au devant La principale porte de leglize Saint Thomas ou se tiendra Le marché des farines Et lautre derrier (*sic*) Lad. Eglize ou se Placeront les Bouchers des grandes Boucheries Laquelle sera separee Parne (*par une*) Cloison de celle qui Existe actuellement dans le meme Endroit, Qu'en Consequence la porte de la principale Entrée de lad. Eglize sera murée, qu'il en sera fait un autre (*sic*) dans le mur Lateral de laditte Eglize du cote de la rue fonneuve, Que les Terres amoncelées au derrier de lad. Eglize seront deblayées sans Rétardement, Et que Jusques a ce que lesdittes hales soient faites Et Parachevées les Bouchers de la grande Boucherie sans En Excepter Ceux Qui ont Etably leurs Etaux sous les arcades de la place Et dans La partie de la hale servant au marché des farines seront Tenus de vendre dans leurs maisons les differentes Espèces de chair quil leur Est Permis de Debiter Et que le marché des farines sera Transféré Et se Tiendra Sous les arcades de Lhotel de ville.

» fait a libourne Dans Lhotel de ville les Jour mois Et an susdits.

» DURAND DE LA GRANGERE maire, Jⁿ FONTEMOING off^{cer} mpl, LEQUIEN ds^t Remy off^r mpl, GARAT off. m.pal, CHAMPION off^r mu^{pl}, MALARTIC off^r mpl, P^h GIRAUD off^r m^{al}, GILLY officier municipal, L. DUMUGRON off^{er} m^{pl}, CONSEILLANT aîné off^r m^{pl}, Sⁿ FOURCAUD off^{er} m^{pal}, Le M^{is} DE RABAR, CHAUVIN, JBODET, BARBOT, LÉGLISE, LARGETEAU aîné, CORITON, Le Ch^r DU CHEYRON, MOUCHEBEUF, BODET melchior, J. DELEZE, QUEYROY, LACAZE JEUNE, MALESCOT, LACAZE fils aîné, DESAIGUES, DESALES, SOUFFRAIN, DESBARAT procureur de la Commune (1). »

(1) Arch. municip. de Libourne, 15, BB, 146^e registre, f^o 10.

Après la publication du décret de l'Assemblée nationale qui mettait les biens du clergé à la disposition de la nation (loi du 2 novembre 1789), et surtout après la mise en vente par l'Assemblée nationale de quatre cents millions de biens ecclésiastiques en mars 1790, la municipalité libournaise crut le moment venu de demander au Directoire du Département l'autorisation de disposer de l'église Saint-Thomas pour y établir le marché aux farines. En conséquence, elle prit, le 8 août 1790, la délibération suivante :

« Aujourd'hui huit aoust mil sept cent quatre vingt dix Dans l'hotel de ville ou Etoient Messieurs de lanxade maire Lequien, Jean fontemoing, Champion, Garat, malartic, Gilly, Philipe Giraud, Despujol, Conseillant aîné, Savignien fourcaud officiers municipaux, Deval Procureur de la Commune, Chauvin, Largeteau, Bodet melchior, mouchebeuf, Lacaze jeune, Baptiste Deleze, Queyroux, malescot, michel Sabatier, Bulle, Lacaze fils aîné, Etant assembles Dans l'hotel De La Commune sur la Convocation Générale qui a Eté faite par Billet, Monsieur le Maire a dit... (ici une motion étrangère à la question qui nous occupe) sur quoy..... a été.....

» Arrêté que la municipalité sera Et demurera (*sic*) autorisée a se pourvoir le plutôt (*sic*) Possible au département de la gironde, pour demander la liberté de disposer de léglise Saint Thomas pour y Etablir les Boucheries, Le marche aux farines, Et faire Tels autres Etablissements qui seront jugés convenables, En consequence Messieurs Lanxade maire Et deval Procureur de la Commune demurent charges de faire Le memoire que doit Présenter a cet effet La municipalité aud. Département.

» Arrêté En outre quil sera formé deux Commités composés chacun de Trois mambres Lun Pour Prendre connoissance de L'état des finances de la Communauté Pour En Etre fait Rapport a lassemblée Et etre Presente par led. Comité Les moyens les plus propres Et les moins honnéreux (*sic*) de parvenir a delibération de la dette de lad. Communauté.

» Autre pour faire un Tableau de tous les Biens appar-

tenants cy devant au clergé et qui Peuvent Etre situés Dans Létendue de La municipalité et des municipalités voisines, Pour sur le Rapport fait Par led. Comité Etre pris Telle determination Que lassemblée Generale Jugera nécessaire, En Conséquence ont été nommés Pour former le premier Comite Messieurs Despujol, officier municipal, Lacaze fils aîné et Bodet melchior, Et pour former Le second Messieurs Giraud, Gilly, officiers municipaux et Chauvin notable, Qui demurent Priés de faire Leur Rapport Le plutôt (*sic*) Possible.

» fait a libourne en lhotel de ville les Jour mois et an susdits (1). »

(Suivent les signatures des notables nommés au commencement de la délibération.)

Cette délibération fut bientôt suivie de cette autre, en date du 31 août 1790 :

« Aujourd'huy Trente un Aoust mil sept cent quatre vingt Dix, Dans l'hôtel de ville ou Etoient Messieurs Lanxade maire, Jean Fontemoing, Garat, Malartic aîné, Gilly, Philippe Giraud aîné, Despujol, Dumugron, Conseillant aîné, Savignien fourcaud officiers municipaux, Deval Procureur de la Commune, Chauvin père, Jean Bodet, Largeteau aîné, Ducheyron, Baptiste Deleze, Queyroix, Bulle, Et Lacaze fils aîné, notables, Monsieur Le maire a dit que l'assemblée nationale ayant ordonné La vente Des Domaines nationaux, à la Concurrance de quatre cens millions, a Invité soit Les municipalités, soit les particuliers à faire des soumissions Pour Lachat de ces Biens Qu'en conséquence le Conseil Général de la Commune assemblé le huit de ce mois ayant nommé des Commissaires chargé (*sic*) de luy Présenter Le Tableau des Biens Ruraux appartenant à la nation qui pourroient Etre à sa convenance, Lesdits Commissaires Etant Prets a faire Ce Rapport; Ce qui ayant été fait, le Conseil Général de la Commune conciderant (*sic*) Que

(1) Arch. municip. de Libourne, 15, BB, 146^e registre, f^o 40.

La Concurrance des municipalités pour Lachat desd. Biens Nationaux ne pouvoient (*sic*) qu'en accellerer Les ventes et les faire Tourner au plus grand avantage de la Nation. Et Necoutant que son patriotisme et son zele a seconder les Décrets de lassemblée nationale, conciderant En outre Que Lachat des Biens Ruraux proposés Par lesdits Commissaires ne pouvoit Qu'être avantageux a la Communauté, surquoy ouy Et ce requérant Le procureur de la Commune, Il a été délibéré et arrêté de faire Lacquisition de Tous les Biens Ruraux Et Leurs Dépendances Possédés Par Les Religieuses urselines (*sic*) Et Les R. R. P. P. Cordelliers de cette ville En quelques Lieux qu'ils Puissent Etre situés. En conséquence les maire Et officiers municipaux de lad. ville Demeurent autorisés a faire Incessamment Leurs soumissions pour Lachat des Biens de la manière prescrite par les Decrets de lassemblée Nationale.

» Et les objetsy dessus ayant Eté arrêtés Monsieur Le maire a dit que le memoire qui avoit Eté adressé au Directoire du Département Concernant Légglise Saint Thomas, En outre de la délibération du huit de ce mois, ayant Eté Renvoyé au district de cette ville, pour donner son avis, Cet avis Etoit contraire a la demande de la municipalité Et presentoit Lad. Eglise S^t Thomas comme un bien Ecclesiastique, Que dans ces Circonstances Il etoit urgent de Donner de nouveaux Renseignements au directoire du département, Surquoy Lassemblée Conciderant Que laditte Eglise Saint Thomas Est une propriété appartenante à la Communauté de cette ville, ainssy quelle Est En Etat de le demontrer soit Par Les Raisons Contenues dans son Premier Mémoire Soit Par celles quelle se propose de Deduire Encore, a arreté ouy Et ce Requierant le procureur De la commune Quil sera Incontinent Travaille au nouveau memoire qui sera adressé par la municipalité au Directoire Du Département Et présenté Par Messieurs Deval procureur de la Commune Et Lacaze fils aîné membre du Conseil general Qui demeurent deputés a leffet de poursuivre la demande portée Dans led.

memoire Et que les fraix de leur voyage seront suporté (*sic*) par la Communauté.

» fait et Deliberé a Libourne Dans La maison Commune les Jour, mois Et an susdits (1). »

(*Suivent les signatures.*)

(*A suivre.*)

Th. LEWDEN.

SYNDICAT MIXTE

DE PATRONNES ET OUVRIÈRES EN HABILLEMENT

Au moment où l'on parle tant des Syndicats de femmes, nous croyons être utiles à tous ceux qui s'intéressent aux ouvrières, en publiant textuellement un rapport présenté par M. le chanoine Combes, au Congrès de Bordeaux, au mois de juillet 1895.

On avait si souvent parlé des œuvres de Carcassonne, et du Syndicat mixte des patronnes et ouvrières en habillement, que je pensais que l'heure était venue de garder le silence. Il paraît que je m'étais trompé. Les organisateurs du Congrès de Bordeaux m'ont demandé un rapport sur notre Syndicat, en me disant que c'était nécessaire. J'ai obéi, et je viens vous redire ce que vous savez très bien et plaider pour nos malheureuses ouvrières.

Les hommes revendiquent bruyamment leurs droits et obtiennent satisfaction.

Les femmes se taisent, souffrent et meurent, affaiblies par le surmenage, le manque d'air de l'atelier, le travail de nuit, le travail du dimanche et aussi par les vices contractés à l'atelier. Vous trouverez le tableau sans doute un peu sombre, mais j'en appelle à tous ceux qui ont fondé des Syndicats de l'habillement, à tous ceux qui se sont occupés des ouvrières de l'aiguille, et à vous qui, demain à Bordeaux, ferez une enquête aussi urgente que nécessaire.

(1) Arch. municip. de Libourne, 15, BB, 146^e Regist., f^o 46.

PRÉPARATION DU SYNDICAT

La loi du 24 mars venait d'être promulguée; on en fit la lecture dans une séance du Comité des Cercles, on soupçonna qu'on pourrait en tirer quelques avantages et on décida de l'étudier chaque semaine dans des réunions particulières. Pendant un an, la loi fut disséquée, article par article, et pendant une autre année, on travailla à rédiger des statuts généraux conformes à la loi. Il fallait passer à la pratique et appliquer ces statuts à un corps de métier; l'habillement fut choisi. Nous nous sommes mis en campagne et nous avons voulu commencer par le commencement.

Cela paraît étonnant, c'est une vérité de La Palisse qu'on n'applique jamais : on débute toujours par la fin, on échoue et on déclare que c'est impossible de réussir, qu'il n'y a rien à faire.

Nous avons donc commencé par le commencement : nous avons fait une statistique très détaillée des ateliers, nous avons fait une enquête très sérieuse sur le travail de nuit, le travail du dimanche, le salaire, la moralité des ateliers, les heures supplémentaires, le chômage, la presse, l'hygiène, l'habileté professionnelle.

CONSTITUTION DU SYNDICAT

Munis de tous ces documents, après avoir étudié la situation locale du travail, nous avons appelé six patronnes chrétiennes, habiles, intelligentes, dévouées et, avec ces patronnes à qui nous avons soumis ces projets, nous avons étudié nos statuts.

Des modifications furent apportées.

Ces six patronnes nous désignèrent un certain nombre d'autres patronnes pouvant faire partie du Syndicat. Ces patronnes ont été convoquées, les statuts leur ont été soumis, elles ont apporté de nouvelles modifications.

A cette réunion, les patronnes nous ont donné les noms d'ouvrières remplissant les conditions pour faire partie de l'Œuvre.

Une réunion d'ouvrières a encore examiné les statuts, des changements ont eu lieu, et enfin, dans une réunion plénière de patronnes et d'ouvrières, lecture a été faite des statuts modifiés : les articles ont été adoptés, les adhésions recueillies, le Syndicat était formé.

ADMINISTRATION DU SYNDICAT

Dans une séance ultérieure on a procédé aux élections : trois patronnes ont été élues par le groupe des patronnes, trois ouvrières par le groupe des ouvrières. Les trois patronnes élues, les trois ouvrières élues et les six patronnes convoquées au début et qui portent le titre de fondatrices, forment le Conseil d'administration du Syndicat ou la Chambre syndicale.

Les élues sont en charge pour trois ans, les fondatrices sont inamovibles et se recrutent elles-mêmes. C'est essentiel que dans un Conseil renouvelable par l'élection il y ait une partie inamovible pour prévenir un coup de main, et pour garder toujours l'esprit qui a présidé à la fondation du Syndicat.

Les élections tous les trois ans donnent le temps aux dignitaires de comprendre leurs fonctions, de s'intéresser aux affaires, tandis que l'élection tous les ans ne donne pas le temps suffisant pour suivre les affaires, et peut créer chaque année une effervescence qu'il faut éviter.

CHAMBRE SYNDICALE

La Chambre syndicale constituée a nommé son bureau, déposé les statuts et pris le gouvernement du Syndicat. Elle se réunit tous les mois, et plus souvent si c'est nécessaire, pour recevoir et exclure les membres, veiller à l'observation des statuts, gérer les fonds du Syndicat et administrer ou créer les institutions qui sont nécessaires au Syndicat, qui sont la vie elle-même de l'institution.

AVANTAGES RELIGIEUX

Un Syndicat doit promouvoir et défendre les intérêts religieux, moraux, professionnels et économiques.

Le Syndicat des patronnes et ouvrières s'est préoccupé de développer l'esprit chrétien parmi ses membres. Une Confrérie de Notre-Dame de l'Atelier avec son règlement particulier et ses avantages spirituels a développé la vraie piété parmi ses adhérentes.

Chaque premier lundi du mois une messe est dite pour le Syndicat. Ouvrières et patronnes assistent à cette cérémonie et y font la sainte communion. Pendant la messe, une allocution leur

rappelle leurs devoirs d'ouvrières; les nouvelles admises font leur consécration, et la bénédiction termine cette fête de famille.

Tous les ans, deux retraites fermées sont données aux corporées; un tiers des ouvrières y assistent. Ceux qui ont suivi des retraites fermées savent le bien qu'on en retire, mais on peut à peine se figurer l'effet que produit une retraite fermée sur ces âmes neuves, dévouées, franches; c'est une véritable transformation qui s'opère.

C'est à la fête patronale que se tiennent les assises générales du Syndicat; dames protectrices, patronnes, apprenties, ouvrières, viennent remercier Dieu dans une commune communion d'action de grâces, et lui demander de nouvelles bénédictions pour l'année qui commence.

Le Syndicat assiste en corps à la sépulture de ses membres et à une messe dite pour le repos de l'âme de la défunte.

AVANTAGES MORAUX

Il faut que nos Associations soient une véritable famille; aussi dans les retraites, dans les réunions générales et particulières, dans des récréations prises en commun dans les salles et jardins de la Corporation, il s'est produit une fusion qu'on n'aurait pas osé espérer entre les patronnes et les ouvrières. Cette fusion se traduit à l'atelier par de meilleures relations, de meilleurs procédés: la patronne est une mère et les ouvrières sont les enfants. Avec une pareille entente nous avons obtenu facilement la moralité dans les ateliers, la cessation du travail de nuit et du travail du dimanche.

Quelque chose a aussi été fait pour améliorer l'installation fort restreinte de certains ateliers où l'on étouffait dans une atmosphère trop épaisse.

AVANTAGES PROFESSIONNELS

On s'est préoccupé de développer le savoir professionnel. L'apprentie est la base du métier: la mauvaise apprentie sera toujours une mauvaise ouvrière. Il n'y a plus de métier parce qu'il n'y a plus d'apprenties; et l'apprentie est un être sacrifié dans l'atelier; elle fait les commissions, elle devient la bonne de la maison; son travail est plus matériel qu'intelligent, et à la fin de l'apprentissage elle sait à peine les rudiments de la profession.

Le Syndicat a établi le *contrat d'apprentissage* qui lie la patronne, l'apprentie et ses parents.

Une surveillance est exercée sur les apprenties dans les ateliers. Un *cours d'apprentissage* divisé par profession est fait chaque semaine par des patronnes émérites de la Corporation.

A la fin du cours d'apprentissage, qui dure deux ans, trois ans, suivant les professions, l'apprentie doit confectionner son *chef-d'œuvre*. Le chef-d'œuvre est présenté à un jury nommé par la Chambre syndicale, et si le chef-d'œuvre est admis, l'apprentie reçoit son diplôme d'ouvrière et une prime de 50 francs le jour de la fête du Syndicat devant toute la Corporation réunie en séance générale.

Les *expositions* font connaître le savoir des patronnes et des ouvrières, excitent l'émulation et parfois la rivalité, attirent le travail en ville, et recommandent auprès de la clientèle.

La Chambre syndicale s'occupe du placement des ouvrières et leur procure toutes les facilités pour s'établir dans de bons ateliers.

AVANTAGES ÉCONOMIQUES

Les avantages économiques qui sont très appréciés donnent un bien-être matériel jusque-là inconnu parmi les ouvrières.

Une *Société de secours mutuels* dans le Syndicat donne les services du médecin, les remèdes gratuits, une indemnité de journée aux malades moyennant une cotisation de 50 centimes par mois.

Les *sœurs garde-malades* donnent leurs soins dans des cas exceptionnels.

Une *indemnité de sépulture* est accordée à la famille de la défunte.

Un *cadeau de mariage* vient récompenser celles qui sont depuis trois ans dans le Syndicat, et qui ont rempli les conditions de moralité et d'assiduité requises par le règlement.

Un *souvenir* sera donné aux corporées qui ne se marient pas après un stage de dix ans dans la Corporation.

Pour habituer les ouvrières à l'économie et pour leur créer un fonds de réserve, une caisse spéciale prend leurs petites sommes. Cette caisse a déjà rendu de véritables services. Son encaisse est de 7,000 francs.

CONCLUSION

Je m'arrête pour ne pas abuser de votre attention. Voilà l'histoire de notre Syndicat de l'habillement.

Il a huit ans d'existence, il a recueilli et dépensé pour ses membres plusieurs milliers de francs. Son encaisse est de 6,000 francs; et 2,000 à sa Société de secours. Il compte 200 membres qui peuvent jouir de tous les avantages du Syndicat, moyennant une cotisation annuelle de 2 francs.

Je n'ai donné en quelque sorte qu'un résumé, un catalogue; il faut un chapitre pour chaque institution.

Statuts du Syndicat mixte de patronnes et ouvrières en habillement (métiers similaires et professions connexes).

TITRE I

CONSTITUTION

Il est formé par les soussignées un Syndicat mixte de patronnes et ouvrières en habillement, métiers similaires et professions connexes : couturières, modistes, robeuses, lingères, repasseuses, coupeuses, brodeuses, tricoteuses, piqueuses, directrices d'ouvroirs et d'écoles d'apprentissage.

Le siège du Syndicat est à Carcassonne (Aude), 27 bis, rue Saint-Michel.

CONDITIONS MORALES D'ADMISSION

Les membres du Syndicat mixte s'engagent à ne pas travailler le dimanche, à s'abstenir du travail de nuit et à faire respecter la morale et l'honnêteté dans les ateliers.

Le Syndicat en corps assiste à la sépulture religieuse de ses membres.

Une indemnité de sépulture est donnée à la famille de la défunte.

Rien n'est donné pour un enterrement civil.

BUT

Le Syndicat a pour but :

1. L'étude, la défense, la protection, le développement des intérêts professionnels, économiques et industriels des syndiquées;
2. La création d'institutions de savoir professionnel, de prévoyance et d'assistance fraternelle;
3. La création d'un bureau de placement pour les ouvrières et d'un bureau de renseignements pour les offres et les demandes de travail;
4. L'établissement d'un conseil arbitral et d'expertises pour la solution des questions litigieuses.

TITRE II

COMPOSITION

Le Syndicat comprend toutes les personnes ayant accepté le règlement :

- 1° Les six fondatrices, patronnes ou ouvrières, qui ont réuni les éléments du Syndicat et qui paient 5 francs de cotisation annuelle;
- 2° Les patronnes payant 5 francs;
- 3° Les ouvrières payant 2 francs.

AMENDES

Toute syndiquée convoquée qui n'assiste pas à la sépulture d'un membre du Syndicat paie 1 franc.

Toute syndiquée qui n'assiste pas à la fête patronale paie 1 franc.

Toute syndiquée qui n'assiste pas à l'assemblée générale paie 0 fr. 50.

Ne peuvent être dispensées de payer l'amende, *et après une décision de la Chambre syndicale*, que les personnes qui sont sérieusement malades ou absentes de la ville.

CAS D'EXCLUSION

- 1° Manquer aux statuts au point de vue de la morale ou de l'honnêteté;
- 2° Ne pas payer la cotisation annuelle dont le versement s'effectue en janvier;
- 3° Ne pas payer les amendes;
- 4° Ne pas observer les statuts et le règlement intérieur du Syndicat ou enfreindre ceux des institutions qu'il a créées.

Ne font partie du Syndicat et ne peuvent jouir de ses avantages que les personnes qui ont régulièrement payé leur cotisation et leurs amendes.

Tout membre est libre de se retirer, mais à la charge de perdre tous ses droits au patrimoine corporatif et de payer la cotisation de l'année courante.

TITRE III

ADMINISTRATION

Le Syndicat est administré par le Comité syndical et la Chambre syndicale.

Le Comité syndical est composé des six patronnes ou ouvrières fondatrices qui doivent toujours garder l'esprit qui a présidé à la formation du Syndicat. Les personnes composant le Comité syndical se recrutent elles-mêmes et sont inamovibles.

La Chambre syndicale est composée des six fondatrices, de trois patronnes et de trois ouvrières. Les patronnes et les ouvrières sont élues par leur groupe respectif.

La Chambre syndicale est nommée pour trois ans. Elle nomme son bureau à la majorité absolue des voix, chaque année.

Elle se réunit tous les mois, prononce les *admissions* et les *exclusions*, discute, vote le budget, vérifie les comptes, fixe l'emploi des cotisations et des fonds du Syndicat, administre les institutions économiques, constitue le Conseil arbitral et fait exécuter les statuts du Syndicat.

Le Syndicat est convoqué tous les trois mois.

Il se réunit chaque année en assemblée générale à l'effet d'entendre le rapport que le bureau sortant présente sur son administration.

BUREAU

Le bureau se compose ainsi :

- Une présidente prise parmi les fondatrices ;
- Une vice-présidente prise parmi les patronnes ;
- Une vice-présidente prise parmi les ouvrières ;
- Une secrétaire ;
- Une trésorière.

TITRE IV

Le Syndicat étant revêtu de la personnalité civile pourra faire libre emploi de ses ressources, acquérir et posséder dans la limite de la loi (21 mars 1884), prêter, emprunter, ester en justice et faire tous autres actes de personne juridique.

Ces divers actes seront délibérés et votés par la Chambre syndicale qui sera représentée par sa présidente.

TITRE V

PATRIMOINE CORPORATIF

Il est formé par les cotisations, les libéralités et les avantages que le Syndicat peut retirer des institutions économiques et de prévoyance.

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Les règlements pourront être modifiés, s'il y a lieu, par la Chambre syndicale, avec l'approbation du Conseil syndical et la ratification de l'assemblée générale.

Les règlements intérieurs sont obligatoires pour les membres du Syndicat.

Toutes les personnes qui auraient besoin de renseignements ou de statuts pour la fondation d'un Syndicat mixte de patronnes et ouvrières de l'habillement, peuvent s'adresser à M. le chanoine Combes, 2, rue Neuve-du-Mail, à Carcassonne.

Chan. COMBES.



AVIS

Adresser toutes communications à l'un des Directeurs de la Revue : M. le chanoine Lafargue, archiprêtre de Lesparre, et M. le chanoine Allain, archiviste diocésain, curé de Saint-Ferdinand, 40, rue Croix-de-Seguey, Bordeaux.

Il n'est point accepté de communications anonymes ; chaque auteur garde l'entière responsabilité de son travail.

Nous rappelons qu'on peut renouveler son abonnement SANS FRAIS dans tous les bureaux de poste, ou bien encore, soit à l'Œuvre des Bons Livres, soit dans nos bureaux, 16, rue Cabriol, Bordeaux. On peut aussi adresser un mandat de 8 francs à l'un des directeurs de la Revue, ou bien attendre que nous fassions opérer les recouvrements par la poste, ce qui entraîne toujours des frais supplémentaires.

La *Revue Catholique* publiera prochainement : 1° Roumanille, par A. Ferrand ; 2° *Glanes liturgiques* (suite), par L. du Mont ; 3° *Lettres et billets inédits de M. de Belzunce, évêque de Marseille*, publiés par Ph. Tamizey de Larroque ; 4° *Le VI^e volume des " Origines de la France contemporaine "*, par E. Allain ; 5° *Etudes sur quelques anciens livres liturgiques manuscrits et imprimés des diocèses de Bordeaux et de Bazas*, par E. Allain ; 6° *Étymologies girondines* (suite), par H^{ie} Caudéran ; 7° *Les Origines de l'imprimerie à Bazas*, par A. Claudin ; 8° *Anecdota Burdigalensia*, documents inédits publiés par E. Allain (suite) ; 9° *Documents inédits sur Louis Beaulieu* (suite) ; 10° *Etudes sur l'histoire municipale de Bourg-sur-Gironde* (suite), par E. Maufras ; 11° *Une paroisse rurale sous l'ancien régime, Notre-Dame de Mouchac du Grand-Aillas en Albret, diocèse de Bazas* (suite), par Cyp. Thibaut ; 12° *Un mot sur quelques livres de raison* (suite), par J. Beaune ; 13° *Monographie de l'église Saint-Thomas de Libourne* (suite), par Th. Lewden ; 14° *De l'éducation des sourds-muets*, par le chanoine Gaussens ; 15° *L'itinéraire d'Henri IV en Gascogne*, par Ph. Tamizey de Larroque ; 16° *De Bordeaux en Bosnie et retour (1-26 septembre 1896), Lettres d'un Gascon* (suite) ; 17° *Le Congrès ecclésiastique de Reims*, par E. Allain ; etc.

NOUVELLES DU DIOCÈSE

Nominations ecclésiastiques. — Par décision de Son Eminence ont été nommés :

- Curé de Blaignan, M. Marty, curé de Mombrier ;
- Curé de Mombrier, M. Tartas, curé d'Asques ;
- Curé des Esseintes, M. Rêche, curé de Lavazan ;
- Vicaire à Saint-Savin, M. Noailles, vicaire à Ambarès.

M^r le Cardinal-Archevêque a présidé le 12 mai, en l'église Notre-Dame, les obsèques d'une des généreuses victimes du Bazar de la Charité, M^{me} de Carayon La Tour, née de Lassus ; et le 15, en l'église Sainte-Eulalie, un service célébré pour le repos de l'âme de la vénérée directrice de la Sainte-Famille, la R. M. Marie-Raphaël. De très nombreux ecclésiastiques et religieux assistaient à ces funèbres cérémonies. Le 19 mai, l'Eminentissime Pontife a béni, à Châtellerault, la cloche offerte par le Czar à la paroisse Saint-Jean de Châtellerault. Elle a prononcé dans cette circonstance une allocution très éloquente qui a produit sur l'assistance d'élite qui se pressait dans l'église une profonde impression. Le 21, un service solennel a été, par son ordre, célébré en l'église primatiale pour les dames patronnesses de nos Œuvres diocésaines, qui ont été les victimes de la catastrophe du 4 mai. Son Eminence a pris encore la parole et nous a fait entendre un magnifique discours, plein de cœur et de doctrine. — Le 23, Elle a présidé la touchante première communion des enfants abandonnés recueillis par la Colonie Saint-Louis.

Une brillante exposition des ornements et vases sacrés offerts aux missions par l'Œuvre Apostolique a eu lieu les 15-17 mai dans les sacristies de Saint-André. Elle a été honorée de la présence et des encouragements de M^r le Cardinal.

Il semble que la mort des innocentes victimes de la catastrophe de Paris attire des bénédictions nouvelles du bon Dieu sur nos Œuvres catholiques. Les **ventes de charité** se succèdent, de plus en plus fécondes en résultats. La semaine dernière a eu lieu celle de Saint-Ferdinand que nous avons annoncée. Grâce à l'admirable dévouement des dames patronnesses et au généreux concours de la

population de cette chrétienne paroisse, les aumônes ont atteint un chiffre absolument magnifique et inespéré. Cette semaine a lieu (25-26 mai) la vente des Ecoles libres, à l'hôtel de Curzay. Par une délicate et très chrétienne attention, M^{me} de Curzay a voulu que le deuil où la plonge la mort de M^{me} de Carayon La Tour ne privât pas de son hospitalité une Œuvre si chère à sa vénérable parente.

Les **pèlerinages à Talence et à Verdelaix** se multiplient de plus en plus avec grande édification et grand fruit. Il semble qu'on assiste à un véritable renouveau de piété dans notre diocèse et il y a là pour nous un sérieux motif d'espérance au milieu des difficultés de l'heure présente.

Nécrologie. — Nous venons de perdre encore trois de nos vénérés confrères. M. Pierre Chabrol, né à Thiviers, en 1823, était prêtre depuis 1852 et curé de Martignas depuis 1888. — M. Jean-Elie Clouchet, né à Ossun en 1818, prêtre en 1844, administrateur depuis 1879 la paroisse de Saint-Philippe du Seignal. — M. Pierre Largeteau, né à Abzac en 1836, ordonné prêtre en 1862, curé de Saint-Ferdinand d'Arcachon depuis 1884.

— Les Sœurs de la Sainte-Famille, fondées à Bordeaux par l'abbé Noailles de vénérée mémoire et auxquelles notre diocèse doit tant de reconnaissance pour le bien immense qu'elles y ont opéré, viennent d'être cruellement éprouvées par la mort de la Révérende Mère Marie-Raphaël (Cécile Tignet) leur directrice générale. C'était une très pieuse et intelligente religieuse que l'excès de son dévouement au service de l'Eglise a prématurément conduite au tombeau. Elle était admirablement préparée à sa fin qui a été sainte comme sa vie. Nous offrons à ses Filles en deuil l'hommage de notre respectueuse sympathie.

A TRAVERS LES REVUES

Revue du Clergé français (Paris, Letouzey et Ané; 20 francs par an; bimensuelle).

On trouve dans le numéro du 15 mai une étude fort originale de M. Julien sur *la Question sociale et le nombre des élus*; un travail plein de science de M. du Dot sur *l'Onomatopée*; un récit humoristique de M. Verret sur une excursion à la *Germania*; quelques pages inédites de Martial Delpit sur les *Obsèques de M^{sr} Darboy*; un article très pénétrant de M. Calippe sur *la Fonction sociale du Catholicisme*; une analyse très claire et très complète de la *Nouvelle législation de l'Index* par Ch. Jérôme.

La Quinzaine (Paris, 45, rue Vaneau. Directeur : M. George Fonsegrive; 24 francs par an; 20 francs pour le clergé; bimensuelle).

15 mai 1897. — *Préface de deux recueils de lettres et d'un journal*, par Yves Le Querdec; — *L'Ancêtre des socialistes français*, par le baron J. Angot des Rotours; — *La Vie d'un explorateur*, par Charles Buet; — *De Saint-Petersbourg à Samarkande*, par R. de Souhesmes; — *Le Métropolitain*, par Paul Souday; — *La Question du baccalauréat au congrès des professeurs*, par J. Baillet; — *Le Salon du Champ-de-Mars*, par Louis Flandrin; — *Lettres à ma cousine : l'Œuvre du feu*, par Gabriel Aubray; — *Les Idées et les Faits : les Révélations de la conscience moderne*, par George Fonsegrive. — *Nouvelles scientifiques et littéraires.* — *Revue des revues.*

BIBLIOGRAPHIE

Signalons une très importante brochure de Dom A. Mougél : **Denys le Chartreux** (1402-1471). *Sa vie, son rôle, une nouvelle édition de ses ouvrages.* (Montreuil-sur-Mer, imprimerie de la Chartreuse de N.-D. des Prés, grand in-8^o de 88 pp.) C'est sans contredit le travail bio-bibliographique le plus exact, le plus complet qui ait jamais été consacré au *Docteur extatique* (oublié, malgré son éclatante célébrité, par les rédacteurs du *Dictionnaire Bouillet* et par les rédacteurs de beaucoup d'autres Dictionnaires). Dans la brochure, en tête de laquelle est reproduit un spécimen du manuscrit autographe de Denys le Chartreux, le *Commentaire sur Jérémie*, conservé à l'Université de Louvain, on trouve, puisés aux meilleures sources, tous les renseignements désirables sur la naissance du saint docteur, ses études, sa vie religieuse, son œuvre littéraire, sa vie publique, ses relations extérieures, son séjour à Bois-le-Duc, sa mort, son culte, ses premiers éditeurs, la nouvelle édition de ses œuvres complètes. L'appendice I contient la

liste des ouvrages de Denys, le plus fécond incontestablement de tous les écrivains du xv^e siècle, et l'appendice II concerne ses manuscrits. Rien n'est plus capable que la brochure de Dom A. Mougel d'assurer le succès de la gigantesque entreprise de la publication dont nous avons sous les yeux l'admirable premier volume intitulé : *Doctoris extatici D. Dionysii Cartusiani opera omnia in unum corpus digesta ad fidem editionum Coloniensium cura et labore monachorum sacri ordinis Cartusiensis favente Pont. Max. Leon. XIII. Tomus I. In Genesim et Exodum (I-XIX)*. Monstrolii, typis Cartusiae Sanctae Mariae de Pratis. 1896, in-4° de LXXIX-684 pp.

T. DE L.

Le Curé de Lourdes, M^{sr} Peyramale, par M. Henri LASSERRE. — Un fort volume in-18 Jésus de 468 pages avec portrait. — Prix : 3 fr. 50; franco, 5 francs. — Librairie Bloud et Barral, 4, rue Madame, et 59, rue de Rennes, Paris.

Déjà célèbre avant d'être publié, tant il est, depuis longtemps, impatientement attendu et demandé, ce volume consacré à M^{sr} Peyramale termine la série des œuvres historiques de M. Henri Lasserre sur *Notre-Dame de Lourdes*, œuvres aujourd'hui populaires dans le monde entier et traduites dans toutes les langues.

Annoncée depuis la mort du curé des Apparitions, la mise au jour de cet ouvrage a été différée d'année en année. L'auteur, comme pour ses précédents volumes, a voulu ne donner à l'impression qu'un travail historique et un récit littéraire pleinement irréprochables, une œuvre achevée et définitive.

Telle est la publication nouvelle qui est le digne couronnement de cette histoire, de cette épopée de Lourdes, dont Henri Lasserre fut l'historien et le poète, l'Hérodote et l'Homère.

Ce volume sera bientôt dans la main de tous ceux qui possèdent *Notre-Dame de Lourdes*, les *Episodes miraculeux*, *Bernadette*. De tous ces livres et de chacun, il forme le complément nécessaire.

« En cette douloureuse époque de défaillance morale, dit M. Henri Lasserre dans sa préface, où tant d'injustes préventions sont semées de toutes parts contre le Prêtre, il nous paraît opportun de montrer ce que c'est qu'un vrai apôtre de Jésus-Christ, de montrer, dans la vivante réalité de son type sacerdotal, un homme qui eut, en notre siècle, l'incomparable honneur d'être un instrument de la Vierge immaculée. C'est par la contemplation de telles et si nobles figures que les peuples apprennent ou réapprennent le respect du Prêtre. De sorte que, en retraçant les traits vénérés du bon et illustre curé de Lourdes, nous croyons faire à la fois œuvre et vérité de œuvre d'édification.

» Dans le bref qui conférait au curé Peyramale le titre de Protonotaire apostolique, le pape Pie IX, de vénérée mémoire, portait ce témoignage : « que parmi les ouvriers du champ du Seigneur, ce Prêtre se distinguait par l'éclat de sa piété, de sa droiture, de son courage, autant que par sa sagesse, sa prudence et son savoir »; et il voulait que de tels hommes « ne fussent point des lampes cachées sous le boisseau, mais que tout au contraire, en ces jours surtout où l'impiété a déclaré une guerre criminelle au Très-Haut et à ses Saints, ils brillassent avec plus de splendeur pour servir d'exemple à tous les autres ».

» C'est cette pensée du Père commun des fidèles qui nous a mis aujourd'hui la plume à la main.

» Que ces humbles pages, par nous déposées sur le tombeau du Curé de Lourdes, racontent ce qu'il fut à ceux qui ne l'ont point connu; et qu'elles contribuent à faire ressortir de plus en plus le caractère auguste du Prêtre catholique et du Pasteur selon le cœur de Dieu.

» HENRI LASSERRE. »

La Vie et les miracles de saint Vaast (ou Gaston), catéchiste de Clovis et évêque d'Arras. 1 vol. in-12 de 96 pp., illustré de 7 grav. Prix : 1 franc. Société de Saint-Augustin, 41, rue du Metz, Lille (Nord).

Dix communes en France portent le nom de Saint-Vaast, on compte par centaines les paroisses placées sous son vocable, et cependant qui sait-on de lui ? Presque rien. Le tirer de l'ombre où il disparaissait, c'était une entreprise de bénédictin. Un bénédictin s'en chargea. Si dans la courte biographie qu'il nous donne il ne nous apprend pas tout ce que nous voudrions savoir, ce qu'il nous en dit suffit pour que, désormais, nous honorions d'un culte filial celui qui enseigna à Clovis les éléments de la doctrine chrétienne. Pourquoi les catéchistes volontaires qui, chaque année, aux approches de la première communion, se font les auxiliaires de M. M. les curés, ne prendraient-ils pas pour patron particulier de leur œuvre le

catéchiste de Clovis ? Ne sont-ils pas les continuateurs de sa mission auprès des enfants du peuple, souvent plus rebelles au défrichement spirituel que les barbares du ^v^e siècle ?

Deux victimes des septembriseurs : *Pierre-Louis de la Rochefoucauld, dernier évêque de Saintes, et son frère, évêque de Beauvais*, par Louis AUDIAT. Grand in-8° de 450 pp. Prix : broché, 5 francs. Société de Saint-Augustin, Lille.

Ce livre nous peint au vif la situation religieuse d'une de nos provinces les moins entamées par l'esprit nouveau, pendant les dernières années de l'ancien régime ; et ce tableau est singulièrement attachant, car M. Audiat n'ignore rien des choses et des hommes de cette époque. Evêques et chanoines, curés, jésuites dispersés, moines, abesses, il fait agir et parler tout ce monde dont il nous conte les antécédents, les démêlés entre eux et avec les jansénistes, les parlements, les persécuteurs de demain, de ce demain qui sera le massacre des Carmes où périt le doux évêque de Saintes, victime de sa fidélité à l'unité romaine et de son amour fraternel. En dépit des défections trop nombreuses qu'il constate, cet ouvrage, par les exemples de ferme bon sens et d'héroïsme qu'il relève, glorifie l'Eglise de France. Il est écrit d'une plume alerte, si chargée soit-elle de documents et d'informations, en un style animé qui parfois raille ou s'émeut, car, je le répète, le livre est vivant.

Trente Méditations sur la Sainte Eucharistie publiées d'après un ancien auteur, par A. M. P. INGOLD (ouvrage pouvant être donné à l'occasion de la première communion). Joli volume in-32 Jésus elzévirien de 302 pp. Paris, Poussielgue, 1896. Prix : 1 fr. 50.

Cet ouvrage du P. CLOYSEAU qui a eu sous sa forme première de Méditations avant et après la Sainte Messe plus de 20 éditions, est un vrai petit chef-d'œuvre, plein de doctrine et d'onction. « Ces méditations, dit la *Revue catholique d'Alsace*, peuvent servir aux fidèles et aussi aux prêtres tant pour leur usage personnel que pour la prédication sur le Saint Sacrement. On cherche quelquefois en vain des sujets intéressants sur l'Eucharistie, par exemple pour l'*Adoration perpétuelle*; on les trouvera ici sans difficulté, variés, intéressants, instructifs et peut-être neufs précisément par leur solide base théologique. » La maison Poussielgue fournit les reliures qu'on peut désirer.

Vient de paraître :

R. P. ALBERT TESNIÈRE

de la Congrégation du Très-Saint-Sacrement

DOCTEUR EN THÉOLOGIE

**SOMME DE LA PRÉDICATION EUCHARISTIQUE
LE CŒUR DE JÉSUS-CHRIST**

Paris, 27, avenue Friedland.

2 volumes in-12 de VIII-692 et 665 pages. — Prix : 8 francs.

Nous consacrerons prochainement une étude à cette œuvre de haute théologie et de très solide piété.

Nous recommandons spécialement à nos lecteurs la photographie artistique SERENI, 32, cours de l'Intendance, à Bordeaux. Nulle part on n'exécute avec plus d'art et dans de meilleures conditions les portraits, groupes, agrandissements, reproductions de manuscrits, dessins, gravures, plans, etc. — Photographies inaltérables au charbon.

VIN BRUNOT

AU PHOSPHATE DE SOUDE

KOLA, COCA, CACAO, ORANGE AMÈRE,
VIEUX BORDEAUX

TONIQUE DU SYSTÈME NERVEUX
RECONSTITUANT DES FORCES
physiques et intellectuelles
STIMULANT DES FONCTIONS ORGANIQUES

3 fr. 50 la bouteille. Détail dans toutes les Pharmacies.

PARIS, DÉPOT GÉNÉRAL :
A. BRUNOT, pharmacien, 40, rue de Chaillot, PARIS.

ÉTUDES

Religieuses, Philosophiques, Historiques et Littéraires

Revue bimensuelle publiée par les Pères de la Compagnie de Jésus

Paraissant le 5 et le 20 de chaque mois, par fascicules de 144 pages in-8° raisin.

Abonnement : un an, 25 fr. ; six mois, 12 fr. 50. — 82, rue Bonaparte, Paris.

LE COSMOS

Revue des Sciences et de leurs applications. 8, rue François-Ier, à Paris.

France : un an, 25 fr. — Étranger : 32 fr. — Le n^o, 50 cent.
Paraît tous les samedis.

LE CANONISTE CONTEMPORAIN

Paraissant le 15 de chaque mois par fascicules de 48 pages in-8°, chez Lethielleux, 10, rue Cassette, à Paris. 8 fr. par an.

MUSÉE DES ENFANTS

Mensuel, nombreuses illustrations.

Abonnement : un an, 6 fr. — Lille, Société de Saint-Augustin.

EN TERRE SAINTE

Journal d'un Pèlerin, in-18 Jésus, de x-354 pages, par A.-J. LAFARGUE; joli vol. avec couverture en chromo-lithographie, une carte de la Palestine, les plans de Jérusalem et du Saint-Sépulchre, et 64 grandes vues ou vignettes. Prix franco : 3 fr. 50. S'adresser au bureau de la *Revue Catholique*.

LA RÉFORME SOCIALE

Bulletin de la Société d'Économie sociale et des Unions de la Paix sociale fondées par Le Play. — Prix : un an, 15 fr.; pour les Membres des Unions : 12 fr. Paris, boulevard Saint-Germain, 174.

L'UNIVERS ET LE MONDE

Bureaux : 17, rue Cassette, Paris. — Paris et départements, édition quotidienne, un an, 40 fr.; six mois, 21 fr.; trois mois, 11 fr. — Edition semi-quotidienne, un an, 20 fr.; six mois, 10 fr.; trois mois, 5 fr.

Le Mois de Marie de Terre Sainte, par A.-J. LAFARGUE. Illustrations de Marcel de Fonrémis. Publié avec l'approbation de Mgr l'Archevêque de Bordeaux. 4^e édition, prix : 1 fr. Bordeaux, Imprimerie Nouvelle, 46, rue Cabriol.

Les Proverbes de Salomon, mis en vers français, par A.-J. LAFARGUE, ouvrage approuvé par Mgr l'Archevêque de Bordeaux, couronné par l'Académie de Bordeaux. Édition de luxe, Tournai, Société de Saint-Jean l'Évangéliste. Prix broché : 2 fr. 50. Reliures diverses.

Les Machabées, scènes bibliques en vers, par A.-J. LAFARGUE, ouvrage couronné par la Société nationale d'Encouragement au Bien et par l'Académie de Bordeaux. Adopté par le Ministre de l'Instruction publique pour les Bibliothèques scolaires. 2^e édition, Perrin, éditeur, Bordeaux, aux bureaux de la *Revue Catholique*. Prix : 1 fr. 50.

Lettres de Marie Jenna à M. Albin Goudreau, avec une introduction par M. Gaston DAVID, 1 beau vol. grand in-8°, tiré seulement à 160 exemplaires. En vente, à Paris, chez Poussielgue, édit., et aux bureaux de la *Revue Catholique*, 16, rue Cabriol, Bordeaux. Prix : 3 fr. 50. — Il reste encore un exemplaire sur papier de Hollande au prix de 6 francs.

ANNALES ECCLÉSIASTIQUES de 1869 à 1889

publiées sous la direction de Dom CHAMARD, prieur des Bénédictins de Saint-Maur. — En souscription chez MM. GAUME & C^{ie}, éditeurs, 3, rue de l'Abbaye, Paris, par séries de 5 fascicules de 160 pages, comprenant environ 5 vol. in-4^o de 800 pages, à 10 fr. le volume. — Les *Annales ecclésiastiques* font suite à l'*Histoire universelle de l'Église catholique*, par ROHRBACHER, continuée de 1846 à 1868 par J. CHANTREL.

MM. les ecclésiastiques qui feront tenir à M. Sueur-Charrey, éditeur à Arras, la somme de 40 fr. 60, recevront régulièrement et à titre d'essai pendant un mois les quatre revues ci-après : 1^o le *Dimanche Paroissial* (hebdomadaire, 6 fr. par an); — 2^o le *Prêtre* (hebdomadaire, 8 fr. par an); — 3^o la *Revue des Catechismes* (mensuel, 2 fr. 50 par an); — 4^o la *Science Catholique* (mensuel, 12 fr. par an).

Ancienne Maison DURAND et CHABELLARD
fondée en 1801

HENRY DURAND, Successeur

37, Rue du Pas-Saint-Georges, 37
BORDEAUX

Manufacture de Cierges, Bougies et allonges pour
souches. — Spécialité de Cierges, cire pure, pour
la Messe. — Encens, Charbons et Veilleuses.

Fourniture des Séminaires, Hôpital Saint-André,
Lycée de Bordeaux et diverses Églises et Chapelles.

DÉPOT GÉNÉRAL
(VERRERIE DE LA MEURTHE)

V^e R. LAFITTE

18, rue des Augustins, 18 — BORDEAUX

Succursale : 4, rue Ste-Catherine

ARTICLES EN CRISTAL ET EN VERRE, PORCELAINES ET FAÏENCE

FOURNITURES D'ÉGLISE

ORFÈVRERIE RUOLZ MARQUE ALFENIDE

Atelier de Décor ordinaires et riches

RÉASSORTIMENT DE MODÈLES

DÉTAIL AU PRIX DU GROS — TÉLÉPHONE

Bonifications spéciales pour les Maisons religieuses
et les Ecclésiastiques.

EXPORTATION

GROS — DÉTAIL

L'ÉCOLE FRANÇAISE

GAUME & C^{ie}, Éditeurs, 3, rue de l'Abbaye, PARIS

Abonnement à la Revue, 7 fr. Au Supplément Pédagogique bi-hebdomadaire, 5 fr.

SPECIMEN GRATUIT

REVUE MÉTHODIQUE
DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE
Paraissant tous les jeudis

RIONDE & MIALHE

Maison de confiance fondée en 1828

Harmoniums, Timbales



Contrebasses etc., etc.

AUTO-PIANISTE UNIVERSEL
Invention nouvelle

M^{mes} Carloman Lafeychine & V^{ve} M.-Perbos
NÈES RIONDE
37, Rue Esprit-des-Lois, 37
BORDEAUX

VENTE — LOCATION — ÉCHANGE
ACCORDS — RÉPARATIONS
EXPORTATION



Précieuse. Foie, Calculs, Gravelle, Diabète, Goutte, Gastralgies.

Impératrice. Affections de l'estomac. Excellente eau de table.

Dose : Une bouteille par jour.

HORLOGERIE de précision, garantie. Montres en tous genres. Prix très avantageux. Envoi du catalogue franco. **RICHELET**, fabr. à BESANÇON

GRATIS

PORTRAITS

AU
CRAYON-FUSAIN

Pour vulgariser nos magnifiques portraits au crayon-fusain, dans votre ville, nous vous faisons offre suivante : Si, dans un délai de quinze jours de cette date du journal, vous nous envoyez une photographie de vous-même ou tout autre membre de votre famille, vivant ou décédé, nous vous ferons un agrandissement fini au crayon-fusain d'une valeur de 100 francs **ABSOLUMENT GRATIS** pourvu que vous nous promettiez de montrer ledit portrait à vos amis en leur recommandant notre maison. — Ecrivez votre nom et votre adresse très lisiblement au dos de votre photographie et envoyez-la à M. **TANQUEREEY**, Directeur de la Société Artistique de Portraits, en son hôtel, Rue de St-Petersbourg, 9, Paris (Maison fondée en 1840), elle vous sera retournée intacte avec le grand portrait.

M. N. BOUILLET

DICIONNAIRE UNIVERSEL DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES ARTS

Nouvelle édition entièrement refondue

sous la direction de J. TANNERY et E. FAGUET.

1 vol. in-4^o, prix : 21 francs.

Remise de 5 francs contre tout exemplaire des anciennes éditions.

PHOTOGRAPHIE ARTISTIQUE

SERENI

TROIS MÉDAILLES D'OR

32, cours de l'Intendance, 32

PORTRAITS, REPRODUCTIONS, GROUPES

Agrandissements inaltérables au charbon.

Dictionnaire de la Bible

Par F. VIGOUROUX, P. S. S.

Avec le concours de très nombreux collaborateurs.

Le Dictionnaire comprendra environ 20 fascicules de 320 colonnes, richement illustrés d'après les meilleurs documents.

Prix du fascicule, pour les souscripteurs : 5 francs.

Les 10 premiers fascicules sont en vente chez MM. LETOUZEY et ANE, 17, rue du Vieux-Colombier, Paris.

Vient de paraître :

CONTRIBUTION A L'HISTOIRE

DE

L'INSTRUCTION PRIMAIRE DANS LA GIRONDE

AVANT LA RÉVOLUTION

PAR M. LE CHANOINE E. ALLAIN

1 vol. gr. in-8^o, imprimé en elzévir sur papier teinté, tiré à petit nombre.

Quarante exempl. seulement sont mis en vente : à Bordeaux, chez MM. FERET et FILS, 15, cours de l'Intendance; à Paris, chez MM. A. PICARD et FILS, 82, rue Bonaparte.

Prix : 7 fr. 50.

Le Directeur-Gérant : A.-J. LAFARGUE.

Imp. DEMACHY, PECH et C^{ie}. — Bordeaux.

REVUE CATHOLIQUE DE BORDEAUX

PARAISSANT LE 10 ET LE 25 DE CHAQUE MOIS

SOUS LA DIRECTION DE MM. A.-J. LAFARGUE ET E. ALLAIN

SOMMAIRE

- | | |
|---|--|
| I. LETTRES ET BILLETS INÉDITS DE M ^{sr} DE BELSUNCE, ÉVÊQUE DE MARSEILLE..... | T. DE LARROQUE. |
| II. UNE PAROISSE RURALE DE L'ANCIEN DIOCÈSE DE BAZAS : AILLAS (<i>Suite</i>). — Avec gravures dans le texte..... | Cyp. THIBAUT. |
| III. QUELQUES "LIVRES DE RAISON". — III. <i>M. de Lidon</i> | J. BEAUNE. |
| IV. L'UNION CATHOLIQUE DE LA GIRONDE EN 1895 ET 1896..... | V ^{te} P. DE PELLE-PORT-BURÈTE. |
| V. SUPPLÉMENT : Nominations ecclésiastiques ; La lettre pastorale de Son Eminence ; M ^{sr} Hazera ; L'Œuvre des Églises pauvres. — <i>A travers les Revues. — Bibliographie.</i> | |

Abonnement : FRANCE, 8 FR. — UNION POSTALE, 10 FR.

UN NUMÉRO : 0,50 CENT.

On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste, à l'Œuvre des Bons Livres et aux bureaux de la Revue, 16, rue Cabirol, Bordeaux.

Les abonnements partent du 1^{er} Janvier ou du 1^{er} Juillet et sont exigibles d'avance

La reproduction des articles publiés par la Revue est interdite.

BORDEAUX

IMPRIMERIE NOUVELLE DEMACHY, PECH ET C^{ie}

16 — RUE CABIROL — 16

1897

PEINTURES DÉCORATIVES

POUR

Eglises, Monuments & Appartements

Maison BONNET & Fils Frères

J. Henri BONNET, Succ^r

4, rue Valdec, 4

BORDEAUX

PEINTURE DE BATISSE, VITRERIE, DORURE

Médaille d'Or

EXPOSITION DE BORDEAUX 1895

MAISON RECOMMANDÉE

ARTICLES DE VOYAGE Maison Gaultier,
I. Ehrensperger,
gendre et successeur, 27, cours de l'Intendance, Bordeaux.

CHEMINS DE FER DU MIDI

Courses de chevaux à Dax. — La Compagnie a l'honneur d'informer le public que les billets d'aller et retour délivrés à cette occasion, pour Dax, les 19 et 20 juin 1897, aux conditions du tarif spécial G V n° 2 (chap. 1^{er}) et les 19, 20 et 21, aux conditions de ce même tarif (chap. III, § 5) au départ de Labatut-Landes, Peyrehorade et Uri, seront exceptionnellement valables, pour le retour, jusqu'au 23 juin inclusivement. Ces derniers billets ne seront pas valables dans les trains express.

Anniversaire du Couronnement de N.-D. de Verdels. — Les 1^{er}, 2 et 3 juillet 1897, billets d'aller et retour à prix réduits, pour St-Macaire, délivrés à Bordeaux-St-Jean, Bazas, Condom, Casteljaloux, Mézin, Agen et stations intermédiaires.

Ces billets seront valables au retour, jusqu'au dernier train partant de St-Macaire, le 4 juillet 1897, pour chaque direction. (Voir l'affiche spéciale pour les autres conditions).

Bains de mer. — Stations hivernales et balnéaires. — Chapitre II du Tarif G V n° 6. — Billets d'aller et retour valables du vendredi ou samedi au lundi ou du dimanche au mardi, à destination des stations hivernales et balnéaires.

Des billets d'aller et retour de toutes classes sont délivrés, toute l'année, pour Agde, Arcachon, Argelès-Gazost, Balarnac-les-Bains, Banyuls-sur-Mer, Biarritz, Céret (Amélie-les-Bains, La Preste, etc.), Cette, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, Port-Vendres, Saint-Jean-de-Luz et Salies-de-Béarn;

Du 1^{er} mai au 31 octobre pour Alet, Argelès-sur-Mer, Ax-les-Thermes, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Boulou-Perthus (Le), Cambo-ville, Capvern, Collioure, Couiza-Montazels, Espérasa (Campagne-les-Bains), Grenade-sur-l'Adour (Eugénie-les-Bains), Labenne (Cap-Breton), Lalauque (Préchaq-les-Bains), Lamalou-les-Bains, Lannemezan (Cadéac, Vielle-Aure), Laruns-Eaux-Bonnes, Leucate (La Franqui), Lourdes-Barbazan, Montpellier (Palavas), Nouvelle (La), Oloron-Sainte-Marie (Saint-Christau), Pierrefitte-Nestalas, Prades (Molitz), Quillan (Ginoles, Carcanières, Escouloubre, Usson-les-Bains), Saint-Flour (Chaudesaigues), Saint-Gaudens (Encausse, Gantiès), Saint-Girons (Aulus), Saléchan (Sainte-Marie, Siradan), Salies-du-Salat, Ussat-

3000 MODÈLES DE TOUS STYLES Religieux et d'Appartements



VITRAUX D'ART
REPRODUCTION VITRIFIÉE
& IMITATION

Décoration Artistique
QUE L'ON PEUT FAIRE SOI-MÊME
Nouveau procédé de feuilles Vitraux
s'appliquant aux vitres par un simple
mouillage.

Contre 2 fr. envoi franco d'Echantillons et du Catalogue illustré.

ROSEY
BOULEVARD POISSONNIÈRE
PARIS

L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE

Antérieurement : *la Controverse et le Contemporain*. — Revue mensuelle publiée sous la direction d'un comité de professeurs des Facultés catholiques de Lyon, etc.
Abonnement : un an, 20 fr.; six mois, 11 fr. — Bureaux : 125, rue du Plat, et 3, place Bellecour, Lyon.

les-Bains et Villefranche-de-Confient (Le Vernet, Thuès, Les Escaldas, Graüs-de-Canaveilles);

Les vendredi, samedi et dimanche de chaque semaine, au départ de toute station du réseau située à plus de 50 kilomètres des stations thermales et balnéaires précitées, avec réduction de 40 % en 1^{re} classe, 35 % en 2^e classe, 30 % en 3^e classe, sur les prix du tarif général.

Les billets délivrés les vendredis et samedis sont valables pour le retour jusqu'au lundi inclusivement; ceux délivrés le dimanche sont valables jusqu'au mardi suivant inclusivement.

Exceptionnellement, les porteurs de billets d'aller et retour pour Biarritz pourront descendre à Bayonne, à l'aller, et repartir de cette gare au retour. (Voir pour les conditions particulières, le tarif spécial G V n° 6, chap. II.)

Billets de famille à destination des stations hivernales et balnéaires des Pyrénées (ch. II du tarif spécial n° 6). — Des billets de famille de 1^{re}, 2^e et 3^e classe sont délivrés toute l'année, à toutes les stations du réseau, pour Agde (Le Gran), Alet, Arcachon, Argelès-Gazost, Argelès-sur-Mer, Ax-les-Thermes, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Balarnac-les-Bains, Banyuls-sur-Mer, Biarritz, Boulou-Perthus (Le), Cambo-ville, Capvern, Céret (Amélie-les-Bains, La Preste, etc.), Cette-ville, Collioure, Couiza-Montazels, Dax, Espérasa (Campagne-les-Bains), Grenade-sur-l'Adour (Eugénie-les-Bains), Guéthary (halte), Hendaye, Labenne (Cap-Breton), Lalauque (Préchaq-les-Bains), Lamalou-les-Bains, Lannemezan (Cadéac, Vielle-Aure), Laruns-Eaux-Bonnes (Eaux-Chaudes), Leucate (La Franqui), Lourdes, Lourdes-Barbazan, Nouvelle (La), Oloron-Sainte-Marie (Saint-Christau), Pierrefitte-Nestalas (Barèges, Cauterets, Luz-Saint-Sauveur), Pau, Port-Vendres, Prades (Molitz), Quillan (Ginoles, Carcanières, Escouloubre, Usson-les-Bains), Saint-Flour (Chaudesaigues), Saint-Gaudens (Encausse, Gantiès), Saint-Girons (Aulus), Saint-Jean-de-Luz, Saléchan (Sainte-Marie, Siradan), Salies-de-Béarn, Salies-du-Salat, Ussat-les-Bains et Villefranche-de-Confient (Le Vernet, Thuès, Les Escaldas, Graüs-de-Canaveilles).

Avec les réductions suivantes, calculées sur les prix du tarif général, d'après la distance parcourue, sous réserve que cette distance, aller et retour compris, sera au moins de 300 kilomètres :

Pour une famille de 2 personnes, 20 %; de 3 personnes, 25 %; de 4 personnes, 30 %; de 5 personnes, 35 %; de 6 personnes et plus, 40 %.

Pour tout ce qui concerne les annonces, s'adresser au bureau de la **Revue**,
16, rue Cabirol, Bordeaux.



LETTRES ET BILLETS INÉDITS DE M^{GR} DE BELSUNCE

ÉVÊQUE DE MARSEILLE

A tout ce qui a été écrit sur Henri de Belsunce, à tout ce qu'il a lui-même écrit, je viens ajouter une série de lettres et billets qu'il adressa, de 1712 à 1748, à un de ses compatriotes (1) et amis, l'abbé de Saint-Amans, curé de la paroisse de Saint-Hilaire d'Agen (2). J'aime à croire que l'on goûtera beaucoup les *paginettes* où l'illustre évêque de Marseille, laissant flotter la bride sur le cou de sa plume rapide, dit une foule de choses charmantes, d'autant plus charmantes qu'elles sont dites avec plus de simplicité. Cette familière correspondance ressemble fort à une de ces causeries intimes, ailées, que rend si agréables un cordial sans-façon. En dehors de la dramatique et émouvante description (19 décembre 1720) des horreurs de la peste de Marseille, les courtes lettres de M^{GR} de Belsunce ne présentent point, je l'avoue, un saisissant intérêt, et les minces incidents y tiennent plus de place que les notables événements. Mais à défaut d'importantes révélations, on y trouvera bon nombre de particularités curieuses et même parfois de piquantes saillies qui

(1) Je dis *compatriote* parce que Henri de Belsunce, quoique né dans le Périgord, appartient à l'Agenais par le long séjour qu'il fit, d'abord en son enfance, puis en sa jeunesse, soit au château de Born, non loin de Villeréal (arrondissement de Villeneuve-sur-Lot), soit au château de Castelmoron (arrondissement de Marmande), soit enfin à Agen, où il fut élève du séminaire, avant de devenir (21 décembre 1704) vicaire général, pendant cinq années, de M^{SR} Hébert.

(2) Paul-Robert Boudon de Saint-Amans, docteur en théologie, était fils de noble François II Boudon de Saint-Amans, écuyer, et d'Anne de Faure.

rappellent l'origine gasconne du saint prélat et qui prêtent un nouvel attrait à ces petits billets d'un grand homme (1).

Ph. TAMIZEY DE LARROQUE.

I

A Monsieur l'abbé de Saint-Amans curé de Saint-Hilaire à Agen (2).

Je suis très sensible, Monsieur, aux marques de votre souvenir dont je vous fais mon sincère remerciement et dont je vous demande la continuation que vous ne pouvez ni ne devez me refuser puisque mon attachement pour vous la mérite certainement. Je vous fais mon compliment sur le mariage de M^r votre frère (3); personne n'y prend une plus

(1) Le dossier d'autographes, dont copie m'a été communiquée par les très obligeants MM. Calbet, qui m'ont déjà fourni tant d'autres documents, était conservé dans le cabinet de Jean-Florimond Boudon de Saint-Amans; après de nombreuses vicissitudes, il entra dans la collection de feu Oscar de Laroche (au château d'Estillac), et il est aujourd'hui dans le magasin d'un libraire de Paris. Ce dossier a été entre les mains du R. P. Dom Théophile Bérengier, Bénédictin de la Congrégation de France, auteur de la *Vie de Monseigneur Henry de Belsunce, évêque de Marseille* (Paris et Lyon, 1887, 2 vol. in-8°). Le savant religieux a tiré parti d'un certain nombre de lettres. J'aurai soin d'indiquer, sous chacun des documents plus ou moins utilisés par lui, ses analyses ou extraits.

(2) En tête des billets suivants je ne reproduirai pas la suscription, toujours la même.

(3) Noble Paul-Robert Boudon de Saint-Amans avait trois frères et une sœur. Son frère aîné, Joseph, celui dont il est ici question, se maria, le 26 février 1712, avec Marie de Maleprade. Il fut conseiller du roi, maire perpétuel de la ville d'Agen. Il fit son testament le 14 mars 1730 et eut, entre autres enfants : François, qui, le 17 mars 1747, épousa Marguerite de Raymond, et Marie-Thérèse (dite Serène), qui épousa vers 1751, noble Michel de Lagrange, écuyer, seigneur de Tayrac. Le curé de Saint-Hilaire fit donation de ses biens à son neveu et pupille François par le contrat de mariage du 17 mars 1747. (Renseignements tirés de la généalogie de la famille de Saint-Amans par M^{me} la comtesse Marie de Raymond (au fonds Raymond des Archives départementales), et communiqués par mon obligé autant que savant ami, M. l'archiviste Georges Tholin, secrétaire perpétuel de la Société académique d'Agen.)

veritable part que moy et ne s'interesse aussy cordialement à tout ce qui regarde votre famille. Je vous prie, Monsieur, d'avoir la bonté d'en assurer de ma part M^r votre Pere et M^r votre frere que j'honore infiniment, vous le savés, et vous devés estre persuadé que pour habiter la Provence je n'en ay rien perdu de ma franchise. Il y a quatre mois que je n'ay reçu de nouvelles de M^r l'abbé de la Vieuville a qui depuis peu cependant je n'ay pas esté inutile (1). Je plains le sort du pauvre La Nause (2). Il me sembloit qu'il estoit homme de bien et en valoit bien un autre. Il faut que j'en aye perdu l'idée. Je vous felicite sur la belle compagnie d'Agen. Pour moy au milieu d'un monde affreux je ne m'en divertis pas davantage. Cette ville est d'un destail accablant. Je fis dimanche l'ouverture d'une mission à une de nos collegiales. Les Peres de l'Oratoire la font. Je n'ay jamais vu une eglise si remplie. J'ay pensé me crever pour me faire entendre. Vous ne me dites rien de vostre cathedrale de Dausse qui doit estre fraiche à present (3). Nous avons eu six jours de froid, mais presentement il fait quasi chaud et le plus beau temps du monde. Vous ne me dites rien de M^r l'evesque (4). Je suis bien en peine, car il avoit coutume de m'escrire sou-

(1) L'abbé Emmanuel de la Vieuville était un des quatre vicaires généraux de M^{gr} Hébert.

(2) Quelque membre sans doute de cette famille de Villeneuve-sur-Lot à laquelle nous devons un notable érudit, Louis Jouard de la Nauze (1696-1793), membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, qui, élevé au collège des Jésuites d'Agen, fut lui-même jésuite pendant quelque temps.

(3) Il y a là une plaisanterie : cette prétendue *cathédrale* était une simple église de village, dans une humble paroisse. Dausse, aujourd'hui commune du canton de Penne (arrondissement de Villeneuve), n'a guère plus de quatre cents habitants. Je suppose que les deux amis avaient dû se trouver ensemble, un jour d'été, dans la petite église, qu'ils y avaient subi une chaleur étouffante et que l'évêque de Marseille fait une allusion enjouée à cet ancien supplice en parlant de la *fraicheur* que janvier apportait dans la *cathédrale* de Dausse.

(4) François Hébert, successeur de Jules Mascaron, fut évêque d'Agen (de 1703 à 1728). Voir l'étude (sous presse) que lui consacre M. l'abbé Durengues, curé de Mérens, vice-président de la Société académique d'Agen.

vent et il y a un temps infini qu'il ne m'a fait cet honneur (1). Je suis de tout mon cœur, Monsieur, vostre tres humble et tres obeissant serviteur.

HENRY Evesque de Marseille.

A Marseille le 14^e janvier 1712.

II

Cette année ne peut manquer de m'estre tres heureuse, Monsieur, puis qu'apres pres de deux ans de silence vous voulez bien la comencer en me donant des marques de vostre souvenir auxquelles je suis tres sensible. Je n'ay reçu aucune de vos lettres. J'attribuois ce silence un peu au changement d'Agen à mon esgard et un peu au respect humain et a la prudence trop scrupuleuse, aussy n'ay je pas cru devoir vous en demander la raison de peur de vous faire de la peine. Comme je ne change sur rien Dieu mercy j'ay toujours un veritable attachement pour vous et pour la bonne ville d'Agen et ses citoyens. Je vous puis assurer que personne ne prie Dieu de meilleur cœur pour M^r l'Evesque d'Agen et ne prend plus de part que moy à ses veritables interets. Mon cœur est toujours ouvert a la tendresse et toujours fermé a tous les sentimens de la rancune. C'est vous dire quels sont mes sentimens pour luy. Je suis tres affligé de sa mauvaise santé. Je suis icy avec des Peres de l'Oratoire qui ont appellé et qui ont entraîné une douzaine d'ecclesiastiques dans leur revolte, ce qui est bien peu de chose dans un aussy nombreux clergé seculier et regulier. Ils me donnent de l'exercice et je ne les espargne pas. Voila desja depuis un mois la valeur de trois mandemens pour ces bons Peres qui ne se loueront pas de ma facilité a escrire come je ne me loue point de leur faux

(1) Dom Bérengier, au début de son chapitre 1x sur la polémique entre M^{sr} de Belsunce et M^{sr} Hébert en 1718 et 1719, dit (t. I, p. 169) : « Il semble résulter d'une lettre à M. de Saint-Amans que l'affection de M^{sr} Hébert pour notre prélat s'était refroidie dès 1712, car l'évêque d'Agen cessait à cette époque de lui écrire. »

zele a resprendre une fausse doctrine et a seduire mon diocese qui avoit jusques a present joui d'une profonde paix que j'avois le bonheur de maintenir dans ce pais de vivacité et que je maintiendrois encore si je n'avois icy un college de l'Oratoire et une de leurs maisons dans la ville de la Ciotat. Ils ont cependant beau claboder (*sic*) (1). Les cœurs marseillois sont catholiques, ils ont vu leur interdit sans aucune peine, ils ont eu horreur de leur doctrine que je viens de censurer et ils n'ont ni haine, ni mepris pour moy. Prions Dieu, Monsieur, qu'il donne la paix a son Eglise en donnant la soumission necessaire a ceux qui en manquent. Je vous prie d'assurer Monsieur vostre pere de la part sincere que je prends a son mal et de luy dire que personne ne luy est plus veritablement attaché que moy. Si vous voyés encore le P. Hirvoix je vous prie de luy faire mes complimens. Je suis tres parfaitement, Monsieur, vostre tres humble et tres obeissant serviteur.

HENRY Ev. de Marseille.

Marseille le 5^e [] de l'an 1719 (2).

(1) Je mets le *sic* à la fois à cause de l'originalité de l'orthographe et de la vivacité de l'expression. On sait que *clabauder* dérive de *clabaud*, sorte de chien courant qui aboie fortement. On regrette que le saint évêque de Marseille se soit servi d'un mot aussi... profane; mais on s'en console en se rappelant que saint Jérôme en a dit bien d'autres à ses adversaires. Du reste, M^{sr} Hébert ne mettait pas plus de modération dans son langage et Dom Bérengier lui reproche (t. I, p. 178, note 1) de n'avoir pas craint « d'appeler ses contradicteurs : *aigrefins à longue robe, dragons noirs, goujats* ». L'historien de M^{sr} de Belsunce (deux pages plus haut) s'indigne de la façon dont l'évêque d'Agen traita son ancien vicaire général dans une « diatribe où les injures et les récriminations les plus amères tenaient trop souvent la place des raisons », diatribe à laquelle l'évêque de Marseille répondit « sans ménager à son antagoniste les coups de dard d'une fine ironie ».

(2) Dom Bérengier a cité seulement trois lignes de cette lettre (t. I, p. 178, note 2), depuis : « Je vous puis assurer que personne ne prie Dieu » jusqu'à : « sentiments de la rancune. » En la même note le pieux auteur reproduit trois autres lignes d'une lettre du 19 décembre 1720. On voit qu'il n'a que très peu défloré cette première partie de la correspondance de son héros avec le curé de Saint-Hilaire.

III

Je vous suis sensiblement obligé, Monsieur, de la part que vous voulés bien prendre a la triste et affreuse situation où je me trouve depuis pres de six mois. On a tort de dire que la mort est le plus grand des maux. C'est en verité la peste, je puis vous en assurer apres l'experiance qu'il a plu à Dieu de nous en donner. Graces a sa misericorde me trouvant estre debout au milieu des morts et des mourants, tout a esté abattu à mes costés. J'ay vu perir dans cette ville au moins cinquante mille ames (1), plus de dix mille dans le terroir (2), deux mille a mon pauvre Aubagne (3). Mon clergé est quasi aneanti (par clergé je ne parle pas des chanoines de la cathédrale); il a eu le courage de ne pas m'abandonner et il est mort de tout ce qui m'accompagnoit dans les rues où nous allions confesser les pestiferés et soulager leur misere tout excepté mon seul aumosnier et moy (4). Tout a esté frappé de peste et la pluspart sont morts et jouissent de la gloire due a leur zele et a leur charité. J'ay eu vingt malades dans ma maison dont quinze sont morts, et je ne sçay comment j'ai pu resister a la contagion et a ma douleur.

(1) C'est-à-dire plus de la moitié de la population, car le nombre des habitants de la florissante cité s'élevait à quatre-vingt-dix mille. Pendant longtemps il mourut environ un millier de personnes par jour et cet affreux total fut même parfois dépassé.

(2) Par le *terroir* H. de Belsunce entend-il la campagne autour de la ville, la banlieue ?

(3) On sait qu'*Aubagne* (aujourd'hui chef-lieu de canton à dix-sept kilomètres de Marseille) était une des seigneuries (avec château) des anciens évêques de Marseille qui prenaient le titre de barons d'Aubagne. Peiresc (*Correspondance*, t. VII, *Lettres à divers*, sous presse) écrit au cardinal Bentivoglio, le 19 avril 1622: «... à cause de la friandise de la baronnie d'Aubagne qui est un des lieux les plus délicieux de la province.»

(4) Cette phrase n'est pas d'une régularité parfaite et d'autres phrases encore de la même lettre sont loin d'être irréprochables, mais il faut excuser quelques négligences dans le style du *père de famille* qui traite un sujet aussi douloureux. Ici le trouble de l'écrivain correspond au trouble de l'esprit et surtout au trouble du cœur.

On a imprimé dans tant d'endroits mon dernier mandement (1) que je ne doute pas qu'il ne soit allé a Agen; ainsi je ne vous l'envoie pas. Vous y aurez vu un portrait flatté de nos horreurs dont jamais il n'y eut et il n'y aura d'exemple. La maladie a tres fort diminué depuis la Toussaint, mais elle subsiste toujours et toujours je vas mon train ordinaire parcourant les rues a pied et sans suite que celle des pauvres dont j'ay toujours un regiment a mes trousses. Souvent j'en ay jusques a deux mille. La Providence fournit a tout et me conserve dans ce nouveau danger, qui n'est pas mediocre, la plupart ayant encore des bubons fluans, mais, Dieu mercy, je n'ay jamais manqué de courage au milieu des cadavres pourris dont nos rues ont esté pleines. J'espere en avoir jusques a la fin (2). Cela ne peut estre sans une grace bien forte. Les Jesuites et les Capucins ont agi en vrais heros chrestiens. Tous les Jesuites des deux maisons ont eu la peste et presque tous sont morts. Les Capucins ont perdu quarante-deux religieux tous au service des pestiferés. Les Recolets et les Observantins ont aussi tres bien fait. Toute pretendue morale relachée a sacrifié sa vie avec joye, mais ce que l'on appelle morale severe a signalé dans la suite un peu de zele, mais tout cela est dans l'ordre. Je n'ay pas le temps de vous faire un detail de tout comme vous le desireriers, mais vous en avés assés pour voir tout ce que nous avons eu a souffrir et le besoin que nous avons encore de vos saintes prieres. Mes chers curés ont fait des prodiges et j'avois oublié de vous le dire, portant tout le long du jour le Saint Sacrement aux malades jusques a ce que les rues fussent si pleines de cadavres que nous avions peine a y passer et que je fus obligé de faire fermer toutes les eglises que l'on emplissoit de morts dès qu'elles estoient ouvertes. Il est bien triste de les voir

(1) Il s'agit du mandement du 22 octobre 1720 dont l'auteur de la *Vie de Monseigneur Henry de Belsunce* reproduit de très éloquents fragments (t. I, pp. 290-294).

(2) Passage cité par Dom Bérengier (*ibid.*, p. 252) à partir des mots : « La maladie subsiste toujours. »

encore fermées aux festes de Noël. Je fais dire des messes en dehors et je vas la dire tantost a un endroit, tantôt a l'autre. Dieu nous delivre d'un semblable fleau ! En voila assés pour vous faire valoir sous les Cornières où je sçay que vous aimés à debiter ce que vous sçavez (1).

Vous ne me parlés point de M^r d'Agen. Quoyque je sois dans les ombres de la mort je demande chaque jour a Dieu certaines grâces pour luy. Je le fais de tout mon cœur. Mon compliment luy paroitroit pestiferé (2). Cela m'empesche de vous prier, Monsieur, de l'assurer de mon respect. Si le P. Hirvoix est a Agen, recommandés moy a ses prieres, s'il vous plait. Je me recommande fort a celles de M^r le grand archidiacre, de M^r de la Benazie (3) et de M^r Gardès (4).

J'ay l'honneur d'estre avec tous les sentimens que vous me connaissés, Monsieur, vostre tres humble et obeissant serviteur.

HENRY Ev. de Marseille.

A Marseille le 19^e decembre 1720.

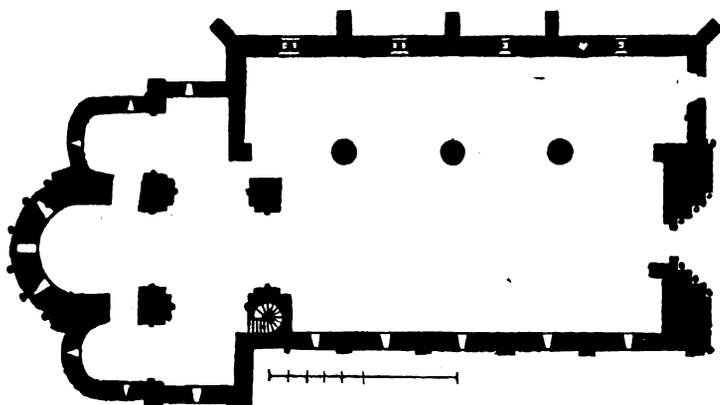
(1) Les *Cornières* mentionnées règnent encore autour d'une des principales places de la ville d'Agen, mais je ne crois pas que l'on continue à se réunir sous leurs arcades pour y causer comme au temps de l'abbé de Saint-Amans, lequel était sans doute quelque peu bavard, comme son correspondant le constate avec une douce malice.

(2) Ici la malice est moins douce, elle est même cruelle, mais la copie a-t-elle toute la fidélité désirable? J'hésite à le croire et, modifiant légèrement la phrase fameuse de saint Augustin, je redis : *In dubiis... caritas.*

(3) Bernard de la Benazie, né à Agen en 1635, mort dans cette ville en 1724, fut chanoine de Saint-Caprais, prieur de ce chapitre; il a laissé un grand nombre d'ouvrages dont on trouve la liste dans la *Bibliographie générale de l'Agenais*; le plus important et le plus connu de ces ouvrages est l'*Histoire de la ville d'Agen et país d'Agenais*. Je me suis un peu occupé de ce laborieux annaliste dans mon recueil de *Lettres inédites de quelques hommes célèbres de l'Agenais* (1893, p. 128-129).

(4) C'était Joseph de Gardès, docteur en théologie, chanoine de l'église cathédrale, vicaire général et official du diocèse d'Agen, etc.





Plan de l'église d'Aillas.

UNE PAROISSE RURALE DE L'ANCIEN DIOCÈSE DE BAZAS

Notre-Dame de Mouchac du Grand-Aillas en Albret.

(Suite) (1)

CHAPITRE III

L'ÉGLISE (Suite)

III

Le nouvel installé examine avec attention le détail du mobilier et des ornements. Ce n'est pas qu'il ait rien à craindre pour lui. Négligeât-il le procès-verbal de constat, jamais il ne pourra être rendu responsable sur sa bourse, ni de ce qui manque, ni de ce qui est délabré. Sa qualité de congruiste le couvre. Il en est autrement des vrais curés. Ils ont des charges, par là même qu'ils ont des avantages. La dîme qu'ils prélèvent sur la paroisse leur impose l'entretien du sanctuaire, voire la fourniture de certains menus objets tels que missel et autres livres liturgiques. Pas besoin de leur rappeler cette

(1) Voir la *Revue Catholique* du 25 février et du 25 avril.

obligation. Ils la connaissent très bien, surtout quand il s'agit de la rejeter sur le prédécesseur. On sait ce qui se passa à Savignac. Duprat, ayant trouvé insuffisant son canonicat de Saint-Michel à La Réole, venait prendre la succession de Pasquet à l'incurie légendaire. Au débotté, vite il mande les experts et fait relever l'état de l'église (1). En Aillas, le recours, s'il avait lieu, se ferait contre le curé primitif. Mais celui-ci, bien avisé, a coupé court à toute revendication et s'est libéré, une fois pour toutes, en abandonnant une petite partie de ses dîmes, ce qu'on appelle le dimon. L'examen du congruiste est donc absolument désintéressé. Tout au plus a-t-il pour but de rechercher à quel point se trouve fondé le proverbe qui court le pays : *Désargenté comme le calice d'Aillas*.

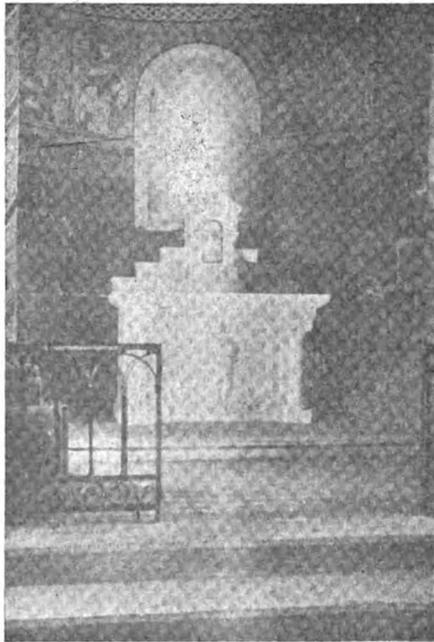
Il y eut certainement des périodes où l'église ne dut pas être riche. Comment oublier, par exemple, que Jean de Fabas fut quelques années capitaine en titre du château? Cet iconoclaste, ce brûleur, ce démolisseur d'églises, ne se crut guère tenu à ménager celle d'Aillas. Vous direz qu'il l'avait convertie en lieu de prêche pour le service des bourgeois protestantisés à son exemple? Mais en quoi cela pouvait-il gêner ses instincts de pillage? Il est si facile, sous prétexte d'idolâtrie et de superstition, de faire main basse sur tout ce qui a quelque valeur : calices, ciboires, reliquaires, étoffes de soie et d'or! Malheureusement les voleurs ne manquèrent jamais à travers les siècles, pas plus que les révolutions ni les guerres qui les favorisent si bien. Les Normands avaient incendié l'église primitive. Les protestants avaient dépouillé la nouvelle. En 1653, à la fin des guerres de la Fronde, les soldats du régiment des *maîtres*, qui séjourna trente jours dans la paroisse, s'y reprirent à « plusieurs fois » pour être sûrs de ne rien laisser (2). Une dévastation non moins impitoyable aura

(1) Minutes de M^e Pauly, notaire à Pondaurat. — *Délibération des habitants de Savignac*, 29 juin 1770, avec les pièces annexées.

(2) Papiers de M. Th. de Castellane. — *Livre de Raison* de Jean de Castellane, p. 2.

lieu encore, plus tard. Ainsi, dès que la dot est reconstituée, le ravisseur ne tarde pas à venir. Telle est la loi de l'histoire. Aillas l'a plus rudement subie que beaucoup d'autres.

La grosse affaire, c'était de restaurer. Il fallait aussi transformer, pour s'accommoder aux goûts, aux fantaisies les plus hétérogènes des générations successives. La piété est la même dans son fond, toujours ; mais, dans ses manifestations extérieures, elle est presque aussi changeante que les reflets du soleil couchant. Ce qui plaît un jour, le lendemain ne rencontre plus qu'indifférence. Vous avez, sur tout le mur des absides, une série de peintures, œuvre d'un artiste inconnu du *xiv^e* siècle. Elles ne brillent ni par l'originalité, ni par l'idée, ni par le dessin ; le coloris est rudimentaire. Telles quelles, j'affirmerais qu'elles ont émerveillé les yeux ébahis de nos pères. Le jour viendra



Abside méridionale. — Chapelle des ducs de Bouillon.

où elles disparaîtront sous le pinceau d'un badigeonneur, sans que personne songe à protester ni à les saluer d'un regret (1). Il est rare qu'une œuvre, si précisée soit-elle au

(1) Ainsi fut-il. Les peintures qu'on aperçoit aujourd'hui, dans l'absidiole méridionale, ne sont qu'un souvenir, un essai de reconstitution des anciennes. Leo Drouyn dit formellement dans ses notes, *loc. cit.* : « Les peintures qui l'ornaient sont recouvertes d'une épaisse couche de mortier. »

Voici ce qui concerne les deux autres absides. Et d'abord l'abside centrale :

premier jour, passe intacte d'un siècle à l'autre. Il n'y aurait d'exception, et encore, que pour les autels.

Nos pères avaient grande foi à l'intercession des saints. Leur conviction, c'était qu'au ciel, comme sur la terre, on n'a jamais trop de protecteurs. Malheur à l'homme seul ! Aussi multipliaient-ils les dévotions. Tout devenait prétexte à nouvel autel : une relique dont un bienfaiteur faisait cadeau (1), une maladie qui mettait en évidence le nom d'un saint, un vocable ignoré que le prédicateur de passage avait loué avec éloquence. Peu à peu, l'église d'Aillas avait été envahie presque en entier. Non seulement les absides étaient occupées ainsi que les deux extrémités du transept ; mais de la porte au chevet, le long de l'une et l'autre nef, partout où se montrait la moindre place vide, une chapelle était venue former sa petite enceinte

« Tout le soubassement jusqu'à la corniche est orné de peintures fort dégradées et qui paraissent appartenir au xiv^e siècle. Au fond, des personnages grands comme nature, qui m'ont paru être les apôtres. Partout ailleurs, ce sont des fleurons, des roses, des compartiments triangulaires, des branchages terminées par des feuilles et des roses. Tous ces ornements sont rouges, le dessin des personnages est noir. Ces peintures ont été exécutées par un ouvrier peu expérimenté. »

Abside septentrionale : « La voûte a été peinte en même temps que la grande abside et par le même peintre. Au milieu du cul-de-four, se voit la Sainte Vierge assise tenant l'Enfant Jésus sur ses genoux ; à sa droite des personnages de grandeur naturelle ; leur état de dégradation ne permet pas de voir. A la suite, un monument rouge. Tout le fond est parsemé de roses. C'était évidemment (?) la chapelle de la Sainte Vierge. » Je ne sais si Leo Drouyn a bien vu quand il a cru reconnaître la Sainte Vierge et l'Enfant Jésus : le badigeon n'a laissé aucune trace. Ce qui est certain d'après les documents écrits, c'est que cette chapelle était dédiée à sainte Madeleine.

(1) Les reliques étaient souvent en grand nombre dans les églises rurales de l'ancien régime. Un inventaire minutieux dressé par Saüe, prêtre et vicaire de Puybarban, mentionne « un reliquaire d'argent dans lequel sont contenues des reliques de saint Cloud, de saint Mamert, de saint Fiacre, de saint Loup, de saint Genès et de saint Blaize ». Il faut ajouter une relique de saint Laurent qui était le patron de l'église. *Registres de Puybarban*, 28 mars 1676. — Archives municipales de Puybarban.

réservée (1). Que de choses nous apprendrait sur le passé chacun de ces édicules, s'il pouvait nous raconter son histoire ! Il faut nous résigner, comme le curé nouveau, à ignorer beaucoup. Lui est arrivé de trop fraîche date pour rien savoir par lui-même. Après des années, il s'en ira sans plus en connaître, sur bien des points, que le premier jour. Tout se bornera à peu près à ce qu'il aura vu de ses yeux.

La grande abside est dédiée, comme il convient, au titulaire de l'église. C'est la Très Sainte Vierge, honorée, croyons-nous, dans sa Nativité.

Le patron du lieu, saint Michel, a pris pour lui la petite nef. Ainsi la confrérie qui lui est dévouée a comme son église propre : c'était chose si recherchée jadis ! Peut-être les confrères ont-ils exigé ce privilège en retour de la subvention plus ou moins forte qu'ils durent fournir pour la construction du bas-côté.

Les barons de Lauvergne ont consacré à sainte Madeleine l'absidiole septentrionale qui leur appartient et où ils ont droit de banc et de sépulture. La même sainte a donc charge de les protéger à l'église et dans leur château de Labescau. Dieu veuille que l'absidiole soit habituellement mieux entretenue que ne l'est parfois la chapelle familiale (2) !

Voici un autel à saint Georges ! Pourquoi ? Est-ce un souvenir de la domination anglaise ?

Pour saint Pierre, vous croiriez qu'il a reçu mission de présider dans la grande nef. Son autel est adossé au pilier

(1) Les documents qui me sont passés entre les mains parlent d'autels nombreux, mais sans rien dire qui permette de les localiser ni d'indiquer le titulaire, au moins pour la plupart.

(2) Minutes de M^e Tessier. — 2 septembre 1725. *Inventaire* après la mort d'André de Lauvergne. — « Dans une grande salle, se voyait encore la situation d'une chapelle dédiée à la sainte Madeleine... Tout était presque défait et sans aucun ornement que seulement la figure, tout menaçait ruine ; les murailles étaient soutenues par des pilotis et les planchers presque tous pourris. »

énorme qui, sur la droite, sert de base au clocher (1). Si large même est le retable que les deux étroits passages qui conduisent au transept en demeurent grandement obstrués. On n'eût pas agi autrement si on avait voulu, comme dans une église à jubé, masquer la vue des saints mystères à la foule. Au chevet, à peine si le maître-autel est visible ! En revanche, devant vous, dans son encadrement de bois découpé et peinturluré, trône le prince des apôtres, un grand tableau à l'huile peint par un artiste de La Réole.

L'histoire de ce retable nous initie assez bien aux pratiques du temps passé.

L'idée première revient de droit au syndic Gabriel de Lauvergne. Durant un séjour à Bazas, où il avait une habitation, le baron de Labescau avait fait la connaissance d'un certain La Sablonière, un ouvrier d'art religieux comme on en trouve toujours dans les villes épiscopales. Or la mode était aux grands retables. Un jour, l'artisan fit voir à son visiteur un dessin qui le séduisit. Libre à vous de juger aussi par vos yeux, car les plans existent encore. Il y a un large entablement porté sur deux colonnes cannelées, à chapiteaux corinthiens, surmonté de consoles affrontées d'où pend une grosse guirlande. Trois angelets épanouissent leur figure joufflue entre deux petites ailes. Des bouquets tombent en festons le long des panneaux. N'était-ce pas tout ce qu'il fallait pour égayer la face assez rébarbative de l'église d'Aillas ? Avec cela, on promettait un double « chandelier pascal », vraie merveille ! ample, haut, monumental, portant sur une base à retraits et renflements multipliés, une sorte de colonne torse, agrémentée au pourtour d'une bande de feuillage. Aux grands jours, quand on l'allumerait, sur chaque côté de l'autel, quel éblouissement ! Le syndic fit partager son enthousiasme aux paroissiens que la cloche

(1) Cela ressort d'une pièce qui m'a été communiquée par M. Roger d'Anglade. C'est une concession de banc et de sépulture faite, le 12 décembre 1769, par Mgr de Saint-Sauveur, à noble Michel Delpech de Montfort.

avait réunis sous le porche. Marché conclu, le prix demeura fixé à deux cents livres, somme considérable pour l'époque. On mit en réserve, aux archives de l'église, le plan signé de l'une et l'autre parties contractantes, de l'ouvrier et du syndic, et sur-le-champ, selon la coutume, Gabriel de Lauvergne paya la moitié du prix convenu. Cela se passait le 2 octobre 1702.

Le 1^{er} mars 1705, rien encore n'était arrivé en Aillas, ni le retable, ni aucun des chandeliers. Que faisait La Sablonière ? Le nouveau syndic, Jean de Castellane, manda le retardataire devant la paroisse assemblée. Après un dialogue à haute voix, dont les paroles même servirent assez curieusement à composer une police nouvelle, il fut décidé que dans quinze jours, sans plus, tout serait rendu et prêt à mettre en place. Il n'y avait qu'à prévenir le peintre Rivière qui s'impatientait de toujours garder son tableau depuis longtemps verni. Il avait réclamé deux hommes pour emporter le chef-d'œuvre : on les envoya. Au jour dit, exactement, le retable était monté, le tableau scellé et encadré, grâce aux bons soins d'un menuisier du cru, Coulau, qui reçut pour son travail seize sols. L'humeur du peintre s'était radoucie probablement, car on lui avait compté les trente livres, qui restaient à prendre sur les quarante-cinq promises au contrat.

S'il eût écouté les conseils de ses amis, Castellane s'en fût tenu là. La Sablonière n'avait pas la réputation d'être des plus exacts ni des mieux rangés dans ses affaires. Mais fallait-il, comme tant d'autres, réduire sa gestion à boucher les gouttières qui se déclaraient à chaque instant dans l'église et sous le porche ? Non, il en coûtait trop au syndic. Son avis fut de continuer les embellissements, en dépit des obstacles. On commanda un second retable, « en bon bois de noyer ». Moyennant un nouveau débours de huitante livres, « la chapelle qui est sur l'aile droite à l'entrée de l'église », serait pourvue. La Sablonière s'engageait à livrer le travail, dès la fin du mois d'avril prochain, « à paine de tous despans, dommages et interests ». Il semble, à parcourir le journal du

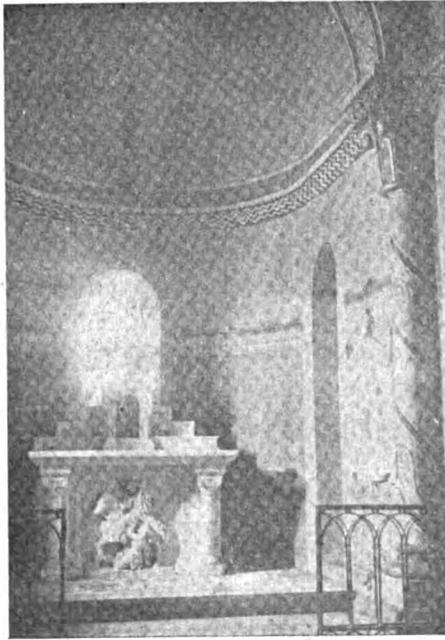
syndic, que la promesse fut tenue, car il paya tout rapidement, par acomptes successifs. Pourquoi donc, La Sablonnière étant mort quasi subitement en 1708, le beau-frère de Jean de Castellane se prend-il à lui écrire : « Vous êtes prudent et sage, mais je ne scay comment vous vous sortirez d'intrigue. Je souhaite que ma prophétie ne s'accomplisse pas. Il y a longtemps que je vous ai prédit que je craignais pour vous. » Serait-il vrai qu'alors comme aujourd'hui, on ne pouvait rien faire d'utile, sans sacrifier un peu de sa tranquillité? Intérêts et susceptibilités encombreront toujours votre route (1).

En 1770, l'argent étant devenu moins rare dans la caisse du syndic, François Chevassier pensa que le grand sanctuaire n'était plus digne de la paroisse. Un vaste retable couvrait le fond; il y avait des colonnes brillantes à chapiteaux dorés, c'est vrai; mais les murs de droite et de gauche, en avant de l'autel, restaient absolument nus, du haut en bas. On imagina donc « une boisure en menuiserie réglée dans son ordre, assemblée à boudin et à baguettes, fort propre en sapin d'Hollande, avec pilastres et panneaux parallèles aux deux chapelles depuis le bas jusqu'à la corniche du grand autel ». La difficulté c'était de ne blesser en rien les droits du duc de Bouillon non plus que ceux du baron de Labescau. Chacun d'eux en effet communiquait de sa chapelle avec le grand autel, par une haute baie en forme de porte, percée dans l'épaisseur du mur et que fermait seul un petit balustre en bois. Grâce à cette baie, tout en restant chez lui, sur son terrain, — « sur la tombe de ses prédécesseurs », comme disait le sieur de Lauvergne, — il lui était possible de suivre facilement le détail de l'office. La « boisure » devait fatalement supprimer la communication. Voici ce qui fut décidé, d'abord relativement au duc de Bouillon. Une porte, avec ferrure, s'ouvrirait, sur la droite, dans la boiserie. La clef en

(1) Tout le dossier de cette affaire se trouve dans les *Papiers de M. Th. de Castellane* : délibérations et plans, comptes et correspondances.

serait remise au seigneur du lieu. De plus, pour lui, on placerait devant cette porte, dans le sanctuaire, un fauteuil.

Quant au baron de Labescau, moindressans doute étaient ses droits, car il ne fut question ni de clef, ni de porte, ni de fauteuil; on promettait simplement un siège. Toutes précautions ainsi prises, le projet enleva facilement les suffrages de la paroisse. Par trois dimanches consécutifs, le sacristain Couthures cria l'adjudication. Au premier jour, il y avait sept ou huit menuisiers qui demandèrent à pren-



Abside septentrionale. — Chapelle des barons de Labescau (1).

dre connaissance du devis. Le troisième, la moins dite échut à un habitant de la paroisse Saint-Martin, à Bazas, un ouvrier à nom exotique, Dominique Pringeri. Il se contentait de cent quarante-une livres dix sols qui devaient être payés moitié avant, moitié après le travail. Le contrat portait que le syndic aurait à faire examiner l'œuvre par des maîtres avant de l'accepter (1).

(A suivre.)

Cyprien THIBAUT.

(1) Sur la droite, la baie qui met la chapelle en communication avec le grand autel.

(2) Minutes de M^e Tessier. — *Assemblée des habitants de la paroisse d'Aillas*, 26 août 1770.



QUELQUES " LIVRES DE RAISON "

(Suite)

III

C'est un type bien différent que celui qui va maintenant nous occuper. M. de Lidon, sieur de Savignac, vivait à peu près à la même époque, puisque son Livre de raison comprend les années de 1650 à 1664; il habitait l'Agenais, non loin du Périgord, et, lui aussi, nous parle de la Fronde et des curieux démêlés qui éclatèrent dans son pays. Mais ici, l'homme de guerre remplace l'homme de robe : la toge du magistrat n'apparaît point; il semble au contraire que le narrateur écrit à cheval, sur le pommeau de sa selle, entre deux chevauchées, entre deux querelles de gentilhommes où « flamberge au vent » l'on s'entre-déchire et parfois « s'entretue ».

S'il est différent, l'intérêt n'est pas moindre : nous pourrons aussi suivre quelques incidents de la guerre de Guyenne : nous en apercevrons certains faits à travers les éclaircies de cette vie accidentée quoique casanière du gentilhomme. Son récit haché, bref, se ressent beaucoup du temps troublé où il écrit, des mœurs un peu rudes qui semblent avoir été les siennes; il mentionne, tranquillement, des actes de violence que beaucoup, sans être taxés de sensiblerie, déploreraient ou blâmeraient.

Mais trêve d'appréciations : Lidon est là qui nous attend impatiemment; abordons-le.

Le Livre de raison (1) tel qu'il a été retrouvé par M. Tamizey de Larroque le grand pêcheur, le pêcheur miraculeux, n'est malheureusement pas complet : le temps, l'incurie et les rats rongeurs en ont enlevé les premières pages : aussi, est-ce « in medias res » que, de suite, nous sommes lancés.

Il en est au lundi 12 septembre 1650 et raconte que M. de Saint-Luc est venu loger à Eynesse avec les gendarmes et les chevau-

(1) Il fait partie des archives du château de Saint-Léger et appartient à mon excellent ami M. Lodoïs de Lavaissière qui a découvert et sauvé ce précieux manuscrit. Le château et la terre de Saint-Léger sont situés dans la commune de Montastruc (Lot-et-Garonne).

légers du Roi; d'autres troupes s'y trouvaient déjà, conduites par le comte d'Olonne, ce Louis de la Trémoille très connu, mais « encore moins que sa femme, la belle et galante Catherine-Henriette d'Angennes », dit M. Tamizey de Larroque. Le seigneur de Savignac mentionne le 24 janvier 1651 un événement tragique dans les termes suivants : « Le mardy à X heures du matin, mon cousin de Belvès (1), fils ayné de M. de Caussade, qui se tenoit chez sa femme, à la Roque de Beauguas, a esté tué d'un coup de pistolet par le sieur de Cézerac, fils ayné de Mons^r de Laval, près Périgniac. » Pas un mot de regret sur la mort du cousin, d'explication sur le duel ou le meurtre et son auteur.

Le seigneur de Saint-Léger, Jean de Lidon, frère du narrateur, intervient parfois à la suite de son frère : il avait des terres en fief de la marquise de Flamarens (2), et par conséquent des rentes à payer, arriérées comme cela arrivait fréquemment; il va la voir à son château de Montastruc et arrête le compte.

A la même époque, un météore parut au ciel : « droit où le soleil se couchoit une grande clarté de feu large d'environ vingt canes montant en haut et estant un peu courbé tournant le bout comme au sud-est et dura plus d'un grand cart d'heure, puis ce disparust ».

Encore une lutte homicide : un nommé Douzon de Monclar est tué d'un coup d'épée le 22 avril 1651. Un épisode de la vie militaire de cette époque-là, un enrôlement de jeunes gentilshommes : le 14 juillet, Loupinac et Pécaubel, enfants de Missandre (3), partent avec une compagnie de fantassins pour rejoindre à Pujos de Villeneuve le régiment du Périgord « appelé à présent de Marsin » (4). Ce dernier, un des partisans les plus fidèles du prince de Condé, était-il déjà à la tête de son régiment? Attaché à la fortune des princes, il fut arrêté presque en même temps qu'eux et interné dans la citadelle de Perpignan jusqu'au 20 février 1651, puis

(1) Jean de Béchon, sieur de Belvès et de la Mothe, fils aîné de Bertrand de Béchon, écuyer, sieur de Caussade, et de Jeanne de Chevallier de Tournadel.

(2) Marie-François Le Hardy de la Trousse, marquise de Flamarens.

(3) Ces deux jeunes gentilshommes étaient les fils de Pantaléon de Missandre et de Françoise d'Alleguèdes, de l'Agenais.

(4) Du nom que portait un des plus célèbres lieutenants du grand Condé, Jean-Gaspard-Ferdinand de Marchin, comte de Marchin et seigneur de Modane dans le pays de Liège (1610-1673).

reprit son emploi militaire en Catalogne où il avait déjà servi sous Condé, comme lieutenant général. C'est à ce moment et jusqu'à son retour en Espagne en 1652, qu'il commanda le régiment qui portait son nom en Guyenne. C'était donc dans l'armée de la Fronde que s'engageaient les enfants de M. de Missandre. Du reste, les troupes fidèles à Condé occupaient le pays. Le marquis de Théobon, qui devait l'année suivante soutenir le siège de Villeneuve-d'Agenais, était dans la région le 25 novembre 1651, jour où le sieur de Mestre « a mis aux champs une compagnie d'infanterie dans le régiment du marquis de Théobon ».

Le 1^{er} janvier 1652 quatre cornettes de cavalerie du régiment de Castelnau (1), savoir : le fils du baron de Monséguir, le commandant Comarque, un fils de M. de Beynac et le sieur de Brouillac, viennent loger à Montastruc : c'étaient toujours des Frondeurs, puisque leur colonel Henri Nompars de Caumont, marquis de Castelnau, fils du maréchal duc de la Force, était un des chefs du parti.

Du reste, les troupes ennemies se suivaient de près, se côtoyaient, puisque le 24 mai, le régiment de la Villette était à Miramont et le 26 le comte d'Harcourt à Eymet.

Dans le courant de ce mois, meurt une noble dame du pays que Savignac mentionne ainsi : « Le dimanche 6 mai 1652, Madame d'Aiguevives est morte. » Ce nom est celui d'une terre qui a longtemps appartenu à la vieille maison de Raffin (2) et désigne dame Françoise de Nort, épouse de noble Jean de Raffin, seigneur d'Hauterive et d'Aiguesvives, maréchal de camp des armées du Roi, et sœur de Jules-César de Nort, baron de Savignac, maréchal de camp dans l'armée de Condé. Ce dernier fut fait prisonnier devant Cognac par le comte d'Harcourt avec plus de 800 hommes : il avait été colonel du régiment d'Enghien où Jean de Raffin, son beau-frère, avait lui-même servi et gagné la plupart de ses grades. Raffin, que l'on appelait aussi le « sieur d'Hauterive », était resté fidèle à la

(1) Ce régiment portait le nom d'un fils du maréchal duc de Caumont La Force, Henri Nompars de Caumont, marquis de Castelnau.

(2) Vieille maison chevaleresque originaire du Rouergue et dont une branche établie en Agenais depuis le XIV^e siècle a donné, entre autres personnages illustres, deux grands-sénéchaux d'Agenais. La comtesse de la Myre-Mory, qui m'a gracieusement communiqué leurs archives, et son frère, M. de la Borie-Saint-Sulpice, mon beau-frère, descendent de cette noble race.

cause du Roi, puisque le comte de Saint-Luc, le 6 novembre 1652, lui accorda des lettres de sauvegarde, faveur dont il l'aurait jugé indigne s'il avait servi les Frondeurs.

Voici maintenant, le 15 juin 1652, « Son Altesse d'Harcourt » qui suivant ses adversaires vient aussi loger à Montastruc : le régiment de Champagne s'installe dans les trois métairies de Saint-Léger et dans les deux granges : mais, dit-il « je n'ay ressus *nonobstant le dommage* que toute sorte de honneur ». De là, ils allèrent recommencer le siège de Villeneuve et, le 9 août, d'Harcourt le lève et se rabat sur Monflanquin.

Évidemment, le pays souffrait de ces courses militaires : malgré l'honneur que lui faisait « Son Altesse », le seigneur de Savignac a souffert des dommages et, le 10 juillet suivant, on le traite tout à fait en pays conquis : il constate, sans mot ajouter, qu'on lui a pris « ma cavale izabelle avec son poulin, une poulaine, une cavalle grise et trois noires et les ont menées de la prerie neufve à Saint-Pierre et le grand chemin de Villeneufve ». Comprend-on ce qu'il y a de triste dans la constatation de ce fait et d'héroïque résignation dans cette douleur muette? Pas un mot de regret, pas un mot d'amertume, pas même de ponctuations qui, sur le manuscrit, révéleraient un sanglot étouffé. A lui le gentilhomme éleveur, à lui le cavalier, on prend sept chevaux, tous probablement, et surtout celle par laquelle il commence : « ma cavale izabelle avec son poulin! » Et il ne dit rien.

Ce stoïcisme est un peu dans sa nature : il enregistre les morts comme les naissances, sans plus d'expansion; trois jours avant, il avait perdu son beau-frère Pierre de Gentillot, le mari de sa sœur Hélène; il mentionne ainsi sa mort et son enterrement : « Est mort au Contz, estant allé à la sépulture de son frère, où il tomba malade. Vesquit douze heures. Enterré à Duras. »

Saint-Pastour est pris par du Plessis-Bellière (1), le vendredi 27 septembre : en faisant cette courte mention, le sieur de Savignac tranche une question dans un sens opposé à l'assertion de M. Ch. Barry (2) qui a ignoré la prise de cette ville qu'il a confondue avec la

(1) Jacques de Rougé, marquis du Plessis-Bellière, un des meilleurs lieutenants du comte d'Harcourt.

(2) *Histoire de la Guerre de Guyenne par le colonel Baltasar*, réimprimée par Charles Barry. — Bordeaux, Charles Lefebvre, 1876.

prise de Sainte-Bazaille; toutes deux sont tombées au pouvoir de l'armée royale, la première le 27 septembre 1652 et la seconde, le 15 octobre suivant. Le 7 janvier suivant, un boucher de Montastruc, « le Riton », meurt sous les coups des troupes de M. de Sauvebœuf. Sauvebœuf et du Plessis-Bellière étaient deux lieutenants de Condé.

En dehors des mouvements très fréquents des troupes qui sillonnent le pays, il n'y a que des mentions d'un petit intérêt, mariages, décès ou affaires domestiques. Voici la mort d'un notaire de Montastruc, « maistre Bernard Coq »; le 7 décembre, d'une sœur du narrateur, Magdeleine, morte au Mayne et enterrée à Eynesse. N'y aurait-il pas dans le fait suivant une querelle religieuse? Un M. de la Tonne étant décédé, Lidon voulait le faire inhumer aux tombes de M. du Rhodier, son oncle, à l'abbaye de Gondon (1), de l'ordre de Cîteaux; mais le prieur s'y refusa. L'éditeur ignore le nom de ce prieur inhospitalier. Lidon protestant ne voulait-il pas faire enterrer un protestant dans l'abbaye catholique de Gondon? — Gondon, voilà un nom qui ne représente plus que le passé fini, achevé, éteint; nulle trace de l'abbaye ne subsiste, et ces tombes qu'on briguait si ardemment, il n'y a que deux siècles, sont elles-mêmes absolument détruites et disparues! De cette vieille abbaye de Cisterciens il ne reste plus que des ruines dont on pourra bientôt dire : *Etiam periere ruinae!*

Même aux plus mauvais jours, on se marie. Ce contraste des préoccupations publiques et des joies privées et réciproquement est de tous les jours. Chacun suit le cours de son existence, malgré les événements plus ou moins graves qui assombrissent tant d'autres vies et, il faut bien le dire, dans cet égoïsme apparent, il y a un grand fonds de sagesse et de vérité. Pourquoi donc, entre deux escarmouches des troupes de Condé et de d'Harcourt, n'auraient pas lieu les « aménages » de la fille du sieur de Bacoue avec M. Noël du Coq, lieutenant du juge de Montastruc? Ces fêtes se passèrent en février 1652 : le magistrat avait épousé à Tombebœuf le 14 février et le 21 il donna un grand repas où assista notre chroniqueur avec MM. de Bacoue, de Boisverdun (2), l'avocat de Nadau et

(1) Gondon-lez-Montastruc, ancienne abbaye du diocèse d'Agen.

(2) Noble Charles de Digeon, seigneur de Boisverdun, Saint-Pardon et autres places, marié le 14 juin 1664 à dame Brandelise de Timbrune de Valence.

d'autres ! La peste sévit de septembre en novembre 1656 ; plusieurs morts sont mentionnés, notamment le *laquais* de Boisverdun.

Décidément, le territoire est sillonné de troupes : après celles du comte d'Harcourt, voici M. de Balthazar lui-même qui vient loger à Montastruc avec ses régiments de cavalerie et d'infanterie le 1^{er} octobre 1653 ; le 30, il part pour Monflanquin, après avoir pris des charrettes pour les bagages ; Lidon dit qu'il *en a donné une volontairement*. Cette volonté est-elle bien sûre ? N'a-t-il point fait contre mauvaise fortune bon cœur ?

Le 4, un autre régiment, celui du Coudray-Montpensier (1), arrive à Montastruc jusqu'au 15 ; le 13, M. de Canillac s'y rend pour calmer les différends survenus entre la ville de Monclar et le régiment de Champagne qui tua sept ou huit hommes et en blessa autant.

Un de ses voisins, « noble Bertrand de Béchon, seigneur de Caussade, meurt le 25 octobre 1653, venant de perdre son jeune fils de Thoiras, lieutenant d'infanterie au régiment de Guyenne, décédé à Caussade où il était arrivé malade de Catalogne ».

Voici encore un autre régiment, celui de Belsunce (autrefois de Monpouillan), qui vient loger à Monclar du 28 novembre au 4 décembre 1653.

La haute et puissante dame du pays, M^{me} de Flamarens, avec laquelle Lidon a réglé des affaires de dîmes, habitait Montastruc et avait placé sa fille au *couvent neuf* de Villeneuve, puisque le 10 juin 1655 elle alla la chercher pour l'emmener avec elle ; cette grande dame habitait aussi le château de Buzet où Lidon allait la voir.

Les troupes continuent à passer et à séjourner ; le régiment d'Estrades (2) loge à Monclar le 17 juillet 1654, celui de la Serre à Saint-Étienne de Fougère. Quelques jours avant, Lidon signait un contrat de mariage, ainsi que son cousin de Roquepique (3), gentilhomme protestant dont la famille possède toujours le manoir

(1) Henry d'Escoubleau, marquis de Coudray-Montpensier, devint lieutenant général des armées du Roi.

(2) Godefroy, comte d'Estrades, qui devint maréchal de France (1607-1686).

(3) Un membre de la vieille famille de Gervain, de l'Agenais.

de ce nom, un des plus curieux et des mieux conservés du pays. Le passage des gens de guerre ne cesse pas; en décembre, le régiment de la Meilleraye passe à Monclar qu'il impose de 800 francs et, le mois de janvier suivant, douze compagnies d'infanterie du régiment d'Estrades y viennent loger pour aller à Tonneins le lendemain; au mois de janvier de la même année on fuyait devant les gens de guerre amenant le bétail et les troupeaux pour les conserver; un maraudeur en profitait pour voler au sieur de Savignac un certain nombre de brebis dont il le tint quitte, en bon prince.

Quoique gentilhomme et propriétaire lui-même de terres nobles, Lidon est sujet à la dîme : il mentionne la perception de cet impôt en nature fait à la Tuque dans une de ses métairies en présence de MM. de Boc père et fils, Boissié père et fils, Jacques La Faurie, fermier du bénéfice de Monclar, qui « *dismèrent* le champ du costé du couchant où ils eurent XI gerbes sans empeschement de personne ». Ne semble-t-il, ajoute en note M. Tamizey de Larroque, que sous la plume du narrateur le mot *dismèrent* est synonyme de *ravagèrent*?

Au milieu de cet enchevêtrement d'armes et de soldats, je lis la mention brève d'un terrible duel qui donne une idée de ces temps agités qu'on ne peut du moins accuser de mollesse. Cette lutte presque homérique, sauvage, eut lieu entre deux gentilhommes et Lidon la raconte ainsi, avec son laconisme effrayant : « Le mardi 16 février 1655, Mons^r le marquis de Théobon et le sieur de Lockerie, près Lauzun, se sont battus à coups de pistolet et se sont tués tous deux. » Certes, c'est expéditif autant qu'effrayant. Quels étaient ces deux acharnés lutteurs? L'un, dont le nom a plusieurs fois été cité dans notre étude, est le fils aîné de Théobon, le héros de la Fronde, l'un des brillants héros du siège de Villeneuve, du combat de Miradoux, qui mourut « *inglorius* » après avoir affronté un trépas plus glorieux sur les champs de bataille; l'autre, seigneur de Lauquerie, appartenait-il à la famille de Longueval qui possédait cette terre en 1789? Avec l'éditeur, je ne puis répondre à cette question.

Une indication assez curieuse sur le prix du foin : Lidon en vend aux consuls de Monclar pour l'entretien de la compagnie de cava-

lerie de Montéguillon, capitaine au régiment de la Meilleraye, à quatorze sols le quintal.

(*A suivre.*)

Joseph BEAUNE.



UNION CATHOLIQUE DE LA GIRONDE

(ANNÉES 1895 ET 1896)

RAPPORT

Présenté à l'Assemblée générale tenue le 3 Avril 1897

PAR LE V^{ic} P. DE PELLEPORT-BURÈTE, PRÉSIDENT

Au cours de l'Assemblée générale du 25 mars 1895, j'ai eu l'honneur de vous exposer les projets grandioses de votre Comité qui voulait, à l'occasion de l'Exposition de la Société Philomathique, donner à l'action catholique les moyens de se manifester sous la double forme d'un Congrès et de l'Exposition collective des Œuvres de bienfaisance dues à l'initiative des catholiques bordelais.

Vous avez sanctionné les dispositions que nous avons déjà prises. Forts de votre approbation, nous avons poursuivi dans la voie qui nous était tracée et vous savez déjà que nous avons mené à bonne fin la mission que vous nous aviez confiée, au nom de notre vieille Société.

Si nous ne vous en avons pas rendu compte plus tôt, c'est que nous voulions vous faire connaître en même temps que toutes les dépenses résultant de ces deux grandes opérations étaient acquittées. La liste en était longue et nos ressources étaient courtes, c'est pour cette raison que la liquidation a été laborieuse. Si vous le regrettez, Mesdames et Messieurs, il vous appartient de faire qu'elle soit plus rapide une autre fois : procurez-nous des adhérents nouveaux et avec de grandes ressources nous ferons rapidement de grandes choses.

Je vous rendrai compte en premier lieu de l'Exposition des Œuvres de bienfaisance dues à l'initiative des catholiques bordelais.

La classification générale arrêtée et publiée par le Comité d'administration de la Société Philomathique divisait les Sciences sociales, section III, en 4 classes.

Classe 29 : Études théoriques et projets de réformes pratiques.

Classe 30 : Institutions relatives aux rapports du travail et du capital.

Classe 31 : Œuvres de mutualité et de prévoyance.

Classe 32 : Institutions de bienfaisance.

L'Union catholique ne pouvait espérer présenter, pour chacune de ces classes, un ensemble satisfaisant de renseignements toujours difficiles à réunir; elle s'est contentée d'exposer dans la classe 32 (Institutions de bienfaisance), qui comprenait les Institutions de bienfaisance et d'assistance, émanant soit des pouvoirs publics, soit de l'initiative privée.

Bureaux de bienfaisance, Crèches, Ouvroirs, Offices de charité, Asiles de nuit, Protection des enfants abandonnés, Patronages des libérés, Dépôts de mendicité, Refuges, etc.

Il a été rendu compte par le rapporteur de la classe 32 (1) de cette Exposition dans les termes suivants, qu'une indiscretion bien excusable nous permet de reproduire. Ce ne sera pas un plagiat.

UNION CATHOLIQUE DE LA GIRONDE

L'Union catholique de la Gironde a pour objet de défendre et de protéger les œuvres catholiques. Le Comité a pensé que le meilleur moyen de les défendre était de faire connaître les résultats considérables qu'elles obtiennent; il a jugé aussi qu'il devait faire ses efforts pour assurer à ces anciens et puissants intermédiaires de la charité publique le rang qui leur appartient dans toute manifestation charitable.

La charité catholique a couvert la ville de Bordeaux d'Œuvres et d'établissements destinés à venir en aide, sous toutes les formes, aux malheureux deshérités du monde, et à leur donner, avec l'assistance matérielle, l'aide morale qui leur permettra de supporter avec courage la misère et l'inégalité des conditions.

Dans 21 Orphelinats à Bordeaux et 23 dans la Gironde elle recueille les enfants abandonnés ou privés de leurs parents, les élève et remplace auprès d'eux les appuis et les guides que Dieu leur a enlevés.

(1) Le Vicomte Pierre de Pelleport-Burète.

Par ses 9 Crèches, elle donne des soins dévoués aux enfants de notre population ouvrière, et permet aux mères d'augmenter par leur salaire le maigre budget familial.

Dans ses Écoles et ses Patronages, elle procure à la jeunesse une éducation chrétienne.

Dans ses 6 Fourneaux gratuits elle assure l'alimentation des indigents : par ses 5 Fourneaux économiques ouvriers qui ont servi en 1894 plus de 600,000 portions, elle permet une transformation de l'aumône et donne aux ouvriers les moyens de se nourrir dans des conditions exceptionnelles de bon marché.

Les Œuvres paroissiales des Dames de charité, la Société de Saint-Vincent de Paul, l'Œuvre du Pain de Saint-Antoine, celle de Saint-Pierre Claver, distribuent des secours à domicile pour une valeur annuelle de 250,000 francs.

Les Sœurs de l'Espérance et les Sœurs Dominicaines vont s'asseoir au chevet des malades pauvres et leur apportent des secours et des consolations.

D'autres Œuvres s'occupent de l'instruction des sourds-muets, des sourdes-muettes et des jeunes aveugles. Le Refuge de Nazareth recueille les jeunes filles dont les parents sont détenus. Les Maisons de la Miséricorde reçoivent les jeunes filles et les femmes ayant eu une mauvaise conduite et voulant se repentir. Les Petites Sœurs des Pauvres hospitalisent les vieillards infirmes et mendient pour eux. Et si nous quittons les Œuvres charitables pour en arriver aux Œuvres sociales, les Cercles, les Secrétariats du peuple, les Caisses de famille atteignent les milieux ouvriers pour leur apporter une aide puissante et y développer la pratique de la mutualité.

Telles sont, esquissées à grands traits, quelques-unes des Œuvres que la charité bordelaise a fondées ; j'en oublie qui ne sont certainement pas des moindres, que leurs administrateurs ont voulu laisser dans l'ombre, se retranchant derrière la modestie qui est la règle de la charité.

Parmi ces Œuvres, il en est d'admirables, comme cette Maison de la Miséricorde qui depuis sa fondation a sauvé 10,000 malheureuses femmes, et tant d'autres que je ne puis citer car chacune mériterait une page pour décrire la misère morale et matérielle

de ceux qui sont accueillis, le dévouement inaltérable de ceux qui accueillent.

Le caractère de ces Œuvres est celui de toutes les Œuvres catholiques qui n'entendent pas seulement soulager le corps, ce n'est qu'un côté de la mission qu'elles se sont donnée, mais veulent encore faire naître ou surexciter les sentiments de foi chez leurs assistés et leur faire surmonter la souffrance en la divinisant.

Les Œuvres qui ont été présentées hospitalisent 1,900 personnes ; il faut compter que ce nombre est un maximum qui ne se maintiendra certainement pas, en raison des charges considérables qui incombent aux communautés religieuses par suite du règlement des droits d'accroissement en retard et du droit d'abonnement dont elles sont actuellement frappées. Je ne parle que pour mémoire de l'impôt possible sur la rente française qui les menace, les Œuvres charitables catholiques vivant généralement au jour le jour et ne possédant, à de rares exceptions près, que les immeubles qu'elles occupent.

La charité publique est arrivée à un maximum de tension qu'il lui est difficile de dépasser ; elle ne pourrait donc probablement pas satisfaire aux nouvelles charges que la loi lui impose par une augmentation de ressources et se verra contrainte de diminuer son assistance hospitalière.

La collectivité des Œuvres catholiques bordelaises comprenait :

- 7 Sociétés d'anciens élèves ;
- 2 Crèches ;
- 11 Orphelinats de filles recueillant 600 enfants (non compris 250 qui sont reçus par les 6 Orphelinats des Filles de la Charité) ;
- 1 Orphelinat de garçons à Gradignan, hospitalisant 200 enfants ;
- 3 Maisons pour les sourds-muets, les jeunes aveugles et les sourdes-muettes, hospitalisant 125 enfants ;
- 2 Maisons de préservation ;
- 2 Maisons de réhabilitation hospitalisant 475 réfugiés ;
- 3 Hospices de vieillards hospitalisant 400 vieillards ;
- 18 Groupes d'œuvres placées sous la direction du clergé paroissial (18 paroisses de Bordeaux) ;
- 16 Associations de Dames de charité ; Œuvres de vêtements pour les pauvres et ouvriers ;

- 10 Salles d'asile;
- 6 Fourneaux gratuits;
- 6 Œuvres de secours à domicile (distribuant plus de 250,000 francs de secours);
- 5 Fourneaux économiques ouvriers qui ont servi plus de 600,000 portions en 1894.

Soit 65 Œuvres ou établissements ou groupes d'Œuvres recueillant 800 orphelins ou orphelines (non compris 250 pensionnaires des orphelinats tenus par les Filles de la Charité); 125 sourds-muets et jeunes aveugles des deux sexes; 475 réfugiés, 400 vieillards, soit 1,900 personnes, servant plus de 600,000 portions alimentaires aux ouvriers ou aux indigents, distribuant en outre 250,000 francs de secours à domicile.

Il existe en outre à Bordeaux une Société d'anciens élèves et 4 Orphelinats de filles qui n'ont pas fourni de renseignements, et 4 Crèches et 6 Orphelinats de filles qui, bien qu'exclusivement entretenus par la charité, occupent des locaux qui appartiennent aux bureaux de bienfaisance et qui n'ont pas figuré dans cette exposition; 2 orphelinats de garçons à Crabitey et Courbeyrac qui abritent 120 enfants.

La population, ainsi hospitalisée par cette catégorie des Œuvres bordelaises, sur lesquelles nous avons obtenu des renseignements, atteint donc un chiffre considérable.

Ces résultats sont magnifiques et sont l'honneur du catholicisme; l'Union Catholique a rendu un service signalé en les mettant en lumière comme ils le méritent.

Le Jury l'a reconnu en accordant à cette Exposition collective la plus haute des récompenses dont il puisse disposer, le *Diplôme de Grand Prix*; et j'ajoute qu'aucune récompense n'a soulevé moins de discussion.

Notre Comité n'a pas oublié les collaborateurs des Œuvres qu'il présentait, et parmi la foule des femmes et des hommes de dévouement qui participent intimement aux Œuvres catholiques, il en a choisi plusieurs. Il n'a pas voulu désigner les plus méritants, tous le sont au même titre, mais il a donné quelques noms personnifiant plus particulièrement les Œuvres, qui avaient accueilli avec une

sympathie plus marquée l'idée d'une Exposition et qui en avaient facilité la réalisation.

Les bénéficiaires de ces distinctions ont été :

M. le chanoine Boyer, directeur-fondateur de la Maison de famille des Soldats;

L'abbé Lagrave, directeur-adjoint de l'Orphelinat de Gradignan;

Les Sœurs de Nevers, de l'Asile des Sourdes-Muettes;

Les Sœurs de la Présentation de Tours, pour la Crèche Saint-Bruno et Saint-André;

Les Sœurs de Saint-Joseph de la Sainte-Famille, pour l'Orphelinat de Saint-Joseph;

Les Frères de Saint-Gabriel, pour l'Œuvre des Sourds-Muets et des Jeunes Aveugles de Bordeaux;

L'Institut des Frères des Écoles chrétiennes, pour leur collaboration particulière à l'Exposition;

M. Élie Bernat, président de l'Association des Anciens Élèves des Frères de Bordeaux;

M. Moine, secrétaire général de la Société des Anciens Élèves du Petit Séminaire;

M. André Nouguey, de la Société des Anciens Élèves du Petit Séminaire;

M. Constantin, de l'Œuvre des Fourneaux économiques;

Enfin M. Giard, notre sympathique et dévoué secrétaire.

Nous sommes heureux de remercier en votre nom, Messieurs, toutes les personnes qui ont participé à cette manifestation, toutes celles qui nous ont donné les moyens de la réaliser.

Elles ont compris qu'elles ne devaient pas s'attacher à mettre exclusivement en lumière leur Œuvre de prédilection; et elles ont voulu, par déférence pour l'idée même qui inspire leur dévouement, se contenter d'être un des éléments de ce faisceau de forces et de sacrifices qui s'appelle la Charité catholique. Nous lui avons donné l'occasion de s'épanouir aux yeux de tous sous la forme tangible des résultats matériels, les résultats moraux ne pouvant s'apprécier.

C'est un service dont tous ont eu lieu de se féliciter.

Le public inconscient ou hostile retiendra les chiffres que nous avons présentés à ses yeux, il se rappellera à l'occasion le nombre

considérable de malheureux assistés, de soupes distribuées, de secours donnés à la misère, et son imagination, sinon son cœur, sera saisie de respect pour l'œuvre colossale du catholicisme, et peut-être un jour de discussion ce souvenir lui fera-t-il répondre à d'autres : Faites-en autant !

D'autres, au contraire, savent au prix de quels sacrifices ces femmes, ces enfants et ces vieillards ont été recueillis, au prix de quel dévouement ces sourds-muets, ces aveugles, ont été instruits. Pour eux, cette manifestation simple, mais grandiose dans sa simplicité, est un magnifique et nouveau tribut à l'idée supérieure qui inspire le dévouement et provoque les sacrifices, et ils sont heureux de l'œuvre faite pour l'amour et l'exaltation de la charité chrétienne.

Cette manifestation n'a été inutile à personne, pas même à ceux qui comme nous, Messieurs, sont mêlés à la vie active des Œuvres, car elle nous a appris que les efforts obscurs de l'élite charitable qui les fait vivre produisent une formidable action faite pour arracher l'admiration du public.

Et pénétrés de cette conviction nous saluerons plus bas encore nos religieuses, ces humbles fourmis de la charité qui, volontairement détachées des joies et des charges de la famille, vont glanant par la grande ville pour leurs sœurs et leurs frères en Dieu, vierges pour leurs enfants, pauvres pour les pauvres eux-mêmes.

Les tableaux de l'Exposition ont été dressés et peints avec un rare talent par les élèves des Frères des Écoles chrétiennes, passés maîtres en l'art du dessin d'ornement ; c'est à M. Bonnet que nous devons la décoration de notre salon d'Exposition installé par M. Escarpit, un des architectes ordinaires de la charité.

L'Union Catholique a résumé les résultats de son enquête dans une notice qui a été tirée à douze cents exemplaires ; elle portait sur la couverture un extrait des *Relations* de saint Vincent de Paul, pour expliquer le but de notre Exposition :

« Encore que ce soit une vérité très constante dans les Saintes Écritures, dont toutes les paroles sont adorables et dont la moindre ne périra jamais, qu'il faut cacher et comme anéantir son aumône dans le sein du pauvre, et que la main gauche ne doit même pas savoir ce que fait la droite, elle n'est pas moins contraire à cette

autre vérité qui veut que notre lumière éclate de telle sorte aux yeux des hommes, qu'ils puissent voir quelles sont nos actions, afin de rendre gloire au Père éternel qui est dans les cieus. »

Pendant toute la durée de l'Exposition, les tables de notre salon ont été couvertes de brochures de toute nature sur toutes les Œuvres catholiques qui avaient bien voulu mettre à notre disposition ce moyen très pratique de propagande.

La presse a rendu compte de la manifestation faite par les soins de notre Société, et l'Union Catholique de la Seine-Inférieure est entrée en relation avec votre Président pour lui demander s'il lui conseillait de faire une manifestation analogue en 1896 à l'occasion de l'Exposition de Rouen.

Je poussais vigoureusement dans cette voie nos collègues; ils se sont mis à l'œuvre, ont fait eux aussi une enquête, des tableaux, une très belle Exposition, et ont publié les résultats de leurs travaux dans une notice sur les Institutions de bienfaisance et d'action sociale dues à l'initiative privée des catholiques.

Nous avons mis en épigraphe une appréciation de saint Vincent de Paul, un saint du Midi; nos amis de Rouen en ont appelé à saint Mathieu :

« On n'allume pas une lampe pour la mettre sous le boisseau, mais sur un chandelier, afin qu'elle éclaire tous ceux qui sont dans la maison.

» Ainsi, que votre lumière luise devant les hommes, afin qu'ils voient vos bonnes œuvres et qu'ils glorifient votre Père qui est dans les cieus (1). »

Et en envoyant à votre président la très intéressante brochure dans laquelle est condensée l'action si complète de la charité des catholiques de Rouen, le président de l'Union Catholique de la Seine-Inférieure vous faisait l'honneur de vous écrire :

« Notre Exposition est ouverte, nous aurons fait une manifestation dont l'inspiration vient de vous; nous vous en remercions bien fraternellement, et, j'aime à vous le répéter, si nous avons fait quelque chose d'utile à la gloire de Dieu, l'honneur en revient aux hommes de foi de Bordeaux. »

Tout en déclinant l'honneur que nous font nos confrères dont les œuvres pourraient souvent nous servir de modèle, nous devons être heureux que nos efforts aient provoqué d'autres efforts et que la manifestation faite par nos soins ait eu un glorieux lendemain.

(1) Math., v, 15 et 16.

(A suivre.)

AVIS

Adresser toutes communications à l'un des Directeurs de la Revue : M. le chanoine Lafargue, archiprêtre de Lesparre, et M. le chanoine Allain, archiviste diocésain, curé de Saint-Ferdinand, 40, rue Croix-de-Seguey, Bordeaux.

Il n'est point accepté de communications anonymes ; chaque auteur garde l'entière responsabilité de son travail.

La *Revue Catholique* publiera prochainement : 1° *Roumanille*, par A. Ferrand ; 2° *Glanes liturgiques* (suite), par L. du Mont ; 3° *Lettres et billets inédits de M. de Belzunce, évêque de Marseille*, publiés par Ph. Tamizey de Larroque ; 4° *Le VI^e volume des " Origines de la France contemporaine "*, par E. Allain ; 5° *Études sur quelques anciens livres liturgiques manuscrits et imprimés des diocèses de Bordeaux et de Bazas*, par E. Allain ; 6° *Étymologies girondines* (suite), par H^{le} Caudéran ; 7° *Les Origines de l'imprimerie à Bazas*, par A. Claudin ; 8° *Anecdota Burdigalensia*, documents inédits publiés par E. Allain (suite) ; 9° *Documents inédits sur Louis Beaulieu* (suite) ; 10° *Études sur l'histoire municipale de Bourg-sur-Gironde* (suite), par E. Maufras ; 11° *Une paroisse rurale sous l'ancien régime. Notre-Dame de Mouchac du Grand-Aillas en Albret, diocèse de Bazas* (suite), par Cyp. Thibaut ; 12° *Un mot sur quelques livres de raison* (suite), par J. Beaune ; 13° *Monographie de l'église Saint-Thomas de Libourne* (suite), par Th. Lewden ; 14° *De l'éducation des sourds-muets*, par le chanoine Gaussens ; 15° *L'Itinéraire d'Henri IV en Gascogne*, par Ph. Tamizey de Larroque ; 16° *De Bordeaux en Bosnie et retour (1-26 septembre 1896), Lettres d'un Gascon* (suite) ; 17° *Le Congrès ecclésiastique de Reims*, par E. Allain ; etc.

NOUVELLES DU DIOCÈSE

Nominations ecclésiastiques. — Par décision de Son Eminence ont été nommés :

Curé d'Asques, M. Bigel, curé de Saint-Antoine-sur-l'Isle ;

Curé de Bourideys, M. Truchon, ancien curé de Léogéats.

M^{sr} le Cardinal-Archevêque vient d'adresser au clergé et aux fidèles de son diocèse une **Lettre pastorale** portant publication de l'Encyclique « *Divinum illud munus* » de Sa Sainteté Léon XIII sur le Saint-Esprit (Bordeaux, impr. Demachy, Pech et C^{ie}, 1897 ; in-8° de 18 pp.). Cette lettre datée du 25 mai a été lue dans nos églises le dimanche 30. La traduction française intégrale de l'Encyclique occupe les pp. 7-18 de la brochure.

Monsieur Hazera, évêque élu de Digne, a bien voulu présider, le 30 mai, la fête patronale de Saint-Ferdinand. La présence du très distingué et sympathique prélat, qui a chanté la grand'messe et les vêpres, avait attiré dans l'église de cette paroisse, élégamment décorée pour la circonstance, une foule immense de fidèles. M^{sr} Hazera m'avait amicalement défendu de lui adresser le discours de bienvenue habituel en pareille circonstance. Mais il n'a pu refuser d'entendre le toast charmant que le vénérable président du Conseil de fabrique, M. Alexandre Bermond, lui a adressé au presbytère. Faut-il ajouter qu'il y a répondu avec beaucoup d'esprit et de cœur ? Aux vêpres nous avons écouté avec grand plaisir et grand fruit un remarquable panégyrique de st-Ferdinand, où M. l'abbé Lalanne, vicaire à la Primatiale, a donné une preuve de plus de son remarquable talent oratoire. L'éloquent prédicateur n'a pas manqué d'adresser à M^{sr} Hazera un compliment très délicat auquel tous nous nous sommes associés d'autant plus volontiers qu'il traduisait à merveille nos sentiments. — Aussitôt que l'élévation aux honneurs de l'épiscopat de celui qui fut notre excellent confrère a été officiellement annoncée, M. l'archiprêtre de Saint-André a manifesté l'aimable dessein de provoquer, dans sa maison si hospitalière, une réunion extraordinaire du corps curial, où seraient exprimés notre joie de l'honneur fait à l'Eglise de Bordeaux en la personne de M^{sr} Hazera, les regrets que nous cause son départ, les vœux respectueux et tendres que nous formons pour son bonheur. Cette assemblée a eu lieu avant-hier, 8 juin. Elle a été ce qu'on devine, infiniment cordiale, et nous y avons entendu, prononcé par notre hôte vénérable, un toast aussi remarquable par l'élévation des pensées et la beauté des sentiments que par l'exquise élégance de la forme littéraire. M^{sr} Hazera y a répondu en quelques paroles très simples, très

émues, venant évidemment d'un cœur profondément attaché à ses anciens confrères et qui ont trouvé très sûrement le chemin des nôtres.

Le sacre de M^{gr} Hazera aura lieu, comme on l'a déjà annoncé, dans son église cathédrale de Digne, à une date non encore fixée, mais vraisemblablement dans la seconde quinzaine de juillet. Le prélat consécrateur sera S. G. M^{gr} Gouthé-Soulard, archevêque d'Aix. Nous savons qu'un assez grand nombre de prêtres du diocèse, parmi lesquels se trouveront plusieurs curés de Bordeaux, ont le dessein, malgré la grande distance qui nous sépare de Digne, de s'y rendre pour la cérémonie du sacre. Nos confrères du lointain diocèse confié à la sollicitude de M^{gr} Hazera auront ainsi la preuve des sentiments d'amitié profonde, respectueuse et fidèle, que leur évêque a suscités parmi nous, et ce nous sera une grande consolation de prendre part aux prières solennelles qui attireront sur l'êlu du Saint Père les lumières et les grâces du Saint-Esprit. A.

Nous avons reçu le compte rendu lu, le 4 mars 1897, dans l'Assemblée générale de l'**Œuvre des Églises pauvres** présidée par Son Eminence. (Bordeaux, imp. Duteil, 1897; pct. in-8° de 9 pp.) Les recettes de cette Association pieuse, si digne d'un effectif intérêt de la part du clergé et des fidèles, se sont élevées durant le dernier exercice à 6.397 fr. 10; les dépenses à 6.024 fr. 75. Grâce au travail, au goût et aux talents des pieuses ouvrières, parfaitement dirigées et encouragées par les religieuses du Sacré-Cœur, les églises pauvres du diocèse ont été pourvues d'un nombre surprenant d'objets destinés au culte, dont beaucoup sont d'une grande richesse et parmi lesquels se trouvent de véritables œuvres d'art. En voici le détail :

32 chapes, 70 chasubles, 16 écharpes de bénédiction, 15 aubes, 14 surplis, 16 nappes d'autel, 15 garnitures d'autel, 24 costumes d'enfants de chœur, 25 étoles pastorales, 10 palles, 3 douzaines de corporaux, 6 douzaines d'amicts, 6 douzaines de purificateurs, 6 douzaines de manuterges, 1 ostensor, 2 calices, 2 ciboires, 1 custode porte-Dieu, 4 ombrellinos, 3 paires de falots, 2 encensoirs, 1 thabor, 2 bénitiers, 4 missels, 2 porte-missel, 2 canons d'autel, 3 bannières, 3 draps mortuaires, 2 voiles du Saint Sacrement, 12 bouquets d'autel, 2 bourses porte-Dieu, 2 bourses de bénédiction, 6 cingula, 4 pavillons de ciboire, 2 paires de potiches, 2 chandeliers d'acolyte avec souches, 1 lampe de sanctuaire.

Ajoutons que « MM. les curés sont instamment priés d'adresser leurs demandes à M. Berbiguier, vicaire général, ou à M^{me} la supérieure du Sacré-Cœur de Quadrille (Caudéran), avant le mois de novembre, pour la distribution du Carême.

» Les demandes qui arriveraient après cette époque ne pourraient avoir leur effet en 1898, et seraient forcément remises à l'année suivante. »

A TRAVERS LES REVUES

On lira avec un vif intérêt et un grand profit, dans le dernier numéro des **Annales des Universités du Midi**, le *Bulletin historique régional* consacré par l'éminent professeur de notre Faculté des Lettres, M. Camille Jullian, correspondant de l'Institut, au *Bordelais* et au *Bazadais*. Tous les travaux ayant quelque importance pour notre histoire locale, parus dans les dernières années, y sont signalés avec des références bibliographiques d'une remarquable exactitude et appréciés avec une critique à la fois très sûre et très bienveillante. Nous nous permettrons d'ajouter avec quelque fierté que notre recueil fait bonne figure dans l'article de M. Jullian. L'importance de sa contribution aux annales de notre département y est mise en pleine lumière: 54 mémoires, dont plusieurs fort étendus, sont très honorablement mentionnés par notre savant ami. Voilà qui nous console, et même nous console largement, de l'indifférence surprenante qu'ont rencontrés nos efforts précisément dans les milieux où, semble-t-il, nous aurions dû trouver le plus de sympathie. Nous avons conscience d'avoir fait depuis huit ans œuvre utile et honorable pour l'Église catholique à laquelle nous nous félicitons d'avoir consacré notre vie. Quand nous déposerons la plume, nous ne regretterons pas notre long et désintéressé labeur et les épreuves elles-mêmes qui ne nous ont pas été épargnées nous laisseront un agréable souvenir: *Hæc olim meminisse iuvabit.* A.

Dans son numéro du 1^{er} juin, la **Revue du Clergé français** (Paris, Letouzey et Ané: 20 fr. par an; bi-mensuelle) débute par une étude fort originale de M. Klein sur le P. *Hecker*, le grand mystique américain qui a fondé l'ordre des Paulistes. On y trouvera ensuite le troisième article de M. Batiffol sur l'*Origine des*

Evangelies; une biographie fort intéressante du R. P. Lécuyer, par le P. Reynier; et, enfin, un important travail historique sur un *Evêque jureur*, par le R. P. Roussel, de l'Oratoire.

La partie scientifique comprend une bonne *Chronique scientifique* de M. Colomb; un entretien très remarquable sur *la Force*, par R. P. Lécuyer; quatre *Conférences ecclésiastiques*, par M. Bricout, et plusieurs réponses de M. Fédou à des questions d'*Administration paroissiale*.

La Quinzaine (Paris, 45, rue Vaneau; 24 francs par an; 20 francs pour le clergé; bimensuelle). — 1^{er} juin : *Le Duc d'Aumale*, par Gabriel Syveton; — *la Vie d'un explorateur* (dernière partie), par Charles Buet; — *le Régime des Capitulations*, par Gustave Cirilli; — *l'Organisation des chemins de fer en France*, par Georges Guillaumot; — *le Père Hecker, fondateur des Paulistes américains*, par M^{sr} Ireland; — *Edward Gibbon : l'Homme d'après sa correspondance*, par Georges Bricard; — *Sainte Clotilde et la critique des légendes*, par Henri Joly; — *les Idées et les Faits : l'Idée de la démocratie chrétienne et la paix sociale*, par George Fonsegrive. *Nouvelles scientifiques et littéraires*. — *Bibliographie*. — *Revue des Revues*.

BIBLIOGRAPHIE

Théâtre du Jeune Age, par M^{me} BELLIER-KLECKER. 2 volumes illustrés par M. DE FONRÉMIS. — Chaque volume : broché, 3 fr. 50; relié, 5 francs; chaque pièce séparée : 50 centimes. Envoi franco contre mandat postal. — Paul Ollendorff, éditeur, 28 bis, rue de Richelieu, Paris.

1^{er} VOLUME

	Actes	Person- nages		Actes	Person- nages
<i>Le Vieux Maître d'école alsacien</i> ..	2	9	<i>Une récompense</i>	3	9
<i>Le Petit Magicien</i>	1	6	<i>La Légende de l'arbre de Noël</i>	3	4
<i>Tous Musiciens</i>	3	7	<i>Papa, Maman</i>	1	2
<i>Les Petites Fileuses bretonnes</i> ..	2	7	<i>Un bon petit cœur</i>	1	2
<i>Le Marchand de moulins à vent</i> ..	1	5	<i>Le Petit Pâtissier</i>	2	6
<i>Sous les vieux uniformes</i> ..	2	7	<i>Les Saisons</i>	1	4
<i>La Poupée malade</i>	1	4	<i>Autrefois, Aujourd'hui</i>	1	2
<i>Au coin du feu</i>	3	5	<i>Le Nid tombé</i>	2	3
<i>Rossignol et Fauvette</i>	1	4	<i>La Lanterne magique</i>	1	5
<i>Dans la forêt</i>	3	7	<i>Le Roi de la fête</i>	4	6
<i>La Kermesse</i>	1	2	<i>Une Ecole de poupées</i>	1	2
<i>Chez M. Figaro</i>	1	9	<i>La Petite Cantinière</i>	2	5
<i>Le Petit Pêcheur napolitain</i>	2	4			

2^e VOLUME

<i>Les Petits Peureux</i>	1	3	<i>Voyage des petits Chinois</i>	3	6
<i>Les Petits Savoyards</i>	3	6	<i>Les Surprises de Noël</i>	2	7
<i>Page et Bouquetière</i>	3	5	<i>Le Petit Fermier</i>	2	7
<i>Monsieur l'Hiver</i>	1	5	<i>Le Présent du pauvre</i>	2	5
<i>L'Enfant prodigue</i>	3	9	<i>Le Petit Mousse breton</i>	3	4
<i>Le Plus beau pays</i>	1	6	<i>La Veille de Saint-Nicolas</i>		
<i>Blanc et noir</i>	1	6	<i>Les Petits Métiers des rues</i>	3	7
<i>Ombrelle et Parapluie</i>	1	3	<i>La Cigale et la Fourmi</i>	1	2
<i>Dans les Pyrénées</i>	1	9	<i>Un Voyage au Tyrol</i>	2	5
<i>La Corbeille de fraises</i>	1	3	<i>Vieille et jeune Année</i>	1	5

EN PRÉPARATION

<i>Les Étrennes de mon parrain</i>	3	6	<i>En Alsace</i>	2	7
<i>La Sorcière du village</i>	1	5	<i>Les Musiciens ambulants</i>	1	6
<i>Le Petit Vieux</i>	2	6	<i>Bertrand et Raton</i>	1	3
<i>Les Cerises du voisin</i>	2	5	<i>Le Chasseur et la Colombe</i>	1	4
<i>L'Œuf de Pâques</i>	2	5	<i>Une Famille de souris</i>	3	6
<i>Le Baptême de Blaisot</i>	2	6			

LES CONTES DE FÉES A LA SCÈNE

Saynètes-opérettes avec airs populaires et danses anciennes.

<i>La Pantoufle de Cendrillon.</i>	<i>Le Chat botté.</i>
<i>Le Petit Chaperon rouge.</i>	<i>Le Petit Poucet.</i>
<i>La Belle au bois dormant.</i>	<i>Peau d'Ane</i> (en préparation).

Toutes ces pièces sont en quatre actes; elles comprennent de quatorze à vingt

personnages avec nombreuse figuration de seigneurs, dames; pages, gardes, paysans, etc. Chacune de ces six opérettes, prix : 1 franc.

La Naissance de l'Enfant Jésus, saynète-mystère en quatre actes, avec noëls et cantiques; quinze personnages et figuration. Prix : 50 centimes.

L'Étoile de Catherine, saynète historique en quatre actes avec chants et danses russes; treize personnages et figuration. Prix : 1 franc.

Nous ne saurions trop recommander ces petites pièces, qui ont obtenu, du reste, les approbations les plus flatteuses et les plus précieuses.

Voici ce que dit M. Henry Fouquier dans le *Figaro* du 25 janvier 1897 :

J'ai assisté, au Théâtre mondain, à un spectacle vraiment agréable : des pièces écrites pour les enfants et jouées par des enfants. *Le Bonhomme Hiver*, *les Étrennes de mon parrain* et *le Chaperon rouge* — le divin *Chaperon rouge*, drame symbolique et sidéral, qui amusait déjà les petits Hindous sur les bords du Gange avant *Sacountala* — composaient la trilogie.

Ces trois pièces appartiennent au répertoire de Mme Bellier, que j'ai lu — avec plaisir — dans les deux volumes d'Ollendorff. Depuis le théâtre de Berquin, où il y a des chefs-d'œuvre, tels que je m'en souviens après cinquante ans, rien n'a été écrit de plus agréable pour l'enfance, avec une simplicité parfaite. Cette simplicité est tout.

J'ai l'horreur des représentations enfantines où les enfants ont à exprimer des sentiments qui ne sont pas de leur âge. Ils tournent aux petits prodiges qui me font le triste effet de singes savants. Ici, pièces et acteurs, c'est l'enfance toute pure, avec sa naïveté, sa grâce, sa gentillesse. Des petites filles jolies à croquer, des petits garçons fiers de leurs beaux costumes, des Hélène, des Louise, des Henri, tous bien disciplinés et disant juste, parce qu'il disent des choses qu'ils comprennent. Ça m'a fait plaisir, ce bain de jeunesse... et au théâtre encore!

Les Saints. *Le Bienheureux Bernardin de Feltre*, par M. E. FLORNOY. Un joli volume in-12. Prix : 2 fr. — Librairie Victor Lecoffre, 90, rue Bonaparte, Paris.

La *Vie du Bienheureux Bernardin de Feltre*, de M. Eugène Flornoy, nous révèle un apôtre des classes populaires aujourd'hui un peu oublié et qui exerça cependant, en Italie, au xv^e siècle, une influence prépondérante. Bernardin de Feltre, Franciscain, fut un orateur célèbre, un réformateur des mœurs, la fondateur d'œuvres multiples; il s'est distingué surtout dans la lutte contre les Juifs et par l'institution des Monts-de-Piété. C'était un économiste, — un saint social, — oserons-nous dire. A la vue très nette de l'initiateur, il joignait un sens pratique qui lui a permis de donner une direction, de proposer un programme d'action, applicables même à notre temps. Qu'il s'efforce de rétablir l'ordre social chrétien, de refréner l'audace des Juifs ou de multiplier les établissements de crédit populaire; Bernardin de Feltre semble enseigner et agir autant pour le xix^e siècle que pour le xv^e siècle italien. La thèse théologique soutenue par le Bienheureux en faveur du prêt à intérêt consenti par les Monts-de-Piété éclairé certaines discussions théoriques qui reviennent en honneur.

Le livre de M. Flornoy offre un intérêt historique et d'actualité : il est très documenté, varié d'aspects, écrit dans un style vigoureux et précis : on le lira avec plaisir littéraire, on le consultera utilement.

Les Saints. *Saint Augustin de Cantorbéry et ses compagnons*, par le R. P. BROU, S. J. Un joli volume in-12. Prix : 2 fr. — Librairie Victor Lecoffre, 90, rue Bonaparte, Paris.

On connaît le célèbre passage du *Discours sur l'Histoire universelle* de Bossuet : « L'histoire de l'Eglise n'a rien de plus beau que l'entrée du saint moine Augustin dans le royaume de Kent avec quarante de ses compagnons. »

C'est ce bel épisode que raconte le R. P. Brou, de la Compagnie de Jésus, dans sa *Vie de saint Augustin d'Angleterre*. Ce volume, écrit par un homme qui a séjourné plusieurs années à Cantorbéry, est plein de détails très dignes d'un haut intérêt. Il se recommande particulièrement par une couleur locale fidèle et intense. Il continue dignement la jolie collection inaugurée par la librairie Lecoffre. Il vient aussi bien à point, au moment du millénaire de la conversion de l'Angleterre au Christianisme.

Nous recommandons spécialement à nos lecteurs la photographie artistique SERENI, 32, cours de l'Intendance, à Bordeaux. Nulle part on n'exécute avec plus d'art et dans de meilleures conditions les portraits, groupes, agrandissements, reproductions de manuscrits, dessins, gravures, plans etc. — Photographies inaltérables au charbon.

VIN BRUNOT

AU PHOSPHATE DE SOUDE

KOLA, COCA, CACAO, ORANGE AMÈRE,
VIEUX BORDEAUX

TONIQUE DU SYSTEME NERVEUX
RECONSTITUANT DES FORCES
physiques et intellectuelles

STIMULANT DES FONCTIONS ORGANIQUES

fr. 50 la bouteille. Détail dans toutes les Pharmacies.

PARIS, DÉPOT GÉNÉRAL :

A. BRUNOT, pharmacien, 40, rue de Chaillot, PARIS.

ÉTUDES

Religieuses, Philosophiques, Historiques et Littéraires

Revue bimensuelle publiée par les Pères de la Compagnie de Jésus

Paraissant le 5 et le 20 de chaque mois, par fascicules de 14 pages in-8° raisin.

Abonnement : un an, 25 fr. ; six mois, 12 fr. 50. — 82, rue Bonaparte, Paris.

LE COSMOS

Revue des Sciences et de leurs applications. 8, rue François-Ier, à Paris.

France : un an, 25 fr. — Étranger : 33 fr. — Le n° 50 cent. Parait tous les samedis.

LE CANONISTE CONTEMPORAIN

Paraissant le 15 de chaque mois par fascicules de 48 pages in-8°, chez Lethielleux, 40, rue Cassette, à Paris. 8 fr. par an.

MUSÉE DES ENFANTS

Mensuel, nombreuses illustrations.

Abonnement : un an, 6 fr. — Lille, Société de Saint-Augustin.

EN TERRE SAINTE

Journal d'un Pèlerin, in-18 Jésus, de x-354 pages, par A.-J. LAFARGUE; joli vol. avec couverture en chromo-lithographie, une carte de la Palestine, les plans de Jérusalem et du Saint-Sépulchre, et 64 grandes vues ou vignettes. Prix franco : 3 fr. 50. S'adresser au bureau de la *Revue Catholique*.

LA RÉFORME SOCIALE

Bulletin de la Société d'Économie sociale et des Unions de la Paix sociale fondées par Le Play. — Prix : un an, 15 fr.; pour les Membres des Unions : 12 fr. Paris, boulevard Saint-Germain, 174.

L'UNIVERS ET LE MONDE

Bureaux : 17, rue Cassette, Paris. — Paris et départements, édition quotidienne, un an, 40 fr.; six mois, 21 fr.; trois mois, 11 fr. — Edition semi-quotidienne, un an, 20 fr.; six mois, 10 fr.; trois mois, 5 fr.

Le Mois de Marie de Terre Sainte, par A.-J. LAFARGUE, Illustrations de Marcel de Fonremis. Publié avec l'approbation de Mgr l'Archevêque de Bordeaux. 4^e édition, prix : 1 fr. Bordeaux, Imprimerie Nouvelle, 16, rue Cabriol.

Les Proverbes de Salomon, mis en vers français, par A.-J. LAFARGUE, ouvrage approuvé par Mgr l'Archevêque de Bordeaux, couronné par l'Académie de Bordeaux. Édition de luxe. Tournai, Société de Saint-Jean l'Évangéliste. Prix broché : 2 fr. 50. Reliures diverses.

Les Machabées, scènes bibliques en vers, par A.-J. LAFARGUE, ouvrage couronné par la Société nationale d'Encouragement au Bien et par l'Académie de Bordeaux. Adopté par le Ministère de l'Instruction publique pour les Bibliothèques scolaires. 2^e édition. Perrin, éditeur, Bordeaux, aux bureaux de la *Revue Catholique*. Prix : 1 fr. 50.

Lettres de Marie Jenna à M. Albin Gondreau, avec une introduction par M. Gaston DAVID, 1 beau vol. grand in-8°, tiré seulement à 160 exemplaires. En vente, à Paris, chez Poussielgue, édit., et aux bureaux de la *Revue Catholique*, 16, rue Cabriol, Bordeaux. Prix : 3 fr. 50. — Il reste encore un exemplaire sur papier de Hollande au prix de 6 francs.

ANNALES ECCLÉSIASTIQUES de 1869 à 1889

publiées sous la direction de Dom CHAMARD, prieur des Bénédictins de Saint-Maur. — En souscription chez MM. GAUME & C^{ie}, éditeurs, 3, rue de l'Abbaye, Paris, par séries de 5 fascicules de 160 pages, comprenant environ 5 vol. in-4° de 800 pages, à 10 fr. le volume. — Les *Annales ecclésiastiques* font suite à l'*Histoire universelle de l'Église catholique*, par ROHRBACHER, continuée de 1846 à 1868 par J. CHANTREL.

MM. les ecclésiastiques qui feront tenir à M. Sœur-Charney, éditeur à Arras, la somme de 0 fr. 60, recevront régulièrement et à titre d'essai pendant un mois les quatre revues ci-après : 1^o le *Dimanche paroissial* (hebdomadaire, 6 fr. par an); — 2^o le *Prêtre* (hebdomadaire, 8 fr. par an); — 3^o la *Revue des Catéchismes* (mensuel, 2 fr. 50 par an); — 4^o la *Science Catholique* (mensuel, 12 fr. par an).

Ancienne Maison DURAND et CHABELLARD
fondée en 1801

HENRY DURAND, Successeur

37, Rue du Pas-Saint-Georges, 37
BORDEAUX

Manufacture de Cierges, Bougies et allonges pour
souches. — Spécialité de Cierges, cire pure, pour
la Messe. — Encens, Charbons et Veilleuses.

Fourniture des Séminaires, Hôpital Saint-André,
Lycée de Bordeaux et diverses Églises et Chapelles.

DÉPOT GÉNÉRAL
(YRERRE DE LA MEURTHE)

V^{ve} R. LAFITTE

18, rue des Augustins, 18 — BORDEAUX

Succursale : 4, rue Ste-Catherine

ARTICLES EN CRISTAL ET EN VERRRE, PORCELAINE ET FAÏENCE
FOURNITURES D'ÉGLISE

ORFÈVRERIE RUOLZ MARQUE ALFENIDE

Atelier de Décorations ordinaires et riches

RÉASSORTIMENT DE MODÈLES

DÉTAIL au prix du gros — TÉLÉPHONE

Bonifications spéciales pour les Maisons religieuses
et les Ecclésiastiques.

EXPORTATION

GROS — DÉTAIL

L'ÉCOLE FRANÇAISE

GAUME & C^{ie}, Éditeurs, 3, rue de l'Abbaye, PARIS

Abonnement à la Revue, 7 fr. Au Supplément Pédagogique bi-hebdomadaire, 5 fr.

SPECIMEN GRATUIT

REVUE MÉTHODIQUE
DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE
Paraissant tous les jeudis

RIONDE & MIALHE

Maison de Confiance fondée en 1828

Harmoniums, Timbales



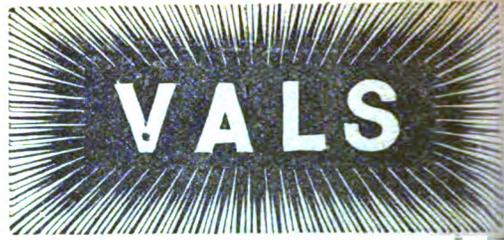
Contrebasses etc., etc.

AUTO-PIANISTE UNIVERSEL

Invention nouvelle

M^{mes} Carloman Lafeychine & V^{me} M.-Ferbos
NÉES RIONDE
37, Rue Esprit-des-Lois, 37
BORDEAUX

VENTE — LOCATION — ÉCHANGE
ACCORDS — RÉPARATIONS
EXPORTATION



Précieuse. Foie, Calculs, Gravelle, Diabète, Goutte,
Gastralgies.
Impératrice. Affections de l'estomac. Excellente eau de
table.
Dose : Une bouteille par jour.

HORLOGERIE de précision, garantie. Montres en
tous genres. Prix très avantageux.
Envoi du catalogue franco. **RICHELET**, fabr. à BESANÇON

GRATIS

PORTRAITS

AU
CRAYON-FUSAIN

Pour vulgariser nos magnifiques portraits au crayon-fusain, dans votre ville, nous vous faisons
offre suivante : Si, dans un délai de quinze jours de cette date du journal, vous nous envoyez une
photographie de vous-même ou tout autre membre de votre famille, vivant ou décédé, nous vous
ferons un agrandissement fini au crayon-fusain d'une valeur de 100 francs **ABSOLUMENT GRATIS**
pourvu que vous nous promettiez de montrer ledit portrait à vos amis en leur recommandant notre
maison. — Ecrivez votre nom et votre adresse très lisiblement au dos de votre photographie et
envoyez-la à M. **TANQUERREY**, Directeur de la Société Artistique de Portraits, en son hôtel, Rue de
St-Petersbourg, 9, Paris (Maison fondée en 1840), elle vous sera retournée intacte avec le grand portrait.

M. N. BOUILLET

DICTIONNAIRE UNIVERSEL DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES ARTS

Nouvelle édition entièrement refondue

sous la direction de J. TANNERY et E. FAGUET.

1 vol. in-40, prix : 21 francs.

Remise de 5 francs contre tout exemplaire des anciennes éditions.

PHOTOGRAPHIE ARTISTIQUE

SERENI

TROIS MÉDAILLES D'OR

32, cours de l'Intendance, 32

PORTRAITS, REPRODUCTIONS, GROUPES

Agrandissements inaltérables au charbon.

Dictionnaire de la Bible

Par F. VIGOUROUX, P. S. S.

Avec le concours de très nombreux collaborateurs.

Le **Dictionnaire** comprendra environ 20 fascicules de 320 colonnes, richement illustrés d'après les meilleurs documents.

Prix du fascicule, pour les souscripteurs : 5 francs.

* Les 10 premiers fascicules sont en vente chez MM. LETOUZEY et ANÉ, 17, rue du Vieux-Colombier, Paris.

Vient de paraître :

CONTRIBUTION A L'HISTOIRE

DE

L'INSTRUCTION PRIMAIRE DANS LA GIRONDE

AVANT LA RÉVOLUTION

PAR M. LE CHANOINE E. ALLAIN

1 vol. gr. in-8°, imprimé en elzévir sur papier teinté, tiré à petit nombre.

Quarante exempl. seulement sont mis en vente : à Bordeaux, chez MM. FERET et FILS, 15, cours de l'Intendance; à Paris, chez MM. A. PICARD et FILS, 82, rue Bonaparte.

Prix : 7 fr. 50.

Le Directeur-Gérant : A.-J. LAFARGUE.

Imp. DEMACHY, PECH et C^o. — Bordeaux.

REVUE CATHOLIQUE DE BORDEAUX

PARAISSANT LE 10 ET LE 25 DE CHAQUE MOIS

SOUS LA DIRECTION DE MM. A.-J. LAFARGUE ET E. ALLAIN

SOMMAIRE

- | | |
|--|--|
| I. LES ÉTUDES ECCLÉSIASTIQUES D'APRÈS
QUELQUES LIVRES RÉCENTS..... | L. GUERARD. |
| II. LETTRES ET BILLETS INÉDITS DE M ^{sr} DE
BELSUNCE, ÉVÊQUE DE MARSEILLE (<i>suite</i>) | T. DE LARROQUE. |
| III. UNE PARROISSE RURALE DE L'ANCIEN DIO-
CÈSE DE BAZAS : AILLAS (<i>Suite</i>). — Avec
<i>une gravure dans le texte</i> | Cyp. THIBAUT. |
| IV. L'UNION CATHOLIQUE DE LA GIRONDE EN
1895 ET 1896 (<i>fin</i>)..... | V ^{te} P. DE PELLE-
PORT-BURÈTE. |
| V. SUPPLÉMENT : Les Confirmations ; l'Ordination de la Trinité ; le
Sacre de M ^{sr} Hazera. — <i>A travers les Revues</i> . — <i>Bibliographie</i> . | |

Abonnement : FRANCE, 8 FR. — UNION POSTALE, 10 FR.

UN NUMÉRO : 0,50 CENT.

On s'abonne *sans frais* dans tous les bureaux de poste, à l'*Œuvre des Bons Livres*
et aux bureaux de la *Revue*, 16, rue Cabirol, Bordeaux.

Les abonnements partent du 1^{er} Janvier ou du 1^{er} Juillet et sont exigibles d'avance.

La reproduction des articles publiés par la *Revue* est interdite.

BORDEAUX

IMPRIMERIE NOUVELLE DEMACHY, PECH ET C^{ie}

16 — RUE CABIROL — 16

—
1897

PEINTURES DÉCORATIVES

POUR

Eglises, Monuments & Appartements

Maison BONNET & Fils Frères

J. Henri BONNET, Succ^r

4, rue Valdec, 4

BORDEAUX

PEINTURE DE BATISSE, VITRERIE, ENDUITS

Médaille d'Or

EXPOSITION DE BORDEAUX 1895

MAISON RECOMMANDÉE

ARTICLES DE VOYAGE Maison Gaultier,
I. Ehrensperger,
gendre et successeur, 27, cours de l'Intendance, Bordeaux.

CHEMINS DE FER DU MIDI

Bains de mer d'Arcachon. — Dimanches 27 juin, 4, 11, 18 et 25 juillet 1897: train de plaisir, à prix réduits, de Bordeaux-Saint-Jean et Pessac à Factice, Lamothe, Gujan-Mestras. La Teste et Arcachon, avec correspondance à La Teste pour Cazaux (lac).

Aller: départ de Bordeaux-Saint-Jean à 7 h. 55 matin. Billets d'aller et retour aux mêmes conditions, délivrés à Gazinet pour le train de 9 h. 47 matin, et à Bordeaux-Saint-Jean et à Pessac pour le train partant de Bordeaux à 1 h. 50 soir.

Retour: départ d'Arcachon: 5 h. 25 soir; 9 h. soir; 10 h. 35 soir.

Prix des places: pour Arcachon: 1^{re} classe, 3 fr. 50; 2^e classe, 2 fr. 50; 3^e classe, 1 fr. 50; — pour Cazaux: 1^{re} classe, 4 fr. 40; 2^e classe, 3 fr. 30; 3^e classe, 2 fr. 30.

Le nombre des billets est limité: ils sont délivrés la veille du départ du train, au bureau de ville de la Compagnie, cours du XXX-Juillet, 10, et à Pessac. (Voir l'affiche spéciale pour les autres conditions.)

Fête patronale de Saint-Jean de Luz. — La Compagnie a l'honneur d'informer des 3 classes, de Mont-de-Marsan à Saint-Sever et retour desservant Maucou-Benquet. Départ de Mont-de-Marsan, à 1 heure soir; départ de Saint-Sever à 11 h. 30 soir. Le nombre des places dans ce train spécial est limité.

2^e Prolongation, jusqu'au premier train partant de Saint-Sever, le mercredi 30 juin inclus, de la durée de validité des billets d'aller et retour qui seront délivrés les 26, 27 et 28 juin, pour Saint-Sever aux conditions du tarif spécial G V n° 2 (chapitre 1^{er}). (Voir l'affiche spéciale pour les autres conditions.)

Fêtes de Saint-Sever. — 1^o Dimanche 27 juin 1897, train spécial composé de voitures des 3 classes, de Mont-de-Marsan à Saint-Sever et retour desservant Maucou-Benquet.

Départ de Mont-de-Marsan, à 1 heure soir; départ de Saint-Sever à 11 h. 30 soir. Le nombre des places dans ce train spécial est limité.

2^o Prolongation, jusqu'au premier train partant de Saint-Sever, le mercredi 30 juin inclus, de la durée de validité des billets d'aller et retour qui seront délivrés les 26, 27 et 28 juin, pour Saint-Sever aux conditions du tarif spécial G V n° 2 (chapitre 1^{er}). (Voir l'affiche spéciale pour les autres conditions.)

3000 MODELES DE TOUS STYLES Religieux et d'Appartements



VITRAUX D'ART
REPRODUCTION VITRIFIÉE
& IMITATION
Décoration Artistique
QUE L'ON PEUT FAIRE SOI-MÊME
Nouveau procédé de feuilles Vitraux
s'appliquant aux vitres par un simple
mouillage.
Contre 2 fr. envoi franco d'Échantillons et du Catalogue illustré.

ROSEY
22 BOULEVARD POISSONNIÈRE
PARIS

L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE

Antérieurement à la *Controverse* et le *Contemporain*, Revue mensuelle publiée sous la direction d'un comité de professeurs des Facultés catholiques de Lyon, etc.

Abonnement: un an, 20 fr.; six mois, 11 fr. — Bureau: 125, rue du Plat, et 3, place Bellecour, Lyon.

Anniversaire du Couronnement de N.-D. Verdélats.

— Les 1^{er}, 2 et 3 juillet 1897, billets d'aller et retour à prix réduits, pour St-Macaire, délivrés à Bordeaux, St-Jean, Bazas, Condom, Casteljaloux, Mézin, Agen stations intermédiaires.

Ces billets seront valables au retour, jusqu'au dernier train partant de St-Macaire, le 4 juillet 1897, pour chaque direction. (Voir l'affiche spéciale pour les autres conditions.)

Billets de famille à destination des stations hivernales et balnéaires des Pyrénées (ch. III)

tarif spécial n° 6). — Des billets de famille de 1^{re}, 2^e et 3^e classe sont délivrés toute l'année, à toutes les stations réseaux, pour Agde (Le Grau), Alet, Arcachon, Argelès-Gaz, Argelès-sur-Mer, Ax-les-Thermes, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Balaruc-les-Bains, Banyuls-sur-Mer, Biarritz, Boulou-Perthus (Le), Cambo-ville, Capvern, Capbreton, Cette-ville, Collioure, Conize-Montazels, Dax, Espéranza (Campagne-les-Bains), Grenade-sur-l'Adour (Eugénie-les-Bains), Guéthary (ball Hendaye, Labenne (Cap-Breton), Lalarque (Préchaux-Bains), Lamalou-les-Bains; Lanmeuzan (Cadéac, Vie Aude), Laruns-Eaux-Bonnes (Eaux-Chaudes), Leucate (Franqui), Lourdes, Loures-Barbazan, Nouvelle (La), Oloron-Sainte-Marie (Saint-Christau), Pierrefitte-Nestalas (Bareges), Cauterets, Luz-Saint-Sauveur, Pau, Port-Vendres, Prades (Molitor), Quillan (Ginols, Carantères, Escouloubre, Ussat-les-Bains), Saint-Flour (Chaudesaigues), Saint-Gaudens (Encausse, Gantiès), Saint-Girons (Aulus), Saint-Jean-Luz, Saléchan (Sainte-Marie, Siradan), Salies-de-Béarn, Salies-du-Salat; Ussat-les-Bains et Villefranche-de-Couffes (Le Vernet, Thunès, Les Escaldas, Graus-de-Canaveilles).

Avec les réductions suivantes, calculées sur les prix du tarif général, d'après la distance parcourue, sous réserve que cette distance; aller et retour compris, sera au moins 300 kilomètres:

Pour une famille de 2 personnes, 20 %; de 3 personnes, 25 %; de 4 personnes, 30 %; de 5 personnes, 35 %; de 6 personnes et plus, 40 %.

Pour tout ce qui concerne les annonces, s'adresser au bureau de la *Revue*, 16, rue Cabriol, Bordeaux.



LES ÉTUDES ECCLÉSIASTIQUES

D'APRÈS QUELQUES LIVRES RÉCENTS

Plusieurs ecclésiastiques distingués par leur talent ont traité, dans ces dernières années, la question des études cléricales (1). Le P. Aubry, qui a eu le mérite d'attirer l'attention sur ce sujet, et M. Hogan, prêtre de Saint-Sulpice, professeur à l'Université de Washington, ont surtout étudié ce sujet au point de vue des principes qui permettent de la résoudre. On doit leur adjoindre le cardinal Bourret, évêque de Rodez, et M^{gr} Latty, évêque de Châlons, qui ont, sur ce sujet, adressé à leur clergé des circulaires très remarquées. L'examen des difficultés pratiques tient la plus large place dans le travail de M. Pautonnier, professeur au collège

(1) J.-B. Aubry, *Essai sur la méthode des études ecclésiastiques en France* (2 vol. in-8°. Paris, chez Retaux). — *Canoniste contemporain*, années 1894, 1895, 1896 et 1897. Le travail de M. Hogan, publié d'abord en anglais par l'*American ecclesiastical Review*, est encore en cours de publication dans cette revue. — La lettre pastorale de M^{gr} Bourret du 30 novembre 1890 a été utilisée par M. l'abbé Lacroix dans un article sur *l'Apostolat par la science* (*Revue du Clergé français*, 15 septembre 1896). — La *Revue du Clergé français* du 1^{er} octobre 1896 a publié des extraits importants de la Lettre circulaire de M^{gr} Latty, évêque de Châlons, sur *les Études bibliques au Séminaire* (Châlons, 1896). — *Notre enseignement scientifique. Étude sur la formation des professeurs ecclésiastiques*, par M. l'abbé Pautonnier, agrégé de l'Université, professeur au collège Stanislas (1894, Poussielgue). — J. Fontaine, S. J., *l'Irréligion contemporaine et la défense catholique* (Paris-Lyon, Delhomme et Briquet, 1895). — Decheverens, S. J., *les Universités catholiques autrefois et aujourd'hui* (Paris, Delhomme et Briquet). Les articles d'Yves Le Querdec font partie du *Journal d'un évêque* qui vient de paraître en volume chez Lecoffre. On trouvera indiquées, au cours de cette étude, les références relatives aux autres auteurs dont j'ai utilisé les travaux.

Stanislas, sur la formation des professeurs ecclésiastiques. L'ensemble de la question a été traité avec plus ou moins de détails par le P. Fontaine et le P. Decheverens, de la Compagnie de Jésus, professeur aux Facultés catholiques d'Angers, le P. At, missionnaire du Sacré-Cœur d'Issoudun, dans divers articles de l'*Univers*, et divers rédacteurs de la *Revue du Clergé français*; il faut citer en première ligne, parmi ces derniers, MM. Lacroix, Batiffol, Yves Le Querdec et Urbain. Enfin, on rencontre assez souvent, dans le clergé, des personnes graves et prudentes, parfois même des directeurs de séminaires, qui ne refusent pas, du moins dans les cercles intimes, d'exprimer leur avis sur ce sujet intéressant. A la vérité, on désirerait que ces personnes missent plus souvent le public au courant de leurs confidences. Cependant, en s'appuyant sur ces témoignages divers, il est maintenant facile à tout ecclésiastique, n'eût-il aucune autorité personnelle, d'avoir sur cette question une opinion suffisamment fondée. On ne voit pas dès lors pourquoi il ne serait pas permis de l'exprimer. Sans doute, les catholiques savent, avant toute discussion et toute enquête, que Dieu inspire toujours à son Église, dans l'ordre même des moyens humains, — et la science en est un, — les mesures strictement nécessaires pour que, dans l'ensemble, elle remplisse suffisamment sa mission. Mais le plus ou moins de zèle et surtout de savoir-faire dans l'usage de ces moyens est laissé à l'initiative des pauvres agents que nous sommes, et par le fait même appartient à la catégorie des questions abandonnées à l'appréciation et aux disputes des hommes. A plus forte raison, la manière dont le clergé de tel ou tel pays entend ses devoirs, et par exemple le devoir scientifique, a toujours été, en principe, un sujet de libre discussion dans l'Église, pourvu qu'on ne s'affranchisse jamais des égards dus aux autorités légitimes.

Il n'est pas moins certain que la question des études est complètement distincte de toutes celles qui se rapportent à la piété et à la régularité sacerdotales; par suite, quoique certaines personnes soient d'un avis contraire (1), on peut la traiter sans parler de « la

(1) *Bulletin trimestriel des anciens élèves de Saint-Sulpice*, 15 janvier 1897, p. 339.

vertu personnelle » du prêtre, vertu dont l'absolue nécessité n'est pas mise en question. Et d'ailleurs, à l'inverse de ce qui existait à l'époque du concile de Trente, le clergé n'éprouve aujourd'hui aucun besoin spécial de réforme au point de vue de la piété et du zèle; il suffit, au moyen de quelques précautions, de ne pas compromettre les progrès réalisés. Ces précautions sont faciles à prendre; car, sur ce point, il n'y a rien à modifier, il n'y a rien à ajouter aux enseignements des maîtres vénérés qui ont élevé notre enfance cléricale, où nous ont fait avancer « vers l'autel du Dieu qui réjouit notre jeunesse »; de même que pour « ressusciter en nous la grâce reçue par l'imposition des mains », il nous suffit à tous de réveiller le souvenir de leurs conseils et de leurs vertus (1).

Le grand nombre des travaux consacrés dans ces derniers temps à la question des études cléricales suffirait à faire supposer que tout n'est pas pour le mieux dans l'état actuel des choses. Deux autres faits non moins faciles à constater rendent plus urgente la nécessité de faire sur ce point un examen de conscience. Et d'abord, à tort ou à raison, la majorité des laïques pense que les prêtres ne travaillent guère. « Voilà ce qui nous tue, disait naguère M^{sr} Latty: nous paraissions presque en oisifs au milieu d'une société qui travaille (2). » Par suite, du moins dans les villes, on se figure généralement que le prêtre est peu instruit. Sans parler de nos ennemis déclarés qui voient dans le catholicisme l'école du crétinisme et de l'imbécillité, bourgeois, demi-bourgeois et ouvriers sont convaincus « que nous savons un peu de latin pour dire notre messe ou notre bréviaire, mais que tout le reste nous est étranger » (3). Beaucoup se refusent à voir dans leur curé l'égal en savoir de leur médecin et de leur avocat. Sans doute le clergé a, dans le monde savant,

(1) Sur ce point, on ne peut que renvoyer à l'ouvrage où M. Icard, avec une autorité incomparable, a traité toutes les questions relatives à la formation religieuse et morale des séminaristes : *Traditions de la Compagnie des prêtres de Saint-Sulpice pour la direction des Grands Séminaires* (Paris, Lecoffre, 1886). — On consultera aussi la vie du P. Hecker, fondateur des Paulistes, dont M. l'abbé Klein a donné un aperçu dans la *Revue du Clergé français*, 1^{er} juin 1897.

(2) Discours à l'assemblée d'Épernay, dans l'*Univers* du 7 juillet 1895.

(3) L'abbé Lacroix, *L'Apostolat par la science* (*Revue du Clergé français*, 15 sept. 1896).

regagné beaucoup de son crédit; mais le grand public n'admet guère qu'il existe chez nous une élite de savants pouvant marcher de pair avec les représentants de la science officielle. Ce discrédit, circonstance plus grave encore, tombe aussi sur l'objet même des études cléricales. En France, la théologie et en général les sciences sacrées ne sont plus, dans l'opinion générale, considérées comme des sciences méritant d'être prises au sérieux. Je n'ai pas à montrer ici ce que ce mépris suppose de positivisme plus ou moins inconscient et aussi d'ignorance. De fait, et c'est ici le second point qu'il faut rappeler, l'ignorance religieuse, même et surtout peut-être, toute proportion gardée, chez les personnes cultivées, atteint un degré qu'on ne soupçonne pas. Que d'hommes, en France, ignorent et trouvent très naturel d'ignorer en quoi un juif, la race mise à part, diffère d'un chrétien, un protestant ou un schismatique grec d'un catholique! Combien de catholiques ignorent l'étendue du rôle de l'Église et son rôle social! Combien enfin, parmi les personnes pieuses, n'ont sur les Saintes Écritures que les notions les plus vagues! La moyenne des connaissances s'est élevée dans tous les genres d'études, excepté dans les sciences sacrées. On s'est demandé si, parmi les causes de cet état de choses, il ne faudrait pas mettre en ligne de compte quelque insuffisance de la part de ceux « dont les lèvres doivent garder la science »? Les auteurs que je viens de citer pensent qu'on doit répondre par l'affirmative : il vaut la peine de réunir et d'examiner leurs appréciations. Il faudra ensuite chercher quel rapport peut exister entre cette insuffisance et la formation reçue par les ecclésiastiques. En troisième lieu, on présentera le tableau des améliorations qui ont été proposées par les personnes compétentes.

I

Le prêtre français qui séjourne à l'étranger cède facilement au désir de comparer au clergé qui l'entoure le corps auquel il appartient. Il arrive vite à la conclusion qu'au point de vue de la culture générale nous sommes, tout au moins, à la hauteur de nos confrères des pays étrangers. Sans doute le clergé n'a pu complètement échapper aux suites de la décadence générale des études littéraires

classiques; par exemple, on commence chez nous à savoir assez mal le latin que nous parlons et accentuons plus mal encore. Toutefois la plupart des ecclésiastiques français possèdent en littérature, en histoire, peut-être même dans les sciences, une moyenne de connaissances générales qui fait honneur aux Petits Séminaires où ils ont été élevés. En général, d'ailleurs, les laïques instruits dans les établissements de l'État savent moins de latin encore, ni plus ni moins de littérature française et pas beaucoup plus d'histoire, de géographie ou de sciences. Ce n'est pas en France qu'on trouverait, comme cela m'est arrivé à Rome, un docteur en théologie et en droit canonique, maître en saint Thomas et professeur de séminaire, qui en serait à demander si Louis XIV a vraiment vécu avant Napoléon I^{er}. Des personnes bien renseignées affirment que les professeurs de l'Université de Washington seraient heureux de rencontrer chez leurs élèves la formation classique qu'ont ordinairement nos séminaristes. Enfin des religieux qui ont séjourné en Espagne pensent également que le clergé de ce pays est inférieur au nôtre au point de vue de la culture générale. En revanche, la comparaison ne paraît pas aussi favorable à notre clergé sur le terrain des sciences spéciales au prêtre, des sciences sacrées. Quoi qu'il en soit de nos voisins, pour dresser ce que M. l'abbé Lacroix appelle le « bilan intellectuel » du clergé français, il faut, comme l'a fait M. Delavit dans la *Science catholique* (1), considérer d'abord le petit groupe de prêtres qui consacrent à l'étude la plus grande partie de leur temps et qui représentent parmi nous la plus haute culture scientifique; il faut ensuite apprécier l'activité intellectuelle déployée par ceux qui publient des travaux de vulgarisation, et enfin par l'ensemble des prêtres qui se bornent aux occupations du ministère ou de l'enseignement.

La première partie de ce programme a été remplie magistralement par M. l'abbé Batiffol (2). Il exprime d'abord le regret qu'en général les ecclésiastiques ne soient pas assez satisfaits d'eux-mêmes au point de vue scientifique. Peut-être y aurait-il au contraire avantage,

(1) 15 août 1893.

(2) *Revue du Clergé français*, t. V, 15 janvier 1896.

à raison des progrès qui restent à faire, à leur rappeler, avec M. Pautonnier, le grand principe de la vie spirituelle... et intellectuelle : *fundamentum omnium virtutum est humilitas*. M. Batiffol énumère ensuite une trentaine de récompenses décernées par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, dans les vingt dernières années, à des travaux composés par des ecclésiastiques. Pour ceux « qui n'ont pas la superstition de l'*Officiel* », il cite nos principaux savants. « Parmi nous, dit-il, les uns, se détachant doucement de l'humanisme vieillot, ont passé à l'épigraphie, à la philologie, à la grammaire. D'autres, sous l'influence de M. Vigoureux (et aussi, aurait-il pu ajouter, de M. Loisy), sont allés à l'archéologie assyrienne. D'autres, dans le sillage de M. Paulin Martin, se sont donnés à la philologie syriaque. D'autres, sous une influence dont il faut faire remonter l'origine à M. de Rossi et l'efficacité à M. l'abbé Duchesne, ont cultivé l'histoire et l'archéologie de l'ancienne Église et du haut moyen âge. »

Puis, ce sont les groupes, les œuvres plus ou moins collectives : « le laboratoire sulpicien, plus spécialement voué aux sciences de l'Écriture sainte et dont le *Dictionnaire de la Bible* témoigne; le laboratoire dominicain, voué aux études bibliques, sémitiques, archéologiques, et dont la *Revue biblique internationale* est l'organe; le laboratoire bénédictin, voué à l'archéologie liturgique, et dont la *Paléographie musicale* est un moment assez éloquent; le laboratoire jésuite, celui-là moins défini, plus encyclopédique », qui a pour organe les *Études religieuses*, et qui vient de nous donner, sous la signature du P. Lapôtre, une œuvre tout à fait de premier ordre : *l'Europe et le Saint Siège à l'époque carlovingienne* (1895). « Il existe un laboratoire d'études orientales, qui donnait hier (1894) le premier volume d'une *Patrologie syriaque*. Au moment où nous écrivons, deux librairies, associées pour cette entreprise, mettent sur le chantier une *Bibliothèque de l'enseignement de l'histoire ecclésiastique*. » Enfin M. Batiffol signale la *Vie de saint Bernard* par M. l'abbé Vacandard, de Rouen (1895), et *les Origines de la scolastique*, par M. l'abbé Mignon, du Mans. Il aurait pu y ajouter l'ouvrage de M. l'abbé Clerval sur *l'École de Chartres*, et la thèse de M. l'abbé Malnory sur saint Césaire d'Arles. Enfin nous pouvons

maintenant mentionner l'ouvrage tout récent de M. Batiffol sur *les Anciennes littératures chrétiennes* (1), et il est bon de faire remarquer que l'épiscopat lui-même est honorablement représenté parmi les érudits par M^{sr} Rosset, évêque de Saint-Jean de Maurienne (2).

Enfin, en outre des revues déjà indiquées, il y aurait à en mentionner d'autres qui sont dirigées exclusivement par des ecclésiastiques, comme le *Canoniste contemporain*, ou dans la rédaction desquelles le clergé occupe une part plus ou moins large : la *Revue des Questions historiques*, le *Bulletin critique*, la *Science catholique*, et enfin la jeune *Revue d'Histoire et de Littérature religieuses*. On voit même, en ce moment, les ecclésiastiques admis à écrire dans des revues qui jadis « auraient cru déroger à l'esprit critique en donnant la parole à l'un des nôtres; la *Revue critique*, pour ne la point nommer, s'est bien cléricalisée depuis! »

Malgré tout, il est clair que les bons travailleurs, dans le clergé français, sont peu nombreux. Ils ne sont qu'une « équipe », une cinquantaine, semble-t-il, si on laisse de côté les prêtres adonnés aux minuties de l'histoire locale. Sur un clergé qui compte environ cinquante mille prêtres, il est permis de penser que c'est bien peu.

Heureusement la valeur des travaux entrepris ou déjà menés à bon terme compense, jusqu'à un certain point, leur petit nombre, et il y aurait grande témérité à déprécier l'importance de ce « renouveau » scientifique dont M. Batiffol paraît très satisfait. Toutefois Yves Le Querdec demande encore combien on peut compter d'ecclésiastiques « dont les ouvrages et le sens critique font tout à fait autorité ». De son côté M. Batiffol lui-même a formulé ailleurs, à diverses reprises, des critiques qui auraient utilement complété son tableau. Par exemple, il est d'accord avec Dom Germain Morin, le savant bénédictin de Maredsous, qui signalait, il y a quelques années, « l'abandon déplorable des sérieuses études patristiques » (3). « Si nous exceptons, dit M. Batiffol, la Faculté d'Angers où la Patro-

(1) Paris, Lecoffre.

(2) M. Boudinhon analysait naguère dans le *Canoniste contemporain* (nov. 1896) le savant traité de M^{sr} Rosset sur le sacrement de mariage.

(3) *Revue bénédictine*, juin 1891, p. 271.

logie est en bonnes mains, combien y a-t-il de Facultés catholiques où l'on enseigne, je ne dis pas la littérature chinoise, mais la littérature chrétienne, simplement (1)? » Il ne voit guère, en fait de travaux de ce genre, que quelques thèses latines qui représentent, dit-il, autant de « pensums » sans grande importance scientifique. « Les érudits de profession... s'attachent trop habituellement aux ténuités, aux curiosités; ils recherchent l'inédit, recherche où l'on perd bien du temps pour ne publier souvent que des misères. » On manque « d'un bon manuel d'histoire littéraire chrétienne... Pareil manuel n'existe ni en latin ni en français ». On manque aussi en France, dit M. Batiffol, d'une collection de textes scientifiquement établis et annotés qui mettraient à la disposition de tous, et de toutes les bourses, les principales œuvres des Pères de l'Église. Actuellement, d'après M. l'abbé Urbain, on ne tient pas assez de compte des exigences de la critique dans l'usage que l'on fait des citations des Pères (2). Il serait urgent qu'on passât en revue un à un les textes qui présentent un intérêt théologique pour en bien déterminer l'authenticité et le vrai sens d'après le contexte. Dans cet ordre d'idées, on devrait prendre pour modèles le travail du P. Bainvel « sur les Contre-sens bibliques des prédicateurs », celui des bénédictins de Maredsous sur « les Leçons apocryphes du Bréviaire romain », et enfin celui de M. Batiffol sur « les Fausses Décrétales dans le Bréviaire » (3). Les exemples réunis dans ces deux derniers travaux montrent que, parmi nos savants, il faudrait s'inspirer toujours, en histoire ecclésiastique, des principes de critique formulés par le P. de Smedt. D'ailleurs l'étude de cette science est, elle aussi, retardée par le manque de collections de textes accessibles à tous les amis de l'étude : elle devrait être l'objet d'une publication analogue à celle qui a été heureusement entreprise, dans ces dernières années, pour l'histoire de France (4). Ces

(1) *Revue du Clergé français*, 1^{er} janvier 1895, t. I, p. 235.

(2) « L'Esprit scientifique et le clergé », dans la *Revue du Clergé français*, 1^{er} mars 1896.

(3) *Revue bénédictine*, loc. cit. — *Bulletin critique*, 1^{er} janvier 1892.

(4) *Collection de textes pour servir à l'étude et à l'enseignement de l'histoire*. Paris, Picard.

œuvres rendraient service à l'ensemble du public studieux aussi bien qu'aux spécialistes. Mais, pour les mener à bonne fin, nos érudits devraient être, non pas « une équipe », mais la légion réclamée par M. Batiffol.

Si, jusqu'ici, nos guides ont pu signaler, pour les sujets qui les intéressent, des lacunes aussi graves, il est probable que d'autres érudits feraient entendre des plaintes analogues, chacun sur sa spécialité. D'ailleurs j'ai souvenance qu'il y a peu d'années, M. Batiffol lui-même avait eu un mot sévère, dans le *Bulletin critique*, au sujet de la manière dont est comprise chez nous la critique du Nouveau Testament (1). De même un de nos bons exégètes, M. Ermoni, pense que « l'exégèse catholique pourrait être mieux informée » (2). Il nous dit même, sans trop protester, que le P. Semeria allait plus loin encore et déclarait que « dans les pays catholiques, la critique biblique n'était pas encore née ». Il est permis de penser qu'il y a quelque exagération dans ce dernier jugement, du moins pour ce qui regarde la patrie de Richard Simon. Il n'en est pas moins vrai que, comme le dit M. Chabot, « un signe assez évident de la décadence dans laquelle sont tombées chez nous les études bibliques, c'est qu'il n'y a pas eu d'édition catholique du texte hébreu depuis celle de la maison Plantin, à Anvers, en 1613 » (3). M. Vigouroux, dans le prospectus qui annonce la publication d'une Bible polyglotte, nous dit « qu'un grand nombre de prélats, de prêtres éminents, en particuliers de supérieurs et de directeurs de grands séminaires, gémissent » de cette situation. Jusqu'à la fondation récente de la *Revue d'histoire des religions* et aux travaux de M. l'abbé de Broglie, l'étude comparée des croyances religieuses était également le domaine presque exclusif des incroyants. Mieux placés que personne pour se livrer aux travaux de ce genre, nos zélés missionnaires pourraient lui apporter d'utiles contributions. Il est à désirer qu'au lieu de se laisser absorber par la poursuite des conquêtes individuelles, on comprenne que les Universités, suivant le mot du P. Baudrillart,

(1) Cf. *Revue biblique*, 1892, t. I, p. 520.

(2) *Science catholique*, 15 février 1897, p. 280.

(3) *Revue du Clergé français*, 1^{er} mai 1895, t. II, p. 430.

les écoles et les collèges doivent devenir le grand véhicule des idées chrétiennes en pays infidèles; cette observation s'applique du moins à tous les peuples qui, comme ceux de l'Orient, sont déjà arrivés à un certain degré de civilisation. C'est ce qu'avaient très bien compris les jésuites en Chine au XVII^e siècle; c'est ce qu'on paraît, çà et là, avoir quelque peu oublié (1).

Enfin, à côté ou plutôt parmi les érudits, on aimerait surtout à voir dans le clergé un nombre un peu moins restreint d'esprits capables d'entreprendre des travaux de synthèse sur chaque branche des sciences sacrées : un Taine, un Fustel de Coulanges. Un clergé qui possédait naguère des hommes comme M^{sr} d'Hulst et M. l'abbé de Broglie peut bien avoir de pareilles ambitions. D'ailleurs, comme l'a dit M. Batiffol, une *œuvre théologique* doit être le résultat de tous les travaux de détail faits dans l'ensemble des sciences sacrées. Philologie, archéologie, critique textuelle, étude des Pères, tout cela doit concourir à former la base d'une « théologie positive, ... éclairer par exemple notre conception de l'inspiration et de la tradition ». Le P. Aubry a bien compris, lui aussi, la nécessité de tout ramener à un but théologique, et il parle avec dédain, trop de dédain même(2), des travaux d'érudition proprement dite, travaux d'à côté, dit-il. Si ces travaux, nécessaires d'ailleurs, n'ont qu'un caractère préparatoire, il faut avouer qu'on ne voit pas encore en France le commencement d'une synthèse théologique qui, il est vrai, pour avoir été retardée, n'en sera peut-être que plus sûre. Parmi les obstacles qui s'y opposent, il faut mettre en première ligne l'isolement des savants et surtout de chaque groupe de savants. Certains disent que nos exégètes et nos historiens de l'Église ne sont pas toujours assez bons théologiens; d'autres pensent qu'il serait aussi facile de reprocher aux théologiens une connaissance parfois insuffisante des textes qui servent de base à leurs raisonnements. Quoi qu'il en soit, habitués à procéder

(1) *Bulletin critique*, 1^{er} janvier 1896.

(2) Il ne fait pas exception pour les œuvres d'érudition ecclésiastique. Il n'a pas bien vu qu'elles peuvent et doivent servir de base à l'histoire du développement des dogmes, histoire qui doit être elle-même le point de départ de la théologie positive à laquelle appartient l'avenir.

exclusivement, les uns à la manière des mathématiciens, les autres suivant les procédés de la méthode expérimentale, ces deux groupes de savants nourrissent, à l'égard des uns des autres, comme le constatait naguère le P. Lagrange (1), une véritable méfiance. Si les exégètes et les historiens ne prennent pas toujours les précautions nécessaires pour éviter le scandale des enfants (et il peut y avoir des enfants parmi les vieillards), s'ils montrent parfois une indifférence un peu hautaine pour les conclusions théologiques de leurs systèmes, les théologiens leur rendent avec usure ces procédés fâcheux; bien peu, par exemple, consentent « à attendre des exégètes l'explication des textes bibliques qui servent de base à leurs raisonnements », et sont plutôt préoccupés de les prendre en défaut sur quelque point de doctrine. Toujours est-il que, pour le moment, nous n'avons en France aucun nom à opposer à ceux de Perrone, Palmieri, Franzelin, Mazzella, Scheeben, Schwane, Lemkuhl et Hurter chez les catholiques, Harnaek chez les protestants. Le P. Aubry a même pu dire que, depuis Thomassin et Petau, nous n'avons pas eu un grand théologien dans toute l'acception du mot. Il faut d'ailleurs le remarquer : c'est justement à partir de cette époque que les classes instruites ont commencé à se détacher de la religion; tant il est vrai qu'en dépit des apparences rien ne remplace, pour l'influence décisive à exercer sur le mouvement général des esprits, les grands travaux roulant sur des matières théologiques, ou du moins sur des sujets appartenant aux sciences sacrées. Sans doute la science profane, quand elle se rencontre chez un chrétien fervent et surtout chez un prêtre, produit sur les foules une impression immédiate qui leur impose le respect des vérités religieuses. Mais, en pareil cas, les incrédules gardent la ressource de dire qu'après tout, sur le terrain religieux qui est ici en question, ce chrétien, ce prêtre, ne sont que leur égal; autrement dit, un Pasteur ne compense qu'imparfaitement un Renan (2).

Après les érudits viennent les vulgarisateurs auxquels on peut rattacher l'ensemble des prêtres qui bornent leur activité, non sans

(1) *Revue biblique*, octobre 1896, p. 497 et ss.

(2) Voir, sur ce sujet, la discussion intéressante qui a eu lieu entre MM. Jordan, Batiffol et Yves Le Querdec dans le journal *le Monde* du 17 février et du 2 mars 1896.

raison, aux occupations ordinaires du saint ministère et de l'enseignement. Et d'abord il est facile, au premier coup d'œil, de constater qu'il y a chez nous une séparation beaucoup trop accentuée entre ces deux groupes. Nos trop rares érudits ne sont guère en relations avec leurs confrères et ils daignent rarement écrire pour la masse du clergé qui, de son côté, ne fait guère d'efforts pour connaître leurs œuvres.

Ce dédain de nos érudits pour les ouvrages de vulgarisation laisse le champ libre aux personnes qui croient pouvoir écrire sans préparation *de omni re scibili*, surtout dans l'hagiographie, dans le genre assez vague de l'apologétique et dans la composition en apparence facile des livres d'enseignement secondaire. Ces personnes ne réussissent que trop à se faire prendre au sérieux par l'ensemble du clergé. C'est ainsi, par exemple, que, si l'on excepte les traductions toutes récentes du *Précis* du P. Wilmers et de la *Petite Apologétique* de Schmitt, — deux étrangers (1), — nos manuels d'instruction religieuse ne laissent pas l'impression d'avoir été écrits par des théologiens (2). Au lieu d'y trouver, comme on serait en droit de l'exiger, une grande science condensée et dissimulée sous une forme très simple, on s'aperçoit, en lisant ces livres, que leurs auteurs y ont écoulé tout ce qu'ils savaient, ne gardant rien par devers eux. Quant aux manuels destinés à donner une connaissance sommaire de l'histoire ecclésiastique, il n'en existerait aucun de satisfaisant, si M. l'abbé Beurlier, naguère professeur d'histoire à l'Institut catholique de Paris, n'avait tout récemment composé un précis. Si l'on veut avoir une connaissance plus complète de l'histoire ecclésiastique, il faut avoir recours aux traductions des manuels allemands de Funk, de Bruck et de Kraus. Enfin, nous

(1) Ces deux excellents livres sont édités, le premier chez Mame (Tours), le second chez Lethielleux (Paris).

(2) On y trouve même quelquefois de véritables enfantillages, pour ne rien dire de plus. Dans l'un des meilleurs catéchismes de persévérance à l'usage des classes élémentaires, l'auteur compare l'aberration des rationalistes qui rejettent le mystère à celle des « Australiens (*sic*) qui nient opiniâtrément l'existence du soleil, parce que, enveloppés de brumes éternelles et n'ayant que des crépuscules, ils n'ont jamais vu l'astre brillant du jour ». (*Catéchisme de persévérance à l'usage de la jeunesse*. Paris, Oudin, 1894, p. 37.)

n'avons aucun précis qui puisse donner au public plus ou moins lettré une connaissance sommaire des Saintes Écritures et l'aider dans la lecture de l'Ancien et du Nouveau Testament.

Et même, avons-nous encore, à l'usage des laïques instruits et pour un prix modeste, c'est-à-dire pour cinq ou six francs, une traduction manuelle de l'Ancien Testament vraiment satisfaisante à tous égards? Je laisse à de plus doctes le soin de décider si les traductions approuvées par l'autorité compétente, à commencer par la Bible de Glaire, réunissent ces conditions. En tout cas, leur texte ne présente pas les divisions logiques, si utiles pour la lecture courante, et heureusement introduites par M. Fillion dans sa Bible latine. Tandis que les professeurs les plus distingués de l'Université ne croient pas au dessous d'eux de publier, par exemple, des « Lectures d'histoire » ou des « Pages choisies » de nos grands écrivains (1), c'est à peine si nous avons un recueil d'extraits de la Bible, en français, qui puisse donner aux fidèles un peu cultivés une idée sommaire des Livres saints. Ceux-là même qui savent le latin rencontreraient, dans un travail de ce genre, de grandes difficultés. Nous manquons en effet d'un petit dictionnaire latin comprenant la langue ecclésiastique et approprié aux besoins des laïques instruits, ou des élèves, par exemple, à qui l'on voudrait faire traduire, soit la *Bible latine des étudiants* publiée par l'abbé Vuillaume, soit les Psaumes et les autres morceaux de l'Écriture sainte insérés dans la liturgie, soit enfin les Hymnes de l'Église. Les hautes considérations et surtout les déclamations ont abondé au sujet de l'introduction dans les classes de quelques auteurs chrétiens : le temps aurait peut-être été mieux employé si l'on nous avait donné, sous une forme modeste, une grammaire et un dictionnaire du Bréviaire, ou tout au moins du paroissien : autant de travaux qui ne peuvent pas rendre service aux savants, mais qui sont nécessaires à l'ensemble des personnes instruites, et qui ne peuvent être bien faits que par des spécialistes. En somme, la vulgarisation qui a fait tant de progrès dans les sciences profanes en a fait beaucoup moins sur le terrain des sciences

(1) On peut citer, comme modèle du genre, les *Pages choisies* d'Homère par M. Croiset (Golin).

sacrées. On devine les inconvénients de cet état de choses, surtout à une époque où la foule fait la loi, tout en étant d'ailleurs incapable de demander ses opinions à d'autres qu'aux vulgarisateurs.

(A suivre.)

Louis GUÉRARD.

LETTRES ET BILLETS INÉDITS DE M^{GR} DE BELSUNCE
ÉVÊQUE DE MARSEILLE (Suite)

IV

Je vous suis tres obligé, Monsieur, pour tous les souhaits obligeans que vous avés la bonté de faire en ma faveur dans ce renouvellement, et je vous assure que si les souhaits se payent par d'autres souhaits, je suis quitte avec vous sur cet article-la, en faisant de tres sinceres pour vostre bonheur.

Je suis bien obligé à ceux qui me souhaitent un honneur auquel je n'ay jamais pensé (1); il est vrai que le feu Pape (2), de son propre mouvement, me l'avoit promis un an avant la peste; que lorsqu'il est mort, il estoit sur le point de tenir sa parole, et que j'ay lieu de croire qu'il ne seroit pas mort sans la faire, si sa mort eut été moins prompte. Mais Dieu qui connoit mon indignité ne l'a pas permis et me fait la grace de ne m'en pas soucier. A present, il ne peut plus estre question

(1) Il s'agissait là du cardinalat. Voir Dom Bérengier (t. I, pp. 359-360) qui invoque uniquement le témoignage de la présente lettre.

(2) Clément XI, mort l'année précédente. Voir dans l'ouvrage de Dom Bérengier (t. I, p. 179) la mention d'un bref, daté du 8 mars 1719, dont cet historien parle ainsi : « Dans ce bref, que le vaillant prélat a raison d'appeler magnifique, Clément XI lui donne les éloges les plus mérités pour son dévouement à l'Église romaine et pour son ardeur à défendre la vérité catholique. D'autre part, il stigmatise la conduite si peu épiscopale de M^{GR} Hébert, qui s'était laissé séduire par les sectaires et qui avait défendu sa mauvaise cause par des moyens fort peu avouables. » L'évêque de Marseille apprécie le bref en ces termes plus énergiques : « Aussy glorieux pour moy que honteux pour M^r d'Agen. » Ledit bref est inséré dans les pièces justificatives (t. I, pp. 427-429). J'y remarque (p. 428) ce mot terrible contre l'évêque d'Agen : « Illius *impudentiam*. » Je me demande s'il n'y a pas là une faute d'impression et s'il ne faut pas lire : « Illius *imprudentiam*. »

de cela, ainsi la voix de vos peuples n'est point la voix de Dieu dans ceste occasion. Il en est de mesme de Bourdeaux, quand il vacqueroit (1) on ne penseroit pas a moy, et je puis vous dire que je n'ay pas voulu mieux. Si vous connoissiés Marseille, vous verriés qu'on ne peut le quitter aisément, mais encore une fois je ne demande rien et on ne pense a moy pour rien, j'en ay et plus qu'il ne m'en faut et plus que je n'en merite mille fois. Je suis ravi d'apprendre la guairison de M^r d'Agen; il la doit sans doute bien plus aux prieres de ses diocésains qu'aux soins d'.... (2). Pour M. Capiane, je ne sçai ce que c'est; si je l'ay connu, j'en ay oublié jusqu'au nom, pardonnés a ma memoire. Je ne me flatte pas de pouvoir aller si tost a Born y trouver une consolation dont j'aurois besoin et un repos d'esprit et de corps qui me seroit necessaire (3). On vous a dit faux, Monsieur; nous n'avons eu qu'un village de quatre mille comunians, où la pesté ait recommencé a deux lieues d'icy; j'y allay avant les festes pour visiter et consoler ces pauvres gens; j'y trouvay le mal moins considerable qu'on ne le disoit, et depuis le jour de Noel il n'y a pas eu un seul malade, de sorte que nous voila apparemment délivrés. Il n'est plus question de peste en Provence. Avignon et le Comtat vont mieux; le Gevaudan aussy; la peste d'Alais a peine merite le nom de peste; la contagion n'est pas entrée dans le Vivarés que pour y visiter mon abbaye des Chambons (4), et s'y vanger sur elle de ce

(1) Le siège de Bordeaux était alors occupé par François-Élie de Voyer de Paulmy d'Argenson (1719-1728).

(2) Ici un nom très peu lisible. Ne faudrait-il pas y voir le nom d'Helvétius, médecin qui eut de la réputation (1685-1755) et qui fut le père du philosophe auquel on doit le traité de l'Esprit (1758)?

(3) Voir *Souvenirs du château de Born*, par feu M. le chanoine Capot dans le *Recueil des travaux de la Société académique d'Agen* (nouvelle série, t. II, p. 281); *Excursion au pays de M^{rs} de Belsunce*, par Dom Bérengier (Marseille, 1882, pp. 13-17); enfin, *Vie de M^{rs} de Belsunce*, par le même (t. I, pp. 8-9).

(4) Aujourd'hui village situé dans la commune de Jaujac, arrondissement de l'Argentière (Ardèche). Le 19 août 1706, Louis XIV avait donné à l'abbé de Belsunce la commende de l'abbaye de Notre-Dame des Chambons. Voir *Vie de M^{rs} de Belsunce*, t. I, pp. 48 et 419 (n^o VIII des pièces justificatives).

qu'elle n'a pu m'attraper. Enfin il y a tout lieu d'esperer que vous en serés quittes pour la peur. Nous faisons icy de continuelles prieres pour cela. J'ay l'honneur d'estre, Monsieur, vostre tres humble et tres obéissant serviteur.

HENRY Ev. de Marseille.

A Marseille le 16^e [janvier] de l'an 1722 (1).

V

C'est toujours avec plaisir et reconnoissance, Monsieur, que je reçois les marques de vostre bon souvenir en quelque temps de l'année que vous vouliés m'en donner. Je suis tres faché de vostre chagrin, mais M^r d'Agen aiant si souvent déclaré qu'il ne donneroit pas de benefices a ceux qui luy en demanderoient ou luy en feroient demander, vous deviez vous attendre au refus et de quelque maniere qu'il ait esté accompagné, estant home de bien comme vous l'estes vous ne devés pas témoigner un ressentiment qui n'est bon a rien. Pardonés, Monsieur, a mon ancienne amitié si je prends la liberté de vous parler avec tant de franchise. M^r de Bourdeaux est plein de vie et de santé (2) et il ne sait sur quel fondement on peut faire courir des bruits aussi faux que ceux dont vous me parlés. Je vous prie de faire mes complimens a

(1) Dom Bérengier ayant publié presque *in extenso* une lettre du 27 octobre 1722 (pp. 364-365) et une autre lettre du 21 décembre 1723 (p. 376), je m'abstiens de les reproduire. Je me contenterai seulement de dire que dans la première de ces lettres, M^{sr} de Belsunce parle de la mort récente de son oncle, le fameux duc de Lauzun, et explique pourquoi il a refusé l'évêché-pairie de Laon que le défunt avait obtenu pour lui du Régent; et que, dans la seconde, il exprime la douleur que lui cause la mort de sa mère. Dom Bérengier admire beaucoup « les beaux sentiments de ce grand cœur d'évêque » qui nous sont révélés par la lettre du 27 octobre 1722, où le correspondant de l'abbé de Saint-Amans déclare si noblement qu'il n'a pas cru « pouvoir en conscience rompre les sacrés liens » qui l'attachent à l'Église de Marseille et annonce qu'il est revenu en cette ville « me rejoindre à mon épouse et y vivre dans ma bienheureuse médiocrité ».

(2) Nous avons vu plus haut que M^{sr} de Voyer de Paulmy d'Argenson, au moment où les Agenais l'enterraient si lestement, avait encore plus de cinq ans à vivre.

M. l'archidiacre et a M. de la Benazie ; ils m'ont oublié, mais cela ne fait changer mes sentimens pour eux (1).

Je suis, de tout mon cœur, Monsieur, vostre tres humble et tres obeissant serviteur.

HENRY Ev. de Marseille.

Paris le 16 mars 1723.



UNE PAROISSE RURALE DE L'ANCIEN DIOCÈSE DE BAZAS

Notre-Dame de Mouchac du Grand-Aillas en Albret.

(Suite)

CHAPITRE III

L'ÉGLISE (Suite)

IV

Nos gens d'Aillas eurent moins de zèle à fournir leur église d'ornemens et de vases sacrés, si nous en jugeons par les apparences. Elle est curieuse la figure du garde exhibant chaque chose avec la religion d'un vieil huissier, sans oublier même le plus petit objet. Évidemment notre bonhomme a pris au sérieux le rôle de dépositaire que lui délégua la confiance publique (2). Pour le curé, il lui est difficile de se montrer enthousiaste devant ce déballage. Que pourraient bien lui dire et ce « petit chauderon à faire l'eau bénite », et ces trois ou quatre clochettes mi-fêlées qui servent aux

(1) Pardonnons à Labenazie d'avoir oublié l'ancien vicaire général d'Agen. Le vénérable prier de Saint-Caprais avait alors près de quatre-vingt-neuf ans et, à cet âge, on est excusable de ne pas avoir conservé une bonne mémoire. Ajoutons que l'historien de la ville d'Agen allait mourir un an plus tard (26 avril 1724).

(2) Au départ le curé démissionnaire confiait au garde de l'église les ornemens et le matériel, après en avoir dressé un inventaire minutieux ; et le garde à son tour remettait le tout au nouveau curé dès son arrivée, mais en ayant soin de se faire donner décharge par écrit. Cf. Registres de Puybarban, *Inventaire* 1661-1664.

processions et à la messe, et ces paquets de rubans défraîchis? Y a-t-il grand espoir à fonder sur un « sac de liards et deniers pesant 14 livres 1/2 », dont la valeur monétaire est de « 8 livres 3 sols 9 deniers »? (1). Nous sommes loin de ces trésors dont nos pères, au dire de la légende, auraient doté les moindres églises du temps passé. N'a-t-on pas affirmé qu'elles rivalisaient de luxe? Aillas ne rivalisa jamais que de misère avec ses voisins, et telle dut être la situation de beaucoup de paroisses de campagne, alors comme aujourd'hui.

Le curé le constate sans étonnement; à peine si son attention est éveillée, de loin en loin, par un détail.

Au tabernacle, au cours de son installation, il avait aperçu un pauvre petit ciboire côte à côte avec une custode à porter le bon Dieu aux infirmes. Maintenant le garde lui présente un calice d'argent : c'est un progrès sur le passé. Quelques années plus tôt, le calice eût été certainement en étain (2). On n'y a renoncé qu'après une défense expresse de M^{gr} de Gourgues (3). Voici un soleil à pied! Aillas n'en est pas médiocrement fier. Toutes les paroisses des environs — et beaucoup d'autres dans le diocèse — n'ont que des soleils sans pied (4), quelque chose

(1) Tout ce qui suit est emprunté à des documents nombreux et de provenances diverses. Outre des comptes de syndics et le journal de Jean de Castellane, j'ai eu sous les yeux plusieurs inventaires régulièrement tenus à jour pendant de longues années. On trouve ces inventaires dans les *Registres de Puybarban 1652-1672* et dans le *Registre de la Fabrique de Savignac* qui fut commencé le 25 décembre 1755.

(2) *Inventaire* de Puybarban, 1661 : « Un vieux calice de plomb avec la patene. » On trouve ceci ajouté en 1664 : « nota qui a esté employé à faire faire un plat destain pour l(a confrérie?) du Saint-Sacrement. »

(3) *Ordonnances...* p. 48 : « Nous interdisons les ciboires et calices d'étain... Faisons défenses à tous prêtres de s'en servir trois mois après la publication du présent Statut, à peine de suspense de leur ordre. »

(4) Archives municipales d'Aillas. — *Registre des délibérations de la municipalité*, an II, 15 ventôse. Le citoyen Mouton fait enregistrer le reçu des vases sacrés qu'il a déposés à Bazas, comme venant de la commune d'Aillas. « Ce reçu porte décharge de 6 calices, 5 ciboires, un soleil avec pied, 4 soleils sans pied et 5 custodes pesant ensemble, plomb, verre et mastic, 13 livres. Ce reçu est daté du 4 ventôse, présent mois. » La commune d'Aillas comptait alors six églises, savoir celles d'Aillas-le-Grand, de Berlin, d'Aillas-le-Vieux, de Sigalens, de Monclaris et de Gleyroux.

comme une couronne de rayons que l'on visse, le moment venu, sur le pied d'un calice ou d'un ciboire (1). Le cadeau, selon toute probabilité, vient de la confrérie du Saint-Sacrement. A elle aussi est dû ce poêle monté sur quatre bâtons qui remplace le simple « parsol », dont se contente Savignac, — après tant d'autres ! Les hommes qui le portent à la procession du troisième dimanche, en sont pénétrés d'un tel recueillement qu'ils n'osent répondre même aux questions de leur curé (2).

Vous avez beau chercher, vous ne trouverez qu'une seule chape, encore pas toujours. Elle est tantôt noire, tantôt multicolore (3) : cela dépend du donateur et des services établis dans la paroisse, car autrement, laissées à elles-mêmes, nos fabriques n'ont pas l'air de se douter que cet ornement puisse être nécessaire. Adieu donc les longues thèses de chapiers qui, dit-on, faisaient la joie de nos pères ! On n'en voit pas même à la Saint-Michel où pourtant les prêtres affluent. Ce sont là plaisirs réservés aux grandes villes, aux cathédrales ainsi qu'aux chapelles de monastère.

Si pauvre qu'on soit, il y a toujours la bannière du patron. D'abord elle est obligatoire (4), et de plus c'est le drapeau de la paroisse qui doit flotter dans toutes les fêtes religieuses, à l'intérieur comme à l'extérieur de l'église. Si jamais, pour l'accomplissement d'un vœu, nos gens allaient en corps au sanctuaire vénéré d'Aillas-le-Vieux, on les verrait, bannière en tête, défiler le long des chemins. Ainsi font Mazerac et Castets, chaque année, quand ils rendent leur visite au grand saint Roch de Savignac, qui jadis les préserva de la peste (5).

(1) Registres de Puybarban. — *Inventaire*, 1676 : « Un soleil d'argent... qui se monte sur le pied du ciboire. »

(2) Papiers de M. Th. de Castellane, — Discussion de préséance entre Mathieu de Castellane et Lauvergne, baron de Labescau,

(3) Puybarban a une chape noire et deux tuniques de même couleur pour diacre et sous-diacre. Savignac a une chape de couleur avec son écharpe. Ainsi en est-il de part et d'autre pendant quarante ou cinquante ans, comme on peut s'en rendre compte par les inventaires.

(4) *Ordonnances...*, p. 47. Chaque paroisse « aura aussi une bannière pour les processions ».

(5) Archives de la Fabrique de Savignac. — *Registre...*, 3 avril 1763.

Le compte des chasubles n'est pas long. Il est assez d'habitude dans le pays de s'en tenir à la lettre des Ordonnances diocésaines (1), ce qui ne suppose ni une grande aisance, ni des besoins raffinés de luxe et d'éclat. Trop souvent, tout ressemble à de la friperie. Un inventaire ayant par hasard signalé 9 chasubles, on avait eu soin d'ajouter immédiatement : « Tant bonnes que mauvaises », ce qui équivaut à plutôt mauvaises que bonnes. On laisse les vieilleries s'accumuler au fond des coffres. Il est rare que le curé primitif songe à faire un cadeau, plus rare encore que le syndic ait assez d'argent pour se pourvoir au loin d'un bel ornement neuf. On cite, comme une exception, le cas du syndic de Savignac, Raymond Lassus, qui profita de ses relations commerciales pour s'adresser à Toulouse. Voici comment on agit d'ordinaire. Une chasuble est-elle en mauvais état et faut-il absolument la remplacer? On achète à Bazas les fournitures, puis on les donne au tailleur de l'endroit. Le même ouvrier habille ainsi le prêtre qui est à l'autel et les fideles qui sont dans l'église. On peut reconnaître la coupe et la façon. A défaut d'autre, ce procédé a l'avantage de supprimer toute jalousie (2).

Aubes et surplis sont en petit nombre, juste l'indispensable! Ils sont souvent ornés d'une dentelle, mais rapiécés à crier miséricorde. On ne les met au rebut qu'à la dernière extrémité, lorsque fatigué de recevoir manches nouvelles et morceaux d'emprunt, le corps est devenu totalement incapable de supporter une réparation de plus, un reprisage.

Où la pénurie ne devrait pas se faire sentir, c'est dans le linge. Nous sommes en un pays où toute maison qui se respecte vise pour le moins à la quantité. Le garde énumère donc 42 nappes et 66 serviettes. Pourquoi faut-il qu'il ajoute

(1) *Ordonnances...*, p. 47 : « Chaque paroisse aura soin de se pourvoir incessamment de quatre chasubles des quatre couleurs de l'Église; il y en aura du moins trois, une de soye qui servira aux grandes fêtes; une autre d'étoffe honnête de plusieurs couleurs pour toute l'année, et une troisième noir (*sic*) pour les messes des morts. »

(2) Cf. le *Journal du syndic Jean de Castellane* qui resta en fonctions plus de dix ans.

aussitôt : « 10 nappes neuves et 32, ainsi que les 66 serviettes, tant bonnes que mauvaises »? Il montre des pièces de tous genres, nombre de purificateurs et de corporaux « en toile de Paris », garnis de dentelle, mais il n'y a que 3 amicts et le reste, pour la plus grande partie, est vieux, presque hors de service. Ce mélange de richesse et de misère trahit un défaut d'organisation. On vit absolument au jour le jour, à la merci des donateurs. Une paroissienne dévote a laissé par testament 1 nappe, 1 serviette ou 2 (1). Il s'est rencontré au plat des offrandes quelques paquets de filasse que le syndic envoie aux tisserands du lieu, à charge de les convertir en bonne et forte toile. Voilà du bon linge, du linge neuf pour quelque temps. Que la générosité ait des intermittences, — cela arrive même à Aillas! — la gêne ne tarde pas à venir, car d'achats proprement dits il ne saurait être question en pareille matière. L'argent est rare, vous dira-t-on. Si vous insistiez, il vous serait répondu qu'après tout il n'est pas nécessaire d'avoir tant de choses, ni si belles. Où pourrait-on bien les mettre?

Aillas, comme pas mal de paroisses d'ancien régime, n'a pas de sacristie (2). On en est quitte pour laisser tout à l'étalage, de façon permanente. Quel que soit le jour, vous vous croiriez en fête. Chaque autel a sa décoration au complet : chandeliers, croix, vases de faïence, voile du tabernacle et garniture aux reflets de cuivre doré. Le livre est à sa place ainsi que les tableaux. Il semble que le prêtre n'ait plus qu'à venir. Pour éviter un retard, vous seriez tenté vous-même d'allumer les cierges.

Malgré tout, il reste encore de nombreux objets; où sont-ils donc? Il y a les cierges? Il y a les ornements? Il y a les différentes pièces d'un matériel, quoi qu'il en soit, indispensable? Nos pères n'étaient pas embarrassés pour si peu, ils

(1) Minutes de M^e Tessier. — Plusieurs testaments portent des legs semblables, un seul parle de 12 serviettes.

(2) Examinez dans les *Variétés girondines* de Leo Drouyn tous les plans de vieilles églises. Le plus souvent, les sacristies sont de date récente, et très petites.

les plaçaient n'importe où, même en évidence, sans crainte aucune de blesser le coup d'œil ni le bon ordre. De plus, le long des murs, de ci de là, n'y a-t-il pas certains trous à placard, avec ou sans portes qui les dissimulent? Regardez par l'église! Vous pourrez compter toute une série d'armoires de grandeurs et de formes diverses (1). Il n'est pas jusqu'au sanctuaire qui n'ait été envahi. Vous avez là deux ou trois de ces longs coffres qui servent indifféremment, dans les familles, à mettre les habits ou les grains. C'est le vestiaire; au besoin, durant les offices, ce sera le siège de tel ou de tel employé de l'église, voire de quelque gros personnage que la dévotion ou le hasard auront rapproché de l'autel.

Et voilà comment on se passait de sacristie!

V

A s'en aller à Berlin par le pont et la côte de Bastorre, on a chance de rencontrer quelqu'un des principaux habitants. Ils n'ont guère en effet l'humeur casanière, tous ces gentilhommes et bourgeois campagnards, les de Gascq comme les Paupaille, les Castera de Larrière comme ceux de Saint-Miquau, les Cabanieulx et les de Piis. Ce sont des amateurs de grand air, des marcheurs infatigables et qui ne demanderaient pas mieux que de causer un moment. Que de choses pourrait apprendre une conversation à bâtons rompus, le long des chemins mi-boisés!

« Eh quoi, vous quittez Aillas pour venir chez nous! Soyez le bienvenu! A défaut de richesses, nous avons un cœur pour aimer ceux qui nous aiment et beaucoup de bonne volonté pour tâcher de leur faire plaisir.

» Misérable annexe que la nôtre! A peine si l'on y fait attention! et pourtant nous aurions eu autant de droits que bien d'autres à réclamer un curé, autant à coup sûr que nos voisins de Berthès, autant qu'Aillas-le-Vieux ou Sigalens,

(1) A Ambert, dans le Puy-de-Dôme, il y avait, avant la Révolution, 40 prêtres pour le service de la paroisse. Chacun d'eux avait porté son armoire dans l'église et l'avait installée où bon lui semblait.

Gleyroux ou Monclaris. Nous sommes ici près de trois cents habitants. Aucune de ces paroisses n'atteint un pareil chiffre (1).

» Un moment, nous eûmes un prêtre pour nous seuls. C'était aux jours de Saint-Royre, curé d'Aillas. Soit vieillesse, soit infirmités précoces, celui-ci jugea trop vaste la paroisse telle qu'on la lui avait constituée et nous lâcha bel et bien (2). Le curé primitif, qui est le même pour Aillas et pour nous, dut nous envoyer un congruiste. Seulement il lui fit une situation si précaire, que depuis lors on n'a pas tenté une seconde épreuve. Chaque fois que les circonstances ont exigé un prêtre, c'est purement et simplement à titre de vicaire du curé d'Aillas qu'il est venu, tout au plus avec résidence à Berlin. De quoi vivait-il? Oh! je n'en sais rien. Durant de longues années, le curé primitif ne voulut allouer pour notre service religieux que cinquante livres (3). Heureux qui déjà avait une fortune personnelle, ou bien trouvait dans son titre clérical le supplément indispensable! Remarquons en passant que nos vicaires n'emportaient pas trop mauvais souvenir de nous. Même quand ils avaient trouvé ailleurs une situation meilleure, ils aimaient à revenir souvent. Vous pourrez lire leur signature aux bas de nombreux actes de mariage ou de décès.

» Avez-vous entendu notre cloche au son argentin légèrement aigret? Il rendit jaloux ceux d'Aillas. Notre cloche

(1) Après la Révolution, voici ce que donnait le recensement du 28 messidor an VIII, — 17 juillet 1800 : Berlin, 273 habitants; Aillas-le-Vieux, 227; Sigalens, 185; Gleyroux 134; Monclaris, 179. — *Registre des délibérations du Conseil municipal d'Aillas.*

(2) A ses débuts, Saint-Royre signait couramment vicaire d'Aillas et Bellin. Le 4 avril 1648, il enterre à Aillas une enfant de deux ans de la paroisse de Bellin, « du consentement de Monsieur Grand à présent vicaire dudit Bellin ». — 10 septembre 1648, est morte Jacqueline Lussac, « habitante de la paroisse de Bellin... communiée de la main de son pasteur; son corps a été enseveli dans le cimetière de la présente paroisse d'Ailhas-le-Grand à la réquisition de ses parents et du consentement du vicaire dudit Bellin, la sépulture faite par M. Duperier, vicaire d'Ailhas-le-Vieux suppléant à moy. Saint-Royre. » *Registres d'Aillas.*

(3) Papiers de M. Th. de Castellane. *Affaire Martineau de Turé.*

fut fondue en 1526 (1). Immédiatement ils voulurent en avoir une aussi, mais plus grosse, plus sonore, et s'il se pouvait, plus remarquable de tous points. Non contents d'avoir pris pour marraine une paroissienne de Berlin, Jeanne de Piis, ils allèrent offrir d'être parrain au capitaine du château et de la vicomté d'Aillas, le bâtard d'Albret Rollet, arrière-grand-oncle du futur roi Henri IV (2). Nous verrons plus tard s'il ne nous convient pas d'ajouter une seconde cloche à la première (3).

» Nous sommes pauvres, mais rien à craindre qu'il arrive chez nous une mésaventure analogue à celle du Père Lejeune de Pondaurat. Il venait d'être pourvu, à l'autre bout du diocèse, de la cure de Saint-Antoine du Queyret qui relève de la commanderie. Au jour dit, il se présente devant l'église en compagnie du notaire. Impossible d'entrer : la porte était fermée et personne pour l'ouvrir. Il fallut se contenter d'une promenade dans le cimetière. Restait l'annexe, Saint-Jean de Pouliac. Ledit chanoine entre très bien dans l'église par une porte située au nord; seulement, l'église est sans couverture, elle n'a pas même de charpente; et voilà notre homme obligé, pour affirmer son droit, de prendre, sur le sol de la nef, des poignées de terre et de les jeter en l'air, de couper et d'arracher de l'herbe, tout comme s'il s'agissait d'un champ ou bien d'une prairie (4). Notre église de Berlin ne

(1) Voici l'inscription : JE SUIS FAITTE LAN MV^cXXVI POUR BELIN.

(2) Inscription : JHS MA (Maria) — VIVE LE NOBLE ROLLET GOUVERNEUR DALBRET (ici saint Michel foulant le démon sous ses pieds) ET DAMOISELLE JEHANNE DE PIIS JE SUIS ETE FAICTE LAN MIL CCCC XXXVIII POUR NRE (notre) DAME DE MOICHAC DAIHAS.

(3) En 1738, Berlin n'avait qu'une seule cloche : cela résulte d'une *Délibération des paroissiens*, 3 novembre. — Minutes de M^e Tessier. — La *lettre des citoyens municipaux*, 25 octobre 1792, en signale deux. Voici d'ailleurs, d'après le même document et à la même date, le nombre de cloches que possédait chacune des églises qui se trouvèrent quelques années dans la commune d'Aillas. Aillas-le-Grand : 4; Berlin : 2; Aillas-le-Vieux : 2; Gleyroux : 2; Sigalaris : 1; Monclaris : 1. Total : 12. — *Archives départementales*, Q 849.

(4) Minutes de M^e Pauly. — *Prise de possession du bénéfice-cure de Saint-Antoine du Queyret*, 12 mai 1767.

vous sera jamais fermée. Elle est couverte et n'a pas du tout, grâce à Dieu, l'aspect d'une terre en friche. Elle est même en bon état, à l'heure présente. Que serait-ce, si personne ne faisait défection ! Mais la mode s'est introduite d'aller à Aillas, parce qu'il y a plus de monde et plus de vie. Les meilleurs suivent le mouvement, et plusieurs vont jusqu'à accepter, s'ils ne recherchent pas, les fonctions de syndic, dépensant ainsi pour autrui un zèle, une activité qui nous seraient si nécessaires. Tenez : il n'est pas jusqu'au cimetière qui ne soit abandonné. A part quelques exceptions (1), les plus riches, les mieux qualifiés réclament par testament (2) d'être enterrés dans l'église d'Aillas, tout au moins sous le porche ; nous n'avons plus guère que les enfants (3). La conséquence est claire : les revenus et les dons enrichissent nos voisins — et nous restons, nous, dépourvus parfois même de l'essentiel.

» Un jour, nous eûmes grand'peur. L'église « était très en désordre ». Non seulement il n'y avait pas de confessionnal, — ce qui a dû abrégé la cérémonie de votre installation (4), — mais « à peine » s'il était « possible » au curé de « dire la messe », « l'autel dédié au patron » était « tout détérioré ainsi que la cloche ». Sur cet édifice « à même de tomber », la sentence de l'évêque, très sévère en ces matières, était fixée d'avance : il allait ni plus ni moins prononcer l'interdiction. Ainsi advint-il aux gens de Sigalens. Pour avoir trop attendu à voter des réparations, un beau dimanche ils entendirent le curé Dorignac lire en chaire une ordonnance de l'évêque qui les obligeait à faire désormais leurs offices dans l'église

(1) *Registres d'Aillas*. — 24 mars 1775. Anne Castera de Larrière, quatre-vingts ans, est enseveli dans l'église de Berlin.

(2) Minutes de M^e Tessier. — 12 février 1722. *Testament*. — Étienne Castera veut être enseveli dans l'église du Grand-Aillas.

(3) *Registres d'Aillas*. — Catherine de Gascq, trois ans, est enterrée dans le cimetière de Berlin.

(4) Minutes de M^e Tessier. — 3 octobre 1744. *Installation du curé de Beaupuy-Ducastaing* : « Ledit s^r du beaupuy dans laditte paroisse de S^t Marthin de Berlin... aurait observé les mêmes formalités que dans leglize du grand ailhas sauf néanmoins du confessionnal qui s'en est point trouvé. »

d'Aillas-le-Vieux (1). Que faire donc ? Nous exécuter au plus vite, comme les gens de Gleyroux et de Campin (2), et gagner ainsi de vitesse sur l'évêque ou son inspecteur.

» Une grande réunion de la communauté eut lieu sous le porche (3). Un syndic spécial fut nommé; c'était « noble Barthélemy de Paupaille, sieur de Lanusse, écuyer ». La difficulté était de trouver de l'argent. On disait bien, et même par écrit, — car la délibération fut rédigée par le notaire Lussac — que « le syndic devra faire ses diligences auprès de Monseigneur l'Intendant pour qu'il soit prélevé une imposition de la somme qui sera nécessaire ». Mais l'Intendant est assailli de tant de demandes que l'autorisation risquait fort d'arriver en retard; et alors ? S'adresser à la confrérie de Notre-Dame établie dans l'église de Berlin ? Mais les membres sont en petit nombre et de quelles sommes peuvent-ils bien disposer avec les 3 sols 6 deniers de cotisation que paie chacun d'entre eux ? Le plus expédient était de faire appel à toutes les ressources, sans négliger les aubaines qui ne manquent pas de s'offrir à qui se met à l'affût. Justement, un litige assez grave s'était élevé entre deux paroissiens de Berlin, les sieurs Jean Laporte et de Bailhe de Cabanieulx. Quoi de plus naturel que de représenter aux deux adversaires « les suites dans lesquelles ils vont s'enfourner », au cas où ils ne reculeraient pas devant « un procès très pernicieux ». Des amis communs s'interposèrent, il se fit un accommodement dont le résultat fut celui-ci : Jean Laporte donna au syndic 30 livres pour les réparations (4). Entre temps, on avait découvert en de vieux comptes qu'un autre Cabanieulx mettait une mauvaise volonté singulière à s'acquitter envers la fabrique. Depuis

(1) Minutes de M^e Tessier. — 6 octobre et 1^{er} novembre 1751. *Assemblées des habitants de Sigalens à Aillas-le-Vieux.*

(2) Minutes de M^e Tessier. — 28 février 1751. *Délibération des habitants de la paroisse de Gleyroux.* — 17 mai 1751. *Délibération de la paroisse de Campin.*

(3) Minutes de M^e Tessier. — 3 novembre 1738. *Délibération des paroissiens de Berlin.*

(4) Minutes de M^e Tessier. — 27 novembre 1738. *Accord entre de Bailhe de Cabanieulx et Jean Laporte.*

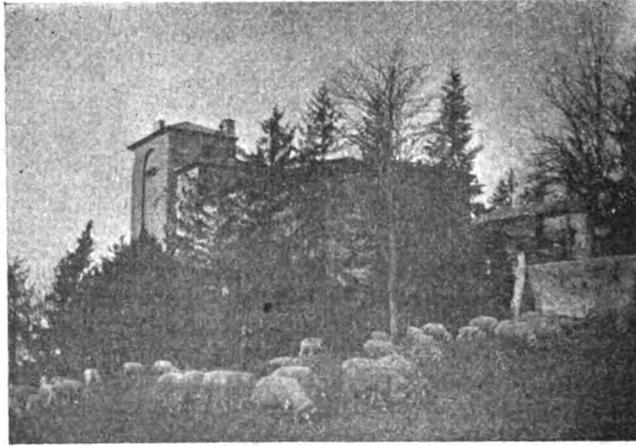
des années, il devait toute une série de légats : du chef de son père, de sa mère Nanette de Peyrusse, de son frère Daniel : la chose montait à 66 livres. On apprit qu'il était créancier, pour sa part, d'un nommé Saint-Marc, marchand à Berthès. Le syndic aussitôt de faire opposition et de défendre au marchand de vider ses mains, ne fût-ce que d'un sol, avant que l'église n'eût reçu satisfaction complète (1). Grâce à ces deux petites sommes auxquelles vinrent s'ajouter 36 livres qui par hasard se trouvaient alors en caisse, on put exécuter les réparations les plus urgentes. Nous l'avions échappé belle. »

Tout en causant, notre curé est arrivé au terme de sa course. Il a pris, en passant, sur sa porte, au coin du chemin, le factotum du pays, celui qui cumule les triples fonctions de forgeron, d'aubergiste et de sacristain. Nous pouvons être tranquilles. Avant peu, si nouveau soit-il, le titulaire n'ignorera plus rien de son église, ni les misères, ni les splendeurs, à commencer par le magnifique panorama qui se déroule sous les yeux.

L'église d'Aillas était dans le bas-fond, comme enterrée. L'église de Berlin est sur la crête, au bord du coteau, dominant de toutes parts la vallée de la Bassane. Avec sa façade au midi, sous les branches entrelacées de sept ormeaux, elle ne manque pas d'un petit air coquet, qu'accentue encore la sévérité des premiers plans (2). Agreste et sauvage est le versant jusqu'à Savignac. Chênes et pins s'y mêlent en un fouillis que les buissons et les ronces rendent inextricable : digne avenue au rude donjon des Pédesclaux. Au delà, les riches plaines de Castillon et de Barie. Plus loin, la Garonne aux sinueux caprices avec sa ligne de collines aux molles ondulations. Plus loin encore, vers l'ouest, les pentes boisées

(1) Minutes de M^e Tessier. — 5 avril 1739. *Opposition de Barthélemy de Paupaille à Jean Saint-Marc.*

(2) On trouve quelques détails — très sommaires — sur l'église de Berlin au *Registre des délibérations du Conseil municipal d'Aillas*, 10 janvier 1815. Falguière, agent d'affaires de l'avoué Merle, de La Réole, avait commencé la démolition sans prévenir le maire d'Aillas ni la Fabrique. De là procès-verbal de constat et opposition.



Château de Savignac.

d'Aubiac et de Verdélais, et tout au bout de l'horizon, sur sa plateforme qui surgit à pic du fond des eaux, comme un piédestal taillé par un coup sec de l'épée de Roland, Sainte-Croix du Mont avec ses vieux murs et sa façade romane. C'est le diocèse de Bordeaux, l'église-sœur, si proche et pourtant séparée au possible. Le diocèse de Bazas relève d'Auch. Nous sommes en Gascogne, aux confins extrêmes de la Novempopulanie.

(A suivre.)

Cyprien THIBAUT.



UNION CATHOLIQUE DE LA GIRONDE

(ANNÉES 1895 ET 1896)

RAPPORT

Présenté à l'Assemblée générale tenue le 3 Avril 1897

PAR LE V^{te} P. DE PELLEPORT-BURÉTE, PRÉSIDENT

CONGRÈS DE 1895

Dans les rapports qui vous ont été présentés dans l'Assemblée générale du 25 mars 1895, le Comité vous a exposé le plan d'orga-

nisation du Congrès qui devait se tenir et s'est effectivement tenu du 23 juillet au 3 août.

Le compte rendu de ce Congrès a été publié dans le numéro du 20 janvier 1896 des *Études sociales et économiques* et envoyé aux membres adhérents du Congrès.

Vous avez nommé une Commission générale d'organisation qui a constitué dix Commissions d'étude et fait préparer plus de soixante-dix rapports, qui ont été lus et publiés, in extenso pour la plupart, dans la revue des *Études sociales et économiques* et dans la *Revue Catholique de Bordeaux*.

Le Congrès et l'Exposition ont donné lieu à la publication et à la distribution de nombreuses brochures traitant des questions charitables ou d'enseignement.

Le Congrès a été l'occasion de la réunion de nombreux hommes d'œuvres venus des divers points de la France, et l'éclat de ses séances a été rehaussé par des orateurs éloquents et expérimentés; à la clôture, la bénédiction du Souverain Pontife est arrivée, répondant à la prière qui s'était élevée pour lui demander de féconder les travaux du présent et les travaux de l'avenir.

Un Congrès est toujours une œuvre de vulgarisation et d'unité absolue ou relative, et s'il devait seulement rester de ces réunions un contact nouveau entre les Œuvres, des relations entre des hommes qui ne se connaissaient pas ou se connaissaient mal, l'entreprise n'aurait pas été inutile.

En étudiant les programmes généralement trop étendus des Congrès catholiques, on peut souvent regretter leurs horaires chargés, le choix des rapporteurs laissé au hasard, le défaut de publicité des programmes et des actes.

La critique s'exerce très justement quand les discussions du Congrès aboutissent à de platoniques vœux dont la réalisation est exclusivement abandonnée à la Providence, et que nul ne reçoit particulièrement la mission de poursuivre l'exécution des délibérations de l'Assemblée pour, après la semence, préparer la moisson.

Les critiques qu'inspire l'étude des programmes de certains Congrès ne peuvent s'appliquer à celui qui a été préparé par les soins de l'Union Catholique, et nous avons recueilli une abondante moisson.

Après le Congrès, deux de nos Commissions d'étude se sont transformées, sous la direction de l'Union Catholique, en Commission de propagande.

Ce sont celles qui avaient été formées pour faire des enquêtes sur les Caisses de famille et sur les Caisses rurales; grâce au zèle de leurs membres et en particulier de MM. Charles Fonade, Fourcassies et Delas, auxquels votre président a donné sa collaboration, cinq Associations de Notre-Dame du Travail ont été fondées

dans les paroisses Saint-Jean et Saint-Ferdinand, de Libourne; Sainte-Marie de La Bastide, Sainte-Croix et Saint-Seurin de Bordeaux.

Dix-huit Caisses rurales ont été organisées et fonctionnent.

Ce sont les vrais actes du Congrès.

C'est pendant ses réunions que les représentants des Syndicats agricoles du Sud-Ouest ont formé une Union depuis longtemps désirée qui fonctionne sous la présidence de M. Georges Bord.

Enfin, Messieurs, la réalisation des vœux formés par la Section de l'Enseignement a été confiée au Comité départemental des Écoles libres, et par ses soins une Commission d'Enseignement agricole a été formée pour s'occuper, sous la présidence du comte Eugène de Lur-Saluces, de propager cet enseignement par l'élaboration d'un programme et la délivrance de certificats d'examens portant sur cette branche de l'enseignement malheureusement si négligée.

Nous avons mis au programme du Congrès la question des Œuvres de Mer. et le rapport avait été confié à la Conférence Ravignan. Divers travaux ont été présentés; le R. P. Fabre, directeur de la Conférence Ravignan, a été mis en rapport avec leurs auteurs et grâce à son zèle une Maison de Marins dont il souhaitait depuis longtemps la fondation a été établie à Bordeaux.

Enfin, Messieurs, vous aviez été particulièrement frappés de l'inégalité de traitement imposée par les Conseils municipaux aux enfants pauvres suivant qu'ils fréquentent une école communale ou une école libre, et vous aviez demandé à deux rapporteurs d'étudier cette question; votre choix montre que vous prisiez très haut le sujet.

M. Bréjon a examiné les relations des Écoles libres et des pouvoirs publics.

M. le chanoine Hazera (1), les Œuvres destinées à secourir les familles des enfants qui fréquentent les écoles.

Enfin, pendant le cours du Congrès, nous avons été saisis de brochures émanant du Comité Justice-Égalité qui exposait la voie d'équité dans laquelle certains Conseils municipaux étaient entrés en distribuant indistinctement leurs secours aux enfants pauvres de toutes les écoles.

Nous avons la très bonne fortune d'avoir pour président de la Section d'Enseignement le comte Eugène de Lur-Saluces qui au moment des élections municipales a pu faire inscrire sur le programme de certains groupes de candidats cette partie de nos revendications que d'autres repoussaient au contraire avec opiniâtreté.

(1) Élu depuis évêque de Digne.

Ces derniers furent battus et la nouvelle municipalité, dès son arrivée à la Mairie, a réalisé cette partie de son programme, j'allais dire du nôtre, en distribuant les fournitures scolaires aux enfants pauvres de toutes les écoles indistinctement.

Depuis elle a été plus loin et a fondé la *Caisse des Écoles* qui distribue dans les mêmes conditions des sabots, des tabliers et des bons de nourriture.

Cette question a fait verser des flots d'encre. Est-ce candeur ? est-ce prétention ? je trouve qu'elle est d'une simplicité enfantine et dans quelques dix ans nos petits-neveux ne comprendront pas comment il se trouvait en 1895 des citoyens se prétendant libéraux qui ne voulaient pas donner une paire de sabots à un enfant qui allait nu-pieds pour la seule raison qu'il fréquentait une école libre de par la volonté de son père, citoyen français et payant des impôts.

La loi a institué la neutralité de l'École et elle n'admet pas qu'un des éléments quelconques de l'autorité publique, les Conseils municipaux dans l'espèce, dispose des deniers publics pour soutenir une école libre par une allocation quelconque.

Mais elle admet parfaitement, ce n'est plus une question scolaire, c'est une question d'assistance, qu'un Conseil municipal donne des secours à des enfants pauvres, sans s'occuper de savoir si ces enfants vont à une école ou à une autre, comme il pourrait en donner à des vieillards pauvres, sans rechercher s'ils sont élèves de congréganistes ou de laïques, ou, ce qui est plus grave, si leurs petits-enfants sont élevés dans une école ou une autre.

Quant à la Caisse des Écoles, elle est subventionnée par le Conseil municipal au même titre que le Bureau de Bienfaisance et elle opère comme lui avec le plus grand libéralisme ; elle distribue ses secours à tous les enfants pauvres comme le Bureau de bienfaisance distribue des secours médicaux à tous les enfants de famille pauvre.

Comprise ainsi, la question est extrêmement simple ; elle est du domaine de la justice et du bon sens.

J'éprouve une vive satisfaction, Messieurs, et je suis certain que vous la partagerez en mesurant ainsi le terrain parcouru depuis deux ans ; je n'entends pas dire que vous seuls soyez les auteurs du bien accompli ; mais je tiens à constater, c'est l'honneur de votre Œuvre, que vous l'avez très justement indiqué et que ces mouvements nouveaux ont été étudiés et discutés sur votre demande au cours d'assises charitables spécialement convoquées par vos soins. Et plus tard, les Œuvres que vous aviez indiquées ont été réalisées par des hommes dont vous aviez suscité ou excité le dévouement, qui avant la réunion de votre Congrès eussent peut-être dit de l'œuvre qu'ils ont faite depuis : « Vous savez bien qu'elle est irréalisable. »

J'estime, Messieurs, que le très grand effort que nous avons fait

en 1895 a produit de sérieux résultats, et bien que le fardeau de travaux de cette nature soit lourd pour ceux qui sont honorés de votre confiance, nous devons, il me semble, nous faire à l'idée d'organiser dans quelque temps un nouveau Congrès avec un programme restreint en ayant la pensée bien arrêtée d'étudier et de développer quelques-unes des œuvres qui fonctionnent déjà.

L'Union Catholique de la Gironde a été assez heureuse pour faire décerner en 1896 la médaille d'or de la Société d'Encouragement au Bien à l'Orphelinat de la Mission, et en 1897 à l'Asile des épileptiques du Tondu, et des diplômes d'honneur à M^{lle} Dumaine, une des survivantes de la fondation de l'Orphelinat, ainsi qu'à M. Madrac, un des membres les plus zélés de la conférence de Saint-Vincent de Paul de la paroisse Saint-Pierre de Bordeaux.

J'ai eu l'honneur, Messieurs, de proposer en 1896 au Congrès catholique de Reims la fondation de Comités d'Œuvres analogues au Comité de l'Union Catholique de la Gironde dans tous les départements de France où il n'existe pas de groupements analogues.

Je citais votre exemple, les résultats acquis, les deux dernières manifestations que vous aviez faites, et sur ma demande le Congrès a voté le vœu suivant :

(A) Création de Comités catholiques ayant pour but de grouper, de développer et de défendre les Œuvres existantes : de servir d'intermédiaires pour la création d'Œuvres nouvelles;

(B) De répandre les doctrines et les principes religieux par la presse, les publications et les conférences.

(C) Ces Comités n'administreront pas d'Œuvres spéciales.

(D) Ils seront établis avec le concours des catholiques de tous les partis et de toutes les conditions sociales.

Comme vous pouvez vous en rendre compte, ce programme est exactement le vôtre. Une Commission permanente a été nommée pour suivre la réalisation de ce vœu.

Tel est, Messieurs, le bilan des deux dernières années qui viennent de s'écouler, pendant lesquelles le Comité a fait œuvre utile; il paraît prêt et disposé à en entreprendre une nouvelle lorsqu'il croira que l'heure est venue de franchir une étape de plus.

En attendant cette éventualité, permettez-moi d'être votre interprète et de remercier en votre nom, c'est un grand bonheur pour moi, tous ceux, amis de la veille ou amis du lendemain, qui ont contribué au succès bien légitime et bien mérité des deux éclatantes manifestations que vous avez faites de la charité de vos concitoyens.



AVIS

Adresser toutes communications à l'un des Directeurs de la Revue : M. le chanoine Lafargue, archiprêtre de Lesparre, et M. le chanoine Allain, archiviste diocésain, curé de Saint-Ferdinand, 40, rue Croix-de-Seguey, Bordeaux.

Il n'est point accepté de communications anonymes; chaque auteur garde l'entière responsabilité de son travail.

La *Revue Catholique* publiera prochainement : 1° Roumanille, par A. Ferrand; 2° Glanes liturgiques (suite), par L. du Mont; 3° Lettres et billets inédits de M. de Belsunce, évêque de Marseille, publiés par Ph. Tamizey de Larroque; 4° Le VI^e volume des " Origines de la France contemporaine ", par E. Allain; 5° Etudes sur quelques anciens livres liturgiques manuscrits et imprimés des diocèses de Bordeaux et de Bazas, par E. Allain; 6° Etymologies girondines (suite), par H^{is} Caudéran; 7° Les Origines de l'imprimerie à Bazas, par A. Claudin; 8° Anecdota Burdigalensia, documents inédits publiés par E. Allain (suite); 9° Documents inédits sur Louis Beaulieu (suite); 10° Etudes sur l'histoire municipale de Bourg-sur-Gironde (suite), par E. Maufra; 11° Une paroisse rurale sous l'ancien régime, Notre-Dame de Mouchac du Grand-Aillas en Albret, diocèse de Bazas (suite), par Cyp. Thibaut; 12° Un mot sur quelques livres de raison (suite), par J. Beaune; 13° Monographie de l'église Saint-Thomas de Libourne (suite), par Th. Lewden; 14° De l'éducation des sourds-muets, par le chanoine Gaussens; 15° L'Itinéraire d'Henri IV en Gascogne, par Ph. Tamizey de Larroque; 16° De Bordeaux en Bosnie et retour (1-26 septembre 1896), Lettres d'un Gascon (suite); 17° Le Congrès ecclésiastique de Reims, par E. Allain; etc.

NOUVELLES DU DIOCÈSE

La Confirmation des Enfants des paroisses de Bordeaux, de Bègles, Lormont, Mérignac, Bruges, Caudéran et le Bouscat, aura lieu en l'église primatiale de Saint-André les 28 juin-1^{er} juillet. On annonce que Son Eminence y sera assistée par NN. SS. les Evêques de Luçon et d'Agen.

M^{gr} le Cardinal a présidé, le 21 juin, la **Première Communion au Petit Séminaire** et y a administré la Confirmation.

L'Ordination de la Trinité a eu lieu, dans la chapelle du Grand Séminaire, le samedi des Quatre-Temps, 19 juin. Les ordinands étaient au nombre de 60 : prêtres, 2; diacres, 4; sous-diacres, 14; minorés, 22; tonsurés, 18.

Le Sacre de M^{gr} Hazera est définitivement fixé au dimanche 25 juin, fête de saint Jacques, apôtre.

A TRAVERS LES REVUES

La Quinzaine (Paris, 45, rue Vaneau. — 24 francs par an; 20 francs pour le clergé. — Bimensuelle).

15 juin : *Mariage de raison* (première partie), par Pierre Clésio; — *L'Afrique du Nord : la Tunisie en 1897*, par Paul Thirion; — *La Banque de France et le Trésor*, par Eugène Flornoy; — *De Saint-Petersbourg à Samarkande* (fin), par R. de Souhemes; — *La Réforme du Baccalauréat, au point de vue de l'Enseignement libre*, par A. Scalla; — *Un apôtre de la Beauté : John Ruskin*, par Paul Renaudin; — *Lettres à ma cousine : Paradoxe sur la bonté*, par Gabriel Aubray; — *Livres et Idées : les jeunes catholiques et la démocratie*, par G. F. — *Nouvelles scientifiques et littéraires*. — *Bibliographie*. — *Revue des Revues*.

Revue du Clergé français (Paris, Letouzey et Aué. — 20 francs par an. — Bimensuelle).

Dans son numéro du 15 juin, la *Revue du Clergé français* débute par une étude biographique de M. Tougard sur le Chanoine Lebarq, le savant éditeur des Œuvres oratoires de Bossuet. M. Rosne, directeur de l'Ecole Jeanne d'Arc, analyse ensuite, avec beaucoup de sagacité, les *Causes de la décadence de la Chaire au XVII^e siècle*. Le P. Roussel donne la fin de son intéressante étude sur *Le Coz, évêque jureur de 1793*. Enfin M. Piat, avec l'autorité qu'on lui connaît, expose les *Récents découvertes de la Science sur la variabilité des formes organiques*. On lira aussi avec beaucoup d'intérêt une chronique de M. Broussolle sur la *Peinture aux Salons de*

1897; quelques pages intimes et très suggestives de Jean des Tourelles sur les déceptions du ministère pastoral; un éloquent *Entretien* du P. Lécuyer sur la *Justice*; une très curieuse et très savante dissertation de M. Belleville sur la vraie doctrine de l'*Expiation*.

BIBLIOGRAPHIE

Congrès Ecclésiastique de Reims. — *Compte rendu rédigé sous la direction de M. l'abbé LEMIRE, député*, par M. l'abbé PIERRE DABRY, avec la collaboration de MM. Cadic, Saubin, Ract. Paris, librairie du « Peuple Français », rue Feydeau (1897). 1 vol. gr. in-8° de 548 pp.

Je commence à désespérer de trouver d'ici longtemps le loisir nécessaire pour donner à nos lecteurs l'article étendu que je leur ai promis sur le *Compte rendu du Congrès ecclésiastique de Reims*; je ne veux pourtant pas renoncer définitivement à ce projet, mais il m'est impossible de tarder davantage à attirer l'attention de nos confrères sur ce très précieux recueil. C'est merveille qu'on y ait pu faire entrer, en un ordre si clair, et avec une concision si lumineuse, tant de choses excellentes.

Assurément je ne souscrirais pas à toutes les idées exprimées au Congrès de Reims; plusieurs d'entre elles restent discutables et peut-être l'expérience les modifiera-t-elle, dans l'esprit même de ceux qui les ont émises. Mais il est impossible, même dans les cas assez rares où le lecteur qui examine froidement les choses n'est pas pleinement convaincu, de méconnaître l'excellence des intentions, l'ardeur apostolique, la piété vraie et intelligente de ceux de nos confrères qui ont pris part aux travaux relatés dans ce volume. Au surplus, la plupart du temps, il y a lieu d'admirer et d'applaudir. Toutes les grandes questions d'ordre intellectuel et d'ordre pratique qui préoccupent les prêtres soucieux de faire aux âmes un bien réel et profond, sont ici étudiées de façon très concrète; les prêtres réunis à Reims y ont apporté en toute simplicité leurs sérieuses réflexions et les résultats de leur expérience. Comme il est parfaitement évident que dans le temps où nous sommes les anciennes méthodes ne sauraient suffire, il est extrêmement intéressant pour nous de nous renseigner sur les efforts tentés un peu partout pour faire davantage et mieux en tout ce qui touche au service des âmes.

Un parfum exquis d'édification se dégage de ces pages pleines; et j'ai été saisi de respect et d'admiration en les étudiant attentivement. Dieu merci! la France possède encore un très grand nombre de prêtres qui sont de vrais apôtres. Les personnes — parmi lesquelles il en est de très vénérables — qui s'inquiétaient avant le Congrès des tendances et des initiatives qualifiées d'audacieuses et même d'imprudentes de ses promoteurs, ont dû se rendre à l'évidence et il leur faut bien confesser aujourd'hui que l'assemblée sacerdotale de Reims a constamment fait preuve du meilleur esprit ecclésiastique et que sa déférence à l'endroit des supérieurs a été absolue.

J'ai été extrêmement frappé de la manière dont le président effectif, M^{sr} Péche-nard, et le rapporteur général, M. Lemire, se sont acquittés de leurs délicates fonctions. Il est impossible de mieux diriger et de mieux résumer des débats compliqués ayant pour thème les plus difficiles questions.

Le compte rendu du Congrès de Reims fait donc le plus grand honneur au clergé français. Il y a mieux: son utilité immédiate et pratique est évidente et considérable. Ceux d'entre nous qui n'ont pu y prendre part y trouveront des renseignements fort utiles et de très précieuses leçons; il nous ouvrira des horizons nouveaux et je connais plus d'un curé qui en fera un de ses livres de chevet. Il y a énormément à prendre dans les rapports et les discussions sur les *Offices*, l'administration des *Sacrements*, la sanctification du *Dimanche*, les *Catéchismes*, les *Patronages*, les *Œuvres de charité*, les *Œuvres sociales*. Beaucoup d'idées justes aussi au sujet des *Etudes ecclésiastiques*; peut-être aurait-on pu cependant désirer plus de précision et de préparation éloignée et habituelle dans ce qui a été dit à ce sujet. Signalons en terminant tout ce qui regarde la paroisse et les groupements divers dont il est question aux paragraphes xviii-xx.

Je recommande instamment à nos confrères cette « somme des questions actuelles » élaborée grâce au concours désintéressé et apostolique de beaucoup d'entre nous et des meilleurs. Les rédacteurs de ce volumineux compte rendu se sont si bien acquittés de leur lourde tâche qu'il est très aisé de se reconnaître dans ce vaste ensemble et d'y trouver d'emblée tel ou tel renseignement dont on peut

avoir besoin. Lisons et propageons le compte rendu du *Congrès ecclésiastique de Reims*. Nos paroisses et nos Œuvres y trouveront leur profit. E. ALLAIN.

Saint Pierre Fourier, *Chanoine régulier de Saint-Augustin, curé de Mattaincourt, fondateur des Chanoinesses régulières de la Congrégation de Notre-Dame et réformateur des Chanoines réguliers de Notre-Sauveur*, par un Chanoine régulier de Mattaincourt. Ouvrage illustré de 18 gravures. Un volume in-octavo de 240 pp., sur beau papier. Prix : 2 francs, port en sus. — Société de Saint-Augustin, Lille.

Bien des voix autorisées ont déjà célébré l'Apôtre de la Lorraine, le Bon Père de Mattaincourt. Les fêtes de sa canonisation, qui ont eu lieu le 27 mai ont consacré définitivement sa gloire à la face de l'Eglise. Les Chanoines réguliers, fils et frère du nouveau Saint, solennellement constitués par le Saint Siège gardiens de son tombeau, ont à cœur de témoigner dans une juste mesure de leur vénération pour un héros qui leur appartient à tant de titres. Ce sentiment a guidé la plume de l'auteur, qui, né à l'ombre du tombeau du Bon Père, de familles dont les ancêtres ont fait partie de son heureux bercaïl, a pu y recueillir l'écho de chères et vénérables traditions. Aussi, c'est avec amour qu'il s'est attaché à faire revivre la céleste figure de Pierre Fourier dans un portrait aussi fidèle et aussi attrayant que possible. L'histoire du Saint s'y déroule dans une série de tableaux toujours intéressants, toujours harmonieusement encadrés des événements historiques auxquels il a été si noblement mêlé. Cet ouvrage, éminemment populaire, s'adresse à toutes les bourses, comme à toutes les intelligences; sa parure littéraire et ses illustrations artistiques en feront les délices des grands et des petits, voire même un livre de prix ou d'éternelles, pieux, instructif et actuel.

Études d'Histoire religieuse. — A travers l'Orient, par M. l'abbé PISANI, docteur ès lettres, professeur à l'Institut catholique de Paris. 1 beau vol. in-8°. — Librairie Bloud et Barral, 4, rue Madame, Paris. Prix : 4 francs; franco, 4 fr. 50.

Dans le rapport présenté par M^{sr} d'Hulst à la séance de rentrée de l'Institut catholique, le 27 novembre 1895, l'éminent recteur annonçait en ces termes la création d'un cours d'histoire ecclésiastique, spécialement destiné aux étudiants en droit canonique :

« Connaître les lois de l'Eglise et les principes de sa discipline, c'est le premier devoir du canoniste; mais quand il l'a rempli, il lui reste quelque chose à faire : c'est d'apprendre comment la diversité des rites, les résistances de l'hérésie et du schisme, les vicissitudes de la propagation de l'Évangile, les influences ethniques et politiques font varier dans la pratique l'aspect de ce tableau que le commentateur des Décrétales serait tenté de peindre plus symétrique qu'il ne l'est en réalité. Histoire contemporaine de l'Eglise, répartition des diverses communions chrétiennes sur le globe, leur organisation, leur prosélytisme, leurs rapports avec les Etats, voilà d'importantes questions sur lesquelles les ouvrages classiques de droit canonique et les manuels classiques ne contiennent que des données incomplètes, superficielles et trop souvent inexactes. Initier les jeunes clercs à ces connaissances actuelles et vivantes, n'est-ce pas les préparer, d'une façon neuve et incessamment utile, à servir l'Eglise qui voit tout vieillir autour d'elle et qui rajeunit toujours? Mais il faut au maître qui entreprend cette tâche une préparation lointaine dont les voyages, l'esprit d'observation, la connaissance des langues et des littératures étrangères, enfin et surtout une solide instruction géographique, composent les éléments. Nous avons trouvé toutes ces conditions réunies chez M. l'abbé Pisani, docteur ès lettres, professeur de géographie à l'École des Hautes Etudes littéraires. C'est à lui que nous avons demandé d'inaugurer, en faveur de nos jeunes canonistes, un enseignement qui mérite de tous points d'être appelé nouveau. Les savantes études qu'il a publiées ne permettent pas de douter de la compétence qu'il apporte dans cette difficile et intéressante création. »

C'est du cours qu'il a professé pendant l'année 1895-1896 que M. l'abbé Pisani a tiré le présent volume; on y trouvera l'histoire des Eglises orientales, tant unies que schismatiques, de l'empire ottoman et des pays slaves, histoire des plus intéressantes, jusqu'ici cependant très peu sérieusement étudiée.

Les graves événements dont l'Orient menace d'être prochainement le théâtre, le massacre des chrétiens d'Arménie, les troubles de Crète, etc., donnent au beau livre de M. l'abbé Pisani un grand intérêt d'actualité.

Et ce n'est pas sans une certaine émotion que le lecteur parcourra le dernier chapitre, consacré à la France protectrice de l'Eglise dans le Levant.

M. l'abbé Pisani a voulu, avant tout, faire œuvre de vulgarisation. « J'ai retranché,

dit-il dans sa préface, tous les passages qui, par leur caractère trop spécial, eussent manqué d'intérêt pour le grand public; les dissertations philologiques et théologiques, les citations, les références sont à leur place dans un cours d'enseignement supérieur; elles sont sans utilité pour les lecteurs désireux avant tout de connaître les résultats sans avoir à suivre l'auteur dans le dédale des investigations préliminaires. »

Table des matières : *Préface*. — *Les Nestoriens*. — *Origines du Monophysisme*. — *Les Monophysites de Syrie, d'Égypte et d'Arménie*. — *Le Schisme grec*. — *Les Slaves*. — *Le Concile de Florence*. — *Le Patriarcat de Constantinople et ses démembrements*. — *Les Russes*. — *Les Slaves du Sud*. — *Les Roumains et les Hellènes*. — *Les Chrétientés orientales d'Asie*. — *Les Abyssins et les Coptes*. — *La France protectrice de l'Église dans le Levant*. ***

Bossuet et le Jansénisme. Notes historiques publiées par A. M. P. INGOLD. Grand in-8° de 155 pp. Prix : 5 francs. — Librairie Hachette.

« Ce livre, dit un abbé bénédictin, prouve très clairement que Bossuet n'a pas été janséniste et qu'il n'a nullement favorisé la secte... Qu'on lise cet ouvrage, on sera émerveillé de l'abondance de documents mis en œuvre par l'auteur, de la fermeté et de l'ampleur de ses vues théologiques, et l'on sera très sûrement ramené à ce que l'auteur appelle *le culte salutaire de Bossuet*. » (*Bulletin de l'abbaye de Mesnil-Saint-Loup*, pp. 431.)

Œuvres historiques inédites de Grandidier, historiographe de l'Église de Strasbourg.

Tome 1^{er}. Éloge biographique. Bibliographie. Esprit de Grandidier. Voyages en Bade, Suisse et Alsace. Dissertations sur les poésies d'Erchambaud, évêque de Strasbourg au dixième siècle; sur la nourriture, l'habitation et l'habillement des anciens Alsaciens.

Grand in-8° de XII-450 pages, avec portrait. Prix : 7 fr. 50. Paris, librairie Picard, 82, rue Bonaparte.

Tous ces ouvrages sont en vente chez H. Huffel, place Neuve, Colmar (Alsace).

Psychologie des Saints, par Henri Joly. Un volume in-12 (ix-200 p.) de la collection « *Les Saints* ». Prix : 2 fr. — Librairie Victor Lecoffre, 90, rue Bonaparte, Paris.

A la collection de Vies de Saints dont il a pris la direction, M. Henri Joly vient de donner — sous ce titre — une introduction d'un haut intérêt. Qu'est-ce que le saint? Quelle idée s'en sont faite les différentes religions? Quels rapports y a-t-il entre le saint et le mystique, entre le grand homme et le saint? Telles sont les questions par lesquelles débute le livre. Après avoir montré comment la nature subsiste, forte et originale, dans l'âme du serviteur de Dieu, M. Joly examine attentivement les théories qui croient voir dans la sainteté une suite de perturbations nerveuses analogues, sinon identiques, à celles que des amateurs de paradoxes s'étaient déjà flattés d'apercevoir dans le génie proprement dit. Il passe ensuite en revue les facultés de ces âmes d'élite, le mode de développement qu'en correspondance avec la grâce, ils donnent à leur imagination, à leur entendement, à leur sensibilité, à leur amour, épurant tout, n'affaiblissant rien, se préparant enfin par la contemplation et par la souffrance volontaire à l'action la plus héroïque et la plus féconde pour l'avenir de l'humanité. *

Sainte Claire d'Assise, par M^{gr} RICARD, prélat de la Maison de Sa Sainteté. 1 vol. grand in-8° Jésus de 300 pages, illustré de nombreuses et magnifiques gravures, dont 5 hors texte et 48 dans le texte, enrichi d'une belle chromolithographie.

Édition de luxe sur très beau papier, broché, 7 fr. 50; relié percaline, 10 francs. Édition populaire de 240 pages, illustrée de 17 gravures, 1 fr. 30; Lille, Société de Saint-Augustin.

Nous recommandons spécialement à nos lecteurs la photographie artistique SERENI, 32, cours de l'Intendance, à Bordeaux. Nulle part on n'exécute avec plus d'art et dans de meilleures conditions les portraits, groupes, agrandissements, reproductions de manuscrits, dessins, gravures, plans, etc. — Photographies inaltérables au charbon.

VIN BRUNOT

AU PHOSPHATE DE SOUDE

KOLA, COCA, CACAO, ORANGE AMÈRE,
VIEUX BORDEAUX

TONIQUE DU SYSTÈME NERVEUX
RECONSTITUANT DES FORCES
physiques et intellectuelles

STIMULANT DES FONCTIONS ORGANIQUES

3 fr. 50 la bouteille. Détail dans toutes les Pharmacies.

PARIS, DÉPOT GÉNÉRAL :

A. BRUNOT, pharmacien, 10, rue de Chaillot, PARIS.

ÉTUDES

Religieuses, Philosophiques, Historiques et Littéraires

Revue bimensuelle publiée par les Pères de la Compagnie de Jésus

Paraissant le 5 et le 20 de chaque mois, par fascicules de 144 pages in-8° raisin.

Abonnement : un an, 25 fr. ; six mois, 12 fr. 50. — 82, rue Bonaparte, Paris.

LE COSMOS

Revue des Sciences et de leurs applications : 8, rue François-Ier, à Paris.

France : un an, 25 fr. — Étranger : 32 fr. — Le no, 50 cent. Paraît tous les samedis.

LE CANONISTE CONTEMPORAIN

Paraissant le 15 de chaque mois par fascicules de 48 pages in-8°, chez Lethielleux, 10, rue Cassette, à Paris. 8 fr. par an.

MUSÉE DES ENFANTS

Mensuel, nombreuses illustrations.

Abonnement : un an, 6 fr. — Lille, Société de Saint-Augustin.

EN TERRE SAINTE

Journal d'un Pèlerin, in-18 Jésus, de x-354 pages, par A.-J. LAFARGUE; joli vol. avec couverture en chromo-lithographie, une carte de la Palestine, les plans de Jérusalem et du Saint-Sépulchre, et 64 grandes vues ou vignettes. Prix franco : 3 fr. 50. S'adresser au bureau de la *Revue Catholique*.

LA RÉFORME SOCIALE

Bulletin de la Société d'Économie sociale et des Unions de la Paix sociale fondées par Le Play. — Prix : un an, 15 fr. ; pour les Membres des Unions : 12 fr. Paris, boulevard Saint-Germain, 174.

L'UNIVERS ET LE MONDE

Bureaux : 17, rue Cassette, Paris. — Paris et départements, édition quotidienne, un an, 40 fr. ; six mois, 21 fr. ; trois mois, 11 fr. — Edition semi-quotidienne, un an, 20 fr. ; six mois, 10 fr. ; trois mois, 5 fr.

Le Mois de Marie de Terre Sainte, par A.-J. LAFARGUE, illustrations de Marcel de Fonrémis. Publié avec l'approbation de Mgr l'Archevêque de Bordeaux. 4^e édition, prix : 1 fr. Bordeaux, Imprimerie Nouvelle, 16, rue Cabriol.

Les Proverbes de Salomon, mis en vers français, par A.-J. LAFARGUE, ouvrage approuvé par Mgr l'Archevêque de Bordeaux, couronné par l'Académie de Bordeaux. Édition de luxe. Tournai, Société de Saint-Jean l'Évangéliste. Prix broché : 2 fr. 50. Reliures diverses.

Les Machabées, scènes bibliques en vers, par A.-J. LAFARGUE, ouvrage couronné par la Société nationale d'Encouragement au Bien et par l'Académie de Bordeaux. Adopté par le Ministère de l'Instruction publique pour les Bibliothèques scolaires, 2^e édition, Perrin, éditeur, Bordeaux, aux bureaux de la *Revue Catholique*. Prix : 1 fr. 50.

Lettres de Marie Jenna à M. Albin Goudreau, avec une introduction par M. Gaston DAVID, 1 beau vol. grand in-8°, tiré seulement à 160 exemplaires. En vente, à Paris, chez Poussielgue, édit., et aux bureaux de la *Revue Catholique*, 16, rue Cabriol, Bordeaux. Prix : 3 fr. 50. — Il reste encore un exemplaire sur papier de Hollande au prix de 6 francs.

ANNALES ECCLÉSIASTIQUES de 1869 à 1889

publiées sous la direction de Dom CHAMARD, prieur des Bénédictins de Saint-Maur. — En souscription chez MM. GAUME & C^{ie}, éditeurs, 3, rue de l'Abbaye, Paris, par séries de 5 fascicules de 160 pages, comprenant environ 5 vol. in-4^o de 800 pages, à 10 fr. le volume. — Les *Annales ecclésiastiques* font suite à l'*Histoire universelle de l'Église catholique*, par ROHRBACHER, continuée de 1846 à 1868 par J. CHANTREL.

MM. les ecclésiastiques qui feront tenir à M. Sneur-Charney, éditeur à Arras, la somme de 0 fr. 60, recevront régulièrement et à titre d'essai pendant un mois les quatre revues ci-après : 1^o le *Dimanche Paroissial* (hebdomadaire, 6 fr. par an) ; — 2^o le *Prêtre* (hebdomadaire, 8 fr. par an) ; — 3^o la *Revue des Catechismes* (mensuel, 2 fr. 50 par an) ; — 4^o la *Science Catholique* (mensuel, 12 fr. par an).

Ancienne Maison DURAND et CHABELLARD
fondée en 1801

HENRY DURAND, Successeur

37, Rue du Pas-Saint-Georges, 37
BORDEAUX

Manufacture de Cierges, Bougies et allonges pour
souches. — Spécialité de Cierges, cire pure, pour
la Messe. — Encens, Charbons et Veilleuses.

Fourniture des Séminaires, Hôpital Saint-André,
Lycée de Bordeaux et diverses Églises et Chapelles.

DÉPOT GÉNÉRAL

(VERRETERIE DE LA MEURTHE)

V^o R. LAFITTE

18, rue des Augustins, 18 — BORDEAUX

Succursale : 4, rue Ste-Catherine

ARTICLES EN CRISTAL ET EN VERRE, PORCELAINE ET FAÏENCE

FOURNITURES D'ÉGLISE

ORFÈVRETERIE RUOZ MARQUE ALFENIDE

Atelier de Décors ordinaires et riches

REASSORTIMENT DE MODÈLES

DÉTAIL AU PRIX DU GROS — TÉLÉPHONE

Bonifications spéciales pour les Maisons religieuses
et les Ecclésiastiques.

EXPORTATION

GROS — DÉTAIL

L'ÉCOLE FRANÇAISE

GAUME & C^{ie}, Éditeurs, 3, rue de l'Abbaye, PARIS

REVUE MÉTHODIQUE
DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE
Paraissant tous les jeudis

Abonnement à la Revue, 7 fr. Au Supplément Pédagogique bi-hebdomadaire, 5 fr.

SPÉCIMEN GRATUIT

RIONDE & MIALHE

Maison de Confiance fondée en 1828

Harmoniums, Timbales



M^{mes} Carloman Lafeychine & V^{re} M.-Perbos
NÉES RIONDE
37, Rue Esprit-des-Lois, 37
BORDEAUX

VENTE — LOCATION — ÉCHANGE
ACCORDS — RÉPARATIONS
EXPORTATION

Contrebasses etc. etc.

AUTO-PIANISTE UNIVERSEL
Invention nouvelle



Précieuse. Foie, Calculs, Gravelle, Diabète, Goutte, Gastralgies.
Impératrice. Affections de l'estomac. Excellente eau de table.
Dose : Une bouteille par jour.

HORLOGERIE de précision, garantie. Montres de tous genres. Prix très avantageux.
Envoi du catalogue franco. **RICHELET**, fabr. à BESANCON

GRATIS PORTRAITS

AU
CRAYON-FUSAIN

Pour vulgariser nos magnifiques portraits au crayon-fusain, dans votre ville, nous vous faisons offre suivante : Si, dans un délai de quinze jours de cette date du journal, vous nous envoyez une photographie de vous-même ou tout autre membre de votre famille, vivant ou décédé, nous vous ferons un agrandissement fini au crayon-fusain d'une valeur de 100 francs **ABSOLUMENT GRATIS** pourvu que vous nous promettiez de montrer ledit portrait à vos amis en leur recommandant notre maison. — Ecrivez votre nom et votre adresse très lisiblement au dos de votre photographie et envoyez-la à M. **TANQUEREY**, Directeur de la Société Artistique de Portraits, en son hôtel, Rue de St-Petersbourg, 9, Paris (Maison fondée en 1840), elle vous sera retournée intacte avec le grand portrait.

M. N. BOUILLET

DICTIONNAIRE UNIVERSEL DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES ARTS

Nouvelle édition entièrement refondue

sous la direction de J. TANNERY et E. FAGUET.

1 vol. in-4^o, prix : 21 francs.

Remise de 5 francs contre tout exemplaire des anciennes éditions.

PHOTOGRAPHIE ARTISTIQUE

SERENI

TROIS MÉDAILLES D'OR

32, cours de l'Intendance, 32

PORTRAITS, REPRODUCTIONS, GROUPES

Agrandissements inaltérables au charbon.

Dictionnaire de la Bible

Par F. VIGOUROUX, P. S. S.

Avec le concours de très nombreux collaborateurs.

Le **Dictionnaire** comprendra environ 20 fascicules de 320 colonnes, richement illustrés d'après les meilleurs documents.

Prix du fascicule, pour les souscripteurs : 5 francs

Les 11 premiers fascicules sont en vente chez MM. LETOUZEY et ANÉ, 17, rue du Vieux-Colombier, Paris.

Vient de paraître :

CONTRIBUTION A L'HISTOIRE

DE

L'INSTRUCTION PRIMAIRE DANS LA GIRONDE

AVANT LA RÉVOLUTION

PAR M. LE CHANOINE E. ALLAIN

1 vol. gr. in-8^o, imprimé en elzévir sur papier teinté, tiré à petit nombre.

Quarante exempl. seulement sont mis en vente : à Bordeaux, chez MM. FERET et FILS, 15, cours de l'Intendance; à Paris, chez MM. A. PICARD et FILS, 82, rue Bonaparte.

Prix : 7 fr. 50.

Le Directeur-Gérant : A.-J. LAFARGUE.

Imp. DEMACHY, PECH et C^o. — Bordeaux.